DOCUMENT RESUME

ED 179 107 FL 010 815

AUTHOR Mackey, William F.
TITLE Le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du chercheur (Canadian Bilingualism: Analytical Bibliography and Research Guide).
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
PUB DATE 78
NOTE 622p.
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF03/PC25 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Bilingualism; Cultural Context; *Cultural Pluralism; Demography; Economic Factors; Educational Policy; *English; Ethnic Relations; *French; Geography; Glossaries; Human Geography; Language Attitudes; Language Planning; Language Research; Language Role; Legal Problems; Legislation; *Official Languages; Political Influences; Psycholinguistics; Psychological Needs; *Public Policy; Social History; Social Influences; Sociolinguistics
IDENTIFIERS *Canada

ABSTRACT

This bibliography on Canadian bilingualism includes a very large number of useful resources, including newspaper articles. Each chapter has two sections: an introduction presenting the problems related to the particular topic of the chapter, and a bibliographic section. A general introduction defines the object of the research and presents the main problems related to each of the fourteen categories of the bibliography. The bibliography is divided according to the following schema: (1) historical studies; (2) linguistic demography; (3) political solutions; (4) economic factors; (5) legal problems; (6) the language of administration; (7) languages and education; (8) the social dimension; (9) analysis and normalization of languages; (10) the geographic aspect; (11) psychological factors; (12) the cultural context; (13) ethnic relations; and (14) official investigations and documents. A glossary of linguistic terminology and four legal documents are appended. The latter include the law concerning the status of official languages in Canada, the official language act, the law on official languages in New Brunswick, and the French language charter of Quebec. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED179107

William F. Mackey

LE BILINGUISME CANADIEN:

Bibliographie analytique
et
guide du chercheur

Publication B-75

FL 010 815

U S DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Alain Pruijner
Acting Director

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

1978
Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du ministère de l'Education du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.

© 1978 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimés au Canada
Dépôt légal (Québec): 2ième trimestre 1978

Table des matières

		Page
	Remerciements	I
	Préface	II
	Limites de la bibliographie	III
	Introduction	1
Chapitre 1	**Les études historiques**	23
Chapitre 2	**La démographie linguistique**	35
Chapitre 3	**Les solutions politiques**	59
Chapitre 4	**Les incidences économiques**	105
Chapitre 5	**Les problèmes juridiques**	112
Chapitre 6	**Les langues de l'administration**	167
Chapitre 7	**Langues et éducation**	253
Chapitre 8	**La dimension sociale**	350
Chapitre 9	**Analyse et normalisation des langues**	385
Chapitre 10	**L'aspect géographique**	415
Chapitre 11	**Les facteurs psychologiques**	434
Chapitre 12	**Le contexte culturel**	462
Chapitre 13	**Les rapports ethniques**	508
Chapitre 14	**Les enquêtes**	540
	Glossaire	554
	Annexes juridiques	563
	A. Statut des langues officielles (Canada)	564
	B. Loi sur la langue officielle (Québec)	573
	C. Loi sur les langues officielles (Nouveau-Brunswick)	583
	D. Charte de la langue française (Québec)	585

Remerciements

Ce travail aurait été impossible à réaliser sans la collaboration de Madame Janet Pampalon qui a pris en charge la classification et la vérification des titres. Je profite donc de cette occasion pour la remercier publiquement, à titre personnel et au nom des futurs chercheurs, de tout le temps qu'elle a bien voulu consacrer à la réalisation d'un instrument de travail dont l'utilité est évidente.

Je tiens également à remercier les secrétaires du Centre international de recherche sur le bilinguisme du dévouement qu'elles ont manifesté dans la préparation du manuscrit.

mai 1978 William F. Mackey

Préface

A la demande de nos collègues et de nos élèves, nous avons le plaisir de présenter une première approximation à une bibliographie et à un guide du chercheur dans le domaine du bilinguisme canadien.

Après une introduction dont le but est de définir l'objet de la recherche, à savoir, le bilinguisme en général et, en particulier, le bilinguisme canadien, nous présentons les grands problèmes qui touchent chacune des quatorze catégories selon lesquelles nous avons cru bon de diviser notre domaine.

Puisque le but de ce travail est d'aider le chercheur, nous avons essayé d'inclure le plus grand nombre de renseignements utiles, allant jusqu'aux articles parus dans les journaux. Ces derniers, il est vrai, ne constituent guère un ensemble de travaux scientifiques; il n'empêche que, à cause de l'actualité des faits que l'on y trouve et de l'évolution rapide des événements qui touchent le bilinguisme canadien, les informations qui figurent dans ces périodiques peuvent constituer une source précieuse de données pour certains types de recherche.

Chacun des chapitres comprend deux parties: une introduction, dont le but est d'alerter le chercheur aux problèmes et une partie bibliographique sub-divisée en sections. A l'intérieur de chaque section, les titres sont répartis selon le statut de l'ouvrage — documents, études ou reportages. A l'intérieur de chacune de ces divisions les titres figurent en ordre chronologique.

Les utilisateurs de ce travail verront sans doute des lacunes — voire des erreurs de forme et de contenu — et dans le guide et dans la section bibliographique. Nous serons donc bien reconnaissant pour toute addition et toute correction que l'on voudrait bien nous faire parvenir.

mai 1978 William F. Mackey

Limites de la bibliographie

Les pages qui suivent ne constituent qu'une première approximation à une bibliographie du bilinguisme français-anglais au Canada. On y trouvera certainement des lacunes — surtout en ce qui touche les articles de journaux et les travaux en cours.

La bibliographie se borne aux travaux touchant directement ou indirectement les deux langues officielles du Canada. Toutefois, dans la mesure où ils touchent indirectement celles-ci, on a inclus les titres des ouvrages sur les autres langues et les autres ethnies, en particulier à l'intérieur du chapitre consacré aux rapports interethniques.

Le lecteur qui s'intéresse davantage au bilinguisme ethnique au Canada, c'est-à-dire à l'utilisation des langues autres que le français et l'anglais devra consulter les bibliographies suivantes:

A. Gregorovich. *Canadian Ethnic Groups Bibliography*. Toronto: Ontario Department of the Provincial Secretary and Citizenship, 1972.

Canada, Department of Citizenship and Immigration. *Citizenship, Immigration and Ethnic Groups in Canada: A Bibliography of Research, 1962-1964*. Ottawa: Information Canada, 19

Duncan McLaren. *Ontario Ethno-Cultural Newspapers 1835-1972: An Annotated Checklist*. Prepared for the Ontario Council of University Libraries Standing Committee on Co-operation in Acquisitions, Toronto: University of Toronto Press, 1973.

George Mori, F. Morrison, G. Halpern. Bilingual Education in the Elementary Schools: A Selected Annotated Bibliography. *Memorandum 71-IV*, Ottawa Board of Education Research Centre, 1971.

George Murdock. *Ethnographic Bibliography of North America (3 ed.)*. New Haven: Human Relations Area Files, 1960.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. Immigrant Languages, Language Contact and Bilingualism in Canada. *Current Trends in Linguistics*, 10: 592-652, La Haye: Mouton, 1974.

John R. Mallea & L.M. Phillips. Canadian Cultural Pluralism and Education: A Select Bibliography. (A paraître dans *Canadian Ethnic Studies*).

Sally Weaver & Thomas Alber. *An Annotated Bibliography on the Canadian Indian, 1960-1970*. Toronto: Gouvernement de l'Ontario, (sous presse).

William F. Mackey (réd.). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1972.

Cette dernière bibliographie traite également du bilinguisme et du contact des langues dans d'autres pays; chacun des quelque vingt mille titres répartis en deux volumes (vol. 2 sous presse), ont été indexés sous une demi-douzaine de catégories, à partir d'un thésaurus de descripteurs.

INTRODUCTION

1. LE BILINGUISME INDIVIDUEL

1.1 Niveau du bilinguisme individuel

1.1.1 L'âge
1.1.2 L'aptitude

1.2 Fonctions des langues chez l'individu

1.2.1 Le foyer du bilingue
1.2.2 La communauté
1.2.3 Le milieu scolaire

2. LE BILINGUISME ETHNIQUE

2.1 Niveaux du bilinguisme ethnique

2.1.1 L'attraction des langues
2.1.2 Le statut des langues
2.1.3 Dépendance et indépendance linguistiques

2.2 Fonctions du bilinguisme ethnique

3. LE BILINGUISME INSTITUTIONNEL

3.1 Niveaux du bilinguisme institutionnel

3.2 Fonctions du bilinguisme institutionnel

4. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE SUR LE BILINGUISME

5. L'ETUDE DU BILINGUISME CANADIEN

INTRODUCTION

Pour bien saisir les problèmes du bilinguisme canadien, il est nécessaire d'établir au tout début des distinctions simples et lucides, avant de pouvoir élaborer les problématiques de la recherche et la catégorisation des travaux.

D'abord il faut bien distinguer entre le bilinguisme et la personne — bilinguisme individuel — et celui d'un organisme social — bilinguisme institutionnel. L'un ne comprend pas l'autre; car il peut y avoir des institutions bilingues composées exclusivement d'unilingues, comme il peut y avoir des institutions unilingues composées entièrement de bilingues. L'institution bilingue la plus importante est bien l'Etat bilingue. Un Etat est bilingue non pas parce qu'il se constitue d'individus bilingues mais au contraire, parce qu'il permet l'unilinguisme des groupes qui en font partie.

Le bilinguisme de l'individu se distingue non seulement du bilinguisme de l'institution, il se distingue également du bilinguisme de groupe — le bilinguisme ethnique. Les problèmes des individus bilingues ne sont pas identiques à ceux des populations bilingues, et ces derniers ne sont pas non plus les mêmes que ceux du bilinguisme institutionnel.

Il ne faut donc pas confondre les institutions bilingues, les peuples bilingues et les individus bilingues. Et dans chaque catégorie il faut distinguer les divers types de niveaux de langue et de fonctions linguistiques.

Nous traiterons donc séparément des niveaux et des fonctions de deux langues dans le bilinguisme de l'individu, dans celui d'un peuple et dans celui de l'institution. L'existence de trois, quatre, cinq ou de plusieurs langues ne change guère la nature du bilinguisme — il ne représente que des modifications numériques des problèmes de base.

Nous allons traiter d'abord des niveaux et des fonctions du bilinguisme individuel.

1. LE BILINGUISME INDIVIDUEL

Puisque le bilinguisme est un concept relatif, cela implique la notion de niveau ou de degré. Quelle connaissance a l'individu des langues qu'il emploie? Autrement dit, dans quelle mesure est-il bilingue? Deuxièmement, cela comprend le problème de la fonction: A quelles fins utilise-t-il ses langues? Quel rôle jouent ses langues dans la structure globale de son comportement? Troisièmement, cela comprend le problème de l'alternance: Passe-t-il souvent d'une langue à l'autre? Comment et dans quelle conditions se fait ce passage? Quatrièmement, cela comprend le problème de l'interférence: Dans quelle mesure le bilingue arrive-t-il à maintenir séparées ses deux langues? Dans quelle mesure les mélange-t-il? Comment l'une de ses langues peut-elle influencer son emploi de l'autre? Le bilinguisme est une structure de comportements linguistiques, mutuellement modifiables, possédant des niveaux, des fonctions, des alternances et des interférences. C'est en fonction de ces quatre

caractéristiques inhérentes que l'on peut décrire le bilinguisme individuel. Les deux dernières n'étant que des modifications temporelles des deux premières, ce sont celles-ci qui serviront de base.

1.1 Niveaux du bilinguisme individuel

La première démarche (et la plus évidente) de la description du bilinguisme d'un individu consiste à déterminer son niveau de bilinguisme. A cet effet, il est nécessaire de mesurer sa compétence et sa performance dans chacune de ses langues. Dans le premier cas, cela implique des tests distincts pour la compréhension et l'expression de la forme orale et de la forme écrite de chaque langue, car il se peut que le bilingue n'ait pas, dans les deux langues, une maîtrise égale des quatre automatismes primaires. Il peut, par exemple, comprendre également bien les deux langues, mais il peut être incapable de les parler toutes les deux avec une égale facilité. Puisque les aptitudes linguistiques du bilingue peuvent comporter des différences dans la compréhension et l'expression de la forme écrite et de la forme parlée, il est nécessaire de mesurer séparément chacune de ces aptitudes si l'on veut obtenir une idée de son niveau de bilinguisme.

Cependant, la maîtrise qu'a le bilingue d'une aptitude peut être différente selon les contenus de la langue: il peut avoir un vocabulaire très étendu et une mauvaise prononciation, ou une bonne prononciation et une grammaire fautive. C'est pourquoi il faut, pour chaque aptitude, déterminer la maîtrise qu'a le bilingue de la phonologie (ou de la graphie), de la grammaire, du vocabulaire, de la sémantique et de la stylistique de chaque langue. Il s'agit de décrire la compétence pour deux groupes d'aptitudes, de niveaux et de variables *connexes*.

Il est facile de voir comment la relation entre automatismes et niveaux peut varier d'individu à individu au niveau phonologique-graphique: par exemple, nous aurions le cas du Croate qui comprend le serbe parlé mais qui ne sait pas déchiffrer l'alphabet cyrillique utilisé pour la transcription. Au niveau grammatical, il est fréquent de rencontrer des bilingues dont l'aptitude à manier les structures grammaticales des deux langues ne saurait égaler leur connaissance des deux vocabulaires. Au niveau lexical, il n'est pas rare de rencontrer des bilingues qui disposent, pour lire dans une langue, d'un vocabulaire plus étendu que pour l'autre — d'un lexique plus considérable que celui dont ils disposent pour parler dans l'une ou l'autre langue. Au niveau sémantique, un bilingue peut s'exprimer dans certains domaines beaucoup mieux dans une langue que dans l'autre. Un technicien bilingue qui parle normalement une langue à la maison et qui, à son travail utilise une autre langue, peut néanmoins être capable de s'exprimer bien mieux au foyer dans sa langue de travail quand il s'agit des questions de son métier. Enfin, la connaissance qu'a un bilingue des possibilités stylistiques de chaque langue variera probablement en fonction du sujet traité.

Rares sont les bilingues qui possèdent un répertoire identique dans les deux langues. Ce phénomène exceptionnel porte le nom d'*équilinguisme*.

Le niveau que peut atteindre un bilingue dans chacun des automatismes de ses deux langues dépendra des conditions dans lesquelles il est devenu bilingue. Dans les études de la genèse du bilinguisme, on fait deux distinctions de base — l'une temporelle et l'autre ayant trait à la motivation et aux attitudes.

Au point de vue temporel, on a reconnu le bilinguisme séquentiel — où on apprend une langue à la fois — par opposition au bilinguisme simultané selon lequel on apprend en même

temps les deux langues.

Les motifs qui poussent l'individu à apprendre deux langues décident de la nature du bilinguisme qui en résulte. Il y a deux grands types de motivation — l'instrumentale et l'intégrale. On peut apprendre une langue uniquement pour s'en servir comme instrument à ses propres fins — commerce, promotion, lecture scientifique; ou on peut l'apprendre parce que l'on désire s'intégrer au peuple dont c'est la langue maternelle. Souvent ce désir d'intégration à la culture d'un peuple — désir d'être accepté comme un des leurs — finit par l'émigration dans l'un des pays où ce peuple existe. Au Canada, il y a toujours eu des étrangers qui se sont intégrés entièrement à la culture québécoise d'une part, ou à la culture anglo-canadienne de l'autre.

La nature du bilinguisme change également selon le milieu où on a acquis les deux langues — dans un milieu bilingue ou dans deux milieux unilingues. Les bilingues qui ont appris les deux langues dans le même milieu sont souvent ce que les psycholinguistes appellent des types mixtes (*compound*) dont le trait principal est la tendance d'associer le même signifié à deux signifiants — l'un pour chaque langue. Les bilingues qui auront appris chacune des langues dans un milieu différent — le français au Québec et l'anglais en Ontario, par exemple — seraient plutôt du type parallèle (*co-ordinate*) dans la mesure où ils tendent à associer séparément un signifié à une seule langue.

Pour tous ces types, il y a toujours trois facteurs qui déterminent la nature et la durée du bilinguisme individuel, à savoir, l'âge, l'aptitude et l'utilisation des langues.

1.1.1 L'âge

On a souvent remarqué la différence entre le bilinguisme enfantin et le bilinguisme adulte. Les immigrants qui se sont installés dans un pays étranger dont ils ignorent la langue sont souvent étonnés que leurs enfants deviennent bilingues plus vite qu'eux mêmes et qu'ils apprennent à parler la langue avec un meilleur accent.

Les individus qui sont devenus bilingues dans leur enfance présentent des différences au point de vue de la compétence et de l'utilisation avec ceux qui sont devenus bilingues quand ils étaient adultes. Des études de cas où l'enfant apprenait simultanément deux langues nous ont fourni certaines indications sur le processus.

Il n'est donc pas surprenant que l'enfant réussisse mieux dans une langue étrangère à émettre des phrases dont la convenance situationnelle et la prononciation sont supérieures à celles de l'adulte. Par contre, l'adultre arrive mieux à saisir la situation; en apprenant à lire dans une langue étrangère il arrivera plus vite à saisir le sens.

D'autre part, il a plus de choses à exprimer et il se sent gêné par le système d'une autre langue lorsqu'il essaie d'utiliser le vocabulaire recouvrant les réalités qu'il veut nommer. En somme, on pourra dire que, dans la génèse du bilinguisme individuel, l'enfant domine par le son; l'adulte par le sens.

1.1.2 L'aptitude

Pour pouvoir arriver à une description du bilinguisme individuel, il est important de déterminer tous les facteurs susceptibles d'influer sur l'aptitude du bilingue à utiliser ses langues, facteurs qui, à leur tour, peuvent être modifiés par l'usage des deux langues. On sait

que les personnes du même âge n'ont pas toujours les mêmes aptitudes pour les langues; on a même prétendu que les garçons n'avaient pas les mêmes aptitudes linguistiques que les filles du même âge.

Quatre facteurs ont été isolés pour tâcher d'expliquer ces différences individuelles qui font que deux personnes du même âge — et même de la même famille — peuvent arriver à atteindre un degré différent de bilinguisme comme effet d'une différence d'aptitude linguistique. On a signalé, entre autres, l'intelligence, la mémoire, les attitudes et la motivation.

En somme, il y a plusieurs niveaux de bilinguisme individuel selon les conditions où l'individu a acquis ses deux langues. Il existe aussi plusieurs fonctions possibles pour chacune des langues que le bilingue a acquise.

1.2 Fonctions des langues chez l'individu

Le niveau de compétence dans chaque langue dépend de la fonction de la langue, c'est-à-dire de l'usage que le bilingue fait de la langue et des conditions dans lesquelles il l'a utilisée.

Les fonctions du bilinguisme sont déterminées par le nombre de zones de contact. Les zones de contact comprennent tous les instruments qui ont permis l'acquisition et l'usage des langues — l'usage linguistique au foyer, dans la communauté, à l'école et les organes d'information des masses: radio, télévision et les publications. L'importance de l'influence de chacun de ces facteurs sur les habitudes linguistiques du bilingue dépend de la durée, de la fréquence et de la force de chacun entre eux.

Les contacts linguistiques du bilingue peuvent se réaliser dans la famille, dans la communauté, à l'école, par les organes de diffusion de masse ou par la correspondance.

1.2.1 Le foyer du bilingue

L'individu bilingue peut être le produit d'une famille unilingue ou d'une famille bilingue.

Le foyer unilingue: Dans le cas où la langue du foyer n'est pas celle de la communauté on peut arriver au bilinguisme en conservant la distinction de ces deux milieux. Des milliers de familles immigrantes ont ainsi engendré des enfants bilingues; mais la conservation d'une des langues dépendra du type de foyer que fonderont à leur tour ces enfants. Ils peuvent continuer l'unilinguisme familial dans lequel ils ont vécu, ou bien ils peuvent opter pour la langue de la communauté et éventuellement pour l'unilinguisme.

Le foyer bilingue: Contrairement aux familles unilingues, les mariages mixtes posent toujours des questions de choix de langue. On peut opter pour la langue de l'époux, pour la langue de la femme, ou pour les deux. Parfois c'est la condition économique du mari qui devient l'élément décisif. S'il prévoit, par exemple, obtenir de l'avancement dans une communauté unilingue, la famille pourra opter pour la langue de cette communauté, et également pour l'unilinguisme familiale.

Par contre, un mariage mixte peut bien engendrer une famille bilingue. La nature du bilinguisme familial peut simplement et inconsciemment représenter le fruit d'un laisser-faire linguistique. Ou bien, il peut découler d'une politique de maintien des deux langues et d'une

répartition de ces langues dans le comportement linguistique global de la famille.

Dans la répartition de deux langues au foyer il y a deux politiques de base: les dichotomies d'usage et la libre alternance. Les dichotomies d'usage linguistique sont ou personnelles, ou locales, ou temporelles, ou contextuelles ou bien fonctionnelles.

La plus connue de ces dichotomies c'est la dichotomie selon la personne. Dans le foyer bilingue, il est connu sous le nom de la formule Grammont: *une personne; une langue.* Selon l'hypothèse de Grammont la séparation des deux langues dès l'enfance assurera l'apprentissage égal des deux sans effort supplémentaire.

On peut aussi maintenir deux langues par une sorte de dichotomie de lieu. C'est une nécessité fréquente pour des milliers de familles qui, chaque année, s'installent avec leurs enfants dans des pays où la langue est autre que celle du foyer. En règle générale, la famille continue à utiliser exclusivement sa langue tout en apprenant graduellement la langue du milieu. Les jeunes enfants s'adaptent vite à une dichotomie — foyer / communauté dans leur comportement linguistique. Le maintien de cette dichotomie dépendra toutefois de l'intégrité linguistique de la famille et de l'influence des voisins, des amis, et des camarades de classe à l'intérieur du foyer.

1.2.2 La communauté

Les contacts familiaux sont parfois moins décisifs que ne le sont les contacts communautaires touchant les langues parlées dans le voisinage du bilingue, par son groupe ethnique, par son groupe religieux, son groupe de travail et son groupe de loisirs.

(i) *Voisinage.* Un enfant baigne dans la langue que parlent les gens du quartier où il est né. En importance, le quartier remplace souvent le foyer et peut constituer l'influence la plus importante sur le parler de l'enfant. Pour corriger cette situation, les bilingues passent souvent quelque temps à l'étranger; ils jugent que ces séjours sont nécessaires pour le maintien de l'une de leurs langues.

(ii) *Groupe national.* La possibilité pour un bilingue de conserver son autre langue dépend de la manière dont il participe à la vie sociale de son groupe ethnique. Ce facteur peut, dans une communauté, être le plus important sans qu'il y ait d'autre contact possible avec la langue.

(iii) *Groupe religieux.* Bien qu'il y ait souvent un rapport entre groupe ethnique et groupe religieux, le bilingue a la possibilité de se joindre à l'un et de ne pas fréquenter l'autre. Même s'il ne participe à aucune des activités de son groupe ethnique, il peut quand même envoyer ses enfants à l'église étrangère où les sermons et l'instruction religieuse seront dispensés dans une langue qui n'est pas celle de la communauté.

(iv) *Groupe de travail.* Le métier du bilingue peut l'obliger à travailler avec un groupe qui se sert d'une langue différente de celle qu'il utilise à la maison. S'il habite dans une ville bilingue comme Montréal, la langue parlée au travail peut être différente de celle qui est parlée dans le quartier où il habite. Ou, s'il est employé dans un service public, il se peut qu'il ait à utiliser ses deux langues.

(v) *Groupe des loisirs.* Un bilingue peut utiliser l'une de ses langues avec un groupe de personnes avec lesquelles il fait du sport, de la musique ou participe à d'autres sortes de distractions. Ou, il peut fréquenter un club où on ne parle pas la même langue qu'à la maison ou dans le voisinage. Ou bien, les enfants étrangers d'une école unilingue peuvent prendre l'habitude de jouer ensemble, conservant ainsi l'usage de leur langue maternelle. Et cela nous amène à la troisième famille de fonctions — les fonctions scolaires.

1.2.3 Le milieu scolaire

L'acquisition d'une langue seconde en milieu scolaire dépendra de la nature de l'école. Si c'est une école unilingue la langue scolaire peut être la même langue que celle du foyer. Si c'est la même langue, l'individu a peu d'occasions à apprendre la langue seconde; par contre, si c'est une autre langue il en a peut-être trop. Car la langue du foyer peut demeurer purement orale. Si l'école est bilingue, la genèse du bilinguisme de l'individu qui la fréquente dépend des matières que l'on enseigne dans chacune des langues et également du temps consacré à chaque langue. Cela dépend du type d'école bilingue fréquenté.

Pour ce qui est de la genèse du bilinguisme individuel le type d'école est peut-être moins important que son degré d'ethnicité. Une école bilingue uni-ethnique ne produit pas les mêmes possibilités d'interaction linguistique que ne le fera une école qui est à la fois bilingue et bi-ethnique. Un enfant qui a l'occasion à l'école de s'identifier à un groupe d'enfants qui parlent sa langue seconde comme langue maternelle pourra surmonter les désavantages d'un bilinguisme qui est purement scolaire. Mais la présence d'un autre groupe ethnique ne garantit pas qu'il y aura interaction entre les deux groupes. Si l'école, ses programmes et ses méthodes ne sont pas structurés de façon à encourager une telle interaction interethnique, il est probable que le groupement naturel des personnes de même langue détermine la structure sociale de la population scolaire au grand détriment du bilinguisme des individus. Par contre, s'il y a interaction interethnique on peut arriver à un bilinguisme qui se rapproche de celui qui est créé par le milieu social.

A l'école, on peut entrer en contact avec une langue de deux façons différentes: la langue peut être enseignée comme matière, ou elle peut être utilisée comme outil d'enseignement. Il y a deux moyens de transmission de l'enseignement: unique ou double.

Dans les régions bilingues, la détermination de la langue des écoles à moyen unique se fait en appliquant une sorte de politique linguistique qui peut être basée sur l'un des quatre principes suivants: nationalité, géographie, appartenance religieuse, origine ethnique.

Par contre, il y a des écoles où on emploie deux langues comme outil d'enseignement. Ce genre d'écoles peut être de différents types: en ce qui concerne l'emploi des deux langues, elles peuvent adopter une politique de parallélisme ou de divergence. Une politique de parallélisme oblige l'utilisation des deux langues pour des fonctions identiques; celle de la divergence nécessite la répartition des langues par matière. Ces distinctions de base ont engendré des centaines de types d'écoles bilingues.

Il est donc évident que chacune des langues de l'individu bilingue, quel que soit son niveau, peut emprunter des fonctions diverses au foyer, dans le milieu, au travail et à l'école. Mais le bilinguisme de l'individu n'est pas le bilinguisme du peuple ou du groupe ethnique. Il ne faut donc pas confondre bilinguisme individuel et bilinguisme ethnique.

2. LE BILINGUISME ETHNIQUE

Dans le bilinguisme des peuples il y a également des niveaux et des fonctions — mais d'une autre espèce. Il existe certains peuples qui sont par définition bilingues. Mais la nature et le niveau de leur bilinguisme dépendent de la situation dans laquelle ils sont astreints à vivre.

2.1 Niveaux du bilinguisme ethnique

Le niveau du bilinguisme d'un peuple dépend de la proportion de bilingues et de la mesure où l'usage de chaque langue se rapproche de la norme. Le bilinguisme de certains peuples se limite parfois à une élite, comme ce fut le cas des Anglo-Normands du Moyen Age. Pour d'autres peuples le bilinguisme peut n'avoir aucun rapport avec le niveau socio-économique. Dans ce cas, cela ne veut pas dire pour autant que toute la population est bilingue. Le peuple peut être en plein milieu d'un bilinguisme de transition où la connaissance des deux langues est très répandue; ou il peut se trouver au début ou à la fin d'une telle période où le nombre restreint de bilingues indique, le cas échéant, un bilinguisme émergeant et progressif, d'une part, ou régressif et terminal de l'autre.

La stabilité, l'importance et la durée du bilinguisme d'un peuple dépendra de l'attraction et des statuts relatifs des deux langues.

2.1.1 L'attraction des langues

En évaluant l'attraction d'un peuple pour deux langues, il faudra tenir compte de deux sortes de distance — de l'écart géographique d'une part et de la distance interlinguistique de l'autre. L'écart géographique détermine les possibilités de contact.

L'attraction que peut exercer effectivement une langue pour un peuple d'autre langue ou dialecte dépend des possibilités et des probabilités de contact. Une langue de haute puissance n'a aucune influence directe sur un peuple qui n'a aucune possibilité de l'entendre ou de la lire. Les peuples ont toujours subi l'influence de leurs voisins, y compris l'influence linguistique; ils ont moins subi l'influence des peuples lointains — même celle des grandes puissances.

Dans le passé, l'attraction de la proximité a elle-même été atténuée par la présence de barrières naturelles — montagnes, fleuves, lacs — facteurs que l'on a utilisés pour expliquer la divergence à l'intérieur d'une famille linguistique telles que les langues latines et romanes. De nos jours ces barrières naturelles ont moins d'influence. Mais il reste toujours la distance terrestre.

La distance interlinguistique détermine les possibilités de compréhension et de bilinguisation mutuelles. La similarité entre deux langues constitue, en soi, une force d'attraction. La qualification de la distance interlinguistique est chose fort complexe puisqu'il s'agit non seulement de la juxtaposition de deux systèmes, mais également de deux mécanismes de transformation entre le système et la chaîne du discours. Mais l'énorme avantage de cette quantification, c'est qu'elle permet de faire abstraction de la différence arbitraire entre langue et dialecte.

L'attraction maximale s'exercerait donc entre une grande langue normalisée ayant une

frontière commune avec un de ses dialectes ou patois. Les patoisants seraient ainsi amenés à apprendre la langue normalisée — et non pas le contraire. Par contre, l'attraction minimale existerait entre deux langues faibles telles que le micmac du Canada et l'aranda de l'Australie — langues séparées par une longue distance terrestre et de grandes différences interlinguistiques. Toutefois, l'attraction interlinguistique — de même que la proximité géographique — est atténuée par le statut relatif de deux langues.

2.1.2 Le statut des langues

Le type et le niveau de bilinguisme d'un peuple sont également fonction du statut relatif de chacune des langues. De quoi dépend le statut d'une langue par rapport à l'autre?

D'abord on peut constater que l'importance d'une langue n'est pas due à sa valeur linguistique, à la forme de ses mots ou aux structures de sa grammaire, mais plutôt à sa fonction de véhicule qui permet de communiquer ce qui est important à ceux qui sont les premiers utilisateurs de la langue selon les domaines qui les touchent, tel que le commerce, la religion, l'éducation, la science, la culture, le sport, les divertissements. Toutefois, une langue possède en elle-même une importance qui provient des peuples qui l'ont utilisée — leur nombre, leurs richesses, leur mobilité, leur production culturelle et économique: tout cela constitue ce que nous appelons la puissance innée de cette langue.

La puissance linguistique, au point de vue fonctionnel, pourrait se définir comme le taux d'investissement en temps, en argent et en énergie auquel on est prêt pour posséder ou pour conserver une autre langue donnée. C'est aussi la probabilité qu'une personne, abstraction faite des différences et distances entre deux langues, fera un certain investissement pour maintenir une langue seconde, étrangère ou régionale.

La puissance innée d'une langue est la somme de ces facteurs divers — facteurs démographiques, mobilité, production économique, idéologique et culturelle.

(i) *Le facteur démographique.* Quand on songe à l'importance d'une langue, ce qui vient d'abord à l'esprit c'est bien le nombre de personnes qui la parlent. On a déjà utilisé les différences démographiques pour mesurer la probabilité de communication entre divers groupes. On pense aux 800 millions de Chinois et on se demande pourquoi leur langue n'est pas reconnue comme étant la plus importante au monde, même s'il existe, en dehors du mandarin officiel, une cinquantaine de grands dialectes plus ou moins inter-intelligibles et un millier de patois locaux. C'est que la force démographique — même si elle constitue un élément indispensable — est atténuée par la faiblesse des facteurs, tels que la production économique et la technologie. Par exemple, la force économique des peuples sinophones est moindre que celle de certains petits peuples moins nombreux: le PNB de la Suède était en 1971, 30 fois plus considérable que celui de la Chine, pays occupant en même temps le premier rang démographique et le 90e rang économique. Autrement dit, l'indice de puissance démographique est fonction du pouvoir économique puisque nous avons affaire non seulement au *nombre* mais également à la *grandeur* des unités.

(ii) *Le facteur de dispersion.* La puissance globale d'une langue ne dépend pas uniquement du nombre et de la valeur matérielle des personnes qui

la parlent; elle dépend également des endroits où se trouvent ces personnes. Quatre cents millions d'anglophones répartis à travers le monde dans des concentrations importantes aura plus d'influence que le même nombre de personnes, dans un seul pays.

(III) *Le facteur mobilité.* L'importance d'une langue n'est pas uniquement due au fait que ceux qui l'utilisent se sont installés dans tous les coins du globe, mais également à ce qu'ils sont toujours en train de se déplacer: touristes, commerçants, étudiants et professeurs. Ainsi plus de quatre millions d'anglophones nord-américains ont visité l'Europe en 1970, apportant les sons de leur langue aux oreilles de plusieurs millions d'Européens. Durant la même époque, l'Europe — mais non pas l'Amérique — a été envahie par quelques millions de touristes français et près d'un million de gens de la main d'oeuvre italienne — sans compter les Espagnols venant chercher du travail en Suisse et en Allemagne.

(IV) *Le facteur économique.* Le nombre et la variété de produits et de services a toujours servi d'indice pour juger la force économique d'un pays et indirectement de sa langue nationale. Aujourd'hui nous possédons les indices statistiques de la production nationale brute (PNB) pour plusieurs pays. Il ne faut pas toutefois confondre cet indice avec celui que nous venons d'utiliser pour valoriser la population, à savoir, le revenu moyen. L'un ne détermine pas nécessairement l'autre, puisque l'Etat ou l'industrie peuvent utiliser les profits de la production comme investissement pour l'avenir ou pour des fins de prestige national.

(V) *Le facteur idéologique.* On dit que l'argent n'est pas tout; et effectivement, dans les questions de langue, les forces économiques peuvent perdre de l'importance devant les impulsions d'une puissante idéologie.

Ainsi la dispersion des grandes religions — le christianisme, l'islamisme et le bouddhisme — , certaines d'entre elles proclament les valeurs de la pauvreté, a réussi à faire vivre le latin, l'arabe et d'autres langues aux quatre coins du monde. La force d'une croyance religieuse a aussi contribué à la survivance de langues telles que l'hébreu et le sanskrit — et pas seulement comme langues liturgiques.

(VI) *Le facteur culturel.* L'importance culturelle que peut avoir le rayonnement d'une langue constitue un puissant facteur non économique. Le grec et le latin furent répandus dans l Occident et sont restés pendant deux millénaires de grandes langues de culture.

Avant de pouvoir mesurer cette puissance culturelle, il faut trouver une définition fonctionnelle qui pourrait servir de base à la quantification. Comme point de départ, on pourrait postuler — en ce qui concerne la langue — un rapport univoque entre l'activité culturelle et la production culturelle, entre l'influence d'une oeuvre et le nombre d'éditions ou d'exemplaires.

Le nombre de publications dans la langue étrangère est également fonction de sa normalisation. Quelle que soit la vitalité régionale du créole, on est rarement porté à publier dans ce type de langue. Un créolophone de Haïti, par exemple, aura tendance à publier en français. C'est d'ailleurs la normalisation du français qui le rendra apte à se maintenir comme langue véhiculaire dans les écoles de certains pays d'Afrique.

2.1.3 Dépendance et indépendance linguistiques.

Le niveau de bilinguisme d'un peuple dépendra également de l'indépendance de sa langue. Dans quelle mesure la langue peut-elle suffire aux besoins d'un peuple? On peut mesurer la dépendance et l'indépendance linguistique en calculant le nombre d'oeuvres traduites où une langue donnée fonctionne, ou comme langue de départ ou comme langue d'arrivée.

2.2 Fonctions du bilinguisme ethnique

La dépendance linguistique n'est pas toujours globale. Un peuple peut dépendre d'une autre langue uniquement pour certaines fonctions. La fonction de l'autre langue peut être celle de langue scolaire, de langue de travail, de langue du culte, ou de langue littéraire.

On a toujours utilisé certaines langues à certaines fins, et, même de nos jours, on a continué à attribuer certaines fonctions à certaines langues.

Il y a des pays où l'écrivain doit changer de langue ou de dialecte selon l'occasion. En Alsace, en Lorraine et au Luxembourg, il faut passer de l'allemand au français pour atteindre le style soutenu. En Afrique occidentale, bien que le pidgin s'utilise comme *lingua franca* quotidienne, il faut passer à l'anglais durant les occasions solennelles. En Europe, au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance, les écrivains utilisaient le latin même pour discuter de l'utilisation et de l'importance du vernaculaire — c'est le cas du *De vulgari eloquentia* de Dante.

Il empêche que l'on a continué jusqu'à nos jours à utiliser certaines langues pour certaines fins. Jusque dans les années 1960, la langue liturgique a été le latin; c'est également cette langue qui a semblé le plus approprié pour nos écussons et nos pierres tombales. Par contre, c'est l'italien que l'on utilise pour les instructions musicales. En Angleterre, c'est le français qu'il faut utiliser pour le menu des restaurants d'une certaine classe, tout en réservant le latin pour les pièces de monnaie. Il en est de même d'ailleurs en Suisse; mais ici cette *diglossie* — car c'est ainsi que l'on nomme la répartition fonctionnelle des langues — emprunte une fonction spéciale dans ce pays trilingue, puisqu'elle permet un unilinguisme neutre. Les Suisses francophones ainsi que les italophones et les Suisses alémaniques voient dans les désignations *Confoederatio Helvetica* ou *Helvetica*, ce qui identifie leur monnaie et leurs timbres, un symbole d'unité nationale. C'est peut-être cet esprit de neutralité qui avait inspiré l'inscription latine du monument à Wolfe et Montcalm que Dalhousie a fait construire en 1827 sur les Plaines d'Abraham. C'était aussi peut-être affaire de tradition. On sait que Samuel Johnson, le grand normalisateur de la langue anglaise, a nettement refusé, en 1776, que l'on dégrade les saintes murailles de Westminster

Abbey en admettant des inscriptions en anglais. Et à cette époque, la langue de la correspondance — considérée même comme genre littéraire — étant plutôt le français.

Dans les situations où le français se voit en contact à la fois avec une autre langue et avec une variété locale de français, le comportement linguistique de la population peut se structurer de diverses façons. Pour bien comprendre ces structures, il faut prendre connaissance de quelques distinctions de base, pour découvrir les dichotomies diglossiques fondamentales.

En premier lieu, il faut faire la distinction entre langue parlée et langue écrite; ce n'est pas toujours la même langue qui remplit ces deux fonctions dans un milieu donné. En Corse, par exemple, l'une de ces langues est l'italien, tandis que l'autre est le français. A l'intérieur de la langue parlée, il faut faire d'autres distinctions. On peut utiliser une langue pour certaines fonctions — la langue de travail, par exemple, et une autre langue pour d'autres fonctions — comme langue de l'école. A l'intérieur de chacune de ces langues fonctionnelles, il y a d'autres distinctions à faire. On peut parler une variété de langue à l'école, par exemple, et une autre variété au foyer. Autrement dit, les besoins de communication orale d'un peuple peuvent se répartir entre diverses langues et divers dialectes; ou ils peuvent être remplis par une seule variété d'une seule langue. Mais, quelles que soient les fonctions de cette langue parlée, cela ne veut pas dire qu'elles sont les mêmes que pour la langue écrite. N'empêche que l'on peut imaginer, bien entendu, des situations où elles sont effectivement les mêmes — une variété d'une seule langue que l'on peut ou parler, ou écrire; et il peut y avoir peu de différence entre les deux, comme c'était le cas de l'élite en France depuis déjà quelques siècles. Toutefois, dans la plupart des pays, il y a non seulement distinction entre langue parlée et langue écrite, mais également distinction à l'intérieur de cette dernière. Dans plusieurs pays de la francophonie, on utilise une langue pour les textes de caractère officiel ou scientifique, et une autre langue pour le journalisme et la correspondance personnelle.

A l'intérieur de chacune de ces langues, il peut aussi y avoir des variétés, chacune avec sa fonction particulière — une variété populaire pour le théâtre et la poésie chantée et une autre variété pour les descriptions et les narrations. Comme nous l'avons vu, c'était la situation de certains pays durant le Moyen Age.

En somme, on peut avoir diglossie formelle, la langue parlée étant différente de la langue écrite; ou diglossie fonctionnelle, chaque langue possédant son ensemble de fonctions. Lorsque cette répartition fonctionnelle s'applique à la langue écrite, il peut y avoir diglossie littéraire.

La diglossie littéraire — la répartition fonctionnelle des langues écrites — date de l'antiquité. Au Moyen Age, c'était le genre littéraire et non la nationalité de l'auteur qui décidait de la langue que l'on devait utiliser. Les troubadours italiens utilisaient le français pour la poésie narrative et le provençal pour la poésie lyrique. Les Catalans tels que Vidal de Besalú pratiquaient la même diglossie — tout en évitant d'utiliser leur langue maternelle pour un genre qui ne lui convenait guère. Même le roi n'était pas à l'abri de cette convention diglossique. Alfonso de Castille, par exemple, écrit sa poésie lyrique non pas dans sa langue maternelle, le castillan, mais en portugais-gallicien car c'était la convention au nord de l'Espagne; au sud, l'arabe était réservé à ce genre.

On peut difficilement interpréter un milieu diglossique sans tenir compte de la répartition des langues. Dans un milieu de contact interlinguistique, la répartition des fonctions des deux langues est déterminée par deux ensembles de pression que ces langues exercent sur la communauté. Le peuple bilingue est victime non seulement de l'attraction et du statut relatif des deux langues à l'échelle mondiale, mais également de la puissance locale

des deux idiomes.

Pour une petite communauté, l'attraction des langues qui se manifeste à l'échelle nationale et internationale est parfois indirecte. La puissance internationale de l'anglais n'est pas directement perçue par l'ouvrier acadien. Mais il sait qu'il a affaire à une langue de prestige. A toutes ces attractions démographiques, économiques et culturelles, il faut donc ajouter ce qui les touche de près — la fonction de cette langue dans leur milieu, pour arriver à un calcul de pression linguistique. A l'échelle mondiale, on pourrait établir une corrélation si élevée entre l'édition du livre et le tirage des journaux que l'un des deux deviendrait superflu; par contre au niveau de la communauté, on ne peut pas exclure ainsi les indices puisqu'ils sont cumulatifs dans le calcul des pressions linguistiques.

Il peut y avoir, bien entendu, différents ordres de pression socio-linguistique. A l'intérieur de chacune des zones de contact, il y a un certain nombre de forces qui poussent un peuple à employer une langue plutôt que l'autre. Ces forces peuvent être d'ordre économique, administratif, culturel, politique, militaire, historique ou religieux.

(i) *Economique.* Connaître la langue de la majorité peut être une nécessité économique pour ceux qui parlent une langue minoritaire dans une communauté ethnique. Les parents étrangers peuvent même tenir à faire de la langue majoritaire la langue du foyer, s'efforçant ainsi d'empêcher que leurs enfants ne soient défavorisés au point de vue économique.

(ii) *Administratif.* Dans certaines régions, les employés de l'administration doivent connaître une seconde langue. Dans un pays bilingue, il peut être exigé que les fonctionnaires parlent couramment les langues officielles du pays.

(iii) *Culturel.* Dans certains pays, pour des raisons culturelles, il se peut qu'il soit indispensable à toute personne cultivée de parler couramment une ou plusieurs langues étrangères. Car la qualité et la quantité de publications disponibles dans ces langues constituent une force culturelle qu'une personne cultivée ne peut négliger.

(iv) *Politique.* Les langues étrangères peuvent être imposées par suite d'une domination politique, comme ce fut le cas pour certaines langues coloniales. Après de nombreuses années de domination, la langue étrangère coloniale peut prévaloir.

(v) *Militaire.* Le peuple bilingue qui s'engage dans les forces armées de son pays ou dans une armée étrangère peut se trouver placé dans des situations où il doit comprendre et parler la deuxième langue plus souvent qu'il ne le ferait ordinairement. L'occupation militaire a aussi pour résultat l'apprentissage d'une seconde langue soit par le peuple, soit par l'armée, soit par les deux à la fois.

(vi) *Historique.* Les langues qu'apprend le peuple bilingue et la connaissance qu'il doit en avoir ont pu être déterminées par des événements passés. Si la langue d'une minorité a été protégée par un traité, cela peut signifier que celle-ci peut exiger pour ses enfants le droit de recevoir leur enseignement dans leur propre langue.

(VII) *Religieux*. Il se peut qu'un peuple bilingue se mette à apprendre une langue simplement pour des motifs religieux.

En somme, on peut concevoir l'effet des fonctions linguistiques de deux langues sur un peuple bilingue comme l'accumulation de pressions démographiques, géographiques, culturelles, économiques et éducationnelles à divers niveaux mondiaux, nationaux et régionaux. Tout cela a son effet sur la façon d'utiliser les deux langues et même sur la façon de concevoir le milieu — adaptation qui constitue une acculturation conceptuelle.

Nous avons vu les différences entre niveaux et fonctions du bilinguisme individuel et du bilinguisme ethnique, c'est-à-dire celui de l'individu et celui d'un peuple. Il nous reste à traiter les niveaux et fonctions du bilinguisme institutionnel.

3. LE BILINGUISME INSTITUTIONNEL

Rappelons qu'il s'agit de bilinguisme impersonnel, d'un bilinguisme qui dépend nullement d'individus bilingues, mais plutôt de systèmes qui peuvent fonctionner même avec des unilingues.

Il s'agit ici de l'utilisation de deux langues à l'intérieur d'un système. L'élément du système n'est pas l'individu; c'est le poste. Ce poste peut être unilingue dans l'une des langues ou bilingue; ce n'est d'ailleurs qu'une modalité.

3.1 Niveaux du bilinguisme institutionnel

Le niveau de bilinguisme d'une institution peut se mesurer d'après le nombre et l'importance hiérarchique des postes, incluant les postes bilingues attribués à chacune des langues. Ce bilinguisme officiel peut être uniquement réceptif dans la mesure où l'organisme reçoit de l'information indifféramment dans les deux langues; il peut également être productif s'il émet des directives dans les deux langues. A l'intérieur de chaque service, et entre les divers services de l'institution, il peut exister un bilinguisme réciproque par lequel on répond dans la langue de l'énoncé écrit ou oral; ou au contraire l'institution peut fonctionner avec un bilinguisme non-réciproque, selon lequel le fonctionnaire tout en comprenant les deux langues est libre de répondre à un collègue dans l'une ou dans l'autre.

3.2 Fonctions du bilinguisme institutionnel

Pour ce qui est des fonctions du bilinguisme institutionnel, cela dépend dans chaque cas du statut juridique des deux populations que l'institution dessert. La langue de travail interne peut bien être uniquement celle d'une élite, tandis que ceux qui servent les masses le font dans une autre langue. Aux deux extrêmes — en haut de l'échelle et en bas, il peut donc y avoir deux unilinguismes — reliés par un bilinguisme de transmission — le bilinguisme vertical. C'est le bilinguisme du contremaître, du gérant, de l'étudiant, de l'adjoint à la haute direction.

Par contre, il peut y avoir un bilinguisme d'usage, bilinguisme horizontal, dans la

mesure où l'on recrute la masse des employés parmi les deux peuples tout en donnant à ces derniers droit à la langue dans le domaine du travail.

Le bilinguisme institutionnel décide de la fonction des langues à l'intérieur des organismes de la société — en particulier à l'intérieur de l'Etat bilingue selon l'un des deux principes de base — le principe de la personnalité et le principe de la territorialité. Le premier principe veut que l'institution s'adapte à la personne. L'individu a le droit de se faire servir dans celle des langues officielles qui lui convient. Par contre, selon le principe de territorialité, c'est l'individu qui s'adapte à l'institution dont la langue est celle du territoire. C'est le principe qui, par exemple, régit le bilinguisme suisse.

Bien que le principe de personnalité remonte loin dans le temps c'est le principe de territorialité qui a pris le dessus à la suite de la création d'Etats-Nations. Depuis la Renaissance, l'Etat dirige un nombre croissant des activités de l'individu, et il a même finit par en déterminer la langue dans la mesure où celle-ci est devenue la propriété de l'Etat-Nation qui, s'opposant à toute forme de bilinguisme, réclame l'allégeance de chacun de ses citoyens, non seulement à l'Etat comme institution, mais également à la langue officielle.

4. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE SUR LE BILINGUISME

Puisque ces trois types de bilinguisme, individuel, ethnique, et institutionnel, ne s'excluent pas mutuellement, ils peuvent exister au même endroit à divers niveaux selon leurs fonctions respectives. Ils peuvent coexister en complémentarité ou en conflit l'un avec l'autre. L'individu bilingue en tant que produit d'une ethnie bilingue est tout à fait indiqué pour le fonctionnement d'un type de bilinguisme institutionnel. Par contre, le droit individuel au bilinguisme à l'intérieur d'un bilinguisme institutionnel à base du principe de personnalité peut entrer en conflit avec le droit à la survivance ethnique. Car si l'individu peut choisir entre la langue dominante et une langue dominée appartenant à une ethnie économiquement et démographiquement faible, son utilisation de plus en plus fréquente de la première contribue, d'une génération à l'autre à l'affaiblissement progressif de la langue minoritaire et à sa disparition finale.

Comment donc peut-on déterminer la probabilité de survie d'une langue qui se trouve en contact avec une autre dans une situation donnée. On ne peut pas trouver la solution à l'intérieur d'une seule discipline. Puisque la langue touche chaque aspect de l'individu et de la société, la solution à ce problème comme celles des autres problèmes du bilinguisme se trouve dans un type de recherche multidisciplinaire possédant sa propre problématique.

Le concept du bilinguisme pose des problèmes fondamentaux d'identification et de délimitation dans chaque dimension du phénomène — dimensions psychologique, linguistique, sociolinguistique, socioculturel, démographique, politique, juridique, et administrative. Dans le domaine linguistique par exemple, on nous demande de faire des distinctions entre langue et dialecte, entre dialecte et idiolecte, entre idiolecte et discours, entre code et message, — problèmes rendus encore plus complexes par l'existence même de situations bilingues à l'intérieur desquelles peut fonctionner chacune des langues.

Comment donc les chercheurs comptent-ils faire pour décrire l'objet de leurs recherches? Quelques-uns ont divisé le phénomène en catégories, d'autres ont procédé par distinctions dichotomiques et certains ont tâché d'élaborer des échelles de différences.

Ceux qui ont procédé par catégorisation se sont basés ou sur la connaissance des langues, ou sur leurs fonctions. Du point de vue de la connaissance linguistique, on a utilisé des catégories telles que: bilinguisme complet, bilinguisme parfait, bilinguisme partiel, bilinguisme naissant, pour ne nommer que quelques termes d'usage courant. Du point de vue fonctionnel, on a utilisé des catégories telles que: bilinguisme scolaire, bilinguisme intégral, bilinguisme mitigé, bilinguisme officiel, et bien d'autres termes dénotant les fonctions des deux langues.

L'inconvénient de la catégorisation dans l'étude du bilinguisme réside dans le chevauchement de certaines catégories et dans l'impossibilité d'établir les limites entre elles. Il est impossible de dire objectivement, par exemple, à quel point une personne devient parfaitement bilingue; d'autre part, les catégories de bilinguisme mitigé et bilinguisme scolaire, par exemple, ne s'excluent pas mutuellement.

D'autres chercheurs ont procédé par dichotomie. C'est ainsi qu'on a opposé le bilinguisme stable au bilinguisme instable, le bilinguisme équilibré au non équilibré, le bilinguisme pur au bilinguisme hétérogène, le bilinguisme simultané au bilinguisme séquentiel, le bilinguisme régressif au bilinguisme progressif, et le bilinguisme mixte au bilinguisme parallèle, pour ne donner que quelques exemples.

La difficulté posée par l'étude du bilinguisme à base de dichotomie relève de la nature d'un phénomène qui se prête mal à de telles oppositions absolues. Un individu bilingue, par exemple, n'appartient pas exclusivement soit au type mixte soit au type parallèle. C'est que le bilinguisme se présente comme ensemble de variables qui se modifient mutuellement; chaque variable occupe un certain degré d'importance au sein de l'individu ou de la société. Cela a conduit certains chercheurs à étudier le phénomène en établissant des échelles pour les diverses dimensions.

Par ce moyen, on a pu établir des profils de compétence, d'utilisation, d'influence sémantique, de dominance linguistique, et ainsi de suite. La difficulté posée par l'élaboration d'échelles découle de la nécessité d'établir au préalable des unités normalisées. En règle générale, de telles unités n'ont jamais été établies; il est donc nécessaire d'élaborer des procédés valables de délimitation. La création de telles unités présuppose une compréhension de la nature du phénomène qui fait l'objet de notre étude, car c'est ainsi que l'on a établi les échelles que nous utilisons dans la vie quotidienne pour le temps, pour l'espace et pour l'énergie. On nous a donné des unités telles que les secondes, les millimètres, et les volts.

Bien que la création et la standardisation d'unités aient toujours posé des difficultés pratiques, la recherche fondamentale que nécessite une telle entreprise comporte parfois des avantages d'ordre théorique, puisque cela nous oblige à établir des mesures valides pour chaque dimension du phénomène. On peut prévoir des avantages analogues dans l'élaboration des mesures du bilinguisme. On a déjà essayé de mesurer le bilinguisme selon la fonction, la stabilité et la répartition des langues en contact, et cela par rapport avec l'origine, la localisation, et la dominance des groupes linguistiques. De telles dimensions touchent à la fois l'individu et la société.

Comme nous venons de le voir, l'élaboration des mesures présuppose la création d'unités. Dans la mesure du bilinguisme, cela devient difficile puisque de telles unités ne sont pas apparentes. Pour refléter les variables du bilinguisme, on est donc obligé de se satisfaire des mesures d'indices telles que la dominance, la compétence, et la régression. Or, il reste l'obligation d'établir la fidélité du rapport entre les indices et les variables. Car il faut toujours répondre à la question: Qu'est-ce que l'on peut déduire par la présence de tel ou tel trait?

Avant de pouvoir utiliser de telles unités comme mesures d'une dimension quelconque du bilinguisme, il est nécessaire que chaque indice fasse l'objet d'une validation. Cela pose trois problèmes fondamentaux. Premièrement, il est nécessaire de découvrir l'indice et de prouver son utilité. Par exemple, dans quelle mesure est-ce que la rapidité d'association verbale est un indice de dominance linguistique chez l'individu? Quelle sorte de données peut-on utiliser comme indice dans un endroit donné pour établir la proportion de bilinguisme d'un certain degré? Deuxièmement, il est parfois difficile d'obtenir des échantillons valables en largeur et en profondeur. En largeur on a pu utiliser, faute de mieux, des questionnaires comme mesure de connaissance linguistique. En profondeur on a utilisé des enregistrements de comportement comme mesure des fonctions linguistiques. Troisièmement, la statistique des unités de mesure pose nombre de problèmes. On a essayé de mesurer l'interférence linguistique en établissant dans divers specimens de textes le rapport entre les éléments de l'autre langue et leur occurrence dans le texte. On a également cherché à mesurer la dominance d'une langue à diverses époques de son histoire en établissant le pourcentage de mots d'emprunt à divers intervalles dans le temps. On a tenté l'élaboration d'autres mesures en s'inspirant des modèles provenant des divers secteurs de la statistique et de la théorie de l'information.

Ces problèmes de mesures et de description par échelles, par dichotomie ou par catégories touchent chacune des multiples dimensions du phénomène — dimensions psychologique, linguistique, sociale, culturelle, juridique, démographique, éducationnelle, et politique. L'analyse pose des problèmes qui sont tributaires de chacune des disciplines en cause. Dans chaque cas, il faut procéder par la délimitation des variables, la validation des indices, la sélection ou l'élaboration d'unités acceptables, et l'élaboration des techniques de mesure. En examinant les aspects psychologiques du bilinguisme enfantin, par exemple, il faut examiner les indices, les échantillons et les mesures utilisées dans les études de cas. Dans ce secteur de recherche, les enquêteurs ont fait usage surtout d'enregistrements, de questionnaires et parfois d'introspection. La plupart des études se bornent toutefois à une description du comportement linguistique du bilingue. Très peu ont essayé de faire une étude quantifiable du milieu linguistique, de tout ce que l'enfant en train de devenir bilingue voit et entend. Et personne jusqu'à présent n'a pu établir le rapport entre l'impression et l'expression dans le développement du bilinguisme enfantin. Deuxièmement, il est nécessaire d'étudier les indices, l'échantillonnage et les mesures utilisés dans les recherches touchant la capacité et la performance linguistique des bilingues. La plupart des mesures servant à l'étude de cette dimension psycholinguistique du bilinguisme ont été fondées sur des tests de diverses espèces — tests conventionnels, tests des automatismes linguistiques, tests chronométriques, tests de traduction rapide, de lecture orale, de détection lexicale, de lecture des noms de couleurs écrites en couleurs non correspondantes, et ainsi de suite.

Avant d'utiliser les résultats de tels tests, il faut d'abord établir dans quelle mesure chacun représente un indice fidèle de la capacité linguistique du bilingue. Par exemple, un test de traduction verbale mesure-t-il uniquement une connaissance du vocabulaire, uniquement la capacité de traduire, uniquement une facilité d'alternation entre les langues, ou est-ce que cela mesure ces trois automatismes, et jusqu'à quel point?

Pour ce qui est de la dimension linguistique du bilinguisme, il est nécessaire de pouvoir mesurer l'interférence et l'intégration de deux langues. Un des problèmes fondamentaux, à propos de la dimension linguistique du phénomène, c'est de pouvoir établir une distinction nette entre langue et discours, car il faut identifier chaque élément dans le discours du

bilingue pour pouvoir répartir ces éléments entre ses langues ou dialectes. On sait que le fait de l'utilisation d'un élément provenant de l'autre langue n'est pas nécessairement un indice d'interférence, surtout si cet élément a déjà été intégré dans la langue d'usage de l'individu.

Après avoir étudié la mesure dans laquelle le bilingue possède ces deux langues, il est nécessaire de découvrir à quelles fins il les utilise. Cette dimension sociolinguistique touche l'étude des fonctions langagières. Il y a plusieurs modèles d'usage permettant d'établir des configurations de dominance sociolinguistique, des profils du milieu bilingue, et d'autres mesures pour établir l'importance des fonctions linguistiques. Pour les données, on a surtout utilisé divers types de questionnaires. Toutefois, l'un des problèmes majeurs dans ce genre d'étude est de pouvoir assurer la validité des mesures et de prouver que ces mesures reflètent exactement la répartition de deux langues dans le comportement total de l'individu.

De l'individu, on peut passer aux aspects socio-culturels. Ici il faut considérer le groupe bilingue en tant que groupe. Le premier problème est d'isoler les traits de comportement de groupes bilingues que l'on peut distinguer des traits que possèdent les groupes unilingues avec lesquels il y a contact. Ce comportement peut être ou linguistique, ou non-linguistique; car il peut refléter l'attitude du groupe et ses préjugés aussi bien que ses valeurs et ses aspirations. La description de tels traits de comportement peut englober à la fois l'anecdote et la statistique. Pour mesurer l'attitude ethnique, on a élaboré divers types de tests directs ainsi que typiques des tests indirects à base de questionnaires et d'expériences, utilisant des enregistrements du comportement des divers groupes.

Avant d'entreprendre de telles études, il est fort souhaitable d'étudier d'abord le contexte démographique en consultant les diverses mesures de populations bilingues. Dans certains pays, cela représente un problème tactique de grande importance. Plusieurs pays maintiennent des études de statistiques linguistiques; mais ces études sont ou trop sommaires, ou difficiles à interpréter. D'abord, il y a le problème d'accumuler une énorme masse de données à base de l'utilisation de questionnaires restreints. Deuxièmement, il y a la difficulté de découvrir comment classifier des personnes comme étant bilingues uniquement à partir des données fournies par quelques questions simples. Il faut au préalable avoir établi quelles questions poser. Cela dépendra, bien entendu, de la signification que l'on peut donner, souvent arbitrairement, au mot *bilingue*. Sans passer par l'arbitraire de la définition, il est parfois plus profitable de traiter simplement de degrés de contact interlinguistique pour en établir des profils.

En étudiant ces diverses dimensions du bilinguisme, on se trouve en face d'ensembles de données qui relèvent normalement de diverses disciplines telles que la psychologie, la linguistique, la sociologie, l'anthropologie, et parfois des sciences politiques, du droit, et même des sciences de l'administration. Chaque discipline possède ses conventions et ses habitudes de catégorisation, ses méthodes pour la représentation de données et ses procédés pour arriver à l'élaboration d'une théorie.

Toutefois, pour mettre en marche des études globales sur le contact interlinguistique il faut des catégories communes, et des types de représentations analogues, afin de pouvoir décrire globalement les différences innées qui peuvent exister entre bilingues et unilingues, les différences entre divers types de bilinguisme, et la nature des rapports interpersonnels et inter-groupes entre bilingues et unilingues. Dans la recherche des mesures, il ne faut pas oublier que, en dernière analyse, toute mesure est arbitraire. Même les heures et les minutes qui contrôlent la vie quotidienne ne sont que des divisions arbitraires du temps; il n'empêche que l'on aura beaucoup de difficulté à s'en passer.

Comme il est prudent d'établir les différences globales avant de rentrer dans les détails,

il est utile d'établir un cadre de recherche en utilisant d'abord les mesures et les données démographiques fournies par les organismes à divers niveaux gouvernementaux.

5. L'ETUDE DU BILINGUISME CANADIEN

Avant la Révolution tranquille des années soixante, le mot "bilinguisme" figurait rarement dans les revues scientifiques canadiennes et même dans les journaux. Mais, depuis 1965, rare est la journée où l'on ne peut trouver dans les quotidiens un article sur quelques aspects de ce problème linguistique. Les séances publiques de la Commission d'enquête ont soulevé l'intérêt du public, tandis que son équipe de quelques centaines de chercheurs compilait des faits et élaborait des rapports de recherche. Enfin les commissaires, à la suite de nombreuses délibérations, ont fini par soumettre leur rapport officiel.

Les activités de la Commission ont engendré un véritable monceau de documents sur le bilinguisme — quelques centaines de mémoires venant de divers organismes du pays, plus de cent cinquante volumes de recherche et un rapport officiel en dix tomes.

Après toute cette recherche, en marge de tant de délibération, on aurait pu imaginer que tous les problèmes du bilinguisme au Canada seraient résolus. Mais il faut bien admettre que les conseillers du gouvernement n'ont pas pu répondre aux questions les plus simples en matière de bilinguisme; car il est évident que ce qui manquait, c'était la recherche de base. Or ce type de recherche se trouvait en dehors du mandat de la Commission.

On a donc demandé aux universités de faire leur quote-part. Certaines se sont effectivement penchées sur la formation des professeurs de seconde langue, en accord avec les associations d'éducateurs. D'autres ont commandité des séries de conférences pour informer le public sur les grands problèmes du bilinguisme. Mais aucune université n'a pu intégrer au départ l'étude de ces problèmes comme objectif majeur d'un de ses organismes, pour la simple raison que le travail de l'université se faisait à l'intérieur de compartiments disciplinaires — psychologie, sociologie, pédagogie, linguistique, droit, anthropologie, histoire et autres disciplines pour lesquelles le bilinguisme figurait uniquement comme question marginale.

C'est pourquoi l'Association canadienne des universités a eu l'idée de proposer la création, quelque part au Canada, d'un centre où l'étude scientifique du bilinguisme pourrait devenir la préoccupation principale. Puisque c'est le Canada français qui se trouve le plus touché par les problèmes des deux langues en contact, on a estimé qu'un tel centre aurait plus de possibilité de se développer dans une région francophone du Canada, en particulier dans des villes comme Montréal et Québec. L'existence à Québec d'un petit noyau de chercheurs qui s'intéressaient aux divers problèmes du bilinguisme fut l'un des facteurs qui ont influé sur la décision de proposer à l'Université Laval la création d'un tel centre en 1965. A la suite d'un octroi de démarrage de la Fondation Ford, le Conseil de l'Université créa, en janvier 1967, le Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Puisque ce centre était consacré à la recherche de base touchant un phénomène universel, il fallait que son caractère soit à la fois interdisciplinaire et international. Il a donc commencé à mettre sur pied un réseau de correspondants dans une quarantaine de pays. Il a également participé à l'organisation de colloques internationaux de spécialistes dans l'étude du bilinguisme, ainsi que de congrès de spécialistes nationaux et internationaux. Il a lui-même entrepris l'organisation d'un colloque, et de recueils spécialisés dont les titres

figurent dans la présente bibliographie.

Les chercheurs qui ont collaboré aux travaux du Centre dans le domaine des langues en contact se sont trouvés devant un phénomène complexe dont les contours ne sont pas clairs — phénomène qui touche une vaste population dans divers pays du monde. C'est un phénomène qui présente des problèmes de définition, de description et de documentation — des problèmes d'ordre politique, géographique, culturel, linguistique, psychologique, et pédagogique.

La définition scientifique du bilinguisme est bien différente de ce qu'imagine le grand public; on a étudié le phénomène non pas comme une qualité que l'on a ou que l'on n'a pas, mais plutôt comme une des multiples réalités relatives au comportement humain. De là découle la nécessité d'en déceler les variables, afin de pouvoir les étudier isolément et en rapport l'une avec l'autre.

Ces variables révèlent une énorme diversité de problèmes touchant les langues en contact — problèmes qui, assurément ont fait l'objet de multiples études dans diverses parties du monde sans pour autant s'inscrire sous le chef du bilinguisme, du multilinguisme ou de termes analogues. Un premier dépouillement et une tentative de classification bibliographique ayant fourni près de douze mille titres touchant les divers aspects du contact interlinguistique dans diverses parties du globe, on en vint à publier le premier volume d'une bibliographie internationale.

L'un des aspects du problème du contact des langues qui a attiré le plus l'attention du grand public, a été celui qui touche les questions politiques provenant de l'existence au monde de plus de langues que d'entités politiques; il doit donc nécessairement exister plusieurs pays comprenant plus d'une seule nationalité. L'importance de ce problème a intéressé non seulement les Nations Unies et d'autres organismes politiques, mais également des spécialistes de sciences politiques et sociales.

On s'est donc rendu compte qu'un certain nombre de facteurs d'ordre géographique, démographique, économique, idéologique et culturel sont décisifs dans la puissance, l'attraction et les pressions mutuelles des langues en contact. Ce sont de tels facteurs qui atténuent les options politiques des Etats plurilingues. Il y a toutefois deux facteurs fondamentaux qui, dans la nature des choses, sont toujours présents dans les situations de contact entre les peuples, à savoir, les différences culturelles et les différences linguistiques. Nous avons posé, en principe, la base d'une recherche fructueuse sur ces différences interlinguistiques et interculturelles qui devra se fonder, non pas sur les jugements de valeur venant de l'extérieur de la langue et de la culture, mais plutôt sur la quantification de tous les éléments qui constituent une culture et une langue. Nous avons donc essayé de mesurer les différences culturelles en tant que conceptualisation dans l'esprit des personnes appartenant à la même culture. Nous avons aussi tenté d'élaborer une méthodologie de mesure des différences interlinguistiques, non seulement en utilisant les éléments de la langue, mais également en faisant intervenir leurs diverses manifestations dans le discours. Cela a conduit à des analyses sémantiques et grammaticales faisant appel à l'algèbre des ensembles, tandis que pour la phonologie, on a utilisé plutôt une variété de mathématiques vectorielles.

Le degré de différence entre les cultures et les langues des peuples en contact peut déterminer non seulement leurs sorts économiques et politiques, mais également le sort et l'avenir de chacune des langues en contact. On a constaté que la nature et l'importance des emprunts dépendent des différences structurelles entre les deux langues. On a tenté de quantifier ces différences et d'en mesurer les affinités phonologiques. Ces tentatives se sont

faites d'abord selon les théories et les techniques de la linguistique; mais plus on se servait de ces techniques et de ces théories, moins elles nous semblaient valables. Il fallait donc établir nos propres techniques et distinctions afin de pouvoir forger des outils de recherche. On a pu, par exemple, établir une distinction quantitative entre emprunt et interférence.

En dernière analyse, l'interférence s'est révélée comme phénomène individuel, comme manifestation du bilinguisme de l'individu, touchant toute la gamme du comportement personnel, allant de la phonétique jusqu'à la culture littéraire. Par contre, les variations socialisées de l'usage ont du être étudiées en fonction de la diglossie. Il fallait donc établir, pour la société, des systèmes analytiques et quantitatifs qui soient différents de ceux qui étaient destinés à l'analyse du comportement de l'individu. Ce comportement varie dans la mesure où l'individu bilingue identifie ou confond les éléments des deux langues.

Cette variation dans le comportement interlinguistique est observable chez l'enfant qui devient bilingue au moment où il commence à parler. Il existe malheureusement très peu d'études sur ce phénomène, mais on a du admettre la distinction entre le bilinguisme naturel et l'enseignement précoce des langues. On a tenté d'expliquer cette différence de diverses façons, y compris à partir des théories neurologiques émises à la suite de nombreuses observations notées à l'Institut neurologique de Montréal. L'apprentissage linguistique de l'enfant dans un contexte de bilinguisme naturel a soulevé l'intérêt de spécialistes de plusieurs disciplines; il a même été l'objet de colloques, de congrès et de débats internationaux. Un des points du débat qui a engendré les discussions les plus animées est l'effet du bilinguisme précoce sur l'intelligence et sur l'acquisition des matières scolaires. Les expériences psychologiques menées à Montréal pendant une dizaine d'années ont tendance à contredire l'effet nocif du bilinguisme scolaire en présence de certaines conditions particulières.

La question n'a pas pu se régler à l'intérieur de l'école, car tous les facteurs psychologiques, linguistiques, sociaux et politiques que nous venons de signaler touchent directement ou indirectement le bilinguisme scolaire, ainsi que les divers types d'éducation bilingue. Ils ont donc dû figurer à l'intérieur d'une typologie générale de l'éducation bilingue.

C'est à l'intérieur de ce cadre que l'on a pu constater que les succès et les faillites de l'éducation bilingue ne dépendent pas exclusivement de l'école; ils dépendent surtout du rapport entre le contexte social, le type d'éducation bilingue et la politique linguistique. Cette politique pourrait avoir divers objectifs, par exemple la francisation précoce des jeunes Montréalais anglophones et unilingues. Cela donnera une toute autre équation que celle établie par le désir de maintenir le bilinguisme scolaire d'une population provenant de souches linguistiques différentes. On a constaté que celle-ci sera encore différente de la scolarisation dans une langue nationale moribonde d'une population unilingue habitant une région également monolingue — ou encore, d'une population d'immigrants désireux de faire préparer leurs enfants le plus tôt possible à l'intégration dans le système scolaire de leur pays d'adoption.

La contradiction apparente des résultats de ces diverses expériences a fait l'objet, à Toronto, d'un colloque dont le but était un échange de vue sur l'éducation bilingue. Ce colloque a mis en relief une diversité de situations et de formules et a démontré la nécessité d'établir un inventaire simple de formules possibles. Car, même si l'éducation bilingue n'est pas désirable, elle est parfois nécessaire — voire indispensable. Notre époque n'est pas la première à s'en rendre compte, et c'est pourquoi les chercheurs du Centre international de recherche sur le bilinguisme ont aussi tenté d'établir une perspective historique de

l'éducation bilingue qui, avec l'administration publique, a constitué une des formules de co-existence pour les peuples en contact. La lutte pour la survivance d'une langue par des moyens scolaires s'est surtout livrée sur le champ juridique. Des minorités qui n'ont pas le contrôle de leur propres écoles constituent pour la majorité dominante des problèmes non seulement linguistiques et scolaires, mais des dilemmes d'ordre juridique et social.

Il est donc évident, que les études portant sur le bilinguisme au Canada ne se bornent pas aux enquêtes linguistiques et scolaires. Elles touchent également l'histoire, la démographie, les sciences politiques, le droit, les sciences administratives, l'éducation, les sciences économiques, la sociologie, la psychologie, la linguistique, les études ethniques, l'anthropologie culturelle, et la géographie. C'est donc sous de telles rubriques que nous devons classifier ces travaux. Il est évident que tout ce qui a été publié sur le bilinguisme canadien n'a pas la même valeur pour tous les chercheurs dans tout les domaines. Toutefois, il est possible, au point de vue épistémologique, de diviser ces travaux en quatre catégories, selon la validité scientifique des renseignements. A l'intérieur de chaque rubrique on a donc cru bon de séparer les documents, les études et les reportages.

CHAPITRE I

LES ETUDES HISTORIQUES

Introduction

1.1 Francophones et anglophones

1.2 Les autres groupes ethniques

1.3 La question scolaire

1.4 L'enseignement de l'histoire

CHAPITRE I

LES ETUDES HISTORIQUES

Introduction

Bien que les premiers balbutiements du bilinguisme canadien, comme l'a fait remarquer Marcel Trudel, remontent au milieu du XVI[e] siècle, lorsque Jacques-Cartier prit contact avec les indigènes le long du Saint-Laurent, le bilinguisme qui nous concerne ici a ses origines dans les contacts et les conflits entre la France et l'Angleterre en Amérique du Nord.

C'est surtout après la capitulation et le Traité de 1763 qui ont suivi la conquête que les problèmes du bilinguisme commencent à se manifester. Les usages explicitement garantis par les Actes de cession impliquaient l'utilisation du français. Toutefois la Proclamation royale du 7 octobre 1963 évinça les lois françaises et, par conséquent, élimina des tribunaux les juges, les avocats, les greffiers et l'ensemble du personnel juridique de langue française. Mais en pratique, la coutume s'établit de rédiger des procédures en français.

On sait que l'Acte de Québec de 1774 renversa la politique précédente en permettant aux francophones de vivre sous des lois françaises. A partir de cette date, une série d'ordonnances spécifie l'utilisation du français dans les cours civiles. La Constitution de 1791 confirmait la politique de l'Acte de Québec. Le Premier ministre britannique Pitt a voulu créer un Etat français en faisant du Bas-Canada une entité séparée, avec ses coutumes, sa législation et son parlement.

Le bilinguisme judiciaire et politique a subsisté jusque dans les années 1840. Mais le projet d'union des deux provinces a eu des implications linguistiques pour le français. Le 27 mars 1839, la Chambre du Haut-Canada adopta une résolution voulant que la langue anglaise soit la seule langue en usage dans les débats de la législature, devant les tribunaux et dans tous les autres domaines publics. Mais après une dizaine d'années de lutte à l'intérieur du Canada uni, le groupe francophone a fini par avoir gain de cause. Le 8 janvier 1849, Lord Elgin annonça que le Parlement impérial à Londres avait abrogé l'article 41 par lequel le Parlement impérial en 1841 s'était départi de sa tolérance usuelle envers la langue française; à la suite de cette abrogation, le bilinguisme a été officiellement reconnu. A l'exception de cette courte période, on peut constater que le français et l'anglais ont été officiellement sur le même pied. Et ce statut des deux langues officielles a été confirmé par la Charte de 1867 et par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique qui créa la Confédération canadienne. A l'intérieur de cet Acte, on sait que c'est l'article 133 qui traite directement de la langue

française, tandis que l'article 93 ne délimite la juridiction des provinces qu'en matière d'instructions sauvegardant les droits et privilèges possédés par les provinces avant 1867.

En étudiant l'histoire du bilinguisme au Canada, il faut toutefois établir la distinction entre le bilinguisme officiel et le bilinguisme d'usage. Lors de la Conquête en 1760, les habitants de la Nouvelle-France ne parlaient que le français. Après la Conquête, cette population de 60,000 habitants a conservé le français de l'époque, mais un nombre de plus en plus considérable apprenait également l'anglais. Pendant longtemps, ce bilinguisme a été fonction du degré de scolarisation étant donné que, pour plusieurs, l'anglais s'apprenait uniquement à l'école. Cette population s'est caractérisée par un très haut degré d'ethnicité, car elle partageait la même religion, les mêmes coutumes, les mêmes origines et la même culture. Tout cela a fait que l'isolement, le manque de contact avec une masse anglophone et la croissance rapide de la population ont assuré la survivance et l'épanouissement de la langue française en Amérique du Nord.

Mais la révolution industrielle a énormément changé le statut économique et démographique du français en Amérique. L'urbanisation précoce du Canada français par des populations anglophones a créé des noyaux d'assimilation linguistique à une époque où la population francophone, isolée entièrement de la France, tendait à envoyer ses fils dans les villes. A partir de ce moment, l'immigration agricole vers l'industrie anglophone n'a cessé de s'accélérer. L'occupation et la colonisation du reste du Canada par une population anglophone, l'essor démographique, politique et économique des Etats-Unis, ont fini par incorporer la population française à une Amérique du Nord essentiellement anglophone à l'époque même du déclin du français comme langue internationale.

Une étude historique du bilinguisme canadien ne peut pas faire abstraction de l'évolution continuelle dans laquelle se déroule le conflit des langues. L'erreur capitale qu'on a tendance à commettre dans l'étude diachronique du bilinguisme, c'est d'appliquer au passé le système de valeurs du présent. On a tendance à oublier que, à l'époque de la Conquête, le nationalisme linguistique n'avait pas encore vu le jour, car ce fut une création du dix-neuvième siècle. A l'époque, les rois Bourbons ne s'adressèrent point au peuple français, mais plutôt aux peuples de la Bretagne, de la Bourgogne, du Languedoc, de la Picardie et des autres régions et duchés sous leur juridiction. La fidélité d'un peuple ne débordait guère une petite région essentiellement agricole. En dehors de cette région, les peuples et leur allégeance furent liés à l'Eglise universelle.

La signification du mot *nation*, venant du latin *nasci*, (être né) s'appliquait au peuple né dans la même région et partageant les mêmes ancêtres. Mais le nationalisme, qui a incité la création de l'Etat-nation, a transformé l'amour du pays en dévouement total à la patrie et à son gouvernement. La lutte entre ces Etats-nations, à l'occasion des conflits de frontières, des révolutions et des idéologies, est devenue l'histoire de l'Europe moderne, qui a marqué non seulement l'Europe, mais également l'Amérique et, tout particulièrement, le Canada.

Le nationalisme moderne n'est donc qu'une création des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Il a eu pour effet l'emboîtement des individus dans des catégories arbitraires, pour dominer leur allégeance et leurs passions par le truchement de la scolarisation et la propagande, en forgeant des clichés de comportement individuel. Le type de comportement le plus profond qui constitue la langue a été l'objet tout à fait spécial de ce nationalisme.

L'idée d'allégeance linguistique ne date que du dix-neuvième siècle; elle fait partie de cet ensemble de sentiments de groupe qui avait engendré le romantisme dont la forme militante s'est exprimée par le nationalisme politique de l'époque. Par contre, au XVIII^{e} siècle, à l'époque de la Conquête, même durant les périodes les plus intenses de guerre entre

la France et l'Angleterre, on n'a rien vu de mal à ce que Horace Walpole écrive en français, et qu'un autre écrivain anglais, Boswell, se rende en Hollande pour perfectionner son français tout en étudiant le droit. En 1784, il n'a pas paru anormal que l'Anglais Beckford écrive en français. Par contre, au XIX[e] siècle, l'utilisation de cette même langue par l'écrivain Oscar Wilde a causé scandale en Angleterre.

C'est que, dans l'intervalle, les Romantiques avaient découvert, dans la langue nationale, une âme. Cette âme appartenait à la nation, de sorte que l'on a fini par identifier l'amour de la langue à l'amour du pays. Dès lors la vie interne du citoyen était infailliblement rattachée à la langue nationale. Il manifestait son amour de la langue en l'utilisant. Il contribuait ainsi à la culture de la nation puisque c'est elle seule qui contenait l'âme du peuple.

L'extension en Europe de cette idée de nationalisme linguistique a fini par dégrader le français, dans l'espace d'une génération. Ainsi, à la fin du siècle, le français avait déjà perdu sa place comme langue la plus importante en dehors de la France. C'est que la liaison entre langue et nationalisme avait placé les élites francophones de l'Europe dans une position impossible. Continuer à consacrer à la langue française leurs pensées les plus nobles serait trahir leur patrie à l'époque même où elle luttait contre l'impérialisme napoléonien. Puisque le sort de la langue était maintenant lié à celui de la nation, son prestige culturel a suivi la croissance du pouvoir national, non seulement à la suite des guerres, mais — ce qui est devenu plus important — par l'industrie et le commerce mondiaux, qui ont fini par engendrer l'alphabétisation des masses et la scolarisation universelle. C'est dans ce contexte que se place la lutte des langues au Canada.

A l'époque de la Conquête, la langue internationale la plus importante fut, non pas l'anglais, mais le français. Et cela explique pourquoi les gouverneurs et l'élite britannique au Canada à cette époque, fiers de pouvoir parler une langue de prestige, ne trouvaient rien d'anormal à ce que le français continue à se parler au Canada. Car à cette époque, les sentiments de fidélité et d'allégeance étaient réservés non pas à la langue, mais plutôt à la religion. On a voulu plutôt convertir la population francophone à la religion protestante et, au début du XIX[e] siècle, on a cru que cela serait possible par l'enseignement de l'anglais dans les écoles. Et pour ce faire, on a créé des écoles gratuites, de langue anglaise, pour toute la population. Il a fallu créer dans les villes des écoles anglophones pour empêcher les enfants francophones de fréquenter l'école protestante. Il y a eu tout de même une réaction pour encourager la scolarisation en français puisqu'on considérait la langue comme gardienne de la foi. Tout cela s'est déroulé toutefois dans un contexte démographique. Le chercheur dans ce secteur est porté à oublier le fait que, à l'époque de la conquête britannique de l'Amérique du Nord, le français fut démographiquement majoritaire et en Europe et au Canada. Mais puisque les études démographiques relèvent d'une autre discipline, elles feront l'objet du prochain chapitre.

1.1 Francophones et anglophones

Documents

Gerald M. Craig (ed.). *Lord Durham's Report.* (Edited and with an Introduction by Gerald M. Craig). Toronto: McClelland & Stewart, 1963.

P.W. Waite (ed.). *The Confederation Debates in the Province of Canada, 1865.* (Edited and with an introduction by P.B. Waite). (The Carleton Library 2). Toronto: McClelland & Stewart, 1964.

O.D. Skelton. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier.* (Edited and with an introduction by David M.L. Farr). (The Carleton Library 21). Toronto: McClelland & Stewart, 1965.

John George Lambton. Le Rapport Durham. *Histoire des Canadas.* Rosario Bilodeau, Robert Comeau, André Gosselin, Denise Julien (éd.). Montréal: Editions Hurtubise, HMH, Ltée 1971, pp. 347-74.

Etudes

Boucher de la Bruère. *Le Canada sous la domination anglaise.* Saint-Hyacinthe: Lussier & Frères, 1863.

Frédéric Gerbie. *Le Canada et l'émigration française.* Québec: Ch. Darveau, 1884. Paris: Challamel, 1885.

Henri Bourassa. *Religion, langue, nationalité.* Montréal: Imprimerie du Devoir, 1910.

Anonyme. La question bilingue ontarienne. *L'Action canadienne-française*, 2, 1918, pp. 176-192; 230-240.

Jean Charlemagne Bracq. The Evolution of French Canada. *Education in Canada.* New York: Macmillan, 1924, pp. 277-314.

Emile Bruchési. Le bilinguisme dans le Québec. *L'Action canadienne-française*, 14, 1925, p. 419.

Lionel Groulx. Le bilinguisme au Canada avant 1867. *L'Action canadienne-française*, 13, 1925, pp. 4-23.

Georges Vattier. *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925).* Paris: H. Champion, 1928.

Benjamin Sulte. *Situation de la langue française au Canada.* Ottawa: Public Archives of Canada, 2, 2, 1932.

Georges Langlois. *Histoire de la population canadienne-française.* Montréal: A. Lévesque, 1934-35.

Antoine Bernard. *Histoire de la survivance acadienne (1755-1935).* Montréal: Clercs de Saint-Viateur, 1935.

Arthur Maheu. *Pourquoi nous sommes divisés.* Montréal: Beauchemin, 1943.

—— *What keeps us apart.* Montréal: Editions des Bois-Francs, 1943.

Antoine Bernard. *L'Acadie vivante, histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours.* Montréal: Editions du Devoir, 1945.

Wilfrid Borgy. French Canada. *The French Review*, 20, 1947, pp. 277-83.

J.E. Comeau. *Le français dans la Nouvelle-Ecosse de 1925 à nos jours.* Thèse de doctorat inédité, Université de Montréal, 1949.

Jean-Charles Falardeau. *French Canada Past and Present.* Québec: Université Laval, 1951.

Michel Brunet. *Canadians et Canadiens.* Montréal: Fides, 1955.

Jean Bruchési. Le fait français au Canada. *Chronique sociale de France*, 5, 1957, pp. 403-11.

Jean Désy. L'histoire anime le Canada français. *Les Cahiers de l'Ouest*, 20, 1957.

Anonyme. *La présence anglaise et les Canadiens.* Montréal: Beauchemin, 1958.

R. Charbonneau. Cinquante ans de vie franco-ontarienne. *Relations*, 232, 1960, pp. 97-7.

Mason Wade. *Les Canadiens français de 1760 à nos jours.* Montréal: Le Cercle du livre de France, 1963.

Chester New. *Lord Durham's Mission to Canada.* (Edited and with an introduction by H.W. McCready). (The Carleton Library, 8). Toronto: McClelland & Stewart, 1963.

J.W. Dafoe. *Laurier: A Study in Canadian Politics.* (With an introduction by Murray S. Donnelly). (The Carleton Library). Toronto: McClelland & Stewart, 1963.

Jean-Charles Bonenfant. *Les canadiens-français et la naissance de la confédération.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

J. Heward. *History of bilingualism and biculturalism in the Canadian Public Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. *General Introduction. The Official Languages.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Richard J. Ossenberg. *The Conquest Revisted: Another Look at Canadian Dualism.* Calgary: University of Calgary, 1967.

K.A. MacKirdy, J.S. Moir & Y.F. Zoltavany. *Changing Perspectives in Canadian History: Selected Problems.* Don Mills: J.M. Dent & Sons (Canada) Ltd., 1967.

Richard Arès. *Dossier sur le pacte fédératif de 1867.* (Nouvelle édition). Montréal: 1967.

Manson Wade (ed.). *Canadian Dualism: Studies of French-English Relations.* Montreal: Editions Bellarmin, 1967.

Barry Thompson. *The evolution of an English-speaking community in rural French Canada, 1820-1867.* Montreal: McGill University, M.A. Thesis, 1967.

B. Gallant. *English and French Canadians in the armed forces: an historical study.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Harold-C. Forbell. *Armed forces historical study: Navy - Army - Air Force.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Group Resources Consultant Service. *Maillardville French Canadians.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Ramsay Cook. *Provincial Autonomy, Minority Rights and the Compact Theory 1867-1921.* (Studies of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Vol. 4). Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

F.W. Gibson. *Cabinet Formation and Bicultural Relations.* (Studies of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Vol. 6). Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

J. Levitt (ed.). *Henri Bourassa on Imperialism and Biculturalism: 1900-1918.* Toronto: Copp Clark, 1970.

Jean Hamelin. *La dimension historique du problème linguistique.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Donald G. Cartwright. *French-Canadian Colonization in Eastern Ontario: Process and Pattern.* London: University of Western Ontario, 1973.

Félix-Antoine Savard. (Résumé). Histoire et identité nationale. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 23-24.

Reportages

Claude Ryan. Aux origines de la Confédération. *Le Devoir,* 2 juillet 1969.

Monique Duval. Des objets divers évoquent à leur façon des brides de notre histoire. *Le Soleil,* 14 juillet 1969.

Fernando Lemieux. Le "fait français" perce à travers nos lois. *Le Soleil,* 20 novembre 1969.

Gilles Plante. L'humanisme peut aussi être québécois. *Le Devoir,* 1 décembre 1969.

Monique Duval. Création d'un centre de recherche sur l'histoire de l'Amérique française. *Le Soleil,* 14 janvier 1970.

—— Cinq cents ans d'histoire de la Côte Nord. *Le Soleil,* 9 décembre 1971.

—— Enquête d'un an et demi sur la situation du français au Québec. *Le Soleil,* 16 février 1971.

Groupe d'étude sur le bilinguisme. Historique des programmes de bilinguisme à Ottawa. *Le Devoir,* 18 octobre 1972.

Richard Brancon. La correspondance de Mme Bégon révèle plusieurs faits intéressants sur la vie de la société québécoise avant la perte de la colonie. *Le Soleil*, 3 janvier 1972.

Mario Filion. Pendant 217 jours, Montréal a été une ville américaine. *Le Soleil*, 13 décembre 1975.

Monique Duval. Les trois premiers intendants. *Le Soleil*, 14 janvier 1976.

Claude Paulette. Une amérique française. *Le Soleil*, 3 juillet 1976.

Monique Duval. L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 14 juillet 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 28 juillet 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 4 août 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 18 août 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 25 août 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 1 septembre 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 15 septembre 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 22 septembre 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 3 novembre 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 10 novembre 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 17 novembre 1976.

—— L'histoire de Québec par ses rues. *Le Soleil*, 24 novembre 1976.

1.2 Les autres groupes ethniques

Etudes

A.P. Reid. The mixed or "Half-Breed" Races of Northwestern Canada. *Journal of the Anthropological Institute*, 4, 1875, pp. 45-52.

Nicholas Flood Davin. *The Driskman in Canada*. London: S. Law, Marston and Co., 1877.

E.J.E. Swayne. *The East Indian in Canada*. Ottawa: Canadian Club of Ottawa, 1903-1909.

Norman MacDonald. *Canada, 1763-1841: Immigration and Settlement.* New York: Longman's Green, 1939.

K. Norel. *Hollanders in Canada.* Meppel: A. Roelofs van Goor, 1952.

Frederick Thomas Rosser. *The Welsh Settlement in Upper Canada.* London: Lawson Memorial Library, University of Western Ontario, 1954.

E.K. Francis. *In Search of Utopia, The Mennonites in Manitoba.* Glencoe, Ill.: The Free Press of Glencoe, 1955.

Arthur A. Chiel. *Jewish Experiences in early Manitoba.* Winnipeg: Jewish Publications, 1955.

Raymond Arthur Davis. *Printed Jewish Canadiana, 1685-1900.* Montreal: L. Davies, 1955.

Bruce Braden Peel. *A Bibliography of the Prairie Provinces to 1953.* Toronto: University of Toronto Press, 1956.

Victor Turek. *Polonica Canadiana.* Toronto: Polish Alliance Press, 1958.

Paul Santha. *Three Generations, 1901-1957; The Hungarian Colony at Stockholm, Saskatchewan, Canada.* Stockholm, Canada: 1959.

David T.H. Lee (ed.). *The History of Chinese in Canada.* Victoria: Victoria Chinese Benevolent Association and Chinese Public School, 1960.

Arthur Abraham Chiel. *The Jews in Manitoba; a social History.* Toronto: University of Toronto Press, 1961.

Victor Turek (ed.). *The Polish-Language Press in Canada: Its History and a Bibliographical List.* Toronto: Polish Alliance Press, 1962.

Marcel Trudel. *Les premiers balbutiements du bilinguisme.* Discours du président, extrait de la Société Historique du Canada. Rapport 1964 de l'Assemblée annuelle tenue à Charlottetown.

André Lajoie-Robichaud. *Politiques et attitudes à l'égard de l'immigration depuis la confédération au Québec.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

H. Potter & Derek Hill. *Negro settlement in Canada, 1628-1965: a survey.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

M.S. Donnelly. *Ethnic participation in municipal government - Winnipeg, St. Boniface and the metropolitan corporation of greater Winnipeg.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Jacques Henripin. *Etude démographique des groupes ethniques et linguistiques du Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

1.3 La question scolaire

Etudes

Frederick Coate Wade. *The Manitoba School Question.* Winnipeg: Manitoba Institution for the Deaf and Dumb, 1895.

Charles Bruce Sissons. *Bilingual Schools in Canada.* Toronto: Dent & Sons, 1917.

R.F. Phalen. The Past Teaching of Scotch and Irish Boys in Canada. *L'Action canadienne-française*, 2, 1918, pp. 44-48.

Toronto Department of Education. *Report of the Committee appointed to enquire into the condition of the schools attended by French-speaking pupils.* Toronto: Department of Education, 1927.

W. Scott. *Synopsis of the Manitoba School Case: with Appendix of Explanatory Documents.* Ottawa: Public Archives of Canada, 2, 2, 1932.

Oliver Mowat. *The Separate Schools.* Ottawa: Public Archives of Canada, 2, 2, 1932.

Public Archives of Canada (ed.). *La crise scolaire dans l'Ontario.* Ottawa: Public Archives of Canada, 2, 2, 1932.

—— *Manitoba School Case of 1894.* Ottawa: Public Archives of Canada, 2, 2, 1932.

—— *The Public Schools in the French Districts.* Ottawa: Public Archives of Canada, 2, 2, 1932.

D.S. Woods. *Education in Manitoba, part I, preliminary report.* Winnipeg, Manitoba: Economic Survey Board, 1938.

—— *Education in Manitoba, part II, preliminary report.* Winnipeg, Manitoba: Economic Survey Board, 1938.

W.L. Morton. *Manitoba Schools and Canadian Nationality 1890-1923.* Canadian History Association, 1951.

B.N. Bilash. *Bilingual Public Schools in Manitoba, 1897-1916.* Manitoba, M.Ed., Thesis, 1960.

Thomas Wilson. *An history of the English Catholic Schools in Quebec.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Roland Soucie. *Evolution scolaire dans trois communautés acadiennes de la province du Nouveau-Brunswick.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Robin S. Harris. *The education system of Ontario.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

D. Monroe & G. Rocher. *Evolution de l'éducation au Québec*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

George A. Rawlyk. *Acadian education in Nova Scotia*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Pierre E. Leblanc. *L'enseignement français au Manitoba, 1916-1968*. Thèse de maîtrise. Université d'Ottawa, département d'histoire, 1968.

H. Adams. *The Education of Canadians, 1800-1867; the roots of separatism*. Montréal: Harvest House, 1968.

L. Clark (ed.). *The Manitoba School Question: Majority Rule or Minority Rights?* Toronto: Copp Clark, 1968.

André Godbout. *Les Francophones du Haut-Canada et leurs écoles avant l'Acte d'Union*. Ottawa: Thèse de doctorat, Faculté d'éducation, Université d'Ottawa, 1969.

George A. Rawlyk & Ruth Hafter. *Acadian Education in Nova Scotia: An Historical Survey to 1965*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

André Godbout. *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario*. Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa, 1972.

Reportages

O.-J. Desaulniers. Le centenaire du Conseil de l'Instruction publique. *Action catholique*, 4 mars 1960.

L. Brault. Bref exposé de l'enseignement bilingue au XX^e^ siècle dans l'Ontario et les autres provinces. *Le Droit*, 1966.

Raymond Paradis. La grande pitié de l'instituteur laïque au XIX^e^ siècle. *Dimanche-Matin*, 23 novembre 1975.

1.4 L'enseignement de l'histoire

Etudes

Marcel Trudel & Geneviève Jain. *Etude de la conception de l'histoire canadienne*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

—— *Canadian History Textbooks: A Comparative Study*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

Reportages

Thomas Moore. English, French views of history show wide gaps. *Montreal Star*, February 5, 1970.

Donat Valois. Le séparatisme provient des manuels d'histoire. *L'Action*, 5 février 1970.

—— Seuls les élèves anglophones pouvaient apprendre ce qu'avait été la révolution tranquille. *L'Action*, 5 février 1970.

O. Arteau. A propos du "fameux" manuel unique. *L'Action*, 9 février 1970.

CHAPITRE 2

LA DEMOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Introduction

2.1 Répartition des francophones et anglophones

2.2 Les populations scolaires

CHAPITRE 2

LA DEMOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Introduction

La recherche démographique dans le domaine du bilinguisme canadien comprend des descriptions diachroniques et synchroniques de la population canadienne selon la langue. Avant d'entreprendre de telles études, il faut prendre un certain nombre de précautions statistiques. Premièrement, il faut se poser la question suivante: on compte quoi comme quoi? Deuxièmement, il faut s'assurer que les unités sont comparables dans le temps et dans l'espace. On sait bien que la signification des termes *canadiens*, *français*, *anglais* et *canadiens-français* ont changé continuellement au cours de l'histoire, comme l'a bien prouvé la thèse de John Hare. On sait également que les individus portant la même étiquette linguistique sont loin d'être semblables dans leur comportement langagier. Par exemple, peut-on compter comme unité identique l'unilingue francophone du Lac St-Jean au Québec et le bilingue francophone de Maillardville en Colombie Britannique?

Pour entreprendre des études démographiques sur le bilinguisme, il faut fonder son étude sur certains postulats. D'abord, il faut organiser l'étude de façon à permettre de décider sans équivoque si une personne fait partie d'une population donnée. Il faut pouvoir établir à un moment donné le nombre de personnes appartenant à tel ou tel groupe, le rythme de croissance ou de décroissance, et le pourcentage des membres du groupe possédant tel ou tel trait. Bien qu'il soit possible d'entreprendre des sondages, étant donné le coût élevé de telles recherches, les sources principales des données démographiques ont été d'origine publique, à savoir les données provenant des recensements et des registres publics.

On peut aussi arriver à certaines conclusions démographiques par des procédés indirects, par la décomposition d'éléments mutuellement exclusifs tels que l'âge, la scolarisation, la fertilité, le sexe et l'âge. L'important, c'est de tout compter en évitant de compter deux fois la même chose. Si pour un certain élément de la population il y a plus d'un seul moyen de perdre des gains, il faut s'assurer qu'on les a tous pris en considération. En somme, le chemin démographique est une méthode parsemée de pièges; on peut les éviter uniquement en mettant plus de rigueur dans nos recherches.

Comme point de départ, il faut étudier d'un oeil critique les données publiques qu'on est obligé d'utiliser dans la recherche. Les données linguistiques fournies par le recensement canadien ne fournissent guère au démographe du bilinguisme tous les renseignements qu'il aura besoin. Il faut toutefois admettre que ce n'est pas mieux dans les autres parties du

globe, et en comparaison avec d'autres pays qui ne font pas figurer de questions linguistiques au recensement, on est assez bien servi. Etant donné qu'il y a eu au moins une question linguistique ou para-linguistique dans les questionnaires de recensement depuis 1871, cela permet la planification d'études diachroniques du bilinguisme canadien.

Pour entreprendre une étude diachronique valable, il faut remonter aux origines des populations anglophones et francophones au Canada. Pour ce qui est de la population francophone, il est maintenant possible d'établir l'histoire d'une colonisation bien planifiée et à vocation transcontinentale. Si elle a perdu cette vocation pour en choisir une autre, la recherche démographique peut en déceler les causes. L'industrialisation et l'urbanisation qui ont mis fin à l'expansion agricole de la population francophone ont engendré la polarisation des deux groupes linguistiques.

On sait que la population francophone s'est répartie à travers le Canada à partir de deux foyers colonisés directement de France durant le XVII[e] et le XVIII[e] siècles. Le premier, à partir de paroisses situées dans la région du Bas St-Laurent, est devenu le foyer central du français en Amérique du Nord. Le second, établi dans la région atlantique du Canada, n'a pas eu la même vocation étant donné la déportation forcée de la partie la plus importante de sa population, déportation qui eut lieu de 1755 à 1760.

Au début du XIX[e] siècle, la population francophone du long du St-Laurent avait déjà atteint les limites d'une colonisation rentable et a dû entreprendre une expansion dans une autre direction. Ce ne fut pas vers le nord comme on l'aurait pu imaginer, mais plutôt vers l'ouest, les seigneuries de l'est étant déjà entre les mains de grands propriétaires anglophones.

Vers le milieu du XIX[e] siècle, le manque de terres labourables et une diminution dans la productivité agricole ont été deux des facteurs qui ont forcé la jeune génération à quitter la paroisse. Ni la forêt ni la ville n'ont pu absorber cette population. Car le commerce du bois ne battait pas son plein et l'industrialisation de Montréal n'était pas encore assez évoluée. Cette population a donc opté pour des emplois dans l'industrie textile de la Nouvelle Angleterre, alors en plein essor, mais dépourvue de main-d'oeuvre à la suite des pertes causées par la guerre civile aux Etats-Unis. Vers la fin du siècle, cet exode compta un demi-million de jeunes Franco-canadiens.

La perte de la jeune génération et de leur famille augurait mal pour l'avenir du peuple francophone au Canada. Percevant d'un oeil lucide la désintégration éventuelle de la structure sociale de la paroisse, la hiérarchie de l'Eglise a fini par devenir intimement impliquée dans une politique dont le but était de neutraliser cette influence. Il s'agissait d'un mouvement de colonisation au-delà du St-Laurent afin de contrecarrer l'exode des francophones vers les industries de la Nouvelle Angleterre. En collaboration avec les missionnaires dans la vallée de l'Outaouais et la hiérarchie catholique du Bas-Canada, on a donc fini par étendre l'organisation ecclésiastique francophone dans les régions à l'ouest du Québec, régions qui sont devenues éventuellement la province de l'Ontario. C'est ainsi que l'organisation de paroisses dans l'est et dans le nord de l'Ontario a pu créer dans ces régions des populations francophones importantes.

Cette colonisation a connu un succès remarquable à la suite de la construction d'un chemin de fer, permettant d'établir une stratégie de colonisation par le nord pour faire contact finalement avec les groupes francophones le long de la rivière Rouge au Manitoba. Cette colonisation a suivi la route du chemin de fer entre North Bay et Sudbury et aussi celle d'une deuxième ligne de chemin de fer qui devint le Canadien National, entre le nord du Québec et le nord de l'Ontario. Entre temps, il y a eu d'autres colonisations bien plus à l'ouest, dans la région de la rivière de la Paix, et enfin sur la côte du Pacifique. Avec les

conditions favorables, on aura donc pu concevoir une population francophone s'étendant, au nord, de l'Atlantique au Pacifique.

Un certain nombre de facteurs sont intervenus empêchant la continuation de la colonisation francophone. D'abord, la Confédération canadienne à la fin du XIX^{e} siècle a entrepris une énorme campagne de colonisation de l'Ouest. Les gouvernements des provinces de l'Ouest ont recruté des immigrants dans plusieurs pays de l'Europe. En une vingtaine d'années, les meilleures terres de l'Ouest constituant une bande de quelques centaines de milles de largeur longeant la frontière américaine entre les Grands Lacs et les Rocheuses ont été toutes occupées. C'est ainsi qu'au début de la première guerre mondiale, la démographie de l'Ouest canadien était devenue une véritable mosaïque de groupes linguistiques et culturels.

Dans l'intervalle, les Maritimes ont également fait l'objet d'une politique d'immigration. Les immigrants sont venus surtout du Royaume-Uni et des Etats-Unis formant ainsi une population anglophone qui n'a cessé de dominer la vie économique et politique des provinces de l'Atlantique. Il y a eu toutefois une recolonisation francophone à la suite du retour graduel des descendants des Acadiens expatriés, et également une immigration venant de la vallée du St-Laurent. Cette population a évité les régions déjà occupées par la population anglophone, et les Acadiens se sont isolés le long du littéral est du Nouveau-Brunswick et également au bout de la vallée de la rivière St-Jean, dans le comté de Madawaska, où ils ont rejoint des immigrants venant du Québec. C'est seulement dans ces deux régions que les Acadiens ont pu avoir droit de cité, à part quelques petites populations isolées en Nouvelle-Ecosse et sur l'Ile-du-Prince-Edouard, provinces à prédominance anglophone.

En somme, l'expansion territoriale de la population francophone au Canada avait pris fin au début de la première guerre mondiale. La population de langue française s'est alors concentrée de plus en plus à l'intérieur des régions francophones allant de Madawaska à Montréal. En dehors de cette zone, la population devient de plus en plus anglophone au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre. Il y a toujours des populations importantes de francophones dans le nord de l'Ontario, dans la région de Windsor, au Manitoba et en Alberta. Mais il est remarquable de noter que le décalage entre la langue maternelle et la langue du foyer est en proportion directe avec l'écart géographique entre cette population et le centre francophone du Canada. C'est ainsi qu'en 1971, à peine cinquante pour cent de la population de langue maternelle française de l'Ouest avait conservé le français comme langue du foyer.

Durant le demi-siècle qui a suivi la fin de la première guerre mondiale, un autre phénomène avait amené un changement fondamental dans la composition démographique du pays. Il s'agit de l'urbanisation de la population qui n'a cessé de s'accélérer et qui, selon les prévisions, aura pour effet de concentrer à la fin du siècle quatre-vingts pour-cent de la population canadienne à l'intérieur de quelques grandes villes. Ce mouvement rapide d'urbanisation a eu pour effet non seulement la diminution des populations agricoles francophones dans les régions anglophones du Canada, mais également l'installation de la partie importante de la population de langue française dans les grandes villes anglophones où, après une génération, ils ont perdu complètement l'usage du français.

Par contre, l'urbanisation qui a eu lieu parallèlement dans la zone francophone du pays a contribué à la francisation des villes. C'est ainsi que les villes de Québec et de Sherbrooke sont devenues presque exclusivement francophones. La population anglophone de Québec, par exemple, a diminué dans l'espace d'un siècle de quarante pour-cent à trois pour-cent de

l'ensemble. C'est que la population francophone est devenue de plus en plus urbaine. Ce que l'on appelait autrefois "la nation canadienne-française" se composait essentiellement d'un ensemble de paroisses à travers le Canada, chacune ayant sa base agricole lui donnant une certaine indépendance économique. Que cette paroisse isolée soit située au Québec, en Ontario ou au Manitoba avait peu d'importance pour sa survivance ethnique. Toutefois, une fois urbanisée, la survivance ethnique et linguistique dépendait de la langue et de la culture qui dominaient les villes où les habitants de cette paroisse s'étaient installés. C'est ainsi que les régions anglophones sont devenues de moins en moins francophones et que les francophones se sont repliés de plus en plus sur le Québec laïc. Or, après les années soixantes, on entend parler de moins en moins de la "nation canadienne-française" et de plus en plus des "Québécois" par opposition aux francophones "d'outre-frontières". Et les discours de la Saint-Jean ont répété avec une fréquence accrue que "c'est la fête nationale des Québécois". L'urbanisation industrielle avait engendré la polarisation linguistique.

La tendance qui s'est manifestée après la deuxième guerre mondiale se caractérise donc par une polarisation accélérée des populations anglophones et francophones vers les grandes villes. C'est ainsi que les villes de langue anglaise tendent à devenir de plus en plus anglophones tandis que les villes de langues française pour leur part deviennent de plus en plus francophones. Mais pour comprendre les causes et les conséquences de cette tendance, il faudrait entreprendre des études synchroniques en utilisant des techniques de recherches à partir d'un modèle de la population canadienne.

Le modèle de la population comporte deux aspects: l'aspect statique et l'aspect dynamique. On a accès à une description statique de la population tous les cinq ans au Canada à partir du début de juin de la première et de la sixième année de chaque décennie.

Les données qui alimentent la partie dynamique du modèle proviennent de sources diverses. Il s'agit essentiellement des entrées et des sorties occasionnées par la natalité et la mortalité d'une part, et par l'immigration et l'émigration de l'autre. Cela nous permet d'établir les courbes pour décrire les tendances dans l'évolution de la population.

Pour les parties statiques du modèle, le recensement de la population canadienne fournit pour chaque personne quatre données à orientation linguistique, à savoir: son origine ethnique, sa langue maternelle, la langue du foyer et sa connaissance d'une langue officielle en l'occurence l'anglais ou le français, ou les deux.

Bien que les données servant à alimenter la partie dynamique du modèle manquent entièrement, puisque le recensement quinquennal et décennal ne prend pas en ligne de compte les changements dans l'usage et le statut linguistique des familles, ni même les mariages inter-ethniques, il y a moyen d'utiliser les réponses à ces quatre questions en rapport avec la délimitation des groupes d'âge pour arriver à établir des courbes de tendance linguistique.

Toutefois, les grands problèmes de recherches démographiques dans le secteur du bilinguisme canadien se trouvent du côté des données. Ce que l'on peut obtenir directement des données officielles est assez sommaire. Etant donné les prix de revient absolument prohibitifs de l'accumulation d'inventaires complets pour décrire le comportement linguistique d'une population, il faut utiliser les données du recensement, ou bien avoir recours aux techniques de sondage touchant des populations-clé.

En définitive, il ne faut pas oublier que la validité des conclusions que l'on peut tirer de l'étude des données, de quelque source soient-elles, dépend en dernière analyse: 1) de la nature de l'information que représentent ces données, 2) de la compilation, 3) de l'interprétation, 4) du traitement subi.

1. La nature de l'information

La nature de l'information que peuvent contenir les données dépend de trois variables: 1) les questions, 2) les réponses, 3) leur classement.

1.1 *Les questions*

L'utilité et la valeur d'une question dépendent de ce que l'on demande (sa portée sémantique) et de comment on le demande (sa spécificité).

1.1.1 La portée sémantique

La portée sémantique des questions linguistiques change énormément selon la langue dont il s'agit: langue maternelle, langue du foyer groupe ethnique et langues scolaires. On peut toutefois réunir toutes ces questions en deux catégories, à savoir: les questions se rapportant à la connaissance d'une langue et celles qui touchent à son utilisation.

Les questions reliées à l'utilisation d'une langue sont ou conjoncturelles ou personnelles ou temporelles. Celles rattachées au milieu comprennent la langue du foyer, la langue du travail et la langue de l'école. Les questions ayant trait à la personne sont de la forme: "En quelle langue parlez-vous à X". Les questions d'ordre temporel concernent surtout la fréquence: "Quelle langue utilisez-vous le plus souvent? " Il faut remarquer que ces trois catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Les questions portant sur les connaissances linguistiques se rapportent aux automatismes acquis ou encore aux conditions de l'apprentissage. Les questions touchant à l'acquisition d'une langue recherchent souvent la première langue apprise, la langue maternelle, la langue scolaire et la langue possédée comme adulte. Par contre, les questions ayant trait aux automatismes demandent souvent au sujet d'estimer sa maîtrise de la langue parlée par opposition à la langue écrite et sa capacité d'expression par rapport à sa faculté de compréhension.

Toutefois, il est impossible d'apprécier la valeur de l'information obtenue par les réponses en se basant uniquement sur la catégorie de ces questions car, elle dépend également du nombre de questions posées et du rapport existant entre elles. Par exemple, s'il n'y a qu'une question et qu'elle se rapporte à la langue du foyer, elle ne peut guère nous renseigner sur le bilinguisme familial ou sur la diglossie des familles bilingues. Si l'on désire obtenir de tels renseignements, il faudrait y joindre d'autres questions liées au comportement linguistique des personnes.

1.1.2 Précision

La manière dont une question est posée peut également varier le degré de probabilité selon lequel une question est susceptible de fournir les renseignements désirés. Même si l'enquêteur et ses sujets parlent la même langue et utilisent les mêmes mots, on ne peut en conclure pour autant qu'ils partagent le même univers sémantique. Il serait souhaitable que la population faisant l'objet de l'enquête puisse fournir à l'enquêteur, et la forme et le sens des questions qu'il se propose d'utiliser. Cela peut se faire par des pré-enquêtes au moyen d'entretiens ouverts sur les thèmes qui feront l'objet d'une telle enquête, comme l'utilisation de la langue maternelle, la survivance de la langue ethnique et le bilinguisme au travail.

L'enregistrement et la transcription de tels entretiens avec un échantillon structuré d'une population témoin permettent à l'enquêteur d'obtenir un corpus de textes authentiques se prêtant à l'analyse sémantique et formelle. L'analyse thématique du contenu fournit, en ordre d'importance, l'inventaire des questions sur lesquelles la population est le plus apte à fournir des renseignements ou des opinions. Pour chacun des thèmes, la classification et le comptage des locutions utilisées pour en parler donne, en ordre de fréquence, les meilleures expressions linguistiques, propres à être reconnues par la population, objet de l'enquête. C'est ainsi que cette même population fournit à l'enquêteur le sens et la forme de ces questions.

Cependant, il convient de bien s'assurer que la question soit à la fois claire et précise. Le fait de s'abstenir de cette précaution minimale risquerait d'invalider entièrement les résultats. En Inde par exemple, on a constaté, à la suite d'une analyse critique du recensement de 1961, que les questions linguistiques: "Quelle langue parle-t-on à la maison? ", et "Quelle langue possédez-vous? " ont fourni des résultats peu valables à cause de leur manque de précision.

En augmentant le degré de précision d'une question on relève d'autant le degré de validité des réponses. Par exemple, quand la question linguistique: "Quelle langue parle-t-on habituellement à la maison? ", utilisée pour le recensement de la République Sud-Africaine a emprunté une forme un peu plus précise: "Indiquez la langue parlée par chaque personne à la maison", la marge d'erreur a passé de 2% à 1.6%.

1.2 *Les réponses*

L'utilité des réponses obtenues dépendra non seulement de l'interprétation données par les personnes soumises aux questions posées, à l'endroit et au moment de l'action, mais également de la stabilité de cette interprétation.

1.2.1 Compréhension

Quand il s'agit d'une question de langue, on n'est pas toujours certain de l'interprétation que lui donnera le sujet y répondant, même s'il jouit d'un degré d'instruction supérieur à la moyenne. On a constaté par exemple, une erreur de la part des fonctionnaires, en comparant les réponses fournies lors du recensement canadien de 1961 avec celles de ces mêmes personnes à la post-enquête.

A la question: "Parlez-vous français", 4.7% a répondu "oui" lors du recensement, tandis qu'à l'enquête qui a distingué entre les quatre automatismes, 4.2% de la même population a prétendu comprendre la langue et seulement 2.6% a indiqué qu'elle était capable de parler le français. Ce fait semble démontrer que certains anglophones ont interprété la question du recensement comme signifiant la compréhension du français parlé, étant donné que la capacité de comprendre est préalable à la faculté d'expression, alors que l'inverse n'est pas admis.

Selon Robert Maheu, dans le mémoire préparé et rédigé par Victor Piché pour Statistique Canada, par l'Association des démographes du Québec (1975), on a raison de croire que le mot "maternelle" a prêté à confusion dans le passé et que certaines personnes ont indiqué la langue maternelle de leur mère plutôt que la leur. C'est ainsi que l'on trouve dans certaines provinces, des différences importantes dans le groupe d'âge 0-4 ans, entre le nombre de personnes dont le français est la langue maternelle et celui dont le français est la

langue d'usage. A Edmonton par exemple, on y trouve 610 sujets L.M. Fr. par rapport à 870, soit un écart de 30%. Chez de jeunes enfants, une telle situation semble absurde et relève plus probablement d'une mauvaise qualité des données que de la réalité des faits. Une petite enquête auprès d'un nombre très restreint de personnes laisse croire que certaines pensent que l'expression "langue maternelle" signifie "langue de votre mère". Dès lors, l'explication fournie sur le formulaire du recensement de 1971, immédiatement sous "langue maternelle": "La première langue parlée et encore comprise", a pu faire croire à plusieurs qu'il s'agissait de la première langue parlée par leur mère. Si tel est le cas, il serait possible, selon Maheu, de reformuler la question concernant la langue maternelle et de parler plutôt de "langue de votre enfance".

De même, on peut dire qu'il existe également un élément spatial pour ce qui touche à la validité des réponses. La signification du bilinguisme dépend du degré de contact interlinguistique. Plus on est loin du contact avec une langue donnée, moins on est conscient de ses exigences. Par exemple, une population éloignée des zones francophones du Canada ou des zones bilingues n'a guère l'occasion de vérifier l'exactitude de sa conception quant à ses capacités linguistiques, face aux unilingues francophones. Les anglophones insulaires de Terre-Neuve ou de l'Ile de Vancouver, qui ne travaillent pas avec des populations unilingues francophones ne peuvent avoir le même sens de la maîtrise du français que les anglophones habitant certaines régions francophones de l'Est du Québec et du Royaume du Saguenay. Dans beaucoup de régions, une question linguistique manquant de nuance demeurera toujours ambigüe sauf pour ceux qui ignorent complètement la langue (NON) et pour ceux qui la parlent couramment (OUI).

D'autre part, dans un secteur d'une population unilingue où il existe des rapports ethniques avec une autre langue ou une autre culture, on peut mieux estimer avec exactitude ses connaissances de cette même langue, ne serait-ce que par l'entremise des réactions des grands-parents. Ce facteur peut justifier le maintien d'une question, bien qu'indirectement reliée à la langue, par exemple celle concernant l'origine ethnique, toujours posée dans le recensement canadien. On répond à cette question, précise le Dictionnaire terminologique du recensement, en utilisant comme critère la langue parlée par l'ancêtre paternel lors de son arrivée sur le continent américain.

1.2.2 Stabilité et conséquence

Il est possible que les réponses de certaines catégories de sujets variant d'une période à l'autre, manquent, par ce fait même de stabilité et de conséquence logique. Ce fait se révèle particulièrement dans les réponses aux questions linguistiques qui demandent au candidat de porter un jugement sur la nature de son comportement touchant un type d'activités associé, à un certain moment, à des émotions fortes. En 1960, au moment des conflits linguistiques au Canada, les questions touchant la langue ont souvent soulevé de telles émotions. Une post-enquête concernant l'ensemble des résultats du recensement canadien de 1961 a démontré que la contradiction, l'inconséquence et la déviation atteignaient un degré plus élevé lorsque les questions touchant la langue maternelle, le bilinguisme et l'origine ethnique étaient visées.

1.3 *Les résultats*

La réponse de certains sujets exige une certaine interprétation de la part de l'enquêteur avant qu'il ne puisse les placer dans l'une ou l'autre des catégories prévues par le questionnaire. La latitude ainsi laissée à l'enquêteur peut varier énormément et affecte pour autant la stabilité des résultats. Dans certains cas, le manuel de l'enquête demande simplement à l'enquêteur d'exercer son jugement sur une réponse donnée. Par exemple, pour le recensement de 1960 touchant les Américains d'outre-mer, le manuel demande à l'enquêteur de cocher "NON" dans le cas où le sujet "ne possède que quelques mots de la langue".

A l'intérieur des régions bilingues où les questions linguistiques se prêtent mal aux réponses univoques (oui ou non), la classification linguistique au moyen d'une question générale se fait souvent au gré de l'enquêteur ou par son impression subjective de la situation linguistique du foyer.

2. Compilation et comptage

On peut juger de l'intérêt et de la validité des résultats d'enquêtes dans le domaine de la démographie linguistique en répondant à la question suivante: quels éléments ont été comptés comme faisant partie de quel ensemble de données. Si par exemple on a calculé la population bilingue d'une région en se basant sur les réponses fournies à une question unique touchant la maîtrise d'une seule langue, en supposant que toute la population possède l'autre langue, les résultats ne seront pas les mêmes que ceux obtenus en posant deux questions, chacune touchant une langue différente. S'il n'y a que deux langues (A et B) dans une région donnée, on a souvent procédé comme si le sujet parlait la langue A, sauf s'il prétend parler la langue B. S'il est admis que toute la population d'une région parle la langue A, le fait que l'on parle la langue B a été souvent utilisé comme indice de bilinguisme.

Pourquoi alors ne pas augmenter le nombre de questions linguistiques lors du recensement décennal? La raison pour laquelle on ne s'est pas décidé à le faire est due au coût des recensements modernes et au fait qu'il y a une limite à la tolérance de la population. On hésite également à modifier les questions précédentes, et cela pour fins de comparaison diachronique, sans laquelle il n'est guère possible de déceler les tendances.

Dans une telle conjoncture on peut obtenir les données supplémentaires par sondage. C'est ainsi que les questions linguistiques supplémentaires du recensement canadien de 1971 ont été posées seulement à un tiers de la population, échantillon sorti de l'ordinateur. On dispose donc des compilations de résultats basées sur le comptage de toute une population ainsi que des autres compilations n'en visant que le tiers. Dans quelle mesure peut-on intégrer les chiffres provenant de ces deux types de compilation? Sur l'ensemble de la population, la marge minimale d'erreurs justifie peut-être une telle intégration. Par contre dans les régions peu peuplées, l'erreur peut constituer un pourcentage significatif. C'est ainsi qu'en ont conclu certains démographes ayant utilisé les deux types de résultats dans une opération arithmétique commune. En utilisant les résultats provenant de la population totale avec ceux obtenus de l'échantillon, les deux faisant partie du recensement canadien de 1971, on a constaté des écarts importants dans les régions peu peuplées. Dans la région de Jonquière-Chicoutimi par exemple, où il y a une différence de 180 entre langue maternelle et langue du foyer, on s'est servi de cet écart pour alimenter les statistiques d'assimilation

linguistique. Mais le chiffre touchant la première question (langue maternelle) a été obtenu en se basant sur le comptage de toute la population régionale tandis que le deuxième chiffre (langue du foyer) représente uniquement les résultats fournis par échantillon, c'est-à-dire, par le tiers de cette même population. Or il importe de constater que cette différence de 180 entre les deux chiffres est absolument égale à la différence qui existe entre la population totale réelle de la région non urbaine et trois fois la population reconstruite par l'ordinateur. Autrement dit, les 180 représentent, non pas, comme on l'a prétendu, le degré d'assimilation linguistique, mais plutôt le niveau de précision de l'échantillon sorti de l'ordinateur et l'importance de son erreur statistique.

3. L'interprétation des résultats

Il peut y avoir énormément de différence dans la façon d'interpréter les résultats d'enquêtes au moyen de questions. Pour certains, par exemple, l'écart, pour la même langue, entre les résultats obtenus pour la langue maternelle et ceux obtenus pour la langue du foyer est un indice d'assimilation alors que pour d'autres ce n'est pas une perte mais un gain pour le bilinguisme ou un indice de diglossie. Pour d'autres encore, l'écart indique surtout le nombre de mariages mixtes, sur lequel, par ailleurs, la démographie nous a fort mal renseignés. On a surtout fait état des déclins dans les pourcentages de la langue maternelle entre les divers recensements décennaux de la même région. Que peut-on conclure au juste d'une réduction de pourcentage? Peut-on effectivement parler de pertes ou de gains?

On compte souvent pour une perte la différence entre les chiffres concernant la langue maternelle et ceux qui indiquent la langue du foyer. Dans les cas où ces derniers sont inférieurs aux premiers, on a allégué qu'il y a eu transfert linguistique; dans les cas où tous les deux ont augmenté, c'est le gain à pourcentage supérieur qui a été utilisé comme indice de la langue dominante.

Dans quelle mesure cette différence en pourcentage entre langue maternelle et langue du foyer indique-t-elle l'appartenance à un groupe ethnique? Les quelque dix milles Montréalais de langue maternelle anglaise, dont la langue du foyer est ni l'anglais ni le français, selon le recensement de 1971, appartiennent-ils effectivement à un troisième groupe ethnique?

Avant de procéder à l'interprétation des différences de pourcentage entre les résultats obtenus pour la langue maternelle et ceux auxquels on arrive pour ce qui est de la langue du foyer, il faut bien comprendre ce que peuvent impliquer au juste les questions ayant servi de base aux données fournies.

Langue maternelle (LM): ("La première langue parlée et toujours comprise"). Question N° 5 posée à l'ensemble de la population canadienne lors du recensement de 1971. Pour normaliser l'interprétation de cette question on demande au sujet de se limiter au critère de compréhension. Dans le traitement de cette question il est formellement précisé dans le livret des consignes qu'on ne doit pas désigner comme étant sa langue maternelle, la première langue apprise si on ne la comprend plus. Dans ce cas, on doit mentionner, comme langue maternelle, la deuxième langue apprise. "Indiquez dans cette question la langue que vous comprenez. Si vous ne comprenez plus la première langue apprise, indiquez la deuxième langue acquise que vous comprenez encore. Dans le cas des enfants en bas âge, indiquez la langue le plus souvent parlée à la maison". (*Livret d'instructions, Recensement du Canada de 1971*. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, p. 7). Pour les enfants en bas

âge, c'est la langue du foyer qui compte. (Voir aux deuxièmes colonnes des tableaux 1 et 2). Langue du foyer (LF): "Actuellement quelle est la langue que vous parlez le plus souvent à la maison? " (Question 17 posée au tiers de la population en 1971).

La variété des situations linguistiques a pour effet de produire un plus grand nombre de réponses à la même question, que lorsqu'il s'agit uniquement de la langue maternelle, puisqu'elle englobe toute la gamme de possibilités entre le foyer unilingue et le foyer multilingue. Pour interpréter la question on demande au sujet d'exprimer son opinion quant au critère de fréquence d'emploi dans le cas où l'on parle plus d'une seule langue au foyer. Pour ceux qui habitent seuls, la langue d'usage est celle qu'il faut indiquer.

"Si vous parlez deux langues ou plus à la maison, déclarez laquelle, à votre avis, est le plus fréquemment utilisée. Si vous vivez seul, déclarez la langue que vous parlez le plus souvent au cours de la journée". *Livret d'instruction, Recensement du Canada de 1971* (Guide de travail, extrait de la page 11. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, p. 11). (Voir aux troisièmes colonnes des tableaux 1 et 2).

Que peut-on déduire à partir des données fournies par les réponses à cette importante question touchant la langue du foyer? Il est fort probable que l'on ait indiqué comme langue du foyer, celle que les membres de la famille peuvent comprendre tout au moins. Si l'un des membres de la famille est unilingue, il est très plausible que ce soit sa langue qui devienne langue d'usage au foyer, en particulier pour le conjoint, qui ne maîtrise pas nécessairement cette dernière langue. Il est donc erroné de traiter les réponses à cette question, comme l'ont fait certains démographes, de façon à interpréter la langue du foyer comme étant l'équivalent de la langue dominante de l'individu. Il est également mal fondé de les traiter comme "langue préférée", "langue principale" ou "langue de travail".

Il faut de même se rendre compte que, dans chaque foyer du pays où la langue maternelle des conjoints diffère, la réponse de l'un des deux à la question touchant la langue du foyer, telle que posée, indique forcément un choix autre que la langue maternelle. Force nous est donc de conclure que dans une région donnée, une partie de la différence entre la langue maternelle et la langue du foyer (LF) est attribuable au nombre de mariages mixtes; ce n'est donc pas une question de choix de langue de la part de l'individu mais plutôt une nécessité sociale.

Dans plusieurs familles bilingues, il existe effectivement deux "langues du foyer" utilisées sur un pied d'égalité ou selon un bilinguisme de compréhension (bilinguisme réceptif) où chacun parle sa langue, tout en comprenant celle de l'autre, ou par une sorte de diglossie familiale par laquelle on fait usage de chaque langue à certaines fins. Si le questionnaire met chacun des membres d'une telle famille dans l'obligation de choisir, non pas deux mais une seule langue du foyer, soit celle le plus souvent utilisée, il est fort probable que l'on opte pour la langue du milieu, à fortiori s'il y a des enfants dans la famille, et ceci en dépit du fait que la langue du milieu ne soit ni la langue dominante du foyer, ni celle de l'appartenance ethnique de la famille.

Le questionnaire du recensement canadien, il faut l'admettre, ne reconnaît guère l'existence du bilinguisme familial. Tout se passe comme si chaque individu et chaque foyer ne possédait qu'une langue familiale: l'anglais, le français ou une autre langue. Dans la réalité, on sait qu'il y a un nombre croissant de foyers bilingues créant par ce fait même la différence en pourcentage entre LM et LF. Il sera donc inexact de supposer que cette différence prouve qu'il y a eu changement volontaire d'allégeance ethnique.

Dans la réalité, le bilinguisme familial varie d'un foyer à l'autre selon le type, et à l'intérieur de chaque type, selon le degré du bilinguisme (voir l'Introduction). Le type de

bilinguisme dépendra du type de mariage bi-ethnique qui, au point de départ, peut comprendre trois possibilités. Les deux conjoints peuvent être unilingues, chacun dans sa langue maternelle (A & B); il peuvent être tous les deux bilingues (AB & AB); ou l'un est bilingue et l'autre unilingue (A & AB). En somme: /A & B/, /AB & AB/ et /A & AB/. Dans les foyers bilingues du type /A & B/ où l'une des langues (A ou B) est celle du milieu, il est fort probable que ce langage devienne éventuellement la langue dominante des foyers qui comprennent des enfants d'âge scolaire. Dans les foyers bilingues du type /A & AB/, le conjoint bilingue étant obligé d'utiliser la langue (A) de son conjoint, contribue pour autant à la pré-dominance de cette langue comme langue au foyer. Toutefois, le degré d'accomodement dépendra de la situation linguistique qui prévaut dans le milieu à l'intérieur duquel se situe le foyer. Enfin, les foyers bilingues du type /AB & AB/ ne sont pas tous nécessairement nantis d'une langue dominante. Il peut y avoir, ou répartition diglossique des fonctions langagières ou pratique du bilinguisme réceptif selon laquelle le conjoint de langue maternelle A (LMA) utilise cette langue, tandis que LMB utilise l'autre, tous les deux comprenant les deux langues.

Il ne s'agit ici que des types de base. Face à une question qui ne reconnaît même pas ces quelques types, le conjoint peut fournir une variété de fausses réponses. Dans certains cas, on peut entrevoir, par une analyse des résultats, l'embarras des conjoints devant une question qui n'admet pas de réponses prévoyant leur cas. Les deux conjoints peuvent donc nous fournir des réponses différentes à la question: "Quelle est la langue utilisée le plus souvent au foyer?" Ce cas se retrouve le plus fréquemment chez les foyers pratiquant le bilinguisme réceptif, dit bilinguisme de compréhension, puisque cela permet à chaque conjoint d'utiliser le plus souvent sa propre langue. Par exemple, une analyse des résultats du recensement canadien de 1971 relève plus d'un millier de cas où des conjoints ont indiqué deux langues différentes comme langue du foyer, en l'occurrence, le français et l'anglais, puisque le questionnaire étant individuel, chacun a répondu à sa façon.

Pourquoi la langue maternelle cesse-t-elle de survivre comme langue du foyer à l'intérieur de tels foyers bilingues? Pour répondre à cette question, il faut analyser les résultats, non pas seulement par région, mais également par groupe d'âge. Pour les personnes ayant déjà atteint l'âge de la majorité, les 18 ans et plus, la cause en serait peut-être attribuable au mariage à une personne d'une autre langue. Le passage d'une langue à une autre peut également être imputable aux changements d'adresse, aux déménagements dans une région où la langue dominante n'est pas celle de l'individu. De même, une substitution dans la langue dominante du foyer peut être attribuable à un changement d'emploi entraînant l'usage d'une autre langue comme langue de travail. Dans le cas d'adultes célibataires ce sont ces deux dernières possibilités qu'il faudra examiner. Pour les personnes âgées de moins de 18 ans et celles de plus de six ans, la différence entre LM et LF peut provenir du fait que la langue scolaire n'est pas la langue maternelle, surtout dans les cas où cette autre langue est le seul moyen de contact avec les confrères de classe.

En somme l'interprétation des résultats d'enquêtes linguistiques touchant la langue maternelle, celle du foyer, l'origine ethnique et la connaissance des langues officielles n'est valable que si elle est calculée en rapport avec la variation des réponses possibles dans le milieu où elles ont été posées.

4. Traitement et présentation

Le traitement statistique des résultats peut être orienté vers le principe de territorialité ou vers celui de la personnalité. Autrement dit, le groupement et la présentation des résultats peut emprunter une orientation territoriale ou personnelle. Il faut donc examiner ce qu'impliquent ces différences de traitement et de présentation.

4.1 *L'orientation territoriale*

La présentation de la plupart des statistiques linguistiques est liée à la région où un certain nombre de personnes prétend parler telle ou telle langue. L'interprétation de ce schéma démontre qu'"A un tel moment, à un tel endroit, tant de personnes se sont classées de telle façon en ce qui touche la langue". L'endroit en cause est donc classé comme étant dominé par la présence d'une, de deux ou de plusieurs langues. L'application de la méthode, bien qu'étant satisfaisante pour les besoins des études synchroniques où il ne s'agit que d'une description de la situation linguistique à un moment précis et dans un endroit donné ne saurait toutefois rencontrer les exigences propres aux études diachroniques. L'erreur consiste à comparer les résultats obtenus au même endroit, aux différentes époques des deux recensements et à utiliser les variantes comme étant des particularités propres à l'usage des langues par la population de cette même région, comme si on traitait avec les mêmes personnes ou avec les mêmes familles. Le fait que le nombre de personnes soit toujours le même ne signifie pas que ce soit nécessairement les mêmes personnes ou les descendants de ces personnes.

Les différences ou les similitudes dans les résultats obtenus peuvent provenir de nombreux facteurs non attribuables aux modifications dans le comportement linguistique de la population. Il y a, par exemple, le facteur mobilité, plus élevé en Amérique du Nord que n'importe où au monde. On le retrouve surtout dans les villes où chaque année vingt pour-cent de la population déménage; au cours d'une période de dix ans, le nombre de changements d'adresse peut donc équivaloir au double de la population. Plus le territoire de notre enquête sera restreint, plus grand sera le risque que la population en cause ne soit plus la même entre les deux périodes du recensement. Il sera donc erroné de déduire, à partir de comparaisons diachroniques à orientation territoriale, qu'il y a eu modification dans le comportement linguistique de la population. Pour dépister les changements de comportement, il est préférable que l'orientation soit personnelle.

4.2 *L'orientation personnelle*

Il s'agit ici essentiellement de découvrir le changement de comportement linguistique de chaque individu et de compter le nombre de personnes manifestant tel ou tel type de changement. Le fait qu'un certain nombre d'entre elles, dans un endroit donné, ait changé de langue peut fournir une statistique plus valable de transfert que ne le pourrait la comparaison du comportement linguistique de la population du même endroit à deux époques différentes.

L'orientation personnelle de la statistique linguistique se fait en classant chaque personne dans une catégorie de maintien selon les réponses fournies à chacune des questions linguistiques. On peut utiliser comme base l'une ou l'autre de ces questions, soit celle touchant l'origine ethnique.

Il est évident que l'interprétation des résultats ainsi obtenus est valable dans la mesure où elle est fondée sur l'analyse de ce qu'impliquent les questions posées. Dans le cas d'un changement de comportement linguistique d'une population donnée, on doit tenir compte du fait qu'un tel phénomène est relatif, c'est-à-dire, constitue une question de degré et pour l'individu et pour le groupe.

4.2.1 Catégorisation personnelle

Dans quelles catégories de comportement linguistique personnelles peut-on situer une population donnée? Tout dépend du nombre et du type de questions linguistiques dont on dispose. Si l'on utilise le recensement canadien, on compte au moins quatre types de question, soit: langue maternelle (LM), langue du foyer (LF) origine ethnique (OE) et langue officielle (LO). Nous avons déjà étudié les implications des deux premiers; il s'agit maintenant d'examiner le contenu des deux autres.

L'origine ethnique (OE): "A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à votre arrivée sur le continent? (Question 15 posée au tiers de la population en 1971). La difficulté de cette question relève à la fois du fait que l'origine ne reconnaît que l'ancêtre mâle et également d'un manque de rapport direct entre langue et ethnie. Toutefois, dans l'interprétation de cette question, on demande au sujet d'utiliser la langue comme critère. "Directives à suivre, s'il y a lieu: 1) Si vous êtes né au Canada, la langue que parlait votre ancêtre paternel quand il est arrivé en Amérique. 2) Si vous êtes né en dehors du Canada, la langue que vous parliez quand vous êtes arrivé en Amérique." (*Livret d'instructions, Recensement du Canada de 1971.* Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, p. 11). (Voir aux premières colonnes des tableaux 1 et 2).

Langues officielles (LO): "Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? " (Question 18 posée au tiers de la population en 1971). Bien que les réponses à cette question soient fondées sur l'estimation personnelle de sa propre compétence, on demande au sujet d'indiquer uniquement la langue ou les langues dans lesquelles il peut traiter librement d'une variété de sujets et d'exclure celle des deux langues officielles qu'il aurait étudiée uniquement à l'école comme matière de cours, sans pour autant en avoir obtenu la maîtrise conversationnelle. "Ne déclarez pas une langue apprise à l'école, à moins de pouvoir soutenir une conversation assez longue sur divers sujets." (*Livret d'instructions, Recensement du Canada de 1971.* Bureau fédéral de la statistique, p. 11). (Voir aux quatrièmes colonnes des tableaux 1 et 2).

Bien qu'aucune de ces quatre questions n'ait fourni tous les renseignements désirés, une combinaison de réponses individuelles à deux, trois ou à quatre des questions devient très révélatrice. Par exemple, si un individu répond qu'il a d'abord appris le français et qu'il le comprend toujours (Q5), qu'il l'utilise habituellement au foyer (Q17) et qu'il le parle couramment (Q18), on peut sans doute le classer dans la catégorie des personnes qui parlent une des langues officielles, en l'occurrence le français, comme langue maternelle. Par contre s'il répond "français" pour Q5, "anglais" pour Q17 et "français et anglais" pour Q18, il doit évidemment entrer dans une autre catégorie. S'il répond "anglais" pour toutes ces questions et "français" pour origine ethnique (OE) on peut le placer dans une des catégories de la population assimilée à l'anglais.

Pour les régions où il importe de déceler les tendances du comportement linguistique de la population, on peut calculer le pourcentage de chaque génération ou groupe d'âge (Q6) appartenant à chacune de ces catégories. Dans le cas des personnes nées à l'extérieur du pays

TABLEAU 1

Répartition de la population canadienne par langues officielles

Population du Canada en 1971: 21, 568, 315

En nombres absolus (--- 000)								
	OE *origine ethnique*	%	LM *langue maternelle*	%	LF *langue du foyer*	%	LO *langue officielle*	%
français	6,180	28.7	5,793	26.9	5,546	25.7	3,879	18.0
anglais	9,624	44.6	12,973	60.2	14,446	67.0	14,470	67.1
autre	5,764	26.7	2,800	13.0	1,577	7.3	319	1.4
bilingue *(français/ anglais)*							2,900	13.4

Source: Statistique Canada 1973

OE: origine culturelle ou linguistique paternelle au moment d'arrivée en Amérique.
LM: première langue apprise et toujours comprise à l'âge adulte.
LF: langue d'usage au foyer, celle que l'on utilise le plus souvent à la maison.
LO: capacité de maintenir une conversation soutenue en français seulement, en anglais seulement, dans ni l'une ou l'autre (autre), ou dans les deux langues officielles (bilingue).
%: A cause de la réduction des nombres absolus en chiffres ronds pour des pourcentages, ces derniers ne totalisent pas toujours 100.

TABLEAU 2

Répartition de la population québécoise par langues officielles

Population du Québec en 1971: 6, 027, 765

En nombres absolus (--- 000)								
	OE *origine ethnique*	%	LM *langue maternelle*	%	LF *langue du foyer*	%	LO *langue officielle*	%
français	4,759	79.0	4,867	80.7	4,870	80.8	3,688	61.2
anglais	640	10.6	789	13.1	888	14.7	633	10.5
autre	629	10.4	371	6.2	270	4.5	63	1.1
bilingue *(français/ anglais)*							1,664	27.6

(Q11 — Q13), qu'elles soient des immigrants récents ou bien établis (Q12), il est également possible, en utilisant une tabulation analogue, de savoir pour une région donnée, le rythme et l'étendue de leur assimilation par groupe d'âge, au groupe francophone ou au groupe anglophone.

Cette explication ne constitue pas, il est vrai, une réponse à toutes les questions imaginables que l'on peut poser sur le comportement linguistique de l'individu et du groupe. Toutefois, en utilisant les données de premier ordre et les possibilités de l'ordinateur de localiser l'adresse de chaque foyer, il est possible d'apporter des précisions sur le comportement linguistique à l'intérieur de chaque localité.

4.2.2 Etude de conjoncture

Afin de pouvoir interpréter les résultats d'un traitement à orientation personnelle, il faut les placer à l'intérieur d'une conjoncture à la fois spatiale et temporelle. L'analyse des variantes spatiales comprend la répartition de la population et la probabilité d'interaction au moyen de la technique de géocodage.

Le géocodage se fait en alimentant l'ordinateur de l'ensemble des données obtenues d'une personne, chaque ensemble étant identifié par une adresse géographique analogue aux coordonnées cartésiennes utilisées en cartographie (voir au chapitre 10). On peut donc ainsi demander à l'ordinateur de nous faire des cartes pour une région donnée compte tenu des réponses à un questionnaire individuel (réponses touchant la langue maternelle) ou des résultats obtenus en analysant un ensemble de réponses, tel que l'ensemble Q5 anglais, Q17 français, Q18 bilingue. Pour chaque ensemble on peut établir des niveaux de pourcentage comme 0 à 10%, 11 à 20%, 21 à 50%, 51 à 70%. En attribuant un degré de densité à chaque niveau, on peut obtenir de l'ordinateur, pour une région donnée, une carte qui démontre la répartition de la population selon son degré d'assimilation linguistique.

2.1 Répartition des francophones et anglophones

Documents

City Planning Board (ed.). *A report on the Ethnic Origins of the Population of Toronto, 1960.* Toronto: City Planning Board, 1961.

Dominion Bureau of Statistics (ed.). *1961 Census of Canada.* Queen's Printer and Controler of Stationery, 1963.

Department of Geography, McGill University. *Montreal population - 1961.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Comité Franco-Ontarien d'enquête culturelle. *Répartition démographique de la population Franco-Ontarienne.* Ottawa: Comité Franco-Ontarien d'enquête culturelle, janvier 1969.

Etudes

Isidore Lebrun. *Tableau statistique et politique des deux Canadas.* Paris: Treuttel & Würtz, 1833.

Hermans Bastien. Le bilinguisme dans les provinces maritimes. *L'Action canadienne-française*, 13, 1925, pp. 350-368.

N.A. Belcourt. La part réservé au bilinguisme dans l'Ontario. *L'Action canadienne-française*, 13, 1926, pp. 204-221.

Louis-Philippe Geoffrion. Drummond et nos habitants canadiens. *Bulletin des recherches historiques*, 35, 1929, pp. 631-632.

Robert Sellar. *The Tragedy of Quebec: The Expulsion of its Protestant Farmers.* Toronto: University of Toronto Press, 1935.

Edwin Guillet. *The Great Migration.* Toronto: Nelson, 1937.

Ernest F. Haden. The French-speaking areas of Canada: Acadians and Canadians. *American Council of Learned Societies Bulletin*, 34, 1942, pp. 82-89.

Donatien Prémont. Les établissements français à l'ouest du Lac Supérieur: esquisse de géographie humaine. *Royal Society of Canada Proceedings and Transactions*, 3, 1953-54.

Patrick Allen. Notre enquête 1956: La population du comté de Pontiac. *L'Action nationale*, 45, 1955, pp. 476-497.

N.B. Ryder. The Interpretation of Origin Statistics. *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 21, 1955, pp. 466-479.

P.E. Laflèche. La minorité de la langue française au Manitoba. *Vie française*, 11, 3-4, 1956, pp. 68-73.

Henry Putney Beers. *The French in North America: A bibliographical guide to French Archives, reproductions, and research missions.* Baton Rouge: Louisiana State University, 1957.

W.S. Shepperson. *British Emigration to North America: Projects and Opinions in the Early Victorian Period.* Oxford: Blackwell's, 1957.

Winthrop F. Bell. *The Foreign Protestants and the Settlement of Nova Scotia.* Toronto: Patrick Books, 1961.

Helen I. Cowan. *British Emigration to British North America.* Toronto: University of Toronto Press, 1961.

Geneviève Massignon. Les minorités françaises au Canada. *Le français moderne dans le monde*, 23, 1962, pp. 17-21.

Dominion Bureau of Statistics (ed.). *1961 Census of Canada.* Ottawa, Ontario: Queen's Printer and Controller of Stationery, 1963.

Y.A. Comeau. Les Acadiens du diocèse de Yarmouth, N.-E. *Vie française*, 18, 3-4, 1963, pp. 75-78.

Dominion Bureau of Statistics (ed.). Population - Language by Age Groups. *1961 Census of Canada.* Ottawa: Queen's Printer and Controller of Stationery, 1963.

Gilles Boileau. *Les canadiens français dans l'est de l'Ontario.* Montréal. La Société Canadienne d'Etablissement Rural, 1964.

F.C. Blanchard. La vie française dans l'Ile du Prince-Edouard. *Vie française*, 18, 5-6, 1964, pp. 133-144.

Jacques Henripin & Yves Martin. *La population du Québec et ses régions, 1961-1981.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1964.

Stanley Lieberson. Bilingualism in Montreal: A Demographic Analysis. *American Journal of Sociology*, 71, July 1965, pp. 10-25.

Jan Tesiorowski. *Canadiens français, puissance du nombre; étude statistique sur le bilinguisme.* Montréal: Beauchemin, 1966.

Jacques Henripin. *Etude démographique des groupes ethniques et linguistiques au Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Jacques Henripin, Hubert Charbonneau & W. Mertens. *Etude des aspects démographiques des problèmes ethniques et linguistiques au Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Nathan Keyfitz et al. *Contemporary Canada.* Commonwealth Studies Center at Duke University, 32, 1967.

Léger Comeau & Marie-Paule Daigle. La vie française à Halifax. *Québec-Amérique*, novembre 1968, pp. 24-32.

Jacques Henripin. *Evolution démographique du Québec et de ses régions 1966-1968.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1969.

Anonyme. Les Acadiens au Nouveau-Brunswick. *Québec-Amérique*, février 1969, pp. 1-6.

Jean-Paul Aubry. La vie française dans la région métropolitaine de Winnipeg. *Québec-Amérique*, mars 1969, pp. 10-15.

Stanley Lieberson. *Language and Ethnic Relations in Canada.* New York: Wiley, 1970.

Warren E. Kalbach. *Impact of Immigration on Canadian Population.* Ottawa: Queen's Printer, 1970.

Charles Castonguay. *Dimension des transferts linguistiques entre groupes anglophones, francophones et autres d'après le recensement canadien de 1971.* Ottawa: Université d'Ottawa, Département de linguistique, 1971.

Craig L. Boydell et al. *Population Issues in Canada.* New York, Holt, 1971.

Carl F. Grindstaff et al. *Population Issues in Canada.* Toronto: Holt, Rhinehart & Winston, 1971.

T.R. Maxwell. La population d'origine française et l'agglomération métropolitaine de Toronto. Une étude sur la participation et l'identité ethnique. *Recherches sociographiques*, 12, 3, 1971, pp. 319-344.

Commission des écoles catholiques de Montréal. *Langue parlée à la maison.* Document de la mission 6, 30 septembre 1971.

Frank G. Vallee & John DeVries. Data Book for a Conference on the Individual. *Language and Society.* Ottawa: Carleton University, 1974.

Charles Castonguay. *Opportunities for the Study of Linguistic Transfer in the 1971 Census.* Ottawa: University of Ottawa, 1974.

John Kralt. Some Suggested Measures of Linguistic Assimilation. In Paul Lamy (ed.). *Use of Census Language Data.* 1975, (to be published).

Warren Kalbach. Demographic Aspects of Ethnic Identity. *Sounds Canadian: Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society.* Migus, P.M. (ed.). Toronto: Peter Martin Associates Ltd., 1975, pp. 139-147.

Richard J. Joy. *Language trends shown by the Census Figures.* Paper presented at the Concordia University's Language and Community Conference, April 5, 1975, non publié.

Les Dossiers du Devoir. *Population et fait français au Canada.* Montréal: Imprimerie populaire, 1976.

R. Cyr. *Le Canada français d'outre-frontières, l'Ontario.* St-Hyacinthe: Editions Glerte.

Jacques Henripin & Evelyn Lapierre. *La Fin de la revanche des Berceaux.* Montréal: Université de Montréal, s.d.

Viv Nelles. *New Migration Rate by County for the Maritime Provinces.* Maritime Union Study Publications, s.d.

Calvin J. Veltman. *Les incidences du revenue sur les transferts linguistiques dans la région métropolitaine de Montréal.* Plattsburg: University of New York, Département de sociologie, 1977.

William F. Mackey & Donald G. Cartwright. Geocoding Language Loss from Census Data. *Foncier Festschrift.* Manila, Philippine: (to be published). Reprinting in *Sociolinguistic Studies in Language Contact.* Edited by W.F. Mackey & J. Ornstein. Québec: Presses de l'Université Laval, (to be published).

R. Slobodin. *Metis of the Mackenzie district.* Ottawa: Canadian Research Center of Anthropology, s.d.

Thomas R. Maxwell. *The Invisible French.* Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, (sous presse).

Reportages

Claude Ryan. L'avenir du Canada serait-il dans la coexistence des unilinguismes? *Le Devoir*, 17 juillet 1968.

Vincent Prince. Le français en dehors du Québec. *Le Devoir*, 19 février 1969.

W.J. Aubert. Vancouver: La communauté francophone de Colombie Britannique en net progrès. *Le Devoir*, 21 février 1969.

—— Le français en Colombie Britannique. *Le Devoir*, 9 mai 1969.

H. Charbonneau, Jacques Henripin, J. Légaré. La situation démographique des francophones au Québec et à Montréal d'ici l'an 2000. *Le Devoir*, 4 novembre 1969.

Antoni Joly. L'emploi des majuscules et des minuscules. *Le Devoir*, 19 juin 1970.

Arthur Blakely. Ottawa retreats from B-B report. *Montreal Gazette*, February 27, 1971.

Monique Brunelle. La baisse de la natalité au Québec n'est pas aussi grave qu'elle le paraît. *Le Soleil*, 22 février 1972.

Claude Ryan. Quelques leçons du dernier recensement. *Le Devoir*, 27 avril 1972.

Gilles Plante. Le droit du travail en crise au Québec. *Le Devoir*, 28 avril 1972.

Gérald Godin. De moins en moins de québécois. *La Presse*, 30 avril 1972.

Richard Arès. Les langues maternelles de la population de Montréal. *Le Devoir*, 5 mai 1972.

—— Le Québec et son "visage français". *La Presse*, 7 août 1972.

André Bellemare. Le Canada continue de s'angliciser. *Le Devoir*, 31 août 1972.

François-Albert Angers. L'heure de la dernière chance pour la francophonie au Québec. *L'Action nationale*, septembre 1972.

James Ferrabee. English no longer largest Quebec minority. *Montreal Gazette*, November 28, 1972.

Cliff Cowan. Number of Francophones in Ottawa on the decline. *Ottawa Journal*, December 27, 1972.

L'Association canadienne-française de l'Ontario. Pour assurer une représentation équitable aux Franco-Ontariens. 1 & 2. *Le Droit*, 3, 5 mars 1973.

D. Oancia. Computer disproves "anglophone exodus" claim. *Montreal Star*, March 7, 1973.

J. Poulain. 250,000 Québécois ont quitté le Québec depuis six ans. *La Presse*, 9 juillet 1973.

R.J. Joy. Les groupes linguistiques et le recensement de 1971. *Le Devoir*, 19 juillet 1973.

Richard Arès. Les francophones dans les maritimes. *Relations*, juillet-août 1973.

La Société nationale des québécois de l'Outaouais. La francophonie a reculé dans l'Outaouais. *Le Devoir*, 29 septembre 1973.

Anonyme. Bilingual Population of English, French up to 14% in Metro. *Globe and Mail*, October 10, 1973.

C. Brunet. Depuis la rénovation, la basse-ville s'anglicise. *Le Droit*, 24 octobre 1973.

Charles Castonguay & J. Marion. L'anglicisation du Canada: 1) Les gains de l'anglais et du français entre 1961 et 1971. 2) Pas de confédération bilingue sans un Québec français. *Le Devoir*, 8, 9 janvier 1974.

John Grey. French-speaking areas declining outside Quebec. *Toronto Star*, March 18, 1974.

Charles Castonguay. La domination de l'anglais au Québec. *Le Droit*, 22 mai 1974.

—— Le français décroit: L'anglais progresse. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Pierre Francoeur. Parmi la clientèle des écoles anglophones, 17 pour-cent d'élèves de langue française. *La Tribune*, 30 mai 1974.

Richard Arès. La langue minoritaire, c'est le français. *Le Jour*, 13 juillet 1974.

Presse canadienne. Une baisse constante des francophones dans la région. *Le Droit*, 15 janvier 1975.

—— Même les francophones préfèrent l'Ontario. *Le Soleil*, 12 février 1975.

—— Survivance des Franco-Manitobains. *Le Droit*, 18 mars 1975.

William Johnson. Prospect for bilingualism bleak, study of census data indicates. *Globe and Mail*, April 4, 1975.

2.2 Les populations scolaires

Documents

Commission des écoles catholiques de Québec. *Inscription des élèves.* Montréal: Service de l'enseignement aux adultes, 1959-71.

Commissions scolaires protestantes. *Langue maternelle des élèves.* Québec: Commissions scolaires protestantes, 1968-69.

Commission des écoles catholiques de Québec. *Recensement scolaire 1969.* Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal, 1969.

Commission des écoles catholiques de Montréal. *Statistiques sur les origines ethniques des élèves de la C.E.C.M., la langue maternelle et la langue parlée à la maison.* Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal, décembre 1972.

L. Lebrun. *Recrutement dans les institutions post-secondaires - 1967-1972.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Commission des écoles catholiques de Montréal. *Immersion Enrolment Figures.* Montréal: Bureau de la statistique et du recensement, janvier 1973.

—— *Informations générales du projet.* Montréal: Bureau de la statistique et du recensement.

Etudes

Michel Amyot. *La population du Québec, ses effectifs scolaires et ses besoins en maîtres 1966-1981.* Québec: Ministère de l'Education, mai 1969.

Commission des écoles catholiques de Montréal. *Langue parlée à la maison.* Montréal: Service de l'informatique. Bureau de la statistique, 30 septembre 1971.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Education. *Géographie 300-100/800-110. Projet de plan d'études, 3e version. (Revue et corrigée).* Québec: Service des Programmes, février 1973.

Statistiques Canada. *Social-cultural Characteristics of Elementary and Secondary Students, 1971. Caractéristiques socio-culturelles des élèves des cours primaires et secondaires, 1971.* Ottawa: Information Canada, mai 1974.

Reportages

Presse canadienne. Québec possède un des taux les plus élevés. *Le Devoir,* 5 août 1970.

Gilles Provost. Les 2/3 des étudiants ne sont pas anglophones. *Le Devoir,* 28 novembre 1970.

David Allnutt. Home language different. *Montreal Star*, January 8, 1971.

Gilles Provost. Il y a plus de francophones dans les écoles anglaises de la CECM. *Le Devoir*, 22 avril 1971.

Dan Karon. Outaouais board sees drop in English-speaking students. *Ottawa Citizen*, July 17, 1971.

Keith Spicer. Le Rapport spécial sur le recensement de 1971. *L'Evangéline*, 28 juillet 1971.

Margo Gibb-Clark. French losing ground, study shows. *Montreal Star*, 1974.

Gérald Godin. 43% de francophones dans les écoles anglaises. *Québec-Presse*, 10 mars 1974.

Mariane Favreau. Les commissions scolaires rejettent l'idée d'une enquête sur la langue. *La Presse*, 5 juin 1974.

Jeff Sallot. Fewer Anglophones take high school French, but elementary pupil figures called heartening. *Globe and Mail*, September 17, 1975.

Presse canadienne. Le français plus populaire à l'élémentaire qu'au secondaire.

Gilles Ouellet. Dans l'est du Québec, la désertion vers l'école anglaise est limitée à la région de Sept-Iles. *Le Soleil*, 2 octobre 1975.

Stanley Cohen. French immersion - the dispute heats up. *Montreal Star*, November 22, 1975.

CHAPITRE 3

LES SOLUTIONS POLITIQUES

Introduction

3.1 Les mouvements indépendantistes et nationalistes

3.2 Les formules d'accommodement politique

3.3 La revendication des droits minoritaires

3.4 Les districts bilingues

CHAPITRE 3

LES SOLUTIONS POLITIQUES

Introduction

L'évolution de la politique linguistique du Canada a été considérée jusqu'à nos jours comme une série de changements de formules d'accommodement qui n'ont jamais fini par fournir la solution acceptable.

La génération qui a suivi la Conquête a vu l'arrivée de l'immigration loyaliste venant des Etats-Unis, et cela a engendré une population anglophone assez nombreuse dont l'existence a créé des difficultés pour la survivance éventuelle de la culture francophone en Amérique. La réaction politique à cet événement a été l'Acte constitutionnel de 1791 par lequel on a divisé le Canada en deux colonies, à savoir le Haut-Canada et le Bas-Canada; c'est seulement dans cette dernière province que les francophones comptaient une majorité dans l'Assemblée législative. Mais le pouvoir de cette majorité a toujours été contraint par un exécutif qui rendait des comptes directement à l'Angleterre et dont l'orientation favorisait systématiquement la minorité anglophone de la colonie.

La puissance de cette minorité, qui n'était que l'avant-garde culturelle d'une population anglophone qui ne cessait de s'accroître, a fini par convaincre le gouvernement britannique, en la personne de Lord Durham, que le destin des francophones en Amérique du Nord était l'assimilation à la culture anglophone; c'est donc dans son fameux rapport de 1839 qu'il a conseillé l'union des deux Canada à l'intérieur d'une seule colonie. Mais en pratique, la formule d'une province unie n'a jamais fonctionné, car chaque partie oeuvrait à l'intérieur de sa section. On a donc rapidement vu évoluer un système de dédoublement des ministres et même des Premiers ministres.

Il fallut attendre la Confédération pour trouver une autre tentative de solution au problème de la dualité culturelle. Ce système politique qui dure depuis un siècle n'a pas réussi à résoudre les conflits entre les groupes francophone et anglophone au Canada. Durant ce siècle, il y a eu plusieurs tentatives d'élaboration d'une formule de dualité culturelle à base politique. Mais cela n'a jamais reçu l'appui de la majorité anglophone en dehors du Québec. Il y a donc eu une polarisation politique progressive entre les groupes francophone et anglophone. Le groupe francophone au Québec s'est intéressé de moins en moins aux problèmes fédéraux, étant donné la domination du gouvernement fédéral par une majorité anglophone. L'influence que pourrait jouer dans ce contexte les représentants politiques du Québec étant mineure, la vie politique du Québec a évolué dans une situation d'isolement.

La situation n'a été tolérable comme accommodement qu'aussi longtemps qu'un Québec essentiellement agricole, alimentant un système de valeurs à prépondérance

religieuse est demeuré une entité politique traditionnelle, conservatrice et passive. Toutefois, avec l'urbanisation des masses, qui a déclenché la modernisation des institutions à l'époque de la Révolution tranquille et l'activité et la participation politique de la population à l'intérieur de chaque institution, cette situation du Québec à l'intérieur de la Confédération est devenue de plus en plus intolérable. Dans ce contexte, la solution qui a paru à de plus en plus de Québécois comme la plus logique était la séparation du Québec de la Confédération canadienne et la création d'une entité politique autonome.

On peut donc se demander pourquoi, après deux siècles d'expérience, le système politique canadien n'a pas pu comprendre les réalités d'une société pluriculturelle. C'est peut-être parce que, faisant partie de la famille politique anglo-saxonne, elle partage l'idée maîtresse de sa philosophie politique selon laquelle toute minorité est, de par sa nature, transitoire, tout individu, libre de choisir son allégeance politique et que c'est la majorité de ces choix individuels qui constitue la loi de la majorité. Puisque les francophones, en tant que francophones, ne peuvent jamais être majoritaires, la solution autonomiste a attiré de plus en plus de Québécois.

C'est dans ce contexte que le chercheur peut essayer de construire d'autres modèles d'accommodement. Ainsi, la recherche en cours se penche sur l'étude des modèles qui ont été expérimentés dans le passé dans d'autres pays, et surtout en Europe. Mais de telles comparaisons sont remplies de pièges puisque chaque formule est l'ensemble d'un système politique où tout se tient. Par exemple, il y a d'énormes différences entre les structures politiques du Canada et celles de l'Europe.

Ces différences se manifestent surtout dans trois domaines. Au Canada, il y a tendance vers le contrôle de la législature et des ministères par un seul parti politique, tandis qu'en Europe, les Conseils des ministres tendent vers la coalition des partis. Deuxièmement, le système politique canadien favorise la primauté des circonscriptions politiques, tandis qu'en Europe, les systèmes politiques favorisent plutôt la représentation proportionnelle. La nécessité pour un parti politique de surpasser les autres pour gagner le droit d'envoyer un représentant d'une circonscription électorale favorise énormément la culture dominante à l'intérieur de la circonscription et décourage de ce fait les intérêts de groupes minoritaires. Troisièmement, à la différence des systèmes européens, les différences entre les partis politiques ne sont guère marquées par d'énormes divergences idéologiques. En somme, il serait imprudent de comparer les politiques linguistiques de l'Europe avec celles du Canada sans tenir compte de la structure politique de chaque pays.

L'un des objectifs pratiques les plus importants dans les études politiques du bilinguisme est donc axé sur la recherche d'une solution optimale pour un Etat bilingue à l'intérieur duquel deux langues peuvent coexister sans conflits. A la base de toute solution possible, il se trouve la nécessité de choisir entre la répartition des langues ou leur intégration.

La répartition peut être de deux sortes: répartition géographique ou répartition fonctionnelle. La répartition géographique qui fait valoir le principe de territorialité linguistique (*cujus, regio, ejus linguae*) donne à chaque langue à l'intérieur de l'Etat droit de cité, avec statut officiel à l'intérieur des limites géographiques prévues dans la constitution du pays. Par contre, la répartition fonctionnelle donne à chaque langue une ou plusieurs fonctions officielles; par exemple, les services militaires peuvent être unilingues, et un certain type d'administration publique peut se faire dans l'autre langue.

Par contre, une politique d'intégration linguistique à base de bilinguisme officiel permet à chacun d'utiliser l'une ou l'autre des langues officielles. Ce principe (principe de

personnalité) permet à chaque citoyen d'utiliser l'une ou l'autre des deux langues officielles dans les endroits gouvernés par cette politique. Tandis que la plupart des pays bilingues d'Europe ont opté pour le principe de territorialité, le bilinguisme canadien se caractérise par la priorité du principe de personnalité, la répartition géographique étant réservée aux pratiques du bilinguisme officiel. Jusqu'à 1972, le Canada, en tant que confédération bilingue, était composé de dix provinces anglophones, d'une province bilingue, et d'une région de la capitale nationale également bilingue. La loi prévoyait également un certain nombre de districts bilingues à l'intérieur desquels le citoyen avait le droit de se faire servir par le gouvernement fédéral dans l'une ou dans l'autre des langues officielles. En 1972, à la suite d'un projet de loi sur les langues officielles, le Québec a opté pour le principe de territorialité en déclarant le français comme seule langue officielle au Québec.

Le principe de territorialité remonte à la féodalité qui avait pris ses racines en Europe après le déclin de l'Empire romain. C'est une idée qui n'existait certainement pas à l'époque où les peuples nomades parcouraient l'Europe. Le concept est lié au développement de l'agriculture, qui présuppose la stabilité territoriale; c'est ainsi que les terres sont devenues la propriété du peuple et que le peuple s'est senti comme appartenant au territoire. Autrefois, on définissait l'Angleterre, par exemple, comme pays où à un moment donné se trouvaient les Anglais. Dès lors, on définit les Anglais comme le peuple qui habite l'Angleterre. Mais la stabilité agricole a fait place à la mobilité industrielle.

Dans une société post-industrielle où la mobilité de la population est tellement élevée qu'elle se rapproche de celle des anciens nomades, on peut se demander dans quelle mesure la mise en vigueur d'un principe de territorialité peut assurer la stabilité linguistique.

Le principe de personnalité peut revêtir plusieurs formes. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, plusieurs provinces du Canada entretiennent deux systèmes d'instruction publique, l'un catholique et l'autre non confessionnelle, tous les deux au service de la population selon la préférence religieuse. Dans certains cas, il peut également y avoir des organismes centraux, fondés sur la représentation proportionnelle selon la langue.

Il y a aussi différentes modalités dans l'application du principe de territorialité. Territorialité ne veut pas nécessairement dire unilinguisme comme certains le croient. On peut avoir des droits minoritaires à l'intérieur d'un territoire officiellement unilingue pour tout ce qui touche aux documents officiels. C'est ainsi qu'au Québec la loi sur la langue officielle prévoit des droits minoritaires pour l'utilisation de la langue anglaise. Car un Etat unilingue ne peut pas négliger une section de sa population dont le comportement linguistique n'est pas celui de la majorité, sans déclencher des conflits internes.

Dans l'application de l'un ou de l'autre des principes, il faut établir des distinctions claires entre le statut minoritaire et le statut d'égalité. Le statut en vigueur dépend souvent de la structure sociale de la société. Cela découle aussi du système de valeurs en vigueur à un moment donné. Toutefois, si deux groupes linguistiques occupant le même territoire ne peuvent pas s'accorder sur lequel des deux principes adopter, l'incertitude qui s'ensuit peut engendrer des tensions et des conflits entre les groupes ethniques.

Pour ce qui est de la répartition fonctionnelle des langues, il y a dans certaines sociétés des domaines de choix; certaines fonctions linguistiques renforcent l'importance d'une langue. Dans une population sectaire et industrialisée, la langue de l'école et des media et la langue de travail ont plus d'influence sur le comportement linguistique de la masse que ne l'aura la langue du culte, de l'armée, ou des tribunaux.

Dans un Etat fédéral comme le Canada les deux principes peuvent jouer à différents niveaux. Ce n'est pas nécessaire, par exemple, que chaque province possède la même formule. Par contre, certaines fédérations peuvent se caractériser par une loi à un très haut degré de centralisation de la politique linguistique afin de pouvoir utiliser la puissance et l'influence du gouvernement central pour assurer la conformité des autorités locales, qui peuvent à l'occasion devenir indifférentes à la politique linguistique.

En pratique, il est rare de trouver l'application unique et uniforme d'un seul principe. Même dans la République sud-africaine où le principe de personnalité règne plus que n'importe où ailleurs, il y a tendance vers la territorialisation dans certains domaines. Il en est ainsi à l'autre extrême; en Suisse, par exemple, pays hautement territorialisé, le citoyen a le droit de traiter avec le gouvernement central à Berne dans l'une ou l'autre des trois langues officielles. Le régime linguistique en vigueur en Belgique a été également territorial, mais Bruxelles est régie par le principe de personnalité. Le Canada, comme la Finlande, possède un régime mixte où les deux principes, comme nous venons de le voir, sont toujours en vigueur.

Dans l'application du principe de personnalité, comme pour celui de territorialité, il est souvent impossible pour un gouvernement central d'en faire une application intégrale. Ainsi, le Canada, à l'instar de la Finlande, a dû intégrer les deux principes dans son système de lois linguistiques, par la délimitation de certains territoires à l'intérieur desquels le comportement linguistique des bureaux du gouvernement central dépendra de l'individu qui demande des services dans l'une ou dans l'autre des deux langues officielles. On a nommé "districts bilingues" ces territoires à l'intérieur desquels le bilinguisme institutionnel des bureaux gouvernementaux est devenu obligatoire; cette formule intégrante est utilisée surtout en Finlande et au Canada dans le contexte national.

Dans ces deux pays, le critère de base est numérique; pour la création d'un district bilingue il faut que la langue maternelle de la minorité officielle dépasse les dix pourcent calculés tous les dix ans à base des résultats du recensement décennal. Il y a toutefois des différences dans la segmentation du territoire et dans la création des districts bilingues. En Finlande, un district bilingue est défini comme agglomération municipale avec le statut juridique de municipalité; au Canada, les limites et frontières des districts bilingues sont créés tous les dix ans par une Commission indépendante. Tandis qu'en Finlande, une municipalité où la minorité arrive à un total de dix pourcent de la population devient automatiquement district bilingue, au Canada le dix pourcent est uniquement une condition minimale qui permet à la Commission fédérale de recommander la création d'un district bilingue. Par contre, une fois créés les districts canadiens sont permanents, bien que l'on a le droit d'en modifier les frontières; en Finlande, un district bilingue cesse d'exister quand la minorité officielle tombe en bas de huit pourcent de la population municipale. Toutefois, quand cette population minoritaire dépasse 5,000 personnes la municipalité devient bilingue quelque soit le pourcentage; tandis qu'au Canada ce n'est que le pourcentage qui détermine la condition minimale pour que le territoire soit considéré par la Commission. Au Canada, la Commission a le droit d'ignorer le critère numérique dans le cas où un territoire a toujours été officiellement bilingue. Elle peut

aussi faire valoir d'autres critères pour ne pas recommander l'établissement d'un district bilingue dans le cas où la minorité officielle dépasse les dix pourcent, critères, tel que les besoins et les désirs de la minorité officielle et la nécessité de maintenir l'harmonie interethnique à l'intérieur de la région.

La formule canadienne de district bilingue pose des problèmes pour les minorités habitant les grandes villes puisque la possibilité de se grouper en districts bilingues dépend, non pas de leur nombre réel, mais du nombre relatif de la majorité de l'autre langue. Même si le groupement à l'intérieur de la ville s'avère possible, il y a d'autres problèmes liés tout particulièrement à la vie urbaine. Les problèmes que posent les grandes villes pour la Loi des langues officielles sont dus à l'éparpillement de la minorité, à la centralisation des services, et à la mobilité de la population.

Pour certaines grandes villes, la minorité que représente un assez grand nombre de personnes, ne peut pas profiter des avantages offerts par des districts bilingues à cause du fait qu'il n'y a pas de concentration suffisante pour représenter les dix pourcent de la population d'un quartier donné de la ville. Même quand il y a concentration suffisante, on trouve souvent que les services sont ailleurs, surtout les services du gouvernement, qui sont centralisés pour desservir non seulement la ville mais toute la région environnante.

C'est la grande mobilité de la population à l'intérieur des villes qui permet la centralisation de ces services. Mais il y a aussi mobilité dans la résidence des membres d'une minorité de sorte que la composition ethnique d'un quartier peut entièrement se transformer durant les années qui séparent deux recensements. S'il est parfois difficile de découper les villes en districts bilingues, il est également souvent imprudent, à cause de la nature de la vie urbaine, de tenter de faire un tel découpage.

Il est donc évident que l'application intégrale du principe de territorialité ainsi que celui de personnalité pose des dilemmes pour l'instauration dans certains pays du bilinguisme officiel. Les problèmes d'application sont souvent rendus encore plus difficile par l'attitude du public et par des questions d'ordre purement sémantique.

3. LES SOLUTIONS POLITIQUES

Documents

Government of New-Brunswick. *Legislative Assembly Statement of Language Equality and Opportunity*. Fredericton, 1968.

Etudes

Ronald Watts. *New Federations: Experiments in the Commonwealth*. Oxford: Clarendon Press, 1966.

Michel Brunet. *Société pouvoir politique, Nation et état: le cas de la collectivité canadienne-française ou Québécoise*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

M. Stein. *The Split between the ralliement des créditistes and the National Social Credit Party: An Attitudinal explanation.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

David Sherwood. *The New Democratic Party and French Canada, 1961-1965.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Mildred A. Schwartz. *Political Parties and the Canadian Social Structure.* Scarborough: Prentice-Hall, 1967.

Fernand Dumont & Jean-Paul Montiminy (eds.). *Le pouvoir dans la société canadienne-française.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1967.

Hugh Garnet Thorburn. *The political participation of the French-speaking population of New-Brunswick.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

D.V. Verney. The future of the Canadian Political Community. *Canadian Ethnic Studies,* 3, 2, 1971.

Jean Hamelin. *Idéologies au Canada français.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1971.

Paul Bélanger. *Le Québec qui se fait.* Montréal: Hurtubise HMH, 1971.

Fernand Dumont. *Idéologies au Canada français 1850-1900.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1971.

Dale Thomson. *Quebec Society and Politics: Views from the Inside.* Toronto: McClelland & Stewart, 1973.

Robert Presthus. *Elite Accomodation in Canadian Politics.* Toronto: MacMillan, 1973.

Hodgins & Henry Milner. *The Decolonization of Quebec.* Toronto: McClelland & Stewart, 1973.

Mildred A. Schwartz. *Politics and Territory: The Sociology of Regional Persistance in Canada.* Montreal: Queen's University Press, 1974.

Marc La Terreur. *Le parti conservateur et le Québec, 1930-65.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, (s.d.).

Donald Smiley. *Public policy and Canadian Federalism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, s.d.

Georges Vachon. *Les idées politiques des canadiens français.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, s.d.

Edward M. Corbett. *Quebec Confronts Canada.* Baltimore: John Hopkins University Press, s.d.

Mildred A. Schwartz. *Public Opinion and Canadian Identity*. Scarborough: Fitzhenry & Whiteside, s.d.

Reportages

Richard Jackson. De Gaulle going home. *Ottawa Journal*, July 26, 1967.

Charles King. Was de Gaulle's "Vive" just a bad joke? *Ottawa Citizen*, July 26, 1967.

André Passeron. La décision du chef de l'Etat d'abréger sa visite a profondément marqué les dernières heures de son séjour. *Le Monde*, 27 juillet 1967.

Pierre-C. O'Neill. Ottawa regrette les circonstances qui ont précipité le départ de de Gaulle. *Le Devoir*, 27 juillet 1967.

Jean-Pierre Teinturier. Une carte nouvelle a été jouée. *Le Monde*, 27 juillet 1967.

—— Le Premier Ministre du Québec. *Le Monde*, 27 juillet 1967.

Daniel Johnson. Texte du premier ministre. *La Presse*, 29 juillet 1967.

Jean-Pierre Teinturier, Jean-V. Dufresne, et al. Les reporters francophones relèvent les inexactitudes que la presse anglaise a publiées. *La Presse*, 29 juillet 1967.

Scott Young. Mr. Pearson's unanswerable moves in the chess game with Le Général. *Globe and Mail*, July 31, 1967.

Pierre-C. O'Neill. Pearson: nous avons déjà dit que toute ingérence est inacceptable. *Le Devoir*, 2 août 1967.

Charles Lynch. After a spit. . . a surprise. *Ottawa Citizen*, August 2, 1967.

Sirius. L'irréalisme d'une "realpolitik". *Le Monde*, 5 août 1967.

John Walker. Senate's role may be reviewed. *Ottawa Citizen*, February 5, 1968.

Ray Perrault. Ray Perrault se défend d'être un partisan de l'unilinguisme. *Le Devoir*, 29 août 1968.

Claude Ryan. Une politique linguistique pour le Québec. *Le Devoir*, 5 septembre 1968.

Normand Girard. Election possible au Québec sur la priorité du français. *Le Soleil*, 5 septembre 1968.

Dominique Clift. Quebec's Johnson will run on harder "French first" line. *Toronto Daily Star*, September 5, 1968.

Peter Cowan. Quebec eyes spring election on priority French issue. *Montreal Star*, September 5, 1968.

Claude Ryan. Un discours sonore mais peu clair. *Le Devoir*, 20 septembre 1968.

Peter Cowan. Quebec cabinet divided on "French only" policy. *Montreal Star*, September 20, 1968.

Dominique Clift. Quebec cabinet splits over how to launch its "French-first" policy. *Toronto Daily Star*, September 20, 1968.

Pierre Bourgault. Le RIN doute que les paroles de M. Tremblay puissent se transformer en actes avec l'UN. *La Presse*, 21 septembre 1968.

Jean-Luc Pépin. Face au "grossissement" de la politique, il n'y a plus de place pour les "absolutistes". *La Presse*, 25 septembre 1968.

Peter Cowan. Bertrand, PM views differ. *Montreal Star*, February 17, 1969.

Gilles Lesage. Bertrand refuse d'être un chef "préfabriqué". *Le Devoir*, 7 mars 1969.

Canadian Institute of Public Opinion. Faith remains high in Confederation. *Montreal Star*, May 29, 1969.

Robert Bourassa. Relancer la révolution tranquille sur des voies nouvelles. *Le Devoir*, 5 septembre 1969.

Pierre-C. O'Neill. Les conservateurs doivent devenir le parti de la réconciliation. *Le Devoir*, 10 octobre 1969.

Gilles Lesage. L'opposition somme Bertrand d'assumer ses responsabilités. *Le Devoir*, 17 octobre 1969.

Adele Lauzon. Pepin suffers setback. *Montreal Star*, October 22, 1969.

Dominique Clift. Bertrand future at stake. *Montreal Star*, October 24, 1969.

Guy Gagnon. Réunion de propagande. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

Claude Arpin. Liberals demand changes. *Montreal Star*, October 29, 1969.

Louis-Martin Tard. Ça marche! *Le Devoir*, 30 octobre 1969.

Yves Michaud. Yves Michaud: je n'ai pas de leçon de fidélité à recevoir de Pierre Laporte. *Le Devoir*, 3 novembre 1969.

P.-Roch Côté. Après la marche sur le parlement. *Le Devoir*, 8 novembre 1969.

Vincent Prince. Les caprices d'une minorité. . . *L'Action*, 6 avril 1970.

Don MacPherson. English-French confrontation at Quebec conservative session. *Ottawa Citizen*, May 22 1971.

Marc Morin. Le levain dans la pâte. *Le Soleil*, 29 avril 1972.

Maurice Huot. Elections et français. *Montréal-Matin*, 22 février 1974.

T. Wills. Don't talk: nosy reporters can be put off, State Department memo says. *Globe and Mail*, April 4, 1974.

G. Sparrow. Human rights legislation grows as politicians warm up for election. *Montreal Gazette*, May 22, 1974.

J. Hunter. Language feud may split P.C. party associations. *Montreal Star*, May 27, 1974.

Nick Hills. Confident Tories try for B.C. sweep. *Montreal Gazette*, May 29, 1974.

B. Little. Liberals lack Maritime support as usual. *Montreal Gazette*, May 29, 1974.

C. Hoy. Fairweather's victory averts language rift. *Toronto Star*, June 3, 1974.

Gérald Leblanc. A surveiller: la lutte de Roblin et Faulkner. *Le Droit*, 5 juin 1974.

Gisèle Tremblay. La "gang" à Mantha a arrangé les élections du député de Longueuil. *Le Jour*, 26 octobre 1974.

Dominique Clift. The changed pattern of English voting. *Montreal Star*, November 1974.

3.1 Les mouvements indépendantistes et nationalistes

Documents

Marcel Chaput. *Pourquoi je suis séparatiste*. Ottawa: Les Messageries Coopératives de Montréal, 1961.

Etudes

A. Siegfried. *The Race Question in Canada*. London: Everleigh Nash, 1907.

Fulgence Charpentier. L'ennemi dans la place: l'anglomanie. *L'Action canadienne-française*, 12, 1924, pp. 194-210.

Anatole Vanier. Le bilinguisme et l'unité nationale. *L'Action française*, septembre 1925, pp. 130-141.

A. Perrault. *Religion, langue et liberté au Canada*. Montréal: Ecole Sociale Populaire, 1945.

A. Laurendeau. Etre un grand peuple. *L'Action nationale*, 30, 1947, pp. 256-263.

C. Bordet. Face au bloc anglo-saxon. *L'Action nationale*, 31, 1948, p. 303.

Miriam Chapin. *Quebec Now*. New York: Oxford University Press, 1955.

Michael Oliver. *Social and Political Ideas of French-Canadian Nationalists: 1920-1945.* Unpublished Ph.D. thesis, McGill University, 1956.

W. Morin. *L'indépendance du Québec.* Montréal: Alliance Laurentienne, 1960.

Herman Buller. *Quebec in Revolt.* Toronto: Centennial Press, 1961.

Marcel Chaput. *Pourquoi je suis séparatiste.* Montréal: Editions du Jour, 1961.

W.L. Morton. *The Canadian Identity.* Madison: University of Wisconsin Press, 1961.

H. Manning. *The Result of French Canada, 1800-1835.* Toronto: Macmillan Co. of Canada, 1962.

André D'Allemagne. *Le bilinguisme qui nous tire.* Montréal: Service d'information du rassemblement pour l'indépendance nationale, 1962-63, p. 653.

H.F. Quinn. *The Union Nationale: A Study in Quebec Nationalism.* Toronto: University of Toronto Press, 1963.

H.B. Myers. *The Quebec Revolution.* Montreal: Harvest House, 1964.

Thomas Sloan. *Quebec: The Not-So-Quiet Revolution.* Toronto: Ryerson Press, 1965.

Peter Desbarats. *The State of Quebec.* Toronto: McClelland & Stewart, 1965.

D.J. Dooley. Quebec and the Future of Canada. *Review of Politics*, 1965, pp. 17-31.

Georges-André Vachon, Charles Barker, Albert Lévesque. *Les idées politiques des Canadiens-français.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Howard Adams. *Education of Canadians (1800-1867). The Roots of Separatism.* Montreal: Harvest House, 1967.

Philip Gabrigue. Le carrefour actuel du sens national. *Revue de l'institut de sociologie*, 1, 1968, pp. 19-29.

G. Plourde. *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.* Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1969.

Robert Held. *Le Canada se désintégrera-t-il?* Québec: Gouvernement du Québec, 16 décembre 1971.

Raymond Barbeau. *J'ai choisi l'indépendance.* Montréal: L'Agence de distribution populaire, 1971.

Marcel Chaput. *The Second Conquest: Reflections II.* Montreal: Chateau Books, 1971.

Henri Bourassa. Le Canada sera bilingue on ne le sera pas! *Le choc des langues au Québec.* Guy Bouthillier & Jean Meynaud, (éds.). Montréal: Université de Montréal, 1971, pp. 384-396.

Paul Bouchard. Le bilinguisme, agent de dénationalisation. *Le choc des langues au Québec.* Guy Bouthillier & Jean Meynaud, (éds.). Montréal: Université de Montréal, 1971, pp. 577-582.

Victor Barbeau. Le bilinguisme abâtardi. *Le choc des langues au Québec.* Guy Bouthillier & Jean Meynaud, (éds.). Montréal: Université de Montréal, 1971, pp. 605-608.

Abraham Rotstein & G. Lax (eds.). *Independence: The Canadian Challenge.* Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

G. Lax & Abraham Rotstein. *Independence: The Canadian Challenge.* Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

R.M. Buin et al. *One Country or Two?* Montreal: McGill, 1972.

Richard Arès. *Nos grandes options politiques et constitutionnelles.* Montréal: Bellarmin, 1972.

Robert Chodos & Nick Auf der maur. *Quebec: A Chronicle 1968-1972.* Montreal: James, Lewis & Samuel, 1973.

Nicholas H. Reqush. *Pierre Vallières: The Revolutionary Process in Quebec.* New York: Dial Press, 1973.

Kenneth D. McRae. *The Comparative Study of Plurilingual Societies.* Ottawa: Carleton University, 1974.

David Cameron. *Nationalism, Self Determination and the Quebec Question.* Toronto: Maclean-Hunter, 1974.

Axline Lyon & Molot (eds.). *Continental Community. Independence and Integration in North America.* Toronto: McClelland & Stewart, 1974.

François Bolduc. (Résumé). Le francophone et l'engagement politique en milieu anglophone. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 47-48.

R. Fraser. (Résumé). Le francophone et l'utilisation du pouvoir politique. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 48-49.

Jean Hubert, Monique Turcotte. (Résumé). Le francophone et le patrimoine national. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 52-53.

Michel Brunet. Essai d'histoire comparée: religion et nationalisme. *Sounds Canadian: Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society.* Migus, P.M. (ed.). Toronto: Peter Martin Associates Ltd. 1975, pp. 114-123.

Susan Mann Trofimenkoff. Nationalism in Quebec in the 1920's. *L'Action française,* Toronto: University of Toronto, 1975.

Viv Nelles & Abraham Rotstein. *Nationalism or Local Control.* Toronto: New Press, 1975.

Pierre Dupont. *15 novembre 1976. . .* Montréal: Editions Quinze, 1976.

Hugh Bingham Myers. *The Quebec Revolution.* Montreal: Harvest House, s.d.

Reportages

Irwin Block. De Gaulle's speech masterly brinkmanship says Levesque. *Toronto Daily Star*, July 24, 1967.

Guy Cormier. De Gaulle a été plébiscité. *La Presse*, 25 juillet 1967.

Richard Jackson. Shocked Cabinet in Crisis Session. *Ottawa Journal*, July 25, 1967.

Lubor J. Zink. Will the Government take it lying down? *Toronto Telegram*, July 25, 1967.

S. McDowell. De Gaulle gives a boost to Quebec separatism. *Ottawa Journal*, July 25, 1967.

Presse canadienne. De Gaulle a donné au séparatisme un caractère mondial. *Le Soleil*, 26 juillet 1967.

Philip Deane. Les modérés de la Ville Reine: Ottawa doit renvoyer de Gaulle. *La Presse*, 26 juillet 1967.

John Diefenbaker, Thomas Douglas et al. Réactions canadiennes. *Le Devoir*, 27 juillet 1967.

Charles de Gaulle. Le président de la France: "Un grand destin commun à tous les francophones". *La Presse*, 27 juillet 1967.

Ben Malkin. It's up to the English to prove unity's case. *Ottawa Citizen*, July 29, 1967.

Nora Beloff. What old age has done to de Gaulle. *The Observer*, July 30, 1967.

Tom Sloan. Quebec slams Pearson. *The Observer*, July 30, 1967.

Cyrille Felteau. Pendant que les jeux se font. *La Presse*, 1 juillet 1967.

Guy Cormier. La déclaration de Paris. *La Presse*, 1 août 1967.

Claude Ryan. La relation du général de Gaulle. *Le Devoir*, 1 août 1967.

Pierre Saint-Germain. De Gaulle confirme. *La Presse*, 1 août 1967.

Lisa Balfour. Only time will tell what de Gaulle did. *Ottawa Citizen*, August 2, 1967.

Gilbert Athot. Prudence extrême des libéraux et unionistes. *Le Soleil*, 2 août 1967.

Claude Ryan. Les difficiles frontières de la souveraineté. *Le Devoir*, 2 août 1967.

Réal Pelletier. Les libéraux: deux nouvelles démissions. *Le Devoir*, 2 août 1967.

Normand Girard. Le premier ministre Johnson vu par la presse anglophone. *Le Soleil*, 3 août 1967.

François Aquin. Texte intégral de la déclaration de François Aquin. *Le Devoir*, 4 août 1967.

Lisa Balfour. De Gaulle aftermath. *Ottawa Citizen*, August 4, 1967.

Philip Deane. L'Ontario trouve de Gaulle pour le moins "brutal". *La Presse*, 4 août 1967.

John Walker. Quebec policy role attacked. *Ottawa Citizen*, February 5, 1968.

Greg Connolley. A strong stand against separatism. *Ottawa Citizen*. February 5, 1968.

Lisa Balfour. A decentralized federation. *Ottawa Citizen*, February 5, 1968.

Southam News Service. Johnson sees separatism as a loser. *Ottawa Citizen*, February 8, 1968.

William Boyd. French-Only Quebec aim of Nationalists. *Ottawa Journal*, September 10, 1968.

Presse canadienne. Le dossier secret de la GRC sur Rossillon. *Le Soleil*, 14 septembre 1968.

Gilles Boyer. Conséquences du séparatisme. *Le Soleil*, 23 septembre 1968.

Bernard Racine. Le français au Québec: trois mouvements nationalistes proposent des solutions. *Le Soleil*, 10 octobre 1968.

Gilbert Athot. Bertrand affirme n'avoir fait aucun "marchandage" avec les conseillers législatifs. *Le Soleil*, 29 novembre 1968.

Normand Girard. Le comité sur la constitution conclut que le peuple canadien-français constitue essentiellement une nation. *Le Soleil*, 29 novembre 1968.

Fernando Lemieux. Le séparatisme contemporain. *Le Soleil*, 30 novembre 1968.

Alain Stanké. Vive le. . . libre. *Le Soleil*, 25 janvier 1969.

R. Leblanc. L'impossible refus de l'anglais. *Le Devoir*, 1 février 1969.

Jean-Jacques Bertrand. Le fond du problème. *Le Devoir*, 11 février 1969.

Peter Cowan. Bertrand quiets party's fears. *Montreal Star*. February 13, 1969.

G. Gariépy. La thèse souverainiste soulève de moins en moins d'hostilité, affirme R. Lévesque. *Le Devoir*, 17 février 1969.

Presse canadienne. Vive le Québec libre! s'écrie Pauline Julien, interrompant Pelletier. *Le Devoir*, 18 février 1969.

Canadian Press. Yelled "Vive le Québec libre! " — singer fired. *Montreal Star*, February 18, 1969.

Presse canadienne. Les francophones habitant hors du Québec sont invités à dénoncer "l'absurdité du séparatiste". *Le Soleil*, 27 février 1969.

Canadian Press. Professor warns on separatism. *Montreal Star*, March 1, 1969.

Presse canadienne. Lévesque demande aux Canadiens anglais d'être tolérants envers le séparatisme. *Le Soleil*, 3 mars 1969.

Terence Moore. Separatism "not end of world". *Montreal Star*, March 7, 1969.

Benoit Routhier & Jean-Paul Gagné. Etats généraux: L'autodétermination serait réclamée pour les Québécois seulement. *Le Soleil*, 8 mars 1969.

Délégués aux assises des états généraux du Canada français. Sous quatre grands chapitres huit résolutions principales. *Le Devoir*, 10 mars 1969.

John Yorston. Separatists, be precise. *Montreal Star*, March 10, 1969.

Raymond Dionne. Propose unilingual republic. *Montreal Star*, March 10, 1969.

Benoit Routhier & Jean-Paul Gagné. Le Québec d'abord! *Le Soleil*, 10 mars 1969.

Gilles Boyer. Séparatisme des Etats généraux. *Le Soleil*, 11 mars 1969.

Vincent Prince. Sur des propos de Me Jacques-Yvan Morin. *Le Devoir*, 11 mars 1969.

Raymond Dionne. Quebec English urged to help shape future. *Montreal Star*, March 14, 1969.

L. Gingras. Separatists and unilingualists exist only because of hard Anglo attitudes. *Montreal Star*, March 16, 1969.

Susan Purcell. Separatism fading-French flourishing says B & B's Gagnon. *Montreal Star*, March 19, 1969.

Yves-E. Boudreau. Conditions d'un acte de foi. *Le Devoir*, 22 mars 1969.

Presse canadienne. Dans le parti québécois, les opinions politiques des membres vont de l'extrême gauche à la droite. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

Vincent Prince. Un nouveau livre de Solange Chaput-Rolland. *Le Devoir*, 31 mars 1969.

Peter Cowan. Quebec set for progress now uncertainty over. *Montreal Star*, April 5, 1969.

Paul Denault. Le nationalisme de René Lévesque. *Le Devoir*, 11 avril 1969.

Presse canadienne. Nos écoles contribuent à la crise de l'unité canadienne (L. La Pierre). *Le Soleil*, 12 avril 1969.

Joseph MacSween. Le rêve d'autonomie n'est pas particulier aux Canadiens-français. *Le Soleil*, 12 avril 1969.

Claude Ryan. De Gaulle, la France, le Québec et le Canada. *Le Devoir*, 29 avril 1969.

Peter Cowan. English "Fed up" -- Lévesque. *Montreal Star*, May 7, 1969.

R.G. Beale. New trend movements can't succeed if built on one language group. *Montreal Star*, May 9, 1969.

Gilles Lesage. M. Lesage craint le mot même de statut particulier. *Le Devoir*, 10 mai 1969.

Jean-Claude Picard. Les séparatistes et les Etats généraux rejettent les minorités. *Le Soleil*, 12 mai 1969.

Presse canadienne. L'éclatement du Canada devra être imputé aux Canadiens anglais plutôt qu'aux séparatistes. *Le Soleil*, 26 mai 1969.

Mark Wilson. Separatism called last choice. *Montreal Star*, May 27, 1969.

W. de Wet. Federalist parties in Quebec are linked - in disarray. *Montreal Star*, May 27, 1969.

R. Chaloult. Les évolutions de Laurendeau. *Le Devoir*, 2 juin 1969.

Walter Poronovich. Martineau assails "few fanatics". *Montreal Star*, June 2, 1969.

Robert Bourassa. If Quebec goes independent - what then? *Montreal Star*, June 5, 1969.

Robert Malenfant. Je n'ai pas envie de devenir Canadien. *Le Devoir*, 7 juin 1969.

P.J. Kingwell. Quebec leaders encourage separatism by ignoring its great dangers. *Montreal Star*, June 9, 1969.

Presse canadienne. Les divergences entre francophones et anglophones sont suffisantes pour mener à un conflit armé. *Le Soleil*, 12 juin 1969.

—— French-English war possible, he claims. *Montreal Star*, June 12, 1969.

William Eccles. La dualité canadienne. *Le Devoir*, 17 juin 1969.

Fortunat Marcoux. Les Canadiens-français sont des quêteux milliardaires (Lévesque). *Le Soleil*, 30 juin 1969.

Canadian Institute of Public Opinion. "No" to separatism. *Ottawa Citizen*, July 9, 1969.

Claude Langlois. Lettre ouverte aux Anglo-Saxons. *Le Soleil*, 14 juillet 1969.

Louis Sabourin. Une affaire de l'Histoire ou une histoire à faire? *Le Devoir*, 23 juillet 1969.

Canadian Press. Quebec secession would be "betrayal". *Montreal Star*, July 30, 1969.

Yvon Leclerc. La souveraineté-association et l'histoire. *Le Devoir*, 11 août 1969.

Société Nationale Populaire du Québec. L'affaire Michelin: un qui craint de ne pas avoir été compris. *Le Devoir*, 20 août 1969.

Georges Savaria. "Le rêve séparatiste" de M. Louis Rochette. *Le Devoir*, 25 août 1969.

P. Presunka. The Coming Test between Federalism and Quebec Nationalism. *Montreal Star*, September 9, 1969.

P.J. Kingwell. Do Flag, School and Airport Issues Reflect a Spiritual Separation? *Montreal Star*, September 9, 1969.

Joseph MacSween. Quebec nationalism proves durable force. *Ottawa Citizen*, September 17, 1969.

R. Cliche. Quand la justice était clémente pour les anglophones. *Le Devoir*, 25 septembre 1969.

Georges Savaria. Réponse à M. Gilles Colpron. *Le Devoir*, 27 septembre 1969.

Benoit Routhier. Attitude jugée plus dangereuse pour l'avenir du Canada que celle des indépendantistes ou des poseurs de bombes. *Le Soleil*, 2 octobre 1969.

Yves Picard. La dernière chance du Canada. *Le Devoir*, 16 octobre 1969.

Donat Valois. Les canadiens anglophones ne doivent pas sous-estimer la vague PQ au Québec. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

Presse canadienne. Roch Lasalle réclame un débat spécial sur la place du Québec. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

Pierre Bourgault. "Separatist" misused. *Montreal Star*, November 3, 1969.

André Dufresne. French T.V. news under a cloud. *Montreal Star*, November 8, 1969.

Noël Pérusse. Quand M. Lévesque fait l'autocritique. . . des autres. *Le Devoir*, 11 novembre 1969.

Kiman Valaskis. L'alliance des nationalistes et des mouvements de gauche débouchera-t-elle sur un monolithisme intolérant? *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

André Cousineau, Jacques Harvey, J. Martucci, R. Proulx, A. Myre. Le nationalisme devant la conscience chrétienne. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

Jérôme Proulx. Pourquoi j'ai opté pour le Parti Québécois. *Le Devoir*, 29 novembre 1969.

Edouard Pagé. Dissenter claims key point aids separatists. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Charles Lynch. Christmas bonus. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Dominique Clift. Politicians have had a hard time really understanding what was going on. *Montreal Star*, December 30, 1969.

Bob Hill. Queen "stamped out" by Quebec government. *Ottawa Citizen*, January 8, 1970.

Benoit Routhier. La minorité anglophone hesite à confier son avenir à la majorité surtout depuis le réveil nationaliste. *Le Soleil*, 16 janvier 1970.

Presse canadienne. Le bilinguisme hors du Québec est une fraude intellectuelle. *Le Soleil*, 2 février 1970.

—— Les manuels français d'histoire du Canada inciteraient au séparatisme. *Le Soleil*, 5 février 1970.

André Charbonneau. Des manuels d'histoire responsables de la vogue actuelle du séparatisme? *Le Devoir*, 5 février 1970.

Vincent Prince. Le FQF et sa haute voltige. *Le Devoir*, 24 avril 1970.

Marsha Sadoway. Blinded: Quebec covers the real issue. *Ottawa Citizen*, May 7, 1970.

Bernard Racine. Si le Québec décide de parler français, il doit aller au bout. *L'Action*, 14 mai 1970.

Oliver Clausen. If Lévesque must invoke Scandinavia, let him refer to bilingual Finland. *Montreal Star*, November 18, 1970.

Canadian Press. Fight to save English identity, Bourgault tells Toronto rally. *Montreal Star*, February 8, 1971.

Charles Lynch. Who does Lapierre represent anyway? *Montreal Gazette*, 1 mars 1971.

Bernard Racine. Au beau milieu du chahut, les Anglais entonnent "Ô Canada"... *Le Droit*, 27 avril 1971.

Jean-Pierre Bonhomme. Faute d'une réforme profonde Montréal sera un Londonderry. *Le Devoir*, 5 mai 1971.

Claude Turcotte. La formule Trudeau-Turner aussi inacceptable pour le Québec que la formule Fulton-Favreau. *La Presse*, 7 mai 1971.

Len MacDonald. La "Fête des patriotes" de 37 célébrée à St-Eustache. *Le Droit*, 25 mai 1971.

S.G. Bickley. Quebec needs patience and understanding. *Toronto Telegram*, June 5, 1971.

Monique Duval. Une séparation du Québec ne compromettrait pas la survivance des minorités françaises. *Le Soleil*, 28 juin 1971.

Joseph MacSween. Une société sans objectif qui se cherche un idéal. *Le Droit*, 14 juillet 1971.

Protestant Action. What do French Canadians want? *Atlantic Review*, August 1971.

Ken Romain. Trials of a Premier. *Globe and Mail*, August 6, 1971.

Tony Burman & Ralph Surette. Francophone beefs aired on constitution. *Montreal Star*, August 28, 1971.

Presse canadienne. Le Québec deviendra souverain ou s'intégrera au Canada d'ici à 10 ans. *La Presse*, 18 septembre 1971.

R.A. Lacerte. Silence: ça tourne pas rond. *Le Devoir*, 4 octobre 1971.

Benoit Houle. De Gaulle "exposed Quebec to world" *Montreal Star*, November 17, 1971.

Ray Shields. Quebec invades Toronto and nobody notices. *Montreal Gazette*, November 27, 1971.

Don Murray. Most French students favor independence - if asked. *Montreal Gazette*, January 18, 1972.

Claude Ryan. Si le Québec se séparait, comment réagirait le Canada anglais? *Le Devoir*, 29 février 1972.

Richard-J. Needham. Is Trudeau really robbing Ontario to bribe Quebec? *Montreal Gazette*, June 30, 1972.

Dominique Clift. A display of realism. *Montreal Star*, July 20, 1972.

J. Gérin-Lajoie. L'Etat Québec ou Ottawa. *La Presse*, 21 août 1972.

Nicole Campeau. Les minorités francophones s'inquiètent de leur survie dans un Canada amputé du Québec. *Le Soleil*, 7 octobre 1972.

Jules Vigneault, Marcel Gingras & Claude Gravel. Continued Anglo presence seen beneficial for Quebec. *Montreal Gazette*, December 2, 1972.

Georges Angers. Trudeau: Le PQ désire plus le pouvoir que l'indépendance. *Le Soleil*, 26 janvier 1974.

Bill Fox. Friendly help gives new Montreal paper high hopes. *Montreal Gazette*, February 21, 1974.

Louis-J. Robichaud. Quebec Anti-English Move Attacked by N.B. Senator. *The Daily Gleaner*, March 7, 1974.

Hubert Bauch. Bilingualism likely to harm French, Quebec group fears. *Globe and Mail*, March 14, 1974.

Clément Brown. On marche sur des oeufs à Ottawa. *Montréal-Matin*, 16 mars 1974.

Gérald Leblanc. Le PQ ne cédera pas son "cheval linguistique" à Bourassa. *Le Devoir*, 1 avril 1974.

S.F. Bramham. Be Canadian, not French or English, citizen urges. *Toronto Star*, May 11, 1974.

T. Pawlick. Language row has a familiar ring. *Montreal Gazette*, May 27, 1974.

P. Andrew. Quebec's language drive points toward a new design for Canada of the future. *Montreal Star*, June 4, 1974.

Dominique Clift. English losing control of community institutions. *Montreal Star*, November 1974.

Marcel Desjardins. Oui au référendum sur l'indépendance. *Montréal-Presse*, 14 novembre 1974.

B. Lee. A thinker's front bencher or man of inaction? *Globe and Mail*, February 22, 1975.

Gilbert Athot. La crise d'octobre: cinq ans après. *Le Soleil*, 1, 2, 3, 4 octobre 1975.

Gérard McNeil. La loi des mesures de guerre est toujours la seule arme. *Le Soleil*, 2 octobre 1975.

Claude Ryan. On ignore beaucoup de choses sur la crise d'octobre. *Le Devoir*, 2 octobre 1975.

Raymond Fleury. C'est toujours la même histoire. *Le Soleil*, 6 octobre 1975.

Exécutif du Parti québécois. Le Parti québécois est si près du pouvoir que des doutes naissent. *Le Soleil*, 6 octobre 1975.

Gilbert Athot. Le PQ doit abandonner l'option de l'indépendance. *Le Soleil*, 7 octobre 1975.

—— Aux Québécois à décider de l'option de l'indépendance, réplique le PQ. *Le Soleil*, 8 octobre 1975.

Gilles Boivin. Le PQ veut d'abord le pouvoir et ensuite l'indépendance. *Le Soleil*, 8 octobre 1975.

Raymond Giroux. La crise d'octobre non revue, non corrigée. *Le Soleil*, 10 octobre 1975.

Gilbert Athot. Les militants péquistes accepteraient Choquette. *Le Soleil*, 10 octobre 1975.

Presse canadienne. Ryan: "Le séparatisme est bien portant". *Le Soleil*, 10 octobre 1975.

Hélène-Andrée Bizier & Jacques Lacoursière. Octobre. *Le Soleil*, 11 octobre 1975.

Martial Dassylva. Octobre cinq ans après. . . La crise fabriquée? *Le Soleil*, 11 octobre 1975.

Jean Basile. La crise d'octobre, cette comédie des erreurs! *Le Devoir*, 27 octobre 1975.

James Cross. "J'eus besoin de 48 heures pour me préparer à mourir. . . " *Le Devoir*, 27 octobre 1975.

Presse canadienne. Fabien Roy veut une enquête sur les "mystères" d'octobre. *Le Devoir*, 28 octobre 1975.

Michel Roy. Comment parler d'octobre 1970? *Le Devoir*, 28 octobre 1975.

Claude Ryan. Les hommes publics et octobre 1970. *Le Devoir*, 29 octobre 1975.

Association France Presse. Un dossier de Gaulle et le Québec. *Le Devoir*, 29 octobre 1975.

Marie-Louise Perreault. Qu'attend la Ville de Montréal pour perpétuer le souvenir de de Gaulle? *Le Devoir*, 29 octobre 1975.

Presse canadienne. Pas question de rouvrir le dossier d'Octobre 70. *Le Devoir*, 30 octobre 1975.

Robert Bourassa. Octobre 70! Bourassa et Trudeau se renvoient la balle. *Le Soleil*, 31 octobre 1975.

Jean Royer. Nos écrivains se remettent à parler d'octobre et de pays. *Le Soleil*, 1 novembre 1975.

Gilles Boyer. Octobre 1970, cinq ans après. *Le Soleil*, 1 novembre 1975.

Lise Bissonnette. Le PQ s'efforcera de ne pas "charrier" avec l'indépendance. *Le Devoir*, 3 novembre 1975.

Presse canadienne. Octobre 70! Bourassa agirait encore de la même façon. *Le Soleil*, 5 novembre 1975.

Pierre Vallières. Les questions d'octobre 70. *Le Jour*, 6 novembre 1975.

Marie-France Legault. L'indépendance dans l'interdépendance. *Le Soleil*, 7 novembre 1975.

Presse canadienne. René Lévesque s'excuse auprès des Italo-Québécois. *Le Soleil*, 8 novembre 1975.

Pierre LaFlamme. Gouin-Duplessis. *Le Soleil*, 8 novembre 1975.

Presse canadienne. L'indépendance sera particulièrement bénéfique aux agriculteurs. *Le Soleil*, 10 novembre 1975.

—— Ottawa a reconnu le droit du Québec à l'autodétermination. *Le Soleil*, 11 novembre 1975.

Pierre Vallières. Les "histoires" de la cellule Chénier (1,2). *Le Jour*, 17, 18 novembre 1975.

Gilles Ouellet. Il est vital que le Québec devienne indépendant. *Le Soleil*, 18 novembre 1975.

Paul-Henri Bertrand. Le Québec, champion mondial de la tolérance. *Le Jour*, 18 novembre 1975.

Comité des Patriotes de 1837-38. La victoire de Saint-Denis. *Le Jour*, 22 novembre 1975.

Pierre Champagne. L'indépendance du Québec: 50.5% contre 30% pour. *Le Soleil*, 13 décembre 1975.

American Foreign Press. Sit-in at IOC backs separate Quebec. *Toronto Sun*, July 2, 1976.

Jean Pedneault. Ça aide la cause des indépendantistes. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Richard Gwyn. Je vous l'avais bien dit. *Le Soleil*, 10 juillet 1976.

Jacques Choînière. Des fédéralistes se fatiguent. *Le Soleil*, 3 août 1976.

Fernand Harvey. Les libéraux, Le Devoir et l'indépendance. *Le Devoir*, 7 septembre 1976.

Canadian Press. Quebec Liberals more separatist, Springate says. *Globe and Mail*, September 10, 1976.

Pierre Champagne. Payeur et Bourassa parlent de l'indépendance "rouge". *Le Soleil*, 13 septembre 1976.

Gérald Leblanc. Cloutier n'aurait pas d'objection de principe à servir sous un gouvernement indépendantiste. *Le Devoir*, 5 octobre 1976.

Anonyme. Ailleurs dans le monde. . . *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Presse canadienne. Le PQ met en veilleuse l'idée de l'indépendance. *Le Soleil*, 21 octobre 1976.

Lise Lachance. Bourassa part en campagne en clouant le PQ au pilori. *Le Soleil*, 21 octobre 1976.

J.-Jacques Samson. Marchand: "En toute logique, Ottawa serait obligé de reconnaître un Québec indépendant". *Le Soleil*, 2 novembre 1976.

Presse canadienne. Le PQ reçoit un appui de Prince Albert. *Le Devoir*, 4 novembre 1976.

Lucien Lessard. De Lord Elgin au Parti québécois. *Le Devoir*, 5 novembre 1976.

Michel Roy. Non à l'indépendance: 58%. *Le Devoir*, 10 novembre 1976.

André Hains. La question du référendum. *Le Devoir*, 10 novembre 1976.

Goeffrey Stevens. An unpredictable situation. *Globe and Mail*, November 10, 1976.

William Johnson. Lévesque's new support doesn't necessarily spell separatism fever. *Globe and Mail*, November 11, 1976.

Alastair Sweeny. Separatism as obsolete as 100 years ago? *Globe and Mail*, November 11, 1976.

Geoffrey Stevens. The politics of fear. *Globe and Mail*, November 11, 1976.

Georges Labrecque. Les sources du nouveau nationalisme québécois. *Le Devoir*, 12 novembre 1976.

Claude Ryan. Le meilleur choix, abstraction faite de l'indépendance. *Le Devoir*, 12 novembre 1976.

Douglas LePan. Academic appalled by naivety over separatism. *Globe and Mail*, November 12, 1976.

Norman Webster. A loaded gun for Lévesque. *Globe and Mail*, November 15, 1976.

Canadian Press. Quebec will stay, Stanfield savs. *Globe and Mail*, November 15, 1976.

Geoffrey Stevens. To rebuke or remove? *Globe and Mail*. November 15, 1976.

Parti Québécois. The PQ stand on Quebec sovereignty. *Montreal Gazette*, November 16, 1976.

Claude Beauchamp. Une étape historique. *Le Soleil*, 16 novembre 1976.

Claude Ryan. Le résultat majeur de l'élection. *Le Devoir*, 17 novembre 1976.

David Lawday. Prudence dans les milieux français. *Le Devoir*, 17 novembre 1976.

Presse canadienne. Au N.-B. et en C. B. on trouve des avantages au séparatisme. *Le Soleil*, 17 novembre 1976.

—— Les Acadiens recommencent à parler de séparatisme. *Le Soleil*, 17 novembre 1976.

Jean-Marc Poliquin. Prêcher le séparatisme. *Le Soleil*, 17 novembre 1976.

Claude Ryan. Le PQ au pouvoir: réactions anglo-canadiennes. *Le Devoir*, 22 novembre 1976.

Gilles Boyer. De l'élection au référendum. *Le Soleil*, 23 novembre 1976.

Michel Roy. M. Clark, le Québec et le Canada. *Le Devoir*, 23 novembre 1976.

Donald Smiley. No painless way for Quebec to separate, academic claims. *Globe and Mail*, November 23, 1976.

Pierre-Elliott Trudeau. Le Canada ne survivra pas par la force. *Le Soleil*, 25 novembre 1976.

Gilles Boyer. Trudeau adopte un ton positif. *Le Soleil*, 25 novembre 1976.

Canadian Press. Le Toronto Star estime le Canada en "danger de mort". *Le Soleil*, 29 novembre 1976.

Yvon Roy. Autonomie, Indépendance et séparatisme. *Le Devoir*, 1 décembre 1976.

Jacques Brossard. Avant l'indépendance. *Le Soleil*, 2 décembre 1976.

Presse canadienne. James Richardson croit que l'indépendance ne peut se faire car elle serait illégale. *Le Soleil*, 2 décembre 1976.

Louis Tardif. Trudeau trouverait "dommage" que le PQ retarde le référendum. *Le Soleil*, 24 décembre 1976.

Tim Burke. Mackassey left embittered. *Montreal Gazette*, November 16, 1976.

Presse canadienne. Le rejet du bilinguisme renforce la cause du séparatisme (Stanfield). *Le Soleil*, 4 décembre 1976.

—— Le fédéral a encouragé le séparatisme (Richardson). *Le Soleil*, 11 décembre 1976.

3.2 Les formules d'accomodement politique

Etudes

Hermas Bastien. *Le bilinguisme au Canada.* Montréal: Editions de l'A.C.F., 1938.

Dominique Beaudin. Un champ de bataille bilingue. *L'Action nationale*, 27, 1946, pp. 473-487.

Robert Rumilly. *Le problème national des canadiens français.* Ottawa: Robert Rumilly, 1961.

F.R. Scott & Maurice Oliver, (ed.). *Quebec States her Case; Speeches and Articles from Quebec in the Years of Unrest.* Toronto: Macmillan of Canada, 1964.

M. Faribault & R.M. Fowler. *Ten to one; The Confederation Wager.* Toronto: McClelland & Stewart, 1965.

Thomas Sloan. *Une révolution tranquille?* Montréal: Edition HMH, 1965-66.

Jean-Yves Morin. *Le fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Frederick-W. Gibson. *Cabinet Formation and Bicultural Relations: Seven Case Studies.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, l, 7, 1966.

Jean-Charles Bonenfant. *Le sénat dans le fédéralisme canadien.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Peter Leslie. *The role of constituency party organizations in representing the interests of ethnic minorities and other groups: political parties and Canadian Unity.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Donald-V. Smiley. *Public policy and Canadian Federalism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Michel Brunet. *Québec Canada Anglais: deux itinéraires, un affrontement.* Montréal: HMH, 1968, pp. 210-211.

Peter Regenstreif. Note on the Alternation of French and English Leaders in the Liberal Party of Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 2, March 1, 1969.

Jean-Jacques Bertrand. Le Premier Ministre rejette l'unilinguisme. *Le Nouveau Monde*, 2, 3-4, mars-avril, 1969.

Emile Soucy. Au fond des choses. *L'Action nationale*, 58, 8, 1969, pp. 786-795.

Kenneth D. McRae (ed.). *La capitale fédérale: institutions politiques.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969.

—— *The Federal Capital: Government Institutions.* Ottawa: Queen's Printer, 1969.

Peter C. Findlay. *Maritime Union: Implications of the French Language and Culture.* Fredericton: Maritime Union Study Publications, 1970.

Commission de la fonction publique. Action politique. *Rapport annuel 1969.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, p. 41.

Marcel Rioux. *La question du Québec.* Paris: Seaghers, 1971, p. 78.

Donald-V. Smiley. *Constitutional Adaptation and Canadian Federalism since 1945.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

Ronald L. Watts. *The Survival or Disintegration of Federations.* R.M. Burns (ed.). *One Country or Two?* Montreal and London: McGill-Queen's University Press, 1971, pp. 41-72.

J.P. Meekison (ed.). *Canadian Federalism: Myth or Reality* (2nd ed.). Toronto: Metheun, 1971.

S.J.R. Noel. *Political Parties and Elite Accommodation: Interpretations of Canadian Federalism.* In J.P. Meekison (ed.). *Canadian Federalism: Myth or Reality.* (2nd ed.). Toronto: Metheun, 1971, pp. 121-140.

W.P. Irvine. *Cultural Conflict in Canada: The Erosion of Consociational Politics.* (Unpublished Ph.D. thesis, Yale University). New Haven, Conn.: Yale University 1971.

R. Simeon. *Federal-Provincial Diplomacy: The Making of Recent Policy in Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1972.

John Meisel. *Political Styles and Language-use in Canada.* Paper presented at the Quebec Round Table on "Multilingual Political Systems". March 27-31, 1972.

Groupe d'étude sur le bilinguisme. Les recommandations de la Commission BB relativement aux ULF: l'interprétation des responsables des politiques de bilinguisme et celle du gouvernement. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 28-37.

D. Kwavnick (ed.). *The Tremblay Report: Report of the Royal Commission of Inquiry on Constitutional Problems.* (Abridged version. The Carleton Library, N° 64). Toronto: McClelland & Stewart, 1973.

John Meisel. *Values, Language and Politics in Canada. Working Papers on Canadian Politics.* Montreal: McGill-Queen's University Press, 1973.

Gérard Bergeron. *Les partis libéraux du Canada et du Québec, 1955-1965.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, s.d.

Mallea, John R. (ed.). *Quebec's Language Policies: background and response.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 309 p.

Reportages

Canadian Press. Sequence of de Gaulle visit "recognizes state of Quebec". *Montreal Star,* July 22, 1967.

Lester B. Pearson. Texte du communiqué. *Le Devoir,* 26 juillet 1967.

Richard Brancon. Les pays bilingues auront toujours leurs "querelles de famille". *Le Soleil*, 2 mars 1968.

Gilles Boyer. Les deux langues au Canada. *Le Soleil*, 11 décembre 1968.

Presse canadienne. Pearson avait obtenu l'assentiment des provinces. *Le Soleil*, 16 décembre 1968.

Claude Ryan. Les provinces anglophones et la conférence constitutionnelle. *Le Devoir*, 7 février 1969.

Pierre-C. O'Neill. Une redéfinition du Canada doit passer par une charte des droits. *Le Devoir*, 11 février 1969.

Joselyn Lavoie. La prochaine manche. *Le Soleil*, 15 février 1969.

Normand Girard. Pas de bail constitutionnel de 99 ans. *Le Soleil*, 31 mars 1969.

André Gaudreault. Après de Gaulle. *Le Soleil*, 1 mai 1969.

Suzan Altschul. Quebec Grits woo Ontario. *Montreal Star*, May 10, 1969.

Normand Girard. La coopération Québec-Ontario assurera l'égalité des deux peuples fondateurs du Canada. *Le Soleil*, 10 mai 1969.

Presse canadienne. La situation actuelle commande une action rapide et efficace — Stanfield. *Le Soleil*, 13 mai 1969.

Canadian Press. Ontario French group wants minister named. *Montreal Star*, June 9, 1969.

Presse canadienne. Le gouvernement et la presse ont failli à la tâche — Trudeau. *Le Devoir*, 10 juin 1969.

—— Ottawa sera plus prudent dans les questions du maintien de la paix. *Le Soleil*, 18 juin 1969.

Gilles Boyer. La capitale fédérale. *Le Soleil*, 19 juin 1969.

Canadian Press. French vital to nation — PM. *Montreal Star*, June 23, 1969.

Presse canadienne. Le gouvernement fédéral recommande aux jeunes de l'Ouest de s'empresser de devenir bilingue. *Le Soleil*, 4 juillet 1969.

Pierre-C. O'Neill. Le régionalisme pèse lourd sur les opinions des jeunes Canadiens. *Le Devoir*, 5 juillet 1969.

Claude Apin. Bertrand foresees different Canada. *Montreal Star*, August 4, 1969.

Normand Girard. Les libéraux réclament la convocation de l'Assemblée nationale. *Le Soleil*, 15 septembre 1969.

Pierre-C. O'Neill. Ottawa regrette l'attitude de Paris. *Le Devoir*, 9 octobre 1969.

Bertrand Rioux. Une évasion, non une solution. *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

R. Savard. La rencontre de deux protestations naguère séparées. *Le Devoir*, 6 novembre 1969.

Southam News Services. Ottawa invite comment. *Ottawa Citizen*, November 7, 1969.

Front du Québec français. Text of FQF's proposed bill. *Montreal Star*, November 10, 1969.

L. O'Neill. Le peuple dans la rue. *L'Action*, 10 novembre 1969.

Benoit Routhier. La Fédération des SSJB se prononcera d'ici la fin de semaine. *Le Soleil*, 14 novembre 1969.

Presse canadienne. Les deux priorités canadiennes sont les aspirations du Québec ainsi que les disparités régionales. *Le Soleil*, 3 décembre 1969.

Normand Girard. A quand le pont entre les deux solitudes? *Le Soleil*, 9 décembre 1969.

André Gaudreault. Pour trois provinces. *Le Soleil*, 19 décembre 1969.

Presse canadienne. Les francophones ne se sont vus confier que des portefeuilles mineurs. *Le Devoir*, 26 mars 1970.

Léon Dion. Pour une politique des langues au Québec. 1) Les prémisses de base. 2) La situation des québécois. 3) Propositions d'un programme cohérent. *Le Devoir*, 28, 29, 30 mai 1970.

Paul Sauriol. Pour corriger le déséquilibre linguistique et économique de la capitale canadienne. *Le Devoir*, 26 juin 1970.

Hunter. Le Canada bilingue a mal au coeur. *Le Soleil*, 30 juin 1970.

Presse canadienne. Les députés fédéraux francophones sont inquiets et frustrés quand il s'agit de participer à l'élaboration de la politique canadienne. *Le Soleil*, 10 juillet 1970.

R. Sanderson. Can't dismiss problems as "baloney". *Montreal Gazette*, March 29, 1971.

Canadian Press. Franco-Manitobans want French as official language. *Montreal Star*, April 5, 1971.

Ken Windeyer. Language demands: from moderates (PQ) to militants (SSJB). *The Report*, May 12, 1971.

Jean-Guy Bruneau. La thèse des "deux nations" provoquera des accrochages. *Le Droit*, 22 mai 1971.

Renée Rowan. La bibliothèque du peuple ouvre ses portes lundi prochain. *Le Devoir*, 30 juillet 1971.

Giuseppe Turi. La vraie solution linguistique devra venir du peuple. *Le Devoir*, 4 août 1971.

Jacques Poisson. Le libéralisme linguistique: une utopie. *Le Devoir*, 15 septembre 1971.

Marcel Rioux. L'autodétermination et la francophonie nord-américaine. *Le Devoir*, 21 janvier 1972.

Normand Girard. Le gouvernement québécois plongerait au coeur du problème linguistique s'il n'en tenait qu'à Léo Pearson. *Le Soleil*, 10 août 1972.

Clair Balfour. Trudeau says mandate fulfilled on national unity language policy to be hot issue in next election. *Globe and Mail*, July 20, 1972.

Cyrille Felteau. Le moment d'une politique. *La Presse*, 26 décembre 1973.

Jacques Guay. Nous sommes prêts à reviser nos positions. *Le Jour*, 1974.

Dominique Clift. Battle over "French Power". *Montreal Star*, January 22, 1974.

Paul Terrien. Une forte opposition intragouvernementale. *Québec-Presse*, 24 février 1974.

Dominique Clift. Bourassa's language options. *Montreal Star*, February 26, 1974.

Pierre-C. O'Neill. L'hésitation de Québec pourrait conduire à un affrontement brutal. *Le Devoir*, 28 février 1974.

Rhéal Bercier. Langue: Bourassa veut se garder une certaine marge de manoeuvre. *La Presse*, 2 mars 1974.

Jean-Paul Gagné. Une politique linguistique ne doit pas diviser la société. *Montréal-Matin*, 7 mars 1974.

Rhéal Bercier. Langue: Bourassa n'a pas fait l'unanimité au sein du caucus. *La Presse*, 9 mars 1974.

Michel Giroux. Des heures cruciales pour Robert Bourassa. *Le Jour*, 11 mars 1974.

—— Le gouvernement dans l'eau bouillante. *Le Jour*, 11 mars 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Pour François Cloutier, les extrémistes de la langue logent du côté francophone. *Le Jour*, 12 mars 1974.

Bob Hill. Tory, Liberal MPS cross swords on bilingualism. *Ottawa Citizen*, March 12, 1974.

G. Gariepy. Les extrémistes sont ceux qui laissent pourrir les situations. *La Presse*, 13 mars 1974.

John Mackenzie. Language plan called "psychological" play. *The Gazette*, March 15, 1974.

Pierre-C. O'Neill. La CEQ multipliera les feux contre la bilinguisation. *Le Devoir*, 5 avril 1974.

Gérald Leblanc. La "fièvre linguistique" s'empare du Parlement. *Le Devoir*, 23 mai 1974.

Ben Malkin. Election will be fought on issues, not emotions. *Ottawa Citizen*, May 29, 1974.

Steve Hendler. Grits, Tories embrace "anti-French fanatics". *Montreal Star*, June 3, 1974.

G. St-Pierre. Pas de chantage avec le français. *Montréal-Matin*, 4 juin 1974.

Normand Lassonde. Aucune issue pour les deux solitudes – James Richard Cross. *La Presse*, 30 septembre 1974.

Ron Clingen. French, English segregation urged. *Ottawa Journal*, November 4, 1974.

Pierre Allard. La capitale comme "symbole national". *Le Droit*, 9 novembre 1974.

Hubert Bauch. Waning spirit of Quebec Liberals. *Globe and Mail*, November 25, 1974.

D. Butler. OBE chairman Dobell taking top PS job. *Ottawa Citizen*, November 27, 1974.

Gilbert Athot. Le Québec a presque tous les pouvoirs de légiférer sur le plan linguistique. *Le Devoir*, 1974.

Lucien Nadeau. Both communities fought side by side. *Montreal Gazette*, January 14, 1975.

J. Vipokur. Aucune procédure de vérification avant l'octroi des contrats. *Le Droit*, 10 avril 1975.

Pierre Champagne. Comment le facteur linguistique a influencé le résultat. *Le Devoir*, 9 décembre 1976.

3.3 La revendication des droits minoritaires

Etudes

Donald Downie. *Notre droit d'aînesse: ou, la question bilingue*. Québec: La Publicité, 1916.

Richard Arès. Notre question nationale. *L'Action nationale*, 20, 1942, pp. 130-154.

—— Notre question nationale (le problème politique). *L'Action nationale*, 20, 1942, pp. 208-230.

—— Notre question nationale. *L'Action nationale*, 20, 1942, pp. 287-305.

W. Morin. *Nos droits minoritaires: les minorités françaises au Canada*. Montréal: Editions Fides, 1943, p. 124.

Anonyme. Le témoignage d'un Anglo-Canadien: Québec et les minorités. *L'Action nationale*, 25, 1945, pp. 57-58.

L. Wirth. *The Problem of Minority Groups.* Linton, Ralph (ed.). *The Science of Man in the World Crisis.* New York: Columbia University Press, 1945.

Gérard Dagenais. Propos Canadiens: légitime ou pas? *Vie et Langage*, 104, 1960, pp. 607-609.

Richard Arès. *Justice et équité pour la communauté canadienne française.* Ottawa: Troisième Congrès Général de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Langue française du Canada, 1963.

Guy Bourrassa. *Les relations ethniques dans la vie politique montréalaise.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

T. Cook. *Provincial autonomy, minority rights and the compact theory.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

M. Donnelly. *Ethnic Participation in Municipal Government - Winnipeg, St-Boniface, and the Metropolitan Corporation of Greater Winnipeg.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Coleman Romalis. *The Attitudes of the Montreal Jewish Community toward French Canadian Nationalism and Separatism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Peter-M. Leslie. *The Role of Constituency Party Organizations in Representing the Interests of Ethnic Minorities and Other Groups: Political Parties and Canadian Unity.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Association canadienne d'éducation de langue française. (Résumé). *Le Canada français en marche.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 1968.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. *Language Rights and Linguicide.* Winnipeg / Ottawa: Working paper for the Steering Committee, Manitoba Human Rights Organization, 1968.

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. *Enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.* Montréal: miméo, septembre 1969.

Ramsey Cook. *L'autonomie provinciale, les droits des minorités et la théorie du pacte, 1867-1921.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969.

Fédération des Franco-colombiens. *Qui sont ces franco-colombiens?* Présenté au comité parlementaire sur la constitution du Canada les 7 et 8 janvier 1971.

John de Vries. *Problems of Multilingualism.* Ottawa: Symposium organized by the Canadian Society of Ethnic Studies, University of Ottawa, 1971.

Guy Bourrassa. *Les relations ethniques dans la vie politique montréalaise.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1971.

Claude-Armand Sheppard. *Inventaire critique des droits linguistiques au Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Mark Macquigan. Constitutional Aspects of Ethnic Identidy in Canada. *Sounds Canadian: Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society.* Migus, P.M. (ed.). Toronto: Peter Martin Associates Ltd., 1975, pp. 123-129.

H. Lacroix. (Résumé). Les droits du français dans les provinces anglaises et au Nouveau-Brunswick. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 39-40.

F. McMahon. (Résumé). Les droits linguistiques des francophones et le multiculturalisme. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 40-41.

Gaston Bergeron, J. Boulay, Jean-Denis Gendron. (Résumé). Les droits et devoirs linguistiques des majorités. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 41-42.

Roger De La Garde. *Utilisation de la langue française au Nouveau-Brunswick.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, s.d.

Reportages

Greg Connolley. Speed Language Rights: P.M. *Ottawa Citizen,* February 7, 1968.

Jean-Charles Claveau. L'expérience belge, l'exemple suisse et le problème québécois. *Le Devoir,* 23 juillet 1968.

Presse canadienne. Ce serait ironie du sort si le Québec adoptait la politique linguistique du Manitoba, Scott. *Le Devoir,* 22 août 1968.

Gordon Pape. Move to bilingualism could be jeopardized says N.P.D. head Lewis. *Montreal Gazette,* September 6, 1968.

Southam News Service. PM's battle wins accord. *Ottawa Citizen,* September 8, 1968.

Germain Dion. Toujours le français. . . *Le Droit,* 20 septembre 1968.

Clément Brown. Les Pharisiens. *Montréal-Matin,* 21 septembre 1968.

Gilles Boyer. Les droits des deux langues. *Le Soleil,* 21 septembre 1968.

Fulgence Charpentier. Pour la défense des minorités. *Le Droit,* 28 septembre 1968.

Presse canadienne. Les minorités francophones ont encore une chance de survivre hors du Québec. *Le Soleil,* 17 octobre 1968.

—— Un projet de loi protégeant les droits linguistiques des anglophones. *Le Soleil*, 25 novembre 1968.

Joseph MacSween. Les Québécois anglophones. 1) Une minorité qui doit s'ajuster devant le pouvoir de la majorité. 2) Les Québécois anglophones s'interrogent sérieusement. 3) L'affaire de St-Léonard a constitué le catalyseur de la crise qui secoue les anglophones du Québec. 4) Montréal, ville d'une certaine ségrégation entre francophones et anglophones. *Le Soleil*, 28, 29, 30 novembre, 2 décembre 1968.

Gilbert Athot. Les droits de la majorité seront également protégés. *Le Soleil*, 2 décembre 1968.

Régis Tremblay. Les adversaires passent à l'attaque. *Le Soleil*, 2 décembre 1968.

Presse canadienne. Définir les droits des Canadiens qui ne sont d'extraction ni anglaise ni française. *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

—— La minorité anglophone jouit d'une liberté exceptionnelle. *Le Soleil*, 9 décembre 1968.

Gilles Boyer. La protection des minorités. *Le Soleil*, 10 décembre 1968.

René Lévesque. Un contreprojet du Parti québécois. *Le Devoir*, 14 décembre 1968.

Gilles Daoust. Les trois chefs des partis sont d'accord sur la nécessité d'adopter rapidement des mesures énergiques sur le plan linguistique. *La Presse*, 15 janvier 1969.

René Harmegnies. Point de vue d'un chef syndical. *Le Devoir*, 16 janvier 1969.

Michel Roy. Les disparités régionales, préoccupation majeure des provinces atlantiques. *Le Devoir*, 11 février 1969.

—— Droits de l'homme et constitution: un comité de ministres poursuivra l'étude du problème. *Le Devoir*, 13 février 1969.

Hubert Gendron. Claim English courses denied. *Montreal Star*, February 19, 1969.

Jacques Barbeau, Clément Trudel. 1,200 délégués se concertent sur le "devenir du Québec". *Le Devoir*, 1 mars 1969.

Claude Ryan. Un seul critère? *Le Devoir*, 3 mars 1969.

Benoit Routhier. L'oeuvre des Etats généraux ramenées à sa vraie dimension. *Le Soleil*, 6 mars 1969.

—— Chant du cygne. *Le Soleil*, 7 mars 1969.

Benoit Routhier, Jean-Paul Gagné. Laisser aux minorités francophones le soin de régler leurs problèmes. *Le Soleil*, 8 mars 1969.

Jacques Barbeau, Clément Trudel. Les états généraux réclament une assemblée constituante. *Le Devoir*, 10 mars 1969.

Clément Trudel. Ce qu'en pensent trois Québécois et des Canadiens français d'outre-frontière. *Le Devoir*, 10 mars 1969.

F. Barbeau. C'est au parlement de Québec de décréter la création d'une Assemblée constituante. *Le Devoir*, 14 mars 1969.

Emile Soucy. On veut tromper le Québec. *Le Devoir*, 15 mars 1969.

Frank Howard. English rights safe, Bertrand announces. *Globe and Mail*, March 20, 1969.

Jean-Guy Cardinal. Jean-Guy Cardinal: ni loi ni garantie constitutionnelle ne sont nécessaires pour protéger les droits de la minorité. *Le Devoir*, 12 avril 1969.

Victor Steinberg. Linguistic group to expand. *Montreal Star*, May 1, 1969.

Gilles Boyer. Les langues officielles. *Le Soleil*, 21 mai 1969.

Dominique Clift. Quebec kept at bay. *Montreal Star*, May 27, 1969.

Robert L'Heureux. Une lutte à finir: district fédéral vs rapport Dorion. *Le Soleil*, 31 mai 1969.

Alen Farrell. Objections by "Third Culture" to languages Bill dismissed as groundless. *Montreal Star*, June 11, 1969.

P.F.M. Kingwell. L'affaire du bilinguisme: une farce qui a trop duré. *Le Devoir*, 20 juin 1969.

Presse canadienne. Querelle linguistique. *Le Soleil*, 21 août 1969.

Canadian Press. Italian-language daily starts in Toronto. *Montreal Star*, September 2, 1969.

Gilles Lesage. Lévesque défend les droits scolaires des anglophones. *Le Devoir*, 4 septembre 1969.

Tony Burman. Board battles compulsory French exam edict. *Montreal Star*, October 1, 1969.

Delphis Rousselle. Les gens du nord-est sont-ils tous des anglicisés? *L'Evangéline*, 1 octobre 1969.

—— Campbellton réclame les services de la chaine C.T.V. *L'Evangéline*, 8 octobre 1969.

Presse canadienne. La question des droits provinciaux était admise par le bilinguisme. *Le Soleil*, 10 octobre 1969.

Paul-E. Thériault. Francophones. . . réveillez-vous! *L'Evangéline*, 15 octobre 1969.

Richard Brancon. Le gouvernement doit réagir, sinon le Québec deviendra une nouvelle Irlande du Nord. *Le Soleil*, 17 octobre 1969.

Lise Lachance. Réunion d'urgence à Montréal, samedi. *Le Soleil*, 22 octobre 1969.

D. Smithers. Judge rebukes protesters in Hull. *Ottawa Citizen*, October 31, 1969.

Gilles Lesage. "Terre française et terre de liberté". *Le Devoir*, 31 octobre 1969.

Benoit Lavoie. Le FQF entend organiser un référendum sur l'unilinguisme à la fin de novembre. *Le Soleil*, 3 novembre 1969.

Delphis Rousselle. La télédiffusion dans le nord-est de la province est de plus en plus critiquée. *L'Evangéline*, 4 novembre 1969.

—— La télévision française est une priorité dans le nord-est. *L'Evangéline*, 5 novembre 1969.

—— La population du nord-est s'organise pour obtenir la radio-télévision française. *L'Evangéline*, 7 novembre 1969.

Selvio-R. Rioux. Francophones réveillons-nous. *L'Evangéline*, 13 novembre 1969.

J.G. de la Garde. La population du Nord-Est en marche. *L'Evangéline*, 18 novembre 1969.

W. McLaughlin. Un autre son de cloche. *L'Evangéline*, 18 novembre 1969.

Steve Hendler. FQF bars vote to English. *Montreal Star*, November 20, 1969.

Maurice Saulnier. Réponse à M. McLaughlin. *L'Evangéline*, 24 novembre 1969.

Hubert Wallot. Où se situe le vrai choix en matière linguistique? *Le Devoir*, 24 novembre 1969.

Association of Catholic Principals of Montreal. Principals "aware" of dual Quebec, but urge rights. *Montreal Star*, November 25, 1969.

Georges-J. Wesley. Un "modéré" fait entendre sa voix. *Le Devoir*, 27 novembre 1969.

Ed Schreyer. Pas de "gradualisme faux" en matière de droits. *Le Devoir*, 12 décembre 1969.

Canadian Press. "Corriere Canadese" goes bilingual. *Montreal Star*, December 17, 1969.

Steve Hendler. Wagner wants new laws on English rights. *Montreal Star*, January 14, 1970.

Gilles Provost. Québec reste indifférent aux besoins des anglophones. *Le Devoir*, 27 janvier 1970.

Lise Lachance. Les anglo-protestants refusent leur statut. *Le Soleil*, 29 janvier 1970.

Robert McKenzie. Montreal English fighting to preserve their culture. *Toronto Daily Star*, February 6, 1970.

Paul Lachance. Une charte constitutionnelle. *Le Soleil*, 11 février 1970.

Richard Cléroux. Quebec Liberals plan minority rights fight. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

A.M. Byers. The legal principle and operation of minority rights. *Montreal Gazette*, February 16, 1970.

Les Ondes. Pénurie de promoteurs de la langue française. *L'Evangéline*, 20 mars 1970.

Joseph MacSween. Le Québec traverserait une crise des "tripes" plutôt que de l'intellect. *Le Soleil*, 31 mars 1970.

Marcel Gingras. De Cornwall à Nipissing en passant par Ottawa. *Le Droit*, 8 avril 1970.

Donat Valois. Les provinces doivent faire respecter davantage les droits des minorités. *Le Devoir*, 16 avril 1970.

Presse canadienne. Les canadiens non francophones doivent favoriser l'épanouissement du Canada français — G. Charness. *Le Soleil*, 12 mai 1970.

Paul Waters. Dissension in Quebec blamed on minority. *Montreal Gazette*, May 12, 1970.

Bernard Racine. La situation est tellement injuste que les francophones se sentent étrangers. *L'Action*, 12 mai 1970.

Lise Lachance. La SSJBM invite le gouvernement à prendre ses responsabilités. *Le Soleil*, 13 juin 1970.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Faudra-t-il payer avec les trente deniers de la trahison notre arrêt de mort? *Le Devoir*, 10 juillet 1970.

Y. Boulanger. Les Ukrainiens se disent déçus de l'indifférence du Québec à leur endroit. *Le Devoir*, 21 août 1970.

Charles Lynch. The English Ghetto. *Ottawa Citizen*, September 30, 1970.

H. Marx. The denial of language rights. *Montreal Star*, October 31, 1970.

James Hanafin. CNTU remains bilingual. *Montreal Star*, December 8, 1970.

Benoit Lavoie. L'anglais n'a pas besoin d'être protégé au Québec. *Le Soleil*, 21 décembre 1970.

René Lévesque. Le fanatisme de la langue a remplacé le fanatisme religieux. *Le Soleil*, 21 décembre 1970.

Delphis Rousselle. Les francophones sont satisfaits de 15 heures de diffusion française par semaine? *L'Evangéline*, 26 janvier 1971.

B. O'Donnell. Compulsory French education violates rights, law experts say. *Montreal Star*, February 1, 1971.

Presse canadienne. Et les anglophones du Québec restent muets. *Le Soleil*, 2 février 1971.

L. Shippey. Sparks fly at language meet. *Montreal Star*, February 2, 1971.

Southam News Services. "No danger" Bourassa reassures Anglophones. *Ottawa Citizen*, February 19, 1971.

Germain Dion. Stanfield accuse Québec de ramer à contrecourant. *Le Soleil*, 20 février 1971.

Richard Cléroux. Quebec may guarantee English in courts. *Ottawa Citizen*, February 22, 1971.

Jean-Guy Rens. Nous devons lutter pour que les Acadiens puissent vivre en français et chez eux. *L'Evangéline*, 22 février 1971.

Julius Grey. Language rights sought for all. *Montreal Star*, February 22, 1971.

Solange Chaput-Rolland. Individual rights or collective responsibility. 1) Will Anglophone Québecers accept role as a minority? 2) Québec people must prove minority can be protected. *Montreal Gazette*, February 27, March 1, 1971.

Bob Hill. Levesque safeguards Anglophones' rights. *Ottawa Citizen*, March 1, 1971.

Léonce Gaudreault. Lévesque ne bouge pas et la résolution est rejetée. *Le Soleil*, 1 mars 1971.

Greta Chambers. What does Anglo-Quebecer really want? Who speaks for the minority anyway? *Montreal Gazette*, March 9, 1971.

Mark Wilson. English rights same. *Montreal Star*, March 15, 1971.

Donald Doyle. Ottawa serait disposé à faire une nouvelle offre aux provinces. *Le Soleil*, 3 avril 1971.

Michel. Journal français. *L'Evangéline*, 10 avril 1971.

Paul-Emile Richard. Un Comité conjoint des francophones serait créé cet automne. *L'Evangéline*, 20 mai 1971.

—— Les francophones n'auront pas à souffrir de la fusion des Maritimes. *L'Evangéline*, 27 mai 1971.

James Hanafin. Quebec holds back on linguistic rights. *Montreal Star*, June 3, 1971.

Guy Béland. La représentation francophone: une illusion. *Le Droit*, 24 juin 1971.

William Davis. La politique de bilinguisme du gouvernement d'Ontario. *Le Devoir*, 17 juillet 1971.

Derek Hill. Glen Brown, former football star still holding line for constituents. *Montreal Gazette*, July 27, 1971.

Dave McIntosh. La question des droits linguistiques semble constituer le noeud du problème. *L'Action*, 21 août 1971.

Maurice Huot. L'éternelle question du français. *Montréal-Matin*, 23 août 1971.

Paul Terrien. Le gouvernement fuit ses responsabilités! *Le Droit*, 21 septembre 1971.

Presse canadienne. Un sous-ministre acadien se plaint d'être sans pouvoir. *La Presse*, 21 septembre 1971.

Marcel Gingras. Les anglophones du Québec. *Le Droit*, 28 septembre 1971.

Damien Gagnon. Vous devrez apprendre à vivre comme une minorité au Québec. *Le Soleil*, 1 octobre 1971.

Marcel Gingras. Après Niagara, l'enquête Symons. *Le Droit*, 5 octobre 1971.

Denis Lord. Blackburn Hamlet: les francophones réclament des services bilingues. *Le Droit*, 6 octobre 1971.

André Guibord. Gloucester: il faut "secouer l'apathie des francophones"! *Le Droit*, 8 octobre 1971.

—— "Vivre en français", un idéal hors d'atteinte à Gloucester! *Le Droit*, 14 octobre 1971.

George Radwanski. "Keep alert" for rights violation PM to English. *Montreal Gazette*, November 24, 1971.

Solange Chaput-Rolland. "Anglophone" and "minority" are not dirty words. *Montreal Gazette*, November 27, 1971.

Presse canadienne. Des anglophones demandent à Bourassa une modification à la constitution. *Le Soleil*, 13 décembre 1971.

James Ferrabee. English must speak - or lose by default. *Montreal Gazette*, December 27, 1971.

Claude Saint-Laurent. The lamentable failure of "incitement to French". *Montreal Gazette*, January 10, 1972.

James Hanafin. Language worries Tetley. *Montreal Star*, January 25, 1972.

Presse canadienne. Il faut réduire l'émotivité inhérente au débat linguistique, selon Bourassa. *Le Soleil*, 3 février 1972.

—— Les francophones de Nouvelle-Ecosse se plaignent d'un rapport rédigé en anglais. *Le Soleil*, 28 août 1972.

Claude Morin. Le statut politique du Québec et les minorités. *Le Devoir*, 4 octobre 1972.

Joseph MacSween. Language problem in Quebec. *Ottawa Citizen*, November 16, 1972.

Marcel Gingras. Sans révolution ni haine. *Le Droit*, 15 janvier 1973.

J.-R. Gauthier. A l'avant-garde du bilinguisme. *Le Droit*, 16 janvier 1973.

Marcel Gingras. L'ACFO en congrès à Sudbury. *Le Droit*, 26 avril 1973.

Joseph MacSween. Gaspé English in quest of their heritage. *Montreal Gazette*, September 20, 1973.

Charles Lynch. English Quebecers look after themselves. *Ottawa Citizen*, 1974.

Rhéal Bercier. Pelletier est aussi illogique que Lévesque. *La Presse*, 20 février 1974.

Marc Laurendeau. Le Québec n'est pas l'Ontario. *Montréal-Matin*, 26 février 1974.

Arthur Blakely. Trudeau's stand on language in flux. *Montreal Gazette*, February 27, 1974.

Jacques-Yvan Morin. Les francophones, des éternels seconds violons. *Montréal-Matin*, 27 février 1974.

Arthur Blakely. Robichaud claims Quebec policy imperils Acadians. *Montreal Gazette*, March 1, 1974.

Léon Poncelet. L'oppression de la minorité franco-albertaine. *L'Evangéline*, 7 mars 1974.

Bernard Racine. Il n'y a pas de droits acquis en matière de langue. *Le Droit*, 9 mars 1974.

Claude Ryan. Les nouvelles priorités à Québec. *Le Devoir*, 15 mars 1974.

Douglas Fisher. Heating up the language question. *Vancouver Sun*, March 18, 1974.

Pierre Bellemare. Le dissident Springate met les francophones en garde. *Le Soleil*, 21 mars 1974.

P.J. Kingwell. What English representation in the cabinet? *Montreal Gazette*, March 25, 1974.

Gilles Lesage. Le bill linguistique ferait des mécontents parmi les ministériels anglophones. *Le Devoir*, 11 mai 1974.

John Wildgust. English MNAs upset. *Montreal Star*, May 11, 1974.

Claude Arpin. Bourassa finds support in surveys. *Montreal Star*, June 10, 1974.

D. Thomas. Tetley cut off by angry mob. *Montreal Gazette*, June 11, 1974.

B.T. Hall. Quebec language bill doesn't strip minority of rights, reader claims. *Globe and Mail*, August 13, 1974.

Charles Lynch. Les anglais in Quebec. *Ottawa Citizen*, October 9, 1974.

Canadian Press. Jones rides again! *Le Jour*, 8 avril 1975.

Paul Roy. Jacqueline Pelletier a jusqu'au 31 mai pour payer la contravention. *Le Droit*, 12 avril 1975.

Mick Lowe. Complaint in French is rejected, Union at Inco files grievance. *Globe and Mail*, October 22, 1976.

Presse canadienne. Les francophones hors du Québec s'estiment négligés par Ottawa. *Le Soleil*, 4 novembre 1976.

—— La victoire du PQ a désamorcé le fanatisme anglais (Spicer). *Le Soleil*, 20 décembre 1976.

3.4 Les districts bilingues

Documents

[R. Duhamel et al.]. *Rapport du Conseil consultatif des districts bilingues*. Ottawa: Information Canada, 1970.

A.W. Johnson. *Objectifs de direction concernant le bilinguisme*. Ottawa: Conseil du Trésor, 1971.

Roland Morency. *Conseil consultatif des districts bilingues: Rencontre avec les cadres de la Commission de la Capitale nationale*. Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1972.

Bilingual Districts Advisory Board. *Departments and agencies to be included in the survey of services offered by institutions of the Parliament of Government of Canada to the population of the formerly recommended bilingual districts*. Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, September 18, 1972.

—— *List of Documents providing background information concerning census and other data prepared for members of Bilingual Districts Advisory Board for first meeting, June 28 & 29, 1972*. Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1972.

—— *The work of the bilingual districts advisory board*. Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, August 1972.

Danielle Chapleau-Bonnelly & Roland St-Amand. *Commission permanente de la Réforme des Districts électoraux*. Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1972.

Conseil consultatif des districts bilingues. *Création de districts bilingues fédéraux*. Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1972.

—— *Le mandat du Conseil consultatif des Districts bilingues*. Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1972.

William Francis Mackey. *Bilingual Districts Advisory Board: Suggestions for using language - related census data*. Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1972.

——— *Definitions of Bilingual Districts: The concept of bilingual district and what it entails in practice.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1972.

——— *Conseil consultatif des Districts bilingues: Une formule pour les Métropoles.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

William Francis Mackey & Yvonne-R. Raymond. *Conseil consultatif des districts bilingues: Vers une politique de base pour le Québec.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

——— *Recommandations de districts bilingues pour le Québec.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

William Francis Mackey. *Bilingual Districts Advisory Board: Non-Numerical language criteria.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

Roland Morency. *Conseil consultatif des districts bilingues: compte rendu d'une visite à Winchestor, Marionville, Crysler.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

——— *Conseil consultatif des districts bilingues: Compte rendu de rencontres des représentants du Conseil et des membres du Parlement à Ottawa, les 22 et 23 novembre 1973.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

——— *Conseil consultatif des districts bilingues: Compte rendu de la rencontre des représentants du Conseil avec les représentants du gouvernement provincial de l'Ontario à Queen's Park, Toronto: 17 septembre 1973.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

——— *Bilingual Districts Advisory Board: Notes of a meeting with la Fédération des franco-colombiens in Vancouver and with the British Columbia government representatives in Victoria.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

Yvonne-R. Raymond. *Objectif de la création de districts bilingues.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

Léopold Lamontagne. *Désignation de districts bilingues fédéraux.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1973.

Jane Carrothers. *Bilingual Districts Advisory Board: Introduction to Alberta and Saskatchewan.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

——— *Bilingual Districts Advisory Board: Possible Attitudes on Assumptions.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

Donald G. Cartwright. *Bilingual Districts Advisory Board: Comments on trip to Peace River, Donnelly, Falher and Girouxville.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

——— *Census Division.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

Bilingual Districts Advisory Board. *Notes of a meeting with P.E.I. government representatives in Charlottetown and with a group of representatives of the Evangeline district in Summerside P.E.I.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, February 19 & 20, 1973.

—— *Regional Concentrations of French Mother Tongue Population in Canada (1971).* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

—— *Final Report: Part One - Conduct of the Inquiry.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1974.

—— *Final Report: Second Part - Descriptions of Recommended Districts.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1974.

—— *Final Report: Part Three: Supplementary Recommendations.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1974.

—— *Final Report: Continuation of Draft Nº 2.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1974.

Paul Fox. *Possible Introduction to Atlantic Region.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1973.

William Francis Mackey. *Impression of meeting with the Minister of Education, January 21, 1974.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1974.

Conseil Consultatif des Districts Bilingues. *Supplementary Recommendations. Part Three.* Ottawa: Conseil consultatif des districts bilingues, 1974.

—— *French-Mother-Tongue Population in Urban Centers.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1974.

—— *Bilingual Districts: Draft 1, Descriptions - Alberta.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1975.

—— *Bilingual Districts: Description - British Columbia.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1975.

—— *Bilingual Districts: Description - Manitoba.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1975.

—— *Bilingual Districts: Description - Ontario.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1975.

—— *Bilingual Districts: Description - Saskatchewan.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1975.

—— *Bilingual Districts: Yukon and Northwest Territories.* Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1975.

Gouvernement du Canada. *Débat des Communes: le bilinguisme.* Ottawa: Chambre des Communes, 21 novembre 1975.

[Paul Fox et al.]. *Rapport du deuxième Conseil consultatif des districts bilingues*. Ottawa: Information Canada, 1975.

Etudes

Donald G. Cartwright. *Language Zones in Canada: A Reference Supplement to the Report of the Second Bilingual Districts Advisory Board*. Ottawa: Secretary of State, 1976.

—— *Les zones linguistiques au Canada: Supplément de référence au Rapport du deuxième Conseil consultatif des districts bilingues*. Ottawa: Secrétariat d'Etat, 1976.

Reportages

Norman Campbell. Ontario drive on bilingualism. *Ottawa Citizen*. February 5, 1968.

Monique Duval. Le Conseil de la vie française en Amérique apporte certaines réticences concernant les districts bilingues dans les provinces sauf le Québec. *Le Soleil*, 27 août 1968.

Gilles Lesage. Bertrand craint la création de ghettos. *Le Devoir*, 12 février 1969.

David Dent. Bertrand opposes bilingual districts. *Montreal Gazette*, February 12, 1969.

Donald Doyle. Pas de ghettos du bilinguisme. *Le Soleil*, 21 mai 1969.

Gilles Boyer. Pour une capitale nationale. *Le Soleil*, 31 mai 1969.

Presse canadienne. Le Canada aura 54 régions bilingues. *Le Soleil*, 9 juillet 1969.

—— M. Pelletier annonce la création d'un conseil. *Le Devoir*, 13 novembre 1969.

—— Le gouvernement fédéral est à former un conseil sur les districts bilingues. *Le Soleil*, 13 novembre 1969.

Canadian Press. French instruction for Willow Bunch. *Montreal Star*, November 21, 1969.

Gilles Boyer. Le français au Manitoba. *Le Soleil*, 13 décembre 1969.

Canadian Press. Pelletier names board members. *Montreal Star*, February 17, 1970.

Presse canadienne. Commission consultative pour étudier la question des districts bilingues. *Le Soleil*, 18 février 1970.

Dennis Foley. Bilingualism - by law. *Ottawa Citizen*, October 15, 1970.

—— City bilingualism vote unanimous. *Ottawa Citizen*, October 20, 1970.

—— "Now, at last, I feel free". *Ottawa Citizen*, November 16, 1970.

Canadian Press. Bilingual areas await census. *Montreal Star*, April 11, 1971.

Donat Valois. Districts bilingues: pas de décision avant les statistiques du recensement. *Le Droit*, 11 avril 1971.

—— Bilingual areas awaiting census. *Ottawa Citizen*, April 11, 1971.

Presse canadienne. Les districts bilingues: Ottawa attend les données de 71. *Le Devoir*, 11 avril 1971.

Jean-Guy Bruneau. On recommande la création de 37 districts bilingues. *Le Droit*, 5 mai 1971.

Donat Valois. Le Québec tout entier deviendra l'un des 37 districts bilingues. *Le Devoir*, 5 mai 1971.

Canadian Press. Most community leaders favor setting up bilingual districts. *Montreal Star*, May 5, 1971.

Norman Campbell. Ottawa valley to contain six bilingual areas. *Ottawa Citizen*, May 5, 1971.

John Gray. 37 bilingual areas proposed. *Montreal Star*, May 5, 1971.

Southam News Services. Bilingual district outlines. *Ottawa Citizen*, May 5, 1971.

Ben Tierney. Valley areas bilingual. *Ottawa Citizen*, May 5, 1971.

Southam News Services. Report follows year of intensive study. *Ottawa Citizen*, May 5, 1971.

D. Ampleman, J. Lefebvre, et al. Speaking of language. . . *Montreal Star*, May 5, 1971.

Julius Grey. Quebec "very special case" says bilingual board report. *Montreal Star*, May 5, 1971.

Donat Valois. Le Conseil consultatif propose trente sept districts bilingues. *L'Evangéline*, 5 mai 1971.

—— Le fédéral devrait créer bientôt une douzaine de districts bilingues. *L'Evangéline*, 6 mai 1971.

James Hanafin. Bilingual Quebec "premature". *Montreal Star*, May 6, 1971.

Jean-Guy Bruneau. Il est trop tôt pour se prononcer. *Le Droit*, 6 mai 1971.

Marcel Gingras. Les districts bilingues en Ontario et ailleurs. *Le Soleil*, 6 mai 1971.

Charles Lynch. Bilingual cop-out. *Ottawa Citizen*, May 7, 1971.

Pierre Saint-Germain. Appliquer le bilinguisme intégral au Québec serait une provocation! *La Presse*, 7 mai 1971.

Conseil Consultatif des districts bilingues. Le cas de la province de Québec. *Le Devoir*, 7 mai 1971.

Arthur Blakely. MP wants Ontario a bilingual district. *Ottawa Citizen*, May 8, 1971.

Presse canadienne. Les SSJB dénoncent les propositions du comité sur les districts bilingues. *Le Devoir*, 10 mai 1971.

Mark Wilson. One-district bilingual plan draws doubt from Pelletier. *Montreal Star*, May 20, 1971.

Dan Karon. Bilingual districts idea branded "absurd" by Levesque. *Ottawa Citizen*, May 20, 1971.

Gérard Rochette. Opposition à la proclamation du Québec comme district bilingue. *Le Soleil*, 8 juin 1971.

John Gray. Bilingual districts decision in fall. *Montreal Star*, July 24, 1971.

Donat Valois. Ottawa attendrait les statistiques démographiques avant de statuer. *Le Soleil*, 11 août 1971.

Presse canadienne. Non aux districts bilingues au Québec et au N.-B. *Le Soleil*, 13 août 1971.

Sylvio Saint-Amant. C'est le temps ou jamais de le prouver. *Le Nouvelliste*, 14 août 1971.

Michel. District bilingue. *L'Evangéline*, 25 août 1971.

Oswald Mamo. Le syndicat de l'impôt de la Fonction publique est opposé au district bilingue à Montréal. *La Presse*, 9 septembre 1971.

Guy Béland. Le bilinguisme à Gloucester: Bellemare reprend la lutte. *Le Droit*, 14 septembre 1971.

—— Demandez et vous recevrez. *Le Droit*, 23 septembre 1971.

Richard Arès. Les districts bilingues au Québec. *L'Action nationale*, 60, 9, 1971.

Elie Lalancette. Un seul district bilingue au Québec serait un recul. *Le Devoir*, 6 décembre 1971.

—— Contre un seul district bilingue en territoire pour le tout Québec. *Le Soleil*, 6 décembre 1971.

Bob Hill. That plan for bilingual areas balks Bourassa. *Montreal Gazette*, May 13, 1972.

Presse canadienne. Un nouveau conseil des districts bilingues. *Le Devoir*, 17 mai 1972.

—— Saint-Boniface sera bilingue. *Le Devoir*, 19 septembre 1972.

Marcel Moor. Les Districts Bilingues. . . *L'Eau Vive*, 19 septembre 1972.

Anonyme. Résultats de l'enquête districts bilingues '72. *L'Eau Vive*, 22, 27 octobre 1972. (Numéro spécial).

—— Le Québec ne deviendrait pas un "district bilingue". *Le Droit*, 30 novembre 1972.

Jean-Guy Carrier. Bilingual districts revised. *Montreal Star*, November 30, 1972.

—— Le projet de districts bilingues sera sensiblement modifié. *Le Devoir*, 1 décembre 1972.

Patrick Best. Bilingual districts. Anglophones in Quebec to be mapped. *Ottawa Citizen*, December 18, 1972.

Claude Lemelin. Ottawa devrait renoncer aux "districts bilingues". *Le Devoir*, 1 février 1973.

Marcel Moor. Les districts bilingues des "Ghettos"? *L'Eau Vive*, 22 février 1973.

ACFO. L'ACFO remet un mémoire au Conseil des districts bilingues. *Le Droit*, 14 août 1973.

Patrick Best. Board to scrap plan to make Quebec a bilingual district. *Ottawa Citizen*, September 6, 1973.

J.-B. Bouchard. L'assainissement du français dans la région outaouaise. *Le Droit*, 26 janvier 1974.

Patrick Best. Bilingual district report a year late. *Montreal Gazette*, March 12, 1974.

—— Bilingual districts may be affected. *Ottawa Citizen*, August 21, 1974.

Claude Lemelin. La capitale nationale: Comment préserver le caractère français de Hull. *Le Devoir*, 5 novembre 1974.

M. Berthault. Le MNQ accuse Fullerton de "mépriser le Québec". *La Presse*, 13 novembre 1974.

F. Beauregard. Les districts bilingues. 1) Cinq ans de retard. 2) Keith Spicer n'y croit pas beaucoup. *La Presse*, 12, 13 février 1975.

Arthur Blakely. B & B report expected in October. *Montreal Gazette*, September 4, 1975.

Donald G. Cartwright. Les districts bilingues. *Le Soleil*, 3 avril 1976.

CHAPITRE 4

LES INCIDENCES ECONOMIQUES

CHAPITRE 4

LES INCIDENCES ECONOMIQUES

Introduction

Peu nombreux sont les groupements linguistiques au Canada, en dehors des Mennonites et des Doukhobors, qui sont prêts à sacrifier des avantages économiques pour maintenir leur identité linguistique et culturelle. Cette identité, dans le contexte du Canada français traditionnel, a été assurée dans le passé par l'isolement qu'a pu fournir une économie agricole fonctionnant à l'intérieur d'un système de valeurs spirituelles émanant de l'Eglise et maintenues par un haut degré d'ethnicité et d'endogamie. Mais l'urbanisation des masses agricoles a mis fin à cette société traditionnelle; l'industrialisation et la mobilité engendrées par la technologie du vingtième siècle ont placé cette population en contact économique avec les masses de l'Amérique anglophone. Ce contact est vite devenue dépendance économique, associée à une langue, une culture, et un système de valeurs très différent de celui de la société traditionnelle.

Le commerce et les affaires qui dominèrent le système de valeurs des villes anglo-américaines a fini par s'installer à l'intérieur des agglomérations urbaines francophones. Des hommes d'affaires de langue anglaise, qui préféraient le commerce et l'industrie à l'agriculture, avaient déjà établi des entreprises commerciales modernes dans les villes en formant des sociétés en vue de promouvoir l'expansion industrielle. La main-d'oeuvre venant de la campagne francophone, les villes sont devenues de plus en plus populeuses, de sorte que, dès le milieu du vingtième siècle, il ne restait que 10% de la population sur les terres. La grande majorité des francophones venant de la campagne entraient à la base de la pyramide socio-économique de la ville à titre d'ouvriers non spécialisés, permettant ainsi aux travailleurs industriels de langue anglaise de se spécialiser.

A cette époque, les trois quarts de la population anglophone du Québec habitait la ville de Montréal et les hommes d'affaires anglophones se trouvaient déjà au sommet de la pyramide économique. Cette population constituait l'élément métropolitain de la métropole canadienne; et elle gérait d'importantes entreprises économiques s'étendant au-delà des frontières du Canada. C'était la population dominante dans tous les domaines où le capital dominait: la marchandise, le commerce en gros, les grandes sociétés multinationales, et les cadres supérieurs. Car cette population détenait environ 90% du capital en dirigeant les sociétés importantes dont le nombre s'élevait à quelque trois cents. A l'intérieur de cette population anglophone de la grande ville, les professions libérales, aussi bien que la main-d'oeuvre, tendaient vers la spécialisation. En tant que groupe, les anglophones urbains du Québec se dirigeaient surtout vers les affaires et non pas vers la politique qui a été surtout

réservée aux francophones. Bref, les affaires appartenaient aux anglophones; la politique aux francophones.

La population francophone constituait la majorité dans la petite entreprise, dans la main-d'oeuvre, et dans les professions libérales. Cette population francophone urbaine accordait plus de prestige aux succès intellectuels et artistiques formant le centre de la civilisation française en Amérique. Toutefois, son élite intellectuelle n'a pu exercer aucun contrôle sur les forces économiques qui décidaient de leur destin. Les forces culturelles de la puissance économique ont fini par avoir leur effet sur la culture traditionnelle du Canada français. Car des hommes d'affaires francophones bilingues ont influencé la population sur le plan culturel en installant, au sein de la population francophone traditionnelle, des organismes anglo-américains plus ou moins valables, surtout dans le domaine des loisirs et de la culture populaire. A partir de la grande ville, ces gens ont transplanté une culture étrangère dans toutes les petites villes et villages du Canada français.

Toutefois, ce qui a le plus menacé la culture traditionnelle française du Québec fut l'introduction, par des anglophones, de nouvelles formes d'entreprises, caractéristiques de l'étape la plus extrême de l'industrialisme américain. Cela a remis en question les buts et le contenu même de la culture traditionnelle du Canada français. Dès les années 60, la population francophone de Montréal avait pris conscience du conflit entre les valeurs traditionnelles et celles de la société de consommation dans laquelle elle vivait. D'une part, elle condamnait le monde économique moderne; de l'autre, elle travaillait pour parvenir à s'y intégrer.

Ce conflit a eu pour résultat de changer les buts fondamentaux de la société québécoise et de déclencher ce qu'on a appelé la Révolution tranquille. Si bien que, à la fin de la décennie, toutes les institutions québécoises avaient effectué des changements tant dans les domaines de la politique, du gouvernement, de l'éducation, que dans celui de la pratique religieuse. Ce faisant, la majorité francophone du Québec avait appris comment diriger son propre destin économique en faisant intervenir la puissance économique de son gouvernement. Elle acceptait donc l'intervention du gouvernement dans plusieurs domaines économiques et sociaux, même en ce qui touche le contrôle et l'usage de la langue. Car la situation dans les villes avait évolué à un point où la moitié de la population francophone ne parvenait pas à travailler en français à Montréal, tandis que, dans la même ville, à peine 6% de la minorité anglophone était incapable de travailler dans sa langue.

Toutefois, comme la population francophone jouait un rôle majoritaire au Québec, la population de langue anglaise, qui dominait auparavant, a dû adopter une attitude défensive au fur et à mesure que le pouvoir de l'Etat a touché les secteurs économiques et sociaux. Les anglophones se sont portés à la défense de droits qu'on n'avait jusqu'alors jamais mis en question. D'autres ont pris conscience de la nécessité de s'adapter à une nouvelle répartition du pouvoir linguistique, puisque les forces politiques de la société, dirigées par des francophones, ont fini par atteindre la citadelle économique de la minorité de langue anglaise. C'est ainsi que l'apprentissage du français dans les écoles de langue anglaise de la province est devenu prioritaire et que certaines de ces écoles se sont mises à fonctionner uniquement en français afin d'assurer le bilinguisme de la nouvelle génération d'anglophones.

En dirigeant davantage son économie, le gouvernement du Québec a élaboré des lignes de conduite qui sont entrées en conflit direct avec les pouvoirs économiques du gouvernement central. Ce gouvernement a toujours associé la vie économique du pays à la population anglophone. Dans cette optique, il est significatif de constater que, durant toute son histoire, la Confédération canadienne n'a jamais eu un francophone comme ministre des

finances. Ce qui est encore plus significatif, c'est que cette constatation est également vraie pour le gouvernement du Québec qui a longtemps placé le contrôle de ses finances entre les mains d'un ministre anglophone.

Dans la lutte des années 60 pour l'autonomie provinciale, les autres provinces ont suivi l'exemple du Québec, mais surtout pour des raisons économiques. Dans la planification économique du gouvernement central, il a été nécessaire, pour conserver l'unité du Canada, de chercher une formule permettant à la population francophone de diriger son économie sans abandonner sa langue.

4. LES INCIDENCES ECONOMIQUES

Documents

Intercom. (Revue du Centre de linguistique de l'entreprise). Montréal: 1110, rue Sherbrooke (H3A 1G8).

Edwin C. Guillet. *The Great Migration.* Toronto: University of Toronto Press, 1963.

Etudes

Roger Dehem. *Planification économique et fédéralisme.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

S.D. Clark. *The position of the French-speaking population in the Northern Industrial community.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

A.M. Moore. *Problems of the division of functions and sources of revenue and problems of economic co-ordination in a Federal country.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

I.B. Anderson. *Internal Migration in Canada.* Ottawa: Economic Council of Canada, 1966.

G. Raynauld, S. Marion & R. Bélanger. *Occupations et revenus selon les groupes ethniques au Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

G. Tardif. Management gap. *Monetary Times*, January 1970.

Jean-Luc Migne. Le nationalisme, l'unité nationale et la théorie économique de l'information. *The Canadian Journal of Economics*, 2, 3 mai 1970, pp. 183-198.

M.V. George. *Internal Migration in Canada.* Ottawa: Queen's Printer, 1970.

Claude Masson. *Le Canadien français et les affaires.* Télévision de Québec (Canada) Ltée. 26 juillet 1971.

Isaiah Lituak, Christopher Maule & Robinson. *Dual Loyalty: Canadian-US Business Arrangements.* Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1971.

James Lorimer. *Working People. Life in a Downtown City Neighbourhood.* Toronto: James, Lewis & Samuel, 1972.

Richard Salisbury. *Development and James Bay. . . Socio-Economic Implications.* Montreal: McGill, 1972.

Benjamin D. Singer. *Communications in Canadian Society.* Toronto: Copp Clark, 1972.

Louis-Marie Tremblay. *Le Syndicalisme Québécois.* Montréal: Université de Montréal, 1972.

Gary Teeple (ed.). *Capitalism and the National Question in Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1973.

Toussaint Hočevar. Equilibria in Linguistic Minority Markets. *Kyklos*, 28, 2, 1975.

J. Jeanneau. (Résumé). La situation économique des francophones en milieu anglophone. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 42-43.

J.-M. Bergman & J.B. Hudon. (Résumé). Le francophone et le pouvoir économique. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 43-44.

R. Pinsonneault & J.B. Hudon. (Résumé). Le francophone et la coopération économique en milieu anglophone. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 44-45.

M. Boulanger. (Résumé). Le francophone et la coopération économique au Québec. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 45-46.

A. Saint-Onge & J.R. Gagnon. (Résumé). Le francophone et la consommation. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 46-47.

H. Dubois. (Résumé). Le francophone et le pouvoir technocratique en milieu anglophone. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 53-54.

L. Boily & V. Dion. (Résumé). Le francophone québécois et le pouvoir technocratique. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 54-55.

P. Bourgeois & R. Parent. (Résumé). Le francophone et le syndicalisme. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 55-56.

T. Gallant. (Résumé). Le francophone et l'univers technique et scientifique. *Biennale de la francophonie canadienne*. Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 62-63.

Elliot Leyton. *Dying Hard: The Ravages of Industrial Carnage*. Toronto: McClelland & Stewart, 1975.

Jean-Luc Migne. *Economics and the Problems of Minorities*. A Book of Readings on Social Issues in Canada.

Reportages

Jean Marchand. Jean Marchand commente les propos du général de Gaulle. *Le Devoir*, 26 juillet 1967.

Laurent Lauzier. La France vise-t-elle un objectif économique? *La Presse*, 3 août 1967.

Presse canadienne. Bilinguisme et biculturalisme ne suffisent pas pour apaiser le Canadien français. *Le Soleil*, mars 1968.

—— Créer l'égalité économique avant la politique de langue. *Le Soleil*, 7 septembre 1968.

Pierre Harvey. Pourquoi le Québec et les Canadiens français occupent-ils une place inférieure sur le plan économique? 1) Insuffisance des explications "régionales" et "colonialistes". 2) Essai "d'explication intégrée" à partir du fait historique de la conquête. *Le Devoir*, 13, 14 mars 1969.

Victor Steinberg. New role for French in Canada. *Montreal Star*, March 14, 1969.

Donald Doyle. Trudeau: Si le Québec ne profite pas de l'aéroport, il n'aura qu'à s'en prendre à son gouvernement. *Le Soleil*, 1 avril 1969.

Jean-Paul Gagné. La survie de la nation canadienne-française est reliée à deux facteurs essentiels — M. René Paré. *Le Soleil*, 11 avril 1969.

Michel Roy. Cardinal: Ne pas jouer les apprentis sorciers. . . *Le Devoir*, 14 avril 1969.

Presse canadienne. Pour un pays plus unifié, le Comité Canada vient d'ouvrir sa première succursale au Canada anglais. *Le Soleil*, 15 mai 1969.

—— La crise au Québec n'est pas tant une question de langue que d'emplois. *Le Soleil*, 28 mai 1969.

—— Un aperçu de ce que sera l'opération anticongrès. *Le Soleil*, 18 juin 1969.

Mark Wilson. Québécois, NOT French Canadian. *Montreal Star*, June 19, 1969.

Boris Miskew. Language problem "ups Quebec bankruptcy rate". *Ottawa Citizen*, August 9, 1969.

Presse canadienne. Origine linguistique reliée aux inégalités sociales et économiques. *Le Soleil*, 17 décembre 1969.

W.A. Wilson. Colonial pattern in Quebec life. *Montreal Star*, January 3, 1970.

I. Mayer. Tax non-French speakers, commission urged. *Montreal Star*, January 17, 1970.

Claude Marsolais. Le Montreal Board of Trade irrite Cardinal. *L'Action*, 6 février 1970.

A. Riverin. L'Université et les corporations professionnelles. *La Presse*, 9 février 1970.

Rhéal Bercier. La Coop. Fédérée en tête des 25 premières firmes manufacturières canadiennes-françaises. *La Presse*, 16 février 1971.

Clair Balfour. Economic nationalist sentiment and CDC decried by McLaughlin. *Globe and Mail*, March 19, 1971.

Lise Lachance. Du pain et des jeux de la Rome antique, Montréal n'a retenu que. . . les jeux. *Le Soleil*, 5 août 1971.

R.H. Orvoine. Ebauche d'une politique acadienne. *L'Evangéline*, 29 octobre 1971.

Ronald Anderson. Multi-nationals do not exist under law. *Globe and Mail*, August 24, 1972.

Rhéal Bercier. Québec n'a aucun moyen d'y faire obstacle. *La Presse*, 29 août 1972.

Jean Leblanc. Les anglophones s'inquiètent davantage de leurs privilèges économiques que de leur langue. *La Presse*, 24 novembre 1972.

Marcel Pépin. Encore discrets, les anglophones sont là! *La Presse*, 7 décembre 1972.

Rhéal Bercier. Le CDE propose un programme d'action sociale au patronat. *La Presse*, 8 décembre 1972.

CHAPITRE 5

LES PROBLEMES JURIDIQUES

Introduction

5.1 Le Canada

5.1.1 La charte constitutionnelle
5.1.2 Les langues officielles

5.2 Le Québec

5.2.1 Les droits linguistiques
5.2.2 La langue officielle
5.2.3 La juridiction scolaire

5.2.3.1 Le regroupement des écoles
5.2.3.2 La langue d'enseignement
5.2.3.3 Le sort des minorités

5.2.4 Le monde des affaires

5.3 L'Ontario

5.4 Les Maritimes

5.5 L'Ouest canadien

5.5.1 Le Manitoba
5.5.2 La Saskatchewan

5.6 Les rapports interprovinciaux

CHAPITRE 5

LES PROBLEMES JURIDIQUES

Introduction

Les études juridiques sur le bilinguisme sont fondées sur quelques distinctions de base telles que la différence entre langue officielle et langue nationale. Une langue officielle est celle dans laquelle il est permis de traiter, en vertu d'une loi ou d'une coutume, les affaires publiques à l'intérieur d'une juridiction donnée. Cela pourrait inclure les débats à la Législature, les règlements, l'administration de la justice, et d'autres secteurs officiels.

Il est toutefois étonnant de constater que nulle part dans les lois canadiennes on ne peut trouver de distinction claire et nette entre langue officielle et langue nationale, de sorte que la répartition de la juridiction linguistique entre divers domaines culturels et sociaux ne figure nulle part. Il n'est donc pas surprenant que la Loi fédérale sur les langues officielles ainsi que les deux lois linguistiques provinciales, celle du Québec et celle du Nouveau-Brunswick, contiennent certaines ambiguïtés. Ainsi, pour la Loi fédérale sur les langues officielles, les deux interprétations possibles ont engendré des conflits dans l'application de cette Loi. Il s'agit d'une interprétation par extension du principe de base, par opposition à l'interprétation par limitation du même principe.

Ce principe comporte l'égalité du français et de l'anglais. Cela comprend non seulement l'égalité personnelle des francophones et des anglophones, mais également l'égalité, ou plus exactement, la parité des institutions francophones et anglophones. Toutefois, en évoquant ce principe, on n'a pas fait état des implications que son application pourrait avoir pour ceux qui sont chargés de la faire respecter.

Le principe implique des droits linguistiques pour le citoyen et pour le fonctionnaire. Le droit qu'a un citoyen de se faire servir dans la langue officielle de son choix ne comporte pas les mêmes implications que le droit qu'a un fonctionnaire de travailler dans sa langue. C'est à l'analyse de ces implications que l'on découvre des contradictions fondamentales dans l'application de la Loi; car le contact entre fonctionnaires et citoyens de langues différentes fait que l'un des deux ne peut guère faire valoir ses privilèges, car le droit de l'un devient l'obligation de l'autre. Le droit du citoyen de se faire servir dans la langue officielle de son choix suppose l'obligation de fournir un tel service. De la part du fonctionnaire, cela suppose également qu'il doit servir le citoyen dans l'une ou l'autre des langues officielles que ce dernier voudra bien utiliser. Dans une région habitée par une minorité officielle, cela peut comporter l'obligation de travailler dans une langue qui n'est pas la sienne, cette obligation entrant en conflit direct avec le droit de travailler dans sa langue. Pour sa part, la Fonction publique a le devoir de placer le fonctionnaire dans une situation qui lui permet de travailler dans sa langue. A l'intérieur de la Fonction publique, la direction a aussi le devoir de traiter

avec le fonctionnaire dans sa langue et d'accepter son travail dans la langue officielle qu'il préfère utiliser.

L'ensemble des documents juridiques en vigueur en 1975, qui détermine le comportement juridique du gouvernement fédéral en matière de langues comprend les documents suivants: la Loi sur les langues officielles (voir l'Annexe A), la Loi de la Fonction publique concernant l'emploi, la Loi des administrations financières (donnant au Conseil du Trésor le droit d'appliquer la politique linguistique) et la Résolution parlementaire de 1973 qui spécifie les modalités d'application des principes. Dans la pratique du bilinguisme officiel, il faudra également tenir compte des déclarations des Premiers ministres en matière de politique linguistique.

Dans l'état actuel des choses, il faudrait examiner séparément le statut officiel des langues à l'intérieur de chaque juridiction. Pour ce qui est des lois du fédéral, la pratique a toujours été, dans le domaine de la législation différée, d'établir le texte du règlement en anglais, de le faire traduire en français, et de le promulguer dans les deux langues. Cela a toujours été de règle à l'intérieur de la plupart des commissions quasi judiciaires, qui ne sont soumises à aucune obligation constitutionnelle d'être bilingues. Jusqu'à l'année 1967, rien n'empêchait le fonctionnaire fédéral de servir des minorités officielles dans une langue qui ne permettait guère de communication mutuelle; dans la plupart des cas, il s'agissait d'un fonctionnaire anglophone au service de minorités francophones. Certains règlements de l'année 1967 spécifiaient les conditions dans lesquelles le bilinguisme à la Fonction publique serait obligatoire.

Pour ce qui est de la juridiction provinciale, il y a une distinction remarquable entre les diverses provinces, en particulier entre le Québec, le Nouveau-Brunswick, et les autres provinces du Canada. On sait que le Québec est la seule province à laquelle fait allusion la Constitution du Canada, en l'occurrence l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dans les sections touchant l'utilisation de la langue. On prévoit que l'une ou l'autre des deux langues peut être utilisée dans les débats de l'Assemblée législative et que l'on peut utiliser les deux devant les tribunaux de la Province.

Une étude détaillée des règlements du Québec indique une utilisation du bilinguisme qui dépasse de loin le respect par le gouvernement fédéral de l'égalité des deux langues. Toutefois, depuis 1967, la tendance juridique au Québec a été vers l'élaboration d'une législation de plus en plus complète et favorisant la priorité du français. Jusqu'à 1967, les règlements provinciaux du Québec tendaient vers l'égalité juridique du français et de l'anglais. Mais depuis cette date, les règlements ont favorisé de plus en plus l'utilisation du français. En 1887, les règlements gouvernant la Corporation des huissiers de Montréal, par exemple, obligent les candidats à prouver une connaissance orale du français et de l'anglais et la capacité d'écrire correctement une de ces deux langues. Durant les années 60, le gouvernement du Québec s'est efforcé de remédier aux situations où il y avait absence du français dans les endroits publics. Il y a donc eu un certain nombre de règlements obligeant l'utilisation du français dans les endroits publics, y compris la langue de l'affichage, les instructions de sûreté et d'incendie, et certains services financiers au consommateur. En 1967, on a promulgué une loi provinciale obligeant l'étiquettage en français de certains produits alimentaires.

En 1969, on a sanctionné une loi plus générale, la Loi 63, dont l'objet a été d'assurer une connaissance suffisante du français de la part des enfants anglophones de la province et également de la part de ceux qui s'installent au Québec pour y résider. Mais cette loi confirme également le droit des parents de choisir soit le français ou l'anglais comme langue scolaire. Elle a également créé l'Office de la langue française.

En 1970, le gouvernement du Québec a promulgué une directive touchant l'utilisation du français dans les ministères. Dorénavant, toute communication avec des organismes publics et des compagnies au Québec avec le gouvernement du Canada, et avec les gouvernements des autres provinces devra se faire en français. Toutefois, toute communica-

tion verbale ou écrite entre le gouvernement et un résident du Québec doit être dans la langue du citoyen en question.

En 1971, une autre loi, la Loi 64, permet aux immigrants l'exercice de leur profession au Québec, avant la dotation de leur citoyenneté canadienne, pourvu qu'ils soient capables de l'exercer en français. La même année, on a établi une législation selon laquelle tout contrat et garantie devront être rédigés en français, sauf si une demande spécifique du client l'exige en anglais ou dans les deux langues. Egalement, en 1971, un règlement touchant la section 2 de la Loi 63 oblige les enfants de langue anglaise à atteindre une connaissance du français qui leur permettrait de travailler dans cette langue. Selon ce règlement (le règlement numéro 6), la langue française deviendra graduellement la langue scolaire d'autres matières jusqu'à concurrence de 40% du contenu pédagogique des cours dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Afin de pouvoir obtenir un certificat d'études secondaires, les étudiants devront passer un examen oral et écrit en français.

En 1973, le nouveau code professionnel oblige toute personne admise à une profession, dès le mois de juillet 1976, à pouvoir travailler en français. Il s'agit de 37 professions dont la médecine, le droit, le génie et le service postal.

Toute cette législation favorisant l'utilisation du français a été promulguée dans l'attente du rapport de la Commission Gendron sur l'état actuel de la langue française au Québec, rapport qui a déclenché l'élaboration d'une loi cadre, la Loi 22, qui encadre la politique linguistique du Québec. Selon cette loi, intitulée la *Loi sur la langue officielle*, sanctionnée le 31 juillet 1974, le français devient la langue officielle du Québec (voir l'Annexe B). Il devient la langue des entreprises d'utilité publique et des professions, la langue du travail, la langue des affaires, la langue de l'enseignement, et en général, la langue prioritaire. Toutefois, la loi contient des dispositions pour la protection de la minorité anglophone, si bien que l'anglais, dépourvu du statut de langue officielle, obtient toutefois l'équivalent d'un statut de langue nationale.

Au point de vue de la répartition démographique, c'est toutefois le Nouveau-Brunswick qui pourrait se considérer comme la province la plus bilingue au Canada, étant donné la proportion d'anglophones et de francophones dans cette province. Ce n'est donc pas surprenant que la législation linguistique du Nouveau-Brunswick ait tendu vers le bilinguisme. Dans le passé, la législation provinciale de cette province a toujours négligé l'existence des francophones. Toutefois, on a spécifié que les préavis touchant les bills privés devraient être publiés également dans les journaux de langue française. On a également toléré de temps à autre l'utilisation du français à l'Assemblée législative de la province, pourvu qu'il y ait traduction en anglais. Pour ce qui est des tribunaux, on a permis l'utilisation du français dans les cas où toutes les parties en cause, y compris les juges, étaient francophones. Toutefois, en 1967, cette dernière tolérance est devenue officielle dans les cas où les parties consentaient à l'utilisation d'une langue autre que l'anglais. Pour ce qui est des municipalités acadiennes, un certain nombre ont fonctionné dans les deux langues et quelques-unes même en français.

C'est dans ce contexte que le Nouveau-Brunswick a été la première province à élaborer une loi cadre touchant les langues officielles. Il s'agit de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* sanctionnée le 18 avril 1969 (voir l'Annexe C). Selon cette loi, l'anglais et le français deviennent les langues officielles de la province pour toutes fins relevant de la juridiction de l'Assemblée législative de la province. Selon cette loi, ces deux langues possèdent un statut égal, des droits égaux et des privilèges paritaires dans leur utilisation officielle. Cela comporte l'utilisation des deux langues à l'Assemblée législative, dans les rapports et les comptes rendus juridiques, dans les statuts de la province, dans les documents officiels et l'affichage public. Pour ce qui est de l'école, la langue scolaire doit être la langue maternelle, la seconde étant l'autre langue. Devant les tribunaux, les dépositions se font dans la langue officielle du témoin et le procès a lieu dans l'une ou l'autre des deux langues, la Cour ayant le droit de réglementer l'utilisation totale ou partielle d'une des langues officielles.

Dans les autres provinces maritimes, l'anglais a toujours été la seule langue officielle.

Le comportement juridique de l'Ontario est plus complexe. Depuis la Confédération, l'anglais a été en général la seule langue officielle de l'Ontario. De temps à autre, on a toléré l'utilisation du français par quelques députés bilingues; mais il s'agit ici de quelques remarques personnelles, ou d'à-côté non essentiels, à l'intérieur d'un débat. Pour ce qui est des tribunaux, on a toléré l'utilisation du français dans les cas où toutes les parties en cause étaient francophones. Bien que la population francophone de l'Ontario ait parfois dépassé celle du Nouveau-Brunswick, l'anglais a toujours gardé le statut de seule langue officielle de l'Ontario.

Pour ce qui est du Manitoba, c'est en 1880 que l'anglais devient la seule langue officielle de cette province, avec l'abolition du français. On a toutefois toujours contesté la légalité de cette abolition. La seule langue officiellement permise devant les tribunaux du Manitoba est l'anglais. En fait, on a quelquefois toléré l'utilisation du français devant les tribunaux de première instance quand toutes les parties intéressées étaient francophones. On a également toléré de temps à autre l'utilisation du français à l'Assemblée législative pourvu que l'intervention soit accompagnée d'une traduction anglaise. Toutefois, depuis les années 60, on remarque une tolérance de plus en plus marquée pour l'utilisation officielle du français au Manitoba, surtout dans le domaine scolaire. On a permis la scolarisation française ou bilingue des francophones dans les écoles publiques de certaines régions, en particulier la région de St-Boniface.

Pour ce qui est de la Saskatchewan et de l'Alberta, il est remarquable de constater que, un an après l'abolition du français au Manitoba, soit en 1881, on a permis l'utilisation officielle du français et de l'anglais dans les débats de l'Assemblée législative de ces provinces et également devant les tribunaux, pourvu que les deux langues soient utilisées à l'Assemblée législative et dans la publication des statuts officiels. Toutefois, en pratique, on n'a guère respecté ces prérogatives juridiques. C'est ainsi que, à toutes fins pratiques, l'anglais a été la seule langue officielle de ces deux provinces.

Pour la province de la Colombie britannique, c'est l'anglais qui jouit du statut officiel, non pas par législation linguistique, ce qui n'a jamais existé, mais par le fait qu'on n'a toujours utilisé officiellement que l'anglais dans la province. La situation est la même pour les Territoires du Nord-Ouest et dans le Yukon.

5.1 Le Canada

5.1.1 La charte constitutionnelle

Documents

Gouvernement du Canada. *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1965).* Codification des Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1965). Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1967.

Etudes

Antonio Perrault. Le bilinguisme fédéral, aspect juridique. *L'Action française*, 13 février 1925, pp. 66-94.

M. Brière. *Etude sur la constitution canadienne*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

G. Ledain. *Essay on the Canadian Constitution*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Reportages

Yves Bernier. Avenir constitutionnel, langue et santé font l'objet de blâmes. *Le Soleil*, 12 mars 1969.

Presse canadienne. Remplacer la confédération par une "alliance bi-nationale". *Le Soleil*, 30 septembre 1969.

André Dagenais. La fausse "dualité québécoise" de Jean-Jacques Bertrand (2 parties). *Le Devoir*, 8 octobre 1969.

Dominique Clift. The constitution and language rights. *Montreal Star*, February 17, 1971.

Solange Chaput-Rolland. Bourassa: We must prove to our people it's possible to remain a truly French society within Confederation. *Montreal Gazette*, March 27, 1971.

Richard Cléroux. Constitutional committee sits again. *Montreal Gazette*, March 31, 1971.

Léon Dion. La crise de la Confédération. 1) Le droit à l'autodétermination pour la nation québécoise. 2) Aux anglophones de porter le poids du bilinguisme. *Le Devoir*, 2, 3 avril 1971.

L. Foisy-Foley. Le dilemme de monsieur Bourassa. *La Presse*, 3 avril 1971.

Normand Girard. Le fédéral ne pourra, semble-t-il, inclure sa charte des droits linguistiques. *Le Soleil*, 8 juin 1971.

Jean-Guy Bruneau. Une nouvelle charte canadienne acceptée ou refusée, le 28 juin. *Le Droit*, 17 juin 1971.

Government of Canada. The constitutional charter. *Ottawa Citizen*, June 18, 1971.

Gouvernement du Canada. Texte du projet de charte constitutionnelle. *Le Droit*, 19 juin 1971.

Dave McIntosh. Trois jours de travail acharné. *L'Evangéline*, 22 juin 1971.

Gilles Boyer. La charte constitutionnelle. *Le Soleil*, 23 juin 1971.

—— Le rapatriement de la constitution. *Le Soleil*, 4 mars 1976.

Jacques-Yvan Morin, Claude Morin. Constitution: ce que les québécois ne savent pas. *Le Soleil*, 4 mars 1976.

Gilbert Athot. Bourassa tente de rallier les provinces. *Le Soleil*, 10 mars 1976.

Presse canadienne. Constitution: Trudeau est prêt à déclencher une élection. *Le Soleil*, 10 mars 1976.

Gilbert Athot. C'est la conférence de la dernière chance — Bourassa. *Le Soleil*, 1 octobre 1976.

Roger Bellefeuille. Constitution: Bourassa croit à une autre conférence. *Le Soleil*, 8 octobre 1976.

Presse canadienne. Trudeau s'apprête à élargir les droits du français. *Le Soleil*, 18 octobre 1976.

Hubert Bauch. Constitution cited as Bourassa calls vote for Nov. 15. *Globe and Mail*, October 19, 1976.

Barbara Yaffe. BNA Act guarantee of rights for French will be upheld, McKeough tells Hungarians. *Globe and Mail*, November 1, 1976.

5.1.2 Les langues officielles

Documents

Government of Canada. *An Act concerning the status of the official languages of Canada.* Ottawa: Queen's Printer, 1969.

Gouvernement du Canada. *Loi concernant le statut des langues officielles du Canada.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969.

Etudes

Lionel Groulx. Le bilinguisme au Canada avant 1867. *L'Action française*, 13 janvier 1925, pp. 4-23.

Claude-Armand Sheppard. *The Law of Languages in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

William Fraiberg & Armand L.C. de Mestral. Language Guarantees and the Power to Amend the Canadian Constitution. *McGill Law Journal*, 12, 1966-67, pp. 501-519.

E. Caparros. *Le droit face au bilinguisme.* Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa, 1969, pp. 107-114.

Secretary of State. *What does the Official Languages Act mean to Canadians?* Ottawa: Information Canada, 1970.

A. Laverne. Une première loi timide et contestée. Guy Bouthillier, Jean Meynaud (eds.). *Le choc des langues au Québec.* Montréal: Université de Montréal, 1971, pp. 333-336.

Claude-Armand Sheppard. *The Law of Languages in Canada.* Ottawa: Information Canada, 1971.

—— *La loi des langues au Canada.* Ottawa: Information Canada, 1971.

Alliance pour le bilinguisme. *Les tribunaux provinciaux bilingues dans la région de la capitale du Canada.* Ottawa: Alliance pour le bilinguisme, 25 octobre 1973.

E. Gallant. Les langues officielles et la capitale nationale. *Les Cahiers du Bilinguisme*, janvier 1975, pp. 3-5.

[John T. Thorson]. *Constitutionality of Official Languages Act.* Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal.

Conseil du Trésor. *L'administration de la loi sur les langues officielles et la mise en oeuvre de la politique de bilinguisme du Gouvernement du Canada.* Ottawa: Conseil du Trésor.

Reportages

Presse canadienne. La loi des langues officielles reçoit la sanction royale. *Le Devoir*, juillet 1967.

Dennis Bell. Manning calls language bill discriminatory. *Edmonton Journal*, November 9, 1968.

Presse canadienne. Le projet de loi sur les langues est valide. *Le Soleil*, 19 novembre 1968.

—— Reconsidérer le projet de loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 2 décembre 1968.

Anonyme. Le projet de loi sur les droits linguistiques. *Le Devoir*, 12 décembre 1968.

Donald Doyle. Que devient le bill sur les langues officielles? *Le Soleil*, 13 décembre 1968.

Presse canadienne. Muir demande de retarder l'examen du projet de loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 17 décembre 1968.

Michel Roy. Bill des langues: divergences irréconciliables? *Le Devoir*, 12 février 1969.

James Ferrabee. Language rights bills come under fire. *Montreal Gazette*, February 12, 1969.

M. McMahon. New attitude sensed in talks. *Montreal Star*, February 13, 1969.

Presse canadienne. Turner rentre de l'Ouest avec des modifications proposées par quatre provinces. *Le Soleil*, 19 février 1969.

Vincent Prince. Le Congrès du travail et les langues officielles. *Le Devoir*, 20 février 1969.

Julius Gray. Bilingualism bill subject to review. *Montreal Star*, February 20, 1969.

Presse canadienne. Turner tente d'éviter que le bill des langues soit soumis à la Cour suprême. *Le Devoir*, 15 mars 1969.

—— Ottawa empêchera que le bill sur les langues officielles ne se retrouve devant la Cour suprême. *Le Soleil*, 15 mars 1969.

Donald Doyle. L'étude de la loi sur les langues viendra après Pâques. *Le Soleil*, 21 mars 1969.

Presse canadienne. Régler les questions financières avant le bill des langues. *Le Soleil*, 2 avril 1969.

—— Basford veut que les media d'information renseignent le public sur le bill des langues. *Le Soleil*, 2 avril 1969.

—— Le Cabinet étudie des propositions de l'Ouest sur la loi des langues. *Le Soleil*, 2 avril 1969.

Canadian Press. Changes proposed in languages bill. *Montreal Star*, April 3, 1969.

Presse canadienne. Le bill des langues serait rendu plus attrayant à l'Ouest. *Le Soleil*, 9 avril 1969.

—— Turner voudrait rendre plus "attrayant" pour l'Ouest le projet de loi sur les langues. *Le Devoir*, 9 avril 1969.

—— Les satellites, les langues officielles et le bill omnibus. *Le Soleil*, 14 avril 1969.

Gérard Alarie. Le cabinet fédéral prendra connaissance cette semaine du bill sur les langues officielles. *Le Soleil*, 16 avril 1969.

Presse canadienne. La loi des deux langues officielles ainsi que celle d'une surtaxe de 10 pour cent recevront en même temps l'assentiment royal. *Le Soleil*, 16 avril 1969.

—— Quatorzième journée de piétinement pour le débat sur le bill omnibus. *Le Soleil*, 30 avril 1969.

—— Le projet sera bientôt présenté aux Communes. *Le Soleil*, 6 mai 1969.

—— Turner: le bill sur les langues sera débattu "très prochainement". *Le Devoir*, 6 mai 1969.

Canadian Press. Language debate due soon. *Montreal Star*, May 6, 1969.

Pierre-C. O'Neill. Le bill sur les langues cédera le pas à 4 autres. *Le Devoir*, 14 mai 1969.

United Press International. Le projet sur les langues passera en premier. *Le Soleil*, 15 mai 1969.

Presse canadienne. Appui inattendu de l'Alberta au bill des langues officielles. *Le Soleil*, 16 mai 1969.

Julius Gray. Languages bill hit by Tories. *Montreal Star*, May 17, 1969.

Pierre-C. O'Neill. Un délicat équilibre de concessions politiques à tous les gouvernements. *Le Devoir*, 21 mai 1969.

Vincent Prince. Le principe du bill demeure inchangé. *Le Devoir*, 21 mai 1969.

Presse canadienne. Des députés ont des réactions bien variées devant le nouveau bill sur les langues officielles. *Le Soleil*, 21 mai 1969.

Vincent Prince. La politique de bilinguisme d'Ottawa face aux réticences de quelques provinces. *Le Devoir*, 22 mai 1969.

Donat Valois. Le bill sur les langues officielles: le dernier espoir de la jeunesse francophone canadienne. *Le Soleil*, 24 mai 1969.

Presse canadienne. Une mesure indispensable à l'unité canadienne. *Le Soleil*, 26 mai 1969.

Canadian Press. Bill bares "crunch question". *Montreal Star*, May 26, 1969.

Terence Moore. Turner unveils changes. *Montreal Star*, May 26, 1969.

Presse canadienne. Ce projet de loi ne peut mener qu'à des chasses aux sorcières — Dief. *Le Soleil*, 27 mai 1969.

—— 17 conservateurs font fi des idées de leur chef et votent contre le projet de loi des langues officielles. *Le Soleil*, 28 mai 1969.

Gilles Boyer. Les deux langues officielles. *Le Soleil*, 29 mai 1969.

G.W. Baldwin. Pourquoi j'ai décidé de voter en faveur du bill sur les langues officielles. *Le Devoir*, 30 mai 1969.

Presse canadienne. Le projet de loi sur les langues divisera le pays. *Le Soleil*, 30 mai 1969.

Canadian Press. Group to test languages bill. *Montreal Star*, June 3, 1969.

Presse canadienne. Adoption probable du bill sur les langues avant le 27. *Le Devoir*, 3 juin 1969.

—— Les pouvoirs du commissaire des langues seraient trop étendus. *Le Soleil*, 4 juin 1969.

—— Un article du projet de loi sur les langues est une injustice grossière et flagrante. *Le Soleil*, 5 juin 1969.

—— McQuaid veut faire amender l'art. 32 du bill des langues. *Le Devoir*, 5 juin 1969.

Amédée Gaudreault. Le bill des langues. *Montreal Star*, June 10, 1969.

Presse canadienne. Un amendement conservateur sur le bill des langues officielles, c'est suffisant. *Le Soleil*, 11 juin 1969.

—— Le bill sur les langues officielles a franchi l'étape de l'étude en comité. *Le Soleil*, 12 juin 1969.

Canadian Press. House committee backs language bill. *Montreal Star*, June 12, 1969.

Presse canadienne. Le bill des langues retourne aux Communes. *Le Devoir*, 12 juin 1969.

V. Witold Adamkiewicz. Debate on the Languages Bill. *Montreal Gazette*, June 17, 1969.

Presse canadienne. McQuaid tente de faire amender le bill sur les langues officielles. *Le Soleil*, 19 juin 1969.

—— Langues officielles: écarté en comité, un amendement revient en Chambre. *Le Devoir*, 19 juin 1969.

—— Trudeau a échoué dans sa tentative de "vendre" au pays le projet de loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 20 juin 1969.

Canadian Press. Language powers hit. *Montreal Star*, June 21, 1969.

Pierre-C. O'Neill. En disant non au bill des langues, les tories dissidents voulaient d'abord obéir à leurs commettants. *Le Devoir*, 31 juin 1969.

Presse canadienne. Le bill sur les langues ne créera aucune discrimination (Turner). *Le Soleil*, 3 juillet 1969.

Canadian Press. Language bill won't curtail culture of any group, Turner assures MPs. *Montreal Star*, July 3, 1969.

Presse canadienne. Quatre amendements conservateurs au bill des langues sont rejetés. *Le Soleil*, 4 juillet 1969.

—— Un projet de loi mal expliqué. *Le Soleil*, 5 juillet 1969.

G. McNeil. Languages bill endorsed. *Montreal Star*, July 5, 1969.

Presse canadienne. Aux Communes: reprise du débat sur les langues. *Le Devoir*, 7 juillet 1969.

Donald Doyle. Adoption finale aux Communes du bill des langues officielles. *Le Soleil*, 8 juillet 1969.

Pierre-C. O'Neill. Le bill des langues officielles est adopté à l'unanimité par la Chambre. *Le Devoir*, 8 juillet 1969.

Presse canadienne. Les jeunes progressistes-conservateurs approuvent l'attitude de Stanfield. *Le Soleil*, 8 juillet 1969.

Gilles Boyer. Comment le Canada se réalise. *Le Soleil*, 9 juillet 1969.

Presse canadienne. Le bill sur les langues officielles reçoit l'approbation du Sénat. *Le Soleil*, 9 juillet 1969.

Canadian Press. Languages bill given royal assent. *Montreal Star*, July 10, 1969.

Presse canadienne. Le bill des langues attend sa sanction. *Le Devoir*, 10 juillet 1969.

—— Sanction royale au bill des langues. *Le Soleil*, 10 juillet 1969.

Donald Doyle. Un député gifle un anglophone. *Le Soleil*, 10 juillet 1969.

Pierre-Elliott Trudeau. Languages: PM tells it his way. *Ottawa Citizen*, July 15, 1969.

Donald Doyle. L'Ouest n'est pas véritablement hostile au bill sur les langues. *Le Soleil*, 16 juillet 1969.

Presse canadienne. Le bill des langues est une fraude, selon le chef du PQ. *Le Devoir*, 17 juillet 1969.

Canadian Press. Language Act challenge dims though West still not happy. *Ottawa Citizen*, July 18, 1969.

Julius Gray. MPs approve language bill. *Montreal Star*, July 18, 1969.

René Lévesque. Le sapin du bill C-120. *Le Devoir*, 22 juillet 1969.

Canadian Press. Thatcher won't file suit on languages act. *Montreal Star*, August 2, 1969.

Presse canadienne. Le premier ministre Thatcher ne contestera pas la loi sur les deux langues officielles. *Le Soleil*, 2 août 1969.

—— La loi sur les langues officielles du pays entrera en vigueur demain. *Le Soleil*, 6 septembre 1969.

Stewart Macleod. Bilingualism law tomorrow. *Ottawa Citizen*, September 6, 1969.

Presse canadienne. La loi fédérale sur les langues officielles entre en vigueur dimanche. *Le Devoir*, 6 septembre 1969.

—— La loi fédérale sur les langues officielles contribue à affaiblir le séparatisme et protège les minorités. *Le Soleil*, 15 octobre 1969.

Paul Sauriol. Un programme de grande ampleur qui manque de précision. *Le Devoir*, 24 octobre 1969.

Presse canadienne. Le commissaire aux langues nommé sous peu. *Le Devoir*, 30 octobre 1969.

—— Les relations entre le Canada et le Vatican nuiront à la bonne foi des anglophones dans la diffusion du bilinguisme. *Le Soleil*, 4 novembre 1969.

—— Des postes de douanes exempts de bilinguisme. *Le Soleil*, 5 novembre 1969.

Pierre Favreau. Les deux langues mises sur un pied d'égalité. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Gilles Lesage. Faisons un essai loyal des dispositions du bill. *Le Devoir*, 20 novembre 1969.

Ian Porter. Le commissaire des droits linguistiques sera l'ombudsman de la loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 18 décembre 1969.

Presse canadienne. L'ancien juge Thorson ne pourra "défier" la loi sur les langues. *Le Soleil*, 22 décembre 1969.

Vincent Prince. Le commissaire aux langues officieiles. *Le Devoir*, 3 mars 1970.

Presse canadienne. M. Spicer, commissaire aux langues officielles. *Le Devoir*, 3 mars 1970.

Gilles Boyer. Un commissaire des langues. *Le Soleil*, 4 mars 1970.

Canadian Press. He sees language issue as one of friendly persuasion. *Montreal Star*, March 7, 1970.

James Nelson. Validity of language act to be tested. *Ottawa Citizen*, June 29, 1970.

Presse canadienne. L'ex-juge Thorson conteste la validité constitutionnelle de la loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 29 juin 1970.

—— L'ancien juge Thorson conteste la validité de la loi sur les langues. *Le Devoir*, 30 juin 1970.

Ian Porter. Le commissaire aux langues officielles se considère comme un ombudsman. *Le Soleil*, 13 août 1970.

Presse canadienne. Me Thorson conteste toujours la loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 15 octobre 1970.

Canadian Press. Thorson hits language act. *Montreal Star*, October 15, 1970.

[Keith Spicer]. Le bilinguisme fédéral: ni mythe, ni panacée. *Le Devoir*, 27 janvier 1971.

Gérald Leblanc. La politique fédérale ne fait pas obstacle à la priorité du français. *Le Devoir*, 27 janvier 1971.

Jacques Barbeau. Le gouvernement doit faire du français la langue officielle au Québec par une loi. *Le Soleil*, 7 mai 1971.

Claude Ryan. Un projet peu pratique pour l'Ontario et le Québec. *Le Devoir*, 8 mai 1971.

Jean-Guy Carrier. The name of his game: Bilingualism. *Ottawa Citizen*, July 6, 1971.

A.M. Staessle. "Let's get it all together". *Montreal Star*, October 2, 1971.

Benoit Houle. Il faut aborder la question des langues avec un humanisme apolitique. *Le Soleil*, 27 octobre 1971.

Maxwell Cohen. Language: asset and peril in Quebec. *Montreal Gazette*, December 21, 1971.

Jacques Guay. Parlez-m'en. *Journal de Québec*, 6 janvier 1972.

F. Kodsi. L'exemple de Keith Spicer. *Le Devoir*, 25 mai 1972.

Claude Ryan. L'égalité linguistique au Canada: réalité ou mythe? *Le Devoir*, 18 octobre 1972.

Gilles Lesage. Bourassa se préparerait à battre en retraite. *Le Devoir*, 1974.

Cyrille Felteau. La montagne du bilinguisme. *La Presse*, 2 mars 1974.

Claude Lemelin. Keith Spicer pousse un cri d'alarme. *Le Devoir & Le Jour*, 22 mars 1974.

Claude Turcotte. Le français marque le pas à Ottawa — Keith Spicer. *La Presse*, 22 mars 1974.

Claude Ryan. Un ombudsman unique en son genre. *Le Devoir*, 23 mars 1974.

Geoffrey Stevens. The worst job in Ottawa? *Globe and Mail*, March 23, 1974.

Keith Spicer. Les 19 recommandations de Keith Spicer. *Le Devoir*, 23 mars 1974.

Jean-Paul Gagné. Plus de 70% des plaintes au commissaire aux langues proviennent de francophones. *La Presse*, 25 mars 1974.

Claude Ryan. Les hauts et les bas du bilinguisme. *Le Devoir*, 25 mars 1974.

Douglas Fisher. Keith Spicer: Flamboyance is necessary. *Montreal Gazette*, March 26, 1974.

[Keith Spicer]. Spicer issues report on Official Languages Act. *Montreal Gazette*, March 27, 1974.

Guy Cormier. Un bilingue nommé Spicer. *La Presse*, 28 mars 1974.

Giuseppe Turi. Le jugement Laskin et l'article 133 de l'AANB. *Le Devoir*, 9 avril 1974.

Charles Lynch. Boost for bilinguals. *Ottawa Citizen*, April 16, 1974.

André Duhamel. Le Bureau des langues: une faillite totale. *Le Jour*, 20 avril 1974.

—— Le directeur du programme est un unilingue anglophone. *Le Jour*, 20 avril 1974.

James Ferrabee. Legal hurdle over in Official Languages Act. *Montreal Gazette*, April 29, 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Le bilinguisme au Québec ne peut que mener le français au folklore. *Le Jour*, 4 mai 1974.

J. Bienvenue. Les réactions au projet de loi sur la langue. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Frank Howard. Official Language Act might have to be revised to meet goal. *Ottawa Citizen*, November 2, 1974.

Keith Spicer. L'esprit de la Loi fédérale sur les langues officielles. *Le Devoir*, 20 février 1975.

Jean-V. Dufresne. Keith Spicer examinera les doléances des bilingues. *Le Devoir*, 7 mars 1975.

André Bellemare. Spicer note encore "la parfaite inégalité". *Le Devoir*, 27 mars 1975.

Jean-Guy Dubuc. M. Spicer a l'humour noir. *La Presse*, 29 mars 1975.

Charles Lynch. Spicer provides his cutting edge. *Montreal Gazette*, April 1, 1975.

Canadian Press. MP hits "flippant" language report. *Montreal Gazette*, April 2, 1975.

—— Language Act to get court test. *Ottawa Journal*, September 3, 1975.

Lise Lachance. Le Québec a une conception ambiguë de l'usage des langues. *Le Soleil*, 23 juin 1976.

Louis Tardif. Geste prématuré (Trudeau). *Le Soleil*, 14 octobre 1976.

—— Richardson démissionne à cause du bilinguisme. *Le Soleil*, 14 octobre 1976.

James Richardson. Richardson: Pourquoi je démissionne. *Le Soleil*, 14 octobre 1976.

Presse canadienne. Richardson est mal placé (Bourassa). *Le Soleil*, 14 octobre 1976.

Gilles Boyer. La démission de James Richardson. *Le Soleil*, 15 octobre 1976.

Paul Bennett. Sept ans plus tard, les journalistes francophones à Ottawa ne profitent guère de la loi sur les langues officielles. *Le Soleil*, 1 novembre 1976.

5.2 Le Québec

5.2.1 Les droits linguistiques

Documents

Gouvernement du Québec. *Le projet de loi sur les droits linguistiques*. Québec: Assemblée nationale, 1968.

Etudes

Emile Bruchési. Le bilinguisme dans le Québec. *L'Action française*, 14 juillet 1925, pp. 4-19.

E. Muir & L. Prevenost. *Mémoire à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.*, St. Lambert: Comité de l'éducation du South Shore University Women's Club, mai 1969.

Jacques Brossard. *L'Immigration. Les droits et pouvoirs du Canada et du Québec*. Montréal: University of Montreal Press, 1972.

Jean-Denis Gendron. Les droits linguistiques. *La situation de la langue française au Québec*. Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1972.

Reportages

Gilbert Athot. Les droits acquis ne sont pas des jouets. *Le Soleil*, 19 septembre 1968.

Normand Girard. Un projet qui ne verra pas le jour? *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

—— Le Parlement se prononcera cette semaine. *Le Soleil*, 9 décembre 1968.

[Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec]. Selon la Fédération des SSJB, rien ne justifie l'adoption d'une loi d'urgence pour protéger la langue anglaise au Québec. *Le Soleil*, 11 décembre 1968.

Gouvernement du Québec. Le projet de loi sur les droits linguistiques. *Le Devoir*, 12 décembre 1968.

Gilles Bernier. Le cas d'injustice pour les Québécois. *Le Devoir*, 17 février 1969.

Fulgence Charpentier. Le Canada, pays bilingue. *La Presse*, 5 mai 1969.

Fernando Lemieux. Les droits linguistiques scolaires au Québec: question cruciale pour la Commission Gendron. *Le Soleil*, 19 septembre 1969.

Claude Arpin. Rene ready to fight on language bill. *Montreal Star*, October 4, 1969.

Presse canadienne. Une cinquantaine de manifestants, à Hull. *Le Soleil*, 8 novembre 1969.

Dennis Foley. Rights still threatened — Le Droit. *Ottawa Citizen*, January 22, 1970.

Mark Wilson. French bill would not affect rights — SSJB. *Montreal Star*, March 11, 1971.

Dominique Clift. The festering linguistic controversy. *Montreal Star*, June 10, 1971.

Norman Dugas. Les négociations sont difficiles. *Le Droit*, 16 juin 1971.

S. Roy. Coercion in language. *Montreal Star*, November 25, 1972.

Brian Moore. Language rights can't be revoked, expert says. *Montreal Star*, February 21, 1974.

Paul Waters. Language policy "immoral", says MNA Ciaccia. *Montreal Gazette*, February 22, 1974.

Brian Moore. Bourassa: Language "moment of truth" here. *Montreal Star*, February 25, 1974.

Don Murray. French backlash increasing on language rights: Morin. *The Gazette*, March 13, 1974.

Jacques Lapointe. Le discours du Trône à Québec: La nouvelle session sera celle des libertés individuelles et collectives. *Le Devoir*, 15 mars 1974.

Don Murray. Revision of BNA Act next. *The Gazette*, March 15, 1974.

Gérald Leblanc. Quelle place sera faite à la langue anglaise? *Le Devoir*, 28 mars 1974.

Yves Charbonneau. Pour sauver le français au Québec. *Québec-Presse*, 7 avril 1974.

Pierre Bellemare. Toute mesure coercitive en faveur de l'unilinguisme français serait désastreuse. *Le Droit*, 9 avril 1974.

Presse canadienne. Les Franco-Ontariens disent à Mgr. Carter de voir ce qui se passe dans son diocèse. *Le Soleil*, 27 septembre 1976.

—— La langue de la minorité est traitée avec la plus grande justice au Québec. *Le Soleil*, 26 octobre 1976.

Michel Roy. L'inquiétude des minorités. *Le Devoir*, 6 décembre 1976.

5.2.2 La langue officielle

Documents

Gouvernement du Québec. *Le projet de loi No. 1.* Québec: Assemblée nationale, 1969.

—— *Projet de loi No. 22 / Bill No. 22.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1974.

Reportages

Gilles Lesage. Québec doit renoncer au bilinguisme officiel. *Le Devoir*, 19 septembre 1968.

Presse canadienne. Le projet de loi visant à rendre le français officiel au Québec renforcera l'unité canadienne. *Le Soleil*, 20 septembre 1968.

Jean-Guy Bruneau. M. Pelletier dénonce l'unilinguisme français évoqué pour la province de Québec. *Le Droit*, 26 septembre 1968.

Gilbert Athot. Positions plus radicales sur le principe du français comme seule LANGUE OFFICIELLE. *Le Soleil*, 15 octobre 1968.

Normand Girard. Le Québec devrait avoir sa langue nationale officielle. *Le Soleil*, 15 janvier 1969.

Anne-Marie Voisard. Laliberté veut une politique de langue. *Le Soleil*, 12 septembre 1969.

Pierre Favreau. Le statut de la langue française au Québec. *Le Devoir*, 23 septembre 1969.

Fortunat Marcoux. Le français seule langue officielle au Québec. *Le Soleil*, 29 septembre 1969.

Benoit Routhier. Le Québec doit légiférer pour devenir un Etat français et prôner un unilinguisme relatif. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

J.-P. Fillion. Un projet de loi masochiste. *Le Devoir*, 4 novembre 1969.

Marc Raboy. "Official" French urged. *Montreal Star*, November 7, 1969.

Canadian Press. "Bill 1": Elimination of English aim. *Ottawa Citizen*, November 10, 1969.

M. Lamarche. Le bill du français. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Richard Brancker. Quebec action seen as blow to bilingualism. *Ottawa Citizen*, November 25, 1970.

Benoit Routhier. Le Québec, pour appartenir au monde, doit avoir une politique linguistique ferme. *Le Soleil*, 30 novembre 1970.

Lise Lachance. Le gouvernement doit légiférer immédiatement pour faire du français la seule langue officielle au Québec. *Le Soleil*, 2 décembre 1970.

André Gaulin. Le français, langue officielle du Québec. *Le Devoir*, 14 janvier 1972.

[Mouvement Québec Français]. Les projets de loi pour un Québec français. *Le Devoir*, 14 janvier 1972.

Clément Trudel. Le MQF soumet deux projets de loi sur le statut du français. *Le Devoir*, 19 janvier 1972.

Mouvement Québec Français. Les "projets de loi" sur le français langue officielle. *Le Devoir*, 20 janvier 1972.

Presse canadienne. Bourassa ne fera pas du français la langue officielle. *Le Devoir*, 21 mars 1972.

André Ledoux. Une situation qui ferait jubiler Lord Durham. *Le Devoir*, 3 mai 1972.

Germain Dion. Le bill 19 et les professeurs. *L'Action*, 17 mai 1972.

Monique Duval. Au Conseil de la Vie française, pas de consensus sur la question du français, seule langue officielle. *Le Soleil*, 27 août 1973.

Claude Ryan. La loi d'abord, les règlements ensuite. *Le Devoir*, 1974.

Jean-Claude Picard. Bourassa ferait du français la seule langue officielle. *Le Soleil*, 16 février 1974.

Gérald Godin. Projet de loi sur le français: rien sur la langue de travail. *Québec-Presse*, 3 mars 1974.

Brian Moore. Premier says extremists won't affect language. *Montreal Star*, March 11, 1974.

Jim Stewart. Language bill can hardly please all. *Montreal Star*, March 14, 1974.

Gilles Lesage. Le français seule langue officielle. *Le Devoir*, 15 mars 1974.

Paul Waters. French the official tongue Bourassa vows to Quebec. *Montreal Gazette*, March 15, 1974.

Paul Terrien. Le français, c'est officiel! *Québec-Presse*, 17 mars 1974.

Brian Moore. Quebec is French, Bourassa asserts. *Montreal Star*, March 18, 1974.

L. Cahill. Quebec obliged to protect French. *The Gazette*, March 18, 1974.

Jean-Guy Dubuc. Le ministre lève le voile. *La Presse*, 19 mars 1974.

B. Clouthier. Language edict lacks "common sense". *Ottawa Journal*, March 19, 1974.

Jean-Claude Picard. Le français, langue officielle. *Le Soleil*, 20 mars 1974.

A. Pontaut. Un décès aussi est officiel. *Le Jour*, 22 mars 1974.

R. Bull. The writing on the wall. *Winnipeg Free Press*, March 25, 1974.

Robert McKenzie. Bourassa's language bill sounds like a play without a bite. *Toronto Star*, March 25, 1974.

C. Grégoire. Le français sera la langue du Québec quand le Québec sera aux Québécois. *Le Jour*, 28 mars 1974.

L. Thiboutot. Langue officielle et faux retrait du bill 63. *Le Jour*, 30 mars 1974.

Jean-Paul Gagné. Les hésitations de Bourassa entraînent des divisions. *Montréal-Matin*, 6 avril 1974.

Gisèle Tremblay. Pour un Québec unilingue français. *Le Jour*, 8 avril 1974.

Don Pottier. English unite to oppose forced French. *Montreal Star*, April 9, 1974.

Jacques Guay. Le français est autorisé. *Le Jour*, 11 avril 1974.

Gilles Lesage. Le débat linguistique aura lieu en juin, comme prévu. *Le Devoir*, 10 mai 1974.

Gilbert Athot. Le débat linguistique coincidera avec la campagne électorale fédérale. *Le Soleil*, 10 mai 1974.

Patrick Doyle. Language bill "not clear enough" some Liberals fear. *Montreal Gazette*, May 11, 1974.

Derek Hill, John Wildgust. French to be only official language. *Montreal Star*, May 11, 1974.

Jacques Guay. Il faut consulter la population. *Le Jour*, 15 mai 1974.

Jean-Denis Gendron. *La situation du français comme langue d'usage au Québec*. Communication présentée au XIVe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Naples 15-20 mai 1974.

Gilles Lesage. La langue, le règlement ne viendra que plus tard. *Le Devoir*, 16 mai 1974.

Lysiane Gagnon. Après cinq ans de "bill 63": un nouveau débat linguistique. *La Presse*, 21 mai 1974.

Gilbert Athot. Projet de loi "souple" sur les langues, présage d'une bataille spectaculaire. *Le Soleil*, 21 mai 1974.

Gouvernement de Québec. Full text of Quebec French language bill. *Montreal Star*, May 22, 1974.

Jacques Guay. Ceux qui voudront contourner la loi pourront toujours le faire. *Le Jour*, 22 mai 1974.

—— On dira non au projet — Charron. *Le Jour*, 22 mai 1974.

—— Rien nous empêche de parler français. *Le Jour*, 22 mai 1974.

Jean Pellerin. Français, langue officielle. *La Presse*, 22 mai 1974.

Paul Gagnon. Les libéraux de langue anglaise s'opposent au bill. *Le Droit*, 22 mai 1974.

Jean-Paul Gagné. Trudeau rassure les anglophones et promet d'intervenir "s'il le faut". *La Presse*, 22 mai 1974.

Derek Hill. Language bill loaded with ambiguity. *Montreal Star*, May 22, 1974.

Don Murray. Quebec to boost status of French. *Montreal Gazette*, May 22, 1974.

Patrick Doyle. Language bill: English MNA see parallel to Nazis. *Montreal Gazette*, May 22, 1974.

G. Courtemanche. Trudeau met Bourassa en garde. *Le Jour*, 22 mai 1974.

Gilles Lesage. L'opposition promet un combat acharné. *Le Devoir*, 22 mai 1974.

Gérald Leblanc. Une approche du centre raisonnable et souple, efficace et applicable — Cloutier. *Le Devoir*, 22 mai 1974.

Gouvernement du Québec. Les péquistes et trois libéraux disent "NON". *Le Soleil*, 22 mai 1974.

Claude Ryan. Un projet sans épine dorsale. *Le Devoir*, 22 mai 1974.

Gouvernement du Québec. Le projet de loi sur la langue officielle. *Le Devoir*, 23 mai 1974.

René Lévesque. Le "Bill" 22: Une trahison. *Journal de Montréal*, 23 mai 1974.

Pierre-C. O'Neill. Le bill 22: réactions très négatives. *Le Devoir*, 23 mai 1974.

Jacques Guay. Guerre au bill 22. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Don Murray. Language bill was a hunch that failed. *Montreal Gazette*, May 23, 1974.

D. Boucher. Les enseignants anglophones se croient trahis par les libéraux. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Normand Girard. De la langue s'amorce. *Journal de Montréal*, 23 mai 1974.

Marc Laurendeau. Les glissements progressifs du français. *Montréal-Matin*, 23 mai 1974.

Jean-Paul Gagné. Des candidats libéraux craignent les retombées du projet de loi 22. *La Presse*, 27 mai 1974.

Léonce Gaudreault. J.-Y. Morin: Le bill 22 mène à la bilinguisation du Québec. *Le Soleil*, 27 mai 1974.

Derek Hill. Premier won't be pressured on Bill 22. *Montreal Star*, May 27, 1974.

Brian Moore. Bill's ambiguity termed an aid to anglophones. *Montreal Star*, May 27, 1974.

La ligue des droits de l'homme. Il faut transformer radicalement le bill 22. *Le Devoir*, 28 mai 1974.

Marc Laurendeau. A qui profite le Bill 22. *Montréal-Matin*, 28 mai 1974.

Derek Hill. Bill will "strangle separatist movement". *Montreal Star*, May 28, 1974.

Vincent Prince. Imprécisions ou ambiguïtés dans le projet de loi sur la langue. *La Presse*, 28 mai 1974.

Jacques Guay. Le français est menacé comme langue officielle. *Le Jour*, 28 mai 1974.

Gisèle Tremblay. Ni loi 63, ni bill 22 mais l'unilinguisme. *Le Jour*, 28 mai 1974.

Claude Ryan. Le bill 22 et la langue de l'administration publique. *Le Devoir*, 29 mai 1974.

Jean-François Cloutier. Le bill 22 a été conspué sans détour. *Le Droit*, 3 juin 1974.

Léonce Gaudreault. Le français, langue dominante, réclamé par les Jeunes chambres. *Le Droit*, 3 juin 1974.

Shaw, Burned, Duffie & Goodchild. Bill 22. *Montreal Star*, June 3, 1974.

Robert L'Heureux. Choquette va déposer sa Charte malgré le bill 22. *La Presse*, 3 juin 1974.

Bill Fairbairn. Language bill foes "must ram protest home". *Montreal Star*, June 3, 1974.

Susan Dutton. Believes Bill 22 important election issue. *Montreal Gazette*, June 4, 1974.

H. Shepherd. Harm cited in reaction to Quebec's Bill 22. *Globe and Mail*, June 4, 1974.

Michel Guénard. Les ultimatums au projet de loi 22 sont inacceptables. *Le Devoir*, 4 juin 1974.

T. Corcoran. Racist reaction to Bill 22 scored. *Montreal Gazette*, June 4, 1974.

N. Wright. Bill 22? State spending bigger woe. *Montreal Star*, June 5, 1974.

Paul Martel. Hull étudiera le bill 22, mais peut-être trop tard. *Le Droit*, 5 juin 1974.

J.R. Marwick & E. Geralsky. The language issue: Blown out of proportion or a fundamental threat to English? *Montreal Star*, June 5, 1974.

Flisfeder, Rea, McMurchy, et al. Language bill does concern us taxpayer protests. *Toronto Star*, June 5, 1974.

C. Brosseau. Le CIRI annonce un congrès sur l'immigration dans le Québec et dénonce le projet de loi 22. *La Presse*, 5 juin 1974.

Jean Pellerin. Loi arbitraire et ambiguë. *La Presse*, 5 juin 1974.

Jean-Claude Leclerc. Le projet de loi 22 et la langue de travail. *Le Devoir*, 6 juin 1974.

Lysiane Gagnon. Les sondages n'expriment pas une approbation du bill 22. *La Presse*, 10 juin 1974.

—— La seule limite au bill 22: des examens pédagogiques. *La Presse*, 10 juin 1974.

Gérald Leblanc. Marchand à ses candidats, ne touchez pas au bill 22. *Le Devoir*, 11 juin 1974.

Gilles Lesage. La commission parlementaire sur le bill 22 sera très courue. *Le Devoir*, 11 juin 1974.

I. Gliserman. Bill 22 needs careful scrutiny and analysis. *Montreal Gazette*, June 11, 1974.

E. Nepveu-Bilodeau. La Ligue des droits de l'homme et le bill 22. *Le Devoir*, 11 juin 1974.

Pierre-C. O'Neill. Yvon Dupuis condamne le bill 22 (discrétionnaire et méprisant) et propose plutôt un référendum. *Le Devoir*, 11 juin 1974.

Laurent Laplante. Des règles plus équivoques que méchantes. *Le Devoir*, 11 juin 1974.

Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur le projet de loi 22 par l'Association des professeurs de l'Université Laval. *Au fil des Evénements*, 9, 35, juillet 1974.

Lysiane Gagnon. C'est à peu près la loi qu'aurait rédigée la minorité anglophone. *La Presse*, 13 juillet 1974.

Evelyn Dumas. Le code du travail plus "tolérant" à l'égard de l'anglais. *Le Jour*, 13 juillet 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. L'Allier votera en faveur du "bill 22" par solidarité ministérielle. *Le Jour*, 15 juillet 1974.

J. Dumais. L'Allier dit ses réserves, doutes et craintes au sujet du bill 22. *Le Soleil*, 15 juillet 1974.

Lysiane Gagnon. Bill 22: L'expansion du secteur anglophone pourra être contrôlée par le gouvernement. *La Presse*, 16 juillet 1974.

Claude Ryan. Deux logiques difficilement superposables. *Le Devoir*, 17 juillet 1974.

D. Sellar. Bill 22 is now in Trudeau's court. *Montreal Gazette*, August 3, 1974.

Frank Slover. French Language Office seen choice as operational arm of Bill 22 board. *Montreal Gazette*, August 9, 1974.

P. Des Rivières. One year to go for application of language bill. *Montreal Gazette*, August 23, 1974.

Frank Slover. Bill 22's application will not curb economic growth. *Montreal Gazette*, August 28, 1974.

Charles Lynch. Trudeau gives N.B. a boost. *Ottawa Citizen*, September 10, 1974.

Guy Deshaies. Les ministres de la Justice d'Ottawa et de Québec se sont consultés sur la loi 22. *Le Devoir*, 21 septembre 1974.

M. Giroux. La réglementation sera aussi "molle" que la loi 22. *Le Jour*, 1er octobre 1974.

Gérald Leblanc. L'application de la loi 22: Québec s'achemine vers un retard d'au moins six mois. *Le Devoir*, 4 octobre 1974.

A. Pontaut. L'anglais langue officielle. *Le Jour*, 11 octobre 1974.

L. Levinson. Bill 22 flops in court test, bilingual legal notice backed. *Montreal Gazette*, October 12, 1974.

Charles Lynch. Does Bill 22 apply to Hull? *Ottawa Citizen*, October 12, 1974.

Canadian Institute of Public Opinion. Bill 22 harmful, most say. *Ottawa Citizen*, October 12, 1974.

Charles Lynch. Quotes from Hansard. *Ottawa Citizen*, October 16, 1974.

Frank Howard. Quebec's Bill 22 will save French. *Ottawa Citizen*, October 23, 1974.

A. Richard. Citizen report on Bill 22 row termed biased. *Ottawa Citizen*, October 25, 1974.

Bill Fairbairn. Springate: Tetley prophet of Bill 22. *Montreal Star*, October 28, 1974.

H. Shepherd. Effect of Quebec's French-language bill is expected to be gradual and systematic. *Globe and Mail*, November 1974.

W.A. Lafrance. La loi 22 et la paranoïa. *Le Droit*, 1er novembre 1974.

Claude Ryan. Un mauvais mariage. *Le Devoir*, 21 novembre 1974.

Bill Fairbairn. Bill 22 tests halted. *Montreal Star*, November 22, 1974.

Vincent Prince. Une faille de la loi 22. *La Presse*, 30 décembre 1974.

Hubert Bauch. The man in charge of Quebec's Bill 22. *Globe and Mail*, 1974.

E. Wasson. Council of Women statement on Bill 22. *Montreal Gazette*, 1974.

Bill Fairbairn. Protestant boards to test Bill 22. *Montreal Star*, 1974.

Gordon Barthos. English universities defying Bill 22, says McGill report. *Montreal Gazette*, January 1975.

Bill Fairbairn. Protestant boards near unanimity in Bill 22 fight. *Montreal Star*, January 9, 1975.

Gérald Leblanc. Québec expérimente une batterie de tests. *Le Devoir*, 30 janvier 1975.

Eleanor Sinclair. A Bill 22 for all? *The Tribune*, March 31, 1975.

Canadian Press. Bill 22 changes anger PQ member. *Ottawa Journal*, April 8, 1975.

Paule Beaugrand-Champagne. La loi protège le secteur anglais contre la baisse. *Le Jour*, 8 avril 1975.

Presse canadienne. La loi 22 confirme le statu quo (Cloutier). *Le Soleil*, 14 avril 1975.

Frederick Rose. Bill 22 meet disappointing. *Montreal Gazette*, April 17, 1975.

Hilda Kearns. Bill 22 panel to meet here for first time. *Montreal Star*, April 29, 1975.

G. Brunet. La pétition-monstre contre la loi 22. *Le Droit*, 10 août 1975.

Michel Roy. La loi 22 et la communauté anglophone. *Le Devoir*, 10 août 1975.

D. Trudeau. Bill 22 stays, vows Bourassa. *Montreal Gazette*, August 16, 1975.

Claude Ryan. M. Bourassa chez les anglophones. *Le Devoir*, 17 août 1975.

Presse canadienne. La loi 22 contestée en cour supérieure. *Le Droit*, 3 septembre 1975.

Jean-Guy Dubuc. La loi 22 ne nous embellit guère. *La Presse*, 6 septembre 1975.

Presse canadienne. Le gouvernement repensera l'application de la loi 22. *Le Soleil*, 8 septembre 1975.

Gilbert Athot. La loi 22 demeurera inchangée. *Le Soleil*, 11 septembre 1975.

Jules Leblanc. Une remise en question du "gel des effectifs". *Montréal Presse*, 11 septembre 1975.

Presse canadienne. Le PQ dénonce l'ambiguité et l'iniquité de la loi 22. *Le Soleil*, 11 septembre 1975.

Hélène Delsaere. La loi 22: nous avons "not' voyage"... . *Montreal Presse*, 11 septembre 1975.

Réal Laberge. Loi 22: Goldbloom refuse de se prononcer sur le cas Springate. *Le Soleil*, 15 septembre 1975.

Pierre de la Sablonnière. A Messieurs Springate, Robertson et Sinclair. *Le Jour*, 17 septembre 1975.

Pierre Vadeboncoeur. Patience et longueur de temps. *Le Jour*, 17 septembre 1975.

Evelyn Dumas. Ces maudits anglais. *Le Jour*, 17 septembre 1975.

Gilles Boivin. Juneau condamne la campagne de dénigrement contre la loi 22. *Le Soleil*, 19 septembre 1975.

R. Barstow. A defence of Bill 22: It's the critics who are being illogical. *Ottawa Citizen*, September 23, 1975.

Michel Roy. Entretien avec Léon Dion. *Le Devoir*, 23 septembre 1975.

Richard Bergeron. Campagne révoltante des "anglo-canadiens". *Le Soleil*, 24 septembre 1975.

Presse canadienne. La loi 22 monopolisera l'assemblée des ministres. *Le Soleil*, 9 octobre 1975.

—— Tetley défend la loi 22. *Le Soleil*, 23 octobre 1975.

Pierre Champagne. Le PQ veut des chiffres précis sur l'application de la loi 22. *Le Soleil*, 8 novembre 1975.

Presse canadienne. Bill 22: les délégués soutiennent Trudeau. *Le Soleil*, 10 novembre 1975.

Roch Côté. Des québécois moins bilingues, quel malheur! *Le Jour*, 17 novembre 1975.

Canadian Press. Ottawa holds off Bill 22 court test. *Montreal Star*, November 22, 1975.

Presse canadienne. MacKassey partirait du cabinet. *Le Soleil*, 22 novembre 1975.

Réal Laberge. Loi 22: le sort subi par l'UN attend le Parti libéral. *Le Soleil*, 25 novembre 1975.

Gilles Boyer. Précisions à propos de la loi 22. *Le Soleil*, 28 novembre 1975.

Gilbert Athot. Les professionnels devront pouvoir communiquer en français au Québec. *Le Soleil*, 28 janvier 1976.

Presse canadienne. Le juge Deschênes décidera de la validité de la loi 22. *Le Soleil*, 4 mars 1976.

—— La loi 22 enfouie sous les documents. *Le Soleil*, 5 mars 1976.

—— Reprise des audiences mardi sur la loi 22. *Le Soleil*, 6 mars 1976.

Paul Lachance. Comme on fait son lit on se couche... . *Le Soleil*, 9 mars 1976.

Presse canadienne. La loi 22: la requête du Québec est rejetée. *Le Soleil*, 10 mars 1976.

—— Le Québec défend sa loi 22 devant la cour supérieure. *Le Soleil*, 22 mars 1976.

Gilles Boyer. Les anglophones au Québec. *Le Soleil*, 1 avril 1976.

Léon Levinson. Judge rules Bill 22 unconstitutional. *Montreal Gazette*, April 7, 1976.

Presse canadienne. La loi 22 est constitutionnelle. *Le Soleil*, 7 avril 1976.

Gilles Boyer. La constitutionnalité de la loi 22. *Le Soleil*, 8 avril 1976.

—— Le juge en chef Jules Deschênes et la Loi 22. *Le Devoir*, 8 avril 1976.

Norman Delisle. Le français au Québec: Bourassa parle de modifier la constitution. *Le Soleil*, 5 juillet 1976.

Louise Ficard. Selon le président de la Régie de la langue française, la loi 22 est une loi très juste. *Le Soleil*, 14 septembre 1976.

Presse canadienne. Un millier d'élèves qui ont raté les tests, quand même admis dans les écoles anglaises de la CECM. *Le Soleil*, 14 septembre 1976.

—— La langue l'emporte sur la religion. *Le Soleil*, 22 septembre 1976.

[Emmett Carter]. Je n'ai pas porté de jugement particulier sur la Loi 22. *Le Devoir*, 24 septembre 1976.

Presse canadienne. Bill 22: mutisme le plus complet. *Le Soleil*, 25 septembre 1976.

Canadian Press. Justify language legislation, Smith tells Quebec Liberals. *Globe and Mail*, 28 septembre 1976.

Presse canadienne. La loi 22 bafouée au complexe. *Le Soleil*, 29 septembre 1976.

—— Loi 22: L'Etat acquiesce à une demande du Consiglio. *Le Soleil*, 2 octobre 1976.

Claude Masson. Le racolage de l'Union nationale. *Le Soleil*, 4 octobre 1976.

Paul Lachance. La moins mauvaise solution. *Le Soleil*, 6 octobre 1976.

Lise Lachance. La loi 22 nous fait passer pour des racistes (Parizeau). *Le Soleil*, 7 octobre 1976.

Canadian Press. Bill 22 stupid, Forsey says. *Globe and Mail*, October 18, 1976.

Eugene Forsey. Bill 22. *Globe and Mail*, October 18, 1976.

Jean M. LeMenach. Bill 22. *Globe and Mail*, October 22, 1976.

John Gregory. Bill 22. *Globe and Mail*, October 22, 1976.

Michel Roy. Des modalités qui menacent le principe. *Le Devoir*, 28 octobre 1976.

Gilles Lesage. La loi 22 est vite devenue un enjeu majeur. *Le Devoir*, 29 octobre 1976.

Bernard Racine. Choquette croit que l'avenir du français n'est pas menacé. *Le Soleil*, 29 octobre 1976.

Michel Roy. La loi 22 serait amendée et ses règlements modifiés. *Le Devoir*, 1 novembre 1976.

William Johnson. Language policy the hot issue in Quebec election. *Globe and Mail*, November 1, 1976.

Bernard Morrier. Bourassa adoptera la position de l'UN sur la loi 22. *Le Devoir*, 2 novembre 1976.

Roger Bellefeuille. Les Libéraux proposent de modifier la Loi 22. *Le Soleil*, 3 novembre 1976.

Pierre-C. O'Neill. A propos de la loi 22. *Le Devoir*, 4 novembre 1976.

Claude Beauchamp. M. Bourassa et le problème linguistique. *Le Soleil*, 4 novembre 1976.

David Kwavnick. Ominous angles in Bill 22. *Globe and Mail*, November 12, 1976.

Gilbert Athot. Le cabinet péquiste s'attaque à la loi 22. *Le Soleil*, 16 décembre 1976.

Jacques-Yvan Morin. Des mesures transitoires en attendant la révision complète de la Loi 22. *Le Devoir*, 18 décembre 1976.

Léonce Gaudreault. La loi 22 ouvre la porte à la discrimination. *Le Soleil*, 18 décembre 1976.

Presse canadienne. Le PQ accusé de se servir des Italiens comme "bouc émissaire". *Le Soleil*, 21 décembre 1976.

5.2.3 La juridiction scolaire

Reportages

Claude Ryan. Saint-Léonard: un important jugement de la Cour d'appel. *Le Devoir*, 19 novembre 1969.

Presse canadienne. Le Québec n'est pas prêt à adopter un système scolaire selon la langue. *Le Soleil*, 7 janvier 1970.

—— Le juge Stewart étudiera la demande d'injonction visant à empêcher l'établissement d'une école française à Ottawa. *Le Soleil*, 8 mai 1970.

Paul Tremblay. Une loi aux dents de lait. *Le Droit*, 19 septembre 1974.

Gilles Boivin. Saint-Léonard: Garneau ouvre plus grandes les portes de l'école anglaise. *Le Soleil*, 3 octobre 1975.

Gilbert Athot. Bienvenue parle d'appliquer plus strictement la loi 22. *Le Soleil*, 22 juin 1976.

5.2.3.1 Le regroupement des écoles

Documents

Gouvernement du Québec/Assemblée Nationale du Québec. *Bill 62 - Loi concernant l'organisation scolaire de l'Ile de Montréal.* Québec: Imprimeur de la Reine, 1969.

Gouvernement du Québec/Assemblée Nationale du Québec. *Bill 28 - Loi concernant la restructuration des commissions scolaires de l'Ile de Montréal.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1971.

Etudes

André Poulain. La minorité francophone protestante et le projet de loi 62. *Relations*, 347, 1970, pp. 67-68.

Reportages

Gilbert Athot. L'adoption du bill 65 se fera au cours de la prochaine session. *Le Soleil*, 16 décembre 1968.

André Bellemare. Au comité parlementaire de l'Education, les mémoires préconisent un bilinguisme intégral. *Le Nouvelliste*, 15 janvier 1969.

Marc Raboy. Bill 62 seen as "threat". *Montreal Star*, March 26, 1969.

Benoit Lavoie. Cardinal veut d'abord consulter les Québécois. *Le Soleil*, 16 octobre 1969.

Gilbert Athot. Lesage prie Bertrand de s'imposer pour qu'on discute mardi de la restructuration scolaire de Montréal. *Le Soleil*, 17 octobre 1969.

Paul Gallacher. Bill 28 as a buffer. *Montreal Star*, October 20, 1969.

Suzan Altschul. Second language bill due. *Montreal Star*, October 22, 1969.

Benoit Lavoie. Ce n'est pas avec des lois d'exception que l'on assainira les relations de travail au Québec. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

Gilles Provost. La commission statuera sur la confessionnalité. *Le Devoir*, 6 novembre 1969.

Susan Purcell. English teachers wary of Bill 62. *Montreal Star*, November 8, 1969.

Tony Burman. Robertson says Bill 62 big threat to English. *Montreal Star*, November 19, 1969.

—— English opposition to Bill 62 escalates. *Montreal Star*, November 20, 1969.

Vincent Prince. Craintes soulevées par le bill 62. *Le Devoir*, 24 novembre 1969.

Tony Burman. Bill 62 needs "drastic revision" — PSBGM. *Montreal Star*, November 27, 1969.

Claude Marsolais. Le Bill 62 n'érigerait que deux divisions linguistiques. *L'Action*, 28 novembre 1969.

Gilbert Athot. Le gouvernement ne peut forcer la conscience des individus (Cardinal). *Le Soleil*, 28 novembre 1969.

Suzan Altschul. Boards to be neutral. *Montreal Star*, November 28, 1969.

Jean-Guy Cardinal. Cardinal airs views on controversial Bill 62. *Montreal Star*, November 29, 1969.

Tony Burman. English parents blast Bill 62 again. *Montreal Star*, December 2, 1969.

H. Rocke Robertson. Les anglophones du Québec devant le bill 62. *Le Devoir*, 2 décembre 1969.

Tony Burman. Parents protest Bill 62. *Montreal Star*, December 12, 1969.

Steve Hendler & Suzan Altschul. Quebec prepared to modify Bill 62. *Montreal Star*, December 12, 1969.

John P. Lipkin. Tense English criticism of Bill 62 tends to overlook long-range potential. *Montreal Star*, December 31, 1969.

D. Lupini. Changes needed in education bill. *Montreal Star*, January 5, 1970.

Tony Burman. Catholic teachers voice doubts about Bill 62. *Montreal Star*, January 7, 1970.

M. Wollock. Bill 62 the most far-reaching legislation of 1970. *The Suburban*, January 7, 1970.

Vincent Prince. Le projet de loi 62 vu par la CECM. *Le Devoir*, 12 janvier 1970.

Lysiane Gagnon. Les adversaires du bill 62 boudent-ils les média d'information francophones? *La Presse*, 17 janvier 1970.

Victor Steinberg. Language bills hit by Beale. *Montreal Star*, January 21, 1970.

G.A. McArthur. Great need for participation of public, parents and students. *Montreal Star*, January 26, 1970.

Victor Steinberg. Bill 62 backed by Page. *Montreal Star*, January 27, 1970.

Lysiane Gagnon. Le recteur de l'Université McGill croit que le bill 62 conduira à la formation de ghettos. *La Presse*, 27 janvier 1970.

Steve Hendler. Cardinal will not heed Bill 62 critics. *Montreal Star*, January 29, 1970.

Barbara J. Guard. Un groupe de parents-maîtres en faveur du bill 62. *Le Devoir*, 29 janvier 1970.

Lysiane Gagnon. Les parents catholiques désapprouvent Cardinal. *La Presse*, 29 janvier 1970.

Jean-Pierre Paré. La réaction des anglo-protestants comporte certaines contradictions. *Montréal-Matin*, 29 janvier 1970.

R. Lapointe. Le bill 62 ou le mariage forcé. *La Presse*, 29 janvier 1970.

Claude Ryan. Le bill 62: une soirée chez les dominicains. *Le Devoir*, 30 janvier 1970.

Tony Burman. Ghettos feared. *Montreal Star*, January 30, 1970.

Guy Laffitte. Les dangers du projet de loi 62. *Le Devoir*, 30 janvier 1970.

Andrew Geller. Linguistic ghettos feared. *Montreal Gazette*, January 30, 1970.

Vincent Prince. Constitutionnalité du bill 62. *Le Devoir*, 31 janvier 1970.

L. Mason. There are virtues in unified system under Bill 62. *Montreal Gazette*, January 31, 1970.

S. Marksfield. Waffling attitude toward problem. *Montreal Star*, February 2, 1970.

[Marksfield, Collins, Lang, Savage]. Bill 62's implications. *Montreal Star*, February 2, 1970.

C.H. Savage. Can't recall unfair treatment. *Montreal Star*, February 2, 1970.

M. Collins. Develop French culture without sacrificing English. *Montreal Star*, February 2, 1970.

B. Lang. Most Montrealers never have had right. *Montreal Star*, February 2, 1970.

J. Beerens. Keeping religion out of Bill 62. *Montreal Gazette*, February 2, 1970.

Peter G. White. Le bill 62 et la minorité anglophone. *Le Devoir*, 3 février 1970.

P. Dermine. Les parents catholiques devant le bill 62. *Le Devoir*, 3 février 1970.

M. Collins. English education should not be sacrificed to upgrade French. *Montreal Gazette*, February 3, 1970.

Guy Cormier. Contre quoi exactement? *La Presse*, 3 février 1970.

S. Frost. Two cultures can feed one another. *Montreal Gazette*, February 3, 1970.

Peter G. White. Le Bill 62 et la minorité anglophone. *Le Devoir*, 3 février 1970.

Gilbert Athot. Les auditions sur le projet de loi 62 seraient plus ou moins nécessaires. *Le Soleil*, 5 février 1970.

Dominique Clift. Would alter Bill 62 to guard rights. *Montreal Star*, February 5, 1970.

Lysiane Gagnon. D'accord sur le principe, le Conseil supérieur de l'éducation propose d'améliorer le bill 62. *La Presse*, 6 février 1970.

Conseil supérieur de l'éducation. Le Conseil supérieur de l'éducation accorde son appui au projet de loi 62. *Montréal-Matin*, 6 février 1970.

Pierre Mathieu. Méfiance, face au bill 62, au nom du droit des parents catholiques. *Le Soleil*, 6 février 1970.

Marcel Dupré. Bill 62: front commun de l'UN et des libéraux. *La Presse*, 6 février 1970.

Montreal Board of Trade. Opposition du Board of Trade au bill 62. *Montréal-Matin*, 6 février 1970.

Gilles Lesage. Québec évitera la précipitation. *Le Devoir*, 6 février 1970.

Richard Cléroux. Tempers flare in mass attack over Bill 62. *Montreal Gazette*, February 6, 1970.

Uriel Poitras. Le Conseil supérieur de l'éducation est d'accord avec le projet de loi 62. *L'Action*, 6 février 1970.

Gilles Provost. Accord sur le principe des commissions unifiées. *Le Devoir*, 6 février 1970.

Claude Ryan. Le bill 62 et l'avenir des structures scolaires à Montréal. 1) Montréal: une société, deux communautés. 2) Les communautés linguistiques et les futures commissions scolaires. 3) La religion dans les structures scolaires nouvelles. 4) L'équilibre des fonctions et des pouvoirs dans le nouveau régime. *Le Devoir*, 6, 7, 9, 10 février 1970.

Guy Cormier. Ces fameux bills 62 et 63. *La Presse*, 7 février 1970.

L.-B. Robitaille. Le bill 62 a déclenché une croisade pour la défense de la culture canadienne-anglaise. *Montréal-Matin*, 7 février 1970.

Marcel Dupré. La passion naît où la bourse est menacée. *La Presse*, 9 février 1970.

Richard B. Holden. Le bill 62 et l'intégration des anglophones à la communauté québécoise. *Le Devoir*, 10 février 1970.

Claude Arpin. Liberals hope to avoid rift on Bill 62. *Montreal Star*, February 12, 1970.

Marc Raboy. Bill 62 puppets deplored. *Montreal Star*, February 12, 1970.

Derek Hill. Educators demand more local power. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

Pierre-C. O'Neill. Le bill 62 est une mainmise de Québec sur l'enseignement public montréalais. *Le Devoir*, 12 février 1970.

Lysiane Gagnon. L'Alliance des professeurs de Montréal juge le bill 62 inacceptable dans son ensemble. *La Presse*, 12 février 1970.

Michel Trudeau. Au tour des francophones de rabrouer le bill 62. *Le Journal de Montréal*, 12 février 1970.

Jean-Pierre Paré. L'Alliance: unifier, oui; centraliser, non. *Montréal-Matin*, 12 février 1970.

Jean-Paul Lefèbvre. Le bill 62: une épreuve majeure pour la survie du "ménage montréalais". *La Presse*, 13 février 1970.

Gérald Bouchard. La communauté chrétienne de Montréal et le bill 62. *Le Devoir*, 13 février 1970.

Guy Cormier. Le débat a-t-il été faussé? *La Presse*, 13 février 1970.

Lysiane Gagnon. Cardinal: d'autres amendements. *La Presse*, 14 février 1970.

—— L'Alliance des professeurs de Montréal réclame des amendements au bill 62. *La Presse*, 16 février 1970.

P.M. Austen. English Quebec and Bill 62. *Montreal Gazette*, February 17, 1970.

Lysiane Gagnon. Les enseignants protestants anglophones s'opposent à "l'hystérie" et au bill 62. *La Presse*, 17 février 1970.

Derek Hill. Teachers deplore racist attitude. *Montreal Gazette*, February 17, 1970.

Gilles Provost. Les enseignants anglophones réclament un dialogue "sérieux". *Le Devoir*, 17 février 1970.

Michel Dufour. Le bill 62, une arme dangereuse ou l'affaire des parents. *La Voix*, 18 février 1970.

Pierre-C. O'Neill. Le caucus libéral tente de se mettre d'accord sur le bill 62. *Le Devoir*, 18 février 1970.

Uriel Poitras. Les inquiétudes des anglophones se manifestent encore une fois. *L'Action*, 26 février 1970.

Suzan Altschul. Minister amazed at brief. *Montreal Star*, February 26, 1970.

Lysiane Gagnon. Bill 62: Mgr. Grégoire propose de maintenir la division confessionnelle. *La Presse*, 27 février 1970.

M. Berthault. Bill 62: La consultation de l'archevêché de Montréal révèle de profondes inquiétudes. *La Presse*, 27 février 1970.

J. Cousineau. Le bill 62: un projet socialement dangereux. *Le Devoir*, 27 février 1970.

Andrew Geller. Archbishop wants school plan delay. *Montreal Gazette*, February 28, 1970.

Derek Hill. Bill 62 school fight carried to Ottawa. *Montreal Gazette*, March 4, 1970.

Gordon Pape. No Ottawa Bill 62 intervention seen. *Montreal Gazette*, March 5, 1970.

—— Ottawa unlikely to act in battle of Bill 62. *Ottawa Citizen*, March 6, 1970.

Derek Hill. PSBGM rejects Quebec Bill 62 gives own plan. *Montreal Gazette*, March 7, 1970.

—— The Bill 62 confrontation escalates toward impasse and the last resort may be in the courts. *Montreal Gazette*, March 10, 1970.

Gilles Provost. Oui au bill 62 mais avec garanties linguistiques. *Le Devoir*, 11 mars 1970.

Damien Gagnon. Les parents catholiques en guerre contre le regroupement des commissions scolaires. *Le Soleil*, 19 avril 1970.

B. O'Donnell. "Rights" delay Bill 28. *Montreal Star*, June 24, 1971.

John MacDonald. Bill 28 aims to meet English objections. *Montreal Star*, July 6, 1971.

David Allnutt. Protestants not yet satisfied. *Montreal Star*, July 6, 1971.

John MacDonald. School bill faces court challenge. *Montreal Star*, July 6, 1971.

Association des Commissions Scolaires Protestantes du Québec. L'Association des Commissions Scolaires Protestantes du Québec accueille favorablement la recommandation du Ministre de l'Education de contester devant les tribunaux la constitutionnalité des projets de loi 27 et 28. *Le Devoir*, 15 juillet 1971.

Pierre Rivard. Le projet de loi 28 est-il une mystification? *Le Devoir*, 9 septembre 1971.

Claude Ryan. Le bill 28 serait-il ultra vires? *Le Devoir*, 9 septembre 1971.

Gérald Leblanc. Le bill 28 est inattaquable sur le plan constitutionnel, affirme Guy Saint-Pierre. *Le Devoir*, 11 septembre 1971.

David Allnutt. Saint-Pierre may seek ruling on school reorganization bill. *Montreal Star*, September 13, 1971.

Jean-Paul Desbiens. La loi 28 et les anglophones. *La Presse*, 18 septembre 1971.

Gérald Leblanc. Un "front" contre le bill 28. *Le Devoir*, 23 septembre 1971.

Lise Lachance. Le Front commun contre le bill 28 est créé par 15 organismes anglophones. *Le Soleil*, 23 septembre 1971.

Gail Scott. Groups want Bill 28 delay. *Montreal Gazette*, September 23, 1971.

Gérald Leblanc. Il faut modifier le projet 28 au profit des francophones et l'adopter sans délai. *Le Devoir*, 28 septembre 1971.

David Allnutt. Teach French first, unions urge. *Montreal Star*, September 29, 1971.

Damien Gagnon. Amorce d'un front commun face au projet de loi 28. *Le Soleil*, 29 septembre 1971.

Gérald Leblanc. Le bill 28 créerait un district bilingue sur le plan scolaire. *Le Devoir*, 29 septembre 1971.

D.C. Munroe. Schools for the children of Quebec. *Montreal Star*, September 29, 1971.

Gouvernement du Québec. Le bill 28. *Le Devoir*, 30 septembre 1971.

Damien Gagnon. La Ligue des propriétaires de Montréal trouve injuste un article du projet de loi 28. *Le Soleil*, 30 septembre 1971.

—— Saint-Pierre rencontrera le front commun pour la défense de la langue française. *Le Soleil*, 30 septembre 1971.

—— Les francophones et les anglophones voient dans le projet de loi 28 un danger d'assimilation. *Le Soleil*, 30 septembre 1971.

Gérald Leblanc. Le mémoire de l'Alliance impatiente le ministre et Jean-Noël Tremblay. *Le Devoir*, 30 septembre 1971.

—— Les protestants anglophones préfèrent la division linguistique? *Le Devoir*, 30 septembre 1971.

—— Nous ne sommes pas une minorité mais des québécois - un leader anglophone. *Le Devoir*, 1 octobre 1971.

David Allnutt. Bill 28 could "backfire" at polls. *Montreal Star*, October 1, 1971.

Tony Burman. Bill 28 still confusing as first hearings end. *Montreal Star*, October 2, 1971.

R.F. Williams. Bill 28: written guarantees are the best protection. *Montreal Star*, October 2, 1971.

H. Herron. Bill 28 - weak foundations? *Montreal Star*, October 2, 1971.

A.B. Lee. Escape from the Two Solitudes. *Montreal Star*, October 2, 1971.

A. Richard. Doing his best. *Montreal Star*, October 2, 1971.

David Allnutt. PSBGM still raps Bill 28. *Montreal Star*, October 5, 1971.

Damien Gagnon. Le bill 28 vise à rapprocher francophones et anglophones. *Le Soleil*, 5 octobre 1971.

David Allnutt. Third backer for Bill 28. *Montreal Star*, October 14, 1971.

Ken Whittingham. Parents not committed to Bill 28. *Montreal Star*, October 14, 1971.

Gilles Provost. La CECM accepte le principe du bill 28 mais veut plus de pouvoirs pour le conseil scolaire. *Le Devoir*, 15 octobre 1971.

Comité protestant du conseil supérieur de l'éducation. Avis préliminaire du Comité protestant sur le bill 28. *Le Devoir*, 18 octobre 1971.

Tony Burman. Second round of hearings starts today on Bill 28. *Montreal Star*, October 20, 1971.

Claude Ryan. Le bill 28: trois questions capitales. *Le Devoir*, 20 octobre 1971.

Damien Gagnon. Le projet de loi 28: le PSBGM soulève l'ire des députés. *Le Soleil*, 21 octobre 1971.

Paul Longpré. L'étude du bill 28 se déroule sous la forme d'un "dialogue de sourds". *Le Droit*, 21 octobre 1971.

Canadian Press. English RC teachers applaud Bill 28. *Ottawa Citizen*, October 22, 1971.

Pierre Bellemare. Le Ralliement créditiste opposé au projet de loi 28... . *Le Soleil*, 23 octobre 1971.

Ken Whittingham. Heritage harm discounted in Bill 28 — Saint-Pierre. *Montreal Star*, October 23, 1971.

Marcel Fox. "Pedagogically Bill 28 is unsound" — Fox. *Montreal Star*, October 23, 1971.

Paul Longpré. Saint-Pierre refuse un débat sur la francophonie. *Le Soleil*, 23 octobre 1971.

Gérald Leblanc. Le projet de loi 28 a le tort de ne pas s'appuyer sur une politique de la langue. *Le Devoir*, 27 octobre 1971.

Damien Gagnon. Le bill 28 causera un fouillis administratif. *Le Soleil*, 27 octobre 1971.

—— St-Pierre doute que le bilinguisme devienne une réalité canadienne. *Le Soleil*, 27 octobre 1971.

Claude Ryan. Juillet 1973: un délai trop court pour la mise en oeuvre du bill 28. *Le Devoir*, 28 octobre 1971.

Damien Gagnon. Le projet de loi 28: un "bill de colonisés". *Le Soleil*, 18 novembre 1971.

Gérald Leblanc. Le statut du français continue d'être au coeur des discussions sur le bill. *Le Devoir*, 18 novembre 1971.

Derek Hill. Education ombudsman seen in Bill 28 amendments. *Montreal Gazette*, November 19, 1971.

Gérald Leblanc. Réglons d'abord la question de la langue, dit la SSJB. *Le Devoir*, 19 novembre 1971.

David Allnutt & Tony Burman. Bill 28 debate and The Star. *Montreal Star*, November 20, 1971.

Gordon L. McGilton. Unconstitutional laws. *Montreal Gazette*, 1972.

Damien Gagnon. Bourassa abandonne le bill 28 pour ne pas froisser sa clientèle anglophone. *Le Soleil*, 7 janvier 1972.

Presse canadienne. Le projet de loi 28 pourrait être adopté si les règles de procédures étaient modifiées. *Le Soleil*, 15 janvier 1972.

Gérald Leblanc. Le bill 28 tel quel ou pas de loi scolaire avant 1975. *Le Devoir*, 15 janvier 1972.

—— Le Parti Québécois n'acceptera jamais le bill 28 sans politique linguistique. *Le Devoir*, 20 janvier 1972.

—— Bill 28: Saint-Pierre tente discrètement d'obtenir l'appui des commissaires de l'île. *Le Devoir*, 26 janvier 1972.

Gail Scott. Minister denies new panel duplicates Bill 28 council. *Montreal Gazette*, January 27, 1972.

Damien Gagnon. Bill 27: ECHEC des séances d'information de la CECQ. *Le Soleil*, 2 février 1972.

Solange Chalvin. Les infirmières partent en guerre contre l'application des règlements de la loi 65. *Le Soleil*, 12 août 1972.

Presse canadienne. Québec statuera d'ici la fin de l'anné sur le sort du projet scolaire (bill 28). *Le Devoir*, 25 mai 1972.

Gérald Leblanc. Le cabinet entérine une autre version du bill 28. *Le Devoir*, 4 novembre 1972.

Lysiane Gagnon. Seuls les anglo-protestants voient d'un bon oeil la nouvelle restructuration scolaire. *La Presse*, 16 novembre 1972.

—— Nouveau projet de loi scolaire pour l'Ile de Montréal. *La Presse*, 2 décembre 1972.

Derek Hill. Quebec drops school boards' forced union. *Montreal Gazette*, December 2, 1972,

Gérald Leblanc. M. Cloutier voudrait faire voter la restructuration scolaire avant Noël. *Le Devoir*, 2 décembre 1972.

J. Leblanc. Des protestants contents, des francophones écoeurés. *La Presse*, 2 décembre 1972.

Gérald Leblanc. 6 commissions catholiques et 2 protestantes. *Le Devoir*, 2 décembre 1972.

—— Le PQ ne tentera pas de bloquer le projet Cloutier. *Le Devoir*, 4 décembre 1972.

David Allnutt. Opposition to Bill 61 gathers momentum. *Montreal Star*, December 6, 1972.

Paule Beaugrand-Champagne. Chacun chez soi dans les écoles de Laval. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Presse canadienne. La CECM s'inquiète du sort des 1,038 élèves refusés. *Le Soleil*, 5 septembre 1975.

Gilles Ouellet. Loi 22: Québec envisage certains moyens de pression sur des commissions scolaires. *Le Soleil*, 16 mars 1976.

Presse canadienne. La CECM change d'avis au sujet des tests linguistiques. *Le Soleil*, 9 juillet 1976.

5.2.3.2 La langue d'enseignement

Documents

Gouvernement du Québec/Ass. Na[illegible]lu Québec. *Bill 63 - Loi pour promouvoir la langue française au Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1969.

Débats de l'Assemblée Nationale. Projet de loi 63 pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec. Québec: *Journal des Débats*, 28 octobre 1969.

—— Projet de loi 63 pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec. Québec: *Journal des Débats*, 30 octobre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 4 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 6 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 11 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 12 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 8, 83, 14 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 17 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 18 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 19 novembre 1969.

—— Projet de loi 63. Québec: *Journal des Débats*, 8, 87, 20 novembre 1969.

Etudes

François-Albert Angers. Le rôle de l'opposition circonstancielle dans le débat sur le bill 63. *L'Action nationale*, 60, 1, 1970, p. 56-63.

—— En quoi consiste le "Bill" 63? *L'Action nationale*, 59, 7, 1970, p. 659-665.

—— Une triste histoire: le débat de notre Assemblée Nationale sur le bill 63. *L'Action nationale*, 59, 9, 1970, p. 836-853.

—— Une triste histoire: le débat de l'Assemblée nationale sur le bill 63. *L'Action nationale*, 59, 10, 1970, p. 941-962.

Reportages

Jean-Claude Picard. Le bill n'est favorable à aucun Québécois. *Le Soleil*, 24 octobre 1969.

Gilles Lesage. Tous les Québécois devront savoir le français. *Le Devoir*, 24 octobre 1969.

Gilles Boyer. Un projet de loi franc et net. *Le Soleil*, 24 octobre 1969.

Brian McKenna. Bill 63 "ambiguous, can't be good" — Beale. *Montreal Star*, October 24, 1969.

Gouvernement du Québec. Le bill 63. *La Presse*, 24 octobre 1969.

—— Text of Bill 63 provisions. *Montreal Star*, October 24, 1969.

—— Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec. *Le Devoir*, 24 octobre 1969.

Claude Arpin. "Quebec to be built in French". *Montreal Star*, October 24, 1969.

Normand Girard. Consécration dans la loi du caractère bilingue du Québec. *Le Soleil*, 24 octobre 1969.

—— Budget et pouvoirs accrus. *Le Soleil*, 24 octobre 1969.

Gouvernement du Québec. Texte intégral du bill 63. *Le Soleil*, 25 octobre 1969.

Steve Hendler. Financial aid sought for Bill 63. *Montreal Star*, October 27, 1969.

Benoit Routhier. Bill 63: la bataille est engagée. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

Susan Purcell. FQF is formed to battle Bill 63. *Montreal Star*, October 27, 1969.

François Aubin. F.-A. Angers accuse les trois "ministres nationalistes" de l'UN d'avoir manqué à leur devoir. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

Gilles Provost. Un Front commun du "Québec français" organise la résistance contre le bill 63. *Le Devoir*, 27 octobre 1969.

Lise Lachance. Escalade possible de manifestations. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

Presse canadienne. Le Parlement, une forteresse. *Le Devoir*, 28 octobre 1969.

Canadian Press. Bill 63 teach-in under way. *Ottawa Citizen*, October 28, 1969.

William Wardwell, Paul Dubois, Susan Purcell. Thousands of students protest Bill 63. *Montreal Star*, October 28, 1969.

Albert Lévesque. Le bill 63, mauvais remède. *Le Devoir*, 28 octobre 1969.

Gilles Lesage. Le bill 63 ne pourra pas être adopté à la vapeur. *Le Devoir*, 28 octobre 1969.

Lise Lachance, Benoit Lavoie. La clameur contre le bill 63 s'amplifie. *Le Soleil*, 28 octobre 1969.

Claude Ryan. Quelle sorte de résistance? *Le Devoir*, 28 octobre 1969.

Guy Deshaies. Une marche sur le Parlement culminera la semaine de manifestations du front commun. *Le Devoir*, 28 octobre 1969.

Normand Girard. L'Assemblée se dispose à soutenir le siège. *Le Soleil*, 28 octobre 1969.

Dominique Clift. Cardinal defends Bill 63. *Montreal Star*, October 29, 1969.

François Mailhot. Le bill 63 ébranle les rangs de la CSN. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

Bob Hill. Québec Liberals score politically in Bill 63 defeat. *Ottawa Citizen*, October 29, 1969.

Normand Girard & Gilbert Athot. La 2e lecture du bill 63 est reportée à plus tard. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

Paul Dubois & Harry Knowles. Thousands again protest Bill 63. *Montreal Star*, October 29, 1969.

Gilles Lesage. Les libéraux tentent de retarder l'adoption du bill 63. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

Clément Trudel. Le bill 63, source de dissension. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

Dominique Clift. Assembly basement is laced with firemen's hoses. *Montreal Star*, October 29, 1969.

Claude Ryan. Une première journée peu encourageante pour le gouvernement. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

Gilles Provost. Des milliers d'étudiants descendent dans la rue. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

Steve Kowch. Parents asked to aid return. *Montreal Star*, October 29, 1969.

Lise Lachance & Benoit Lavoie. Le débrayage se poursuit. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

Normand Girard. La solution semble très lointaine. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

—— L'étude du bill 63 reprend dans un climat passionné et incertain. *Le Soleil*, 30 octobre 1969.

Gilles Lesage. L'équipe Bertrand reprend le débat sur le bill 63 avec une épine au flanc. *Le Devoir*, 30 octobre 1969.

Victor Steinberg. Teacher vote hits Bill 63. *Montreal Star*, October 30, 1969.

Gilbert Athot. Bertrand: Nous ne reculerons pas! *Le Soleil*, 30 octobre 1969.

Gilles Boyer. Les libéraux face au bill 63. *Le Soleil*, 30 octobre 1969.

Evelyn Dumas. Quebec Federation of Labor not excited over Bill 63. *Montreal Star*, October 30, 1969.

Uriel Poitras. Une conséquence logique de la révolution scolaire. *L'Action*, 30 octobre 1969.

Bob Hill. Students march and teachers blamed. *Ottawa Citizen*, October 30, 1969.

Lise Lachance & Benoit Lavoie. 30,000 manifestants. *Le Soleil*, 30 octobre 1969.

Benoit Lavoie. Chartrand, Bourgault et Laliberté haranguent près de 3,000 étudiants, enseignants et travailleurs à Québec. *Le Soleil*, 30 octobre 1969.

Raymond Dubé. Un appel au calme. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Gilbert Athot. Cette loi confirme que le Québec est avant tout une terre française. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Evelyn Dumas & Adèle Lauxon. CNTU ends Bill 63 support; modification refusal blamed. *Montreal Star*, October 31, 1969.

Presse canadienne. Le bill 63 peut diviser beaucoup plus qu'unir. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Yves Bernier. Bertrand ne visait que "certains" maîtres. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Pierre Champagne. Trains, autobus, automobiles, amènent les manifestants dans la Capitale. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Yves Bernier. Lévesque "claque la porte" après une violente sortie de Tremblay. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

François Mailhot. La CSN retire son appui au bill 63. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Harry Knowles. Bill 63 protesters mass for march on Assembly. *Montreal Star*, October 31, 1969.

Gérard Rochette. Quelque 1,200 étudiants défilent dans la rue à Donnacona pour marquer leur opposition au bill 63. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Vincent Prince. Le bill 63 ferait-il du Québec une province officiellement bilingue? *Le Devoir*, 31 octobre 1969.

Rémy D'Anjou. L'ordre régnera. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Bob Hill. Quebec City bracing for mammoth rally. *Ottawa Citizen*, October 31, 1969.

Claude Ryan. Dans le feu de la controverse. *Le Devoir*, 31 octobre 1969.

Benoit Lavoie & Rémy D'Anjou. Répétition générale pour 10,000 étudiants à Québec. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Joseph-L. Hardy. Ceux qui sèment le vent récolteront la tempête, déclare Rémi Paul. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Normand Girard. Les déchirements s'accentuent même au Parlement. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Jean-Luc Duguay. Québec mobilise 1,300 policiers. *Le Devoir*, 31 octobre 1969.

Raymond Dubé. Et puis après... ? *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Gouvernement du Québec. Texte intégral du bill 63. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Normand Girard. Le bill 63 ne fait l'unité que sur le thème de l'insatisfaction. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Léon Dion. L'épisode du Bill 63: escalade vers l'anarchie? *Le Devoir*, 1er novembre 1969.

Monique Brunelle, Michèle Paradis. Vingt commentaires de familles québécoises...sur le bill 63 et la manifestation. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Gilles Boyer. M. Bertrand défend le bill 63. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Dominique Clift. Bill 63 reflects chronic lack of planning. *Montreal Star*, November 1st, 1969.

Rémy D'Anjou & Benoit Lavoie. Fin de marche tumultueuse. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Gilles Lesage. Flamand n'a pas réussi à présenter sa motion. *Le Devoir*, 1er novembre 1969.

Jean-Luc Duguay. 15,000 manifestants devant le parlement. *Le Devoir*, 1er novembre 1969.

Paule France-Dufaux. Ca ne nous regarde pas. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Paul Lachance. Contestation à un nouveau palier. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Benoit Lavoie. 15,000 étudiants descendent dans la rue dans un ordre parfait. *Le Soleil*, 1er novembre 1969.

Rémy D'Anjou. Les autorités policières félicitent le service d'ordre des manifestants. *Le Soleil*, 3 novembre 1969.

Presse canadienne. Le bill 63 reconnaît l'apport de la minorité anglophone à la société québécoise. *Le Soleil*, 3 novembre 1969.

Claude Ryan. L'appel de Léon Dion à M. Bertrand. *Le Devoir*, 3 novembre 1969.

Benoit Lavoie. Publicité vs manifestations. *Le Soleil*, 3 novembre 1969.

Canadian Press. Ontario French oppose Bill 63. *Montreal Star*, November 4, 1969.

R.G. Beale. Bill 63 has one major weak spot: French-speaking children don't benefit. *Montreal Star*, November 4, 1969.

G. Roy. Que donnerait, en pratique, le bill 63? *Le Devoir*, 4 novembre 1969.

Benoit Routhier. Certaine opposition au bill 63 venant de francophones d'autres provinces. *Le Soleil*, 4 novembre 1969.

Steve Hendler. Bill 63 to be changed? *Montreal Star*, November 4, 1969.

Jean-Jacques Bertrand. Le Québec, terre française et terre de liberté. *Le Devoir*, 4 novembre 1969.

Claude Ryan. Avant l'étape décisive. *Le Devoir*, 4 novembre 1969.

Claude Arpin. Bill 63 will be altered. *Montreal Star*, November 5, 1969.

Normand Girard. Adoption du principe du bill 63. *Le Soleil*, 5 novembre 1969.

Claude Ryan. Le bill 63: amendements mineurs ou substantiels? *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

Michel Roy. Le projet de loi 63 adopté en 2e lecture. *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

Lise Lachance. Paralyser l'Education jusqu'au retrait du bill 63 est un manque de clairvoyance. *Le Soleil*, 5 novembre 1969.

F. Barbeau. La discussion sur le bill 63 n'a été que la goutte qui fait déborder le vase... . *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

Bob Hill. Language bill changes made to calm rebels. *Ottawa Citizen*, November 5, 1969.

Gérald Godin. Les simplifications salutaires. *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

Marcel Faribault. Un projet modéré et réaliste. *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

Gilles Boyer. Les principes du bill 63. *Le Soleil*, 6 novembre 1969.

Gilbert Athot. Mutisme absolu du gouvernement sur les annonces publicitaires pour le Bill 63. *Le Soleil*, 6 novembre 1969.

Lise Lachance. Le "nouveau" Bill 63 trompe encore la population (FQF). *Le Soleil*, 6 novembre 1969.

—— Plus que 5,000 étudiants sont encore en grève. *Le Soleil*, 6 novembre 1969.

Gabriel Berberi. Les citoyens qui ont gardé leur bon sens doivent passer à l'action (P. Laporte). *Le Soleil*, 6 novembre 1969.

Claude Ryan. Inciter ou obliger? *Le Devoir*, 6 novembre 1969.

Vincent Prince. M. F.-A. Angers fait une mise au point. *Le Devoir*, 6 novembre 1969.

Gouvernement du Québec. Texte intégral du bill 63. *Le Soleil*, 7 novembre 1969.

Gilbert Athot. Le but ultime du bill 63 ne sera pas atteint avant 13 ans. *Le Soleil*, 7 novembre 1969.

Guy Deshaies. L'opposition au bill 63 se scinde en deux courants parallèles. *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Normand Girard. Une commission spéciale pourrait surveiller l'application du bill 63. *Le Soleil*, 7 novembre 1969.

Jérome Proulx. Le bill 63 ouvre une digue dangereuse. *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Arnaud Voyer. Pour un amendement au bill 63. *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Henri Poulin. Le projet de loi 63 donnera-t-il naissance à "l'Union libérale nationale"? *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Bob Hill. Cherchez l'anglais. *Ottawa Citizen*, November 7, 1969.

Gouvernement du Québec. Le bill 63 et ses amendements. *L'Action*, 8 novembre 1969.

Canadian Press. Supporters of Bill 63 may mass for march. *Ottawa Citizen*, November 8, 1969.

Syndicat des Ecrivains du Québec. Un concours national pour les écrivains en marge du bill 63. *L'Action*, 8 novembre 1969.

Claude Arpin. Bill 63 hopelessly mired by Lévesque, Michaud. *Montreal Star*, November 8, 1969.

Gilles Lesage. M. Cardinal a présenté le bill 63 "par devoir". *Le Devoir*, 8 novembre 1969.

Claude Ryan. Une manière très simple d'améliorer le bill 63. *Le Devoir*, 8 novembre 1969.

Yves Michaud. L'amendement Michaud. *Le Devoir*, 8 novembre 1969.

Michel Roy. L'Assemblée nationale s'ajourne sans avoir adopté l'article deux. *Le Devoir*, 8 novembre 1969.

Normand Girard. Le débat risque de durer longtemps. *Le Soleil*, 8 novembre 1969.

F. O'Neill, L. Richard & D. Lemieux. Autour du bill 63. *Le Soleil*, 10 novembre 1969.

Michel Roy. Le bill 63: Deux facteurs détermineront la durée du débat à l'Assemblée. *Le Devoir*, 10 novembre 1969.

Gilles Provost. Mieux on connaît le bill 63, plus l'opposition est forte. *Le Devoir*, 10 novembre 1969.

Claude Arpin. Pressure on for Bill 63. *Montreal Star*, November 11, 1969.

Guy Deshaies. Michel Chartrand accusé de sédition. *Le Devoir*, 11 novembre 1969.

Normand Girard. L'obstruction au bill 63 exaspère le gouvernement. *Le Soleil*, 12 novembre 1969.

Hubert Gendron. Second man quits UN over Bill 63. *Montreal Star*, November 12, 1969.

—— Shouts of hypocrisy ring out. *Montreal Star*, November 12, 1969.

Southam News Services. Opponents slow Bill 63. *Ottawa Citizen*, November 12, 1969.

Fernando Lemieux. L'idéal serait 10 ou 12 députés PQ pour lutter contre le bill 63. *Le Soleil*, 12 novembre 1969.

Robert Migner. Daniel Johnson, vrai père du bill 63. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Bob Hill. UN member quits over language bill. *Ottawa Citizen*, November 12, 1969.

Michel Roy. La "petite opposition" revient à la charge. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Guy Deshaies. Une vague de protestations déferle aujourd'hui sur l'hôtel de ville. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Pierre Mathieu. Tous les conférenciers se font remplacer à une réunion d'information sur le bill 63. *Le Soleil*, 13 novembre 1969.

Gilbert Athot. Le gouvernement est dans l'impossibilité d'identifier les commanditaires. *Le Soleil*, 13 novembre 1969.

Bob Hill. Language bill costs Union Nationale second backbencher. *Ottawa Citizen*, November 13, 1969.

Normand Girard. Unionistes et libéraux en prennent leur parti. *Le Soleil*, 13 novembre 1969.

Gilbert Athot. L'étude du bill 63: aucun développement. *Le Soleil*, 14 novembre 1969.

Lise Lachance. Le FQF publiera un journal pour protester contre le bill 63. *Le Soleil*, 14 novembre 1969.

Alain Olivier & Claude Gousse. Un sondage dont la méthode reste à vérifier. *Le Devoir*, 14 novembre 1969.

Yves Bernier. Le gouvernement et l'opposition officielle échangent des amendements. *Le Soleil*, 15 novembre 1969.

Gilles Lesage. L'article 3 est adopté. *Le Devoir*, 15 novembre 1969.

Yvon Leclerc. En marge d'un certain projet de loi. *Le Soleil*, 17 novembre 1969.

Lise Lachance. Maxi-spectacle anti-bill 63. *Le Soleil*, 18 novembre 1969.

Susan Purcell. Bill 63 battle set to music with Sunday "cultural" event. *Montreal Star*, November 18, 1969.

C. Lancelot. Le bill 63 au carrefour des idéologies politiques québécoises. *Le Devoir*, 18 novembre 1969.

Normand Girard. Une langue ne peut être prioritaire tout en étant égale à une autre (Michaud). *Le Soleil*, 18 novembre 1969.

Théâtre du Nouveau Monde. Mise au point du TNM sur les manifestations des comédiens contre le projet de loi 63. *Le Devoir*, 19 novembre 1969.

François Mailhot. Le plus puissant syndicat industriel du Québec se prononce contre le bill 63. *Le Soleil*, 19 novembre 1969.

Gilbert Athot. Etude dans sa phase finale. *Le Soleil*, 19 novembre 1969.

Gilles Lesage. Le débat à l'Assemblée tourne à l'aigre. *Le Devoir*, 19 novembre 1969.

Bob Hill. Lévesque tries delaying tactics on French-language bill. *Ottawa Citizen*, November 19, 1969.

Gilbert Athot. Tentons un essai loyal du bill 63 (Lesage). *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

Normand Girard. Au nom de la "majorité silencieuse" Emilien Lafrance défend le bill 63 et dénonce le "néo-parlementarisme". *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

Presse canadienne. Le FQF retarde la présentation de sa contre-proposition au bill 63. *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

François Mailhot. "Glissade" de la FTQ sur le bill 63. *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

Gouvernement du Québec. Le texte du bill 63 tel qu'adopté. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

Gilbert Athot. Même s'ils sont toujours opposés au projet de loi no 63, Bousquet et Grenier ne démissionneront pas. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

Yves Bernier. Le bill 63 ou les derniers vestiges d'un colonialisme. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

Normand Girard. Accepter un Québec français c'est perpétuer le Canada. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

Normand Girard & Gilbert Athot. Adoption du bill 63. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

Hubert Gendron. MNAs pass Bill 63 by 67 to 5 vote. *Montreal Star*, November 21, 1969.

Bob Hill. Language bill passed by 67 to 5. *Ottawa Citizen*, November 21, 1969.

Benoit Lavoie. Le gouvernement vient de faire ce que le conquérant n'a jamais osé faire. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

—— Une nouvelle marche sur Québec le 5. *Le Soleil*, 22 novembre 1969.

Gouvernement du Québec. Les deux versions du bill 63. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

Gilles Boyer. L'adoption du bill 63. *Le Soleil*, 22 novembre 1969.

Jean-Luc Duguay. FTQ: politique linguistique qui s'inspire du bill 63. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

Claude Ryan. Une expérience épuisante mais instructive. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

Anne-Marie Voisard. Le président de la FCSCQ empêche les commissaires de se prononcer. *Le Soleil*, 24 novembre 1969.

Léon Dion. Un bon exemple de gouvernement selon la méthode artisanale. *Le Devoir*, 24 novembre 1969.

A. Lebrun. En faveur du bill 63. *Le Soleil*, 26 novembre 1969.

Evelyn Kanovsky. Bill 63 emphasis said-wrong. *Montreal Star*, November 28, 1969.

Benoit McLaughlin. Une démocratie malade. *Le Soleil*, 4 décembre 1969.

Gilles Lesage. Un imposant train de lois où dominent la question linguistique et la réforme municipale. *Le Devoir*, 23 décembre 1969.

Antoine Geoffrion. Le bill 63 aura-t-il pour effet de restreindre le bilinguisme chez les Canadiens français? *Le Devoir*, 4 février 1970.

Gilbert Athot. Un dur affrontement à l'horizon. *Le Soleil*, 6 février 1970.

Jean-Jacques Bertrand. Respecter la dualité tout en assurant la primauté du français. *Le Devoir*, 9 février 1970.

Gilbert Athot. Cardinal annonce des garanties concrètes de l'application du bill 63. *Le Soleil*, 20 février 1970.

Léon Dion. De Duplessis aux remous du Bill 63. *Le Devoir*, 21 février 1970.

Tracy Morey. Hull English parents worry about Bill 63. *Ottawa Citizen*, February 26, 1970.

Bernard Racine. Le bill 63 pourrait être en partie inconstitutionnel. *Le Soleil*, 21 mars 1970.

Claude St. Laurent. Premier defends Quebec Bill 63. *Ottawa Citizen*, April 8, 1970.

Anne-Marie Voisard. Conséquence du bill 63: les enfants de 38 parents francophones pourront aller à l'école anglaise. *Le Soleil*, 15 avril 1970.

Gilles Lesage. Un livre blanc sur la question linguistique? *Le Devoir*, 20 mai 1970.

Anne-Marie Voisard. L'association québécoise des professeurs de français entend se battre pour la radiation du bill 63. *Le Soleil*, 28 mai 1970.

Benoit Routhier. Un "Livre noir" dénoncera la loi 63 et le programme de bilinguisme. *Le Soleil*, 16 novembre 1970.

Gilles Lesage. Une dernière motion de renvoi repoussée. *Le Soleil*, 1971.

Gouvernement du Québec. Texte du règlement No 6 relatif à l'enseignement du français. *Le Devoir*, 19 janvier 1971.

H. Martin. Doesn't speak for him. *Montreal Gazette*, February 12, 1971.

David Allnutt. Bill 63 to be contested. *Montreal Star*, March 30, 1971.

Hubert Gendron. Bill 63 on language choice termed incomplete by Loubier. *Montreal Star*, August 21, 1971.

Gilles Lesage. Le projet mérite l'adhésion du PQ, dit Claude Charron. *Le Devoir*, 28 septembre 1971.

Ken Whittingham. Erosion of English rights feared. *Montreal Star*, October 18, 1971.

Damien Gagnon. Le CECM demande le retrait du Bill 63. *Le Soleil*, 21 octobre 1971.

François-Albert Angers. Les éléments fondamentaux de la deuxième bataille du bill 63. *L'Information Nationale*, 19, 7, octobre-novembre 1971.

Gilles Lesage. Le bill 63 a failli à la tâche. *Le Devoir*, 23 novembre 1971.

Derek Hill. Transfers to French lagging. *Montreal Gazette*, November 24, 1971.

Bob Hill. Controversial language bill (63) may be junked. *Montreal Gazette*, November 30, 1971.

Lise Lachance. La lutte contre la loi 63 est relancée. *Le Soleil*, 13 décembre 1971.

Patrick McKeefrey. Possible repeal of Bill 63 could mean a return to Duplessisism. *Montreal Gazette*, January 22, 1972.

Maurice Perrier. La vraie majorité est contre le bill 63. *Le Devoir*, 24 janvier 1972.

Claude Arpin. Nationalists split on bill 63. *Montreal Star*, January 31, 1972.

Gilles Lesage. Depuis le bill 63. *Le Devoir*, 8 juillet 1972.

André Bellerose. Que la loi 63 soit abrogée. *Actualité*, août 1972.

Presse canadienne. Les jeunes libéraux demandent à Bourassa le retrait du bill 63. *L'Action*, 21 août 1972.

Jacques Lupien. L'ACELF peut-elle s'immiscer dans des questions provinciales? *Le Soleil*, 28 août 1972.

David Allnutt. Deputy minister sees faults in Bill 63. *Montreal Star*, October 5, 1972.

Lysiane Gagnon. Cloutier intégrerait les immigrants non anglophones à l'école française, en modifiant les effets de la Loi 63. *La Presse*, 4 novembre 1972.

Claude Ryan. Le réaménagement scolaire à Montréal. 1) Une première étape plus modeste. 2) Un prérequis: la modification du bill 63. *Le Devoir*, 13 novembre 1972.

Lise Lachance. Le projet de Cloutier contient une humiliation pour le français et fait de l'anglais une langue de promotion selon le MQF. *Le Soleil*, 14 novembre 1972.

Lysiane Gagnon. Anglophones et francophones se disputent une école... et la loi 63 revient sur le tapis. *La Presse*, 23 novembre 1972.

Jacques Martel. Que pense l'homme de la rue de la loi 63? *Le Droit*, 27 novembre 1972.

Lysiane Gagnon. Pleins feux sur l'actualité. 1) La loi 63: même les conservateurs protestent,... et le ministère se prépare à l'action. 2) C'est aux immigrants les plus démunis que l'on veut faire porter le poids de la "refrancisation". *La Presse*, 29, 30 novembre 1972.

Jay Newquist. A serene Dr. Cloutier faces language storm. *Montreal Gazette*, November 30, 1972.

Pierre-C. O'Neill. Les Italiens accepteraient à certaines conditions que la loi 63 soit abrogée. *Le Devoir*, 1973.

Gordon Barthos. MCSC asks Bill 63 repeal. *Montreal Gazette*, October 19, 1973.

Jean-Pierre Proulx. La CECM demande le rappel du bill 63. *Le Devoir*, 19 octobre 1973.

Gilles Lesage. La loi 63 doit être amendée: Gendron s'y résigne. *Le Devoir*, 26 février 1974.

Don Pottier. Gendron backtracks on Bill 63. *Montreal Star*, February 26, 1974.

Rhéal Bercier. Gendron se ravise et préconise des amendements à la loi 63. *La Presse*, 26 février 1974.

Jean-Claude Picard. Des modifications à la loi 63 s'imposent. *Le Soleil*, 26 février 1974.

Mark Wilson. Bill 63's repeal "not enough". *Montreal Star*, February 27, 1974.

Hilda Kearns. Teachers oppose changes in Bill 63. *Montreal Star*, February 28, 1974.

Mariane Favreau. Loi 63: un front commun d'organismes anglophones. *La Presse*, 28 février 1974.

Gordon Barthos. Language changes termed divisive. *Montreal Gazette*, February 28, 1974.

Nicole Campeau. Les principaux d'école veulent le rappel de la "funeste loi 63". *Le Soleil*, 19 mars 1974.

Pierre Allard. La langue d'enseignement: statut spécial pour l'Outaouais. *Le Droit*, 19 mars 1974.

Claude-Armand Sheppard. Statut des langues et langue d'enseignement. *Le Devoir*, 17 avril 1974.

Patrick Doyle. English schooling guarantee possible. *Montreal Gazette*, July 10, 1974.

K. Bambrick. Language of education a hot potato for Bourassa. *London Free Press*, November 25, 1974.

Gilbert Athot. En matière linguistique, Lalonde ne tient pas compte des "réactions excessives". *Le Soleil*, 5 septembre 1976.

5.2.3.3 Le sort des minorités

Documents

Gouvernement du Québec. *Bill 85: loi modifiant la loi du Ministère de l'Education, la loi du Conseil supérieur de l'éducation et la loi de l'instruction publique.* Québec: Imprimeur de la Reine, 1968.

Etudes

François Gauthier. Le Bill 85 et le problème des langues au Québec. *Relations*, 335, 1969, p. 43-46.

Reportages

Normand Girard. On se contentera d'étudier le bill sur les langues. *Le Soleil*, 12 décembre 1968.

Vincent Cliche. Manifestation plutôt terne contre le bill "Bertrand". *Le Soleil*, 12 décembre 1968.

Normand Girard. Le bill 85 sera référé au Comité de l'éducation. *Le Soleil*, 13 décembre 1968.

—— Les raisons pour lesquelles le bill 85 reste en panne. *Le Soleil*, 13 décembre 1968.

Fernando Lemieux. Le statut du français au Québec sera le cheval de bataille du PQ. *Le Soleil*, 16 décembre 1968.

René Lévesque. L'adoption du bill 85 risque de déclencher une explosion. *Le Soleil*, 16 décembre 1968.

Normand Girard & Gilbert Athot. Le bill 85 n'a pas encore pu être référé au comité parlementaire de l'éducation. *Le Soleil*, 16 décembre 1968.

Normand Girard. Le "bill Bertrand", référé au Comité de l'Education. *Le Soleil*, 17 décembre 1968.

Jacques d'Allaire. La politique linguistique. *L'Action*, 14 janvier 1969.

Normand Girard. L'AQPF demande le retrait du bill 85. *Le Soleil*, 15 janvier 1969.

Gilles Lesage. L'association des professeurs de français recommande le retrait du bill 85. *Le Devoir*, 16 janvier 1969.

Presse canadienne. L'UN voudrait se faire dire que le bill 85 n'est pas bon. *Le Devoir*, 21 février 1969.

Vincent Prince. Le Comité Canada face au problème linguistique. *Le Devoir*, 21 février 1969.

B. Genest. Ballottés d'un extrême à l'autre, on ne pourra s'entendre sur le bill 85. *Le Soleil*, 3 mars 1969.

Benoit Lavoie. Le CSE: Surseoir à l'adoption du bill 85. *Le Soleil*, 7 mars 1969.

Conseil Supérieur de l'Education. Le Conseil supérieur de l'éducation et le bill 85. *Le Devoir*, 7 mars 1969.

Normand Girard & Yves Bernier. Un leadership qui supplante toutes les querelles. *Le Soleil*, 7 mars 1969.

Vincent Prince. Faut-il surseoir à l'adoption du bill 85 et maintenir provisoirement le statu quo? *Le Devoir*, 8 mars 1969.

Raymond Dubé. Un avis judicieux. *Le Soleil*, 10 mars 1969.

Gilles Lesage. Le bill 85 sera soumis à la commission Gendron. *Le Devoir*, 20 mars 1969.

Yves Bernier. Le "bébé" (bill 85) ne sera pas baptisé. *Le Soleil*, 20 mars 1969.

Gilles Boyer. L'abandon du bill 85. *Le Soleil*, 22 mars 1969.

Normand Girard. Le gouvernement atteindrait par le biais les buts du défunt projet de loi 85. *Le Soleil*, 1er octobre 1969.

Roger Bellefeuille. Laurin veut intégrer les immigrants aux francophones. *Le Soleil*, 4 décembre 1976.

5.2.4 Le monde des affaires

Documents

Le Bill 45.

Reportages

Suzan Altschul. Other provinces balk at contract language option. *Montreal Star*, June 1st, 1971.

Nicole Perreault. Levée de boucliers contre le bill 45. *La Presse*, 14 juillet 1971.

Marcel Léger. Le bill 45 et la langue des contrats: mise au point d'un député péquiste. *Le Devoir*, 19 juillet 1971.

—— Un brin de civilisation dans la jungle. *La Presse*, 23 juillet 1971.

Alan Gray. Language rules may "hurt sales". *Montreal Gazette*, August 21, 1975.

Jacques Dallaire. La Régie Renault a su tirer profit d'un Canada bilingue. *Le Soleil*, 22 novembre 1975.

Claude Roy. Et le fait français... ? *Le Jour*, 8 décembre 1975.

Gérald Leblanc. Le temps de la consultation tire à sa fin. *Le Devoir*, 14 avril 1976.

Denis Angers. Nouvelle étape de francisation le 1er juillet. *Le Soleil*, 9 juillet 1976.

5.3 L'Ontario

Documents

Le règlement 17 / Regulation 17.

Etudes

Edmond Cloutier. Le bilinguisme en Ontario. *L'Action française*, 10 novembre 1923, pp. 276-287.

Napoléon-Antoine Belcourt. La part réservée au bilinguisme dans l'Ontario. *L'Action française*, 14 avril 1925, pp. 204-221.

F. Beaulne. *Le processus d'extinction du règlement 17 en Ontario*. Ottawa: thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Département des Sciences politiques, 1970.

Reportages

Marc Morin. Quatre francophones deviennent conseillers de la commission scolaire du Toronto métropolitain. *Le Soleil*, 1er mars 1969.

—— Les lois 140 et 141 de l'Ontario permettent maintenant des écoles françaises. *Le Soleil*, 30 avril 1969.

Presse canadienne. La 1ère école de langue française donnera les mêmes cours que les écoles anglaises. *Le Soleil*, 23 août 1969.

Comités consultatifs de langue française. L'édition en langue française en Ontario. *Le Droit*, 7 juillet 1971.

Jean-Guy Bruneau. Nixon en faveur du droit au français. *Le Droit*, 15 septembre 1971.

Paul Terrien. L'ACFO se dit "encouragée". *Le Droit*, 17 septembre 1971.

Presse canadienne. La loi du français révisée en Ontario. *La Presse*, 17 septembre 1971.

—— L'Ontario révisera sa loi du français. *Le Devoir*, 17 septembre 1971.

Presse canadienne. L'Ontario a-t-elle bien besoin d'un coordonnateur pour le bilinguisme? *Le Soleil*, 2 novembre 1976.

5.4 Les Maritimes

Documents

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick*. 1969.

Etudes

Hermas Bastien. Le bilinguisme dans les provinces maritimes. *L'Action française*, 13 juin 1925, pp. 350-368.

Louis J. Robichaud. Les langues officielles au Nouveau-Brunswick. *Québec-Amérique*, Octobre 1969, pp. 1-4.

Reportages

Presse canadienne. Aucune surprise dans le discours du trône du Nouveau-Brunswick. *Le Soleil*, 5 mars 1969.

Ralph Surette. New-Brunswick language bill stirs ire of fringe groups. *Montreal Star*, April 2, 1969.

—— Bill to make N.-B. bilingual introduced by Robichaud. *Montreal Star*, April 9, 1969.

Presse canadienne. Statut d'égalité à l'anglais et au français au N.-B. *Le Soleil*, 9 avril 1969.

Anonyme. Le français et l'anglais : langues officielles du Nouveau-Brunswick. *Le Devoir*, 10 avril 1969.

Ralph Surette. N.-B. language bill gets second reading. *Montreal Star*, April 10, 1969.

Louis J. Robichaud. La Loi des langues officielles du Nouveau-Brunswick renforcera le pacte confédératif de 1867. *Le Devoir*, 10 avril 1969.

Vincent Prince. La loi Robichaud sur les langues officielles aidera la cause acadienne au Nouveau-Brunswick. *Le Devoir*, 10 avril 1969.

Gilles Boyer. Une 2e province bilingue. *Le Soleil*, 11 avril 1969.

Presse canadienne. Les autorités de Moncton écartent l'idée de services bilingues au cours d'une assemblée houleuse. *Le Devoir*, 17 février 1972.

—— La validité des lois sur les langues officielles du Canada et du N.-B. *Le Devoir*, 22 juillet 1972.

Claude Bourque. Les langues officielles au Nouveau-Brunswick. *L'Evangéline*, 1974.

Paul-Emile Richard. Hatfield fera aujourd'hui une déclaration sur les articles non-proclamés de la loi sur les langues officielles. *L'Evangéline*, 5 avril 1974.

—— Trois articles de la loi sur les langues officielles devraient entrer en vigueur cette année. *L'Evangéline*, 11 avril 1974.

5.5 L'Ouest canadien

Etudes

Yves Tessier-Lavigne. Le bilinguisme dans l'Ouest. *L'Action française*, 13 mai 1925, pp. 266-281; 13 juin 1925, pp. 330-345.

5.5.1 Le Manitoba

Documents

(Loi sur la langue d'enseignement)

Reportages

Gouvernement du Manitoba. La loi sur les langues d'enseignement. *Le Devoir*, 6 juillet 1970.

Presse canadienne. Après 75 ans de lutte, le français devient langue d'enseignement dans les écoles publiques manitobaines. *Le Soleil*, 17 septembre 1970.

—— Le français reconnu au Manitoba 100 ans après. *Le Soleil*, 15 décembre 1976.

5.5.2 La Saskatchewan

Documents

Queen Elizabeth II. *The Saskatchewan Multicultural Act: Bill 86*. Régina: Queen's Printer, 1973-74.

5.6 Les rapports interprovinciaux

Documents

Government of Ontario & the Government of Québec. *An Agreement for Cooperation and exchange in Educational and Cultural Matters between the Government of Ontario and the Government of Québec*. June 4 1969.

Gouvernement de l'Ontario & Gouvernement du Québec. *Accord de coopération et d'échanges en matière d'éducation et de culture entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario*. 4 juin 1969.

Reportages

Harold Greer. Cultural agreement hangs fire. *Montreal Star*, May 22, 1969.

Canadian Press. Ontario, Quebec may sign cultural entente. *Montreal Star*, May 29, 1969.

Harold Greer. Ontario, Quebec set pact. *Montreal Star*, June 3, 1969.

Gouvernement de l'Ontario & du Québec. Texte de l'accord culturel entre l'Ontario et le Québec. *Le Devoir*, 5 juin 1969.

Gilles Boyer. L'accord Québec-Ontario. *Le Soleil*, 9 juin 1969.

CHAPITRE 6

LES LANGUES DE L'ADMINISTRATION

Introduction

6.1 L'administration gouvernementale

6.1.1 La fonction publique
6.1.2 Les forces armées
6.1.3 Les tribunaux
6.1.4 Les communications
6.1.5 La traduction

6.2 L'entreprise

6.2.1 L'entreprise publique
6.2.2 L'entreprise privée

6.3 La formation linguistique

6.3.1 La formation des fonctionnaires
6.3.2 La promotion officielle du bilinguisme

CHAPITRE 6

LES LANGUES DE L'ADMINISTRATION

Introduction

L'un des problèmes qui dominent la recherche dans l'administration d'une politique linguistique, c'est que l'utilisation de deux langues a son effet sur l'efficacité de l'administration, et dans une Fonction publique et dans le monde des affaires.

Il n'y a aucun doute que la politique linguistique aux niveaux fédéral et provincial a créé des problèmes pour les administrateurs. Et cela pour la simple raison qu'on a intercalé toute une autre dimension dans la gestion publique et privée. Il s'agit d'une dimension linguistique qui comporte souvent des contraintes à la mise en application des règlements.

La recherche qui s'impose à la solution de ces problèmes administratifs est apparentée aux procédés d'optimalisation utilisés dans la modification des systèmes complexes. Car il y a un grand nombre de variables qui sont touchées par les problèmes de la langue. Parmi ces variables se trouve la compétence de l'employé et du chef de service à remplir leur tâche dans une langue donnée. Puisque cette compétence a été difficile à définir, la mise en vigueur des règlements par les administrateurs a posé plusieurs difficultés. Dans l'administration fédérale, on a constaté que l'on ne trouve guère d'objectifs précis pour la formation linguistique du fonctionnaire, mais plutôt des déclarations de principe. L'interprétation des documents, y compris le texte des lois, a donc causé certaines difficultés pour l'administrateur. On n'a pas su comment interpréter, par exemple, des termes-clé tels que *demande importante* et *bureaux principaux*.

On a dû aussi établir des critères pour l'identification des postes bilingues à partir de l'endroit où est situé le poste, de sa fonction et de sa clientèle. Avec le concours des ministères, on a identifié un certain pourcentage de postes bilingues par catégories en les classant en cinq niveaux de bilinguisme, tout en prétendant que ces cinq niveaux fournissaient assez de souplesse pour les besoins de la Fonction publique. Puisque l'élaboration d'une politique linguistique a été dirigée surtout vers les droits des fonctionnaires plutôt que vers l'établissement des besoins publics, il a été difficile, pour les administrateurs, de faire valoir l'obligation des premiers de respecter les droits des autres. On a donc élaboré les objectifs à partir de postes, et non à partir d'une étude des besoins du public. En établissant les besoins par définition et non par expériences, on a constaté un décalage entre les contraintes imposées à l'administrateur et ses capacités de remplir ses tâches.

Autrement dit, au fur et à mesure qu'une politique linguistique prenait forme au sein de la Fonction publique, il y a eu intensification progressive du conflit entre deux

forces, à savoir, l'efficacité et la représentativité. L'efficacité veut que tout le travail aux échelons supérieurs se fasse en anglais. La représentativité par contre, oblige l'utilisation égale des deux langues partout dans la Fonction publique, même aux échelons supérieurs. Puisque une grande majorité des publications et des documents a été rédigée d'abord en anglais, le français est utilisé uniquement et après un certain retard, comme langue de traduction. Cela a été le cas également pour la correspondance, puisque les lettres auxquelles on répond en français ont été souvent retardées à cause de la nécessité d'en faire une traduction acceptable.

L'effort d'imposer l'utilisation du français dans l'administration publique, dominée depuis longtemps par la langue anglaise, a causé un certain décalage entre le principe et la réalité. On a constaté que les titulaires de certains postes bilingues ne sont guère bilingues, ou que les titulaires qui le sont sont d'origine francophone. En pratique, le bilinguisme est devenu le fardeau de la minorité francophone à l'intérieur de la Fonction publique. Etant donné que la Fonction publique a été fondée sur le principe de mérite et le concept d'efficacité bureaucratique dans le cadre d'un certain respect pour la tradition, le concept de représentativité ethnique n'a guère connu de succès.

Face à la politique de bilinguisme du gouvernement, les mandarins de la Fonction publique ont insisté sur le fait que l'application de la politique ne touche guère à l'équilibre et à la stabiiité de cette tradition. C'est ainsi que le Premier ministre Lester B. Pearson, en avril 1966, a dû promettre aux fonctionnaires unilingues que la nouvelle politique linguistique du bilinguisme ne serait guère préjudiciable dans son application à de tels fonctionnaires. Deux ans plus tard, le 17 octobre 1968, le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a dû répéter cette promesse. Toutefois, en 1971, le Président de la Commission de la Fonction publique a déclaré que le programme d'instauration du bilinguisme était guidé par la loi et non par des promesses des deux Premiers ministres. D'après lui, la Commission de la Fonction publique, dans le but de promouvoir le bilinguisme, possède le droit d'interpréter ces promesses comme une simple protection contre le congédiement et la rétrogradation.

A cause du mécontentement des fonctionnaires anglophones et francophones à propos de l'application de la politique linguistique, le gouvernement, en décembre 1972, a trouvé nécessaire de préciser dans les plus brefs délais possibles, les conditions particulières du programme du bilinguisme. Cela a eu pour effet une déclaration de principe rédigée par le ministre responsable. D'après les principes exposés dans cette résolution (la Résolution Drury), il appartient aux ministère d'identifier les postes bilingues, avant le 31 décembre 1973, de tracer un plan indiquant la date effective de la désignation, c'est-à-dire la date à laquelle le poste sera effectivement occupé par un titulaire bilingue, cette période devant prendre fin le 31 décembre 1978. Il s'agissait également d'établir le montant des crédits supplémentaires nécessaires à la réalisation des objectifs du gouvernement dans les délais prévus. On a alors prévu 25,000 nouveaux postes bilingues situés surtout dans la région de la Capitale nationale, dans le Québec, et dans certaines parties du nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Compte tenu de ces régions, les directives du Conseil du Trésor ont précisé les postes qui doivent être obligatoirement définis comme bilingues, et cela inclut tous les postes classés dans la catégorie de la direction supérieure. Il a également inclus les postes assurant la procédure des griefs selon la Loi des relations de travail dans la Fonction publique fédérale, les postes requis pour les services de régie interne, comme le Service du personnel, et ceux de la formation et de l'information, les postes assurant aux autres ministères les services centraux, les postes requis pour communiquer

en français avec les unités de langue française, et les postes requis dans les bureaux principaux.

On a également admis qu'un préavis d'un an soit donné aux fonctionnaires, que leurs représentants syndicaux soient consultés, qu'ils aient l'occasion d'acquérir aux frais de l'Etat la nouvelle compétence linguistique qu'on attend d'eux, qu'ils aient le droit à une mutation à un poste unilingue sans diminution de traitement ou de grade, et enfin qu'ils aient le droit d'occuper un poste identifié comme étant bilingue en choisissant de demeurer toujours unilingues. En plus, la Résolution Drury garantit à tout fonctionnaire qui comptait dix ans de service ininterrompu au 6 avril 1966, date de la déclaration du Premier ministre Pearson, le droit de poser sa candidature à tout poste qui a été identifié comme bilingue et qui n'a pas encore été désigné comme tel, et cela même s'il choisit de demeurer unilingue. En somme, le gouvernement a dû céder aux demandes des associations professionnelles et syndicales sans pour autant sacrifier le principe du bilinguisme officiel. Dans l'intervalle, on n'a pas cessé d'augmenter le nombre de postes désignés "bilingues"; en 1974, il y en avait plus de 50,000.

Afin de préparer les fonctionnaires unilingues, surtout les anglophones, à se qualifier pour ces postes, on a élaboré un grand nombre de programmes de formation linguistique, dont le Bureau des langues; ces programmes permettaient au fonctionnaire de s'absenter pendant un an au plus pour lui permettre de devenir bilingue.

Afin d'encourager la participation des francophones à la Fonction publique, le gouvernement a créé, en 1971, à titre expérimental, des unités de langue française comme mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la Fonction publique. Toutefois, l'expérience ne s'étendait pas aux sociétés de la Couronne telles que Air Canada et le Canadien National. Seuls les traducteurs, les imprimeurs et les professeurs de langues du gouvernement ont été constitués en véritables unités de langue française à Ottawa. Ils regroupaient globalement à peu près 1,800 et 2,800 fonctionnaires engagés dans l'expérience à Ottawa. Dans les 22 ministères et organismes où l'on a procédé à un recensement linguistique et dont l'effectif global était de 1,700 fonctionnaires, 3% de cette population, soit 570 employés, ont été constitué en unités de langue française en dépit du fait qu'il se trouvait plus de 5,000 francophones dans ces administrations. Dans les 19 autres ministères, dont l'effectif global était de 30,000, seulement 341 fonctionnaires, soit 1% de la population, ont été constitués en unités de langue française. Au Québec, seulement la moitié de la population de fonctionnaires a été constituée en unités de langue française.

De leur part, les ministères, pour atteindre les objectifs du gouvernement pour l'année 1975, ont tenté de constituer le plus grand nombre possible de postes bilingues au Québec où ils avaient d'importants effectifs francophones dont un grand nombre étaient déjà bilingues. Toutefois, selon la politique, la constitution d'unités de langue française de dimensions considérables dans un ministère important, à échéance fixe, devrait créer des besoins nouveaux au sein de celui-ci. Il a fallu embaucher du personnel francophone pour permettre à d'indispensables experts anglophones de demeurer en tant que bilingues. Il a donc fallu prévoir l'apprentissage de la seconde langue d'un certain nombre de fonctionnaires dans d'autres secteurs de chaque ministère pour communiquer avec leurs collègues d'unités de langue française.

Ces unités de langue française ont fait l'objet de la deuxième partie de la Résolution parlementaire de 1973. Mais c'est seulement au mois de septembre que l'application de cette partie de la Résolution a fait l'objet d'une action concertée de la part du Conseil du Trésor.

Puisque la Fonction publique produit un grand nombre de documents, la traduction devient une partie importante de l'application de la politique du bilinguisme. L'anglophone a toujours eu accès à tout dans sa langue, tandis que le francophone n'a pu lire qu'une partie des publications en français. Il s'agissait donc d'organiser un service de traduction efficace.

Si l'anglais a été la langue dominante de l'administration fédérale, et également de l'administration provinciale dans chaque province, sauf le Québec, il ne faut pas croire que ce dernier a été dominé par l'unilinguisme francophone. Dans certains ministères tels que les Finances, la langue de travail a été l'anglais. C'est plutôt le bilinguisme qui a caractérisé l'administration provinciale pendant plus d'un siècle. C'est seulement après les années 60 que le français est devenu de plus en plus prioritaire au sein de l'administration québécoise.

En somme, toute cette évolution linguistique n'a pas contribué à résoudre le problème initial qui était de déterminer dans quelle mesure la protection syndicale des fonctionnaires, l'idéal de l'efficacité chez l'administrateur et le principe de mérite dans la Fonction publique peuvent permettre la création d'une Fonction publique fédérale effectivement bilingue.

Pour ce qui est des provinces, il y a eu une certaine tendance dans les annés 60 vers le bilinguisme au Nouveau-Brunswick et vers l'unilinguisme au Québec. Ce dernier a eu pour politique la francisation de l'administration provinciale et, éventuellement, la francisation de l'administration à l'intérieur du secteur privé. Ce dernier a posé un certain problème, car on ne savait pas dans quelle mesure il était possible de modifier le comportement linguistique de l'individu à l'intérieur de l'industrie afin de faire du français la langue de travail. Toutefois, un dirigisme vexatoire semblait contre-indiqué, vu la puissance des grandes compagnies et des entreprises multinationales au Québec. Il s'agit donc de trouver la formule optimale pour produire le maximum de francisation avec le minimum de contraintes.

6.1 L'administration gouvernementale

Documents

Commission de la fonction publique. *Rapport Annuel 1969*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969, pp. 21-23.

Groupe d'étude sur le bilinguisme. Extrait de la déclaration du premier ministre à la chambre des communes, le 23 juin 1970. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique*. Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 249-253.

Conseil du Trésor. *Législations et règlements sur les langues officielles adoptés par les gouvernements fédéral et provinciaux depuis la publication du Livre I du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

Gouvernement du Québec. *House of Commons Debates.* Ottawa: lst session, 30th Parliament, 119, 115, April 21, 1975.

Etudes

C. Gailly de Taurines. *La nation canadienne.* Paris: Plon-Nourrit, 1894.

Henri Bourassa. *The Official Languages of Canada.* Address delivered before the Canadian Club, 1917.

Antonio Perrault. Le bilinguisme fédéral. *L'Action canadienne-française*, 13, 1925, pp. 66-94.

Helen Munroe. Bilingual signs in Montreai and its Environs. *American Speech*, 5, 1930, pp. 228-331.

Arthur Laurendeau. Bilinguisme intégral. *L'Action nationale*, 1, 1933, pp. 290-297.

Lionel Groulx. Du bilinguisme intégral. *L'Action nationale*, 23, 31, 1933.

Arthur Laurendeau. Le bilinguisme au Canada. *L'Action nationale*, 12, 1938, pp. 274-276.

E.D. Jones. Dwy Iaith Swyddogol. *Heddiw*, 4, 1939, pp. 143-149.

Anonyme. Série d'articles de vulgarisation sur le bilinguisme dans différents pays: Canada, Galles, Alsace, Suisse, Italie. *Revue des langues vivantes*, 20, 1, 1954, pp. 1-29.

André Siegfreid. Présentation du Canada: vue générale du Canada. *Cahiers de l'Ouest*, 20, nov.-déc. 1957, pp. 11-12.

Gustave Lamarche. Le bilinguisme concentré. *L'Action nationale*, 50, 1960, pp. 362-364.

Jacques Poisson. Mémoire sur le bilinguisme des édifices généraux à Ottawa. *Vie française*, 14, 1960, pp. 159-167.

Conseil de la vie française en Amérique. *Le bilinguisme des édifices du gouvernement - Ottawa et Québec.* Québec: Editions Ferland, 1960.

D.M. Cox. Canadian Bilingualism. *Culture*, 22, 1961, pp. 185-190.

Jacques D'Anjou. Bilinguisme ou sabotage? *Relations*, 21, 252, décembre 1961.

Michel Brochu. L'impasse du bilinguisme au Canada. *L'Action nationale*, 51, 1962, pp. 596-602.

—— Bilinguisme comparé, au Canada, en Belgique, en Finlande, en Suisse et en Union Sud-Africaine. *L'Action nationale*, 51, 1962, pp. 666-681.

F.E. Therrien. Bilingualism in the Federal Administration. *Report of the Royal Commission on Government Organization. Volume I: Management of the Public Service.* Glassco, J. Grant, F.E. Therrien & W. Sellar. Ottawa: Queen's Printer, 1962, pp. 67-77.

Bourgeois et al. Le bilinguisme en Suisse, en Belgique et au Canada. *Etudes et documents*, 5, 1963.

Fondation Charles Plisnier (ed.). *Le bilinguisme en Suisse, en Belgique et au Canada.* Bruxelles: Fondation Charles Plisnier, 1963.

Department of External Affairs. *Bilingualism in Canada.* Ottawa: Information Division, 1963.

M. Bernard. *Le Québec change de visage.* Paris: Plon, 1964.

C. Franks. *Bilingualism and Biculturalism in the Federal Treasury Board.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

P. Pitsiladis. *Bilingualism and Biculturalism in the Department of National Revenue (Taxation Division).* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

J. Morin. *Le fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

R. Van Loon. *The Structure and Membership of the Canadian Cabinet.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Jean-Charles Bonenfant. *Le Sénat dans le Fédéralisme canadien.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

William Francis Mackey. *Le bilinguisme: phénomène mondial/Bilingualism as a World Problem.* Montréal: Harvest House, 1967.

R. Lelay. *La Bibliothèque nationale.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

G. Ledain. *Essay on the Canadian Constitution.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Kenneth D. McRae et al. *The Federal Capital.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Roger Dehem. *Planification économique et fédéralisme.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Jean-Paul Vinay. *Problèmes de bilinguisme au Canada.* Victoria, V.C.: University of Victoria, document non publié préparé à l'intention des participants au Colloque sur la Mesure du bilinguisme, organisé par l'UNESCO, Moncton, juin 1967.

Kenneth D. McRae (ed.). *The Federal Capital: Government Institutions.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

—— *La Capitale fédérale: institutions politiques.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969.

J. Genest. L'immédiat et l'essentiel. *L'Action nationale*, 59, 3, 1969, pp. 199-206.

Thérèse Nilski. *Conference Interpretation in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

David Hoffman & Norman Ward. *Bilingualism and Biculturalism in the Canadian House of Commons.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

Frederick W. Gibson. *Cabinet Formation and Bicultural Relations: Seven Case Studies.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

Secrétariat d'Etat. *Quelques aspects de la loi sur les langues officielles.* Ottawa: Information Canada, 1970.

University of Ottawa. *Task Force on Bilingualism.* Ottawa: University of Ottawa, 1971.

Henri Bourassa. Acceptation d'un bilinguisme unilatéral. *Le choc des langues au Québec.* G. Bouthillier, J. Meynaud (eds.). Montréal: Université de Montréal, 1971, pp. 469-474.

Gouvernement du Québec. *Le bilinguisme est sauf.* Québec: Service de traduction, 8 juin 1971.

Groupe d'étude sur le bilinguisme. Sources d'information et hypothèses de travail. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 3-13.

—— Vue d'ensemble des conseillers en bilinguisme. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 13-37.

—— Schème expérimental. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 37-44.

—— Echelle d'efficacité relative. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 44-53.

—— Le statut et le rôle du conseiller en bilinguisme. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 53-8.

—— La sensibilisation au bilinguisme dans les ministères et organismes. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 86-115.

—— La formation du conseiller en bilinguisme, l'organisation de son travail et ses perspectives d'avenir. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 115-136.

—— Section 10 du questionnaire du groupe d'étude à l'intention des ministères et organismes. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 155-172.

—— Ministères et organismes classés selon l'étendue de leurs relations avec le public. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 172-177.

—— Liste des ministères et organismes dont le conseiller en bilinguisme a été interviewé. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 177-179.

—— Instruments de l'enquête. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 179-190.

—— Compilation des données recueillies lors de l'enquête. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 190-247.

—— Section 9 du questionnaire du groupe d'étude à l'intention des ministères et organismes. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 215-242.

—— Ministères et organismes classés selon l'étendue de leurs relations avec le public. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 242-247.

—— *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972.

—— Le mandat de la direction des programmes du bilinguisme. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 14-22.

—— Objectifs de la direction des programmes du bilinguisme. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 22-27.

—— Les francophones dans la fonction publique fédérale. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 27-35.

—— Mesures d'instauration du bilinguisme. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 35-63.

—— La recherche et l'information. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 63-69.

—— Relations entre la direction des programmes et les autres organes gouvernementaux. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 9-81.

Alliance pour le bilinguisme. *Alliance pour le bilinguisme dans la région de la capitale nationale.* Ottawa: Alliance pour le bilinguisme, 1973.

Gilles Laplante. *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

—— *La catégorie de la direction: représentation des deux groupes linguistiques et connaissance des langues officielles.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Maurice Hébert, Normand Lévesque. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

André Dufour. *La législation fédérale en matière linguistique; la réglementation municipale en matière linguistique au Québec; la législation récente en matière linguistique dans les provinces d'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Claude-Armand Sheppard. *Régimes linguistiques canadiens et étrangers.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1974.

Douglas H. Fullerton. *Extraits du Rapport Fullerton sur la capitale du Canada traitant des langues officielles.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

—— L'anglais et le français dans la Capitale dans *Extraits du Rapport Fullerton sur la capitale du Canada traitant des langues officielles.* Douglas H. Fullerton. Ottawa: Conseil du Trésor, 1975, pp. 169-181.

J.M. Weld. Etude de la question linguistique dans la Capitale nationale. *Extraits du Rapport Fullerton sur la capitale du Canada traitant des langues officielles.* Douglas H. Fullerton. Ottawa: Conseil du Trésor, 1975, pp. 356-393.

R. Grégor. *Report on bilingualism and biculturalism in the Trade Commissioner Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1975.

Conseil du Trésor. *Vue d'ensemble de la politique de bilinguisme du Gouvernement du Canada.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

—— *Elaboration de la politique de bilinguisme du Gouvernement du Canada.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

Jacques de Courville. *Responsabilité des ministères dans le domaine des langues officielles.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 20 juin 1975.

André Gagné et al. *Enquête dans le Ministère du Revenue.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

U.G. Laurencelle, M. Ranger. *La politique linguistique au Ministère des Affaires indiennes et du Nord.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

G.F. Osbaldeston. *Mise en oeuvre de la politique des langues officielles.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

—— *Politique linguistique sur les instruments de travail.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

—— *Unités travaillant en français.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

Conseil du Trésor. *Direction des langues officielles.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975-76.

Gilles-R. Lefebvre. *Le bilinguisme au Canada: bref aperçu.* Montréal: Université de Montréal.

R.S. Mongeon. A quantitative Study of Bilingualism in the Gaspé. *Les cahiers de linguistique,* (sous presse).

Georges Cabana. *Le ministère bilingue/Bilingual Ministry.* Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Reportages

Eric Dowd. Ottawa - "bilingual symbol". *Ottawa Citizen*, November 22, 1967.

Tim Creery. Showdown... But Confederation talks survive. *Ottawa Citizen*, February 7, 1968.

Presse canadienne. Bilinguisme et police. *Le Soleil*, 5 septembre 1968.

—— Les poussées linguistiques du Québec ne dérangent pas Robarts. *Le Soleil*, 21 septembre 1968.

Donat Valois. Une législation en ce sens serait la deuxième tentative depuis 1867. *Le Soleil*, 24 septembre 1968.

—— Une loi de 1937 donnait une certaine priorité au français. *Le Droit*, 25 septembre 1968.

—— Language Field Legislation Discussed in Interview. *The Guardian*, September 25, 1968.

—— Two historical precedents exist for French-language legislation. *Montreal Gazette*, September 26, 1968.

Amédée Gaudreault. Le bilinguisme hors du Québec. *Le Soleil*, 10 décembre 1968.

Donald Doyle. Nous reconnaissons le français pour éviter que les francophones détruisent le Canada (Trudeau). *Le Soleil*, 16 décembre 1968.

Presse canadienne. Application du bilinguisme. *Le Soleil*, 17 décembre 1968.

Pierre-Elliott Trudeau. Texte de la déclaration de Trudeau. *Le Devoir*, 7 février 1969.

Michel Roy. La fédération précisera ses objectifs. *Le Devoir*, 7 février 1969.

Amédée Gaudreault. La minute de vérité du bilinguisme. *Le Soleil*, 8 février 1969.

Claude Ryan. Une première journée peu encourageante. *Le Devoir*, 11 février 1969.

Pierre-C. O'Neill. Qui peut connaître les mystères de la politique provinciale? *Le Devoir*, 11 février 1969.

Vincent Prince. Le débat d'hier sur les langues officielles. *Le Devoir*, 12 février 1969.

Pierre-C. O'Neill & Michel Roy. Les écarts s'accentuent entre les gouvernements. *Le Devoir*, 12 février 1969.

Michel Roy. En moins de deux heures, une dizaine de décisions. *Le Devoir*, 13 février 1969.

Claude Ryan. Pour le Canada: un pas en avant; pour le Québec: partie remise. *Le Devoir*, 13 février 1969.

Pierre-C. O'Neill & Michel Roy. La révision constitutionnelle est irrévocablement engagée. *Le Devoir*, 13 février 1969.

Canadian Press. Agreements reached. *Montreal Star*, February 13, 1969.

Federal-Provincial Constitutional Conference. Text of final statement. *Montreal Star*, February 13, 1969.

A. Westell. Benevolence replaces bitterness. *Montreal Star*, February 13, 1969.

Pierre-C. O'Neill. M. Trudeau invite l'opposition à proposer des solutions de rechange. *Le Devoir*, 15 février 1969.

Evelyn Dumas. News of the Week in Review. *Montreal Star*, February 15, 1969.

Canadian Press. West proposes changes in federal language bill. *Montreal Star*, February 18, 1969.

Fernando Lemieux. Deux éléments empêchent la réunion des Conservateurs de tomber dans l'ennui. *Le Soleil*, 12 mars 1969.

Maxwell Cohen. Campus and Confederation (2 parties). *Montreal Gazette*, March 24, 1969.

Claude Ryan. Les politiques à l'épreuve du réel. *Le Devoir*, 21 avril 1969.

Donald Doyle. Stanfield donne priorité à l'habitation plutôt qu'aux langues officielles. *Le Soleil*, 14 mai 1969.

Dominique Clift. Deplores "fear" of losing English votes. *Montreal Star*, May 20, 1969.

Claude Ryan. Le bill C-120: pièce maîtresse d'un programme de bilinguisme pour le Canada. *Le Devoir*, 21 mai 1969.

P. Dubord. What will our visitors do with those unilingual signs? *Montreal Star*, May 28, 1969.

Ralph Surette. Language talks still going on. *Montreal Star*, May 31, 1969.

Rosemary Speirs. Les jeunes approuvent mais les vieux critiquent. *Le Soleil*, 2 juin 1969.

Amédée Gaudreault. Un oiseau rare. *Le Soleil*, 13 juin 1969.

—— Le français dans la capitale. *Le Soleil*, 19 juin 1969.

Monique Duval. La verve de M. Joseph-Etienne Paré n'a d'égal que sa passion pour son métier. *Le Soleil*, 16 juillet 1969.

Pierre-Elliott Trudeau. La politique du bilinguisme fédéral est mal comprise par beaucoup de Canadiens. *Le Soleil*, 16 juillet 1969.

Presse canadienne. Frédéricton: une certaine friction sur le bilinguisme s'est fait sentir. *Le Soleil*, 8 septembre 1969.

—— Lents progrès du bilinguisme à Toronto. *Le Soleil*, 10 septembre 1969.

Suzan Altschul. Inquiry not usurped by language bill. *Montreal Star*, October 2, 1969.

Amédée Gaudreault. Pendant que. . . . *Le Soleil*, 18 novembre 1969.

Ben Tierney. Most provinces lag in bilingualism. *Ottawa Citizen*, December 8, 1969.

—— West proves biggest bar to bilingualism. *Ottawa Citizen*, December 11, 1969.

—— Language equality remains a pipe dream. *Ottawa Citizen*, December 12, 1969.

Vincent Prince. Ed Schreyer: un regard neuf sur le problème canadien. *Le Devoir*, 12 décembre 1969.

Claude Ryan. Vers une notion plus précise du principe d'égalité. *Le Devoir*, 18 décembre 1969.

—— Pour sortir du dilemme tragique. *Le Devoir*, 19 décembre 1969.

Presse canadienne. Emploi du français "problématique" à l'ambassade du Canada à Paris. *Le Soleil*, 13 janvier 1970.

—— Le rapport est dépassé, selon un porte-parole de Mitchell Sharp. *Le Soleil*, 13 janvier 1970.

Donat Valois. La commission BB dénonce une élite anglophone au sein du ministère des Affaires extérieures. *L'Evangéline*, 13 janvier 1970.

M. Cadieux. Le rôle accru des francophones au ministère des affaires extérieures. *Le Devoir*, 22 janvier 1970.

Presse canadienne. Nouveaux services touchant les langues officielles. *Le Soleil*, 31 janvier 1970.

Gilbert Athot. L'exigence des deux langues comme condition d'engagement devrait être illégale. *Le Soleil*, 4 février 1970.

Presse canadienne. Opposition à ce que deux ports de l'Ontario deviennent bilingues. *Le Soleil*, 18 février 1970.

S. Becker. New children's hospital to emphasize bilingualism. *Montreal Star*, February 23, 1970.

Normand Lassonde. Le problème est essentiellement politique. *L'Action*, 2 mars 1970.

Germain Dion. Il n'y a jamais eu de direction vraiment bilingue à Ottawa. *Le Soleil*, 26 mars 1970.

Yvette Audet-McLaughlin. Lettre ouverte. *L'Evangéline*, 13 avril 1970.

G. Richard Parkes. Police bilingue. *Le Soleil*, 13 avril 1970.

Delphis Rousselle. Précédent à Caraquet: règlement en français. *L'Evangéline*, 16 avril 1970.

Robert Viger. Police bilingue. *Le Soleil*, 9 mai 1970.

Brian McKenna. Bilingual approach urged on Ottawa. *Montreal Star*, June 6, 1970.

Bob Hill. Bilingual Francophone group. *Ottawa Citizen*, June 6, 1970.

Jim Hayes. Bilingual voluntary bodies a must. *Ottawa Citizen*, June 26, 1970.

André Bellemare. La capitale du Canada ne reflète pas les caractéristiques des deux groupes ethniques qui ont fondé ce pays. *L'Action*, 3 juillet 1970.

Benoit Lavoie. Bourassa est d'accord avec la commission BB sur l'aménagement de la région de la capitale. *Le Soleil*, 4 juillet 1970.

André Bellemare. Ottawa ne se présente pas comme une véritable capitale nationale pour les francophones du pays. *Le Soleil*, 6 juillet 1970.

Presse canadienne. En attendant le bilinguisme, les débats aux Communes sont traduits simultanément. *Le Soleil*, 6 juillet 1970.

Canadian Press. French and English split on bridge plan. *Montreal Star*, July 6, 1970.

André Bellemare. Les députés francophones y trouvent frustration, les anglophones gaspillage. *Le Devoir*, 10 juillet 1970.

Presse canadienne. Le statut particulier en aurait rendu l'établissement plus difficile. *Le Devoir*, 10 juillet 1970.

H. Laquerre. Le français dans un hôpital. *Le Devoir*, 23 juillet 1970.

Bob Hill. Gloucester reassesses its lingual needs. *Ottawa Citizen*, July 29, 1970.

Ian Porter. Certaines difficultés pour qu'Ottawa devienne un lieu de bilinguisme. *Le Soleil*, 14 août 1970.

Arthur Blakely. The alienated MP: a sombre portrait from French Canada. *Ottawa Citizen*, August 25, 1970.

Howard H. Lentner. Si près. . .si loin. . . . *Le Soleil*, 31 août 1970.

Donald Doyle. Le bilinguisme ne vient pas vite à Ottawa, même chez ceux qui devraient s'en occuper. *Le Soleil*, 15 septembre 1970.

Presse canadienne. Le bilinguisme au Parlement signifie un Canadien français parlant anglais. *Le Soleil*, 14 octobre 1970.

Canadian Press. Job change not due to lack of French. *Montreal Star*, October 15, 1970.

Bill Fox. Language adviser sought. *Ottawa Citizen*, October 29, 1970.

Jean-Claude Leclerc. Le français de M. Turner. *Le Devoir*, 12 novembre 1970.

McCrae, Hickey, Boyer, Schroder, et al. Let others in. *Ottawa Citizen*, November 23, 1970.

Gilles Boyer. Le français à Ottawa. *Le Soleil*, 7 janvier 1971.

Tim Creery. French language "regaining rights" throughout Canada. *Ottawa Citizen*, January 19, 1971.

Hilda Kearns. Use of English angers MNAS. *Montreal Star*, February 5, 1971.

Normand Girard. Recul des droits de la minorité anglophone. *Le Soleil*, 13 février 1971.

Maxwell Cohen. Again the language question. *Montreal Gazette*, March 8, 1971.

Claude Lemelin. Le bilinguisme à Ottawa: Deuxième étape. *Le Devoir*, 12 mars 1971.

Jacques-Yvan Morin. La formule d'amendement cache un statu quo linguistique. *Le Devoir*, 15 mars 1971.

Paul-Emile Richard. A-t-on voulu ridiculiser le français à l'Assemblée législative? *L'Evangéline*, 1er avril 1971.

Delphis Rousselle. Les panneaux de l'avenue Saint-Pierre à Bathurst seront bilingues. *L'Evangéline*, 11 avril 1971.

Nicole Campeau. Le bilinguisme des institutions fédérales ne constitue nullement un obstacle aux efforts des promoteurs du français au Québec. *Le Soleil*, 16 avril 1971.

Bob Hill. Danger-in-bilingualism warning. *Ottawa Citizen*, April 20, 1971.

Paul-Emile Richard. Le français fut pendant quelque 50 minutes la langue de travail à l'Assemblée législative hier. *L'Evangéline*, 22 avril 1971.

Dan Karon. Disappointed: Franco-Ontarians call bilingualism policy "vague". *Ottawa Citizen*, May 5, 1971.

Susan Plourde-Gagnon. Bilinguisme: le programme Davis ne soulève guère d'enthousiasme. *Le Droit*, 5 mai 1971.

Paul-Emile Richard. M. John Baxter désire une justice bilingue. *L'Evangéline*, 5 mai 1971.

Susan Plourde-Gagnon. Bilinguisme: Guindon répond aux critiques du programme Davis. *Le Droit*, 6 mai 1971.

Harold Greer. Ontario and bilingualism. *Montreal Star*, May 6, 1971.

Paul-Emile Richard. Bilinguisme: le gouvernement dit une chose et fait le contraire. *L'Evangéline*, 7 mai 1971.

Harold Greer. Ontario policy on bilingualism pulls rug from under Quebec. *Ottawa Citizen*, May 10, 1971.

Canadian Press. Liberal MP criticizes bilingual policy. *Montreal Star*, May 10, 1971.

Ken Windeyer. Language problem part of world malaise. *Montreal Gazette*, May 15, 1971.

Paul-Emile Richard. Alan Graham suggère au gouvernement des cours de français aux députés. *L'Evangéline*, 17 mai 1971.

André Guibord. Un autre "demi-pas" vers le bilinguisme à Ottawa. *Le Droit*, 18 mai 1971.

Société Nationale des Acadiens. La S.N.A. se plaint du recensement au N.-B. *L'Evangéline*, 31 mai 1971.

Conseil Exécutif du Parti Libéral du Canada. Pour un fédéralisme fonctionnel, au service du citoyen. *Le Devoir*, 3 juin 1971.

Susan Plourde-Gagnon. La vie française en Ontario commence à soixante ans. . . . *Le Droit*, 8 juin 1971.

Paul-Emile Richard. Les députés francophones du N.-B. imposent un certain bilinguisme. *L'Evangéline*, 11 juin 1971.

Ben Tierney. Bilingual right dealt heavy blow. *Ottawa Citizen*, June 15, 1971.

Dominique Clift. Bourassa opposes entrenching English. *Montreal Star*, June 16, 1971.

Canadian Press. Language guardian charges abuses in census-taking. *Montreal Star*, June 22, 1971,

Susan Plourde-Gagnon. Queen's Park s'ouvre aux problèmes des francophones. *Le Droit*, 7 juillet 1971.

—— En Ontario: des certificats de naissance en français. . . . *Le Droit*, 13 août 1971.

Charles Lynch. Gov't. must carry on from B & B. *North Bay Nugget*, August 18, 1971.

Paul Sauriol. Deux réformes urgentes dans l'émission et la vente des obligations au Québec. *Le Devoir*, 19 août 1971.

Paul-Henri Drouin. Prêt à se rendre à Londres, afin d'avoir une formule d'inscription en français, pour sa goélette. *Le Soleil*, 20 août 1971.

Jean-Guy Carrier. French: No longer just for use in Hull. *Ottawa Citizen*, September 11, 1971.

François Trépanier. Les créditistes du Québec veulent l'administration parallèle à Ottawa: une francophone et une anglophone. *La Presse*, 13 septembre 1971.

Terence Moore. Socreds want separate French civil service. *Montreal Star*, September 13, 1971.

André Guibord. Le Conseil d'Ottawa accusé de discrimination ethnique. *Le Droit*, 14 septembre 1971.

Renée Rowan. Des parents réclament une garderie bilingue. *Le Devoir*, 16 septembre 1971.

Bob Hill. Bilingualism checkup. *Ottawa Citizen*, September 18, 1971.

André Baudet. La langue française. *Le Droit*, 18 septembre 1971.

Paul-Emile Richard. Je n'ai aucun pouvoir. *L'Evangéline*, 20 septembre 1971.

Michel. Problème francophone. *L'Evangéline*, 28 septembre 1971.

Dan Karon. "Realistic" bilingualism goal of Social Credit. *Ottawa Citizen*, October 9, 1971.

Laurent Laplante. Deux gestes heureux. *Le Devoir*, 17 novembre 1971.

Fulgence Charpentier. Le bilinguisme à l'imparfait. *Le Droit*, 22 novembre 1971.

C. Beaufort. Les visages contradictoires de la politique linguistique. *Le Devoir*, 10 janvier 1972.

Paul Longpré. La charte des droits de l'homme bloquée par le problème linguistique. *Le Soleil*, 28 janvier 1972.

René David. Le bilinguisme à la manière de certains anglophones. *Le Devoir*, 20 juillet 1972.

—— Arrogance ou inconscience des anglophones? *La Presse*, 26 juillet 1972.

Peter Desbarats. Bilingualism's opponents find little common ground. *Ottawa Journal*, August 1, 1972.

Marcel Desjardins, Claude Turcotte. Un solide noyau francophone, oui, mais sûrement pas un "establishment". *La Presse*, 2 août 1972.

Vincent Prince. Les francophones à Ottawa. *La Presse*, 4 août 1972.

Peter Desbarats. Le fédéral et le bilinguisme. *Le Soleil*, 9 août 1972.

Claude Lemelin. Les programmes de bilinguisme sont inefficaces et insuffisants. *Le Devoir*, 18 octobre 1972.

—— Le bilinguisme sous Trudeau (6 parties). *Le Devoir*, 19 octobre 1972.

—— La signification d'une fuite. *Le Devoir*, 26 octobre 1972.

Gilles Lesage. Une session plus substantielle s'annonce à Québec. *La Presse*, 30 octobre 1972.

Gordon Robertson. Le bilinguisme au Bureau du Conseil privé. *Le Devoir*, 31 octobre 1972.

Jacques Martel. Aux anglophones de faire mentir le PQ. *Le Droit*, 17 janvier 1973.

Claude Lemelin. Le français, langue parlementaire? *Le Devoir*, 1974.

Ken Scott. French book list "milestone". *Ottawa Journal*, January 1, 1974.

E. Laughren. L'anglais l'emporte 5 à 4 à Hawkesbury. *Le Droit*, 4 janvier 1974.

J.-M. Beausoleil & Charles Bellefeuille. Information-Canada et les francophones. *La Presse*, 23 janvier 1974.

Claude Lemieux. "Breakthrough" described by French in Ontario. *Ottawa Journal*, January 26, 1974.

Tom Van Dusen. Councillors ask for documents in 2 languages. *Ottawa Citizen*, February 20 1974.

Richard Fortin. Sous le signe de l'anglais. *Le Devoir*, 25 février 1974.

Paul-Emile Richard. La révision des lois bilingues est encore loin d'être terminée. *L'Evangéline*, 4 mars 1974.

Richard Gwyn. Gérard Pelletier: his speech had a classic quality. *Windsor Star*, March 15, 1974.

Yves Michaud. Une hirondelle ne fait pas le printemps. . . . *Le Jour*, 15 mars 1974.

D. McKay. Police say "non" to 100% bilingualism. *Ottawa Journal*, 16 mars 1974.

Richard Jackson. Spicer pushes "Frenchifying" of gov't HQs. *Ottawa Journal*, March 22, 1974.

—— Language boss hacks away. *Vancouver Sun*, March 22, 1974.

Bob Hill. Roses offered, rocks thrown. *Ottawa Citizen*, March 22, 1974.

Gilles Boyer. Le français au fédéral. *Le Soleil*, 25 mars 1974.

Paul Tremblay. L'affaire Jones: le bilinguisme est constitutionnel. *Le Droit*, 4 avril 1974.

Ben Laskin. L'article 133 de l'AANB et la compétence législative du Parlement. *Le Devoir*, 5 avril 1974.

Gérard Desroches. L'unilinguisme anglais à la sûreté d'Ottawa. 1) Plus un seul policier n'est inscrit aux cours de langue. 2) Quelqu'un quelque part manque de leadership mais qui donc? *Le Droit*, 24, 25 avril 1974.

Paul Tremblay. La Sûreté d'Ottawa et la résistance au bilinguisme. *Le Droit* 26 avril 1974.

James Ferrabee. Legal hurdles for French gone, but doubts remain. *Ottawa Citizen*, May 2, 1974.

G. Johnson. Take a nombre, s'il vous plaît. *Ottawa Citizen*, May 8, 1974.

W.A. Wilson. Lost in a bureaucratic maze. *Montreal Star*, May 15, 1974.

Hackler, Classen & Kletke. Obstacles in path of bilingual program. *Globe and Mail*, May 28, 1974.

Patricia Poirier. Un autre oubli sur le statut du français. *Le Droit*, 22 août 1974.

Peter Thomson. Bilingual or bust, PM warns Canadians. *Montreal Star*, October 3, 1974.

Charles Lynch. Fact of bilingualism. *Ottawa Citizen*, October 3, 1974.

Douglas H. Fullerton, B. Bottan et al. National Capital Study author says it recognizes facts of life. *Globe and Mail*, November 1974.

Pierre Gagnon. Un accueil plutôt froid à l'Assemblée nationale. *Le Droit*, 6 novembre 1974.

Claude Papineau. Ottawa étudiera en profondeur le rapport Fullerton. *Le Jour*, 11 novembre 1974.

Geoffrey Stevens. A long way to go. *Globe and Mail*, November 22, 1974.

Patricia Poirier. Une politique de bilinguisme qui commence plutôt mal. *Le Droit*, 7 janvier 1975.

T. Cossitt. Chrétien ne veut pas de comité sur le bilinguisme. *Le Droit*, 23 janvier 1975.

F. La Rivière. Bilinguisme: des résultats très peu spectaculaires. *Le Droit*, 29 janvier 1975.

Jean S. Boggs. National Gallery of Canada. *Ottawa Journal*, January 29, 1975.

Gouvernement du Canada. Bilingualism. *Commons Debates*, 4 février 1975.

Jim Robb. Forbidden rule gov't is bending. *Ottawa Journal*, February 10, 1975.

Michel Giroux. Des employés fédéraux font la "grève de l'anglais". *Le Jour*, 13 février 1975.

Frank Howard. Bilingualism gets priority. *Ottawa Citizen*, February 20, 1975.

Peter Thomson. Ottawa to probe language hassle. *Montreal Star*, February 20, 1975.

O. French. Ottawa rates passing mark in languages. *Ottawa Citizen*, March 27, 1975.

—— Bilingual progress. *Ottawa Citizen*, March 27, 1975.

C. Gauthier. Elle ira en prison plutôt que de payer une contravention en anglais. *Le Droit*, 9 avril 1975.

Frank Howard. Checks on language schools missing. *Ottawa Citizen*, April 10, 1975.

Jean Pelletier. Tant que les contraventions ne seront pas bilingues. *Le Droit*, 14 avril 1975.

P. Lemay. Language laws total failure. *Montreal Star*, April 14, 1975.

Norman Hartley. English gets deaf ear, blind eye, in Quebec dispute. *Globe and Mail*, April 18, 1975.

Gilles Lesage. L'anglais prédomine aux assemblées du conseil. *Le Droit*, 6 mai 1975.

Dan Karon. Lalonde tries to ease Hull's English fears. *Ottawa Journal*, May 29, 1975.

T. O'Dell. Rocking the boat proves risky. *Financial Post*, August 13, 1975.

Normand Messier. Dix ans de vie politique fédérale. *Le Droit*, 3 septembre 1975.

Canadian Press. Ottawa film proposed to lure French. *Montreal Gazette*, September 4, 1975.

Frank Howard. Poor glimpse for layment into government of future. *Ottawa Citizen*, September 6, 1975.

William Johnson. Bilingualism fear an issue in Ottawa. *Globe and Mail*, September 9, 1975.

Jean-Luc Pépin. Le bilinguisme et M. Jean-Luc Pépin. *Le Soleil*, 28 août 1976.

Presse canadienne. La tragédie agricole du comté de Kent est attribuée en partie à un problème de langue. *Le Soleil*, 30 septembre 1976.

Robert K. Andras. La politique fédérale du bilinguisme. *Le Devoir*, 19 octobre 1976.

Presse canadienne. Lettres en français, réponses en anglais. *Le Soleil*, 24 novembre 1976.

6.1.1 La fonction publique

Documents

Commission de la fonction publique. *Rapport Annuel 1969*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970.

—— Le bilan de l'année. *Rapport Annuel 1969*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, pp. 1-7.

—— La dotation en personnel. *Rapport Annuel 1969*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, pp. 7-20.

—— Le bilinguisme dans la fonction publique. *Rapport Annuel 1969*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, pp. 23-33.

John J. Carson. *Statement to the Miscellaneous Estimates Committee.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 6 juin 1972.

C.M. Drury. *Le bilinguisme dans la fonction publique.* Communiqué. Texte d'une déclaration faite par l'Honorable C.M. Drury, Président du Conseil du Trésor, le 14 décembre 1972.

Colleen Gallacher, Richard Seaborn. *A Review of the General Framework of Laws and Regulations Pertaining to Bilingualism in the Public Service.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Gouvernement du Canada. *House of Commons Debates.* Ottawa: 119, 59, 22 janvier 1975.

Conseil du Trésor. *Mise en oeuvre de la partie II de la résolution du parlement sur les langues officielles dans la fonction publique du Canada.* Ottawa: Conseil du Trésor, Communiqué, 7 octobre 1975.

Etudes

Claude Gauthier. Le bilinguisme dans les services fédéraux. *L'Action canadienne-française*, 13, 1925, pp. 130-145.

André Laurendeau. Le français et le fonctionnarisme fédéral. *L'Action nationale*, 41, 1953, pp. 104-112.

Patrick Allen. Peut-on se documenter en français à Ottawa? *L'Action nationale*, 44, 1955, pp. 547-552.

Royal Commission on Government Organization. *Management of the Public Service.* Ottawa: Queen's Printer, July 18, 1962.

W. Klein & D. Ledoux. *Census Analysis of the Public Service of Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Hugh Thorburn. *Ethnic Participation and Language use in the Public Service of New Brunswick.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

André Thibault. *L'élite universitaire canadienne-française et la fonction publique fédérale.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Christopher Beattie, Jacques Désy, Stephen Longstaff. *Senior Federal Civil Servants at mid-career: A Study of English-French relations in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

John Johnstone, W. Klein & D. Ledoux. *Civil service survey.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

N. Bryan. *Ethnic Participation and Language use in the Public Service of Ontario.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Gérard Lapointe. *La fonction publique québécoise.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Michel Chevalier. *The dynamics of adaptation in the Federal Public Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Groupe de Recherches Sociales. *A study of interethnic relations in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Lloyd Stanford et al. *Recruiting in the Federal Public Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Public Service Commission. *Bilingualism in the Public Service.* Ottawa: Queen's Printer, 1968.

G.A. Blackburn. A bilingual and bicultural Public Service. Canadian Public Administration/Administration publique du Canada. Ottawa: *Journal of the Institute of Public Administration of Canada*, 12, 1, printemps 1969.

Secretary of State. *Facts about French-Language Units.* Ottawa: Information Canada, 1970.

Michel Chevalier & James R. Taylor. *Dynamics of Adaptation in the Public Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

Christopher Beattie. *Minority men in a majority setting: middle level francophones at mid-career in the anglophone public service of Canada.* Berkeley: University of California, Ph.D. thesis, 1970.

Gérard Lapointe. *Essais sur la fonction publique québécoise.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1971.

Christopher Beattie, Jacques Désy, Stephen Longstaff. *Bureaucratic Careers: Anglophones and Francophones in the Canadian Public Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1972.

John J. Carson. *Profil du fonctionnaire de demain.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1972.

Groupe d'étude sur le bilinguisme. *La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972.

—— *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972.

—— Le concept d'unité de langue française: sa signification et ses implications selon la Commission BB. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 4-28.

—— La période de repérage des ULF: évolution du concept. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 37-59.

—— La décision du gouvernement à la suite des propositions venant des ministères. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 59-69.

—— Cadre d'interprétation. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 69-76.

—— Déploiement géographique et distribution des unités existantes et de transformation. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 76-92.

—— Déploiement géographique par ministère et organisme. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 92-110.

—— Répartition de l'effectif selon le groupe linguistique, la région et les traitements. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 110-151.

—— Le régime linguistique et ses répercussions sur les politiques de recrutement et des postes bilingues: prévisions des ministères. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 151-184.

—— Principes directeurs relatifs aux unités de langue française. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 253-266.

—— Formulaire de repérage des unités de langue française. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 266-268.

—— *Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétcriat d'Etat.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 5-14.

—— Communiqué de presse annonçant la création des unités de langue française. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972, pp. 268-293.

Gérard Bergeron, Clément Roy & Pauline Leblanc. *Recrutement dans les institutions post-secondaires: représentation des deux groupes linguistiques dans la fonction publique 1967-1971.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Israel Shames. *The use of Official Languages in the Training and Development Activities of BSDT and Departments — 1968-1972.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Stuart Beaty. *Identification and Evaluation of Bilingual Positions and Employees.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Gilbert Langelier. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

J. Doyon, G. Demers & R. Ouellet. *Comment le potentiel francophone peut-il répondre à la demande en main-d'oeuvre de la fonction publique d'ici 1975-1976?* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Conseil du Trésor. *Participation équilibrée.* Ottawa: Conseil du Trésor, février 1973.

Jean-Pierre Thivierge, R. Martel & L. Merrill. *Etude sur la validité concomitante et discriminante des examens de connaissances linguistiques 400B.* Ottawa: Commission de la fonction publique, novembre 1973.

Jean Chrétien. *Rapport sur les langues officielles dans la fonction publique du Canada.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1974.

Conseil du Trésor. *Mesures destinées à accroître l'usage du français dans la fonction publique du Canada.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

Commission de la fonction publique. *Le bilinguisme à la fonction publique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

A.M. Willis. *Progress report on the language standards project (Official Language Program). Investigating a new method of establishing language standards of positions.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

Conseil du Trésor. *Mesures destinées à accroître l'usage du français dans la fonction publique du Canada.* Ottawa: Système d'information des langues officielles, 1975.

L. Barrière et al. *Le bilinguisme au ministère des postes.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

G.A. Blackburn. *A Bilingual and Bicultural Public Service.* Ottawa: Public Service Commission, 1975.

G.A. Bloodworth. *Language Standards of the Bilingual: Positions and Compensation for Bilingualism.* Ottawa: Public Service Commission, 1975.

P. Chene, M. Stevenson. *Le bilinguisme à la Commission de la Capitale nationale.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

C. Lussier. *Les Cahiers du Bilinguisme.* Ottawa: Commission de la fonction publique, janvier 1975, pp. 5-7.

G.G. Duclos. *La question des cadres dans la fonction publique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, mars 1975.

—— *Executive Resources in the Public Service.* Ottawa: Commission de la fonction publique, mars 1975.

John Johnstone, W. Klein, D. Ledoux. *Public Service Survey.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

Reportages

Norman Campbell. Two languages in PS to be law. *Ottawa Citizen*, February 8, 1968.

Presse canadienne. Un député ontarien exprime des réserves concernant la promotion du bilinguisme à la fonction civile de l'Ontario. *Le Soleil*, mars 1968.

—— Jean Côté au bilinguisme. *Le Soleil*, septembre 1968.

Gilbert Athot. Priorité du français dans un secteur de la fonction publique. *Le Soleil*, 10 septembre 1968.

Presse canadienne. Un fonctionnaire français a visité le Manitoba. *Le Soleil*, 11 septembre 1968.

—— L'absence de bilinguisme dans la fonction publique fédérale ne peut être corrigée [illegible] deux ou trois ans. *Le Soleil*, 14 mars 1969.

Canadian Press. Turner seeks "palatable" bill. *Montreal Star*, April 9, 1969.

Monique Duval. Dix-huit hauts fonctionnaires subiront une "immersion totale de français", à Québec. *Le Soleil*, 22 mai 1969.

Presse canadienne. Réorganiser les C.S. en fonction de la langue. *Le Soleil*, 28 mai 1969.

Jean L. Bisaillon. Road signs, here and there. *Montreal Star*, June 12, 1969.

Presse canadienne. Les fonctionnaires unilingues du ministère du Revenu national sont invités à apprendre une autre langue. *Le Soleil*, 13 juin 1969.

—— Le tiers des fonctionnaires québécois doivent parfois travailler en anglais. *Le Soleil*, 18 juin 1969.

Monique Duval. La compétence dans la fonction publique fédérale naîtra de sa revalorisation et du bilinguisme. *Le Soleil*, 30 juillet 1969.

—— Douze hauts fonctionnaires canadiens apprennent le français à Laval. *Le Soleil*, 4 août 1969.

—— Systématisation de l'enseignement du français à Québec, pour les hauts fonctionnaires du fédéral. *Le Soleil*, 13 août 1969.

—— Les Canadiens devraient pouvoir se faire comprendre dans leur langue au niveau de la fonction publique. *Le Soleil*, 14 août 1969.

Jean-Claude Picard. La CS ne paiera pas pour le transfert des anglophones. *Le Soleil*, 12 septembre 1969.

Jim Hayes. Present points system for bilingualism to end. *Ottawa Citizen*, October 9, 1969.

Canadian Press. Language targets set for federal jobs. *Montreal Star*, October 9, 1969.

Presse canadienne. 80% des cadres seront bilingues d'ici 1975. *Le Devoir*, 10 octobre 1969.

Gilles Boyer. Le bilinguisme au fédéral. *Le Soleil*, 14 octobre 1969.

Norman Campbell. CNR and customs win bilingualism reprieve. *Ottawa Citizen*, November 4, 1969.

Presse canadienne. Le FQF exigerait le français des candidats à des fonctions publiques. *Le Soleil*, 15 novembre 1969.

Yves Julien. Le bilinguisme dans la fonction publique fédérale. *Le Devoir*, 25 novembre 1969.

Greg Connolley. Bilingual computer "a miracle" for CS? *Ottawa Citizen*, November 26, 1969.

Monique Duval. Le fonctionnarisme fédéral commence à récolter les heureux résultats du programme de bilinguisme. *Le Soleil*, 29 novembre 1969.

Presse canadienne. L'Ontario nomme deux fonctionnaires unilingues dans une région bilingue. *Le Soleil*, 3 décembre 1969.

—— Pas de prime au bilinguisme pour les agents de sécurité. *Le Soleil*, 15 décembre 1969.

Fonctionnaire. Le français n'est que toléré à Ottawa. *Le Devoir*, 18 décembre 1969.

Ben Malkin. La plume de ma tante won't do if language equality is the goal. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Canadian Press. Creation of work units proposed. *Montreal Star*, December 18, 1969.

[Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism]. B and B's third report concentrates recommendations on civil service. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Greg Connolley. French-only units a must for CS. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Norman Campbell. Quebec students distrust Ottawa. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Donald Doyle. Primauté du français partout au Québec. . . .et infusion de français à la fonction publique. *Le Soleil*, 18 décembre 1969.

—— Le gouvernement acceptera le concept des unités francophones au sein de la fonction publique. *Le Soleil*, 19 décembre 1969.

Gilles Boyer. Les inégalités économiques. *Le Soleil*, 20 décembre 1969.

Vincent Prince. L'unité francophone dans la fonction publique fédérale: formule trop hardie? *Le Devoir*, 20 décembre 1969.

Donald Doyle. Des unités francophones, et non des ghettos qui amèneraient la discrimination (P.E. Trudeau). *Le Soleil*, 23 décembre 1969.

Arthur Blakely. Patronage, 1970 style. *Ottawa Citizen*, December 23, 1969.

Greg Connolley. CS language units "ghettos". *Ottawa Citizen*, December 23, 1969.

Arthur Blakely. Struggle for French rights was launched 3 decades ago. *Ottawa Citizen*, December 31, 1969.

Tracy Morey. French "animators" for Ontario. *Ottawa Citizen*, January 7, 1970.

Greg Connolley. French-unit retreat. *Ottawa Citizen*, January 16, 1970.

Monique Duval. En 1970-71, 190 fonctionnaires fédéraux à l'école du bilinguisme. *Le Soleil*, 21 janvier 1970.

Guy Cormier. Un document pessimiste. *La Presse*, 24 janvier 1970.

Greg Connolley. French CS: New study. *Ottawa Citizen*, January 31, 1970.

Evelyn Dumas. Few English work in city's civil service. *Montreal Star*, February 6, 1970.

Mark Wilson. French language groups defended. *Montreal Star*, February 23, 1970.

Joseph Voisard. Français aux fonctionnaires fédéraux. *Le Soleil*, 3 mars 1970.

Canadian Press. Languages post filled by Ottawa. *Montreal Star*, March 3, 1970.

—— PS finds fault with way bilingualism is working. *Ottawa Citizen*, March 4, 1970.

Lise Lachance. Les anglophones doivent avoir davantage accès au fonctionnarisme. *Le Soleil*, 20 mars 1970.

Monique Duval. Les hauts fonctionnaires inscrits se déclarent beaucoup plus aptes à comprendre les Québécois. *Le Soleil*, 16 mai 1970.

—— Des fonctionnaires fédéraux anglophones séjournent dans des familles québécoises. *Le Soleil*, 21 mai 1970.

Donald Doyle. La décision du fédéral de tenter l'expérience des unités francophones est bien accueillie. *Le Soleil*, 25 juin 1970.

—— Unités francophones à caractère expérimental. *Le Soleil*, 25 juin 1970.

Presse canadienne. Piètre sort fait au bilinguisme dans certains services fédéraux. *Le Soleil*, 26 juin 1970.

Paul Sauriol. Les unités francophones de travail dans la fonction publique fédérale. *Le Devoir*, 27 juin 1970.

Vincent Prince. Les unités francophones de travail. *Le Devoir*, 3 juillet 1970.

Presse canadienne. Si les unités francophones nuisent, le gouvernement y renoncera. *Le Soleil*, 6 juillet 1970.

Vincent Prince. Bilinguisme et fonction publique. *Le Devoir*, 17 juillet 1970.

Charles Lynch. Questions to determine public servants' reaction to French. *Ottawa Citizen*, July 29, 1970.

—— Bilingualism - public servants' private affair again. *Ottawa Citizen*, August 1, 1970.

Ian Porter. Les mesures destinées à accroître le bilinguisme dans les organismes fédéraux ne sont pas bien accueillies par l'Alliance de la fonction publique. *Le Soleil*, 11 août 1970.

—— Le rôle difficile du président d'une Commission mandatée pour implanter le bilinguisme au fédéral. *Le Soleil*, 12 août 1970.

—— Où va la révolution linguistique au sein de la fonction publique? *L'Action*, 12 août 1970.

Ben Tierney. Bilingualism. *Ottawa Citizen*, August 20, 1970.

Greg Connolley. B-B classes for MPs' wives hit. *Ottawa Citizen*, September 26, 1970.

—— Bilingualism: PM checking on career protection for English-speaking civil servants. *Ottawa Citizen*, October 2, 1970.

—— "Unilingual employees safe". *Ottawa Citizen*, October 6, 1970.

Presse canadienne. A la fin de 1973, 50% des fonctionnaires de la CCN seront bilingues. *Le Soleil*, 7 octobre 1970.

Canadian Press. Bilingualism threatens man's 30-year career. *Montreal Star*, October 8, 1970.

Bill Fox. No one will suffer - city hall. *Ottawa Citizen*, October 15, 1970.

Susan Purcell. Language bars promotion path. *Montreal Star*, November 14, 1970.

Normand Girard. Unilinguisme français dans le fonctionnarisme du Québec à certains niveaux. *Le Soleil*, 17 novembre 1970.

Bob Hill. Secret CS plan hires jobless French grads. *Ottawa Citizen*, January 23, 1971.

Jean-Pierre Bonhomme. Qu'est-ce qu'un Canadien français? *Le Devoir*, 27 janvier 1971.

Brian McKenna. Opposition "exacerbating" French-English relations. *Montreal Star*, January 27, 1971.

James Hanafin. Jetport's working language should be French. *Montreal Star*, January 28, 1971.

Donat Valois. Roch LaSalle critique l'attitude de ses collègues anglophones. *Le Devoir*, 29 janvier 1971.

Gilles Boyer. Les fonctionnaires francophones. *Le Soleil*, 30 janvier 1971.

Canadian Press. Language test before promotion, MP says. *Montreal Star*, February 3, 1971.

André Bellemare. Trudeau traite de fanatiques des députés de l'Opposition. *Le Soleil*, 3 février 1971.

Greg Connolley. Francophone plan known to cabinet. *Ottawa Citizen*, February 3, 1971.

Norman Campbell. NDP motion out of order. *Ottawa Citizen*, February 4, 1971.

Greg Connolley. "Severe blow to unity". *Ottawa Citizen*, February 4, 1971.

Ben Tierney. Another body blow for unilingual PS? *Ottawa Citizen*, February 4, 1971.

Ron Kriegler. Public service discriminating against English. *Ottawa Citizen*, February 18, 1971.

Norman Campbell. 60 percent bilingualism for top PS. *Ottawa Citizen*, March 9, 1971.

Donat Valois. La fonction publique fédérale moins accessible aux unilingues. *Le Devoir*, 10 mars 1971.

[C.M. Drury]. Bilingualism push. *Ottawa Citizen*, March 10, 1971.

Eleanor Dunn. "Discrimination". *Ottawa Citizen*, March 10, 1971.

Terence Moore. French student program to go ahead as planned. *Montreal Star*, March 23, 1971.

Charles Lynch. Justice on side of Francophone recruitment. *Montreal Gazette*, March 24, 1971.

Arthur Blakely. Civil service bilingualism: 30% dropout. *Montreal Gazette*, March 31, 1971.

Greg Connolley. Bilingualism program top PS peeve - survey. *Ottawa Citizen*, April 7, 1971.

Nicole Campeau. Le bilinguisme des institutions fédérales ne constitue nullement un obstacle aux efforts des promoteurs du français au Québec (Spicer). *Le Soleil*, 16 avril 1971.

Gérard Desroches. Pas de Canada sans fonctionnaires bilingues. Un des plus extraordinaires colloques sur le bilinguisme et le biculturalisme à Ottawa. *Le Droit*, 21 avril 1971.

Paul-Emile Richard. MM. Simard et Jean discutent du bilinguisme dans la fonction publique. *L'Evangéline*, 23 avril 1971.

F.D. Cooper. An unilingual public servant asks: What's my future? *Ottawa Citizen*, May 18, 1971.

Jean-Guy Bruneau. La fonction publique fédérale: du bilinguisme au biculturalisme. . . . *Le Droit*, 5 juin 1971.

Kenneth R. Robinson. L'Alliance de la fonction publique et le bilinguisme fédéral. *Le Droit*, 21 juillet 1971.

Jean-Guy Bruneau. Bilinguisme chez les fonctionnaires: progrès lents mais sûrs. *Le Droit*, 24 juillet 1971.

Canadian Press. 457 French units for public service. *Montreal Star*, August 17, 1971.

Arthur Blakely. Ottawa starts year-long experiment to make civil service truly bilingual. *Montreal Gazette*, August 18, 1971.

Presse canadienne. Les fonctionnaires n'ont pas dit oui à la création des unités françaises. *Le Soleil*, 18 août 1971.

Ben Tierney. One of 10 civil servants to be working in French in Gov't. *North Bay Nugget*, August 18, 1971.

Donat Valois. Ottawa crée 457 unités francophones. *Le Devoir*, 18 août 1971.

—— 457 unités francophones dans la fonction publique. *L'Evangéline*, 18 août 1971.

Canadian Press. Post office French units under fire. *Montreal Gazette*, August 19 1971.

Gérard Alarie. Cloutier applaudit la décision de créer des unités francophones. *Le Devoir*, 24 août 1971.

Canadian Press. Quebec applauds expansion of French in civil service. *Montreal Gazette*, August 24, 1971.

Gérard Alarie. Le gouvernement du Québec ne peut qu'applaudir à la décision du gouvernement d'Ottawa. *Le Soleil*, 24 août 1971.

André Beaudet. La langue française. *Le Droit*, 4 septembre 1971.

Terence Moore. Socreds wants separate French civil service. *Montreal Star*, September 13, 1971.

Fulgence Charpentier. Les unités françaises en gestation. *Le Droit*, 25 octobre 1971.

Paul Gros D'Aillon. Un idéal de dignité humaine. *Montréal-Matin*, 23 novembre 1971.

Presse canadienne. Le bilinguisme ferait des progrès notoires. *Le Devoir*, 8 décembre 1971.

—— Les fonctionnaires sont enthousiasmés par les cours de langues du Fédéral. *Le Droit*, 8 décembre 1971.

—— La décision de donner la préférence aux anglophones est vivement contestée. *Le Soleil*, 15 décembre 1971.

—— Lachine pourra donner des "jobs" aux anglophones! *Le Soleil*, 11 janvier 1972.

Elie Lalancette. Les fonctionnaires anglophones occupent 55,324 des 67,661 postes clés. *Le Soleil*, 26 janvier 1972.

John J. Carson. Le bilinguisme dans la fonction publique fédérale. *Le Devoir*, 31 janvier 1972.

Donald Doyle. La fonction publique cherche de jeunes Canadiennes françaises de descendance indienne ou esquimaude. *Le Soleil*, 6 juin 1972.

Presse canadienne. Le député Blair amplifie sa lutte contre le bilinguisme dans la fonction publique fédérale. *Le Soleil*, 10 juin 1972.

Claude Lemelin. Le bilinguisme doit progresser plus vite. *Le Devoir*, 20 juillet 1972.

Arthur Blakely. We must spur bilingual policy says Trudeau. *Montreal Gazette*, July 20, 1972.

T. Mitchell. Latest score in public service bilingual drive: 229 have graduated. *Montreal Gazette*, July 28, 1972.

Peter Desbarats. Ottawa's last ditch drive for bilingualism is about to take off. *Toronto Star*, August 2, 1972.

Gilles Racine. Is the French "mafia" really taking over? *Financial Post*, August 19, 1972.

—— Le bilinguisme dans la fonction publique. *Le Droit*, 22 août 1972.

André Beaudet. La réforme de l'enseignement des langues. *Le Devoir*, 19 octobre 1972.

Presse canadienne. Sabotage du bilinguisme par la fonction publique fédérale. *Le Soleil*, 20 octobre 1972.

—— Bilingual program claimed on target. *Montreal Star*, October 20, 1972.

G. Langelier. Pour un vrai régime d'égalité dans la fonction publique. *Le Devoir*, 25 octobre 1972.

Presse canadienne. L'échéance de 1975 est irréaliste. *Le Devoir*, 26 octobre 1972.

C. Pinto. The government's language policy. *Montreal Star*, February 21, 1974.

G. Brunet. Congédié parce qu'il ne parlait pas anglais. *Le Droit*, 26 février 1974.

Steve Forster. Govt. bilingual policy destroying PS morale. *Ottawa Citizen*, March 5, 1974.

H. Heald. New Tory appeal for review of bilingualism in CS. *Ottawa Journal*, March 9, 1974.

P. Workman. French a fact at city hall - but not too often needed. *Ottawa Citizen*, March 16, 1974.

N. Waldman. CS hiring practices "elitist". *Ottawa Journal*, March 21, 1974.

André Ouimet. Spicer urges more French civil servants. *Montreal Star*, March 22, 1974.

Arthur Blakely. French-only recruiting urged. *Montreal Gazette*, March 22, 1974.

Normand Messier. La Commission de la fonction publique va devoir "accomplir des prodiges". *Le Droit*, 22 mars 1974.

Bob Hill. "A dead letter": Spicer insists on more PS French recruiting. *Ottawa Citizen*, March 22, 1974.

William Johnson. Status of French in civil service gloomy, Ottawa commissioner says. *Globe and Mail*, March 22, 1974.

—— The ombudshomme: Keith Spicer criticized the powers of the commissioner and then he found himself being offered the job. *Globe and Mail*, March 22, 1974.

Richard Jackson. Spicer at his spiciest. *Ottawa Journal*, March 22, 1974.

P. Tremblay. Bilinguisme: entre le rêve et la réalité. *Le Droit*, 23 mars 1974.

Christopher Young. A happy crusader at work. *Ottawa Citizen*, March 23, 1974.

Clément Brown. Rapport Spicer: le rêve passe. *Montréal-Matin*, 23 mars 1974.

Normand Messier. Isabelle et Gauthier accusent les "mandarins". *Le Droit*, 26 mars 1974.

J. Desclos. Le bilinguisme: on y va? *La Tribune*, 27 mars 1974.

Charles Lynch. Laugh along bilingually. *Ottawa Citizen*, March 28, 1974.

S. Woods. Secretaries' bilingualism in "a mess". *Ottawa Journal*, April 2, 1974.

—— D-Day, 1978: Secretaries look ahead to language deadline afraid that their training will never come. *Ottawa Journal*, April 2, 1974.

Bob Hill. Language disputes queried. *Ottawa Citizen*, April 5, 1974.

Arthur Blakely. High cost of language training drop-outs. *Ottawa Journal*, April 6, 1974.

D.M. Meldrum. Language farce. *Ottawa Citizen*, April 18, 1974.

Normand Messier. Le bilinguisme dans la fonction publique: encore du progrès mais. . . . *Le Droit*, 2 octobre 1974.

Richard Jackson. Civil service bilingualism "irreversible". *Ottawa Journal*, October 3, 1974.

Normand Messier. Le bilinguisme deviendra une partie intégrante de la compétence d'un fonctionnaire — Chrétien. *Le Droit*, 11 octobre 1974.

Pierre Martel. Documents officiels en français seulement. *Le Droit*, 13 novembre 1974.

C. Gauthier. Spicer croit que les nouvelles mesures provoqueront un ressac. *Le Droit*, 20 novembre 1974.

Arthur Blakely. Bilingual positions doubled. *Montreal Gazette*, November 22, 1974.

William Johnson. Ottawa more than doubles civil service jobs requiring bilingualism. *Globe and Mail*, November 22, 1974.

Gilles Boyer. Le français à Ottawa. *Le Soleil*, 23 novembre 1974.

William Johnson. French-only tactics force Ottawa to make bilingualism pay universal. *Globe and Mail*, 1975.

Jim Robb. New CS French tests causing high failure rate. *Ottawa Journal*, January 10, 1975.

Alain Duhamel. Ottawa pourrait ne jamais atteindre les objectifs visés. *Le Droit*, 24 mars 1975.

O. French. A scolding from Spicer. *Ottawa Citizen*, March 27, 1975.

Norman Hartley. English gets deaf ear, blind eye, in Quebec dispute. *Globe and Mail*, April 18, 1975.

Canadian Press. 31,400 civil servants in French - only units. *Montreal Gazette*, April 22, 1975.

Guy Deshaies. Les fonctionnaires fédéraux du Québec sont prêts à faire la grève du zèle. *Le Devoir*, 23 avril 1975.

Douglas Fisher. New bilingualism plan - Trouble. *Halifax Chronicle-Herald*, August 5, 1975.

Frank Howard. French resistance surfaces. *Ottawa Citizen*, August 10, 1975.

John J. Carson. Unilinguals do win some of those competitions. *Financial Post*, August 13, 1975.

Normand Messier. Le bilinguisme, de Chrétien à Baker. *Le Droit*, 15 août 1975.

Douglas Fisher. Batten down the hatches for another storm over bilingualism. *Windsor Star*, August 29, 1975.

Richard Jackson. Bilingualism is first, safety second. *Sudbury Star*, August 30, 1975.

Canadian Press. French favored for jobs in PS. *Ottawa Citizen*, September 3, 1975.

Jim Stewart. Boycotts ahead on bilingualism. *Montreal Star*, September 3, 1975.

Ron Clingen. French only for PS jobs — Baker. *Ottawa Journal*, September 3, 1975.

Presse canadienne. A Ottawa, le français passerait maintenant avant le mérite. *Le Jour*, 4 septembre 1975.

Ron Clingen. Denial of French-only move "fatuous' — Baker. *Ottawa Journal*, September 6, 1975.

J. King. Civil servants see career dead end in creation of French units. *Globe and Mail*, September 6, 1975.

D. Hodgson. Favoritism said shown for French. *Globe and Mail*, September 6, 1975.

Cliff Cowan. PS careers in jeopardy - documents. *Ottawa Journal*, September 8, 1975.

J.R. Gauthier. Bilingualism in PS essential. *Ottawa Journal*, September 20, 1975.

Richard Jackson. Gov't indexes B and B attitude. *Ottawa Journal*, September 25, 1975.

Cliff Cowan. Language issue boils up. *Ottawa Journal*, October 3, 1975.

Richard Jackson. MPs' cry: Freeze phase 2. *Ottawa Journal*, October 3, 1975.

Colin Mackenzie. Govt. unions parlay over French units. *Ottawa Citizen*, October 6, 1975.

Presse canadienne. Chrétien promet de faire preuve de "souplesse". *Le Droit*, 8 octobre 1975.

Ron Clingen. Chrétien vows to forge ahead on French units. *Ottawa Journal*, Octobre 8, 1975.

Cliff Cowan. "Francophones oppose French units". *Ottawa Journal*, October 8, 1975.

Michel Guénard. Les ULF continuent d'inquiéter les unilingues anglais. *Le Devoir*, 8 octobre 1975.

William Johnson. French-only units may be illegal, federal public service unions says. *Globe and Mail*, October 9, 1975.

Bruce Ward. French PS units "illegal": lawyer. *Ottawa Citizen*, October 10, 1975.

—— Lawyer offers test-case idea for "illegal French program". *Ottawa Citizen*, October 10, 1975.

Clive Baxter. Civil service tension mounts over Francophone quotas. *Financial Post*, October 11, 1975.

Canadian Press. Job ghettos grow in public service, says Council. *Montreal Gazette*, October 14, 1975.

Germain Dion. Le gouvernement continue d'accorder une très haute priorité au bilinguisme. *Le Droit*, 14 octobre 1975.

Frank Howard. Drastic revisions for French Units? *Ottawa Citizen*, October 14, 1975.

Cliff Cowan. PS group to fight language authority. *Ottawa Journal*, October 14, 1975.

Gilles Paquin. La croissance de la fonction publique sera limitée à 1.5%. *Le Droit*, 15 octobre 1975.

Pierre Martel. Plus de 70,000 fonctionnaires fédéraux à Hull, en l'an 2000. *Le Droit*, 15 octobre 1975.

Presse canadienne. Protection du français à Hull. *Le Soleil*, 28 novembre 1975.

Georges Angers. La fonction publique fédérale ravie du rapport Bibeau. *Le Soleil*, 21 août 1976.

Presse canadienne. Ottawa et fonctionnaires négocient toujours sur le bilinguisme. *Le Soleil*, 24 août 1976.

Pierre DeBané. La place des francophones diminue au sein de l'administration fédérale. *Le Soleil*, 26 octobre 1976.

6.1.2 Les forces armées

Etudes

R. Whalen. *The National Defense Education Act and Second Language Instruction: an*

American Model for Canada. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

D. Ledoux. *Profil Ethnolinguistique des Forces Armées Canadiennes*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Lesley Kelly. *Language Training in the Armed Forces*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Pierre Coulombe, L. Courcelles. *Participation à la vie militaire dans une perspective biculturelle*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

K.H.B. Gallant. *The development of the Canadian Army as a unilingual institution in a bilingual state*. Montreal: McGill University, M.A. thesis, 1969.

Denis Turcotte. *Les légionnaires québécois dans l'armée canadienne*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1973. Manuscrit.

Reportages

Pierre Champagne. Réduction des officiers anglophones mais besoins de francophones. *Le Soleil*, 30 avril 1969.

Presse canadienne. Valcartier, le seul débouché pour les diplômés en sciences de langue française. *Le Soleil*, 29 mai 1969.

Pierre Champagne. La francophonie gagne l'armée canadienne. *Le Soleil*, 14 juillet 1969.

—— 10,000 personnes assistent au spectacle à l'Anse-aux-Foulons. *Le Soleil*, 14 juillet 1969.

Gilles Boyer. Le français dans l'armée. *Le Soleil*, 15 juillet 1969.

Don Pottier. Bilingual warship a success. *Montreal Star*, July 22, 1969.

Presse canadienne. Le général Allard est félicité pour ses efforts en vue de l'adoption d'un manuel militaire en français. *Le Soleil*, 31 juillet 1969.

Dave McIntosh. Allard hoping franglais cut. *Ottawa Citizen*, August 9, 1969.

Presse canadienne. L'absence d'enseignement français en Alberta empêche la fusion de deux camps de l'aviation. *Le Soleil*, 21 août 1969.

Guy Deshaies. Pour l'armée canadienne, le Québec devient le seul et immense district bilingue. *Le Devoir*, 26 août 1969.

Charles Lynch. Quebec goes military. *Ottawa Citizen*, September 25, 1969.

Pierre Champagne. Depuis un mois, les militaires Canadien-français peuvent apprendre leur métier dans leur langue. *Le Soleil*, 13 novembre 1969.

John R. Walker. Drastic changes for armed forces "a must". *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Paul Sauriol. Les conditions d'égalité des deux langues dans les forces canadiennes. *Le Devoir*, 19 décembre 1969.

Pierre Champagne. Sous les apparences d'un échec total l'expérience du destroyer bilingue pourrait s'avérer un succès. *Le Soleil*, 24 janvier 1970.

J. Poling. Le bilinguisme n'est pas une abstraction au sein de l'armée canadienne. *Le Soleil*, 10 novembre 1970.

—— French-speaking forces in Edmonton adapt to west. *Montreal Star*, November 11, 1970.

—— Bilinguisme dans l'armée. *L'Evangéline*, 18 novembre 1970.

Greg Connolley. Forces sets target for Francophones. *Ottawa Citizen*, February 25, 1971.

Donat Valois. Le programme de bilinguisme de l'armée canadienne suscite l'inquiétude des conservateurs anglophones. *L'Evangéline*, 1er mars 1971.

Canadian Press. Forces "French" plan will cost $8 million. *Ottawa Citizen*, July 26, 1971.

Presse canadienne. L'armée deviendra francophone à 28%. *Le Devoir*, 25 août 1971.

Norman Pascoe. Bilingual ship hits skeptics. *Montreal Star*, August 28, 1971.

J. Major Deschênes. Les unités francophones de l'armée. *Le Devoir*, 8 décembre 1971.

Françoise Côté. L'Armée et les francophones. *Perspectives*, 26 février 1972.

Roch Desgagné. Valcartier peut jouer un rôle de premier plan dans la constitution d'une armée canadienne bilingue. *Le Soleil*, 10 juin 1972.

Canadian Press. Marchand-pilot meet to dispute language. *Montreal Gazette*, September 9, 1975.

6.1.3 Les tribunaux

Etudes

Louis-Arthur Prud'homme. Situation juridique de la langue française au Manitoba. *Bulletin du parler français au Canada*, 11, 1913.

Albert Constantineau. La position juridique de la langue française au Canada. *Bulletin du parler français au Canada*, 12, 1913.

Louis-Joseph La Durantaye. Le français dans les textes législatifs. *Revue trimestrielle canadienne*, 23, 1937.

Maréchal Nantel. Autour d'une décision judiciaire sur la langue française au Canada. *Cahiers des disc*, 6, 1941.

D. Pharand. Le statut juridique de l'école dite "bilingue" en Ontario. *Présence*, 1, 1965.

Thérèse Nilski. *Conference interpretation in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Peter Russell. *Bilingualism and Biculturalism in the Supreme Court of Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Peter Russell. *The Supreme Court of Canada as a Bilingual and Bicultural Institution.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

P. Patenaude. *Opinion juridique sur la capacité constitutionnelle du Québec de légiférer en matière de langue officielle.* Montréal: Rapport présenté à la Commission Gendron, 1972.

Reportages

Presse canadienne. Robichaud affirme que son gouvernement croit qu'une personne accusée de délit doit être jugée dans la langue de son choix, le français ou l'anglais. *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

—— Le français: un poids pour les tribunaux de l'Alberta dit Gerhart. *Le Devoir*, 3 mars 1969.

—— Stanley Gray insiste pour que ses avocats s'expriment en français. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

—— Le bilinguisme officiel dans la province joue contre les Canadiens français. *Le Soleil*, 11 avril 1969.

Canadian Press. French lawyers earn less. *Montreal Star*, June 27, 1969.

—— Judges take cram course in French. *Ottawa Citizen*, August 11, 1969.

Normand Lépine. L'usage des deux langues devant les tribunaux du Québec. *Le Devoir*, 13 août 1969.

Presse canadienne. Le Barreau d'accord avec le bilinguisme. *Le Soleil*, 5 septembre 1969.

—— Les juges de la Cour suprême devraient être bilingues. *Le Devoir*, 5 septembre 1969.

Paul E. Thériault. Pot-pourri de bilinguisme. *L'Evangéline*, 9 septembre 1969.

Paul Sauriol. La réforme de la Cour suprême. *Le Devoir*, 10 septembre 1969.

Fernando Lemieux. Me René Pléven définit le pouvoir judiciaire face aux forces que constituent l'exécutif et l'administratif. *Le Soleil*, 12 septembre 1969.

—— Turner pourrait décider une réforme de la Cour suprême. *Le Soleil*, 13 septembre 1969.

Presse canadienne. Les avocats canadiens-français n'auront plus besoin de s'exprimer en anglais à la Cour suprême pour être bien compris. *Le Soleil*, 23 septembre 1969.

Vincent Prince. Bilinguisme à la Cour suprême. *Le Devoir*, 26 septembre 1969.

Canadian Press. Bilingualism comes to the Supreme Court. *Ottawa Citizen*, September 26, 1969.

Presse canadienne. Un bill pour l'établissement de cours bilingues n'obtient pas l'assentiment unanime. *Le Soleil*, 9 octobre 1969.

Canadian Press. NWT reject bill for bilingual courts. *Montreal Star*, October 9, 1969.

Presse canadienne. Réaménagement des exigences linguistiques qui s'appliqueront dans les districts bilingues. *Le Soleil*, 10 octobre 1969.

Canadian Press. Court rulings sought in two languages. *Montreal Star*, November 11, 1969.

Ben Tierney. "Not even close to bilingualism". *Ottawa Citizen*, February 5, 1970.

Gilles Provost. Pas de procès en français dans un N.-B. bilingue. *Le Devoir*, 8 mai 1970.

Vincent Prince. Procès en français au Nouveau-Brunswick. *Le Devoir*, 27 mai 1970.

Normand Lépine. Michel Blanchard perd le procès qu'il n'a pu obtenir en français. *Le Devoir*, 29 mai 1970.

Canadian Press. Judges learn to smile in French. *Montreal Star*, August 19, 1970.

Stuart Lake. Provinces urged to join bilingualism court battle. *Ottawa Citizen*, November 21, 1970.

Nick Hills. "No agreement" to drop English: PM. *Ottawa Citizen*, February 19, 1971.

Paul-Emile Richard. Un juge français pour une cour en français. *L'Evangéline*, 12 avril 1971.

—— Le bill présenté hier en Chambre ne dit rien des procès en français. *L'Evangéline*, 16 avril 1971.

John MacDonald. Premier won't use English as pawns. *Montreal Star*, June 9, 1971.

Paul-Emile Richard. Hatfield: procès en français très bientôt dans la province. *L'Evangéline*, 21 juin 1971.

Guy Giroux. 40 juges suivent des cours de français à Québec. *L'Action*, 29 juillet 1971.

Joseph MacSween. Des juges anglophones viennent apprendre le français au Québec. *Le Soleil*, 16 février 1972.

Jean-Pierre Charbonneau. Un spécialiste français défend le rôle du CICC. *Le Devoir*, 29 avril 1972.

Lysiane Gagnon. Bilinguisme: la Cour suprême donne tort au maire Jones. *La Presse*, 3 avril 1974.

France Daigle. Moncton pourrait avoir bientôt des billets de contravention bilingues. *L'Evangéline*, 3 avril 1974.

Claude Ryan. La Cour suprême et la loi Trudeau. *Le Devoir*, 4 avril 1974.

G. Lamothe. Le français, langue officielle: quelques aspects juridiques. *Le Devoir*, 20 avril 1974.

C. Brosseau. Beaucoup d'anglais. . .pour des francophones. *La Presse*, 13 mai 1974.

C. Gauthier. L'école Cartier a relevé le défi. *Le Droit*, 22 novembre 1974.

Eric Dowd. Bilingual summonses held up. *Ottawa Journal*, April 30, 1975.

Alain Dexter. Le français dans les tribunaux en Ontario, ce n'est pas pour demain. *Le Droit*, 30 avril 1975.

Yvon Charbonneau. Des jugements en anglais pour la CEQ et ses syndicats affiliés! *Le Devoir*, 29 octobre 1975.

—— Les tribunaux ne respectent pas la loi 22. *Le Soleil*, 1 novembre 1975.

6.1.4 Les communications

Documents

Department of Citizenship and Immigration. *Foreign-Language Press in Canada*. Ottawa: Canadian Citizenship Branch, 1955.

Canadian Broadcasting Corporation (ed.). *Broadcasting and the New Canadians*. Ottawa: Secrétariat d'Etat, 1961.

Etudes

D. Gordon. *National News in Canadian Newspapers.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Jean Bruce. *A content analysis of thirty Canadian Daily Newspapers.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalisme, 1966.

Jacques de Guise. *Contrôle des moyens de communication et équipement disponible dans les mass media au Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Hawley Black. *French and English Canadian Political Journalists: a comparative study.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Monique Mousseau & C. Dumont. *Stations de télévision préférées et langues parlées.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Monique Mousseau. *Ecoute de la télévision canadienne et langues parlées.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

—— *La consommation des mass media chez les Montréalais.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Monique Mousseau & Line Ross. *Analyse du contenu des nouvelles nationales à la télévision.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Soucy D. Gagné. *Sondage sur la presse canadienne.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Monique Mousseau. *Taux de lecture des journaux.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

—— *Analyse des nouvelles télévisées.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1970.

Commission de la fonction publique. Les relations publiques. *Rapport Annuel 1969.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970, pp. 37-39.

Groupe d'étude sur le bilinguisme. Schéma des communications à destination ou en provenance des unités de langue française. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972.

—— Les prévisions des ministères sur la langue des communications entre les ULF et leurs unités interlocutrices. *Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Ottawa: Conseil du Trésor, avril 1972.

Pierre Gascon. *L'information au Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Sorecom Inc. *Les mass media, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Maurice Hébert, Normand Lévesque. *L'usage relatif des deux langues officielles dans les communications et services.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Kenneth D. McRae, Hawley L. Black. *Language and national news agencies with special reference to plurilingual countries.* Ottawa: Carleton University, 1974.

Jean-Pierre L'Allier. *Ce que l'on sait du Plan de développement de Radio-Canada.* Québec: Ministère des Communications, 28 avril 1975.

L. Rainville. (Résumé). Les communications et la culture. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

A. Monnin. (Résumé). Les communications et leurs propriétaires naturels et légaux. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

Florian Carrière. (Résumé). Les communications et les communautés francophones minoritaires. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

A. Charlebois. (Résumé). La diffusion de l'information en milieu minoritairement francophone. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

C. Dufour. (Résumé). L'information et les Québécois. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

Marcel Rioux. (Résumé). Les moyens de communication, sources d'aliénation, de distanciation et facteurs d'énergie collective. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

Reportages

Presse canadienne. Un autre pas vers le bilinguisme en Ontario. *Le Soleil*, mars 1968.

D. Boucher. C.B.U.F.-F.M., c'est un peu la maison du Québec en C.-B. *Le Soleil*, 11, 10, 8 mars 1969.

Presse canadienne. Un réseau anglais trop "national" et un réseau français trop "régional"? *Le Devoir*, 12 mars 1969.

—— On demande la création d'un poste de télévision française à Edmonton. *Le Soleil*, 21 mars 1969.

David Welch. Les communications francophones du sud de l'Ontario. *Québec-Amérique*, avril 1969.

Canadian Press. Ethnic names back French TV station. *Montreal Star*, April 11, 1969.

Jean-Paul Gagné. Les citoyens dénoncent le rôle joué par les média d'information. *Le Soleil*, 30 avril 1969.

Presse canadienne. Le service français des nouvelles de Radio-Canada à Frédéricton commencerait ses opérations au début de 1970 (CRTC). *Le Soleil*, 16 mai 1969.

Vincent Prince. La TV française à Edmonton. *Le Devoir*, 6 juin 1969.

Donald Doyle. La presse de l'Ouest a failli à son devoir. *Le Soleil*, 10 juin 1969.

Presse canadienne. Les "pour" et les "contre" l'établissement d'un poste de télévision en langue française à Edmonton pourront être entendus d'ici le 11 juillet. *Le Soleil*, 20 juin 1969.

—— La Voix des Canadiens de l'Ouest ne veut pas de radio ni de télévision française à Edmonton. *Le Soleil*, 10 juillet 1969.

—— Permis accordé à Radio-Canada. *Le Soleil*, 5 août 1969.

Canadian Press. Language dispute hits CBC. *Montreal Star*, August 9, 1969.

Presse canadienne. 5 employés français de Radio-Canada contestent une direction anglophone. *Le Soleil*, 11 août 1969.

Benoit Routhier. Multiplication des postes de radio et de télévision français hors du Québec. *Le Soleil*, 25 septembre 1969.

Renée Rowan. 100,000 enfants parleront mieux français grâce à la TV éducative. *Le Devoir*, 22 octobre 1969.

Presse canadienne. Le racisme dans la presse au Canada vu par Jean-Louis Gagnon, à Paris. *Le Soleil*, 10 décembre 1969.

—— La PC n'écartera jamais de son conseil un représentant des quotidiens français du Québec. *Le Soleil*, 11 décembre 1969.

Claude Ryan. Quand le réseau français de Radio-Canada rate le bateau. *Le Devoir*, 16 décembre 1969.

Dennis Foley. Ethnic groups served "poorly" by radio, TV. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Presse canadienne. Utilisation d'animateurs pour la diffusion du français en Ontario. *Le Soleil*, 7 janvier 1970.

Lionel Bernier. Menace de manifestation contre la station de radio de New Carlisle qui "bafoue" le français. *Le Soleil*, 3 février 1970.

William Wardwell. French-language press "threatened". *Montreal Star*, March 3, 1970.

Presse canadienne. J.L. Gagnon, directeur d'Information Canada. *Le Devoir*, 21 mars 1970.

—— Jean-Louis Gagnon précise le rôle d'Information Canada. *Le Devoir*, 25 mars 1970.

—— Les quotidiens francophones sont plus objectifs que les anglophones. *Le Devoir*, 9 avril 1970.

—— J. Landry, directeur des services de télévision de langue française. *Le Soleil*, 15 avril 1970.

—— Un deuxième réseau de télévision d'ici la fin de 70 au Québec. *Le Devoir*, 23 avril 1970.

Vincent Prince. La radio française au Cap-Breton. *Le Devoir*, 30 mai 1970.

Joan Irwin. CBC deserves kudos for courageous, bilingual show. *Montreal Star*, July 2, 1970.

Guy Constantineau. Les nouvelles du réseau français aux mains d'un News Editor. *Le Devoir*, 17 juillet 1970.

Gastien Godin. L'usage des deux langues dans un même programme de télévision. *Le Devoir*, 31 juillet 1970.

Dave McIntosh. Davey and B-B flank mass media. *Ottawa Citizen*, August 6, 1970.

Guy Constantineau. Un nouveau réseau français. *Le Devoir*, 4 septembre 1970.

—— Un magnifique départ. *Le Devoir*, 9 septembre 1970.

Marc Raboy. French courses at home via cable. *Montreal Star*, September 10, 1970.

Alain Bouchard. Multi-Média utilisera la bande de télévision UHF — L'Allier. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

Paul-Emile Richard. Hatfield veut envoyer une note de protestation à Radio-Canada. *L'Evangéline*, 3 mai 1971.

Jean-Noël Bilodeau. Poste de TV français à Toronto. *Le Droit*, 18 août 1971.

Presse canadienne. Toronto: la télévision française aura-t-elle sa place? *Le Droit*, 13 septembre 1971.

Canadian Press. Dispute in Toronto on French TV issue. *Montreal Star*, September 14, 1971.

—— Media hit in B-B reports. *Montreal Gazette*, September 15, 1971.

Susan Plourde-Gagnon. Toronto aurait son poste français en septembre 1972. *Le Droit*, 22 septembre 1971.

Jean-Pierre Bonhomme. Le cabinet aurait bloqué un projet d'aide aux éditeurs. *Le Devoir*, 3 février 1972.

Léonce Gaudreault. L'intervention de l'Etat est nécessaire dans le domaine des media d'information. *Le Soleil*, 4 avril 1972.

E. Frech. Drawbacks in French-language TV. *Globe and Mail*, July 8, 1972.

Presse canadienne. Le phénomène de la concentration est davantage le fait de la presse écrite que de la presse électronique, selon SORECOM. *Le Soleil*, 21 septembre 1972.

Jacques Thériault. Radio-Québec arrive enfin chez vous. *Le Devoir*, 21 octobre 1972.

Louis Castonguay. S'agit-il d'un poste de radio bilingue? *Le Droit*, 3 janvier 1973.

Susan Plourde-Gagnon. Télévision française à Toronto: un autre délai. *Le Droit*, 17 août 1973.

J.-B. Bouchard. Le français et l'anglais à la radio de Hull-Ottawa. *Le Devoir*, 25 janvier 1974.

D. Bélanger. Des postes de radio entièrement français. *Le Droit*, 31 janvier 1974.

Mark Wilson. Levesque's Le Jour to publish Feb. 28. *Montreal Star*, February 1, 1974.

Charles Lynch. Tellycan ahead? *The Citizen*, February 9, 1974.

Paul Tremblay. Radio-Canada, vers un réseau vraiment national. *Le Droit*, 18 février 1974.

B. Coulthard. Multilingualism by CBC sought. *Ottawa Citizen*, February 21, 1974.

Claude Bourque. 20 ans de radio française au Sud-Est. *L'Evangéline*, 21 février 1974.

Normand Messier. Radio-Canada agonise dans le Nord ontarien. *Le Droit*, 22 février 1974.

—— Nord ontarien: Radio-Canada offre une solution partielle. *Le Droit*, 23 février 1974.

F. La Rivière. Comment faire de Radio-Canada un "miroir" d'une société? *Le Droit*, 23 février 1974.

—— R.-Canada a une vocation multiculturelle mais doit-elle aussi devenir multilingue? *Le Devoir*, 23 février 1974.

R. Bennett. 5 CBC stations by "79"? *Montreal Star*, February 23, 1974.

J.-B. Bouchard. Les stations CKCH et CJRC contribuent à l'assimilation. *Québec-Presse*, 10 mars 1974.

Mark Wilson. Saguenay English angered by new wait for TV outlet. *Montreal Star*, March 27, 1974.

Normand Messier. Le CRTC surveillera les émissions "d'affaires publiques". *Le Droit*, 1er avril 1974.

Joan Irwins. Two sides fight for last frequency. *Montreal Star*, May 6, 1974.

Len MacDonald. Picard prepares to quit CBC. *Ottawa Citizen*, May 21, 1974.

Jean Pellerin. L'information à Radio-Canada. *La Presse*, 21 mai 1974.

S. Lalonde. CTVO: Une télévision libre en territoire occupé. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Frank Slover. L'Allier wants greater power for Quebec communications. *Montreal Gazette*, May 31, 1974.

J.A. Gosselin. Pilot language issue probe topic. *Montreal Gazette*, June 4, 1974.

J. Trottier. A nos chaînes de radio anglicisées. *Le Droit*, 10 juin 1974.

A. Béliveau. L'affaire Bushnell-Cable TV souligne la lente érosion des pouvoirs du CRTC. *La Presse*, 21 octobre 1974.

G. Rémillard. Le débat des communications pourra être tranché par les tribunaux? *Le Devoir*, 1er novembre 1974.

A. Béliveau. Des francophones de plusieurs régions du Canada se plaignent de la lenteur de R.-C. *La Presse*, 5 décembre 1974.

Southam News Services. CBC covers event in eight languages. *Ottawa Citizen*, March 7, 1975.

Presse canadienne. Les journaux francophones de l'Ontario se regroupent. *Le Droit*, 9 avril 1975.

Robert McKenzie. CBC's expansion of English services threat to French identity, Quebec says. *Toronto Star*, April 20, 1975.

Gilles Ouellet. Radio-Canada n'abandonne pas son projet de Sept-Iles. *Le Soleil*, 24 avril 1975.

Gérald Leblanc. Pelletier et L'Allier durcissent leurs positions sur leur juridiction mais restent optimistes. *Le Devoir*, 29 avril 1975.

—— L'Allier dénonce le recours aux bilingues pour multiplier les stations anglophones. *Le Devoir*, 29 avril 1975.

Presse canadienne. Radio-Canada veut couvrir le Québec de postes anglais. *Le Jour*, 29 avril 1975.

—— Pelletier demande de la souplesse à ses homologues des provinces. *Le Jour*, 29 avril 1975.

Canadian Press. Quebec fights "bilingualism" move by CBC. *Ottawa Journal*, April 29, 1975.

Hubert Bauch. CBC expansion "disguised bilingualism plan" Quebec minister says. *Globe and Mail*, April 29, 1975.

Don MacPherson. CBC boosting English: L'Allier. *Montreal Gazette*, April 29, 1975.

Presse canadienne. Le plan dénoncé par L'Allier ne lie pas le CRTC. *Le Jour*, 30 avril 1975.

Jean Caron. Le CRTC n'est pas lié par le plan de rayonnement de R.-C. (Juneau). *Le Soleil*, 30 avril 1975.

R. Gwyn. Pierre Juneau: Man with a mission. *Montreal Star*, September 6, 1975.

Canadian Press. Les gens de l'air du Québec ne referont pas la grève. *Le Soleil*, 26 juillet 1976.

Presse canadienne. Ottawa autorise le français dans les airs. . .quelquefois. *Le Soleil*, 28 juillet 1976.

[Gouvernement du Canada]. Texte intégral du nouveau règlement sur l'usage des langues dans les airs. *Le Devoir*, 28 juillet 1976.

Yves Bernier. Pelletier préconise l'usage du français. *Le Soleil*, 29 juillet 1976.

Sylvain Cusson. Ça pue le racisme. *Le Soleil*, 30 juillet 1976.

Anne-Marie Voisard. Le débat de la langue en aviation, devant la Cour, lundi. *Le Soleil*, 5 août 1976.

Presse canadienne. Une autre claque aux gens de l'air québécois. *Le Soleil*, 6 août 1976.

—— Lang permet l'utilisation du français à St-Hubert. *Le Soleil*, 7 août 1976.

Jean Didier Fessou. Air Canada a perdu $47.5 millions en six mois. *Le Soleil*, 11 août 1976.

Presse canadienne. Air Canada prête à faire traduire les manuels techniques si la Cour l'exige. *Le Soleil*, 13 août 1976.

Michel Roy. Le juste combat des contrôleurs du Québec. *Le Devoir*, 17 août 1976.

Lise Lachance. Tous les contrôleurs anglophones du Québec ont demandé à être mutés. *Le Soleil*, 17 août 1976.

Pierre DeBané. Le bilinguisme dans les airs: un test fondamental. *Le Soleil*, 18 août 1976.

Benoit Lavoie. Les gens de l'air entament leur contestation judiciaire. *Le Soleil*, 19 août 1976.

M. Morand. Gens de l'air. *Le Soleil*, 21 août 1976.

Jules Bélanger. Le mépris d'Air Canada. *Le Soleil*, 23 août 1976.

Presse canadienne. Création d'un comité pour appuyer les gens de l'air. *Le Soleil*, 27 août 1976.

Michel Roy. Les gens de l'air. *Le Devoir*, 30 août 1976.

Pierre Beaudry. Petite histoire de l'évolution du bilinguisme aérien. *Le Devoir*, 30 août 1976.

Association des gens de l'air. Dupes un jour mais pas toujours. *Le Soleil*, 1 septembre 1976.

Presse canadienne. Nouvelle ordonnance sur le trafic aérien: le français reste interdit. *Le Soleil*, 3 septembre 1976.

Paul Bennett. Les gens de l'air maintiennent leur position. *Le Soleil*, 4 septembre 1976.

Gilles Boyer. L'ordonnance sur le bilinguisme aérien. *Le Soleil*, 7 septembre 1976.

Michel Roy. La bataille des gens de l'air. *Le Devoir*, 7 septembre 1976.

Claude Ryan. Le juge Deschênes et le bilinguisme. *Le Devoir*, 8 septembre 1976.

André Tardif. Québec pourrait réviser son entente exclusive avec Air Canada (L'Allier). *Le Devoir*, 8 septembre 1976.

Clément Trudel. La cour fait droit aux gens de l'air. *Le Devoir*, 8 septembre 1976.

Canadian Press. Court rules for French in cockpits. *Globe and Mail*, September 8, 1976.

—— Quebec aids controllers on language. *Globe and Mail*, September 8, 1976.

Presse canadienne. La cour permet aux pilotes francophones de la société Air Canada de parler le français. *Le Soleil*, 8 septembre 1976.

—— Victoire des pilotes francophones. *Le Soleil*, 8 septembre 1976.

[Jules Deschênes]. Il doit y avoir du français dans l'air. *Le Soleil*, 9 septembre 1976.

Gilles Boyer. Jugement favorable aux gens de l'air. *Le Soleil*, 9 septembre 1976.

Michel Paré. Les falaises insurmontables du bilinguisme. *Le Devoir*, 9 septembre 1976.

Paul Hitschfeld. Une double fraude. *Le Devoir*, 9 septembre 1976.

Léon Dion. Le dilemme des gens de l'air du Québec. *Le Devoir*, 9 septembre 1976.

Michel Roy. Décision capitale pour les gens de l'air. *Le Devoir*, 9 septembre 1976.

Richard Cléroux. Airline fights order that it allow French. *Globe and Mail*, September 9, 1976.

Claude Papineau. Trudeau refuse de condamner les autorités d'Air Canada. *Le Soleil*, 10 septembre 1976.

Denys Cournoyer. Les téléspectateurs francophones sacrifiés. *Le Soleil*, 10 septembre 1976.

Lise Bissonnette. Trudeau refuse de condamner Air Canada. *Le Devoir*, 10 septembre 1976.

Presse canadienne. Action des gens de l'air contre la nouvelle ordonnance. *Le Soleil*, 11 septembre 1976.

Guy Blanchard. Peu de français dans les gratte-ciel. *Le Soleil*, 13 septembre 1976.

Presse canadienne. Les gens de l'air blâment Trudeau. *Le Soleil*, 14 septembre 1976.

Michel Roy & Clément Trudel. Les gens de l'air renonceraient à boycotter les tests. *Le Devoir*, 15 septembre 1976.

Pierre Martel. Transport Canada invite individuellement des contrôleurs aux simulations de vols. *Le Soleil*, 15 septembre 1976.

Presse canadienne. Requête d'Air Canada prise en délibéré. *Le Soleil*, 15 septembre 1976.

—— Unilinguisme: des Québécois boycottent Air Canada. *Le Soleil*, 15 septembre 1976.

Gilles Boivin. Trudeau ne donne qu'un sursis à Lang (Olivier). *Le Soleil*, 16 septembre 1976.

Presse canadienne. Il y a du français dans l'air à Hull. *Le Soleil*, 16 septembre 1976.

Gilles Boivin. Les gens de l'air n'ont pas accepté les vols simulés. *Le Soleil*, 16 septembre 1976.

Yves Bernier. Gens de l'air: le mouvement s'amplifie. *Le Soleil*, 17 septembre 1976.

Roger Bellefeuille. Il y avait du français, du grec, de l'italien dans l'air. *Le Soleil*, 20 septembre 1976.

Alain Clavet. La querelle du français dans l'air: un enjeu économique. *Le Soleil*, 20 septembre 1976.

Guy Deshaies. Québec perd le contrôle de son espace aérien. *Le Devoir*, 21 septembre 1976.

Presse canadienne. Les contrôleurs et les pilotes de la province veulent rapatrier au Québec le contrôle aérien. *Le Soleil*, 21 septembre 1976.

Gilbert Athot. Eliminez votre avocat et vos dépenses sont payés. *Le Soleil*, 22 septembre 1976.

Presse canadienne. Deux députés anglophones du Québec donnent leur appui aux gens de l'air. *Le Soleil*, 22 septembre 1976.

Guy Deshaies. Un conseiller qui coûte cher aux gens de l'air? *Le Devoir*, 22 septembre 1976.

Clément Trudel. Air Canada devra se conformer au jugement Deschênes. *Le Devoir*, 23 septembre 1976.

Presse canadienne. Air Canada déboutée par la Cour d'appel. *Le Soleil*, 23 septembre 1976.

—— Clément Richard reste avec les gens de l'air. *Le Soleil*, 23 septembre 1976.

—— Les gens de l'air: des appuis à Québec. *Le Devoir*, 24 septembre 1976.

Gilbert Athot. Les élections sont. . .dans l'air. *Le Soleil*, 25 septembre 1976.

Paul-Armand Lemieux. M. Taylor, soyez décent, démissionnez! *Le Soleil*, 27 septembre 1976.

André Tardif. Les gens de l'air veulent centraliser les appuis. *Le Devoir*, 28 septembre 1976.

Presse canadienne. Air Canada: retard dans la remise de l'injonction. *Le Soleil*, 29 septembre 1976.

Benoit Lavoie. Les gens de l'air posent des conditions pratiquement impossibles à remplir pour participer aux simulations. *Le Soleil*, 29 septembre 1976.

Presse canadienne. Les équipages pourront travailler en français. *Le Soleil*, 30 septembre 1976.

—— Ottawa est placé entre le marteau et l'enclume. *Le Soleil*, 30 septembre 1976.

Michel Roy. Décision importante des gens de l'air. *Le Devoir*, 30 septembre 1976.

Canadian Press. Air Canada to obey court order allowing French use in cockpit. *Globe and Mail*, September 30, 1976.

Paul E. Arsenault. Méfions-nous des néophytes du bilinguisme. *Le Devoir*, 1 octobre 1976.

Denys Cournoyer. Appui aux gens de l'Air. *Le Devoir*, 1 octobre 1976.

Presse canadienne. Le prix du bilinguisme à Air Canada. *Le Soleil*, 2 octobre 1976.

—— Dupras se dit gêné face à une lutte pour l'unilinguisme français. *Le Soleil*, 4 octobre 1976.

—— Appareils éliminant la voix humaine en contrôle aérien. *Le Soleil*, 7 octobre 1976.

Guy Fournier. Drôle d'air. *Le Soleil*, 9 octobre 1976.

Presse canadienne. $50,000 pour les gens de l'air. *Le Devoir*, 12 octobre 1976.

Roger Bellefeuille. Lévesque: la cause des gens de l'air est futile. *Le Soleil*, 13 octobre 1976.

Denys Cournoyer. Autre appui aux gens de l'air. *Le Soleil*, 13 octobre 1976.

Anonyme. Le Québécois a toujours "pollué" les sphères de l'aviation. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— Le Québec ne contrôle que 20 pour cent de son espace aérien. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— La volonté politique n'existait pas. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— Qu'ils nous laissent parler le français. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— Je ne suis pas sûr de comprendre le Québec. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Jean-Marc Poliquin. Lang, dauphin malgré lui? *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Anonyme. L'escalade de l'affrontement. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— Le flirt des anglophones et du ministère des Transports. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Claude Morin. Il y a du français dans l'air. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Anonyme. Le bilinguisme: zone de turbulence. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— Hey. . .stupid Frenchman! *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

—— Qui sont ces gens de l'air? *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Presse canadienne. Un pas en avant "insuffisant" chez Air Canada. *Le Soleil*, 18 octobre 1976.

Canadian Press. Cossitt est battu: il y aura du français à Brockville, Ontario. *Le Soleil*, 21 octobre 1976.

Presse canadienne. La lutte des gens de l'air va reprendre après les élections. *Le Soleil*, 21 octobre 1976.

—— Joyal met Air Canada en demeure de se conformer à l'injonction. *Le Soleil*, 26 octobre 1976.

—— La cause logée par les mécaniciens francophones d'Air Canada ne sera entendue qu'en février. *Le Soleil*, 2 novembre 1976.

Paul Bennett. Lang se rend à plusieurs exigences des gens de l'air. *Le Soleil*, 3 novembre 1976.

Canadian Press. Lang plan breaks deal, controllers say. *Globe and Mail*, November 4, 1976.

Michel Roy. Gens de l'air: vers une solution. *Le Devoir*, 5 novembre 1976.

Canadian Press. Ottawa backs more French at St. Hubert airport. *Globe and Mail*, November 11, 1976.

Paul Bennett. Les francophones passent outre aux directives de Lang. *Le Soleil*, 11 novembre 1976.

Presse canadienne. Lang répond: il y aura du français à Saint-Hubert! *Le Devoir*, 11 novembre 1976.

Claude Harmegnies. L'AGAQ à Otto Lang: une preuve de bonne foi! *Le Devoir*, 11 novembre 1976.

Michel Roy. Il y a (presque) du français dans l'air. *Le Devoir*, 16 novembre 1976.

Canadian Press. Richard et O'Neill ne sont pas tout à fait du même avis. *Le Devoir*, 26 novembre 1976.

Presse canadienne. Les anglophones brouillent les ondes des francophones. *Le Soleil*, 2 décembre 1976.

—— Si le bilinguisme est étendu, la CALPA songe à de nouvelles mesures de pression. *Le Soleil*, 11 décembre 1976.

Benoit Lavoie. La cause des gens de l'air entendue le 20 décembre. *Le Soleil*, 11 décembre 1976.

Benoit Arseneault. MM. les anglophones, faites un effort! *Le Soleil*, 14 décembre 1976.

Presse canadienne. René Lévesque prêt à défendre son pilote sans réserve. *Le Soleil*, 15 décembre 1976.

—— Francophone à la tête du comité d'étude sur la sécurité aérienne. *Le Soleil*, 15 décembre 1976.

Guy Deshaies. Les gens de l'air devant la Cour fédérale, lundi. *Le Devoir*, 16 décembre 1976.

Presse canadienne. C'est lundi que l'ordonnance fédérale est contestée en cour. *Le Soleil*, 16 décembre 1976.

—— Lang ne sait pas si le pilote de l'avion du premier ministre Lévesque pouvait parler français avec Dorval. *Le Soleil*, 16 décembre 1976.

—— Sécession des contrôleurs aériens du Québec. *Le Soleil*, 17 décembre 1976.

—— Le bilinguisme aurait pu être instauré depuis 1970. *Le Soleil*, 18 décembre 1976.

Marcel Collard. Lang n'aurait pas eu le droit d'émettre l'ordonnance. *Le Soleil*, 21 décembre 1976.

Guy Deshaies. L'AGAQ palide sa cause en Cour fédérale. *Le Devoir*, 21 décembre 1976.

Presse canadienne. La guerre du bilinguisme n'est pas finie — Spicer. *Le Soleil*, 22 décembre 1976.

—— Forte hausse des subventions aux francophones hors-Québec. *Le Soleil*, 27 décembre 1976.

Paul Bennett. Le français continue sa "Bataille de l'air". *Le Soleil*, 30 décembre 1976.

6.1.5 La traduction

Etudes

J. Larivière. *La traduction dans la fonction publique*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Irène Spilka-Vachon. Critique de la terminologie multilingue et la syntagmatique comparée au service de la traduction technique. Par Roger Coffin. *Journal of the Canadian Linguistic Association*. 13.1, 1967.

Thérèse Nilski. *Conference interpretation in Canada*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

M. Gnarowskil. *A study on the extent and condition of Canadian literary translation*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Henri C. Barik. A description of various types of omissions, additions and errors of translation encountered in simultaneous interpretation. *Meta*, 16, 1971.

Jean Darbelnet. Linguistique différentielle et traduction. *Meta*, 16, 1-2 mars-juin 1971.

Alain Desautels, Marcel Reid. *Evolution de la fonction traduction: le rôle du Bureau des Traductions et la situation dans les ministères - 1966-1971.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Bruno Machado. *La fonction traduction dans les ministères: trois études de cas.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Reportages

Pierre Daviault. Sommes-nous asservis par la traduction. *Le Devoir*, 22 juin 1957.

Gordon Pape. Translation Overstates Quebec's Position. *Montreal Gazette*, November 28, 1963.

Canadian Press. Instant translation in Supreme Court. *Montreal Star*, September 26, 1969.

Benoit Routhier. Des Canadiens français remplacés par la traduction aux postes de commande. *Le Soleil*, 8 octobre 1969.

Presse canadienne. Subvention de plus de $1 million aux minorités francophones (Pelletier). *Le Soleil*, 14 octobre 1969.

Canadian Press. Bilingual computers next? *Montreal Star*, November 29, 1969.

Presse canadienne. 500,000 étudiants francophones doivent utiliser des manuels américains traduits en français. *Le Soleil*, 24 février 1970.

Vincent Prince. Un budget dans les deux langues au Manitoba. *Le Devoir*, 22 avril 1970.

Emile Soucy. La pollution de la traduction. *L'Evangéline*, 14 octobre 1970.

J. Remple. In translation, nothing is lost. *Montreal Star*, November 28, 1970.

Louis Rocque. "Le" traducteur de l'hôtel de ville. *Le Droit*, 19 mai 1971.

James Hanafin. Translation study for assembly. *Montreal Star*, May 21, 1971.

Hilda Kearns. A bank in terms of words and sense. *Montreal Star*, August 17, 1971.

Jacques Martel. Un français "de dernière minute". *Le Droit*, 20 novembre 1971.

—— Rapport Croll: était-on trop pressé pour le traduire? *Le Droit*, 20 novembre 1971.

Jean Ethier-Blais. Les "Linguicides" de Grandjouan. *Le Devoir*, 11 décembre 1971.

Presse canadienne. La traduction des textes officiels est devenue une véritable industrie, à Ottawa. *Le Soleil*, 5 janvier 1972.

Alain Guillemette. Baragouiner le français, excellente façon de rester incompris! *Journal de Québec*, 2 mai 1972.

André Guibord. C'est adopté, mais après un vif débat. *Le Droit*, 22 août 1972.

Bruno Machado. Trois ministères fédéraux abusent des services de traduction. *Le Devoir*, 23 octobre 1972.

P. Mosher. Members to pay for translation services, NDP criticizes Ontario's change in policy. *Globe and Mail*, 1974.

Paul Landry. Le système de traduction simultanée de l'hôtel de ville disparaîtra. *Le Droit*, 23 mars 1974.

Eric Dowd. French translation tab outrages MPPs. *Ottawa Journal*, April 2, 1974.

Patricia Poirier. Les francophones ont du mal à se faire entendre! *Le Droit*, 5 juin 1974.

6.2 L'entreprise

6.2.1 L'entreprise publique

Documents

D. Armstrong & R. Charbonneau. *Corporate Policies and Practices with Respect to Bilingualism and Biculturalism*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1963.

A. Raynauld. *La propriété des entreprises du Québec*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1963.

Association canadienne de télévision par câble. *La signification réelle de la télévision par câble au Canada*. Ottawa, 1971.

Etudes

Pierre Homier. Le bilinguisme dans le commerce et l'industrie. *Action française*, 14 décembre 1925, pp. 330-337.

Reportages

G. Laurin. Faire d'une pierre deux coups. *Le Devoir*, 19 février 1969.

Claude Ryan. Feu Donald Gordon. *Le Devoir*, 7 mai 1969.

Normand Girard. Contrat rédigé exclusivement en anglais. *Le Soleil*, 14 mai 1969.

Canadian Press. Bell man promotes French. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Terence Moore. Hydro policy praised. *Montreal Star*, December 18, 1969.

Commission Dunton-Gagnon. Une expérience unique de francisation à l'Hydro-Québec. *Le Devoir*, 19 décembre 1969.

Pierre-C. O'Neill. Le mémoire de l'Hydro-Québec reste secret. *Le Devoir*, 8 juillet 1970.

J.-Roch Côté. Les charmes douteux d'un certain bilinguisme. *Le Soleil*, 12 août 1970.

Jacques Michaud. Air Canada: un bilinguisme mal conçu et mal appliqué. *Le Devoir*, 20 août 1970.

Canadian Press. Air Canada bilingualism termed threat to jobs. *Ottawa Citizen*, December 22, 1970.

Claude Ryan. Un banquier qui n'a pas peur de la réalité. *Le Devoir*, 1er juin 1971.

Canadian Press. Language policy unfair, Pratte admits to MPs. *Montreal Star*, June 23, 1971.

Presse canadienne. Sécurité et bilinguisme ne font pas bon ménage. *Le Devoir*, 19 août 1971.

C.H. Buckley. Le français au téléphone. *Le Droit*, 28 août 1971.

Canadian Press. No communication problems seen for French air units. *Montreal Gazette*, August 28, 1971.

Presse canadienne. Les pilotes et contrôleurs aériens continueront de parler anglais. *Le Soleil*, 28 août 1971.

Canadian Press. Language won't hurt air safety. *Ottawa Citizen*, August 28, 1971.

Pierre Bellemare. St-Pierre dénonce la discrimination des sociétés aériennes contre les pilotes québécois francophones. *Le Droit*, 15 octobre 1971.

Raymond Guérin. Airlines deny French-speaking pilots discriminated against. *Montreal Star*, October 16, 1971.

Marcel Côté. Le français langue des affaires langue vivante ou trop pure? *Commerce*, novembre 1971.

Claude Lemelin. La langue aérienne: de quelle langue s'agit-il? *Le Devoir*, 17 février 1972.

Roch Desgagné. Le contrôle de la navigation aérienne sera bilingue au Québec. *Le Soleil*, 13 mars 1974.

—— Qu'attend Marchand pour favoriser l'usage du français dans le service aérien? *Le Soleil*, 18 mars 1974.

Patrick Finn. French for aviation studied. *Montreal Star*, March 20, 1974.

H. Heald. Tongue-lashed: Air Canada, CN blasted for neglect of French. *Ottawa Journal*, March 22, 1974.

Claude Lemelin. Les pages les plus sombres du rapport Spicer. *Le Devoir*, 25 mars 1974.

Jacques Guay. Les contrôleurs aériens utiliseront le français. *Le Jour*, 9 avril 1974.

Roch Desgagné. Extension souhaitée du bilinguisme dans l'aviation. *Le Soleil*, 17 octobre 1974.

J. Lemay. Air Canada et le bilinguisme. *Le Droit*, 11 avril 1975.

Canadian Press. Air Canada dragging its feet on bilingualism: Spicer. *Toronto Star*, May 2, 1975.

Pierre Champagne. Fernand Lalonde passe de l'agressivité à la timidité. *Le Soleil*, 22 juin 1976.

François Marquis. La bataille du bilinguisme est gagnée en aviation. *Le Soleil*, 22 juin 1976.

Presse canadienne. Après les gens de l'air, la langue divise maintenant les techniciens de Radio-Canada, membres de NABET. *Le Soleil*, 23 juin 1976.

Benoit Lavoie. Air Canada suspend ses activités. *Le Soleil*, 23 juin 1976.

Presse canadienne. Le conflit à Radio-Canada s'étend aux rédacteurs. *Le Soleil*, 25 juin 1976.

—— Appuis de l'étranger aux pilotes anglophones. *Le Soleil*, 25 juin 1976.

Louis Tardif. L'avenir du pays se joue — Trudeau. *Le Soleil*, 26 juin 1976.

Benoit Lavoie. Quand le bilinguisme bat de l'aile. *Le Soleil*, 26 juin 1976.

—— La guerre du ciel se livre entre anglophones. *Le Soleil*, 26 juin 1976.

Paul Lachance. De quelle sécurité s'agit-il maintenant? *Le Soleil*, 28 juin 1976.

Presse canadienne. Lang: Il faut que ça se règle aujourd'hui. *Le Soleil*, 28 juin 1976.

—— Contrôleurs et pilotes ont le haut du pavé. *Le Soleil*, 29 juin 1976.

J.-Jacques Samson. Les gens de l'air du Québec demandent la désaffiliation. *Le Soleil*, 29 juin 1976.

—— Même le gouvernement du Québec doit voler en anglais chez lui. *Le Soleil*, 29 juin 1976.

Comité du Conseil Privé. Le mandat des trois commissaires enquêteurs. *Le Soleil*, 29 juin 1976.

Otto Lang, J.M. Livingston, K.A. Maley. Gens de l'air et Transports Canada s'entendent. . . . *Le Soleil*, 29 juin 1976.

Louis Tardif. Les avions volent mais la crise reste latente. *Le Soleil*, 29 juin 1976.

Hunter. Le Canada c'est les autres. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Omer Trépanier. Appel à la clientèle d'Air Canada. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Viateur Thériault. Air Canada et les deux solitudes. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

J.-Claude Rivard. L'anticonstitutionnalité du tribunal des transports est confirmée en Cour d'appel. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Presse canadienne. Le juge Deschênes veut l'intervention du Conseil des juges. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Roger Bellefeuille. Lalonde: une solution politique, non idéale. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Benoit Lavoie. Ottawa tente de convaincre les gens de l'air du Québec. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Gilbert Athot. Le Solliciteur général estime l'entente "surprenante". *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Presse canadienne. Chrétien ne s'objecte pas à la désaffiliation des contrôleurs québécois. *Le Soleil*, 30 juin 1976.

Robert MacDonald. Did Broadbent letter put heat on Marchand? *Toronto Sun*, July 2, 1976.

Canadian Press. Québec controllers may extend protest. *Toronto Sun*, July 2, 1976.

Peter Worthington. Jean the Terrible. *Toronto Sun*, July 2, 1976.

Bob Blackburn. CBC's bilingual labor strife costly to all. *Toronto Sun*, July 2, 1976.

Douglas Fisher. Is Marchand a sacrifice? *Toronto Sun*, July 2, 1976.

Marcel Deschamps. Pilotes francophones, ne payez plus. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Claude Masson. Le test du bilinguisme. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Gilles Boyer. Après l'intervention du juge Deschênes. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Louis Tardif. La scission menace les libéraux. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Benoit Lavoie. Grève du zèle chez les contrôleurs francophones québécois. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Jean Marchand, Pierre-Elliott Trudeau. Cher premier ministre... Mon cher Jean.... *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Presse canadienne. Un danger pour la politique du bilinguisme. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Benoit Lavoie. Les gens de l'air tournent le dos à Lang. *Le Soleil*, 3 juillet 1976.

Presse canadienne. Bilinguisme: Ottawa s'est agenouillé devant une bande de fanatiques — Mme Jeanne Sauvé. *Le Soleil*, 3 juillet 1976.

—— Dans bien des pays, l'anglais n'est pas la seule langue de l'air. *Le Soleil*, 6 juillet 1976.

Louis Tardif. Les trois juges chargés d'enquêter sur la sécurité dans les airs acceptent l'ensemble de leur mandat. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Presse canadienne. Enquête sur les six contrôleurs pressés de quitter le Québec. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

—— Les gens de l'air québécois ne misent pas sur Clark. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Gaston Bégin. Le bilinguisme en l'air. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Presse canadienne. Air Canada: les machinistes exigent le droit de parler français. *Le Soleil*, 8 juillet 1976.

Paul Lachance. Aucun obstacle mais combien d'embûches? *Le Soleil*, 8 juillet 1976.

Presse canadienne. Otto Lang voulait fermer l'aéroport "bilingue" de Dorval. *Le Soleil*, 8 juillet 1976.

—— Lang: Ottawa n'a pas changé sa politique linguistique. *Le Soleil*, 10 juillet 1976.

Georges Angers. Selon Trudeau, la survie du Canada repose sur un appui actif du bilinguisme au Québec et en Ontario. *Le Soleil*, 10 juillet 1976.

Patrice Lafleur. Gardez ma carte de voyage. *Le Soleil*, 15 juillet 1976.

[Réal Caouette]. L'opinion de Réal Caouette. *Le Soleil*, 15 juillet 1976.

6.2.2 L'entreprise privée

Documents

Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. *The Work World.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

Robert Bourassa. Notes for an address by Robert Bourassa, Prime Minister of Quebec, to the Quebec General Council of Industry Dinner at the Fourth Annual Institutional Investor Conference, New York Hilton. Quebec Government House, March 17, 1971.

Etudes

Pierre Homier. Le bilinguisme dans le commerce et l'industrie. *L'Action canadienne-française*, 14, décembre 1925, pp. 330-337.

Jacques Brazeau. Language differences and occupational experiences. *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 24, November 4, 1958, pp. 532-540.

Frederick Elkin, Mary B. Hill. Bilingual and Bicultural Adaptations in French Canada: The Example of Retail Advertising. *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 2, 1965, pp. 132-148.

Ecole des Hautes études commerciales and the Graduate School of Business of McGill University. *Corporate Policies and Practices with Respect to Bilingualism and Biculturalism (vol. 1-5).* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

The Graduate School of Business, McGill University and l'Ecole des Hautes études commerciales. *Corporate Policies and Practices with Respect to Bilingualism and Biculturalism (vol. 6-7).* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

P. Braint. *Ethnic Relationships in the construction industry on the Island of Montreal.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Everett Hughes. *Career Patterns of Young Montrealers in certain white-collar occupations.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

S.D. Clark. *The Position of the French-speaking Population in the Northern Industrial Community.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

W.H. Pugsley, Donald W. Armstrong. *Corporate Policies and Practices with Respect to Bilingualism and Biculturalism. 1. Patterns and Trends in Business. 2. Education and Achievement.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

George Lach. Ethnic Factors in One Company. *Relations Industrielles*, 21, 1, 1966, pp. 21-43.

Roger Charbonneau. *Politiques et pratiques du monde des affaires relativement au bilinguisme et au biculturalisme: facteurs explicatifs.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Robert Neil Morrison. *Corporate Policies and Practices with Respect to Bilingualism and Biculturalism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Everett Cherrington Hughes. The linguistic division of labor in Montreal. *Research Conference. Multilingualism and social change: perspective on Yiddish.* New York: Yivo Institute for Jewish Research, Yeshiva University, 1967.

Jacques Dofny. *Les ingénieurs canadiens-anglais et canadiens-français à Montréal.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

A. Raynauld. *La propriété des entreprises du Québec.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

John Porter & P.C. Pineo. *French-English differences in the evaluation of occupations, industries, ethnicities and religions in the Montreal Metropolitan area.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Gérard Rancourt. Le Canada, un ou dix. . .Que se passe-t-il au Québec? *Relations Industrielles*, 23, 3, 1968, pp. 445-456.

Roger Chartier. Bilingualism in Quebec Business. *Industrial Relations*, 22, 3, 1968, pp. 408-412.

Denis Leduc. La Commission Laurendeau-Dunton et le bilinguisme dans l'économie québécoise. *La Revue Commerce*, février 1968, pp. 26-29.

Roger Chartier. Le bilinguisme dans l'industrie québécoise. *Relations Industrielles*, 23, 3, juillet 1968, pp. 402-412.

Albert Verdoodt. *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.* Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1970.

Robert Neil Morrison. *Corporate adaptability to bilingualism and biculturalism; a study of policies and practices in large Canadian manufacturing firms.* Ottawa: Queen's Printer, 1970.

Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. *The Federal Capital and Voluntary Associations.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

A. Geoffrion. *Le bilinguisme et le monde des affaires.* Conférence prononcée à la Chambre de commerce de Sherbrooke, 29 janvier 1970.

D. Ducharme & Associés Inc. *Evolution des exigences linguistiques des familles de fonctions dans les entreprises québécoises pour les 15 prochaines années.* Rapport présenté à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec, 1971.

C. Masson. *Le Canadien français et les affaires.* Télévision de Québec (Canada) Ltée., 26 juillet 1971.

Marcel Paré. *La langue de la publicité.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Soucy D Gagné. *Le français utilisé par les agences de publicité au Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

André Deom & Thérèse Hurtubise. *L'évolution des exigences linguistiques des familles de fonctions dans les entreprises québécoises au cours des quinze prochaines années.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Morido Inagaki. *La présence francophone et l'emploi du français au niveau des cadres du secteur privé au Québec en 1971.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Claude Gousse. *Pratiques et usages linguistiques de la clientèle québécoise dans ses communications avec certains organismes de service: une étude qualitative.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Robert Neil Morrison. *The Use of French and the Employment of Francophones in Business in Quebec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Jacques Brazeau, Serge Carlos. *L'étude de l'emploi des langues en milieu multilingue dans le monde du travail.* Montréal: Université de Montréal, 1973.

Claude-Armand Sheppard. *Réglementation fédérale et provinciale de la langue de la publicité.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1974.

Tore Thonstad. *Simulations de la pénétration des francophones parmi les cadres du secteur privé au Québec 1971-1986.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1974.

Jacques Brazeau. L'usage des langues dans les activités de travail. *Les états multilingues: problèmes et solutions.* Jean-Guy Savard & Richard Vigneault (eds.). Québec: Presses de l'Université Laval, 1975, pp. 303-315.

Keith Spicer. *Bilingualism and Common Sense in Business.* Notes for a Speech, February 17, 1975 at the Royal Hotel, Toronto.

Institut de Psychologie de l'Université de Montréal & the Graduate School of Business of McGill University. *A Cross-Cultural Study of Industrial Leadership.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

Reportages

Gilles Lesage. Le français, langue prioritaire, pour les professionnels. *Le Devoir*, 10 septembre 1968.

Gilles Boyer. En anglais seulement. *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

Solange Chalvin. A quand des jouets aux noms français au Québec? *Le Devoir*, 27 février 1969.

Presse canadienne. Le gouvernement devrait obliger les gros employeurs du Québec à favoriser le français dans leurs entreprises. *Le Soleil*, 10 mars 1969.

—— La direction du syndicat ne croit pas que la grève soit inévitable. *Le Soleil*, 12 mars 1969.

Gilbert Athot. Bertrand promet une enquête. *Le Soleil*, 13 mars 1969.

Presse canadienne. Les travailleurs de la Canadian Gypsum votent en faveur de la grève. *Le Soleil*, 13 mars 1969.

Christian Coutlee. La Noranda réfute les accusations de Maurice Loyer. *Le Soleil*, 13 mars 1969.

Canadian Press. Noranda says French get promotions, denies charges. *Montreal Star*, March 14, 1969.

Presse canadienne. J.-N. Tremblay demande aux agents de publicité d'utiliser correctement la langue française dans les réclames. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

A. Wilkinson. Increased bilingualism might make the job market more competitive. *Montreal Star*, April 2, 1969.

Joseph MacSween. L'administration: planche de salut des Canadiens français. *Le Soleil*, 9 avril 1969.

Canadian Press. Technical training available in French. *Montreal Star*, April 11, 1969.

Joseph MacSween. Les francophones déplorent l'attitude des anglophones. *Le Soleil*, 14 avril 1969.

Renée Rowan. Le bilinguisme est aussi important à l'industrie de l'alimentation que l'automation. *Le Devoir*, 16 avril 1969.

Canadian Press. No discrimination found. *Montreal Star*, April 30, 1969.

Renaude Lapointe. Un homme d'affaires canadien-français. *La Presse*, 5 mai 1969.

G. Johnston. Les investissements anglophones au Québec. *Le Devoir*, 7 mai 1969.

Joseph MacSween. La science de l'information a besoin d'être "démystifiée" dans l'esprit de bien des Canadiens. *Le Soleil*, 18 juin 1969.

Michael MacOnochie. Bay Street goes bilingual. *Ottawa Citizen*, July 31, 1969.

Yves Gagné. Kellogg, des colonisateurs! *Le Soleil*, 5 août 1969.

J. Arthur Steele. French losing ground. *Ottawa Citizen*, August 25, 1969.

Gilles Boyer. Le français au travail. *Le Soleil*, 18 septembre 1969.

Benoit Routhier. Des grandes entreprises bloqueraient la promotion du français chez elles. *Le Soleil*, 18 septembre 1969.

Claude Lemelin. Un premier manuel québécois de science économique. *Le Devoir*, 29 septembre 1969.

Jean-Luc Duguay. Le bilinguisme devrait être érigé en principe. *Le Devoir*, 30 septembre 1969.

Suzan Altschul. "Rigidly English". *Montreal Star*, October 1, 1969.

R.H. Cameron. More business leaders should speak on the implications of unilingualism. *Montreal Star*, October 4, 1969.

Lise Lachance. Les cadres canadiens-français sont en minorité. *Le Soleil*, 4 octobre 1969.

Serge Mongeau. Non renouvellement d'un abonnement. *Le Devoir*, 9 octobre 1969.

J. Aurousseau. Bilinguisme et sociétés anglophones. *Le Devoir*, 14 octobre 1969.

Christine Laplante. Témoignages divergents quant à la nécessité de l'anglais dans les opérations financières. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

Canadian Press. B of M English at top. *Montreal Star*, October 29, 1969.

Suzan Altschul. Company talks French only. *Montreal Star*, October 30, 1969.

Canadian Press. Liberals back persuasion policy for industrial French. *Ottawa Citizen*, November 15, 1969.

Benoit Routhier. Si le français n'a pas de place dans les entreprises, aussi bien tout lâcher. *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

W. de Wet. More firms teach employees French. *Montreal Star*, November 21, 1969.

André Charbonneau. Il n'y a pas de vrai dialogue sans vrai bilinguisme - SGW. *Le Devoir*, 21 novembre 1969.

Benoit Routhier. Les entreprises implantées au Québec doivent aider à la recherche d'une solution à nos problèmes culturels et linguistiques. *Le Soleil*, 11 décembre 1969.

Jean-Luc Duguay & Jacques Barbeau. L'unilinguisme pousserait Dominion Glass à déménager son siège social hors du Québec. *Le Devoir*, 11 décembre 1969.

Jacques Barbeau. Noranda Mines: le bilinguisme à tous les échelons ne serait pas pratique au Québec. *Le Devoir*, 12 décembre 1969.

Jean-Luc Duguay. Le français devient une nécessité pour les administrateurs de pointe. *Le Devoir*, 13 décembre 1969.

W.A. Wilson. B & B Report examines Quebec business - French priority in work is urged. *Montreal Star*, December 18, 1969.

Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Une "grande charte" des droits linguistiques dans le monde du travail. *Le Devoir*, 18 décembre 1969.

Frank R. Scott. Dissidence du professeur Scott sur la recommandation no 42. *Le Devoir*, 18 décembre 1969.

Jean-Luc Duguay. Les entreprises établies au Québec devront faire face à leurs obligations. *Le Devoir*, 18 décembre 1969.

—— 78% des francophones doivent savoir l'anglais, 14% des anglophones doivent parler le français. *Le Devoir*, 18 décembre 1969.

Donald Doyle. Un bilinguisme "institutionnel". *Le Soleil*, 18 décembre 1969.

Benoit Routhier. Inégalités des chances des francophones dans les grandes entreprises du Québec. *Le Soleil*, 19 décembre 1969.

Jean-Noël Tremblay. Le français dans l'industrie. *Le Journal de Québec*, 24 décembre 1969.

Evelyn Kanovsky. Gendron inquiry gets industry's view. *Montreal Star*, January 5, 1970.

Presse canadienne. Les détaillants sont favorables au bilinguisme sur les étiquettes. *Le Soleil*, 12 janvier 1970.

Evelyn Kanovsky. English "must remain" business tongue. *Montreal Star*, January 16, 1970.

André Charbonneau. La publicité fait la preuve d'une certaine faiblesse économique des francophones. *Le Devoir*, 17 janvier 1970.

Benoit Routhier. Trois grandes entreprises jugent nécessaire de s'intégrer à la majorité francophone du Québec. *Le Soleil*, 21 janvier 1970.

Jacques Barbeau. L'Imperial Tobacco Ltée. se félicite des progrès linguistiques au Québec. *Le Devoir*, 12 février 1970.

Bernard Racine. La langue parlée des enseignants serait de plus en plus pauvre. *Le Droit*, 13 février 1970.

Benoit Lavoie. Un pont s'établit entre les deux solitudes. *Le Soleil*, 14 février 1970.

Pierre Champagne. Invitation dans les deux langues. *Le Soleil*, 18 février 1970.

Léon Dion. Responsabilité de l'entreprise et avenir du Québec. *Le Devoir*, 20 février 1970.

Lise Lachance. Toute restriction imposée à l'anglais peut compromettre le progrès du Québec. *Le Soleil*, 13 mars 1970.

I. Mayer. Sun Oil favors working in French. *Montreal Star*, March 20, 1970.

John F. Ritcey. The Brunswick Hotel. *L'Evangéline*, 1er avril 1970.

Jean-Paul Gagné. L'affaire Lafferty originerait vraisemblablement d'une erreur de traduction. *Le Soleil*, 9 avril 1970.

Raymond Guérin. Language promoter expects no hitch. *Montreal Star*, April 16, 1970.

Claude Arpin. Bourassa promotes French. *Montreal Star*, April 25, 1970.

Philippe Hurteau. Le français au service du monde des affaires (10 parties). *Les Affaires*, 11 mai 1970.

Vincent Prince. Produits alimentaires et étiquettes françaises. *Le Devoir*, 19 juin 1970.

Pierre-C. O'Neill. M. Bourassa rencontrera lundi 25 chefs d'entreprises du Québec. *Le Devoir*, 26 juin 1970.

Claude Tessier. Pressez le pas, dit Bourassa aux chefs d'entreprises. *Le Soleil*, 30 juin 1970.

Pierre-C. O'Neill. Les chefs d'entreprises doivent faire vite; la situation presse. *Le Devoir*, 30 juin 1970.

Gilles Boyer. Le français dans l'entreprise. *Le Soleil*, 2 juillet 1970.

Pierre-C. O'Neill. Québec verserait une prime de 10% aux entreprises qui accepteront le principe du travail en français. *Le Devoir*, 6 juillet 1970.

Presse canadienne. Identifiez les erreurs sur cette affiche. *Le Devoir*, 22 juillet 1970.

Claude Arpin. GM agrees to talk in French. *Montreal Star*, September 2, 1970.

Canadian Press. GM talks French in Quebec. *Ottawa Citizen*, September 2, 1970.

René Lévesque. GM officials still won't use French. *Montreal Star*, September 5, 1970.

Canadian Press. GM in language dispute. *Ottawa Citizen*, September 5, 1970.

Claudette Domingue. Lettre ouverte à la B de M. *Le Devoir*, 5 septembre 1970.

Donald Doyle. Guide unilingue anglais aux mines de l'Iron Ore. *Le Soleil*, 8 septembre 1970.

Paul Bélanger. La "toilette" du français. *Le Devoir*, 22 septembre 1970.

Jules Tessier. La publicité traduite pour le "French market". *Le Devoir*, 2 octobre 1970.

Marcel Laforce. De tout avec de la gazoline: verre, disque, bas-culotte. . . . *L'Action*, 5 octobre 1970.

Michel Fecteau. Possibilité d'une réclame en français. *Le Devoir*, 29 octobre 1970.

P. Collinge. Le français dans les affaires. *Le Devoir*, 30 octobre 1970.

Roger R. Martin. Le bilinguisme dans l'entreprise. *Le Devoir*, 10 novembre 1970.

Gilles Lesage. Le français à Sainte-Thérèse: Bourassa est prêt à intervenir. *Le Devoir*, 18 novembre 1970.

Greg Connolley. Government plans to encourage bilingualism in business. *Ottawa Citizen*, November 20, 1970.

Germain Dion. L'étiquetage bilingue deviendra obligatoire. *Le Devoir*, 17 décembre 1970.

James Hanafin & Suzan Altschul. GM language issue embarrasses Quebec. *Montreal Star*, December 18, 1970.

Gilles Lesage. Le français devient obligatoire pour 19 professions. *Le Devoir*, 19 décembre 1970.

Mark Wilson. GM wants to know results of French. *Montreal Star*, December 21, 1970.

David Waters. Labor and the language issue. *Montreal Star*, December 21, 1970.

Bob Hill. Bourassa trips himself up on language issue. *Ottawa Citizen*, December 22, 1970.

M. Vastel. Définir avec plus de précision les rôles de l'Etat, du syndicat de l'université. *Les Affaires*, 8 février 1971.

André Dionne. Le fait français dans les industries minières. *Le Soleil*, 10 février 1971.

Gilles Lesage. Bourassa et Tremblay se taisent. *Le Devoir*, 25 février 1971.

Financial Times News Service. Quebec language plan causes business snags. *Ottawa Citizen*, March 1, 1971.

Canadian Press. Ottawa wants more bilingual executives. *Montreal Star*, March 10, 1971.

C. Beauchamp. Le billet économique. *La Presse*, 16 mars 1971.

Suzan Altschul. Firms oppose language coercion. *Montreal Star*, March 17, 1971.

Claude Lemelin. L'organe des patrons et la langue des travailleurs. *Le Devoir*, 17 mars 1971.

Clair Balfour. Premier Bourassa tells U.S. business Quebec is stable. *Globe and Mail*, March 18, 1971.

David Tafler. U.S. investors tread carefully into Quebec - and Canada. *Montreal Gazette*, March 24, 1971.

R.T. Ardingley. Reasons they gave for not investing in Quebec. *Montreal Gazette*, April 2, 1971.

Roger Bellefeuille. Peu d'ingénieurs francophones dans le secteur privé: Saint-Pierre s'inquiète. *Le Soleil*, 16 avril 1971.

Georges Tremblay. Un syndicaliste fait ressortir la régression du français au Québec. *Le Devoir*, 21 avril 1971.

Don Pottier. Bomb noise pushes English firms to use French language. *Montreal Star*, April 21, 1971.

G. Morgan. Why invest in Quebec? *Montreal Gazette*, May 3, 1971.

Owen M. Ness. L'économie de la langue à l'Alcan. *La Presse*, 7 mai 1971.

Ken Windeyer. Language issue cools, but economic inequities remain. *The Report*, May 11, 1971.

—— G.M. workers happier. *The Report*, May 12, 1971.

Canadian Press. B.C. broadside for bilingual label plans. *Montreal Star*, May 26, 1971.

Donat Valois. Consommer. . . en français. *Le Droit*, 26 mai 1971.

Marcel Gingras. Un anglophone parle du français au Québec. *Le Droit*, 2 juin 1971.

Presse canadienne. Le français langue de travail coûte $1 million à l'Aigle d'Or. *La Presse*, 10 juin 1971.

Ken Whittingham. "Arrogant attitude" of plants protested. *Montreal Star*, June 15, 1971.

Jean-Pierre Charbonneau. 3 compagnies condamnées à $200. d'amende pour avoir étiqueté en anglais. *Le Devoir*, 29 juin 1971.

Canadian Press. Lables not bilingual, food firms fined $200. *Montreal Star*, June 29, 1971.

Jacques Barbeau & Yvon Leclerc. L'anglais langue des affaires. . .? Connais pas! *Le Soleil*, 17 juillet 1971.

C. Bauer. L'intérêt collectif et l'intérêt privé. *Le Droit*, 23 juillet 1971.

Fred Poland. Douglas Hospital may go bilingual. *Montreal Star*, August 11, 1971.

François Lessard. Le Québec sous la tutelle de la finance anglophone. 1) Le "français langue de travail" rue Saint-Jacques 2) Comment mettre fin à l'empire de l'anglais et du syndicat. *Le Devoir*, 17, 18 août 1971.

Ken Windeyer. Province gives letter "serious" study. *Montreal Gazette*, August 18, 1971.

James Ferrabee. Quebec scored for syndicates, French lack. *Montreal Gazette*, August 18, 1971.

—— Financier attacks English influence. *Montreal Gazette*, August 18, 1971.

François Lessard. Un financier québécois francophone écrit au premier ministre Bourassa. *Le Soleil*, 18 août 1971.

Canadian Press. Stock market bilingual. *Ottawa Citizen*, August 18, 1971.

Presse canadienne. La majorité des communiqués de la Bourse de Montréal sont transmis en anglais et en français. *Le Soleil*, 18 août 1971.

Canadian Press. Multinational corporations seen as threat. *Montreal Gazette*, August 18, 1971.

Delphis Rousselle. Le Frog Power est aux portes de la ville mais personne ne le sait. *L'Evangéline*, 20 août 1971.

Ken Windeyer. Financiers worried by French use pressure. *Montreal Gazette*, August 25, 1971.

Paul Longpré. Québec conservera son syndicat financier "unilingue anglophone". *Le Droit*, 27 août 1971.

Patrick Durrant. A chance to practice what he preaches. *Montreal Gazette*, August 28, 1971.

Matthew Hart. Language charge "lot of bloody nonsense". *Ottawa Citizen*, August 30, 1971.

Ken Windeyer. Garneau sees new era in language relations. *Montreal Gazette*, September 15, 1971.

Michel Lefèvre. Les Montréalais francophones doivent être au centre des décisions économiques. *Le Devoir*, 16 septembre 1971.

Bob Hill. Big business B-B policy rapped. *Ottawa Citizen*, September 18, 1971.

François Cloutier. La Banque royale et le français au Québec. *Le Devoir*, 23 septembre 1971.

Fulgence Charpentier. Le monde des affaires et les Canadiens-français. *Le Droit*, 28 septembre 1971.

André Beliemare. Le gouvernement du Québec pourrait établir un code de la publicité pour revaloriser le français. *Le Soleil*, 30 septembre 1971.

Raymond Guérin. Better French ads urged by Cloutier. *Montreal Star*, September 30, 1971.

Conseil de la CIQ. Avoir une connaissance d'usage du français. *Plan*, 7, 5, octobre 1971.

W.E. McLaughlin. La Banque Royale répond à M. Cloutier. *La Presse*, 12 octobre 1971.

Monique Duval. L'office de la langue française pourra compter sur l'apport de certaines sociétés industrielles pour réaliser son programme de restructuration. *Le Soleil*, 17 novembre 1971.

Ken Windeyer. French policies easing forced by objections. *Montreal Gazette*, November 19, 1971.

Bob Hill. Second issue in Du Pont killings: The explosive language question. *Montreal Gazette*, November 20, 1971.

Michel Lefèvre. Les Canadiens-français devront s'autodéterminer économiquement. *Le Devoir*, 30 novembre 1971.

Claude Arpin. Language plan moves ahead. *Montreal Star*, December 3, 1971.

—— British-owned firm goes French, but province needed prodding. *Montreal Star*, December 3, 1971.

Clément Trudel. Le monde des affaires n'est pas prêt à faire bataille aux côtés du MQF. *Le Devoir*, 11 janvier 1972.

Nelson et Claude Dumais. Une question de rentabilité. . .? *Le Soleil*, 15 janvier 1972.

Derek Hill. After two months Cloutier very enthusiastic over major industrial work-in-French project. *Montreal Gazette*, January 24, 1972.

Claude Lemelin. Les "tâyeurs" français. *Le Devoir*, 14 mars 1972.

F. Barbeau. Guy Saint-Pierre promet d'ouvrir les entreprises aux francophones. *Le Devoir*, 21 mars 1972.

Gérald Godin. L'anglais, langue de travail pour 50% des Québécois. *La Presse*, 23 avril 1972.

François Lessard. La situation précaire des courtiers francophones. *Le Soleil*, 1er mai 1972.

B. Heath. The French language market. *Marketing*, June 5, 1972.

Claude-Armand Sheppard. Des propos que Me Sheppard n'a pas tenus. *Le Devoir*, 5 juillet 1972.

Jean Fournier. Conseils pratiques à ceux qui veulent faire "la guerre aux étiquettes en anglais". *La Presse*, 9 juillet 1972.

Gérald Leblanc. Le Revenu québécois expédie des avis unilingues anglais. *Le Devoir*, 10 juillet 1972.

Dave Chenoweth. Quebec woos Ontario investors. *Montreal Gazette*, July 12, 1972.

Jean Fournier. Une loi qui cache une absence de législation. *Le Devoir*, 18 juillet 1972.

Presse canadienne. Création d'un Comité de terminologie technique et scientifique française. *La Presse*, 19 juillet 1972.

Marcel Bélanger. Relations entre industrie et gouvernement. *Commerce*, août 1972.

J. McCarthy. Ex is no longer "just for Anglos". *Ottawa Citizen*, August 18, 1972.

Michel Lefèvre. Un service d'éducation permanente sur mesure pour l'entreprise. *Le Devoir*, 22 août 1972.

Jerry Dunn. Bilingual labels make marketing sense. *Montreal Gazette*, August 28, 1972.

Edward B. Champagne. Head office moves could increase unless government policies change. *Montreal Gazette*, August 31, 1972.

Patrick Finn. Companies still "sneaking out" of Quebec. *Montreal Star*, August 31, 1972.

Laurier D. Cloutier. Le gouvernement du Québec veut obliger le secteur financier à devenir plus québécois. *La Presse*, 5 septembre 1972.

Michel Surprenant. La GE à Québec poursuit son effort de francisation. *Le Devoir*, 6 novembre 1972.

J. Kalbfleish. French-Canadian managers in short supply. *Montreal Gazette*, November 8, 1972.

Don Murray. English executives: doing business in Quebec. *Montreal Gazette*, November 21, 1972.

—— The English executive in Quebec. *Montreal Gazette*, November 22, 1972.

Rhéal Bercier. Les dirigeants d'entreprise: le français la langue officielle. *La Presse*, 8 décembre 1972.

B.G. Côté. L'entreprise aussi a un rôle à jouer. *La Presse*, 19 septembre 1973.

Lise Lachance. La Canadian General Electric n'a pas peur de l'indépendance du Québec. *Le Soleil*, 25 septembre 1973.

Pierre Vennat. Discrètement, l'entreprise privée coordonne sa politique linguistique. *La Presse*, 1974.

M. Lachance. Québec freine la francisation des grandes entreprises étrangères. *Québec-Presse*, 3 février 1974.

Jean-Denis Gendron. La clé du problème linguistique. *Le Devoir*, 5 février 1974.

E. Marcotte. La "Bell Canada Co." s'anglicise à Hull. *Le Droit*, 5 février 1974.

Joseph MacSween. Businessman seeks more English jobs. *Ottawa Journal*, February 13, 1974.

Don Pottier. Head offices' staffs "mainly English-speaking". *Montreal Star*, February 14, 1974.

Claude Gravel. Drapeau affirme que le français se porte bien. *La Presse*, 1er mars 1974.

Donat Valois. Seule la francisation de la technologie peut assurer au français sa place dans le monde. *Le Devoir*, 6 mars 1974.

Gérald Godin. Pépin exige le français comme condition de travail. *Québec-Presse*, 17 mars 1974.

D. Vincent. Charron: pas de langue officielle sans le contrôle de l'économie. *La Presse*, 19 mars 1974.

S. Riley. From Montreal a language lesson for Ottawa bosses. *Ottawa Journal*, March 23, 1974.

Bill Fairbairn. Business program to help francophones. *Montreal Star*, April 9, 1974.

John MacKenzie. "Job bank" lists go bilingual. *Montreal Gazette*, April 20, 1974.

Claude Bourque. Les employés de la Croix Bleue blâment l'unilinguisme anglais. *Le Jour*, 26 avril 1974.

Pierre Vennat. La domination économique des anglophones serait la cause des problèmes linguistiques. *La Presse*, 9 mai 1974.

Jean Pellerin. Le français dans les affaires. *La Presse*, 10 mai 1974.

Pierre-C. O'Neill. Québec entend mettre son pouvoir économique au service du français. *Le Devoir*, 13 mai 1974.

T. Corcoran & M. Piton. Most business heads undisturbed by language bill. *Montreal Gazette*, May 23, 1974.

Pierre Vennat. L'industrie se refuse à employer le français dans l'administration. *La Presse*, 5 juin 1974.

François Cloutier. Le bill 22 et la francisation des entreprises. *Le Devoir*, 22 juillet 1974.

Frank Slover. CIL first to experiment with "French guide". *Montreal Gazette*, August 9, 1974.

D. Thomas. Hire, promote Francophones first: Bill 22 manuel. *Montreal Star*, September 13, 1974.

Michel Guénard. Affichage français: La Loi 22 s'applique déjà. *Le Devoir*, 21 septembre 1974.

Gouvernement de Québec: La Loi 22. Même pas le français prioritaire: l'étiquetage et l'affichage en anglais ont les mêmes droits. *Le Droit*, 2 octobre 1974.

D. Thomas. Some of best English-only workers leave in wake of Bill 22. *Montreal Gazette*, October 9, 1974.

C. MacKenzie. Too many Francophones in top spots: professor. *Ottawa Citizen*, October 26, 1974.

H. Shepherd. Language board's objective is to open business to French-speaking. *Globe and Mail*, November 19, 1974.

Denis Angers. La loi 22 et l'affichage. . .deux ans après! *Le Soleil*, 29 juin 1976.

Presse canadienne. Bilinguisme et caviar ne vont pas ensemble. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Jean Didier Fessou. Reconnaître et accepter le fait français au pays, c'est très payant quand on est dans les affaires. *Le Soleil*, 9 juillet 1976.

Monique Payeur. Frictions entre Ottawa et la Régie de la langue française du Québec. *Le Soleil*, 10 septembre 1976.

Louise Picard. La poupée Patty, "gadget" dernier cri, dit ses prières dans les deux langues! *Le Soleil*, 11 novembre 1976.

6.3 La formation linguistique

6.3.1 La formation des fonctionnaires

Documents

L. Valiquet. *Language training in the Federal Public Service*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

H. Benoit, M. Collin, C. Desjardins & P. Lyman. *Language Training-Hull: study of the initial group of civil servants who completed the French course at the Hull Language Training Center* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Commission de la fonction publique. Le perfectionnement et la formation du personnel. *Rapport Annuel 1969*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970.

Etudes

Rapport Coulombe. *Module 1A: Le recrutement dans les institutions post-secondaires - 1967-1972: document de travail.* Par Linda LeBrun. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 1B: La catégorie de la direction: représentation des deux groupes linguistiques et connaissance des langues officielles - 1966-1971.* Par Gaëtane Laplante. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 2/10: A review of the general framework of laws and regulations pertaining to bilingualism in the Public Service.* By Colleen Gallagher, Richard Seaborn. Ottawa: Task Force on Bilingualism, 1972.

—— *Module 3: The use of official languages in the training and development activities of BSDT and departments - 1968-1972.* By Israël Shames. Ottawa: Task Force on Bilingualism, 1972.

—— *Module 4: La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Par Monique Hébert et Normand Lévesque. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 5/14: L'usage relatif des deux langues officielles dans les communications et services.* Par Monique Hébert et Normand Lévesque. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 6A/7: Volume 1 et 2: Enseignement et apprentissage de la langue seconde: le rôle du Bureau des langues et les besoins de la fonction publique - 1966-1971.* Par André Beaudet avec la collaboration de Marcel Pilloud [et al.]. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 6B: Comptes rendus sur les principales méthodes d'enseignement du français au Bureau des langues.* Par Marcel Pilloud. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 8: Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Par Claude Laplante. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 9: Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Par Gilbert Langelier. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 11: Le programme de perfectionnement biculturel - 1966-1971.* Par Lucille Finsten avec la collaboration de Monique Hébert et George Roper. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 12: Comment le potentiel francophone peut-il répondre à la demande en main-d'oeuvre de la fonction publique d'ici 1975-1976?* Par Jacques Doyon avec la collaboration de Gilles Demers et Ronnie Ouellet. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 15/18: Identification and evaluation of bilingual positions and employees.* By Stuart Beaty. Ottawa: Task Force on Bilingualism, 1972.

—— *Module 16A: Evolution de la fonction traduction: le rôle du Bureau des traductions et la situation dans les ministères - 1966-1971.* Par Alain Desautels avec la collaboration de Marcel Reid. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 16B: La fonction traduction dans les ministères: trois études de cas.* Par Bruno Machado. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 20: Volume 1 and 2: Research instruments/Volume 1 et 2: Recueil des instruments de recherche.* By Task Force on Bilingualism/Par Groupe d'étude sur le bilinguisme. Ottawa: Task Force on Bilingualism/Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

——*Module 22: Participation équilibrée: rapport de synthèse.* Par Groupe d'étude sur le bilinguisme. Publié aussi en anglais sous le titre: *Balanced Participation: Integrated Report.* By Task Force on Bilingualism. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

André Beaudet, Marcel Pilloud, Stuart Beaty, Lorraine Lussier-Gouin. *Enseignement et apprentissage de la langue seconde: le rôle du Bureau des langues et les besoins de la fonction publique - 1966-1971.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

Commission de la fonction publique. *Programme des langues officielles: objectifs 1974-75.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 29 mars 1974.

Bureau of Management Consulting. *Roles and responsibilities: Official Languages Program. Volume 1: Overview.* Ottawa: Bureau of Management Consulting, July 1974.

—— *Roles and responsibilities: Official Languages Program. Volume 2: Analysis.* Ottawa: Bureau of Management Consulting, July 1974.

—— *Roles and responsibilities: Official Languages Program. Volume 3: Appendices.* Ottawa: Bureau of Management Consulting, July 1974.

Keith Spicer. *Notes for speech by commissioner of official languages, at the 26th conference of the Institute of Public Administration of Canada.* Edmonton, September 6, 1974.

Bureau des langues. *Simulagestion: Objectifs.* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

Michel Charbonneau & L. Mercier. *Dix ans de formation linguistique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

Bureau des langues. *Simulagestion: 1. l'efficacité de l'individu. 4. l'organisation du temps.* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

—— *Simulagestion: 2. l'efficacité du groupe. 1. principe de bases.* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

—— *Simulagestion: 2. l'efficacité du groupe. 5. qu'est-ce qu'une bonne réunion?* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

—— *Simulagestion: 3. l'individu dans le groupe. 7. le salaire.* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

—— *Simulagestion: 3. l'individu dans le groupe. 9. les problèmes personnels.* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

—— *Simulagestion: 4. psychologie et formation. 6. l'apprentissage chez l'adulte.* Ottawa: Bureau des langues, 1975.

Commission de la fonction publique. *Parlons de formation linguistique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

—— *Français, anglais ou bilingue.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

—— *Testing, 1, 2, 3.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

—— *Perspectives on Language Learning.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

—— *Perspectives de formation linguistique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

Gilles Bibeau. *Projet de recherches sur les programmes de formation linguistique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

—— *Rapport mensuel no. 3 sur le déroulement de l'étude indépendante au Conseil du Trésor et à la Commission de la fonction publique.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1975.

Commission de la fonction publique. John J. Carson talks about CAP. Ottawa: Commission de la fonction publique, *The Career Assignment Program*, 3, 1, avril 1975.

—— Message du président. Ottawa: Commission de la fonction publique, *Cours et affectations de perfectionnement*, 3, 1, avril 1975.

—— *Cours et affectations de perfectionnement.* Ottawa: Commission de la fonction publique, avril 1975.

—— *Career Assignment Program.* Ottawa: Commission de la fonction publique, avril 1975.

Rosaline Chiu. *Review of the Feasibility of Designing Language Training Modules Within the Framework of the Prototype of the Standards Projects.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 21 avril 1975.

[Gilles Bibeau et al.]. *Report of the Independant Study of Language Training Programs.* Ottawa: Treasury Board, 1976.

—— *Rapport de l'étude indépendante sur les programmes de formation linguistique de la fonction publique du Canada.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

William Francis Mackey & Robert Tousignant. *Volume II: Recherche A: Analyse critique des mécanismes et des instruments d'évaluation de l'apprentissage de la langue seconde.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

H.P. Edwards. *Volume III: Recherche B: Indices psychologiques de succès dans l'étude d'une langue seconde.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Yvon Rodrigue et al. *Volume IV: Recherche C, partie I: Etudes des conditions psycho-sociales de l'apprentissage et de l'utilisation d'une langue seconde dans la fonction publique du Canada.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

—— *Volume IV: Recherche C, partie II: Etudes des conditions psycho-sociales de l'apprentissage et de l'utilisation d'une langue seconde dans la fonction publique du Canada.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Raymond Leblanc. *Volume V: Recherche D: Les facteurs pédagogiques.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Marjorie B. Wesche & Frances Smyth. *Volume VI: Recherche E-1: Préparation du fonctionnaire à la formation linguistique: quelques traits caractéristiques et conclusions.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Gilles Bibeau. *Volume VII: Recherche E-2: La suggestopédie au Bureau des langues.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

François Allaire. *Volume VIII: Recherche E-3: Une étude de cas d'abandons et de retraits des programmes de formation linguistique du gouvernement du Canada.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Gilles Bibeau et al. *Volume IX: Recherche E-4: Programme des cours dans les ministères.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Huguette Laurencelle et al. *Volume X: Recherche E-5: La recherche du Bureau des langues 1965-1975.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Aline Dagenais. *Volume XI: Recherche E-6: Les techniques d'enseignement appliquées à l'enseignement du français, langue seconde.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Gilles Bibeau, William F. Mackey, Robert Charbonneau. *Volume XII: Recherche E-7: Rapport d'entrevues avec les ministères et témoignages.* Ottawa: Commission de la fonction publique, 1976.

Reportages

Jean-Noël Tremblay. Les mécanismes du gouvernement en matière de langue française. *La Presse*, 20 septembre 1968.

Germain Dion. Projet de loi pour établir un bureau des langues officielles. *Le Droit*, 24 septembre 1968.

R. Stall. Education talks: Ready or not, here Canada comes. *Montreal Star*, April 24, 1969.

Canadian Press. Pelletier opens lab for French. *Montreal Star*, November 13, 1969.

Presse canadienne. Directeur intérimaire du Bureau des langues. *Le Devoir*, 12 août 1970.

Keith Spicer. Un vaste programme d'action pour le Conseil du Trésor. *Le Devoir*, 1974.

Luc Chaput. Jacqueline Pelletier n'est plus seule dans la bataille. *Le Droit*, 11 avril 1975.

Georges Angers. Rapport Bibeau: état peu reluisant du bilinguisme. *Le Soleil*, 18 août 1976.

Presse canadienne. Points saillants du rapport. *Le Soleil*, 18 août 1976.

—— Le bilinguisme à Ottawa: les députés francophones seraient plus libres de parler que les anglophones. *Le Soleil*, 26 octobre 1976.

—— Anglais sans accent pour les fonctionnaires francophones. *Le Soleil*, 24 novembre 1976.

6.3.2 La promotion officielle du bilinguisme

Documents

Débats de l'assemblée nationale. *Subventions fédérales au bilinguisme.* Québec, 11 novembre 1969.

Commission de la fonction publique. Les primes. *Rapport Annuel 1969.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970.

Etudes

Norman Baird. *Finances of Bilingual Elementary Schools in Ontario.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Pierre E. Coulombe. *Carrière militaire et dynamique culturelle.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969.

Rapport Coulombe. *Module 1A: Le recrutement dans les institutions post-secondaires - 1967-1972: document de travail.* Par Linda LeBrun. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 1B: La catégorie de la direction: représentation des deux groupes linguistiques et connaissance des langues officielles - 1966-1971.* Par Gaëtane Laplante. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 2/10: A review of the general framework of laws and regulations pertaining to bilingualism in the Public Service.* By Colleen Gallagher, Richard Seaborn. Ottawa: Task Force on Bilingualism, 1972.

—— *Module 3: The use of official languages in the training and development activities of BSDT and departments - 1968-1972.* By Israël Shames. Ottawa: Task Force on Bilingualism, 1972.

—— *Module 4: La fonction conseiller en bilinguisme: mécanisme d'implantation du bilinguisme.* Par Monique Hébert et Normand Lévesque. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 5/14: L'usage relatif des deux langues officielles dans les communications et services.* Par Monique Hébert et Normand Lévesque. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 6A/7: Volume 1 et 2: Enseignement et apprentissage de la langue seconde: le rôle du Bureau des langues et les besoins de la fonction publique - 1966-1971.* Par André Beaudet avec la collaboration de Marcel Pilloud [et al.]. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 6B: Comptes rendus sur les principales méthodes d'enseignement du français au Bureau des langues.* Par Marcel Pilloud. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 8: Aperçu du rôle joué par la direction des programmes du bilinguisme au Secrétariat d'Etat.* Par Claude Laplante. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 9: Les unités de langue française: mécanisme d'implantation d'un régime d'égalité dans la fonction publique.* Par Gilbert Langelier. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 11: Le programme de perfectionnement biculturel - 1966-1971.* Par Lucille Finsten avec la collaboration de Monique Hébert, George Roper. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 12: Comment le potentiel francophone peut-il répondre à la demande en main-d'oeuvre de la fonction publique d'ici 1975-1976?* Par Jacques Doyon avec la collaboration de Gilles Demers, Ronnie Ouellet. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 15/18: Identification and evaluation of bilingual positions and employees.* By Stuart Beaty. Ottawa: Task Force on Bilingualism, 1972.

—— *Module 16A: Evolution de la fonction traduction: le rôle du Bureau des traductions et la situation dans les ministères - 1966-1971.* Par Alain Desautels avec la collaboration de Marcel Reid. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 16B: La fonction traduction dans les ministères: trois études de cas.* Par Bruno Machado. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 20: Volume 1 and 2: Research instruments/Volume 1 et 2: Recueil des instruments de recherche.* By Task Force on Bilingualism/Par Groupe d'étude sur le bilinguisme. Ottawa: Task Force on Bilingualism/Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

—— *Module 22: Participation équilibrée: rapport de synthèse.* Par Groupe d'étude sur le bilinguisme. Publié aussi en anglais sous le titre: *Balanced Participation: Integrated Report.* By Task Force on Bilingualism. Ottawa: Groupe d'étude sur le bilinguisme, 1972.

Reportages

André Plante. Il leur faudrait plus d'argent. *Relations*, 138, juin 1952.

Peter Gzowski. The B. and B.'s Desperate Catalogue of the Obvious: "What we got for our one and a half million dollars". *Saturday Night*, 80, 1965.

Donald Doyle. BB a jusqu'à maintenant coûté $7,408,802.48. *Le Soleil*, 10 octobre 1968.

Presse canadienne. Un budget de $25,000. est alloué pour l'enseignement du français à Toronto. *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

Susan Purcell. Quebec spurns B. & B. bonus. *Montreal Star*, March 25, 1969.

Canadian Press. B-B cost at $8,635,235. *Montreal Gazette*, April 2, 1969.

Presse canadienne. Le Québec aurait mis fin à son aide aux Canadiens-français des autres provinces. *Le Soleil*, 14 avril 1969.

J. Arteau. Encore une fois, le Québec devra accepter l'unilinguisme anglais. *Le Soleil*, 24 avril 1969.

Presse canadienne. $500,000. pour du bilinguisme. *Le Soleil*, 29 avril 1969.

Gilbert Athot. La Commission parlementaire a approuvé les $886. millions nécessaires à l'Education. *Le Soleil*, 3 mai 1969.

Vincent Prince. L'aide fédérale aux groupes minoritaires. *Le Devoir*, 30 mai 1969.

William Glover. Le coût du CNA: $2.30 par Canadien. *Le Soleil*, 31 mai 1969.

S. Mass. Mr. Trudeau should be concentrating on the often empty bilingual larders. *Montreal Star*, June 3, 1969.

Bill Fox. "Poor cousins" Carleton RC school board frustrated. *Ottawa Citizen*, July 9, 1969.

Steve Hendler. Ottawa offers aid for bilingual study. *Montreal Star*, July 15, 1969.

Presse canadienne. Ottawa est prêt à assumer la moitié du coût des recherches provinciales. *Le Soleil*, 16 juillet 1969.

Monique Duval. Le Québec et l'Ontario, garants du patrimoine canadien. *Le Soleil*, 14 août 1969.

Suzan Altschul. Quebec must pay for more French. *Montreal Star*, September 30, 1969.

Presse canadienne. L'aide d'Ottawa aux minorités françaises atteindra $1.3 million. *Le Devoir*, 14 octobre 1969.

—— Plusieurs provinces demanderont l'aide d'Ottawa pour défrayer leur programme de bilinguisme. *Le Soleil*, 28 octobre 1969.

Gordon Pape. Pelletier to announce grants scheme next week. *Ottawa Citizen*, October 29, 1969.

Gilles Boyer. L'aide d'Ottawa aux minorités. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

Presse canadienne. Le débat sur la constitution reprend à Ottawa le 8 décembre. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

—— Les langues: discussion sur la contribution d'Ottawa. *Le Devoir*, 5 novembre 1969.

Terence Moore. Ottawa offers second-language aid. *Montreal Star*, November 6, 1969.

Ben Tierney. Bilingualism gets $50. millions boost. *Ottawa Citizen*, November 7, 1969.

Donald Doyle. Ottawa consacrera dès 1970 $50. millions au bilinguisme national. *Le Soleil*, 7 novembre 1969.

Terence Moore. Language aid offer hits snag. *Montreal Star*, November 7, 1969.

Tracy Morey. Ottawa's schools sign in for grants. *Ottawa Citizen*, November 7, 1969.

Germain Dion. $50. millions aux provinces pour l'enseignement à leurs minorités linguistiques. *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Gilles Boyer. $50. millions aux minorités. *Le Soleil*, 8 novembre 1969.

Steve Hendler. Free tuition in French for adults. *Montreal Star*, November 11, 1969.

Benoit Routhier. Les $50. millions d'Ottawa devraient servir à améliorer la situation des minorités francophones au pays. *Le Soleil*, 11 novembre 1969.

Ben Tierney. Federal bilingualism aid could provoke new howls. *Ottawa Citizen*, November 11, 1969.

Yves Bernier. Le gouvernement étudiera l'offre de $50. millions du fédéral pour l'enseignement de la langue seconde. *Le Soleil*, 12 novembre 1969.

Canadian Press. Bilingualism program needs $2.3 millions. *Ottawa Citizen*, November 29, 1969.

Jim Stewart. Ottawa funds help provinces finance language courses. *Montreal Star*, December 11, 1969.

Presse canadienne. La Commission BB aura coûté $8,900,000. *Le Soleil*, 18 décembre 1969.

Gilles Provost. Québec refuse de financer des cours spéciaux de français. *Le Devoir*, 16 janvier 1970.

Ian Mayer. Bilingualism support stops when it's a question of dollars. *Montreal Star*, January 16, 1970.

Jean-Pierre Proulx. La CECM consacrera $500,000. à des projets en milieux défavorisés. *Le Devoir*, 20 février 1970.

Gilles Provost. Les francophones "oublient" de demander un appui financier. *Le Devoir*, 17 mars 1970.

Terence Moore. Subsidies for media opposed. *Montreal Star*, April 16, 1970.

Presse canadienne. Deux francophones expliquent en anglais les progrès du bilinguisme. *Le Soleil*, 8 mai 1970.

Arthur Blakely. $300. millions set for B-B. *Ottawa Citizen*, May 26, 1970.

Michel Roy. Québec touchera $25. millions d'Ottawa. *Le Devoir*, 26 mai 1970.

Donald Doyle. $300. millions à la cause du bilinguisme. *Le Soleil*, 26 mai 1970.

Presse canadienne. L'enseignement de la langue seconde: au moins $200. millions en quatre ans. *Le Devoir*, 27 mai 1970.

Paul Lachance. Pour le bilinguisme au pays. *Le Soleil*, 27 mai 1970.

Presse canadienne. Cours de langue offerts aux étudiants sans emploi. *Le Devoir*, 19 juin 1970.

J.-Roch Côté. Que faire avec deux millions de dollars? *Le Soleil*, 22 juin 1970.

Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le bilinguisme et les subventions dans la capitale fédérale. *Le Devoir*, 27 juin 1970.

Monique Duval. Qui profitera des $22. millions que la loi fédérale sur les langues officielles accorde au Québec? *Le Soleil*, 3 juillet 1970.

Gilles Provost. Promotion du bilinguisme au Québec: $600. par étudiant anglophone inactif cet été pour qu'il étudie le français. *Le Devoir*, 7 juillet 1970.

Ben Tierney. B & B school grants. *Ottawa Citizen*, September 9, 1970.

Southam News Services. Complicated formula set for new bilingual grants. *Ottawa Citizen*, September 10, 1970.

André Bellemare. Ottawa octroie $50. millions aux provinces pour l'enseignement de la langue minoritaire. *Le Soleil*, 10 septembre 1970.

Ben Tierney. Quebec gets biggest share. *Ottawa Citizen*, September 10, 1970.

Presse canadienne. Plus de $21,690,000. consacrés à l'enseignement du français et de l'anglais chez les fonctionnaires. *Le Soleil*, 8 octobre 1970.

André Charbonneau. Une action en justice pourrait retarder la construction de la polyvalente française. *Le Devoir*, 16 janvier 1971.

Presse canadienne. Depuis 1964, 17 commissions d'enquête royales au Canada. *La Presse*, 10 février 1971.

Pierre-C. O'Neill. Le PQ, poussé par M. Lévesque, prône le maintien des subventions. *Le Devoir*, 1er mars 1971.

John Carson. New tongue for a civil servant: $3,500. *Ottawa Citizen*, March 17, 1971.

Norman Campbell. Approval expected on $2. millions Francophone hiring. *Ottawa Citizen*, March 18, 1971.

Normand Girard. La Commission Gendron aura coûté $2. millions pour 39 mois de travail. *Le Soleil*, 20 avril 1971.

Canadian Press. Language program aid listed. *Montreal Star*, May 20, 1971.

Jean-Marc Fleury. Le Canada français a été défavorisé par la politique d'aide du Conseil national de recherches du Canada. *Le Soleil*, 12 juillet 1971.

Marcel Gingras. Toronto et les frais du bilinguisme. *Le Droit*, 14 juillet 1971.

M. Morris. Bilingualism: An expensive road to nowhere. *Toronto Telegram*, August 28, 1971.

Presse canadienne. De jeunes francophones ontariens boycottent une conférence. *Le Soleil*, 31 août 1971.

Canadian Press. $100,000. fund set up to aid French. *Ottawa Citizen*, October 4, 1971.

Terence Moore. Ottawa offers school aid for immigrant children. *Montreal Star*, October 8, 1971.

—— Ottawa to help minorities learn languages. *Montreal Star*, October 9, 1971.

Canadian Press. Grant steered away from French. *Ottawa Citizen*, October 18, 1971.

Presse canadienne. La commission des prix coûte cher. . . . *Le Devoir*, 17 novembre 1971.

—— L'effort de bilinguisme a coûté $30. millions mais n'a pas encore porté tous ses fruits. *Le Devoir*, 3 mai 1972.

—— Le programme du bilinguisme soumis à un vaste réexamen. *Le Devoir*, 2 décembre 1972.

Jean-Guy Carrier. Ottawa wants better results from bilingual subsidies. *Montreal Gazette*, December 4, 1972.

Derek Hill. Quebec sets $100. millions to aid language teaching. *Montreal Gazette*, April 4, 1973.

Gérald Leblanc. $100 millions pour les langues. *Le Devoir*, 4 avril 1973.

Claude Bourque. La participation du fédéral sera maintenue. *L'Evangéline*, 1974.

Hilda Kearns. Quebec seeks new rules on bilingualism grants. *Montreal Star*, January 23, 1974.

B. Kirby. $50 millions for CBC to add 600 stations. *Globe and Mail*, February 15, 1974.

Normand Messier. $1 million pour régionaliser le réseau français. *Le Droit*, 19 février 1974.

Gérard Desroches. De bonnes . . . et de mauvaises nouvelles pour les francophones. *Le Droit*, 1er mars 1974.

Dominique Clift. Blank cheque sought on language. *Montreal Star*, March 26, 1974.

F. La Rivière. Ottawa prolonge pour cinq ans l'aide aux langues "minoritaires". *Le Jour*, 28 mars 1974.

S.A. Pratt. Interpreter service needs more grants, worker says. *Toronto Star*, April 29, 1974.

D. Judge. Grant loss may close crippled youths' camp. *Ottawa Journal*, May 21, 1974.

Presse canadienne. Le coût du bilinguisme. *Le Devoir*, 27 juillet 1974.

Ron Clingen. Rising spending serious concern — treasury boss. *Ottawa Journal*, August 22, 1974.

Hugh Faulkner. $25,000. pour le CCFM bilinguisme, bis CKSB sur la sellette. *La Liberté*, 17 octobre 1974.

William Johnson. Cost of achieving bilingual civil service more than $345,610,000. *Globe and Mail*, November 25, 1974.

Ron Clingen. Bilingualism. *Ottawa Journal*, February 24, 1975.

Canadian Press. Bilingualism cost to NCC at $250,000. *Ottawa Citizen*, April 11, 1975.

Louis Tardif. Quand Trudeau fait le vide autour de lui. *Le Soleil*, 10 juillet 1976.

Lise Bissonnette. La politique de bilinguisme est un échec. *Le Devoir*, 30 septembre 1976.

Presse canadienne. Spicer préfère parler de "réforme linguistique" au lieu de "bilinguisme". *Le Soleil*, 8 octobre 1976.

William Johnson. Would maintain principle of bilingualism, Clark states. *Globe and Mail*, October 14, 1976.

Louis-Paul Béguin. La mauvaise traduction. *Le Devoir*, 18 octobre 1976.

Presse canadienne. Contribution d'Ottawa pour les cours de français en Alberta. *Le Soleil*, 27 octobre 1976.

Anonyme. Canada: A terminal failure to communicate? *McClean's*, November 1, 1976.

Presse canadienne. Les Franco-Ontariens sont déçus de la hausse minime du budget de bilinguisme aux minorités. *Le Devoir*, 17 novembre 1976.

—— Grande déception des groupes minoritaires français en Ontario. *Le Soleil*, 17 novembre 1976.

—— Bureau des langues officielles à Moncton. *Le Soleil*, 29 décembre 1976.

CHAPITRE 7

LANGUE ET EDUCATION

Introduction

7.1 Le droit à la langue

7.1.1 La liberté de choisir
7.1.2 Conflits avec les autorités

7.2 La revendication des parents

7.2.1 L'anglais dans les régions francophones
7.2.2 Le français dans les régions anglophones

7.3 Les écoles bilingues

7.4 Le bilinguisme à l'université

7.4.1 Le Québec
7.4.2 L'Ontario
7.4.3 Les Maritimes
7.4.4 L'Ouest canadien

7.5 Les cours de langue

7.5.1 Les cours d'anglais
7.5.2 Les cours de français

7.6 Les méthodes

7.6.1 L'élémentaire
7.6.2 Le secondaire

CHAPITRE 7

LANGUE ET EDUCATION

Introduction

Les problèmes éducationnels du bilinguisme ne se limitent pas aux écoles bilingues et bi-ethniques; elles touchent également les écoles unilingues, particulièrement celles fréquentées par des élèves utilisant une autre langue au foyer. La recherche dans ce domaine ne peut guère faire abstraction du contexte social, économique, et politique à l'intérieur duquel se situent les systèmes scolaires. Il semble même que les résultats de telles recherches possèdent peu de valeur en dehors de ce contexte. Car les objectifs mêmes de la scolarisation linguistique découlent du milieu dans lequel se trouve le système scolaire. Ces objectifs relèvent de ceux qui ont l'autorité de décider de ce qui se passe dans la classe. Cette autorité peut être partagée dans certains pays entre un gouvernement central ou provincial, les commissions scolaires, les municipalités, et les parents. Parfois, les lignes de conduite représentent un accommodement des opinions de ces divers groupes; il n'empêche que, en dernière analyse, les objectifs des parents, des commissions scolaires et du ministère de l'Education ne sont pas toujours identiques.

Les objectifs d'une scolarisation linguistique peut toucher les langues, la communauté, ou l'individu. C'est ainsi qu'un gouvernement peut demander aux chercheurs de découvrir la formule optimale pour favoriser une politique linguistique, une politique nationale, ou une politique éducationnelle. La politique linguistique peut avoir comme objectif la standardisation de la langue, le maintien d'une langue, la restauration ou la renaissance d'une langue moribonde, le remplacement d'une langue par une autre, ou le bilinguisme d'une population. Pour ce qui est de la communauté, on peut avoir comme objectif l'égalité ethnique, la bonne entente inter-ethnique, ou l'unité nationale. Enfin, au point de vue éducationnel, on peut donner priorité au perfectionnement de l'individu dans sa langue maternelle et dans sa langue seconde, son développement intellectuel, sa stabilité affective, son rendement scolaire, ou son enrichissement culturel.

Après avoir identifié les types d'objectifs touchant l'enseignement et l'utilisation des langues à l'école, la recherche peut établir la valeur relative de ces objectifs, et leur praticabilité à l'intérieur du contexte donné, tout cela en rapport avec l'ordre des priorités d'une politique linguistique; cela vise ou la diversité ou l'interaction. Mais il faut d'abord

établir les rapports entre la politique linguistique et la politique éducationnelle en ce qui touche la langue maternelle et les langues nationales.

Il est nécessaire d'établir au préalable dans quelle mesure une politique est applicable; cela dépend de l'autorité que peut avoir l'auteur de cette politique, non seulement dans le domaine de l'éducation, mais également dans le domaine de la culture et de la langue.

Au Canada, comme dans d'autres pays bilingues, il y a effectivement divergence entre la politique des régions aussi bien que ces différences de priorité entre le gouvernement central et les gouvernements de diverses régions. Il faudra décrire dans quelle mesure ces divergences ont été réglées avant de pouvoir compléter l'analyse du contexte dans lequel devrait se placer la recherche. Car cela peut réduire le nombre d'options qu'il serait utile d'évaluer.

Si la politique linguistique est prioritaire, la province peut toujours modifier le système scolaire pour favoriser cette politique. Par contre, si l'on veut appliquer une politique linguistique à l'intérieur du système scolaire, il faut comprendre tout ce que cela implique. Au Canada, il y a toujours eu des différences considérables entre les systèmes scolaires du Canada francophone et ceux du Canada anglophone. Le Québec a toujours eu deux systèmes scolaires séparés fondés sur la religion, bien qu'en 1850, on ait effectivement établi un conseil central. Mais, même là, il ne s'agissait que de deux comités séparés, l'un catholique et l'autre protestant. Ces deux comités ont pu fonctionner séparément de façon autonome, si bien que pendant un demi-siècle le conseil central n'a siégé qu'une fois. Deux systèmes scolaires, allant chacun de l'école maternelle aux études post-universitaires, ont ainsi évolué séparément, indépendamment, et sans subir d'influence mutuelle. Ces deux systèmes basés sur une dichotomie religieuse ont évolué dans ce qui était devenu l'équivalent de deux ministères de l'Education, chacun servant une culture différente, et par la langue, et par le système de valeurs. Les protestants étant en majorité anglophones, et les catholiques en majorité francophones, les deux systèmes ont fini par se caractériser plutôt par des différences linguistiques. Cette dichotomie linguistique, une fois acceptée, s'est répétée à l'intérieur de la section francophone, étant donné le nombre de catholiques anglophones dans la province de Québec. Au fur et à mesure que la religion a perdu sa priorité dans le système scolaire, les catholiques anglophones ont introduit dans leurs écoles les programmes basés plutôt sur le modèle des anglophones protestants.

Comme conséquence, chaque citoyen du Québec a eu la possibilité de faire sa scolarité élémentaire en choisissant non seulement la langue, mais également la religion, que cela soit anglophone catholique, anglophone protestant, ou francophone catholique, les francophones protestants étant trop peu nombreux pour constituer un système scolaire.

Toutefois, la laïcisation de l'éducation et la concentration des pouvoirs entre les mains du gouvernement ont favorisé la centralisation éventuelle des systèmes scolaires. Une des recommandations de la Commission d'enquête sur l'éducation au Québec, la Commission Parent nommée en 1961, a été la création d'un système unique d'éducation, afin de permettre la planification et l'organisation de tous les aspects du système scolaire. Toutefois, en conservant le droit à la langue et à la religion, on a insisté pour que chaque élève fasse ses études dans sa langue maternelle tout en apprenant la langue seconde.

De toutes les autres provinces du Canada, il n'en est point qui possède une politique linguistique comparable à celle du Québec en ce qui concerne l'égalité des deux langues. Car les priorités des provinces dans le domaine de l'éducation n'ont jamais été ni culturelles, ni linguistiques, ni religieuses; ces priorités ont toujours été plutôt économiques,

sociales, et séculières. Au fur et à mesure que la direction de l'éducation dans ces provinces s'est sécularisé, les priorités économiques, et sociales, ont favorisé l'uniformité des programmes et l'abolition des différences réclamée par les minorités francophones. C'était au nom de l'égalité sociale et économique que l'on a supprimé les différences scolaires.

Toutefois, étant donné l'origine ecclésiastique de la plupart des écoles au Canada, on a longuement maintenu la distinction dans le Canada anglais entre deux types d'écoles, à savoir, les écoles catholiques et les écoles non-confessionnelles. Dans ce contexte, on a laissé aux commissions scolaires le souci de choisir la langue de scolarité. Cela explique peut-être le fait que peu de provinces anglophones ont établi une politique linguistique en matière d'éducation. Toutefois, depuis la Loi de 1963 touchant la régie des écoles "séparées", c'est-à-dire des écoles confessionnelles, chaque professeur ayant le droit d'enseigner dans ces écoles a besoin d'un certificat d'enseignant, provenant du gouvernement, et comprenant un examen en anglais. Avec la centralisation progressive des systèmes scolaires provinciaux à la suite de la Confédération, c'est la question confessionnelle et non la question linguistique qui a fait l'objet de litiges.

Dans certaines provinces anglophones, la conséquence a été de faire payer des taxes scolaires aux parents catholiques, même si ces derniers étaient forcés, par manque d'écoles confessionnelles, d'envoyer leurs enfants, moyennant finance, dans des écoles privées. On n'a pas tenu compte toutefois de la langue.

Toutefois, au Manitoba, les deux se sont joints pour entamer une querelle épique qui date de l'année 1890. Cette année-là, une loi sur l'éducation avait aboli le système basé sur la dualité confessionnelle, s'inspirant de celui du Québec. Pour le justifier on a prétendu que le système catholique était inférieur, que les professeurs étaient mal formés et qu'on avait besoin d'assurer une uniformité scolaire à travers la province. Mais l'explication réelle se trouve dans l'évolution démographique de la province; on sait que, à cette époque des grandes émigrations vers l'Ouest, on a voulu assimiler une multitude de minorités ethniques au système anglophone. L'abolition du système catholique et francophone a déclenché une longue lutte devant les tribunaux et un conflit juridique qui a fini par devenir l'objet d'une décision du Conseil privé du Canada, donnant gain de cause à la Province et n'empêche qu'en 1897, on a opté pour un compromis, proposé par le gouvernement fédéral en la personne de Wilfrid Laurier; ce compromis, déjà en vigueur au Nouveau-Brunswick, a permis aux enseignants catholiques de devenir professeurs dans des écoles dites non-confessionnelles, ce qui a réglé pour l'instant la question de religion. Pour ce qui est de la question de langue, on a permis la création de classes bilingues dans chaque cas où un minimum de dix élèves avaient la langue minoritaire comme langue maternelle. Toutefois, ces classes bilingues ont pu exister au profit non seulement de la minorité francophone, mais de toute minorité ethnique.

Puisqu'on n'avait pas fait de concession spéciale à la langue française, cette formule est devenue inapplicable après l'arrivée des masses d'immigrants européens dans l'Ouest. C'est ainsi qu'en 1916, on a vu l'abrogation de ce compromis et la désignation de l'anglais comme la seule langue officielle de la scolarisation manitobaine. Toutefois, un certain nombre d'enseignants francophones ont décidé, en dépit de la Loi, de continuer à enseigner en français, surtout dans les classes primaires. Mais comme il y avait beaucoup de difficultés pour les élèves à se préparer à l'entrée dans les écoles secondaires anglophones, et étant donné la formation anglophone obligatoire des enseignants et l'existence du matériel didactique uniquement en anglais, la population francophone du Manitoba a dû céder la direction de l'enseignement public à un système entièrement anglophone. A l'arri-

ère-plan, dans le domaine de l'enseignement privé, la scolarisation française, au primaire, au secondaire, et au collégial n'a jamais cessé d'exister.

Dans les années 1960, le Manitoba tolère de plus en plus l'existence du français dans le système scolaire. En 1967, un amendement à la législation scolaire de la province permet l'utilisation du français comme langue scolaire jusqu'à concurrence de 50% du temps, sous condition d'une approbation ministérielle.

La situation scolaire au Nouveau-Brunswick date de 1971, lors du sanctionnement d'une loi scolaire donnant aux commissaires d'école l'autorité d'imposer des taxes pour fins d'éducation, pourvu que cet argent soit utilisé uniquement pour la scolarité non-confessionnelle. Puisque cette législation n'a pas fait état de la langue, on a continué à utiliser le français dans des écoles acadiennes. Dans les communautés où les francophones étaient majoritaires, on a utilisé le français à l'école élémentaire; toutefois, dans les autres communautés où les francophones étaient minoritaires, on a eu beaucoup de difficulté à obtenir des écoles pour eux. Jusque dans les années cinquante on les a obligés à fréquenter les écoles anglophones; mais depuis cette date, on a élaboré un système scolaire francophone allant de l'élémentaire jusqu'à la fin de l'université. Dans les autres provinces maritimes, les francophones ont été obligés de se scolariser uniquement dans un seul système, qui a été élaboré pour servir la population anglophone. Toutefois, on a toléré un certain nombre d'écoles utilisant le français comme langue scolaire pour permettre un bilinguisme de transition au système anglophone. On a également toléré d'autres types d'écoles bilingues.

A l'autre extrémité du pays, en Colombie Britannique il n'a jamais été question de législation scolaire; on a simplement admis une fois pour toutes que tout se faisait en anglais et en effet, c'est cela qui s'est produit à l'intérieur du système d'éducation publique.

C'est en Ontario que le conflit entre la langue et la politique scolaire a été le plus long et le plus difficile. Même avant la Confédération, l'Ontario, c'est-à-dire le Haut-Canada, avait autorisé l'existence officielle d'écoles confessionnelles, comme nous le montrent les articles de la Loi de 1863 sur les écoles séparées. Toutefois, les préjugés de la population anglophone qui se sont accumulés après la Confédération, ont fini par dévaloriser le statut scolaire du français. En 1890, on a procédé à une redéfinition des écoles bilingues comme étant celles où l'anglais est utilisé comme langue scolaire pour l'éducation d'élèves francophones. On y utilisait un bilinguisme de transition par lequel le français servait uniquement pour introduire les élèves à la scolarité anglophone. Cette politique est devenue encore plus spécifique en 1912 lors de la promulgation du Règlement numéro 17 par lequel la loi ne permettait l'utilisation du français que durant les trois premières années, tolérait l'enseignement du français comme matière pendant une heure par jour, et inaugurait un système rigoureux d'inspection pour assurer l'application de la Loi.

L'opposition à cette loi de la part de la population francophone s'est concentrée à l'intérieur de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario qui a lutté pendant de longues années pour sa nouvelle conception d'écoles bilingues comme étant des écoles essentiellement francophones. Durant les années trente, le gouvernement provincial a commencé à fermer les yeux aux contraventions à la loi par la population francophone qui continuait à enseigner en français durant toutes les années du primaire, en permettant à des inspecteurs francophones de visiter les écoles. On a même permis la création d'une école normale à Ottawa à l'intention des francophones. Toutefois, on a dû attendre

jusqu'à l'année 1968 pour l'approbation officielle d'écoles francophones élémentaires et secondaires en Ontario. Mais, en pratique, la plupart de la population francophone de cette province qui fréquente des écoles élémentaires dites bilingues dans lesquelles on utilise le français comme langue d'enseignement, le fait selon le bon plaisir des commissions scolaires.

Dans un contexte de plus en plus anglophone, le problème de ces écoles bilingues élémentaires a été celui de la transition vers un système secondaire et collégial de langue anglaise. En somme, les priorités scolaires des provinces anglophones ont toujours dévalorisé la langue de la minorité. La tolérance d'écoles francophones depuis les années soixante a consisté surtout en concessions à la suite de pressions venant des minorités francophones. C'est dans ce contexte qu'il faut évaluer les objectifs de l'enseignement bilingue.

La politique linguistique du gouvernement fédéral a pu exercer une influence. Depuis les années soixante, on a vu l'inauguration de classes et d'écoles expérimentales bilingues pour la majorité anglophone. On a utilisé plusieurs formules, surtout la formule d'immersion par laquelle des élèves anglophones font au primaire une part de leurs études en français et non en anglais.

Avant de pouvoir entreprendre des recherches sur l'éducation bilingue, il faudra analyser non seulement les lignes de conduite, mais également les langues. Car le statut de chacune des deux langues en cause fait partie d'une équation; il faut pouvoir pondérer non seulement leur importance politique, économique et sociale, mais également leur utilisation et leur utilité dans le milieu. Il faut se demander quelle variété de langue on utilise, et dans quelle mesure une variété donnée est divergente en fonction de la norme, l'attitude de la communauté vis-à-vis cette langue ou cette variété de langue, la mesure dans laquelle une langue dépend de l'autre, et enfin la différence et l'interpénétration des deux langues.

Dans la partie descriptive de la recherche, il ne faut pas négliger également l'influence possible du milieu scolaire. Il faut savoir où se trouve l'école et quelles sont les conditions de travail en terme d'espace — le nombre de classes, capacité de la bibliothèque, laboratoire de langue, et autres pièces pour fins de récréation et d'activités sociales. Il y a aussi le problème de l'accessibilité de l'école à la communauté, le transport public, le transport scolaire.

Il faut savoir dans quelle mesure les buts de l'école sont ceux de la communauté et de la commission scolaire. Est-ce que l'école est là pour transmettre une certaine idéologie religieuse, sociale et politique? Y a-t-il une idéologie éducationnelle, l'école est-elle sous le contrôle d'un groupe ethnique donné? Quels sont ces rapports avec les organisations de parents, avec les organisations paroissiales? Quelles sont l'organisation et l'administration de l'école? Comment groupe-t-on les élèves? Comment divise-t-on la journée scolaire? Quelle sorte de matériel didactique est à la disposition des élèves et des professeurs? Quelle sorte de personnel enseignant et non-enseignant y a-t-il? A l'intérieur de l'école, il faut ensuite analyser les types de programmes aptes à affecter l'objet de la recherche. D'abord, comment les langues sont-elles réparties à travers le programme en rapport avec la langue du milieu, en rapport avec la matière enseignée, en rapport avec les objectifs du programme? Quel est le rapport entre les types de classes et les types de programmes? Est-ce que l'enseignement et le matériel sont bilingues ou unilingues? Dans quelle mesure les élèves sont-ils bilingues ou unilingues? Quel est le rendement par langue et par matière? Comment évalue-t-on ce rendement — par normes ou par critères?

Un des éléments les plus importants dans la réussite d'un programme scolaire a toujours été le comportement du professeur. Il faut donc analyser et les comportements et la compétence des maîtres. Quelle est leur compétence dans chacune des langues? Comment utilisent-ils les deux langues dans l'enseignement? Est-ce qu'ils font de l'enseignement bilingue ou unilingue? Quelle est la compétence professionnelle des enseignants en années de scolarité, en formation professionnelle, en expérience, en éducation bilingue, en éducation spéciale? Est-ce que pour eux le programme est volontaire ou obligatoire? Quelles techniques d'enseignement utilisent-ils pour la langue et pour d'autres matières? Quelles sont leurs attitudes vis-à-vis du programme? Dans quelle mesure est-ce qu'ils sont impliqués? Quelle est leur compréhension des objectifs du programme? Dans quelle mesure ont-ils l'appui des administrateurs, des parents, et de la communauté? Et enfin, quel est leur statut professionnel au point de vue de leur sélection, de leur salaire, des conditions de travail, et la compétitivité de leur poste?

C'est à l'intérieur de ce vaste contexte de variables que les sujets qui font l'objet de la recherche se placent. Mais ces sujets peuvent être différents les uns des autres dans plusieurs domaines qui ont rapport directement ou indirectement avec la langue. Qui sont ces sujets? Il faut obtenir un profil de la population scolaire étudiée en fonction du nombre, de l'âge, du lieu de naissance, de la résidence, de l'éducation, et de la stabilité du groupe. Il faut également obtenir des renseignements d'ordre linguistique touchant la langue du foyer, la langue que parlent les élèves entre eux, la connaissance de la langue maternelle et de la langue seconde, et le degré de l'utilisation de chaque langue en dehors de l'école. Il faut également connaître le comportement linguistique en fonction de la variété de langue utilisée au foyer, la fréquence d'utilisation, la qualité de la langue, les impressions linguistiques au foyer venant des média, des parents, et des amis.

Il est indispensable de connaître les types de foyers qui alimentent les écoles. Dans quelle mesure les parents veulent-ils conserver une langue donnée? Quel est le niveau socio-économique? Quelle est la mobilité géographique et économique des parents? Quel est leur niveau d'éducation? Dans quelle mesure participent-ils à l'éducation des enfants?

Enfin, il faut obtenir des renseignement touchant les attitudes et le comportement des élèves. On a besoin de renseignements touchant leurs attitudes vis-à-vis la langue du foyer, la langue seconde, l'école, l'apprentissage, leur ethnicité, et l'avenir. Tout cela nous permet d'établir des profils du degré d'homogénéité linguistique, sociale, économique, ethnique et psychologique du groupe qui fera l'objet d'une recherche.

C'est seulement après avoir analysé le contexte historique, politique, et sociolinguistique du milieu que l'on sera en mesure de faire l'inventaire des options possibles dans un milieu donné.

Une réduction contextuelle des options permet de limiter la recherche à des entreprises rentables. La justification pratique de cette recherche en ce qui concerne la scolarisation bilingue touche l'organisation des activités scolaires de façon à produire un maximum d'avantages et un minimum de désavantages. La recherche permet également aux administrateurs de prendre des décisions prudentes durant l'évolution des systèmes scolaires. Mais c'est seulement à l'intérieur d'un contexte donné dont la description est préalable à toute enquête qu'il est possible de structurer convenablement une recherche. La recherche peut porter ou sur les types, sur les problèmes, ou sur les instruments de contrôle.

Les recherches touchant les types d'éducation bilingue peuvent être ou évaluatives ou opérationnelles. La recherche évaluative a pour but de découvrir le type qui convient le mieux à la mise en vigueur de la politique linguistique. Etant donné la tradition, qui a

toujours opposé l'éducation bilingue à l'éducation unilingue, on a toujours posé le problème de la supériorité de l'une par rapport à l'autre. Mais étant donné le grand nombre de types d'enseignement bilingue, il faut pouvoir identifier et isoler les types qui feront l'objet d'une expérience. A l'intérieur de chaque type, il y a différentes variables, différents dosages du bilinguisme et de l'unilinguisme, et différents niveaux de transition possible.

Ce genre de recherches nous permet de comparer un type d'écoles bilingues, avec un type donné d'écoles unilingues qui figurent comme options possibles. La recherche évaluative exige donc l'utilisation des groupes de contrôle afin de pouvoir élaborer une comparaison. Cette évaluation peut être longitudinale ou transversale. La recherche longitudinale est essentiellement diachronique et comporte une étude de la formation scolaire durant un certain nombre d'années. Une recherche transversale, par contre, est surtout synchronique et comporte la comparaison de divers groupes à un moment donné de leur formation. On peut évaluer un enseignement bilingue en terme de rendement scolaire et de rendement linguistique, en comparaison avec le rendement des élèves du même âge et du même niveau socio-économique fréquentant des écoles unilingues. On peut ainsi comparer le rendement des élèves bilingues dans chacun des groupes unilingues comparables, au point de vue de leur prononciation, de la correction grammaticale, de la richesse du vocabulaire, et du style. On peut également faire la même comparaison en ce qui touche le rendement scolaire dans diverses matières.

Par contre, la recherche opérationnelle ne vise pas à choisir le type d'éducation, mais à l'améliorer. Avant d'améliorer le type, il faut bien pouvoir l'identifier et le décrire, afin de déterminer exactement à quoi on a affaire. Le point de départ est donc une description détaillée du programme. Ensuite, il faut pouvoir dépister les difficultés, c'est-à-dire les cas ou les types de cas où il n'y a guère de rendement. Puis, il faut en dépister les causes. Si la cause est d'ordre scolaire, il est nécessaire d'entreprendre des expériences utilisant diverses solutions, et c'est la comparaison de ces solutions qui fait donc l'objet de la recherche expérimentale. Si la cause est d'ordre extra-scolaire, la solution pourra résider dans la sélection des élèves ou dans la collaboration des parents. Pour améliorer le rendement du type de scolarisation bilingue, on peut étudier la variation dans l'utilisation de divers types de matériel didactique, l'utilisation des professeurs unilingues ou bilingues, diverses techniques d'enseignement, la structuration des sociogrammes des élèves dans le cas des écoles bi-ethniques, ou bien l'inauguration des programmes extra-scolaires.

La recherche peut également porter sur un problème donné, tel que le retour à l'espèce que l'on a observé entre la troisième et la sixième année dans certains programmes d'immersion; ou le problème peut toucher uniquement une déficience spécifique, telle que la prononciation. Ici, nous rentrons dans le domaine de la recherche thématique. Cette recherche est de trois sortes: elle peut être théorique, descriptive, ou appliquée.

Les thèmes théoriques ont souvent rapport avec la question de rentabilité de l'éducation dans un contexte bilingue. Ce contexte peut varier entre l'éducation unilingue d'enfants bilingues, d'une part, jusqu'à l'éducation bilingue d'enfants unilingues, de l'autre. A l'intérieur de ces deux extrêmes se trouve une énorme variété de sujets tels que l'âge idéal pour le début de l'instruction bilingue, l'âge idéal pour la transition d'une langue à une autre, l'utilisation d'une ou de deux langues avec des enfants bilingues, et le rôle de l'affectivité dans l'éducation bilingue. La plupart de ces thèmes touchent le développement intellectuel, affectif et scolaire de l'enfant bilingue. Les problèmes théoriques peuvent inclure une étude du rapport entre bilinguisme et développement mental, l'effet de

l'enseignement bilingue sur la capacité intellectuelle de certains enfants, le rapport entre enseignement bilingue et développement linguistique, et la question du rapport entre le bilinguisme scolaire et les problèmes moraux et psychologiques.

Ces recherches d'ordre théorique supposent qu'il est possible d'arriver à des conclusions générales. Mais la complexité des variables touchant l'individu, la langue et la société fait que la plupart de ces recherches théoriques sont contestables. Dans la vie réelle, on ne peut pas attendre d'avoir la solution à toutes les questions théoriques avant de répondre aux besoins des élèves pour tel ou tel type d'enseignement.

Il est donc fort utile de mettre à la disposition des administrateurs, des parents et des professeurs des descriptions fiables de cas d'espèce. En imposant une structure rigoureuse à la description, il est possible parfois d'obtenir des profils profonds pour fins de comparaison. On peut, bien entendu, se borner à un seul aspect d'un programme, tel que l'aspect linguistique, ou on peut démontrer des détails de sa structure.

Pour ce qui est de la recherche appliquée, il s'agit d'une expérimentation de différentes méthodes ou techniques qui vont améliorer le rendement des professeurs, des méthodes, ou des structures. Cela va de la sélection à la modification du matériel didactique, à l'observation systématique des techniques d'enseignement, à la formule d'intégration d'élèves venant de différents milieux bilingues, et à l'utilisation de divers types d'enseignement individuel.

Il est très difficile de faire avancer la recherche dans le domaine de l'éducation bilingue étant donné l'absence d'étalons de mesures standardisés. Si chacun élabore son propre test, la comparaison devient impossible. Etant donné le fait que la plupart des tests ont été élaborés pour des écoles unilingues et uni-ethniques touchant un nombre très restreint de variables, il est indispensable d'élaborer des mesures fondées sur des critères et sur des normes, afin de pouvoir traiter les variables que nous avons énumérées plus haut. Par exemple, il est impossible de savoir comment le comportement linguistique d'un bilingue de onze ans se compare avec celui d'un unilingue du même âge si on ne possède pas des données sur ce qui est normal pour l'unilingue à cet âge. L'élaboration de normes et de critères, de questionnaires et de tests standardisés, des instruments d'analyse et des techniques de recherche, constitue en soi une recherche prioritaire dans le domaine de l'éducation bilingue.

7. LANGUE ET EDUCATION

Documents

Débats de l'assemblée nationale. Loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires. Québec: *Journal des Débats*, 28 juin 1971.

—— Commission permanente de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications. Québec: *Journal des Débats*, 5 juillet 1972.

Association canadienne d'éducation de langue française. *28e Assemblée générale*. Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, Bulletin de l'Association canadienne d'éducation de langue française, 4, 4, août 1975.

Ministère de l'Education: Québec. Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire. *Service de mesure et d'évaluation.* Examen, français, expression.

François Cloutier. *Plan de développement des langues: Annexe.* Québec: Ministère de l'éducation.

Etudes

O. Nemni. *The Separate Schools.* Vol. 2, Ottawa: Public Archives of Canada, 1932.

Albert Lévesque. *Les écoles des minorités.* Montréal: Granger Frères, 1933.

Arthur Prudden Coleman. *A Report on the Status of Russian and Other Slavic and East European Languages in the Educational Institutes of the U.S., Its Territories, Possessions and Mandates, with Additional Data on Similar Studies in Canada and Latin America.* New York: Columbia University, 1948.

Royal Commission on Education in Ontario. *Report of the Royal Commission on Education in Ontario.* Toronto: The Queen's Printer, 1950.

Albert Plante s.j. *Les écoles séparées d'Ontario.* Montréal: Les éditions Bellarmin, 1952.

—— Les Catholiques ontariens et l'enseignement secondaire. *Relations*, 139, juillet 1952.

Arthur Tremblay. *Contributions à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1955.

J. Costisella. *Le scandale des écoles séparées en Ontario.* Montréal: Editions de l'Homme, 1962.

Thérèse Hurtubise. *Le système scolaire de la province de Québec.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Michel Despland, Louis Balthazar. *Relations entre culture et religion au niveau de l'éducation dans trois régions du Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Robin Harris. *The Education System of Ontario.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Laurier LaPierre. *Federal intervention under section 93 of the British North America Act.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Louis Baudouin. *La recherche au Canada français.* Montréal: Université de Montréal, 1968.

Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. *Education.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1968.

Commission des écoles catholiques de Montréal. *Effectifs des classes françaises et anglaises à la C.E.C.M. en 1967-68.* Montréal: Bureau de la statistique, 1969.

Joseph Katz. *Society, Schools & Progress in Canada.* Toronto: Oxford Press, 1969.

Gouvernement du Québec. *L'enseignement du français au Québec.* Québec: Ministère de l'éducation, 30 décembre 1969.

A.F. Heller. *Differences between a French and an English High School and between the educational and occupational aspirations of their working-class students.* Montreal: McGill University, 1970.

Guy Rocher & Pierre Bélanger. *Ecole et Société au Québec: éléments d'une sociologie de l'éducation.* Montréal: HMH, 1970.

William F. Mackey. *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.* (Publication B-46 du CIRB). Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1974.

—— *Education bilingue et éducation biculturelle: tour d'horizon sur les politiques contemporaines.* Paris: Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue. (Fédération mondiale des villes jumelées) 1974.

Ministère de l'Education. Enseignement général. *Bulletin officiel*, 33, octobre 1974.

C.J. Jaenen. An Introduction to Education and Ethnicity. *Sounds Canadian: Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society.* P.M. Migus (ed.), Toronto: Peter Martin Associates Ltd. 1975.

P.-E. Houle. (Résumé). L'école et l'engagement social. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 24-25.

V. Ravary. (Résumé). L'école, le francophone et le monde des affaires. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 26-27.

Pierre Blais & Y. Gagnon. (Résumé). L'activité éducative de la société de l'école d'aujourd'hui. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

Frederick W. Rowe. *Education and Culture in Newfoundland.* Toronto: McGraw-Hill, 1976.

Ontario Institute for Studies in Education. *Travaux de recherches sur le bilinguisme/ Working Papers on Bilingualism.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1976.

William F. Mackey. Language Planning in Canada. *Language Planning Newsletter.* 3, 3, 1977, pp. 1-8.

William F. Mackey & Theodore Andersson (eds.). *Bilingualism in Early Childhood*. Rowley: Newbury House, 1977.

Jean-Paul Desbiens. *The Impertinences of Brother anonymous: French-Canadian Renaissance*. Montreal: Harvest House, n.d.

Reportages

Cécile Filion. Les manuels scolaires. *Le Devoir*, 14 septembre 1956.

Fédération des commissions scolaires. Une requête pour l'établissement d'écoles secondaires régionales. *Le Soleil*, 28 janvier 1959.

André Laurendeau. Encore les manuels scolaires. *Le Devoir*, 26 mars 1962.

Presse canadienne. Colloque sur le rôle des étudiants français et anglais. *Le Soleil*, 11 septembre 1968.

Lysiane Gagnon. A Matagami, la "bonne entente" n'existe plus, mais la mine veille... . *La Presse*, 15 novembre 1968.

Solange Chalvin. La société québécoise sous l'oeil attentif d'un sociologue français: Joffre Dumazedier. *Le Devoir*, 8 mars 1969.

Presse canadienne. Cardinal manque à sa promesse. *Le Soleil*, 12 mars 1969.

Jean-Pierre Proulx. La SSJB de Montréal s'oppose à une division des structures scolaires fondée sur la langue. *Le Devoir*, 17 mars 1969.

Presse canadienne. Le MIS change son appellation mais Raymond Lemieux demeure président. *Le Soleil*, 17 mars 1969.

—— A l'école française, même s'ils ne sont pas catholiques. *Le Soleil*, 18 mars 1969.

P. Welbourn. Made in U.S.A. *Montreal Star*, March 22, 1969.

Steve Hendler. "Total French" study set for English pupils. *Montreal Star*, March 26, 1969.

Normand Fréchette. Un complexe scolaire pour les anglophones catholiques. *Le Soleil*, 3 avril 1969.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal. La SSJB et la restructuration scolaire. *Le Devoir*, 7 avril 1969.

Presse canadienne. On craint un exode massif de professeurs anglophones du Québec si le conflit ne se règle pas bientôt. *Le Soleil*, 9 avril 1969.

Comité parlementaire de l'éducation et la commission d'enquête Gendron sur le statut des langues au Québec. Plaidoyer pour un système scolaire unique. *Le Devoir*, 12 avril 1969.

Terence Moore. Cardinal urges meetings. *Montreal Star*, April 14, 1969.

Steve Hendler. Split boards on language — Gérin-Lajoie. *Montreal Star*, May 27, 1969.

V. Beaupré. Qui nous délivrera des... ? *Le Devoir*, 2 juillet 1969.

Presse canadienne. L'ACELF envisage un bouleversement radical de ses structures et de ses moyens d'action. *Le Soleil*, 8 juillet 1969.

Dan Karon. "Instant Protestants" *Ottawa Citizen*, July 17, 1969.

Susan Purcell. Knowledge beats grades. *Montreal Star*, July 18, 1969.

Ralph Surette. Catholic School language plans fail to satisfy. *Montreal Star*, August 12, 1969.

Don Pottier. Language instead of religion basis for schools, women ask. *Montreal Star*, August 21, 1969.

Commission des écoles catholiques de Montréal. La CECM et l'éducation des enfants francophones non-catholiques. *Le Devoir*, 25 août 1969.

Dan Karon. Portable classrooms fill Outaouais bill. *Ottawa Citizen*, September 4, 1969.

Sandra Dolan. French selling job urged. *Montreal Star*, September 11, 1969.

Terence Moore. Is Namur really an English St-Leonard? *Montreal Star*, September 17, 1969.

Bernard Racine. Pour les parents catholiques le système scolaire de Montréal ne peut être basé sur les langues. *L'Evangéline*, 18 septembre 1969.

Paul-Emile Richard. Vie et carrière. *L'Evangéline*, 25 septembre 1969.

Gilles Lesage. La session sera dominée par le souci de résoudre le problème linguistique. *Le Devoir*, 7 octobre 1969.

Pierre Turgeon. Au Québec, on a tué le latin en le rendant ennuyeux. *Le Soleil*, 17 octobre 1969.

André Fortin. Les enseignants catholiques anglais feront bientôt connaître leur position. *Le Soleil*, 20 octobre 1969.

Bob Hill. Language: New Quebec legislation expected to spark row. *Ottawa Citizen*, October 23, 1969.

Pierre Patenaude. Une restructuration scolaire selon la langue serait-elle constitutionnelle? *Le Devoir*, 27 octobre 1969.

Presse canadienne. En Ontario, on demande un sous-ministre francophone de l'Education. *Le Soleil*, 28 octobre 1969.

Gilles Lesage. Bertrand et Lesage blâment les enseignants. *Le Devoir*, 30 octobre 1969.

—— Nous n'accepterons jamais d'être bousculés — Bertrand. *Le Devoir*, 31 octobre 1969.

J. L'Archevêque-Duguay. L'école privée a encore sa place. *Le Devoir*, 1er novembre 1969.

R.F. Charlton. Who plants the fear of English Canada? Maybe Levesque provided the answer. *Montreal Star*, November 3, 1969.

Gilles Sylvain. Fait-on exprès pour éloigner les étudiants francophones des carrières administratives? *Le Devoir*, 3 décembre 1969.

Susan Purcell. English schools fears quelled. *Montreal Star*, December 4, 1969.

Adilon M. Arseneau. Un reproche adressé au mauvais endroit. *Le Devoir*, 10 décembre 1969.

Presse canadienne. Les enseignants francophones sont plus ouverts aux changements en éducation. *Le Soleil*, 10 décembre 1969.

Bill Carroll. Ottawa's board of education should be model for Canada. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Susan Purcell. "Trust French or get out". *Montreal Star*, Devember 18, 1969.

Maxwell Cohen. Too much too soon... ? or too little? *Montreal Star*, December 30, 1969.

Gilles Provost. A la recherche d'étrangers pour enseigner le français. *Le Devoir*, 31 décembre 1969.

Victor Steinberg. H-S committee differs on bill. *Montreal Star*, January 8, 1970.

Gilles Provost. Les parents anglo-protestants favorables à une division linguistique de transition. *Le Devoir*, 15 janvier 1970.

Jean-Guy Cardinal. L'éducation et la population. *Journal de Québec*, 16 janvier 1970.

Victor Steinberg. Language bills hit by Beale. *Montreal Star*, January 21, 1970.

Lysiane Gagnon. Intégration des écoles de la minorité au système scolaire majoritaire. *La Presse*, 26 janvier 1970.

Presse canadienne. Améliorer l'enseignement des arts et de la culture aux Franco-Ontariens. *Le Soleil*, 26 janvier 1970.

Gordon Pape. Tory MP denies Quebec discriminates against English students. *Ottawa Citizen*, January 28, 1970.

Lysiane Gagnon. FEIM: 7 commissions, c'est suffisant. *La Presse*, 29 janvier 1970.

Claude Gravel. La Commission Deschênes n'a sûrement pas voulu "mettre la religion à la porte de l'Université" *La Presse*, 29 janvier 1970.

S. Frost. Whither English CEGEP system and universities? *Montreal Gazette*, February 2, 1970.

Jim A. Stewart. An anguished examination of fundamental questions. *Montreal Star*, February 2, 1970.

Claude Arpin. Bill 62 fears unfounded Cardinal says. *Montreal Star*, February 2, 1970.

Vincent Prince. Les Canadiens français du Québec et l'enseignement (2 parties). *Le Droit*, 5 février 1970.

Susan Purcell. School efficiency plan set. *Montreal Star*, February 6, 1970.

Gilles Lesage. Québec [illegible]era la précipitation. *Le Devoir*, 6 février 1970.

Gilles Sylvain. Etudiants francophones et sciences de l'administration. *Le Devoir*, 7 février 1970.

Anne-Marie Voisard. Les parents de Québec appuient en général le projet de regroupement scolaire. *Le Soleil*, 9 février 1970.

James Ferrabee. A beneficial debate. *Montreal Gazette*, February 9, 1970.

Gilles Provost. Les six dissidents favorisent plutôt une division selon la langue ou la religion. *Le Devoir*, 10 février 1970.

—— Polyvalente: volte-face à Mont-Royal. *Le Devoir*, 18 février 1970.

R. Purser. Germ of an Ugly Confrontation. *Calgary Alberton*, February 18, 1970.

Jean-Pierre Proulx. Les Eglises presbytérienne et unie préfèrent la division selon la langue. *Le Devoir*, 19 février 1970.

Unbiased. Return to one school system. *Timmins Press*, February 24, 1970.

Gilles Lesage. Les francophones ont été victimes de mille "Saint-Léonard" au Canada. *Le Devoir*, 26 février 1970.

Gilles Provost. Verdun réclame le maintien de la division confessionnelle. *Le Devoir*, 5 mars 1970.

Léopold Desjardins. Note historique sur l'école confessionnelle. *Le Devoir*, 5 mars 1970.

A. Bachand, P. Lecompte. Le technicien québécois, ce mal-nommé. *Le Devoir*, 24 mars 1970.

Guy Deshaies. La LIS organise le boycottage des assemblées du chef de l'UN. *Le Devoir*, 24 mars 1970.

Paul-Emile Richard. A la recherche de professeurs francophones et de livres en français pour les écoles. *L'Evangéline*, 9 avril 1970.

Terence Moore. Full-time ethnic schools hit. *Montreal Star*, April 16, 1970.

Paul-Emile Richard. Exigence - Immédiatement. *L'Evangéline*, 14 mai 1970.

Claude St-Laurent. Première priorité: la question linguistique. *Le Soleil*, 15 mai 1970.

Gilles Lesage. Guy Saint-Pierre veut être un administrateur disponible. *Le Devoir*, 19 mai 1970.

Gilles Provost. Les commissions scolaires, des exécutants qui revendiquent leur autonomie? *Le Devoir*, 19 mai 1970.

Paul-Emile Richard. Première collation des diplômes à l'Ecole Louis-J. Robichaud. *L'Evangéline*, 25 mai 1970.

Damien Gagnon. Dans l'avenir, les parents prendront une part plus grande au développement de l'Education. *Le Soleil*, 3 juin 1970.

Walter Zegray. L'anglais et le français au Québec. *Le Devoir*, 8 juin 1970.

Gilles Provost. Les anglophones devront suivre tous leurs cours (ou presque) en français. *Le Devoir*, 16 juin 1970.

—— L'endettement étudiant selon la langue et le sexe. *Le Devoir*, 26 juin 1970.

Gérald Leblanc. Moins du tiers des élèves anglophones se servent du français chaque semaine. *Le Devoir*, 10 juillet 1970.

Paul-Emile Richard. Le nombre des enseignants requis ira en diminuant. *Le Devoir*, 27 juillet 1970.

Robert-Guy Scully. La crise du milieu étudiant est-elle attribuable à une trop longue scolarité? *Le Devoir*, 4 août 1970.

Lise Lachance. Il faudrait permettre aux jeunes d'accéder plus tôt aux charges du travail. *Le Soleil*, 4 août 1970.

Robert-Guy Scully. Les problèmes religieux et éducatifs sont inséparables. *Le Devoir*, 5 août 1970.

Lysiane Gagnon. Les anglophones sont aujourd'hui mieux représentés au ministère de l'Education. *La Presse*, 14 août 1970.

Uriel Lefebvre. C'est Champlain qui a jeté les bases de la francophonie. *Le Devoir*, 28 août 1970.

Pierre-C. O'Neill. Le commissaire-enquêteur n'aura qu'un mandat de quelques mois. *Le Devoir*, 25 novembre 1970.

Gilles Provost. Un gaspillage érigé en système à Québec. *Le Devoir*, 28 novembre 1970.

Paul-Emile Richard. Quand débuteront les travaux de la polyvalente française du district 15? *L'Evangéline*, 28 janvier 1971.

Marcel Moore. Ontario French fight school battle. *Montreal Star*, February 6, 1971.

Delphis Rousselle. Claude DesJardins rappelle au gouvernement que l'affaire du district scolaire no 15 n'est pas unique dans la province. *L'Evangéline*, 17 février 1971.

Gilles Lesage. Lévesque fait encore échec à l'unilinguisme. *Le Devoir*, 1er mars 1971.

Gilles Provost. L'école polyvalente peut être humaine, intéressante, efficace. *Le Devoir*, 15 mars 1971.

Bill Carroll. PSBGM officials quizzed at meeting. *Montreal Gazette*, March 31, 1971.

Presse canadienne. Les répercussions de l'éducation technologique ont été ignorées. *La Presse*, 14 avril 1971.

—— Il est urgent de créer des écoles d'ingénieurs-techniciens au Québec. *La Presse*, 14 avril 1971.

Damien Gagnon. 1,000 enseignants perdront leur emploi d'ici dix jours — Charbonneau. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

—— Aucune entente prévisible avant la fin de la présente convention collective. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

Jacques Faucher. Vers un nouveau leadership. *Le Droit*, 22 avril 1971.

Paul-Emile Richard. McGuigan déclare l'intérêt de son ministère pour l'avancement du français dans la province. *L'Evangéline*, 26 avril 1971.

Gilles Provost. L'éducation permanente oblige à repenser l'enseignement supérieur. *Le Devoir*, 28 avril 1971.

Paul Terrien. On devra tenir compte des francophones! *Le Droit*, 29 avril 1971.

Charles Caouette. L'école élémentaire doit former un nouveau type d'homme. *Le Devoir*, 4 mai 1971.

Paul Terrien. La CCLF et l'exaltation du rôle de cobayes des Franco-Ontariens. *Le Droit*, 6 mai 1971.

—— Extension probable de l'éducation permanente pour les francophones. *Le Droit*, 6 mai 1971.

Damien Gagnon. Cours élémentaire en 6 ans et cours secondaire en 5, dès septembre 1972. *Le Soleil*, 7 mai 1971.

Ben Tierney. Opting-in plan for languages? *Ottawa Citizen*, June 16, 1971.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les années passent, mais... . *Le Droit*, 24 juin 1971.

Delphis Rousselle. Il faut tenir compte du biculturalisme. *L'Evangéline*, 6 juillet 1971.

Lysiane Gagnon. Les directeurs généraux des Cegep blâment le ministère de l'Education. *La Presse*, 14 juillet 1971.

Gail Scott. Next-door neighbor CEGEPs contrast French and English student attitudes. *Montreal Gazette*, July 15, 1971.

Denis Lord. Le français est torturé au CSC. *Le Droit*, 5 août 1971.

Jacques Paquet. Le Québec ne produit pas assez de scientifique et en exporte. *La Presse*, 8 septembre 1971.

—— Sclérose et "diplômite" nuisent à la production de scientifiques. *La Presse*, 9 septembre 1971.

—— Une solution: encourager l'éclosion de carrières scientifiques en mettant un frein à l'étude des sciences sociales. *La Presse*, 10 septembre 1971.

Damien Gagnon. On peut prévoir la formation d'un front commun pour faire reconnaître le français comme seule langue d'enseignement. *Le Soleil*, 29 septembre 1971.

T.P. Krieser. The parents' active role. *Montreal Star*, October 2, 1971.

Damien Gagnon. Aucun parti politique ne veut leur mort. *Le Soleil*, 27 octobre 1971.

Derek Hill. QFL wants all boards to be French. *Montreal Gazette*, November 18, 1971.

Gérald Leblanc. Les 20 mois de Guy Saint-Pierre à l'éducation. *Le Devoir*, 18 janvier 1972.

—— Multi-Media demeure une "ouverture en or" unique en son genre. *Le Devoir*, 24 janvier 1972.

Presse canadienne. Publication de sept rapports de recherches sur les étudiants. *Le Soleil*, 26 janvier 1972.

Clément Trudel. Trois cegeps votent l'expulsion de la direction. *Le Devoir*, 28 avril 1972.

D. Benhaim. La contestation, pour un philosophe de l'éducation. *Le Devoir*, 29 avril 1972.

Jacques Guay. Retard engendré par des priorités. *Journal de Québec*, 2 juin 1972.

Pierre Landry. La CECQ et les écoles anglaises. *Le Soleil*, 24 juin 1972.

Gilles Provost. Un étudiant publie un atlas réalisé par ordinateur. *Le Devoir*, 14 août 1972.

Vincent Rowell. La vie morcelée de l'enseignant québécois. *Le Devoir*, 6 octobre 1972.

Gérald Leblanc. L'université à domicile, un projet difficile. *Le Devoir*, 25 octobre 1972.

Jay Newquist. Teacher exodus major problem. *Montreal Gazette*, November 6, 1972.

Pierre-C. O'Neill. Une politique sur la langue est en voie d'élaboration. *Le Devoir*, 2 décembre 1972.

Bruce Taylor. The English language education system. *Montreal Gazette*, June 11, 1973.

Laurent Laplante. Une nouvelle pression sur M. Bourassa. *Le Devoir*, 1974.

Gérald Leblanc. Le ministre s'emporte contre les propos de Mme Lavoie-Roux. *Le Devoir*, 1974.

Damien Gagnon. Le français meurs à petit feu dans nos écoles. *Le Soleil*, 19 janvier 1974.

Hilda Kearns. Classroom contrasts. *Montreal Star*, February 23, 1974.

N. Garneau. Au ministre français Cloutier diplômé en "moppologie". *Le Jour*, 21 mars 1974.

M. Giguère. Le programme-cadre de français ne serait suivi qu'à 20% dans les écoles. *Le Soleil*, 6 mai 1974.

Gilles Ouellet. Le directeur unilingue démissionne. *Le Soleil*, 14 mai 1974.

A. Phillips. Local teachers vow to support walkout. *Montreal Gazette*, June 6, 1974.

7.1 Le droit à la langue

Etudes

Laurier LaPierre. *Federal intervention under section 93 of the British North America Act*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. *Language Rights and Linguiside*. Special Issue, Munich, 1967.

Craig Brown. *Minorities, Schools and Politics*. Toronto: University of Toronto Press, 1969.

Reportages

Canadian Press. Cardinal sees delay in school board bill. *Montreal Star*, October 16, 1969.

Donald R. Peacock. Montreal Teachers Association. *Le Devoir*, 12 janvier 1972.

Presse canadienne. L'enseignement du français au Québec: une entreprise hasardeuse. *Le Droit*, 8 mai 1975.

Aurélien Boisvert. Mgr. Fallon, Mgr. Carter, la loi 22 et l'interdit du français en Ontario. *Le Soleil*, 16 octobre 1976.

Lise Bissonnette. Réserver l'école anglaise à la "communauté anglophone". *Le Devoir*, 2 novembre 1976.

Presse canadienne. L'Ontario étudie les droits linguistiques des travailleurs. *Le Soleil*, 10 novembre 1976.

7.1.1 La liberté de choisir

Etudes

G. Bibeau. *Nos enfants parleront-ils français?* Montréal: Editions Actualité, 1966.

Anonyme. Les journalistes indicateurs de la police? *L'Action nationale*, 59, 3, 1969.

—— Au comité parlementaire sur l'éducation, la question des droits linguistiques. *L'Action nationale*, 58, 7, 1969.

Aurèle Lemoine. L'Association des parents et maîtres de langue française du Manitoba. *Québec-Amérique*, janvier 1969.

François-Albert Angers. La ligue d'Action nationale et le statut de la langue française. *L'Action nationale*, 59, 5, 1970.

—— *Les droits du français au Québec*. Montréal: Editions du Jour, 1971.

S.R. Herman. *Explorations on the Social Psychology of Language Choice*. Québec: Ministère de l'éducation.

Reportages

Walter Poronovich. School troubles mount for English students. *Montreal Star*, September 5, 1968.

James Ferrabee. Semantics adds a new cloud to the storm. *Montreal Gazette*, September 6, 1968.

Gilles Boyer. M. Bertrand recule. *Le Soleil*, 29 novembre 1968.

Presse canadienne. Gabias veut le libre choix pour l'école, l'éducation, la langue. *Le Soleil*, 30 novembre 1968.

—— D'autres divisions chez les députés de l'UN pourraient faire tomber le gouvernement. *Le Soleil*, 30 novembre 1968.

Benoit Routhier. Les francophones de Church Point font la grève pour conserver chez eux l'unique collège de la Nouvelle-Ecosse. Appel au Québec. *Le Soleil*, 7 décembre 1968.

Gilbert Athot. Un faux problème ou un tir mal ajusté? *Le Soleil*, 1969.

Gilles Lesage. La liberté absolue et illimitée des parents une menace pour le français? *Le Devoir*, 16 janvier 1969.

Professeurs et le personnel d'Outremont High School. Nécessité du bilinguisme. *Le Devoir*, 3 février 1969.

Presse canadienne. Québec a besoin d'une loi claire et ferme, déclare le Comité Canada. *Le Devoir*, 21 février 1969.

—— Comité Canada prône le droit des parents au choix de la langue d'enseignement des enfants. *La Presse*, 21 février 1969.

Walter Poronovich. Let parents decide child's language, Canada committee asks. *Montreal Star*, February 21, 1969.

Suzan Altschul. Language brief delayed. *Montreal Star*, March 7, 1969.

I.S. Murray. The choice of language. *Montreal Star*, March 20, 1969.

Michel Roy. Une entrevue exclusive Jean-Guy Cardinal. 1) Langues, minorités, constitution. 2) J'estime qu'on n'a pas le droit de jouer à l'apprenti sorcier, de provoquer la séparation quand on n'est pas sûr que le peuple le désire. *Le Devoir*, 12, 14 avril 1969.

R. Darling. Parents want more French for children but PSBGM won't provide teaching. *Montreal Star*, April 16, 1969.

F. Barbeau. Statu quo ou politique linguistique générale. *Le Devoir*, 27 mai 1969.

André Fortin. Les parents anglophones acceptent finalement d'envoyer leurs enfants au collège St. Patrick. *Le Soleil*, 11 juin 1969.

Presse canadienne. Echec de l'UN au sujet des langues. *Le Soleil*, 17 juin 1969.

M. Walter. Teachers' unilingual demand a rejection of freedom of choice. *Montreal Star*, July 7, 1969.

Donald R. Peacock. A denial that French teachers want an unilingual school system. *Montreal Star*, July 10, 1969.

François-Albert Angers. L'école de leur choix veut-elle dire la langue de leur choix? *Le Devoir*, 12 août 1969.

Sandra Dolan. Lemieux seeks many St-Leonards. *Montreal Star*, September 8, 1969.

Dominique Clift. Quebec won't make martyrs of parents. *Montreal Star*, September 9, 1969.

Hubert Gendron. He would guarantee language rights. *Montreal Star*, September 17 1969.

D. Bernbaum. Would Mr. Lemieux deny to others the bilingualism that he enjoys? *Montreal Star*, September 18, 1969.

Presse canadienne. Un St-Léonard, à Willow Bunch, Saskatchewan? *Le Devoir*, 20 septembre 1969.

Gilles Boyer. "Un St-Léonard" dans l'Ouest? *Le Soleil*, 25 septembre 1969.

Guy Deshaies. Prochain objectif de la LIS: dénoncer et combattre la loi de "restructuration" scolaire. *Le Devoir*, 26 septembre 1969.

Canadian Press. Pelletier raps "7" St-Leonards. *Ottawa Citizen*, September 29, 1969.

Bob Hill. Language bill won't end fight. *Ottawa Citizen*, October 24, 1969.

Canadian Press. French language press backs bill. *Montreal Star*, October 25, 1969.

Normand Girard. Les derniers conflits ont fait ressortir les points faibles du Code du travail. *Le Soleil*, 25 octobre 1969.

Tony Burman. Religion to stay as school board basis, say teachers. *Montreal Star*, October 26, 1969.

Southam News Services. "A French land, land of liberty". *Ottawa Citizen*, October 31, 1969.

Gilles Provost. Les écoles de la CECM restent ouvertes. *Le Devoir*, 31 octobre 1969.

Alex Farrell. Quebec students group for renewed protests. *Ottawa Citizen*, October 31, 1969.

Presse canadienne. Le gouvernement tient au principe d'une commission scolaire interconfessionnelle. *Le Soleil*, 10 novembre 1969.

Robert Rouleau. Solidarité mise en doute. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Susan Purcell. FQF chief criticizes "anti-bill". *Montreal Star*, November 13, 1969.

Marie F. Simard. Imposer l'école française aux francophones. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

F. Dupriez. Un appel aux Néo-Québécois. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

Bob Hill. Language bill fight boosts Parti Quebecois election prospects. *Ottawa Citizen*, November 25, 1969.

Ian Mayer. Parental option hit. *Montreal Star*, December 12, 1969.

Victor Steinberg. Parents asked: choose language. *Montreal Star*, February 6, 1970.

Claude Arpin. Doubts will be cleared. *Montreal Star*, February 7, 1970.

Victor Steinberg. Parents asked: choose language. *Montreal Star*, February 7, 1970.

—— PSBGM: "Language forms approved". *Montreal Star*, February 10, 1970.

Charlie Cameron. Around Town. *La Revue de Gatineau*, February 11, 1970.

D. Johnston. Time does not cure legislation. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

Bernard Racine. Des anglophones craignent la "tyrannie" des francophones. *Le Devoir*, 12 février 1970.

B. Hayes. Bertrand to set it straight. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

Gilbert Athot. Cardinal qualifie "d'accusation assez grave" certains propos des enseignants anglophones du Lakeshore. *Le Soleil*, 26 février 1970.

Démétrius Coulourides. Pour l'intégration aux Canadiens français. *Le Soleil*, 27 février 1970.

Damien Gagnon. Demande officielle d'une éducation en langue anglaise à Sainte-Foy. *Le Soleil*, 1er avril 1970.

Ben Malkin. Bilingualism gains. *Ottawa Citizen*, April 1, 1970.

Presse canadienne. Des anglophones contre une école française. *Le Soleil*, 9 avril 1970.

—— Des anglophones s'opposent à la création d'une école française. *Le Devoir*, 9 avril 1970.

—— Le ministre de l'Education rencontre des parents qui veulent une école française. *Le Soleil*, 17 avril 1970.

—— Des parents veulent bloquer un projet d'école française. *Le Devoir*, 8 mai 1970.

Bernard Racine. Quebec English favor French for children. *Ottawa Citizen*, May 16, 1970.

Gilles Provost. Le passage à l'anglais deux fois plus marqué. *Le Devoir*, 29 mai 1970.

Tony Burman. TMR English parents picket school over transfer. *Montreal Star*, September 9, 1970.

Paul Lachance. Accueillir les anglophones. *Le Soleil*, 10 septembre 1970.

Vincent Prince. Francophones contre francophiles à Mont-Royal. *Le Devoir*, 15 septembre 1970.

Tony Burman. French programs worry parents. *Montreal Star*, December 9, 1970.

Hilda Kearns. Parents favor more French in schools. *Montreal Star*, February 4, 1971.

J.R.D. Bruce. Language issue could force head offices to leave Montreal. *Montreal Gazette*, February 12, 1971.

Maybelle Durkin. Home and School Federation not truly represent active. *Montreal Gazette*, February 12, 1971.

E.P. Jacobson. The anomalies in the campaign to promote the greater use of French. *Montreal Star*, February 12, 1971.

Susan Arnopoulos, Hilda Kearns. Parents organize to beat language tests. *Montreal Star*, March 1971.

Patricia Côté. French immersion: parents split. *Ottawa Citizen*, March 18, 1971.

Gérald Leblanc. Les anglophones plaident leurs droits acquis. *Le Devoir*, 28 avril 1971.

Lysiane Gagnon. Restructuration scolaire: les parents agissent. *La Presse*, 7 mai 1971.

Yvon Rousseau. Nombre restreint de francophones dans les écoles de langue anglaise. *La Tribune*, 6 août 1971.

Canadian Press. N.S. students protests, too. *Montreal Gazette*, September 15, 1971.

Denis Lord. Des francophones s'inscrivent aux écoles anglaises pour éviter des frais de transport. *Le Droit*, 16 septembre 1971.

Canadian Press. Language instruction bill could be changed any time. *Montreal Gazette*, November 23, 1971.

Damien Gagnon. Situation de privilège? *Le Soleil*, 22 mars 1972.

Jules Béliveau. On choisit l'anglais surtout pour pouvoir travailler. *La Presse*, 8 juillet 1972.

Recherchistes du Groupe Sorecom. Le rapport SORECOM et le choix de la langue d'enseignement. *Le Devoir*, 10 juillet 1972.

James Ferrabee. Anglophone and Francophone are hard to define. *Montreal Gazette*, July 20, 1972.

Damien Gagnon. 4,481 étudiants francophones sont passés chez les anglophones au cours de l année 1970-71. *Le Soleil*, 18 octobre 1972.

Claude Lemelin. Langue scolaire et droits des citoyens. *Le Devoir*, 17 novembre 1972.

Claude Saint-Laurent. Les Italiens crient à la discrimination. *La Presse*, 20 novembre 1972.

Pierre-C. O'Neill. Les immigrants devront fréquenter l'école française. *Le Devoir*, 20 novembre 1972.

Hubert Bauch. Liberals reaction ensures defeat of PQ's language bill. *Montreal Gazette*, November 23, 1972.

Terence Moore. Teachers harden stance against free language choice. *Montreal Star*, November 27, 1972.

Pierre Vennat. La jeunesse de Laval s'anglicise. *La Presse*, 17 mars 1973.

Comité de coordination de l'éducation catholique anglaise de l'Ile de Montréal. Position anglo-catholique sur la langue d'enseignement. *Le Devoir*, 28 avril 1973.

Tom Van Dusen. 200 parents turn out to protest French immersion. *Ottawa Citizen*, May 16, 1973.

Bill Fox. Bourassa now pressed where he is vulnerable. *Ottawa Citizen*, October 18, 1973.

Don MacPherson. Test would decide student's language. *Montreal Star*, 1974.

H. Shepherd. Battle is about parents wanting French-speaking kids in English schools. *Globe and Mail*, 1974.

Derek Hill. Language controversy expected to be revived. *Montreal Star*, February 16, 1974.

Paul Waters. Parents, Springate slam language exam. *Montreal Gazette*, February 21, 1974.

Don Murray. Language issue: Bourassa's tactics designed for possible escape... . *Montreal Gazette*, February 23, 1974.

Paul Waters. Champions of language rights. *Montreal Gazette*, February 23, 1974.

—— Language right stand reversed by probe chief. *Montreal Gazette*, February 26, 1974.

Vincent Prince. La langue d'enseignement. *La Presse*, 26 février 1974.

Paul Waters. Gendron would like job on new language board. *Montreal Gazette*, February 27, 1974.

J. Duff. PQ urges square deal for English. *Montreal Gazette*, February 27, 1974.

J. Duchastel. Placing responsibility on the parents. *Montreal Gazette*, February 27, 1974.

Vincent Prince. M. Jean-Denis Gendron. *La Presse*, 27 février 1974.

—— Le libre choix de l'école. *La Presse*, 9 mars 1974.

Gérald Godin. Une nouvelle polyvalente anglaise pour 45% d'étudiants francophones? *Québec-Presse*, 10 mars 1974.

D. Vincent. Les commissaires de Brossard empêchent un père d'inscrire sa fille à l'école anglaise. *La Presse*, 13 mars 1974.

Gérald Godin. Seuls les Anglais pourraient choisir. *Québec-Presse*, 17 mars 1974.

S. Cohen. English, French "free to choose". *Montreal Star*, March 19, 1974.

Gérald Leblanc. John Ciacia admet la possibilité d'un accommodement. *Le Devoir*, 19 mars 1974.

Don Pottier. French backlash made Bourassa change mind. *Montreal Star*, March 20, 1974.

C. Grégoire. Les Anglophones ont gagné du terrain. *Le Jour*, 21 mars 1974.

T.R. Carsley. Quebec's language policy could be divisive. *Montreal Gazette*, March 22, 1974.

M. Ballantyne. English-speaking rights are basic not "acquired". *Montreal Gazette*, March 25, 1974.

Damien Gagnon. La CECQ veut limiter le nombre de francophones à l'école anglaise. *Le Soleil*, 29 mars 1974.

Gisèle Tremblay. Des enseignants proposent un "contre-plan" Cloutier. *Le Jour*, 29 mars 1974.

Jean Leblanc. Mes enfants ne passeront pas par là. *La Presse*, 30 mars 1974.

Hilda Kearns. Teachers! union told to "sabotage" transfer papers. *Montreal Star*, March 30, 1974.

Guy Cormier. Des Franco-Américains? *La Presse*, 4 avril 1974.

J. Blouin. C'est la guerre... . *Montréal-Matin*, 5 avril 1974.

Margo Gibb-Clark. Teachers want students returned to French schools. *Montreal Star*, April 5, 1974.

Dominique Clift. More to language issue than culture, nationalism. *Montreal Star*, April 6, 1974.

Michel Favreau. La question de la langue d'enseignement a mobilisé une force jusque-là inemployée: les parents. *La Presse*, 20 avril 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Pourquoi l'école anglaise est-elle si attirante? *Le Jour*, 20 avril 1974.

—— 327 demandes de transfert vers le secteur anglophone. *Le Jour*, 30 avril 1974.

C. Grégoire. Anglicisation galopante. *Le Jour*, 30 avril 1974.

Richard Cléroux. Laval school board is the centre of new language dispute. *Globe and Mail*, May 15, 1974.

Jacques Guay. Le bill 22 maintient le libre choix des parents. *Le Jour*, 22 mai 1974.

Lysiane Gagnon. Etudiera bien en anglais qui voudra. *La Presse*, 22 mai 1974.

Ben Malkin. Election will be fought on issues, not emotions. *Ottawa Citizen*, May 29, 1974.

Claude Ryan. Une contradiction de taille. *Le Devoir*, 11 juin 1974.

B. Collins. New language legislation worries Pontiac English RC's. *Ottawa Journal*, July 16, 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Mme Brophy et...Tetley en appellent au ministre Cloutier. *Le Jour*, 13 novembre 1974.

Damien Gagnon. Moins de francophones passent à l'école anglaise, à Québec. *Le Soleil*, 20 novembre 1974.

John Wildgust. Bilingual students to have choice. *Montreal Star*, December 21, 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Le secteur francophone favorisera les transferts. *Le Jour*, 14 février 1975.

Gilles Boyer. Les tests et le contingentement. *Le Soleil*, 11 septembre 1975.

John Wildgust. Premier: Bill 22 stands. *Montreal Star*, September 11, 1975.

Penn Wong. Opposition to Bill 22 not indicative of racial bias but a matter of rights. *Montreal Star*, September 11, 1975.

Marguerite Sénécal. Language law "too lenient, pro-English", group claims. *Montreal Gazette*, September 17, 1975.

Jules Lebeau. Le choix de la langue d'enseignement. *Le Jour*, 17 septembre 1975.

Gilles Boivin. L'hésitation du gouvernement irrite les parents italiens. *Le Soleil*, 18 septembre 1975.

—— Juneau condamne la campagne de dénigrement contre la loi 22. *Le Soleil*, 19 septembre 1975.

—— Choquette essuie un échec à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 23 septembre 1975.

Paul Lachance. Jouer le jeu mais franc jeu. *Le Soleil*, 23 septembre 1975.

[Léon Dion]. L'avenir du secteur anglophone: le prof. Dion précise sa pensée. *Le Devoir*, 26 septembre 1975.

John Ciacia. Que les enfants qui ont passé le test s'inscrivent à l'école de leur choix. *Le Devoir*, 26 septembre 1975.

Gilles Ouellet. Pas besoin de tests pour aller à l'école anglaise. *Le Soleil*, 1 octobre 1975.

Presse canadienne. Mgr. Grégoire lance un appel aux parents italiens. *Le Soleil*, 2 octobre 1975.

Jean Martel. Le ministère de l'Education entend vérifier les faits. *Le Soleil*, 3 octobre 1975.

Gilles Ouellet. A Sept-Iles les parents demandent s'ils seront "forcés" de renvoyer leurs enfants à l'école française. *Le Soleil*, 3 octobre 1975.

Pierre Champagne. Des fonctionnaires étudient la situation linguistique dans les écoles de Sept-Iles. *Le Soleil*, 4 octobre 1975.

Gilles Boyer. Au-delà de Saint-Léonard. *Le Soleil*, 4 octobre 1975.

Michael Meehan. Set aside animosity when preparing language bill. *Montreal Gazette*, November 19, 1975.

Gilles Ouellet. Tests linguistiques: 31 étudiants échouent à Sept-Iles. *Le Soleil*, 27 novembre 1975.

Damien Gagnon. On fermerait les yeux sur le cas des transfuges de la Mitis. *Le Soleil*, 14 janvier 1976.

Presse canadienne. 5 cours sur 122 sont en français. *Le Soleil*, 21 avril 1976.

Benoit Routhier. Imposer le français aux immigrants sans examen. *Le Soleil*, 21 août 1976.

Fernand De Haerne. Bill 22 et assimilation. *Le Devoir*, 27 septembre 1976.

Gilbert Athot. Cloutier croit que tous les immigrants devraient aller à l'école française. *Le Soleil*, 5 octobre 1976.

Jean-Marc Léger. Immigration et langue de l'école. *Le Devoir*, 7 octobre 1976.

Presse canadienne. Sous le PQ, tous les enfants d'immigrants étudieront en français. *Le Soleil*, 7 octobre 1976.

Michel Roy. Une loi pour les futurs immigrants? *Le Devoir*, 29 octobre 1976.

Jean-Marc Léger. L'imposture du "libre choix". *Le Devoir*, 5 novembre 1976.

Hubert Wallot. En matière de langue. *Le Devoir*, 11 novembre 1976.

Louis Landry. Lois et langue ne vont pas de pair. *Le Devoir*, 16 novembre 1976.

Georges Vigny. Le PQ devant le dialogue ethnique. *Le Devoir*, 22 novembre 1976.

7.1.2 Conflit avec les autorités

Etudes

Y.C. Claveau. La crise de Saint-Léonard. *L'Action nationale*, 59, 3, 1969.

Anonyme. St-Leonard: Critical Test. *Time Canadian Edition*, 94, 12, 1969.

Y.C. Claveau. La crise Saint-Léonard. *L'Action nationale*, 59, 3, 1969, pp. 228-235.

Henry Egretaud. *L'affaire Saint-Léonard*. Montréal: Société Education du Québec, 1970.

Reportages

Presse canadienne. Deux commissaires de St-Léonard contestent en Cour la résolution sur l'usage exclusif du français. *Le Soleil*, mars 1968.

Claude-G. Jasmin. Saint-Léonard sur le tapis. *La Presse*, 24 août 1968.

Marcel Gingras. A Saint-Léonard. *Le Droit*, 3 septembre 1968.

Presse canadienne. A St-Léonard, des Italiens ont eux aussi commencé à protester. *Le Soleil*, 4 septembre 1968.

—— 900 professeurs prêts à faire la grève à St-Léonard. *Le Nouvelliste*, 4 septembre 1968.

C. Beauchamp. Cardinal cherche un compromis. *La Presse*, 4 septembre 1968.

Roger Rioux. Saint-Léonard: M. Cardinal propose un compromis qui n'engage pas l'avenir. *Montréal-Matin*, 4 septembre 1968.

Claude Ryan. Saint-Léonard, problème politique. *Le Devoir*, 4 septembre 1968.

Jean-Marc Léger. Il faut créer dix, vingt, cinquante St-Léonard. *Le Devoir*, 4 septembre 1968.

Donat Valois. Québec n'entend pas imposer une solution. *Le Devoir*, 4 septembre 1968.

Brian Upton. St-Leonard assured of French. *Montreal Star*, September 5, 1968.

Marcel Chaput. Saint-Léonard. *Journal de Québec*, 5 septembre 1968.

Canadian Press. Peace Team tries again. *The Hamilton Spectator*, September 5, 1968.

Presse canadienne. Une délégation à Ottawa. *L'Action*, 5 septembre 1968.

—— Cardinal cherche encore une solution au conflit. *Le Droit*, 5 septembre 1968.

Renaude Lapointe. Les mini-sorbonnards. *La Presse*, 5 septembre 1968.

James Ferrabee. Mushrooming implications to suburban school dispute. *Montreal Gazette*, September 5, 1968.

Donat Valois. Le club Fleur-de-Lys de Québec donne son appui entier aux étudiants. *L'Action*, 5 septembre 1968.

Gilles Boyer. Les écoles de Saint-Léonard. *Le Soleil*, 5 septembre 1968.

Gilbert Athot. Pas d'espoir sérieux de règlement. *Le Soleil*, 5 septembre 1968.

Jean-Claude Leclerc. Un compromis à St-Léonard. *Le Devoir*, 6 septembre 1968.

Gilbert Athot. Au tour des anglophones de manifester à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 7 septembre 1968.

Presse canadienne. Les Anglophones de Saint-Léonard: une mesure de "discrimination". *Le Soleil*, 10 septembre 1968.

—— Les parents-maîtres protestants de St-Léonard trouvent inacceptable l'utilisation de certaines "expressions". *Le Soleil*, 11 septembre 1968.

—— M. Trudeau rencontrera les manifestants; marche prévue sur Québec. *Le Soleil*, 11 septembre 1968.

Jacques Poisson. Saint-Léonard, problème politique. *Le Devoir*, 17 septembre 1968.

Presse canadienne. Les anglophones refusent de payer leurs taxes, à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 19 septembre 1968.

Conseil général de la SSJB de Montréal. La SSJB de Montréal et la situation scolaire à St-Léonard. *Le Devoir*, 1969.

Steve Hendler. Move to evict English students. *Montreal Star*, February 13, 1969.

V.R. Sadlowski. East end parent groups join forces on school problem keyed to St-Leonard. *Montreal Star*, February 22, 1969.

Steve Hendler. MIS leaders widen rift. *Montreal Star*, March 10, 1969.

Jean-Claude Leclerc. Le nouvel exécutif du MIS-St-Léonard se veut plus démocratique et modéré. *Le Devoir*, 11 mars 1969.

Vincent Prince. M. Cardinal et Saint-Léonard. *Le Devoir*, 12 mars 1969.

Presse canadienne. Un anglophone juge que M. Cardinal a une attitude injuste. *Le Soleil*, 12 mars 1969.

Steve Hendler. St-Leonard parents to see Cardinal. *Montreal Star*, March 18, 1969.

Presse canadienne. Saint-Léonard se tourne vers les Etats-Unis. *Le Soleil*, 14 mai 1969.

Susan Purcell. St-Leonard "playing it cool". *Montreal Star*, May 20, 1969.

Tony Burman. St-Leonard vote set June 3. *Montreal Star*, May 23, 1969.

Presse canadienne. La LIS refusera tout compromis concernant la création de nouvelles écoles bilingues à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 27 mai 1969.

Evelyn Kanovsky. St-Leonard stands firm on decision. *Montreal Star*, May 27, 1969.

Presse canadienne. Les parents anglophones de Saint-Léonard sont anxieux. *Le Soleil*, 3 juin 1969.

Steve Hendler. Cardinal hints at solution. *Montreal Star*, June 3, 1969.

Presse canadienne. La commission scolaire régionale dirigera les écoles catholiques de langue anglaise du niveau élémentaire à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 4 juin 1969.

Le mouvement pour l'intégration scolaire de Saint-Léonard. Requête au ministre de l'Education. *Le Devoir*, 5 juin 1969.

Vincent Prince. M. Cardinal et le problème de St-Léonard. *Le Devoir*, 7 juin 1969.

Guy Deshaies. Classes d'accueil, une solution pour Saint-Léonard? *Le Devoir*, 7 juin 1969.

Ralph Surette. St-Leonard vote keeps status quo. *Montreal Star*, June 10, 1969.

Canadian Press. Plan hoped to cool St-Leonard crisis. *Ottawa Citizen*, August 27, 1969.

Susan Purcell. Parents vent their anger. *Montreal Star*, August 29, 1969.

Jean-Claude Picard. Les anglophones de Saint-Léonard créeraient leur institution privée. *Le Soleil*, 2 septembre 1969.

Susan Purcell. Lemieux to fight any English school. *Montreal Star*, September 2, 1969.

Brian McKenna. Private school possible. *Montreal Star*, September 2, 1969.

Canadian Press. St-Leonard group vows to block English School. *Ottawa Citizen*, September 2, 1969.

Bernard Racine. C'est à Saint-Léonard qu'il faut arrêter l'invasion de l'ennemi. *Le Soleil*, 3 septembre 1969.

Claude Ryan. Dans l'attente de mieux. *Le Devoir*, 3 septembre 1969.

Sandra Dolan. Scores hurt at St-Leonard rally. *Montreal Star*, September 4, 1969.

Gilles Boyer. Les écoles à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 5 septembre 1969.

Bob Hill. New St-Leonard clash is looming. *Ottawa Citizen*, September 5, 1969.

Jean-Guy Cardinal. M. Cardinal et le problème de St-Léonard. *Le Devoir*, 5 septembre 1969.

Bob Hill. Stop the strife, Parents demand. *Ottawa Citizen*, September 5, 1969.

Claude Ryan. Les fruits amers de l'intolérance. *Le Devoir*, 5 septembre 1969.

Bob Hill. St-Leonard pupils out in the cold — 50 minutes of English 'unacceptable'. *Ottawa Citizen*, September 6, 1969.

Vincent Prince. La parole est maintenant aux parents "anglophones" de Saint-Léonard. *Le Devoir*, 6 septembre 1969.

Normand Girard. Solution de compromis à St-Léonard. *Le Soleil*, 6 septembre 1969.

Gilles Lesage. Les commissaires adoptent une formule de compromis. *Le Devoir*, 6 septembre 1969.

Southam News Services. People have two choices — Cardinal. *Ottawa Citizen*, September 6, 1969.

Jean-Guy Cardinal. Texte de la déclaration de M. Cardinal. *Le Devoir*, 6 septembre 1969.

Gilles Francoeur. La LIS: certaine satisfaction; les anglophones rejet absolu. *Le Devoir*, 6 septembre 1969.

Canadian Press. St-Leonard conflict may spread. *Ottawa Citizen*, September 8, 1969.

Bob Hill. St-Leonard children stay away. *Ottawa Citizen*, September 8, 1969.

Tony Burman. St-Leonard classes boycotted. *Montreal Star*, September 8, 1969.

Guy Deshaies. Les classes reprennent ce matin, mais le conflit n'est pas réglé. *Le Devoir*, 8 septembre 1969.

Bernard Racine. Saint-Léonard: la LIS accepte le compromis de M. Cardinal. *L'Evangéline*, 8 septembre 1969.

Tony Burman. Swamis move in, deplore violence. *Montreal Star*, September 9, 1969.

Gilbert Athot. "Dossier fermé" pour l'instant. *Le Soleil*, 9 septembre 1969.

Susan Purcell, Walter Poronovich. St-Leonard police veto LIS rally. *Montreal Star*, September 9, 1969.

Canadian Press. St-Leonard classes in rented building? *Ottawa Citizen*, September 9, 1969.

Benoit Lavoie. Malgré le boycottage, 60 pour cent des élèves étaient présents. *Le Soleil*, 9 septembre 1969.

Guy Deshaies. 60% des Néo-Canadiens sont inscrits à l'école. *Le Devoir*, 9 septembre 1969.

Bob Hill. St-Leonard simmers. *Ottawa Citizen*, September 10, 1969.

Jean-Paul Gagné. Laurier LaPierre se prononce sur le conflit de St-Léonard. *Le Soleil*, 10 septembre 1969.

Gérald Godin. The issue to the force in St-Leonard isn't one to be solved in the schools. *Montreal Star*, September 10, 1969.

Southam News Service. Solution leaps boundaries in St-Leonard dispute. *Ottawa Citizen*, September 10, 1969.

Vincent Prince. Saint-Léonard et la provocation. *Le Devoir*, 10 septembre 1969.

Benoit Lavoie. Climat explosif à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 10 septembre 1969.

Guy Deshaies. Le chef de la LIS refuse de contremander le défilé. *Le Devoir*, 10 septembre 1969.

Bob Hill. Tear gas...a brick...then battle. *Ottawa Citizen*, September 11, 1969.

Brian McKenna. Workers of St-Leonard unite, English students urge. *Montreal Star*, September 11, 1969.

Bob Hill. Riot Act read in St-Leonard rampage. *Ottawa Citizen*, September 11, 1969.

Benoit Lavoie. Loi de l'émeute à Saint-Léonard. *Le Soleil*, 11 septembre 1969.

Gilbert Athot. Arrestation probable de Raymond Lemieux. *Le Soleil*, 12 septembre 1969.

—— Les actes de violence sont dus aux retards des législations du gouvernement (Lafrance). *Le Soleil*, 12 septembre 1969.

Vincent Prince. Après la manifestation de St-Léonard. *Le Devoir*, 12 septembre 1969.

Conseil Général de la SSJB de Montréal. La SSJB de Montréal et la situation scolaire à St-Léonard. *Le Devoir*, 12 septembre 1969.

Benoit Lavoie. Saint-Léonard: l'exception à la règle ou la règle de l'exemple. *Le Soleil*, 12 septembre 1969.

Guy Deshaies. Bilan de l'émeute: 39 arrestations. *Le Devoir* 12 septembre 1969.

Gilles Lesage. Des accusations seront portées contre Lemieux. *Le Devoir*, 12 septembre 1969.

Claude Ryan. Diviser pour régner. *Le Devoir*, 13 septembre 1969.

Dominique Clift & Suzan Altschul. Cardinal on St-Leonard: "It's the perfect dilemma". *Montreal Star*, September 13, 1969.

Canadian Press. Neighboring schools to absorb St-Leonard's English-speaking students. *Ottawa Citizen*, September 15, 1969.

Jean-Charles Claveau. La crise de Saint-Léonard, symbole d'un Québec qui lutte pour garder son identité. *Le Devoir*, 17 septembre 1969.

Vincent Prince. La CECM et les écoliers de St-Léonard. *Le Devoir*, 17 septembre 1969.

Tony Burman. St-Leonard parents may know school plan this week. *Montreal Star*, September 17, 1969.

Jean-Claude Picard. 300 anglophones étudieront dans les locaux de la CSP du Grand Montréal. *Le Soleil*, 18 septembre 1969.

Pierre Joncas. Les fausses solutions des commissaires de Saint-Léonard. *Le Devoir*, 18 septembre 1969.

Bob Hill. Quebec cabinet gets nowhere on St-Leonard controversy. *Ottawa Citizen*, September 18, 1969.

M.G. Cartier. Ce que j'ai vu à Saint-Léonard. *Le Devoir*, 18 septembre 1969.

Presse canadienne. Le Conseil central de Montréal cautionne $700. pour deux manifestants de Saint-Léonard. *Le Soleil*, 18 septembre 1969.

Gilbert Athot. Pas de développements prochains à prévoir dans l'affaire de St-Léonard. *Le Soleil*, 18 septembre 1969.

C. Rioux. Conflit créé par des anarchistes. *Le Devoir*, 18 septembre 1969.

J. Poirier. Deux poids, deux mesures. *Le Devoir*, 18 septembre 1969.

I. Bérubé. Intolérance des milieux anglophones. *Le Devoir*, 19 septembre 1969.

Gilbert Athot. Le différend Bertrand-Cardinal remonte en surface. *Le Soleil*, 20 septembre 1969.

Michel Roy. Qui dit la vérité? demande M. Bertrand. *Le Devoir*, 20 septembre 1969.

D. McCormack. Catholic chaplains vigorously oppose what has happened in St-Leonard. *Montreal Star*, September 22, 1969.

Claude Ryan. Les leçons d'une pénible mésaventure. *Le Devoir*, 22 septembre 1969.

Dominique Clift. No split — Bertrand. *Montreal Star*, September 22, 1969.

A. Marsan. The perfect dilemma. *Montreal Star*, September 22, 1969.

René Lévesque. St-Leonard given plan - an unusual city-school centre. *Montreal Star*, September 23, 1969.

Canadian Press. St-Leonard crisis ends for a time. *Ottawa Citizen*, September 23, 1969.

Tony Burman. St-Leonard children in school at last. *Montreal Star*, September 23, 1969.

Robert Forget. Catholic teaching students protest commission attitude on St-Leonard. *Montreal Star*, September 26, 1969.

C. Brownridge. Patience of St-Leonard parents, leaders, a tribute to their faith in our society. *Montreal Star*, September 26, 1969.

Hal Winter. Beaulieu counters Cardinal stand. *Montreal Gazette*, September 26, 1969.

P. Grégoire. Seul un compromis honorable pourra résoudre le conflit de St-Léonard. *Le Devoir*, 3 octobre 1969.

Jean-Pierre Proulx. Ne cédez pas à l'impatience, encore moins à la violence. *Le Devoir*, 6 octobre 1969.

Presse canadienne. Dépolitiser le problème de Saint-Léonard. *Le Soleil*, 17 octobre 1969.

Suzan Altschul. St-Leonard terms based on Bill 63. *Montreal Star*, October 26, 1969.

Steve Hendler. St-Leonard hesitates with English classes. *Montreal Star*, November 13, 1969.

R. Brassard. Pourquoi l'injonction aurait dû être accordée: pourquoi elle ne peut plus l'être maintenant. *Le Devoir*, 19 novembre 1969.

Canadian Press. Appeal court supports English in St-Leonard. *Ottawa Citizen*, November 19, 1969.

Jean-Claude Leclerc. Le juge aurait dû suspendre les décisions de St-Léonard. *Le Devoir*, 19 novembre 1969.

Gilles Boyer. La Cour d'appel: Saint-Léonard. *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

Ralph Surette. Parents elated by ruling. *Montreal Star*, November 20, 1969.

S. Adelman. St-Leonard parents still require help to obtain justice in education. *Montreal Star*, December 18, 1969.

Canadian Press. St-Leonard parents body seeks to sue Quebec govt. *Ottawa Citizen*, January 6, 1970.

Guy Deshaies. Quelques 550 enfants réclameront l'enseignement en langue anglaise. *Le Devoir*, 7 janvier 1970.

Paul Waters. St-Leonard phenomenon spreading, Catholic teachers warn. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

Presse canadienne. Le président de la LIS est libéré des accusations qui étaient portées contre lui. *Ganby La Voix de l'Est*, 14 février 1970.

Vincent Prince. Un Saint-Léonard à l'envers évité à Ottawa. *Le Devoir*, 14 février 1970.

Steve Hendler. Suburb offers English. *Montreal Star*, March 12, 1970.

H. Shaw. L'affaire St-Leonard put in perspective - background to a crisis. *Montreal Star*, March 14, 1970.

[René Lévesque]. Book tells St-Leonard story minus violent rallies. *Montreal Star*, April 21, 1970.

Anne-Marie Voisard. 35 pour cent des élèves de Saint-Léonard sont inscrits dans les classes anglaises. *Le Soleil*, 26 juin 1970.

F. Bernard. Un autre changement de zonage cause du tumulte à Saint-Léonard. *La Presse*, 4 juillet 1970.

Claude Gravel. A Saint-Léonard, le secteur français stagne, le secteur anglais s'accroît. *Le Devoir*, 20 janvier 1972.

Presse canadienne. Le mouvement d'anglicisation des jeunes de Saint-Léonard s'est encore accru. *Le Soleil*, 20 janvier 1972.

Hilda Kearns. St-Leonard English students education "second rate". *Montreal Star*, June 3, 1974.

Presse canadienne. Saint-Léonard: la loi 22 sera strictement appliquée. *Le Soleil*, 5 septembre 1975.

—— Loi 22: menaces voilées de Choquette aux protestants. *Le Soleil*, 6 septembre 1975.

Paul Lachance. La lettre contre l'esprit. *Le Soleil*, 6 septembre 1975.

Michel Roy. La loi 22 et la communauté anglophone. *Le Devoir*, 10 septembre 1975.

Vincent Prince. Devant la croisade contre la loi 22. *Montréal Presse*, 11 septembre 1975.

Dominique Clift. Anti-Bill 22 campaigners lose control. *Montreal Star*, September 11, 1975.

Presse canadienne. Les parents italiens de Saint-Léonard répliquent. *Le Soleil*, 15 septembre 1975.

Gilles Boivin. Bourassa chahuté par un auditoire anglophone. *Le Soleil*, 16 septembre 1975.

Richard Cléroux. Broadcasters in the forefront in the anglophones' battle against Quebec's Bill 22. *Globe and Mail*, September 17, 1975.

Ian MacDonald. Premier snatches victory from jaws of Pierrefonds. *Montreal Gazette*, September 17, 1975.

Don MacPherson. Anglo boos boast to Bourassa. *Montreal Gazette*, September 17, 1975.

Pierre Tanguay. Saint-Léonard: la police déloge des parents mécontents. *Le Jour*, 17 septembre 1975.

Presse canadienne. Loi 22: Ottawa s'en mêlerait. *Le Soleil*, 23 septembre 1975.

Jérome Choquette. Choquette réglera le sort des enfants d'immigrants de Saint-Léonard vendredi. *Le Soleil*, 24 septembre 1975.

Comité d'école les Compagnons. Le rôle du comité d'école. *Le Soleil*, 4 octobre 1975.

Presse canadienne. Saint-Léonard: ce n'est pas fini. *Le Soleil*, 6 octobre 1975.

Renée Thivierge. La participation des parents à l'école qu'ossa change? *Le Soleil*, 25 octobre 1975.

J.-Claude Rivard. La façon dont la commission scolaire de Sainte-Foy applique la loi 22, contestée en cour supérieure. *Le Soleil*, 5 novembre 1975.

Gilles Ouellet. Résultat des tests: mystère à Sept-Iles. *Le Soleil*, 19 novembre 1975.

J.-Claude Rivard. Ecoles: l'application de la loi 22 est remise en cause. *Le Soleil*, 27 novembre 1975.

Roger Bellefeuille. La loi 22 exige les tests linguistiques (Bourassa). *Le Soleil*, 28 novembre 1975.

Jean Martel. La commission scolaire de Ste-Foy étudiera le jugement du tribunal. *Le Soleil*, 28 novembre 1975.

Presse canadienne. Forcer les classes clandestines d'anglais à se procurer un permis. *Le Soleil*, 18 décembre 1975.

P. Bennett. CFCF devra expliquer la campagne menée contre la loi 22. *Le Soleil*, 13 janvier 1976.

Gilles Ouellet. Appels à la bombe dans les écoles anglaises de Sept-Iles. *Le Soleil*, 13 janvier 1976.

Presse canadienne. Des Italiens "refusent" d'envoyer leurs enfants au secteur français. *Le Soleil*, 9 septembre 1976.

Angèle Dagenais. Les Italiens ne seront pas expulsés des écoles anglaises. *Le Devoir*, 15 septembre 1976.

Presse canadienne. 30 des 60 élèves refusés iront enfin à l'école anglaise. *Le Soleil*, 15 septembre 1976.

Canadian Press. Ecoles anglaises: le ministère rejette 3 appels sur 4. *Le Soleil*, 15 septembre 1976.

Gilles Boivin. Les irréductibles! Italiens contre la loi 22. *Le Soleil*, 18 septembre 1976.

Michel Roy. Rouvrir le dossier de la Loi 22. *Le Devoir*, 21 septembre 1976.

Richard Cléroux. Montreal Catholics renounce faith to beat Bill 22. *Globe and Mail*, September 22, 1976.

Geoffrey Stevens. Only one cheer. *Globe and Mail*, September 22, 1976.

Paul Grégoire. La Loi 22: une menace pour la foi des enfants. *Le Devoir*, 23 septembre 1976.

Claude Ryan. L'appel des pasteurs italiens. *Le Devoir*, 23 septembre 1976.

Angèle Dagenais. Bourassa fait connaître sa réponse aux Italo-Québécois. *Le Devoir*, 24 septembre 1976.

Presse canadienne. Les Italiens croient que Bourassa leur donnera raison. *Le Soleil*, 27 septembre 1976.

—— Les communautés francophones hors du Québec s'impatientent. *Le Soleil*, 30 septembre 1976.

—— Les Italo-Québécois continuent d'occuper les écoles et soumettent leur cas à l'ombudsman. *Le Soleil*, 12 octobre 1976.

Angèle Dagenais. Les parents italiens vont poursuivre l'occupation. *Le Devoir*, 12 octobre 1976.

Canadian Press. Des tests linguistiques "dégradants". *Le Soleil*, 13 octobre 1976.

Calvin Veltman. La langue de l'enseignement: comment définir la langue maternelle? *Le Devoir*, 20 octobre 1976.

Jean Martel. Un Néo-Canadien de Sainte-Foy se défend seul contre la loi 22. *Le Soleil*, 25 octobre 1976.

Raymond Giroux. Bourassa se heurte aux Grecs avec la loi 22. *Le Soleil*, 28 octobre 1976.

Jean-Guy Godbout & Mariette Thibault. Les tests d'aptitude linguistique sont-ils les monstres qu'on prétend? *Le Devoir*, 1 novembre 1976.

Richard Cléroux. Bourassa softens position on language tests. *Globe and Mail*, November 3, 1976.

Gilles Lesage. La loi 22: les tiraillements s'accentuent. *Le Devoir*, 5 novembre 1976.

Canadian Press. Montreal Italian parents jeer, boo Liberal. *Globe and Mail*, November 8, 1976.

Presse canadienne. Les Italiens sont décidés à résister au gouvernement. *Le Soleil*, 17 décembre 1976.

Bernard Descôteaux. L'école anglaise sera fermée aux immigrants. *Le Devoir*, 17 décembre 1976.

Canadian Press. Italian Canadians accuse PQ of using children for politics. *Globe and Mail*, December 21, 1976.

Paul Lachance. La colère du Consiglio. *Le Soleil*, 23 décembre 1976.

7.2 La revendication des parents

Etudes

G. Belcourt. Les luttes scolaires de l'Ontario-Nord. *Relations*, 223, 1959, pp. 175-177.

Richard Arès. *Justice et équité pour la communauté canadienne française*. Ottawa: 3e Congrès général de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française au Canada, 1963.

Reportages

Presse canadienne. Les anglophones de St-Léonard veulent des écoles anglaises. *Le Soleil*, 14 septembre 1968.

—— Accusés d'avoir commis un vol sous la menace de la violence, Waterlot et Bachand nient leur culpabilité. *Le Soleil*, 25 mars 1969.

Terence Moore. Today's aim - no violence. *Montreal Star*, March 28, 1969.

—— Police control march. *Montreal Star*, March 29, 1969.

K.L. McEwen. Au secours de l'école française de Saskatoon. *Le Devoir*, 31 mars 1969.

Presse canadienne. M. Pelletier voudrait une école de français dans chaque ville du pays. *Le Soleil*, 15 avril 1969.

K.L. McEwen. A call for advice or help to keep Saskatoon French School going. *Montreal Star*, April 17, 1969.

Canadian Press. French school plan opposed. *Montreal Star*, April 24, 1969.

Presse canadienne. Un comité travaille contre l'établissement d'une école secondaire francophone à Toronto. *Le Soleil*, 8 mai 1969.

—— Requête pour un CEGEP de langue anglaise sur la rive sud, région de Montréal. *Le Soleil*, 22 mai 1969.

—— Approbation du principe de l'établissement de l'école publique française de Toronto. *Le Soleil*, 11 juin 1969.

Canadian Press. College for French debated. *Montreal Star*, June 19, 1969.

K.L. McEwen. L'école française de Saskatoon est sauvée. *Le Devoir*, 21 juillet 1969.

Don Pottier. Parents ask for Quebec help. *Montreal Star*, August 9, 1969.

Canadian Press. French language school approved for Toronto suburb. *Montreal Star*, August 21, 1969.

Presse canadienne. La bataille de l'école française est gagnée. *Le Devoir*, 25 août 1969.

Maxwell Cohen. Language blurs school problem. *Montreal Star*, September 6, 1969.

Bill Carroll. "Watered down" status for French rejected. *Ottawa Citizen*, September 9, 1969.

W. Turner. TMR allows prefab high school to stay. *Montreal Star*, September 11, 1969.

Presse canadienne. La majorité francophone n'a pas droit à l'école française au primaire. *Le Soleil*, 23 septembre 1969.

Bill Carroll. Experience runs for giant RC board. *Ottawa Citizen*, November 7, 1969.

P. Wolfe. Un appel aux parents francophones. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Angus Ricker. Switch to French at Champlain draws strong protest. *Ottawa Citizen*, December 18, 1969.

Bob Douglas. French language Gloucester school backed. *Ottawa Citizen*, January 27, 1970.

Bill Carroll. French only school for sure; the problem is where? *Ottawa Citizen*, February 4, 1970.

A. Béliveau. Les "protestants francophones" demandent quand même le maintien de leurs écoles. *La Presse*, 11 février 1970.

Presse canadienne. Des francophones veulent une école secondaire française à Ottawa. *Le Soleil*, 18 février 1970.

Hervé J. Michaud. Problèmes d'écoles françaises à Ottawa. *L'Evangéline*, 27 février 1970.

Canadian Press. French seeking English school. *Montreal Star*, March 30, 1970.

Charles Gravelle. Le Conseil scolaire approuve le zonage des écoles secondaires françaises. *Le Droit*, 7 avril 1970.

Presse canadienne. Lutte acharnée pour obtenir une école française en Ontario. *Le Soleil*, 8 avril 1970.

Canadian Press. Sturgeon Falls French demand own high school. *Montreal Star*, April 8, 1970.

—— Youths urge French high school. *Montreal Gazette*, April 8, 1970.

Presse canadienne. La Commission scolaire de Nipissing étudiera le projet d'une école secondaire française. *Le Soleil*, 9 avril 1970.

—— Pour une école française à Sturgeon Falls. *Le Devoir*, 9 avril 1970.

D.A. Elliott. Trustees have no right to turn English schools over to French. *Ottawa Citizen*, September 21, 1970.

Bill Carroll. Joint Francophone school ruled out. *Ottawa Citizen*, September 29, 1970.

—— Carleton board to keep French language jurisdiction. *Ottawa Citizen*, October 6, 1970.

—— French school briefs wanted. *Ottawa Citizen*, October 14, 1970.

—— Trustees expected to approve unilingual policy. *Ottawa Citizen*, November 2, 1970.

—— French told by board: Be patient. *Ottawa Citizen*, November 3, 1970.

—— Francophones pledged one-language schools. *Ottawa Citizen*, November 3, 1970.

Jane Dobell. The "why" of French schooling. *Ottawa Citizen*, November 4, 1970.

Bill Carroll. School plan left in limbo. *Ottawa Citizen*, November 9, 1970.

—— New school for French step nearer. *Ottawa Citizen*, December 30, 1970.

David Allnutt. TMR can enlarge French schools. *Montreal Star*, March 24, 1971.

Canadian Press. Drop French? "non". roars Ontario town. *Montreal Star*, April 22, 1971.

Jacques Martel. Ecole St-Jean Baptiste: vers l'affrontement final. *Le Droit*, 7 mai 1971.

Lysiane Gagnon. Prendra-t-on le risque de faire des classes "bilingues" dans l'école de North-Hatley? *La Presse*, 11 mai 1971.

Presse canadienne. Il est urgent de créer des écoles d'ingénieurs techniciens au Québec. *La Presse*, 14 avril 1971.

Teddy Chevalot. Montréal-Nord hésite à accepter des écoles préfabriquées temporaires. *La Presse*, 14 juillet 1971.

Tom Van Dusen. Save the Park counters anti-French reports. *Ottawa Citizen*, July 17, 1971.

Presse canadienne. Les Francophones de Sturgeon Falls réclament une école secondaire. *La Presse*, 4 août 1971.

—— Ils veulent une école entièrement française. *Le Soleil*, 17 août 1971.

Susan Plourde-Gagnon. L'AFCO n'a pas à prendre position car elle a fait son choix en 1968. *Le Droit*, 2 septembre 1971.

Canadian Press. French school wanted in Ontario town. *Montreal Gazette*, September 9, 1971.

Presse canadienne. Les étudiants de Sturgeon Falls poursuivent le combat pour avoir leur école française. *Le Soleil*, 10 septembre 1971.

United Press International. L'école pour protéger la langue française. *La Presse*, 15 septembre 1971.

Donald Dennie. Des francophones occupent l'école secondaire de Sturgeon Falls. *Le Droit*, 15 septembre 1971.

Canadian Press. No French-only school; "trouble" promised. *Montreal Gazette*, September 15, 1971.

Presse canadienne. N.-E.: une école devient bilingue et le conflit cesse. *La Presse*, 21 septembre 1971.

—— Les Franco-Ontariens font le point. *Le Devoir*, 2 octobre 1971.

Susan Plourde-Gagnon. Reprendre forme sous une structure nouvelle. *Le Droit*, 13 octobre 1971.

—— Un régime scolaire distinct basé sur la langue française. *Le Droit*, 21 octobre 1971.

Donald Dennie. Pour éviter de nouveaux Sturgeon Falls. *Le Droit*, 26 octobre 1971.

Presse canadienne. Injonction empêchant les protestants de contrôler l'école secondaire. *Le Soleil*, 15 décembre 1971.

—— Les francophones ontariens réclament une représentation. *Le Devoir*, 16 décembre 1971.

Benoit Lavoie. Le CEGEP de Hull doit être déclaré unilingue français. *Le Soleil*, 13 janvier 1972.

Presse canadienne. Les francophones moins instruits. *Le Devoir*, 19 janvier 1972.

Gérald Leblanc. Le PSBGM est pris à partie par des parents francophones. *Le Devoir*, 4 avril 1972.

M. Janigan. Fight-to-end vowed to save schools. *Montreal Gazette*, July 25, 1972.

E. Ciprietti. La minorité ontarienne à la conquête de ses écoles. *Le Devoir*, août 1973.

Paule Beaugrand-Champagne. La marmite explose! *Le Jour*, 14 mai 1974.

F. Bernard. Les commissaires de Laval rencontrent Cloutier. *La Presse*, 15 mai 1974.

Don MacPherson. Cloutier stays out of Laval school fight. *Montreal Star*, May 15, 1974.

Jean-François Cloutier. ACFO: une récupération des pouvoirs à tous les niveaux. *Le Droit*, 30 septembre 1974.

7.2.1 L'anglais dans les régions francophones

Reportages

Normand Fréchette. Les anglophones catholiques de Ste-Foy veulent un "High School". *Le Soleil*, 29 juillet 1969.

Brian McKenna. Fire chief's report won't cool Brossard school issue. *Montreal Star*, September 4, 1969.

—— Brossard report is sought. *Montreal Star*, September 9, 1969.

George Radwanski. English CEGEP lack "threatening". *Montreal Gazette*, December 17, 1969.

Gilles Provost. 3,800 étudiants anglophones sont sans débouchés au niveau collégial. *Le Devoir*, 23 décembre 1969.

Bob Douglas. French-only group protests construction of Hull English school. *Ottawa Citizen*, December 23, 1969.

Presse canadienne. Pas de discrimination pour les étudiants anglophones au Québec. *Le Soleil*, 28 janvier 1970.

Tony Burman. New CEGEP for English. *Montreal Star*, March 5, 1970.

Derek Hill. St-Laurent parents fighting transfer of English students. *Montreal Gazette*, March 10, 1970.

Gilles Provost. Un CEGEP anglophone dans le Vieux-Montréal. *Le Devoir*, 3 juillet 1970

Delphis Rousselle. Le prestige de l'anglais. *L'Evangéline*, 25 novembre 1970.

D. MacDonald. French schools to teach more English. *Montreal Star*, April 1, 1971.

Jean-Guy Gauthier. 1,500 étudiants assiègent la CSRO. *Le Droit*, 14 mai 1971.

Denis Lord. Efforts anglophones déboutés une autre fois. *Le Droit*, 14 juillet 1971.

Presse canadienne. Une école pour anglophones qui vit en français: l'école Royal Vale, près de Montréal. *Le Soleil*, 11 janvier 1972.

Solange Chaput-Rolland. Anglophone Québécois(e)? *Montreal Gazette*, January 15, 1972.

Presse canadienne. Le PQ ne veut enlever aux Anglais ni leur langue ni leurs écoles. *Le Soleil*, 26 janvier 1972.

—— Les écoles "anglaises" de Québec sont fréquentées par 50% de francophones. *Le Devoir*, 23 mars 1972.

—— Pas de polyvalente anglaise au Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Le Soleil*, 7 janvier 1973.

R. Gauthier. Pourquoi les étudiants refusent l'anglais. *Le Devoir*, 27 avril 1973.

Mark Wilson. Gaspe English discontent. *Montreal Star*, October 24, 1973.

Y. Cumas. English Catholic goal. *Montreal Star*, October 27, 1973.

Gérald Leblanc. Le ministère lancera une vaste offensive pour améliorer l'enseignement des langues. *Le Devoir*, 1974.

P. Allen. Pourquoi 66% des livres de référence sont en anglais aux Hautes Etudes. *La Presse*, 4 février 1974.

Georges Tremblay. Une polyvalente pour 5% d'élèves anglophones. *Le Jour*, 14 mars 1974.

Claude Arpin. English school is 60 percent French. *Montreal Star*, 16 mars 1974.

Hilda Kearns. Instruction in English is inadequate. *Montreal Star*, March 19, 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. L'école anglaise pour francophones du Saguenay. *Le Jour*, 29 mars 1974.

—— Les enseignants de Laval déclarent la guerre à l'anglicisation. *Le Jour*, 30 mars 1974.

—— Des citoyens de Laval font appel au ministre Cloutier. *Le Jour*, 14 mai 1974.

Damien Gagnon. Le ministère donne la priorité à la qualité de la langue seconde. *Le Soleil*, 5 juin 1974.

Lise Lachance. Dans l'Est de Montréal 83% des élèves des écoles anglaises ne sont pas anglophones. *Le Soleil*, 17 février 1975.

7.2.2 Le français dans les régions anglophones

Etudes

L. Desjarlais. L'école franco-ontarienne de demain. *L'Ecole ontarienne*, 22, 4, mars-avril 1966.

W.H. Giles. The Toronto French School Movement. *Revue Internationale de Pédagogie*, 14, 1, 1968.

P F. Sylvestre, M. Richer. (Résumé). L'école française en milieu anglophone. *Biennale de la francophonie canadienne*. Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

Reportages

Presse canadienne. Brillant avenir promis à la première école secondaire publique de langue française établie dans la Ville-Reine. *Le Soleil*, 27 août 1967.

Tim Creery. Bennett praises Lord, forgets French. *Ottawa Citizen*, February 8, 1968.

John Carson. French begins in the home. *Globe and Mail*, March 27, 1969.

Vincent Prince. L'école française de Saskatoon. *Le Devoir*, 2 avril 1969.

—— Encore l'école française de Saskatoon. *Le Devoir*, 9 avril 1969.

Presse canadienne. Il devra payer $300. par année pour envoyer ses enfants à la seule école française d'Hamilton. *Le Soleil*, 10 avril 1969.

—— La Commission scolaire ouvrira dès l'automne une école secondaire exclusivement française. *Le Soleil*, 24 avril 1969.

—— Toronto ouvrira une école secondaire exclusivement française. *Le Devoir*, 24 avril 1969.

Marc Morin. Le colloque de juin sera celui de la réunification. *Le Devoir*, 30 avril 1969.

Vincent Prince. L'école secondaire française de Toronto. *Le Devoir*, 13 mai 1969.

Presse canadienne. Des Torontois décidés à ne pas payer de taxes supplémentaires. *Le Soleil*, 21 mai 1969.

Marc Morin. Première école secondaire publique de langue française à Toronto. *Le Soleil*, 16 juillet 1969.

Vincent Prince. L'école secondaire française de Toronto. *Le Devoir*, 17 juillet 1969.

Ralph Surette. TMR French school uproar. *Montreal Star*, July 29, 1969.

Uriel Lefèbvre. La clientèle de l'école française de Saskatoon est surtout anglaise. *Le Devoir*, 20 août 1969.

Presse canadienne. Inauguration de la première école de langue française dans la ville de Toronto. *Le Soleil*, 3 septembre 1969.

—— Ouverture d'une école française en Ontario. *Le Soleil*, 6 septembre 1969.

—— L'école secondaire Etienne-Brûlé. *Le Devoir*, 6 septembre 1969.

André Dumont. La force d'un journal. *L'Evangéline*, 3 octobre 1969.

Bernard Racine. Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse réciament des écoles françaises. *Le Devoir*, 14 octobre 1969.

Paul-Emile Richard. L'école polyvalente de Bathurst est l'aboutissement d'une révolution tranquille. *L'Evangéline*, 7 novembre 1969.

Presse canadienne. Ecoles françaises. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Vincent Prince. Le conflit scolaire de Willow-Bunch. *Le Devoir*, 19 novembre 1969.

Marcel Dupré. Pour promouvoir la langue française. *La Presse*, 3 décembre 1969.

Presse canadienne. L'enseignement du français au Yukon. *Le Soleil*, 15 décembre 1969.

Vincent Prince. Une expérience sans précédent à l'école française de Toronto. *Le Devoir*, 30 décembre 1969.

Bill Carroll. Stupid secrecy policy backfired to damage French school plan. *Ottawa Citizen*, January 6, 1970.

Presse canadienne. Inauguration d'une école francophone à Sudbury. *Le Soleil*, 7 janvier 1970.

Bill Carroll. French school "a must". *Ottawa Citizen*, January 8, 1970.

—— Trustees want 600 French-speaking Champlain. *Ottawa Citizen*, January 22, 1970.

Harold Greer. French-language high schools ask autonomy in Ontario. *Montreal Star*, January 22, 1970.

—— French schools urged. *Ottawa Citizen*, January 22, 1970.

Marcel Gingras. L'école Champlain. *Le Droit*, 24 janvier 1970.

Bill Carroll. Champlain should be French. *Ottawa Citizen*, February 10, 1970.

—— Board ready to turn Champlain all - French. *Ottawa Citizen*, February 10, 1970.

—— 11-5 vote makes Champlain HS French-only school but when? *Ottawa Citizen*, February 11, 1970.

—— Anti-French high school bloc goes down fighting. *Ottawa Citizen*, March 3, 1970.

Canadian Press. French win bid for two schools. *Ottawa Citizen*, April 14, 1970.

Vincent Prince. La majorité de Sturgeon Falls bafouée par la minorité. *Le Devoir*, 14 avril 1970.

Harold Greer. Unilingual French high schools now the goal. *Ottawa Citizen*, April 15, 1970.

Presse canadienne. Les francophones ont eu gain de cause à la Commission scolaire de North Bay. *Le Soleil*, 15 avril 1970.

Vincent Prince. L'école française en Saskatchewan. *Le Devoir*, 30 juin 1970.

Canadian Press. Toronto French school succeeds. *Ottawa Citizen*, August 19, 1970.

Bernard Racine. Le programme fédéral de lutte à la pauvreté déçoit les francophones du Nouveau-Brunswick. *Le Soleil*, 20 août 1970.

Bill Carroll. Hillcrest HS next to go all-French? *Ottawa Citizen*, September 15, 1970.

Bob Hill. Unilingual school delay criticized. *Ottawa Citizen*, September 16, 1970.

F. Bendell, K.R. Scobie, W.V. O'Brien. On an all-French Hillcrest. *Ottawa Citizen*, September 30, 1970.

Edouard Pagé. Le français dans nos écoles. *Le Devoir*, 30 octobre 1970.

Vincent Prince. Un précédent pour tout l'Ontario français. *Le Devoir*, 6 novembre 1970.

Bill Carroll. Schools may make French "compulsory". *Ottawa Citizen*, January 5, 1971.

—— School board drops compulsory French. *Ottawa Citizen*, January 12, 1971.

Gilles Lesage. L'enseignement du français sera obligatoire dans les écoles anglaises le 1er septembre. *Le Devoir*, 19 janvier 1971.

Anne-Marie Voisard. Obligation d'enseigner le français à l'élémentaire et au secondaire. *Le Soleil*, 19 janvier 1971.

Gilles Boyer. Le français aux anglophones. *Le Soleil*, 20 janvier 1971.

Richard Green. Regulation 6 a "blueprint" for the disappearance of English. *Montreal Star*, March 16, 1971.

Tony Burman. Teaching of French in schools explained. *Montreal Star*, March 24, 1971.

Presse canadienne. Le français sera enseigné aux élèves anglophones. *Le Droit*, 7 mai 1971.

—— Les principales recommandations. *Le Droit*, 7 mai 1971.

Patricia Côté. French in schools given major boost. *Ottawa Citizen*, May 7, 1971.

David Allnutt. French boost move opposed. *Montreal Star*, May 8, 1971.

Paul-Emile Richard. L'école française condamnée, quel sera le sort de l'enseignement. *L'Evangéline*, 1er juin 1971.

Jacques Martel. Sturgeon Falls: la tension monte entre francophones et anglophones. *Le Droit*, 16 juillet 1971.

Louis Rocque. L'école de Sturgeon Falls. *Le Droit*, 28 juillet 1971.

Donat Valois. A Sturgeon Falls, un grave conflit scolaire oppose la majorité francophone à la minorité anglophone. *Le Soleil*, 14 août 1971.

Marcel Gingras. Un malaise et son remède. *Le Droit*, 16 août 1971.

Donat Valois. Conflit scolaire à Sturgeon Falls entre francophones et anglophones. *L'Evangéline*, 20 août 1971.

Gérard Vachon. La bataille scolaire à Sturgeon. *Le Droit*, 21 août 1971.

Presse canadienne. Une cohabitation inacceptable. *Le Devoir*, 24 août 1971.

Marcel Gingras. De l'incompétence à Sturgeon Falls. *Le Droit*, 2 septembre 1971.

Presse canadienne. Des étudiants francophones tentent d'empêcher l'inscription à l'école. *Le Devoir*, 8 septembre 1971.

Canadian Press. Behind the clenched fists... . *Montreal Star*, September 8, 1971.

Norman Hartley. Ontario's French-speaking schools have special atmosphere. *Globe and Mail*, September 8, 1971.

Ralph Surette. Sturgeon Falls pupils disrupt school again. *Montreal Star*, September 8, 1971.

Canadian Press. Ontario French speakers to fight assimilation. *Montreal Star*, September 9, 1971.

Presse canadienne. Les Franco-Ontariens lancent un appel à la population du Québec. *La Presse*, 9 septembre 1971.

—— "Lutte à finir" dit le francophone ontarien. *Le Soleil*, 9 septembre 1971.

Ralph Surette. School protest avoids violence. *Montreal Star*, September 9, 1971.

Susan Plourde-Gagnon. Welch convoque les membres du Conseil scolaire de Nipissing. *Le Droit*, 10 septembre 1971.

Presse canadienne. Les "grenouilles" défilent dans les rues. *Le Devoir*, 10 septembre 1971.

Marcel Gingras. Le canard boiteux de Sturgeon Falls. *Le Droit*, 11 septembre 1971.

O. French. Aid for French school considered. *Ottawa Citizen*, September 11, 1971.

Guy Cormier. Les bons enfants de Sturgeon. *La Presse*, 13 septembre 1971.

Brian McKenna. French in Cornwall: Battlefield or a meeting of minds? *Montreal Star*, September 13, 1971.

Canadian Press. French noisily press demands. *Montreal Gazette*, September 14, 1971.

Laurent Laplante. Le "fair play" de Sturgeon Falls. *Le Devoir*, 14 septembre 1971.

Donald Dennie. C'est "non" une autre fois. *Le Droit*, 14 septembre 1971.

O. French. East Ontario Francophones neglected — Nixon. *Ottawa Citizen*, September 15, 1971.

Gérald Leblanc. L'école est occupée; le ministre intervient. *Le Devoir*, 15 septembre 1971.

—— Les partis d'opposition appuient l'action menée à Sturgeon Falls. *Le Devoir*, 16 septembre 1971.

Laurent Laplante. L'Ontario sur la sellette. *Le Devoir*, 16 septembre 1971.

Presse canadienne. L'Ontario revisera sa loi du français. *Le Devoir*, 17 septembre 1971.

—— La promesse de révision de la loi sur l'éducation française met fin au blocus. *Le Soleil*, 17 septembre 1971.

Donald Dennie. Une bataille est gagnée, mais non la guerre. *Le Droit*, 17 septembre 1971.

Ralph Surette. Plus ça change... . *Montreal Star*, September 18, 1971.

Normand Messier. Guindon reconnaît la situation "frustrante" des francophones. *Le Droit*, 20 septembre 1971.

Gérald Leblanc. Sturgeon Falls: une triple victoire des Franco-Ontariens. *Le Devoir*, 20 septembre 1971.

Presse canadienne. Francophones menacés à Sturgeon Falls. *Le Soleil*, 20 septembre 1971.

Derek Hill. More French in English schools to await experimental checks. *Montreal Gazette*, September 20, 1971.

Laurent Laplante. L'enquêteur qu'il fallait. *Le Devoir*, 21 septembre 1971.

G. Le Henaff, J.-P. Sirois & R. Nyczynski. La lutte des francophones de Sturgeon Falls. *Le Droit*, 22 septembre 1971.

Canadian Press. Special talks start to ponder crisis at Strugeon Falls. *Montreal Star*, October 1, 1971.

Marcel Gingras. Une difficulté à tuer dans l'oeuf. *Le Droit*, 1er octobre 1971.

Canadian Press. School action call by Francophones. *Ottawa Citizen*, October 4, 1971.

Pierrette Robitaille. Un haut fonctionnaire francophone - auprès du ministre de l'Education. *L'Evangéline*, 4 octobre 1971.

Donald Dennie. Projet de représailles contre les francophones. *Le Droit*, 6 octobre 1971.

Presse canadienne. Les Franco-Ontariens se sentent désavantagés par rapport au secteur public de l'éducation. *Le Devoir*, 26 octobre 1971.

—— Les Franco-Ontariens à la recherche de l'égalité scolaire. *Le Devoir*, 28 octobre 1971.

Paul-Emile Richard. Définitivement, il continuera à y avoir une école française à Fredéricton. *L'Evangéline*, 12 avril 1972.

Denis Lord. Maintenant, c'est à Mississauga que les francophones éprouvent des difficultés. *Le Droit*, 25 juillet 1972.

Marcel Gingras. On est lent à comprendre à Mississauga. *Le Droit*, 29 juillet 1972.

Paul-Emile Richard. Des parents du sud-ouest optent pour l'occupation. *Le Devoir*, 21 août 1972.

M.-P. Longtin. Un nouveau conflit scolaire en Ontario, cette fois à Burlington. *Le Droit*, 25 octobre 1973.

Norman Hartley. Bid for French powers brings sharp reaction from Elliot Lake's English-speaking parents. *Globe and Mail*, November 10, 1973.

Louis Fournier. La bataille pour l'école française. *Québec-Presse*, 10 mars 1974.

C. Hamilton. English backlash foreseen to French school program. *The London Free Press*, March 26, 1974.

Steve Hendler. Unilinguists mob Laval School commissioners. *Montreal Star*, May 14, 1974.

A. Phillips. French minority loses Manitoba school fight. *Montreal Gazette*, July 18, 1974.

Alain Dexter. Essex: Wells attend d'être informé du refus du Conseil. *Le Droit*, 18 septembre 1974.

—— Il faudra une intervention du ministre Wells à London. *Le Droit*, 3 octobre 1974.

—— Eclatante victoire des francophones à London. *Le Droit*, 18 mars 1975.

—— Les francophones de Windsor l'emportent. *Le Droit*, 9 avril 1975.

Presse canadienne. Des Acadiens réclament une école française unilingue. *Le Soleil*, 5 novembre 1975.

—— Une école supérieure francophone dans le nord de l'Ontario. *Le Soleil*, 3 mars 1976.

—— Une école française à Saint-Jean après 200 ans d'attente. *Le Soleil*, 27 août 1976.

—— Construction de l'école française de Winnipeg. *Le Soleil*, 30 octobre 1976.

Barbara Yaffe. French high school prickly Essex County issue. *Globe and Mail*, December 1, 1976.

7.3 Les écoles bilingues

Documents

Public Archives of Canada (ed.). *The bilingual schools of Ontario. Vol. 2.* Ottawa: Public Archives of Canada, 1932.

Ontario Institute for Studies in Education. *Working Paper for the OISE Bilingual Education Conference.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, March 11-13, 1971.

—— *Minutes of the Bilingual Education Consultative Subcommittee Meeting.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, May 12, 1972.

L'Association Canadienne d'Education. *Le Congrès de l'association canadienne d'éducation.* Bulletin de l'Association canadienne d'éducation de langue française, juin 1972.

Alliance pour le bilinguisme. *Education et les langues officielles phase 2. Et maintenant qu'allons-nous faire?* Ottawa: Alliance pour le bilinguisme, 22 octobre 1974.

Etudes

Ontario Department of Education. *Extracts and statements respecting bilingual teaching in Great Britain, the United States and Canada.* Toronto: Warwick & Sons, 1890.

W.F. Stockley. French and English in the Nation and in the School. *Canada Educational Monthly*, 24, 5, 1901, pp. 167-176.

Anonyme. *Bilingualism in Ontario: Common sense and prejudice.* Ottawa: L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, 5, 1912.

J U. Vincent. *La question scolaire.* Ottawa: Ottawa Printing Co., 1915.

C.B. Sissons. *Bilingual Schools in Canada.* Toronto: J M. Dent, 1917.

Noël Bernier. L'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba. *L'Action canadienne-française*, 2, 1918, pp. 20-24.

A. Gauthier. Au pays de l'Ontario: l'imbroglio scolaire. *L'Action canadienne-française*, 5, 1921, pp. 306-314.

Anonyme. Bilingual education in Canada. *Times Educational Supplement*, 1927, pp. 412-442.

—— The bilingual schools of Ontario. *School and Society*, 26, 1927, pp. 451 452.

F.W. Merchant. *Report on the Condition of English-French Schools in the Province of Ontario*, Vol. 2, Ottawa: Public Archives of Canada, 1932.

Yvon St-Denis. Bilingual Education. *Canadian School Journal*, 12, 1934, pp. 213-217.

Lionel Adolphe Groulx. *L'enseignement français au Canada*. Montréal: Librairie Granger frères Ltée. 1934.

G.M. Weir. *The Separate School Question in Canada*. Toronto: Ryerson Press, 1934.

Anonyme. Bilingual Conditions in Canada. Educational Adaptations in a Changing Society. *New Education Fellowship*, 1937, pp. 89-90.

A. La Palme. Le bilinguisme à l'école. *L'Action nationale*, 11, 1938, pp. 354-366.

P.E. Farley. A propos de l'enseignement bilingue. *L'Action nationale*, 15, 1940 p. 142.

Anonyme. Bilingual Education. *Education*, 55, 1, 1945, p. 1.

Albert Plante. *Les écoles séparées d'Ontario*. Montréal: Bellarmin, 1952.

William Francis Mackey. Bilingualism and Education. *Pédagogie-Orientation*, 6, 1952.

Albert Plante. Les grandes lignes d'un débat. *Relations*, 136, avril 1952, pp. 102-105.

—— *Les écoles bilingues d'Ontario*. Sudbury: Société historique du Nord-Ontario, 1954.

Y.C. McGuigan. Ecole secondaire bilingue à Toronto. *L'Action nationale*, 48, 1958.

Louise Jeanne. *L'enseignement du français dans les écoles bilingues de l'ouest*. Québec, thèse, 1961.

R.J. Chiasson. *Bilingualism in the Schools of Eastern Nova Scotia*. Québec: Editions Ferland, 1962.

S. Marion. *Innovations dans l'enseignement de la langue seconde au Canada*. Brochure publiée aux frais de la Fondation Ford. Ottawa: Conférence canadienne sur l'éducation, 51, 1962.

F.C. Blanchard. La situation scolaire chez les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. *Vie française*, 18, 11-12, 1964, pp. 354-357.

Lionel Orlikow. *Report on the Teaching of the Second Language in the Public Schools in the Atlantic Provinces*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

—— *Report on Second-Language Teaching in the Western Provinces and in Ontario*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

George Rawlyk. *Acadian Education in Nova Scotia*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

R.W Torrens. *The Modern Language Committee of Ontario: Interim Report Number Two*. Toronto: Ontario Curriculum Institute, 1965.

—— *Teacher-training institutions in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Thomas Wilson & J. Hurley. *Languages other than English in the schools of the five Western provinces.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

R. Sirkis. *The Status of French as a High School subject in Seven Canadian Provinces in terms of teachers and their Employment.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

M. Barber. The Ontario Bilingual Schools Issue: Sources of Conflict. *Canadian Historical Review*, 47, 3, 1966, pp. 227-248.

L. Isabelle. *La connaissance du français dans un milieu étudiant.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Lesley Kelly. *Les idées dans l'enseignement des langues.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

L. Brault. Bref exposé de l'enseignement bilingue au 20e siècle dans l'Ontario et les autres provinces. *Le Droit*, 1966.

Roland E. Soucie. *Evolution scolaire dans trois communautés acadiennes de la province du Nouveau-Brunswick.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, mars 1966.

St. Lambert Bilingual School Study-Group. *Reports on Bilingual Project.* St. Lambert: unpublished documents, 1966-1967.

J. Buchanan & M. Collin. *Analyse du questionnaire aux étudiants de l'école des langues à Hull.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

C.J. Jaenen. French Public Education in Manitoba. *Revue de l'Université d'Ottawa*, 38, 1968, pp. 19-35.

W.H. Giles. The Toronto French School Movement. *International Review of Education*, 14, 1, 1968, pp. 96-97.

L. Clark (ed.). *The Manitoba School question: majority rule as minority rights?* Toronto: Copp Clark Pub. Co., 1968.

H.H. Stern. *A Modern Language Center: Scope, Activities and Plans.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1968.

M.Y. Giroux, D. Ellis. *Apprenticeship in Bilingualism in Welland's Public Elementary Schools.* Toronto: 10th Annual Conference of the Ontario Educational Research Council, December 7, 1968.

Phillip Saif. *Bilingualism in Toronto Schools.* Toronto: Toronto Board of Education, 1969.

Richard Arès. L'école et la nation. *L'Action nationale*, 59, 4, 1969, pp. 315-348.

Ministère de l'Education (Nouvelle-Ecosse). *Les yeux vers l'avenir (rapport)*. Tribunal sur l'enseignement supérieur bilingue en Nouvelle-Ecosse, Halifax, 1969, p. 89

W.H. Giles. Mathematics in Bilingualism: A Pragmatic Approach. *Bulletin: The International Schools Association*, 55, 1969, pp. 19-26, (Publication B-6 du Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval).

L. Bruce Barkman. Some Psychological Perspectives on Bilingualism and Second Language Teaching. *McGill Journal of Education*, 4, 1, Spring 1969.

Anonyme. Le français dans le district scolaire de Coquitlam en Colombie Britannique. *Québec-Amérique*, mars 1969, pp. 16-18.

George Rawlyk. *Acadian Education in Nova Scotia*. Ottawa: Information Canada, 1970.

Anonyme. L'école franco-manitobaine et le nouveau souffle d'un vrai fédéralisme. *La liberté et le patriote*, 58, 7, 1970, p. 1.

—— Experiments in Bilingual education. *School and Society*, 98, 1970.

Donald Armstrong. *Education and Economic Achievement*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1970.

William Francis Mackey. A Typology of Bilingual Education. *Bilingual Schooling in the United States*. T. Andersson, M. Boyer (ed.). Washington: United States Government Printing Office, Vol. 2, 1970, pp. 611-621.

—— A Typology of Bilingual Education. *Foreign Language Annals*, 3, 4, 1970, pp. 596-608.

Anonyme. Dans une polyvalente bilingue. *L'Action nationale*, 59, 5, 1970, p. 458.

Regional School Board of Gaspesia. Regional school board of Gaspesia informs parents on significance of recent legislation. *Voyageur*, January 29, 1970.

Wallace E. Lambert. *An experimental French school for English children*. Paper presented at 7th World Congress of Sociology, Varna, September 1970.

John MacNamara. *Bilingual Education in Perspective*. Toronto: Bilingual Education Conference, Ontario Institute for Studies in Education, 1971, unpublished document.

A. Even. Domination et développement au Nouveau-Brunswick. *Recherches Sociographiques*, 12, 3, 1971, pp. 271-318.

A. Dubé. L'enseignement du français en Saskatchewan. *Vie française*, 26, 3-4, 1971, pp. 89-91.

Merrill Swain (ed.). *Bilingual Schooling, Some Experiences in Canada and the United States.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1971.

H.H. Stern. *Report on Bilingual Education.* Québec: Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, 1971.

Association des Commissions des Ecoles bilingues de l'Ontario. *Les facettes d'un système scolaire.* Ottawa: Faculté des Sciences sociales, Université d'Ottawa, 1971.

Anonyme. *The Montreal experience: A Symposium.* Toronto: Bilingual Education Conference, Ontario Institute for Studies in Education, 1971 (unpub. doc.).

—— *Bilingual Education in Ontario: A Symposium.* Toronto: Bilingual Education Conference, Ontario Institute for Studies in Education, 1971.

Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. *The Bilingual Education of Children.* Cambridge: Heffer & Sons, 1971.

William Francis Mackey. Free Language Alternation in Early Childhood Education. *Preprints of the Chicago Conference on Child Language*, Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, Coll. B-31, 1971.

W.H. Giles. Cultural Contrasts in English-French Bilingual Instruction in the Early Grades. *Conference on Child Language, Preprints*, Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971.

G. Richard Tucker & Alison D'Anglejan. Some Thoughts concerning bilingual education programs. *The Modern Language Journal*, 55, 8, 1971, pp. 491-493.

Wallace E. Lambert. An experimental French school for English children. *ITL*, 11, 1971, pp. 25-80.

Merrill Swain (ed.). *Bilingual Schooling: Some Experiences in Canada and the United States.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972.

Merrill Swain & Henri C. Barik. *Bilingual Education Project: Interim report of the Spring 1972 testing programme.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972.

John MacNamara. The objectives of Bilingual Education in Canada from an English-speaking perspective. *Bilingual Schooling, Some Experiences in Canada and the United States.* Merrill Swain (ed.). Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972, pp. 7-10.

R.A. Jackman. Bilingual Education in Ontario. *Bilingual Schooling, Some Experiences in Canada and the United States.* Merrill Swain (ed.). Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972, pp. 28-29.

L.A. Jakobovits. The Dilemma of Bilingual Education. *Bilingual Schooling, Some Experiences in Canada and the United States.* Merrill Swain (ed.). Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972, pp. 73-75.

H.H. Stern. The OISE Bilingual Education Project. *Bilingual Schooling, Some Experiences in Canada and the United States.* Merrill Swain (ed.). Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972, pp. 51-54.

Wallace E. Lambert, G. Richard Tucker. *Bilingual Education of Children.* Rowley, Mass.: Newbury House, 1972.

Anonyme. Bilinguisme. *Cités Unies*, 68-69, 1972, pp. 37-46.

William Francis Mackey. A Typology of Bilingual Education. *Advances in the Sociology of Language 2.* Joshua A. Fishman (ed.). Paris/La Haye: Mouton, 1972, pp. 413-432.

Irène Spilka-Vachon. *Report on the Performance of Grade 5 and Grade 6 Children Enrolled in French Immersion Classes.* Florence: International Symposium on Child Language, 1972.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Grade Seven 1970-71 French Immersion Evaluation Project.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1972.

Merrill Swain, M. Wesche & J. Machin. *French immersion kindergarten program in the capital area schools: analysis of interviews with parents and pupils.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972.

Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. *Bilingual Education of Children: The St. Lambert Experiment.* Rowley, Mass.: Newbury House, 1972.

W.H. Giles. The Toronto French School. *Bilingual Schooling: Some Experiences in Canada and the United States.* Merrill Swain (ed.). Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972.

William Francis Mackey. *Bilingual Education in a Binational School: A Case Study of the Equal Maintenance of Languages by Free Alternation.* Rowley, Mass.: Newbury House, 1972.

O. Melikoff. Parents as Change Agents in Education: The St. Lambert Experiment. *Bilingual Education of Children*, Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker (eds.), Rowley, Mass.: Newbury House, 1972.

Alison D'Anglejan & G. Richard Tucker. Academic Report: The St. Lambert program of home-school language switch. *The Modern Language Journal*, 55, 2, 1972, pp. 99-101.

G. Richard Tucker & Alison D'Anglejan. An Approach to Bilingual Education: The St. Lambert Experiment. *Bilingual Schooling*, Merrill Swain (ed.), Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1972.

G. Richard Tucker, Wallace E. Lambert & Alison D'Anglejan. *Are French Immersion Suitable for Working Class Children?* A pilot investigation. Montréal: McGill University, March 1972.

G.E. Gantieni. *Principal's progress report on the Primary French at Ayer's Cliffs and North Hatley Elementary Schools.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, June 1972.

Commission des écoles catholiques de Montréal. *So-called Immersion.* Montréal: Commission des écoles catholiques de Montréal, septembre 1972.

John MacNamara. Perspectives on Bilingual Education in Canada. *Canadian Psychologist*, 13; 4, October 1972, pp. 341-349.

Ministère de l'éducation nationale. Office de la langue française. *Programme de recherche linguistique propre à favoriser l'action du Ministère de l'Education et de l'Office de la langue française.* Rapport remis au Comité Mixte et à l'Office de la langue française et du Ministère de l'Education, octobre 1972.

Alliance pour le bilinguisme. *L'éducation et les langues officielles.* Ottawa: Alliance pour le bilinguisme, 29 novembre 1972.

—— *L'enseignement et les langues officielles.* Ottawa: Alliance pour le bilinguisme, 29 novembre 1972.

Henri C. Barik. *Evaluation of an ongoing project: Teaching English-speaking pupils via French.* Paper presented at the 14th Annual Conference of the Ontario Educational Research Council, Toronto, December 1972.

Bureau Métropolitain des Ecoles Protestantes de Montréal. *Cours à immersion en français au niveau de la septième année scolaire.* Montréal: Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal, décembre 1972.

Merrill Swain, Henri C. Barik & F. Nwanunobi. *Bilingual Education Project: Evaluation of Elgin County Board of Education Partial Immersion Program for Grades 1, 2, and 3.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1973.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Report on the 1972-73 Roslyn French Immersion Evaluation.* Montréal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1973.

J. MacKay. *Testing research report.* Toronto: University of Toronto. 1973. (Mimeo).

William Francis Mackey. Typologie de l'éducation bilingue. *Vocation nouvelle et rôle des villes et des régions en matière d'éducation bilingue.* Paris: Fédération mondiale des villes jumelées, 1973, pp. 57-73.

H.H. Stern. *Report on Bilingual Education.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

R.S. Pannu & J.R. Young. *Canadian supplemental Language School Study: Research Proposal.* Edmonton: University of Alberta, 1973.

Merrill Swain & Henri C. Barik. *Evaluation of an experimental program in bilingual education.* Paper presented at the Fifteenth Annual Conference on Linguistics, Arequipa, Peru, Ontario Institute for Studies in Education, mimeo, 1973.

John MacNamara. Nurseries, streets and classrooms: Some comparisons and deductions. *The Modern Language Journal*, 57, 1973a, pp. 250-254.

G. Richard Tucker, Wallace E. Lambert & Alison D'Anglejan. Are French immersion program suitable for working class children: A pilot study. *Language Sciences*, 25, 1973.

G. Richard Tucker & Alison D'Anglejan. Are French Immersion Programmes for Working Class Children? A Pilot Investigation. *Language Sciences*, 25, 1973.

Merrill Swain & Henri C. Barik. French immersion classes: a promising route to bilingualism. *Orbit*, 4, 1, 1973.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Evaluation of the 1972-73 Grade 2 French Immersion Programme.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1973.

—— *Progress in the Acquisition of English Skills of Grade one French Immersion Students.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1973.

—— *Assessment of Grade 3 Students who enrolled from English Kindergarten onto the Grade 1 French Immersion Programme.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1973.

—— *English in French Immersion Primary Classes.* Protestant School Board of Greater Montreal, 1973.

Merrill Swain, Henri C. Barik & E. Nwanunobi. *Bilingual Education Project: Evaluation of Elgin County Board of Education partial immersion program for grades 1, 2, and 3.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1973.

Merrill Swain, Henri C. Barik & Kathy McTavish. *Bilingual Education Project: Evaluation of the 1972-73 French Immersion kindergarten, grade one, and grade two classes in the Federal capital's public schools.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1973.

—— *Bilingual Education Project: Evaluation of the 1972-73 French immersion kindergarten and grade one classes at Allenby Public School in Toronto.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1973.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Immersion enrollment figures.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, January 1973.

—— *Primary French Immersion: Kindergarten, 100% French.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, January 1973.

Bureau Métropolitain des Ecoles Protestantes de Montréal. *Primary French Immersion Programme/Cours primaires d'immersion en français.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, January 1973.

N.H. Greenville. Itinéraires pédagogiques et interaction des disciplines scolaires. *Bulletin du Service de liaison des projets bilingues français-anglais (ESFA-7)*, 2 mars 1973, pp. 33-40.

Henri C. Barik & Merrill Swain. *Evaluation of an experimental programme in bilingual education.* Paper presented at the 18th Annual Conference on Linguistics, Arequipa, Peru, March 1973.

Lionel Orlikow. *Un projet de recherches en éducation concernant l'enseignement du français et la culture française au Manitoba.* Québec: Ministère de l'éducation, 26 mars 1973.

Richelieu Valley School Board. *Report on French Immersion.* Submitted to the School Board on March 28, 1973.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Report on the evaluation of the grade seven French immersion programme, 1971-1972.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, April 1973.

G. Richard Tucker et al. French Immersion Programs: A Pilot Investigation. *Language Sciences*, April 25, 1973, pp. 19-26.

Ministry of Education. *Report of the Ministerial Committee on the Teaching of French.* Toronto: Ministry of Education, June 12, 1973.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Evaluation of the 1971-72 Grade 8 and the 1972-73 Grade 9 French Immersion Programmes.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, September 1973.

—— *Evaluation of the 1972-73 Grade 10 French Students.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, September 1973.

R.N. Campbell, Douglas M. Taylor & G. Richard Tucker. Teachers' views of Immersion Type Bilingual Programs: A Québec Example. *Foreign Language Annals*, 7:1, October 1973, pp. 106-110.

Merrill Swain, G. Dumas & L. Selinker. *L'apprentissage du français, langue seconde en classe d'immersion dans un milieu torontois.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, Working Papers on Bilingualism, 1, November 1973.

Fred Genesee. *Students' Attitudes towards French Immersion.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1974.

—— *Evaluation of the 1973-74 Grade 10 Post-Immersion Class.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1974.

—— *Evaluation of English Writing Skills in a Group of Students after Six Years of French.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1974.

—— *Early French Immersion and Creativity - The Results of Tests of Divergent and Convergent Thinking Abilities in Grade 3 Children.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1974.

William Francis Mackey. How Bilingualism has been Described and Measured. *Teaching the Bilingual: New Methods and Old Traditions.* Pialorsi, F. (ed.), Tucson, University of Arizona Press, 1974.

—— *Education bilingue et éducation biculturelle: Tour d'horizon sur les politiques contemporaines.* Paris: Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue, 1974.

—— *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.* Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1974.

M.E. Valdes. Toward a new relevance in language teaching. *Canadian Modern Language Review*, 31, 1974, pp. 50-54.

Gouvernement du Québec. *Activités parascolaires dans le cadre du plan de développement de l'enseignement des langues secondes.* Québec: Ministère de l'éducation, 1974.

G. Cantieni, Z. Dienes & R. Tremblay. *Approche concrète de mathématique et langue seconde.* Montréal: HMH, 1974. Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1974.

—— Géolinguistique et scolarisation bilingue. *Etudes de linguistique appliquée.* 1974, pp. 9-34.

John MacNamara. *What can be expected of a bilingual programme?* Montreal: McGill University, 1974.

—— The Generalizability of Results of Studies of Bilingual Education. *Bilingualism, Biculturalism, and Education.* S.T. Carey (ed.), Edmonton: University of Alberta, 1974, pp. 95-98.

Albert Plante. *Bibliographie commentée sur une méthode d'enseignement innovatrice.* Québec: Service de pédagogie universitaire, 4, 1974.

Henri C. Barik & Merrill Swain. *Bilingual Education Project: Evaluation of the 1971-72 and 1972-73 French Immersion Program in Grades 8 and 9, Peel County Board of Education.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1974.

Merrill Swain. French immersion programs across Canada: Research findings. *Canadian Modern Language Review*, 31, 1974a, pp. 117-129.

Henri C. Barik, Merrill Swain & Kathy McTavish. Immersion classes in an English setting: One way for Les Anglais to learn French. *Working Papers on Bilingualism*, 2, 1974, pp. 38-56.

Maggie Bruck, Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. *Bilingual Schooling through the elementary grades: The St. Lambert project at grade seven.* Montreal: McGill University, 1974.

Fred Genesee et al. *Evaluation of the 1973-74 Grade 7 French Immersion Class.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, February 1974.

Merrill Swain. *Some Issues in Bilingual Education in Canada.* Paper presented at Indiana University, March 1974, mimeo.

Merrill Swain, Henri C. Barik & Kathy McTavish. Immersion classes in an English setting: One way for les Anglais to learn French. *Working Papers on Bilingualism.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, March 1974.

Fred Genesee et al. *Evaluation of the 1973-74 Grade 7 French Immersion Class.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, June 1974.

—— *Evaluation of the 1973-74 Grade 4 French Immersion Class.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, September 1974.

Henri C. Barik & Merrill Swain. English French Bilingual Education, in the Early Grades, the Elgin Study. *The Modern Language Journal*, 58, 8, December 1974.

—— Three-Year Evaluation of a Large Scale Early Grade French Immersion Program: The Ottawa Study. *Language Learning*, 25, 1, 1975.

—— *A Canadian Experiment in Bilingual Schooling in the Senior Grades: The Peel Study through Grade Ten.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1975.

Andrew D. Cohen. Forgetting a Second Language. *Language Learning*, 25, 1975, pp. 127-138.

Gary Cziko. *The Effects of Different French Immersion Programs on the Language and Academic Skills of Children from various Socioeconomic Backgrounds.* Montreal: McGill University, M.A. thesis, Dept. of Psychology, 1975.

Fred Genesee. *An Experimental French Immersion Program at the Secondary School Level - 1969-1974.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1975.

Fred Genesee & S. Chaplin. *Evaluation of the 1974-75 Grade 5 French Immersion Class.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal, 1975.

Fred Genesee, G. Richard Tucker & Wallace E. Lambert. *Communication Skills of Bilingual Children.* Montreal: McGill University, Psychology Dept., 1975.

A. McDougall & Maggie Bruck. *English Reading Within the French Immersion Program: A Comparison of the Effects of the Introduction of English Reading at Different Grade Levels.* Montreal: Dept. of Psychology, McGill University, 1975.

G. Richard Tucker. The Acquisition of Knowledge in a Second Language. *Monograph Series on Languages and Linguistics.* Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1975, in press.

G. Richard Tucker & Alison D'Anglejan. *New Directions in Second Language Teaching.* Proceedings of the Interamerican Conference on Bilingual Education, Centre for Applied Linguistics, 1975, in press.

Kenneth D. McRae. L'enseignement dans la région de la Capitale nationale: trois possibilités. *Extraits du Rapport Fullerton sur la capitale du Canada traitant des langues officielles.* D.H. Fullerton (et al.), Ottawa: Conseil du Trésor, 1975.

P.C. Smythe, R.G. Stennett & R.C. Gardner. The best age for beginning foreign language training: Issues, opinions, and facts. *Canadian Modern Language Review*, 1975.

Maggie Bruck. The Effects of French Immersion programs on children with Language Disabilities. *Travaux de recherche sur le bilinguisme*, 5, 1975.

Maggie Bruck, Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. *Assessing Functional Bilingualism within a bilingual program: The St. Lambert Project at Grade eight.* Montreal: McGill University, 1975.

Andrew D. Cohen. Successful Immersion Education in North America. *Travaux de recherche sur le bilinguisme*, 5, 1975.

Susan Plourde-Gagnon. L'éducation française en Ontario, le deuxième début. *Les Cahiers du Bilinguisme*, janvier 1975.

Gary A. Cziko. *The Effects of Language Sequencing on the Development of Bilingual Reading Skills.* Paper presented at the Research Conference of Immersion Education for the Majority Child, November 1975.

Henry P. Edwards. *Alternatives to Early Immersion Programs.* Paper presented at the Research Conference of Immersion Education for the Majority Child, Montreal, November 1975.

Dennis Kirby. *Attrition Rates in Alternative French Primary School Language Programs.* Paper presented at the Research Conference of Immersion Education for the Majority Child, Montreal, November 1975.

Murray Linton. *Applications of Multivariate Statistical Procedures in French Immersion Program Evaluation.* Paper presented at the Research Conference of Immersion Education for the Majority Child, Montreal, November 1975.

Irène Spilka-Vachon. *The Acquisition of a Second Language in Immersion Programs.* Paper presented at the Research Conference of Immersion Education for the Majority Child, Montreal, November 1975.

Henri C. Barik & Merrill Swain. A Canadian Experiment in Bilingual Education at the Grade Eight and Nine Levels: The Peel Study. *Foreign Language Annals*, 1976, in press.

——— Early Grade French Immersion Classes in a Unilingual English Canadian Setting: The Toronto Study. *Scientia Paedagogica Experimentalis*, 1976, in press.

——— Primary Grade French Immersion in an Unilingual English Canadian Setting: The Toronto Study through Grade Two. *Canadian Journal of Education*, 1976, in press.

Andrew D. Cohen & Merrill Swain. Bilingual Education: The "Immersion" Model in the North American Context. *TESOL Quarterly*, 1976, in press.

G. Richard Tucker, F. Hamayan & Fred Genesee. Affective, Cognitive and Social Factors in Second Language Acquisition. *Canadian Modern Language Review*, 1976, in press.

Merrill Swain & Henri C. Barik. *Five Years of Primary French Immersion*. Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1976.

Maggie Bruck & Merrill Swain. Research Conference on Immersion Education for the Majority Child: Introduction. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Fred Genesee. The Suitability of Immersion Programs for all Children. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Gérald Halpern, Carol Martin & Dennis M. Kirby. Attrition Rates in Alternate Primary School Programs. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Henry P. Edwards & Frances Smyth. Alternatives to Early Immersion Programs for the Acquisition of French as a Second Language. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Gary A. Cziko. The Effects of Language Sequencing on the Development of Bilingual Reading Skills. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Irène Spilka-Vachon. Assessment of Second-Language Performance in Immersion Programs. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Louis J. Maurice & Robert R. Roy. A Measurement of Bilinguality Achieved in Immersion Programs. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

G. Richard Tucker. Summary: Research Conference on Immersion Education for the Majority Child. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Merrill Swain. Bibliography: Research on Immersion Education for the Majority Child. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Bilingual Education Project. French Immersion Programs in Canada. *Canadian Modern Language Review*, 32, 5, mai 1976.

Le Devoir. Le fait français et l'école au Québec. *Les Dossiers du Devoir*, Partie 3, Montréal: Imprimerie populaire, 1977.

Merrill Swain & Henri C. Barik. Bilingual Education in Canada. *Frontiers of Bilingual Education*. B. Spolsky & R. Cooper (ed.). Rowley, Mass.: Newbury House, (sous presse).

Merrill Swain. French Immersion Programs across Canada: Research Findings. *Canadian Modern Language Review*, in press.

M. Paradis. *Evaluation des cours d'immersion de Montréal.* Montréal: Protestant School Board of Greater Montreal.

Protestant School Board of Greater Montreal. *Evaluation of the 1971-72-73 French immersion programmes.* Montreal: Protestant School Board of Greater Montreal.

Ontario Institute for Studies in Education. *A major research and development project for education in French and English in the early years of schooling.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education.

Norman Segalowitz. Psychological perspectives on bilingual education. *Frontiers of Bilingual Education.* B. Spolsky & R. Cooper (eds.). Rowley, Mass.: Newbury House, (sous presse).

William Francis Mackey. Evaluating Bilingual Education. *Frontiers of Bilingual Education.* B. Spolsky & R. Cooper (eds.). Rowley, Mass.: Newbury House, (sous presse).

Maggie Bruck, Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. Cognitive and Attitudinal Consequences of Bilingual Schooling: The St. Lambert Project through Grade Six. *International Journal of Psycholinguistics*, in press.

Andrew D. Cohen. The Case for Partial or Total Immersion Education. *Bilingual-Bicultural Education.* A. Simoes (ed.). New York: Academic Press Inc., in press.

E. Hamayan, B.R. Markman, S. Pelletier & G. Richard Tucker. Differences in Performance in Elicited Imitation between French Monolingual and English-Speaking Bilingual Children. *Working Papers on Bilingualism*, in press.

Merrill Swain & Henri C. Barik. Bilingual Education for the English Canadian: Recent Developments. *Bilingual-Bicultural Education.* A. Simoes (ed.). New York: Academic Press Inc., in press.

Bilingual Educational Conference. *Bilingual Education: Problems and Promises.* (unpublished document) 215 p., Toronto: Ontario Institute for Studies in Education.

Ontario Institute for Studies in Education. *A Director of the Bilingual Education Project.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education.

Merrill Swain. Child bilingual language learning and linguistic interdependence. *Bilingualism, Education, and the Canadian West*, in press.

Gouvernement du Québec. *Guide pour la détermination des qualifications des spécialistes en français, langue seconde et en anglais, langue seconde.* Québec: Ministère de l'éducation, documents divers.

Reportages

Léopold Taillon. A propos de bilinguisme. *L'Evangéline*, 14 mars 1960.

Lise Lachance. Le bilinguisme scolaire. *Le Devoir*, 22 octobre 1960.

Gérald Leblanc. Si le Dr. Penfield a raison, rien ne va dans les écoles élémentaires du Canada. *Le Devoir*, 7 février 1962.

R. Berthiaume. La langue maternelle au cours primaire. *Le Devoir*, 14 février 1962.

Peter Desbarats. Bilingual experiment shines in school. *Montreal Star*, February 19, 1963.

Monique Duval. Le problème de la langue est d'abord un problème d'éducation. *Le Soleil*, 27 août 1968.

Presse canadienne. Pour l'expansion de l'usage du français. *Le Soleil*, septembre 1968.

K. Koerbel. Bilingualism is vitally important, and it's up to the school system. *Montreal Star*, September 9, 1968.

W.J. McNally. Bilingualism and the Children. *Montreal Gazette*, September 17, 1968.

Louise Cousineau. Un système scolaire basé sur la langue, non sur la religion. *La Presse*, 19 novembre 1968.

Roméo Paquette. La situation scolaire française en Colombie Britannique. *Québec-Amérique*, décembre 1968.

Donald Doyle. Etude obligatoire du français et de l'anglais partout au Canada. *Le Soleil*, 9 décembre 1968.

Presse canadienne. A l'école Confédération, on parle les deux langues. *Le Soleil*, 12 décembre 1968.

Richard Arès. L'école et la nation. *L'Action nationale*, 59, 4, 1969.

André Bellemare. Après les premières séances du comité de l'Education. *La Voix de l'Est*, 15 janvier 1969.

Anonyme. Modification à la loi sur l'administration des écoles en Ontario. *Québec-Amérique*, février 1969.

Presse canadienne. Un comité ontarien propose la création d'écoles primaires bilingues. *Le Soleil*, 28 février 1969.

Anonyme. Le français dans le district scolaire de Coquitlam (Maillardville) en Colombie Britannique. *Québec-Amérique*, mars 1969.

André Provencher. Une fausse prémisse. *Le Devoir*, 8 mars 1969.

Hilda Kearns. Early B & B schooling experiment a success. *Montreal Star*, March 12, 1969.

Bernard Racine. Rejet de la division des commissions scolaires sur une base linguistique. *Le Soleil*, 17 mars 1969.

F. Barbeau. Le MIS devient la Ligue pour l'intégration scolaire et adopte sa première constitution. *Le Devoir*. 17 mars 1969.

André Gagnon. A l'école francop[illegible]. *La Presse*, 24 mars 1969.

Susan Purcell. Zap your kids with B & B. *Montreal Star*, April 2, 1969.

Sandra Dolan. Demand more French. *Montreal Star*, April 11, 1969.

B. Bie. Des écoliers anglophones en train de prouver la possibilité de réaliser le bilinguisme, sans effets nocifs. *Le Soleil*, 16 avril 1969.

Gilbert Athot. La CEQ opte pour l'unilinguisme français. *Le Soleil*, 17 avril 1969.

G.R. Laliberté. Mr. Laliberté explains CEQ position on dual system of education. *Montreal Star*, April 24, 1969.

Gilbert Athot. Les anglophones ne peuvent pas parler français après 11 ans de scolarité — Tetley. *Le Soleil*, 24 avril 1969.

Gilles Boyer. L'enseignement du français. *Le Soleil*, 26 avril 1969.

D. Fisher & H. Crowe. Hard swallow for PM. *La Presse*, 5 mai 1969.

C.J. Talbot. Both CEQ and Gauthier proposals perpetuate the language separation. *Montreal Star*, May 7, 1969.

Presse canadienne. Le collège Saint-Jean, Edmonton, deviendrait école normale bilingue. *Le Devoir*, 10 mai 1969.

—— Vancouver demande des professeurs de français. *Le Soleil*, 15 mai 1969.

Association des Professeurs de Français de Montréal. Un système scolaire unique et français. *Le Devoir*, 24 mai 1969.

Canadian Press. Bilingual B.C. kids in future? *Montreal Star*, May 28, 1969.

Léo-Paul Desaulniers. Continuer à enseigner le français? *Le Devoir*, 7 juin 1969.

Tony Burman. Accelerated French program urged in Mount Royal. *Montreal Star*, June 11, 1969.

J.L. Harrison. He advocates mandatory bilingual education in elementary schools. *Montreal Star*, June 11, 1969.

Presse canadienne. Enquête sur l'éducation supérieure bilingue en Nouvelle-Ecosse. *Le Soleil*, 14 juin 1969.

Hugh B. Myers. L'enseignement du français. *Le Devoir*, 19 juin 1969.

Solange Chalvin. Le français par immersion pour les 5-6 ans au Roslyn School de Westmount. *Le Devoir*, 20 juin 1969.

Anne Richer. De la théorie à la pratique: le bilinguisme appliqué. *La Presse*, 25 juin 1969.

Presse canadienne. Service d'extension mobile demandé pour le collège secondaire bilingue Ste-Anne. *Le Soleil*, 27 juin 1969.

—— Bain de bilinguisme pour 60 étudiants. *Le Soleil*, 2 juillet 1969.

Canadian Press. "French" method praised. *Montreal Star*, July 2, 1969.

Presse canadienne. Cours de français à 400 jeunes. *Le Soleil*, 7 juillet 1969.

—— Audiences publiques sur l'éducation supérieure bilingue en N.-E. *Le Soleil*, 19 juillet 1969.

—— Camp français pour jeunes Ontariens. *Le Soleil*, 25 juillet 1969.

Harold Greer. Parlons français, says Prof. Spicer. *Ottawa Citizen*, August 22, 1969.

Anonyme. L'enseignement supérieur bilingue. *Québec-Amérique*, août-septembre 1969.

Ronald Grantham. "Real" bilingualism by Grade 8, PSB aim. *Ottawa Citizen*, September 2, 1969.

Canadian Press. Facilities for French classes not being used. *Montreal Star*, September 4, 1969.

Presse canadienne. Un rapport manitobain compromettrait l'enseignement en langue française. *Le Soleil*, 11 septembre 1969.

—— Utilisation illimitée du français dans certaines écoles. *Le Soleil*, 16 septembre 1969.

Bill Carroll. French program criticized by school board chairman. *Ottawa Citizen*, October 1, 1969.

Claude Ryan. Le dilemme de M. Bertrand. *Le Devoir*, 3 octobre 1969.

Presse canadienne. Création d'un conseil sur l'enseignement bilingue en Alberta. *Le Soleil*, 7 octobre 1969.

—— Comité albertain pour l'étude des écoles bilingues. *Le Devoir*, 10 octobre 1969.

C. Jean Pycock. Le point de vue d'un groupe de parents anglophones. *Le Devoir*, 16 octobre 1969.

Guy Rocher. Aurons-nous d'autres St-Léonard? 1) Un problème qui déborde largement le cadre scolaire. 2) La restructuration scolaire à Montréal. *Le Devoir*, 17 octobre 1969.

Rénald Bolduc. Pour mettre fin au fouillis. *Le Soleil*, 18 octobre 1969.

Hubert Gendron. French plan schools fight. *Montreal Star*, October 22, 1969.

Presse canadienne. Ottawa ne traiterait pas Québec comme un cas à part. *Le Devoir*, 29 octobre 1969.

—— Prochaine réponse d'Ottawa. *Le Soleil*, 29 octobre 1969.

Dominique Clift Schools will be bilingual in 13 years. *Montreal Star*, November 7, 1969.

Presse canadienne. Cours en français dans douze écoles d'Alberta. *Le Soleil*, 11 novembre 1969.

—— Centre de l'enseignement des langues officielles. *Le Soleil*, 13 novembre 1969.

Léon Debien. Une maïeutique nouvelle à découvrir. *Le Devoir*, 15 novembre 1969.

Presse canadienne. Un conflit de langue qui divise les 670 habitants. *Le Soleil*, 17 novembre 1969.

Rhoda H. Swan. La vérité sur l'enseignement du français dans les écoles protestantes. *Le Devoir*, 18 novembre 1969.

Presse canadienne. Des Canadiens-français de la Saskatchewan condamnent une décision du gouvernement sur l'enseignement en français et en anglais. *Le Soleil*, 18 novembre 1969.

—— L'Alberta attend des précisions du fédéral. *Le Soleil*, 19 novembre 1969.

—— Désappointement chez les francophones. *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

Victor Steinberg. MCSC denies charge it neglects French language. *Montreal Star*, November 25, 1969.

Mike Pasternak. French theme stressed. *Ottawa Citizen*, November 28, 1969.

Gilles Provost. Le CEGEP de Saint-Laurent pourrait devenir bilingue? *Le Devoir*, 4 décembre 1969.

Ben Tierney. Ontario in bilingual push but Quebec remains model. *Ottawa Citizen*, December 9, 1969.

Shawn Herron. Language hassle again pops up in Manitoba. *Montreal Star*, December 20, 1969.

Bernard P. Dunn. Unity plan. *Ottawa Citizen*, December 23, 1969.

Anonyme. Dans une polyvalente bilingue. *L'Action nationale*, 59, 5, 1970.

W.J. Aubert. L'enseignement du français progresse en C. B. *Le Devoir*, 3 janvier 1970.

Gilles Provost. Les conflits linguistiques ont dominé la scène de l'éducation. *Le Devoir*, 8 janvier 1970.

Susan Purcell. Parents fearful. *Montreal Star*, January 14, 1970.

Bob Douglas. First-class bilingual education: RC board's task. *Ottawa Citizen*, January 15, 1970.

Benoit Routhier. Les enseignants protestants du Québec désirent un système d'éducation dans les deux langues. *Le Soleil*, 15 janvier 1970.

Gilles Daoust. L'éducation au Québec: bilinguisme obligatoire. *La Presse*, 17 janvier 1970.

Tony Burman. Language right strengthened. *Montreal Star*, January 23, 1970.

Maurice J. Williams. The teaching and learning of French. *Montreal Gazette*, February 2, 1970.

Vincent Prince. Les anglophones et le français. *Le Devoir*, 3 février 1970.

J. Snyder. Linguistic suicide. *Montreal Gazette*, February 5, 1970.

Presse canadienne. Le français ne deviendra jamais obligatoire dans le système scolaire secondaire ontarien. *Le Soleil*, 9 février 1970.

Burt Heward. Bilingual teaching won't do. *Ottawa Citizen*, February 10, 1970.

Steve Hendler. "Stop whining", English are told. *Montreal Star*, February 10, 1970.

K. Stewart. The English system - more than buildings and money. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

Presse canadienne. Une école anglaise d'Ottawa devient totalement française. *Le Soleil*, 12 février 1970.

—— Améliorer les cours de français existants. *Le Soleil*, 12 février 1970.

Paul Waters. St-Leonard phenomenon spreading, Catholic teachers warn. *Montreal Gazette*, February 12, 1970.

Presse canadienne. Classes bilingues en première année. *Le Soleil*, 12 février 1970.

B. Beaudoin. Le mémoire des principaux de la CECM est contesté. *La Presse*, 18 février 1970.

Sinclair Abell. French school a bad decision, trustee argues. *Ottawa Citizen*, February 19, 1970.

Maybelle Durkin. The challenge to the English speaking community. *Montreal Gazette*, February 20, 1970.

Harold Greer. Quebec offers Ontario help in French. *Montreal Star*, March 7, 1970.

G. Arguin. Les Instituts de technologie français et les CEGEP du Québec. *Le Devoir*, 17 mars 1970.

Ian Mayer. Language fuss created by "elitists" says Beale. *Montreal Star*, March 21, 1970.

Tony Burman. PSBGM approves "better French" plan. *Montreal Star*, March 25, 1970.

Derek Hill. PSBGM plans major steps in French-language classes. *Montreal Gazette*, March 25, 1970.

Presse canadienne. Les Canadiens français de l'Ontario étudient les moyens d'établir de meilleures communications dans le domaine scolaire. *Le Soleil*, 26 mars 1970.

Bill Carroll. Anglo children - franco classes. *Ottawa Citizen*, April 7, 1970.

Presse canadienne. Les étudiants ont une compréhension du français nettement supérieur. *Le Soleil*, 8 avril 1970.

T. Morey. French immersion. *Ottawa Citizen*, April 21, 1970.

Presse canadienne. La Chambre de Commerce de l'Ontario réclame l'enseignement obligatoire du français à l'élémentaire. *Le Soleil*, 5 mai 1970.

—— A l'élémentaire, enseignement du français parlé obligatoire? *Le Devoir*, 6 mai 1970.

Vincent Prince. L'école franco-manitobaine. *Le Devoir*, 4 juin 1970.

Gilles Provost. L'inertie du gouvernement met en danger la réforme de l'enseignement du français. *Le Devoir*, 6 juillet 1970.

Vincent Prince. Le Manitoba célèbre son centenaire en donnant justice à l'école française. *Le Devoir*, 6 juillet 1970.

Gilles Boyer. Le français au Manitoba. *Le Soleil*, 7 juillet 1970.

Canadian Press. Students learn French. *Ottawa Citizen*, August 20, 1970.

J. Kirkpatrick. Ideas on B and B there, but trustees delay action. *Ottawa Citizen*, August 21, 1970.

B. Mitchell. Bus fare bar to bilingualism. *Montreal Star*, September 24, 1970.

Jacques Faucher. Why French students need own facilities. *Ottawa Citizen*, September 25, 1970.

G. Wasteneys. "French and English students should share school space". *Ottawa Citizen*, October 27, 1970.

Gilles Provost. Les anglophones sauraient plus vite le français s'ils y étaient obligés. *Le Devoir*, 7 novembre 1970.

Tony Burman. New bilingual school lauded. *Montreal Star*, November 16, 1970.

C. Vernell. RC system extension to Grade 13, bilingualism main issues. *Ottawa Citizen*, November 26, 1970.

P. Newman. School language battle shapes up in the west. *Montreal Star*, January 9, 1971.

Jacques Paquet. L'école peut-elle rendre bilingue les étudiants? *Le Devoir*, 16 janvier 1971.

Hilda Kearns. St-Pierre opts for gradual approach. *Montreal Star*, January 19, 1971.

David Allnutt. Educators say increased French plan "nothing new". *Montreal Star*, January 19, 1971.

Gilles Provost. Satisfaction mitigée chez les anglophones. *Le Devoir*, 20 janvier 1971.

Maxwell Cohen. Language policy a logical approach. *Montreal Star*, January 22, 1971.

David Allnutt. French courses praised. *Montreal Star*, March 16, 1971.

Gail Scott. PSBGM French rated It's very good, but... . *Montreal Gazette*, March 17, 1971.

Marsha Sadoway. "Pursuit of French...paranoic". *Ottawa Citizen*, March 18, 1971.

John T. McIlhone. What the Montreal Catholic School Commission has accomplished. *Montreal Gazette*, March 24, 1971.

Hilda Kearns. The specialists agree: Bilingualism should be learned in school. *Montreal Star*, May 5, 1971.

David Allnutt. French pupils switch to English. *Montreal Star*, July 30, 1971.

Gail Scott. Every English first-grader starts French. *Montreal Gazette*, September 4, 1971.

Gilles Boyer. Ecoles françaises en Ontario. *Le Soleil*, 18 septembre 1971.

—— Les écoles à Montréal. *Le Soleil*, 2 octobre 1971.

Louis Rocque. L'ACEBO prépare l'avenir. *Le Droit*, 26 octobre 1971.

Pierre Bellemare. La réorganisation scolaire de l'Ile de Montréal devrait être basée sur la langue. *Le Droit*, 27 octobre 1971.

Damien Gagnon. L'enseignement du français va faire sauter l'école...à moins que l'Etat ne procède à une véritable réforme. *Le Soleil*, 22 novembre 1971.

Presse canadienne. Une enquête sur l'enseignement français confiée à un unilingue. *Le Devoir*, 16 décembre 1971.

A. Groenenberg. Pour les enfants qui veulent du français. *Le Devoir*, 19 août 1972.

Marcel Fox. French minority. *Montreal Gazette*, August 22, 1972.

Presse canadienne. La direction des écoles séparées répond aux critiques de l'ACFO. *Le Devoir*, 22 août 1972.

Marcel Fox. Immersion hailed as successful. *Montreal Gazette*, August 22, 1972.

—— L'expérience du français par "immersion" au PSBGM. *Le Devoir*, 6 octobre 1972.

André Beaudet. La réforme de l'enseignement des langues. *Le Devoir*, 19 octobre 1972.

Gérald Leblanc. 5,000 élèves étudient en français dans les écoles anglo-protestantes. *Le Devoir*, 24 octobre 1972.

Pierre-C. O'Neill. Les deux langues à l'école dès la première année (Caouette). *Le Devoir*, 23 novembre 1972.

Jay Newquist. A serene Dr. Cloutier faces language storm. *Montreal Gazette*, November 30, 1972.

Patrick Doyle. Ici on parle français pendant tout l'été. *Montreal Gazette*, August 24, 1973.

C. Wallace. French Immersion. *Riverdale High School Journal*, 1974.

Paul Lachance. Les cinq mois du plan. *Le Jour*, 1974.

Gordon Barthos. End to "isolationist" role foreseen. *Montreal Gazette*, January 10, 1974.

Lysiane Gagnon. Une certaine confusion et de l'improvisation. *La Presse*, 28 janvier 1974.

Ken Scott. Clues that immersion's not for all. *Ottawa Journal*, March 23, 1974.

Hilda Kearns. Immersion programs hailed as successful. *Montreal Star*, May 11, 1974.

B. Cloutier. Three CBE schools to get French-immersion centres. *Ottawa Journal*, May 14, 1974.

Claude Ryan. La solution la plus nette. *Le Devoir*, 15 mai 1974.

L. Abugov. Gaspesians get English immersion. *Montreal Star*, August 5, 1974.

B. Cohen. Ontario's teaching of French posing problem. *Montreal Gazette*, October 16, 1974.

Jane Finlayson. Ottawa testing ground for language programs. *Ottawa Citizen*, October 23, 1974.

Presse canadienne. Des Acadiens réclament une école française unilingue. *Le Soleil*, 5 novembre 1975.

—— Une école supérieure francophone dans le nord de l'Ontario. *Le Soleil*, 3 mars 1976.

—— Une école française à Saint-Jean après 200 ans d'attente. *Le Soleil*, 27 août 1976.

Gilles Boivin. Les parents de l'île de Montréal favorables à l'enseignement de la langue seconde dès le début de l'élémentaire à la CECM. *Le Soleil*, 4 septembre 1976.

Kathleen Rex. Education non-existent for retarded child who speaks French, Ottawa mother charges. *Globe and Mail*, October 18, 1976.

Paul Gessell. Une minorité d'étudiants seulement devient bilingue. *Le Soleil*, 20 octobre 1976.

Presse canadienne. Construction de l'école française de Winnipeg. *Le Soleil*, 30 octobre 1976.

Barbara Yaffe. French high school prickly Essex County issue. *Globe and Mail*, December 1, 1976.

7.4 Le bilinguisme à l'université

Etudes

R.S. Harris & A. Tremblay (eds.). *A Bibliography of Higher Education in Canada/Bibliographie de l'enseignement supérieur au Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 1960.

William Francis Mackey. *Foreign Languages in Canadian Universities and Colleges. Vol. I: Statistics*. Humanities Research Council and the Overseas Institute, 1963.

L.-P. Valiquet. *French-Language Proficiency at University Entrance*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Robert Torrens. *Aims and Methods of Instruction in Language Departments of Canadian Universities*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Louis Painchaud. *Description du bilinguisme et du biculturalisme de trois universités*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

P.R. Léon. *L'enseignement de la langue seconde dans les universités et collèges du Canada.* Québec: Université Laval - Association universitaire des collèges canadiens, 1967.

—— Le rôle de l'Université canadienne dans l'enseignement de l'anglais et du français comme langues secondes. *Délibérations du Congrès sur le rôle des universités canadiennes dans l'enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes.* Association universitaire des collèges canadiens, 1968.

Louis Painchaud. *Le bilinguisme à l'université.* Montréal: Beauchemin, 1968.

Anonyme. L'enseignement supérieur bilingue. *Québec-Amérique*, août-septembre 1969.

Albert Verdoodt. *L'université bilingue.* (Publication B-4 du CIRB). Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1969.

R. Guindon. Le rôle d'une université bilingue dans le contexte du bilinguisme canadien. *Actes du deuxième colloque canadien de linguistique appliquée*, Université d'Ottawa, 29-31 mai 1970.

Reportages

Presse canadienne. M. Robert Shaw demande que l'on protège l'université. *Le Soleil*, 25 mars 1969.

Joseph Voisard. La vie québécoise. *Le Soleil*, 21 avril 1969.

Michael Sheldon. L'université anglophone d'aujourd'hui et de demain. *Le Devoir*, 22 août 1969.

Canadian Press. Network of English colleges planned. *Montreal Star*, October 22, 1969.

L.-B. Robitaille. Projet de manifestation d'étudiants francophones à l'université Bishop. *La Presse*, 27 janvier 1970.

Richard Cléroux. Quebec government and universities. *Montreal Gazette*, February 2, 1970.

Presse canadienne. Collège formant des professeurs parlant le français et l'anglais. *Le Soleil*, 27 mai 1970.

Gilles Provost. Subventions spéciales aux universités francophones. *Le Devoir*, 7 juillet 1971.

L.-P. Bonneau. Le financement des universités au Québec. *Le Devoir*, 22 juillet 1971.

Presse canadienne. Baisse du pourcentage d'enseignants canadiens dans les universités. *Le Soleil*, 14 décembre 1971.

Edouard Pagé. Loyola, une tradition catholique ou un privilège anglophone? *Le Devoir*, 21 novembre 1972.

Gérald Leblanc. Depuis 10 ans, trois fois plus de francophones à l'université. *Le Devoir*, 5 décembre 1972.

Pierre Vennat. C'est la faute aux profs si les livres de références aux HEC sont en anglais. *La Presse*, 22 janvier 1974.

Jacques Dufresne. Au congrès des collèges communautaires il n'y eut aucun bilinguisme véritable. *Le Jour*, 21 janvier 1975.

Gérald Leblanc. Trop de livres américains et anglais à l'université. *Le Devoir*, 7 mai 1975.

7.4.1 Le Québec

Etudes

Guy Girard. *La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Reportages

Steve Hendler. Racism rears head at meeting. *Montreal Star*, March 27, 1967.

Jean-Claude Leclerc. Le MIS prépare l'opération McGill. *Le Devoir*, 12 mars 1969.

Steve Hendler. McGill feels like sparring. *Montreal Star*, March 13, 1969.

Evelyn Kanovsky. "McGill Français" target for mass protests March. *Montreal Star*, March 15, 1969.

C.P. LeBlond. Opposed to duplicating of courses in French at McGill. *Montreal Gazette*, March 19, 1969.

M. Olivier. Objectif de l'institution: faire meilleure utilisation du français. *La Presse*, 22 mars 1969.

Laurier LaPierre. McGill et la société québécoise: être du Québec et non plus seulement au Québec. *Le Devoir*, 24 mars 1969.

John Hughes. Challenging the contention that McGill was late in discovering the French fact. *Montreal Star*, March 25, 1969.

Terence Moore. McGill launches counter-offensive. *Montreal Star*, March 25, 1969.

Bernard Racine. Nous saurons vendredi si nous vivons, oui ou non, dans un Etat policier. *Le Soleil*, 25 mars 1969.

Marcel Gingras. L'Université McGill. *Le Droit*, 26 mars 1969.

Claude Ryan. McGill et son avenir. *Le Devoir*, 26 mars 1969.

Suzan Altschul. QPP on alert at McGill. *Montreal Star*, March 26, 1969.

Claude Jasmin. Les étudiants de McGill ne sont pas d'accord. *Montréal-Matin*, 27 mars 1969.

Michel Chauveau. L'AGEL participera à la manifestation de McGill. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

Presse canadienne. Raymond Lemieux sera à l'avant-garde de la manifestation de demain, à McGill. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

R. Stall. Quebec asks army help to control McGill march. *Montreal Star*, March 27, 1969.

Normand Girard. Appel au calme lancé par Bertrand et Lesage. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

Bernard Racine. Arrivés à l'entrée de l'université, les manifestants danseront au son de la musique. *Le Soleil*, 27 mars 1969.

Ralph Surette. Student plea for calm - and change. *Montreal Star*, March 27, 1969.

Suzan Altschul. McGill's use "nation-wide". *Montreal Star*, March 28, 1969.

Association des Etudiants de l'Université McGill. La voix des étudiants de McGill. *La Presse*, 28 mars 1969.

Jean-Claude Leclerc. Policiers et service d'ordre: la marche sera bien encadrée. *Le Devoir*, 28 mars 1969.

Steve Hendler. Cardinal rejects "McGill français". *Montreal Star*, March 31, 1969.

Joseph-L. Hardy. Des experts étrangers ont monté la manifestation. *Le Soleil*, 31 mars 1969.

Vincent Prince. Faut-il franciser l'université McGill? *Le Devoir*, 1 avril 1969.

Presse canadienne. Des étudiants de Simon Fraser appuient la soirée McGill et les tenants d'un Québec socialiste indépendant. *Le Soleil*, 1 avril 1969.

—— McGill invitée à se joindre à l'U du Québec. *Le Soleil*, 1 avril 1969.

Gilles Boyer. La manifestation à McGill. *Le Soleil*, 1 avril 1969.

William Tetley. Final solution of McGill problem begins with teaching of French in schools. *Montreal Gazette*, April 2, 1969.

—— West End legislator looks at McGill and Quebec's linguistic problems. *Montreal Star*, April 2, 1969.

Brian McKenna. Shaw wants "people" to decide on McGill. *Montreal Star*, April 3, 1969.

M. Soderstrom. Media held faulty in treatment of Operation McGill. *Montreal Star*, April 10, 1969.

Presse canadienne. Franciser McGill ne résoudrait rien au Québec. *Le Soleil*, 15 avril 1969.

D.B. MacFarlane. McGill plans summer Chinese course. *Montreal Star*, April 15, 1969.

—— McGill leaps aboard language [illegible]om. *Montreal Star*, April 21, 1969.

Claire Kirkland-Casgrain. McGill doit demeurer anglophone et internationale. *Le Soleil*, 8 mai 1969.

Presse canadienne. L'opération McGill se poursuivra tant que... . *Le Soleil*, 8 mai 1969.

André Major. L'Université de Montréal est-elle devant une "Affaire"? *Le Devoir*, 3 septembre 1969.

[Trois Universités du Québec]. Les universités francophones et la recherche scientifique. *Le Devoir*, 23 septembre 1969.

Gilles Provost. Cours en français sur les coopératives à SGW. *Le Devoir*, 18 novembre 1969.

H. Rocke Robertson. McGill chief predicts English culture loss. *Montreal Star*, November 19, 1969.

Canadian Press. Half Laval students want French priority. *Montreal Star*, December 3, 1969.

F. Barbeau. Menace de grève pour forcer Loyola à garder 17 professeurs d'anglais. *Le Devoir*, 7 janvier 1970.

Gordon Barthos. Loyola closing protests grow. *Montreal Gazette*, 1970.

Lise Lachance. Funérailles du département d'anglais du Collège Loyola. *Le Soleil*, 10 janvier 1970.

Gilles Provost. Trois directeurs de départements d'anglais appuient leurs collègues du collège Loyola. *Le Devoir*, 10 janvier 1970.

—— Y a-t-il un campus universitaire anglophone de trop à Montréal? *Le Devoir*, 2 février 1970.

Monique Duval. 600 étudiants de langue étrangère étudieront le français à l'Université Laval, l'été prochain. *Le Soleil*, 28 avril 1970.

Bernard Racine. Le français en publicité a statut d'une langue seconde. *Le Devoir*, 14 mai 1970.

Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. Les recherches sur le bilinguisme à McGill. *Le Devoir*, 23 juin 1970.

Gilles Provost. Moins du tiers des enseignants sont d'origine québécoise. *Le Devoir*, 6 juillet 1970.

Robert-Guy Scully. McGill depuis l'opération McGill. 1) un examen de conscience mais peu de réformes concrètes. 2) le diplôme de McGill ne voit pas la nécessité du français. 3) la seule présence québécoise à McGill est-elle menacée? *Le Devoir*, 20, 21, 22 juillet 1970.

—— McGill depuis l'opération McGill français. *Le Devoir*, 22 juillet 1970.

Julius Grey. Le statut des langues à McGill. *Le Devoir*, 28 juillet 1970.

Monique Duval. Des étudiants de nombreux pays assistent aux cours d'été de français à Laval. *Le Soleil*, 30 juillet 1970.

Richard Brancon. Laval, seule université francophone du Canada à dispenser des cours de grec moderne. *Le Soleil*, 8 septembre 1970.

Monique Duval. Selon un universitaire français, l'avenir au Québec des universités francophones est des plus prometteurs. *Le Soleil*, 7 octobre 1970.

David Allnutt. McGill committee opts for English. *Montreal Star*, February 2, 1971.

Canadian Press. McGill report opposes bilingualism. *Ottawa Citizen*, February 3, 1971.

B. Mitchell. No language concessions for exchange students. *Montreal Star*, June 3, 1971.

R. Blunn. Poor French cure sought by 234 students at U of M. *Montreal Gazette*, August 24, 1971.

James Hanafin. McGill may be focal point in future of anglophones. *Montreal Star*, August 25, 1971.

Richard Brancon. Les Presses de l'Universite Laval lancent cinq importants ouvrages de linguistique. *Le Soleil*, 7 septembre 1971.

Canadian Press. Laurentian professor quits post. *Montreal Gazette*, September 25, 1971.

Lise Lachance. McGill devrait agir comme porte-parole anglais des réclamations du Québec français. *Le Soleil*, 12 octobre 1971.

Alain Bouchard. Saint-Pierre parle de l'UQAC comme de l'Université du Nord. *Le Soleil*, 8 décembre 1971.

Normande Juneau. Le collège Loyola passera sous le nez des francophones! *Québec-Presse*, 26 décembre 1971.

David Allnutt. Loyola "astounded" by report. *Montreal Star*, July 5, 1972.

—— Malone: God help Quebec. *Montreal Star*, July 6, 1972.

Luana Parker. Loyola university phase-out proposed. *Montreal Gazette*, July 6, 1972.

David Allnutt. Loyola puts up united front. *Montreal Star*, July 7, 1972.

Gordon Barthos. Loyola fights for its survival. *Montreal Gazette*, July 8, 1972.

Richard Brancon. Laval accueille 615 étudiants à ses cours d'été en français. *Le Soleil*, 8 juillet 1972.

David Waters. Report ignores human side of Loyola. *Montreal Star*, July 8, 1972.

Paula Casey. Act of panic. *Montreal Gazette*, July 12, 1972.

J.J. Matthew Hart. Right to grow. *Montreal Gazette*, July 12, 1972.

John MacDonald. Loyola closing proposal protested. *Montreal Gazette*, July 12, 1972.

Barry Sheey & Peter Fedele. Loyola wanted. *Montreal Gazette*, July 12, 1972.

E. Pagé. Loyola, une tradition catholique ou un privilège anglophone? *Le Devoir*, 21 novembre 1972.

Luana Parker. McGill official praises bill; hits ambiguity. *Montreal Gazette*, May 28, 1974.

André Arsenault. Le Conseil médical du Canada défavorise les étudiants francophones. *Le Soleil*, 4 octobre 1975.

Paul Lachance. C'est bien là qu'il faut trancher dans le vif. *Le Soleil*, 22 octobre 1975.

Anonyme. Un bilan de l'anglicisation à l'Université Laval. *Au fils des événements*, Québec: Université Laval, 8 avril 1976.

7.4.2 L'Ontario

Documents

Collège Algonquin. *Objectifs, principes et mesures concernant le bilinguisme et le biculturalisme au Collège Algonquin.* Ottawa: Collège Algonquin, 12 novembre 1969.

Y. Merzisen. *Cariboo College.* Cariboo College, February 16, 1972.

Etudes

Gilbert C. Laframboise. L'Université d'Ottawa et l'Ontario français. *Revue de l'Université d'Ottawa*, 17, 1947.

P.A. Comeau. *Les Franco-Ontariens et le collège Algonquin.* Ottawa: Université d'Ottawa, 1969.

E. Bouvier. L'Université Laurentienne de Sudbury. *Relations*, 233, 1970.

Reportages

Donat Valois. Consultation auprès des francophones vivant hors du Québec? *Le Soleil*, 21 mars 1969.

Presse canadienne. Le nouveau président de Glendon College s'excuse d'être unilingue. *Le Soleil*, 16 juillet 1969.

—— Collection de livres canadiens-français à l'Université de Guelph. *Le Soleil*, 30 juillet 1969.

Michel Cléroux. Compromise eases language tension of U. of O. *Ottawa Citizen*, November 14, 1969.

—— Bilingual policy "U. of O. facade". *Ottawa Citizen*, December 9, 1969.

—— French-only policy is backed by U. of O. social science students. *Ottawa Citizen*, January 23, 1970.

Presse canadienne. Les jeunes Ontariens français veulent que l'Université d'Ottawa soit unilingue française. *Le Soleil*, 12 février 1970.

Gilles Provost. L'Université d'Ottawa devrait devenir unilingue française. *Le Devoir*, 14 février 1970.

Presse canadienne. Le français prioritaire à l'Université d'Ottawa. *Le Soleil*, 16 février 1970.

Canadian Press. Bilingualism a "failure". *Montreal Gazette*, March 9, 1970.

Presse canadienne. Des étudiants de Glendon College réclament le français obligatoire. *Le Devoir*, 3 octobre 1970.

Donat Valois. Un comité de travail propose une politique de bilinguisme pour l'Université d'Ottawa. *Le Devoir*, 2 février 1971.

Yves Malette. Le bilinguisme à l'Université d'Ottawa. *Le Droit*, 23 avril 1971.

Canadian Press. Student brief calls for bilingualism at Cornwall's St. Lawrence College. *Ottawa Citizen*, May 13, 1971.

Hughes Morrissette. Le rapport sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa. *Le Droit*, 22 mai 1971.

Paul Terrien. Une menace à la communauté franco-ontarienne. *Le Droit*, 24 juin 1971.

Jacques Henry & Hughes Morrissette. Un doyen aux affaires linguistiques à l'Université d'Ottawa. *Le Droit*, 12 août 1971.

Paul Terrien. L'U. d'Ottawa veut conserver ses $$$ "spéciaux" pour le bilinguisme. *Le Droit*, 26 octobre 1971.

Presse canadienne. L'U. d'Ottawa souligne les dépenses énormes occasionnées par le bilinguisme de ses services. *Le Soleil*, 27 octobre 1971.

—— L'Université d'Ottawa souligne les frais que lui occasionne le bilinguisme de ses services. *Le Devoir*, 28 octobre 1971.

Monique Duval. J'en suis venu à souhaiter que le Québec se sépare, affirme le principal de Glendon. *Le Soleil*, 20 décembre 1971.

—— Comme tel...beaucoup de sens mais pas assez de français. *Le Soleil*, 20 décembre 1971.

—— Glendon justifie son existence. *Le Soleil*, 20 décembre 1971.

—— Un centre universitaire unique. *Le Soleil*, 20 décembre 1971.

—— Glendon: collège bilingue et biculturel. *Le Soleil*, 20 décembre 1971.

Patricia Côté. U. of O. senate proposal would push bilingualism for staff and students. *Ottawa Citizen*, August 16, 1972.

Gerry Bourdeau. Les départements de français du Canada anglais sont "une honte". *La Presse*, 11 octobre 1972.

Patricia Poirier. A new kind de bilinguisme. *Le Droit*, 2 octobre 1974.

R. Korngold. Le Collège Algonquin et son rôle dans la formation professionnelle des Franco-Ontariens. *Le Droit*, 9 décembre 1974.

7.4.3 Les Maritimes

Etudes

J.M.R. Beveridge. Mémoire de l'Université Acadia. *Québec-Amérique*, août-septembre 1969.

Reportages

Société Nationale des Acadiens. La S.N.A. décèle des faiblesses dans le rapport O'Sullivan. *L'Evangéline*, 26 septembre 1969.

Joseph MacSween. Les Acadiens. *L'Evangéline*, 9 décembre 1969.

Louis H. Melanson. Le procès de Blanchard contre l'Université de Moncton. *L'Evangéline*, 19 mai 1970.

R. Sabine. La "English Speaking Association" voudrait que l'Université de Moncton soit "bilingue". *L'Evangéline*, 5 juillet 1972.

Lise Bissonnette. Une université régionalisée pour les francophones du Nouveau-Brunswick. *Le Devoir*, 24 janvier 1975.

Presse canadienne. Les Acadiens obtiennent leur université. *Le Soleil*, 18 décembre 1975.

—— Recommandation pour une faculté de droit française à l'Université de Moncton. *Le Soleil*, 9 décembre 1976.

Canadian Press. Francophone law school urged for Maritimes. *Globe and Mail*, December 9, 1976.

7.4.4 L'Ouest canadien

Reportages

Presse canadienne. Le fédéral s'opposerait à la formation d'une université francophone en Alberta. *Le Soleil*, 10 février 1970.

Canadian Press. U. of S. to get French-Canadian program. *Montreal Star*, August 5, 1971.

P. Gessell. Drawing Quebec closer. *Star-Phoenix*, June 12, 1973.

Canadian Press. French grant for Alberta U. *Ottawa Citizen*, November 1, 1974.

7.5 Les cours de langue

Documents

Commission de la fonction publique. Nouvelle orientation de l'enseignement des langues. *Rapport Annuel 1969*, Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969.

H.P. Edwards & M.C. Casserly. *Research and Evaluation of Second Language Programs: Annual Reports, 1971, 1972, 1973*, Ottawa: The Ottawa Roman Catholic Separate School Board, 1974.

Etudes

William F. Mackey. Today's Demands on Modern Language Teaching. *The Teaching of Modern Languages*, Ottawa: Canadian Teachers Federation, 1963, pp. 15-33. *Report of the Fourth Annual Conference, Modern and Classical Language Teachers*, pp. 5-13.

J.R. Hurley & Thomas R. Wilson. *The Teaching of and the Teaching in a Language other than English in the Five Western Provinces.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Lionel Orlikow. *Second Language Teaching in the Public Schools in Western Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, December 1965.

—— *Report on the Teaching of Second Languages in the Public Schools of the Atlantic Provinces.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

—— *Report on Second-Language Teaching in the Western Provinces and in Ontario.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Lesley Kelly. *Teaching other Language by Television and Radio.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Robert Roy & M. St. Hilaire. *Le contenu culturel des manuels de langue seconde.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

William Francis Mackey. *Language Teaching Analysis.* Londres: Longman, 1965. Bloomington: Indiana University Press, 1967.

—— The Lesson to Be Drawn from Bilingualism. *Applied Linguistics and the Teaching of French*, Montréal: Centre éducatif et culturel, 1967, pp. 53-56.

—— The New Technology of Teacher Training. *English Language Teaching*, 23, 1967.

C.J. Jaenen. French public education in Manitoba. *Revue de l'Université d'Ottawa*, 38, 1968.

François-Albert Angers. Diversité des langues et bilinguisme. *L'Action nationale*, 58, 1, 1968.

Direction générale de l'éducation permanente. *Les professeurs en éducation des adultes.* Québec: Service de la recherche, septembre 1969.

H.H. Stern. *Perspectives on Second Language Teaching.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1970.

William Francis Mackey. Language Learning, Language Teaching and Language Policy. Preface to: *Foreign Language Learning: A Psycholinguistic Analysis of the Issues.* Jakobovits, L.A. Rowley, Mass.: Newbury House, 1970.

H.R.K. Weilland. What's the problem? *Canadian Modern Language Review*, February 2, 1971.

Jean-Guy Savard & Monique Daigle. *Les tests de langues secondes au Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

M. Pilloud. *Comptes-rendus sur les principales méthodes d'enseignement du français au Bureau des Langues.* Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

L. Steingarten & L. Cantin. Minority language education, 1970-71, 1972-73. *Service Bulletin*, Statistics Canada, Education Division, 2, 1973.

Reportages

Presse canadienne. Guerre ouverte aux charlatans qui offrent des méthodes miracles d'enseignement d'une langue seconde dans un court laps de temps. *Le Soleil*, 30 décembre 1968.

C. Dillon. On the teaching of French. *Montreal Star*, April 10, 1969.

Presse canadienne. Le cours de langue seconde, complété en entier par plus de 700 fonctionnaires fédéraux depuis '64. *Le Soleil*, 24 avril 1969.

Canadian Press. Crash language programs harmful. *Montreal Star*, May 31, 1969.

—— Free language courses offered. *Ottawa Citizen*, November 11, 1969.

Solange Chalvin. Les Québécoises de langue anglaise se groupent pour apprendre à parler la langue de la majorité. *Le Devoir*, 20 novembre 1969.

Susan Arnopoulos. Language courses extended. *Montreal Star*, December 16, 1969.

T. Morey. Variety of language courses face board. *Ottawa Citizen*, January 3, 1970.

Charles Lazarus. To some, bilingualism still means language power. *Montreal Star*, February 11, 1970.

Krista Maeots. French CS courses "very disruptive". *Ottawa Citizen*, February 25, 1970.

Monique Brunelle. Au camp de vacances pour apprendre l'autre langue. *Le Soleil*, 4 avril 1970.

Vincent Prince. Les cours de langue seconde aux étudiants-chômeurs. *Le Devoir*, 9 juillet 1970.

Associated Press. Language instruction - the painless way. *Montreal Star*, July 20, 1970.

Carmel Dumas. The pains people take to learn French. *Montreal Star*, March 18, 1971.

Monique Duval. Le programme fédéral de l'enseignement de la langue seconde aux étudiants est appelé à un avenir certain. *Le Soleil*, 25 août 1971.

H.K. Barrington. Night students. *Montreal Gazette*, July 12, 1972.

Adrian Walker. She educates the "complete" secretary. *Montreal Gazette*, August 15, 1972.

Presse canadienne. Ottawa prêt à défrayer des cours de langue seconde. *Le Soleil*, 13 avril 1976.

—— Programmes d'immersion en français irréalistes. *Le Soleil*, 25 août 1976.

7.5 Les cours de langue

7.5.1 Les cours d'anglais

Etudes

Adélard Dugré. L'anglais dans l'enseignement secondaire. *L'Action canadienne-française*, 14, 14, 1925, pp. 276-285.

Martin Collacut. Ontario's English Classes for Newcomers. *Community Courier*, 125, July-August-September 1960, pp. 2-13.

Ontario Curriculum Institute. *English as a Second Language for French-speaking Students in Secondary Schools.* Toronto: Ontario Curriculum Institute, 1965.

R. Sirkis. *How well do French Canadian Students know English?* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

K. Linzey. *Some Problems in the Teaching of English as a Second Language in Quebec.* Montreal: University of Montreal, 1970.

L. Peter Russell. English as a Second Language in New Brunswick: Past, Present and Future. *Actes du 2e colloque canadien de linguistique appliquée*, Université d'Ottawa, 29-31 mai 1970.

Reportages

Nguyen Van Hoach. Les cours d'anglais aux immigrants. *Le Soleil*, 12 avril 1969.

Susan Arnopoulos. Immigrants blast English course. *Montreal Star*, December 16, 1969.

Normand Girard. Saint-Pierre vise à améliorer le sort de l'anglais dans les écoles. *Le Soleil*, 28 juillet 1971.

Paul Duquette. L'anglais dans nos écoles. *La Presse*, 14 août 1971.

Jeff Sallot. English spoken here, gradually. *Globe and Mail*, January 1974.

Anonyme. Quand et comment apprendre l'anglais? *Au fil des événements*, 9, 35, juillet 1974.

Jean Martel. Le CEGEP Garneau donnera des cours d'anglais au troisième âge. *Le Soleil*, 18 août 1976.

7.5.2 Les cours de français

Documents

Gouvernement du Québec. *Le manuel de français pour débutants*. Québec: Service de traduction, 13 septembre 1971.

Etudes

G.E. MacDonald. *French as a Second Language, An Interim Report of the Second Language Committee*, Toronto: Ontario Curriculum Institute, 1963.

Louis Painchaud. Les connaissances en français des jeunes Anglo-Canadiens au sortir du high school. *L'Action nationale*, 53, 8, avril 1964, pp. 716-730.

R. Sirkis. *The Status of French as a High School Subject in Seven Canadian Provinces*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

L. Isabelle. *La connaissance du français dans un milieu étudiant*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

R.A. Jackman. Teaching French as a Second Language. *Actes du 2e colloque canadien de linguistique appliquée*. Université d'Ottawa, 29-31 mai 1970.

René Champagne. *Evaluation sommaire des coûts de l'enseignement du français aux cadres anglophones.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

H.P. Edwards & M.C. Casserly. *Evaluation of Second Language Programs in the English schools: Annual Report 1972-1973.* Ottawa: Roman Catholic School Board, 1973.

R. Collet & A. Lortie. (Résumé). L'enseignement en français dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 16-17.

R. Beauregard. (Résumé). L'enseignement en français en Ontario. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 17-18.

H. Cormier. (Résumé). L'enseignement du français au Nouveau-Brunswick. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

P. Gaudet & Pascal Poirier. (Résumé). L'enseignement en français en Nouvelle-Ecosse, à l'île du Prince-Edouard et à Terre-Neuve. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 19-20.

L. Séguin. (Résumé). L'enseignement du français, langue maternelle, en milieu anglophone. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 20-21.

G. Robinson & Y. Perron. (Résumé). Le français, langue seconde. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 22-23.

Reportages

D.J.G. McKinnon. Le français au High School. *Le Soleil*, 25 octobre 1965.

J. Kelsey. Thousands study conversational French as post-election boom hits Toronto. *Toronto Globe and Mail* October 25, 1968.

R. Usher. For better French teaching. *Montreal Star*, April 5, 1969.

Monique Duval. Des étudiants enseigneront leur langue dans les coins reculés du Canada cet été. *Le Soleil*, 21 mai 1969.

Ian Mayer. Extend time for French, teachers say. *Montreal Star*, January 15, 1970.

Gilles Provost. La formation de professeurs de français pour jeunes anglophones est enfin amorcée. *Le Devoir*, 27 janvier 1970.

Ian Mayer. Amateurs bog down French teaching. *Montreal Star*, February 12, 1970.

Monique Brunelle. Le français, est-ce un moyen ou un but? *Le Soleil*, 10 mars 1970.

Louise Picard. A la recherche de solutions aux problèmes posés par la situation précaire de l'enseignement du français au Québec. *Le Soleil*, 20 avril 1970.

Marc Raboy. Teachers skeptical of French upgrading. *Montreal Star*, July 4, 1970.

Léon Debien. L'école n'échappe pas à l'emprise de la politique. *Le Devoir*, 4 décembre 1970.

Jean-Guy Carrier. Ruling on French. *Ottawa Citizen*, January 19, 1971.

Gérard Dagenais. Une immense tragédie. *Le Devoir*, 8 mars 1971.

David Allnutt. French courses praised. *Montreal Star*, March 16, 1971.

Paul Terrien. L'espoir, seul espoir du Franco-Manitobain. *Le Droit*, 19 août 1971.

Damien Gagnon. Un colloque bien pessimiste sur l'enseignement du français. *Le Soleil*, 21 février 1972.

André Gaulin. Les professeurs de français n'ont pas la langue dans leur poche... . *Le Soleil*, 27 avril 1972.

Marcel Fox. L'expérience du français par "immersion" au PSBGM. *Le Devoir*, 6 octobre 1972.

Presse américaine. Des jeunes Américains apprennent le québécois. *Le Devoir*, 22 novembre 1972.

Madelyn Fournier. Une école française pour anglophones. *Montréal-Matin*, 15 mai 1974.

Roch Desgagné. Réforme souhaitée dans l'enseignement du français au Québec. *Le Soleil*, 9 décembre 1974.

Bill Dampier. French without tears: A soft chair, a little Bach and Voila! *McClean's Magazine*, October 6, 1975.

Roch Desgagné. L'enseignement du français s'en va chez le diable (AQPF). *Le Soleil*, 22 mars 1976.

G. Raymond. Le bilinguisme, un demi-échec. Pourquoi? *Le Soleil*, 26 juin 1976.

Jules Bélanger. L'apprentissage de la langue nationale. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Richard Brancon. Vif succès des cours d'été de français à Laval. *Le Soleil*, 28 juillet 1976.

Louise Picard. Séjourner à Québec: bon moyen d'apprendre le français. *Le Soleil*, 27 décembre 1976.

7.6 Les méthodes

Documents

Association canadienne d'éducation de langue française. *Répertoire des institutions canadiennes d'enseignement français, 1956-57.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 1956.

Etudes

Ontario Department of Education. *Manual on Teaching English to French-speaking Pupils.* Toronto: Ontario Department of Education, 1912.

Canadian Committee on Modern Languages. *Modern Language Instruction in Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1928.

Ontario Department of Education. *The Teaching of English to French-speaking Pupils.* Toronto: Ontario Department of Education, 1931.

Gaston Saint-Pierre. *Linguistic Theory in Language Teaching.* Montréal: Thèse de Ph.D. Linguistique, 1959.

Guy Rondeau. *Notes sur la linguistique appliquée et les techniques audio-visuelles dans l'enseignement des langues.* Montréal: Université de Montréal, 1963.

William Francis Mackey. *Mechanolinguistic Method Analysis.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Jean-Paul Vinay. L'anglais, langue seconde: quelques principes méthodologiques. *L'Ecole ontarienne*, 24, 4, 1968, pp. 155-158.

William Francis Mackey. Trends and Research in Methods and Materials. In H.H. Stern (ed.), *Languages and the Young School Child*, London: Oxford University Press, 1968.

—— Practice Teaching: Models and Modules. *Les langues modernes*, 3, mai-juin 1968.

R. Bowers. *The Curriculum Structure of English Language.* Studies and Reports No. 3 of the Education Research Institute of British Columbia. G.P. Mason (ed.) December 1968, pp. 69-80.

William Francis Mackey. *The Computer in Automated Language Teaching.* Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1969.

—— Teachers of English as a Second Language: Their Training and Preparation. *English Language Teaching*, 25, 2, 1971.

William Francis Mackey, H.H. Stern & J.B. Carroll. *L'enseignement des langues et l'écolier.* Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971.

François Cloutier. *Mise en oeuvre d'un plan de développement de l'enseignement des langues et de mesure d'accueil pour les enfants immigrants.* Québec: Office d'information et de publicité, avril 1973.

—— *Plan de développement de l'enseignement des langues.* Québec: Ministère de l'éducation et des Affaires culturelles, 3 avril 1973.

A. Dychtenberg & G.L. Geis. *Bibliographie commentée sur une méthode d'enseignement innovatrice.* Québec: Service de pédagogie universitaire, 4, 1974.

G. Leduc & M. Blanchet. (Résumé). Le francophone et les moyens d'enseignement. *Biennale de la francophonie canadienne.* Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

Pierre Boissonnault & Vidal Gadbois. *L'hybride abattu ou le bilinguisme et l'enseignement du français.* Montréal: Editions Quinze, 1976.

William Francis Mackey. Method Analysis: A survey of its Development, Principles and Techniques. *Georgetown University Monograph on Language and Linguistics*, 18.

Association des Educateurs Canadiens d'Origine Italienne. *Pourquoi la langue maternelle?* Québec: Ministère de l'éducation.

Reportages

Presse canadienne. Un colloque sur le bilinguisme débute aujourd'hui à Moncton. *Le Soleil*, 7 juin 1967.

M. William. Les méthodes audio-visuelles et l'idéal du bilinguisme. *Le Soir, Bruxelles*, 3 septembre 1968.

Suzan Altschul. French taught as foreign language. *Montreal Star*, April 1, 1969.

Canadian Press. Recess club makes pupils speak French. *Montreal Star*, April 2, 1969.

Susan Purcell. The absurdities of the Quebec school system. *Montreal Star*, April 3, 1969.

Suzan Altschul. Learning two languages. *Montreal Star*, April 5, 1969.

—— Enclaves must end. *Montreal Star*, April 7, 1969.

Monique Duval. Il est d'une urgente nécessité de revaloriser l'enseignement du français. *Le Soleil*, 21 avril 1969.

Suzan Altschul. French taught as if "Greek". *Montreal Star*, April 24, 1969.

Susan Purcell. Russians display linguistic skills. *Montreal Star*, July 21, 1969.

Monique Duval. A Laval, nouvelle formule d'enseignement audio-visuel. *Le Soleil*, 30 juillet 1969.

Renée Rowan. Des enfants apprennent le français en s'amusant. *Le Devoir*, 30 juillet 1969.

Presse canadienne. Le français à l'école. *Le Devoir*, 14 août 1969.

Bob Douglas. Vast changes in French teaching seen. *Ottawa Citizen*, August 19, 1969.

Cliff Cowan. L'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises. *Le Devoir*, 18 novembre 1969.

Benoit Routhier. Mauvaise qualité de l'enseignement du français dans les écoles anglaises. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

J. Yeager. A student bemoans French teaching. *Montreal Star*, December 19, 1969.

Bill Carroll. Bilingual schools just don't work. *Ottawa Citizen*, January 21, 1970.

Jean-Pierre Paré. Une réconciliation entre la technologie et la pédagogie. *Montréal-Matin*, 23 janvier 1970.

Presse canadienne. 500,000 étudiants francophones doivent utiliser des manuels américains traduits en français. *Le Soleil*, 24 février 1970.

Canadian Press. U.S.-made French texts blasted. *Montreal Star*, February 24, 1970.

Derek Hill. French-speaking students need better curriculum. *Montreal Gazette*, February 28, 1970.

—— Teacher group attacks French text problem. *Montreal Gazette*, March 2, 1970.

Presse canadienne. Les manuels scolaires du Québec serviront aussi aux étudiants d'autres provinces. *Le Soleil*, 2 mars 1970.

Canadian Press. New French textbooks to be of wider scope. *Ottawa Citizen*, March 2, 1970.

Andrew Geller. School French program termed inadequate by two-thirds of Protestant parents here. *Montreal Gazette*, March 13, 1970.

Gilles Sylvain. French can be learned in English schools but not under the system specified. *Montreal Star*, March 25, 1970.

Monique Brunelle. Au camp de vacances pour apprendre l'autre langue. *Le Soleil*, 4 avril 1970.

Monique Duval. Les professeurs de français s'inquiètent de l'enseignement de la langue. *Le Soleil*, 11 avril 1970.

P. Boulet. Nouvelle méthode d'enseignement du français. *Le Soleil*, 21 avril 1970.

Presse canadienne. De jeunes Québécoises se font aides-familiales en Ontario. *Le Devoir*, 3 juin 1970.

Damien Gagnon. Nouveau programme d'enseignement du français pour les écoles secondaires du Québec. *Le Soleil*, 4 juin 1970.

—— Le programme-cadre d'enseignement du français risque de devenir une farce. *Le Soleil*, 6 juin 1970.

—— Véritable révolution dans l'enseignement du français dans les écoles secondaires. *Le Soleil*, 4 août 1970.

Presse canadienne. Des enfants qui préfèrent parler l'anglais. *Le Soleil*, 14 juillet 1970.

Marc Raboy. Pre-teens learn French with fun and games. *Montreal Star*, August 11, 1970.

Presse canadienne. Leçons de français tout en s'amusant. *Le Soleil*, 19 août 1970.

—— Des écoliers de Toronto apprennent le français pendant les vacances. *Le Soleil*, 19 août 1970.

Jean-Paul Gagné. Le français au service de l'homme. *Le Devoir*, 27 août 1970.

Monique Duval. "Enterrement de première classe" du programme-cadre d'enseignement du français! *Le Soleil*, 28 août 1970.

Z. Bieler. French immersion classes can do only good - panel. *Montreal Star*, November 2, 1970.

Hilda Kearns. Children don't learn languages, they live them. Second language every two weeks. Bilingualism without pain. Language techniques. *Montreal Star*, November 7, 1970.

Damien Gagnon. Le programme-cadre de l'enseignement du français: un renouvellement valable. *Le Soleil*, 9 novembre 1970.

Arthur Julien. New initial teaching alphabet should make bilingualism easier. *Montreal Star*, January 5, 1971.

Patricia Côté. More kindergarten classes in French. *Ottawa Citizen*, March 9, 1971.

David Allnutt. Texts ignore Quebec. *Montreal Star*, March 16, 1971.

Patricia Côté. SSB's French classes "most progressive plan". *Ottawa Citizen*, March 22, 1971.

David Allnutt. French pupils switch to English. *Montreal Star*, July 30, 1971.

Marcel Gingras. Le piège de l'amabilité. *Le Droit*, 26 août 1971.

Hilda Kearns. Quebec backs student exchange inside province. *Montreal Star*, January 12, 1972.

Richard Brancon. Les professeurs de français au Canada dans un état d'incertitude depuis 20 ans. *Le Soleil*, 31 mai 1972.

J.S. Lewis. Schools flunk in teaching French CNR president. *Toronto Star*, January 10, 1975.

Lysiane Gagnon. Le drame de l'enseignement du français. *La Presse*, avril 1975.

Presse canadienne. Le français préoccupe l'Ontario. *Le Soleil*, 18 novembre 1976.

7.6.1 L'élémentaire

Etudes

Philippe Perrier. Bilinguisme à l'école primaire. *L'Action française*, 4 mai 1920, pp. 215-224.

—— Enseignement bilingue à l'école primaire. *L'Action française*, 14 novembre 1925, pp. 266-275.

J.E. Comeau. *L'enseignement du français dans les écoles publiques de la Nouvelle-Ecosse depuis 1900.* (Thèse de l'Université de Montréal). Montréal: Université de Montréal, 1948.

Marie de Lourdes. *Les causes d'échecs des élèves de la 7e année dans les écoles bilingues du Nouveau-Brunswick.* Campbellton, N.B.: thèse non publiée, 1949.

H. Singer. Bilingualism and Elementary Education. *The Modern Language Journal*, 40, 1956, pp. 444-458.

H.H. Stern. *A Major Research and Development Project for Education in French and English in the Early Years of Schooling.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, August 1970.

Ontario Institute for Studies in Education. *Record of Observations in ten Kindergarten Classes in Ottawa and Carleton.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1970, 1971.

W.H. Giles. Cultural Contrasts in English-French Bilingual Instruction in the Early Grades. *Conference on Child Language*, Preprints. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971.

Direction Générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire. *Recherche et expérimentation permissibles en vertu du poste 6 des règles administratives et budgétaires des Commissions scolaires.* Québec: Commissions scolaires régionales, 3 mai 1971.

—— L'enseignement en français aux enfants anglophones de la maternelle et du primaire. *Projet de recherche ou d'expérimentation*. Montréal: Commissions scolaires régionales/locales, 3 mai 1971.

Merrill Swain, G. Dumas & N. Naiman. *Aspects of the learning of French by English-speaking five-years olds*. Paper presented at the 3rd International Congress of Applied Linguistics, Copenhagen, Denmark, 1972.

H.H. Stern, Merrill Swain, L.D. McLean, R.J. Friedman, Birgit Harley & Sharon Lapkin. *Three Approaches to Teaching French*. Toronto: Ministry of Education, 1976.

Reportages

J. Juby. To start French in Kindergarten. *Ottawa Journal*, September 6, 1968.

Presse canadienne. Une heure d'anglais par jour. *Le Soleil*, 12 octobre 1968.

Steve Hendler. Board to research all-French classes. *Montreal Star*, February 26, 1969.

Susan Purcell. One-day language exchange "thing to do but useless". *Montreal Star*, March 6, 1969.

Presse canadienne. Coquitlam maintient le français dans des classes de maternelle. *Le Soleil*, 15 mai 1969.

T. Morey. In kindergarten it's a snap. *Ottawa Citizen*, February 13, 1970.

—— Accent on French. *Ottawa Citizen*, February 13, 1970.

Bill Carroll. French program needs overhaul - report. *Ottawa Citizen*, February 13, 1970.

Victor Steinberg. Youngsters play at speaking French. *Montreal Star*, March 7, 1970.

—— French kindergarten pilot project heads for success. *Ottawa Citizen*, April 21, 1970.

Lucien Martel. C'est dès le cours élémentaire qu'il faut apprendre l'anglais. *Le Devoir*, 19 juin 1970.

Tony Burman. Experiment in French pronounced a success. *Montreal Star*, June 22, 1970.

Renée Rowan. "Premiers pas", une approche nouvelle de tout l'apprentissage du français. *Le Devoir*, 7 octobre 1970.

David Allnutt. Teaching of French improving - but still not good enough. *Montreal Star*, March 20, 1971.

Gail Scott. Tots' French class sparkles till text is opened. *Montreal Gazette*, May 8, 1971.

David Allnutt. PSBGM French teaching in peril. *Montreal Star*, May 17, 1971.

J.H. Whitelaw. Artificiality - the bane of learning. *Montreal Star*, June 12, 1971.

Z. Bieler. More French - her aim. *Montreal Star*, September 9, 1971.

Hilda Kearns. Students learn to live in French Stronghold. *Montreal Star*, May 9, 1973.

Lysiane Gagnon. Le risque d'apprendre l'anglais trop tôt. *La Presse*, 1974.

Jean-Guy Dubuc. L'anglais au primaire. *La Presse*, 10 février 1975.

Claude Ryan. Une enquête de dix ans en Grande-Bretagne sur l'enseignement du français. *Le Devoir*, 14 avril 1975.

Barbara Yaffe. Laval parents' ire shakes less-French-speaking plan. *Montreal Gazette*, September 17, 1975.

Marie-Odile Vézina. Pour les enfants, deux Cailloux précieux. *Le Soleil*, 25 octobre 1975.

—— Une école, 28 nations. *Le Soleil*, 30 novembre 1975.

Marie Gleason. French in Newfoundland gets new life. *Globe and Mail*, November 11, 1976.

Patricia Bell. French immersion pupils behind until Grade 5, Ottawa study says. *Globe and Mail*, December 2, 1976.

7.6.2 Le secondaire

Etudes

Adélard Dugré. L'anglais dans l'enseignement secondaire. *L'Action française*, 14 novembre 1925, pp. 276-285.

Muriel F. McCuaig. *Third Language Study in the Secondary Schools, Report Number Three of the Modern Language Committee*. Toronto: Ontario Curriculum Institute, 1965.

A.J.C. King & C.E. Angi. *Language and Secondary School Success*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Ontario Institute for Studies in Education. *Language and Secondary School Success*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

Reportages

Presse canadienne. L'arrivée d'un premier professeur marque le début de l'enseignement du français à Toronto. *Le Soleil*, 11 septembre 1968.

V. Beaupré. La grande pitié de la langue dite maternelle au secondaire. *Le Devoir*, 1970.

Presse canadienne. Le français ne deviendra jamais obligatoire dans le système scolaire secondaire ontarien. *Le Devoir*, 9 février 1970.

—— La pratique de la langue primera la théorie. *Le Devoir*, 5 juin 1970.

—— Succès de l'enseignement secondaire en langue fran¸aise, à Toronto. *Le Soleil*, 26 août 1970.

G. Francoeur. Le Conseil central (CSN) appuiera l'unilinguisme français dès le secondaire. *Le Devoir*, 9 avril 1974.

Céline Légaré. Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont...Québécois. *Le Soleil*, 22 novembre 1975.

Jean Martel. L'anglais en 3e année: Cloutier l'avait prévu dans ses plans... . *Le Soleil*, 11 novembre 1976.

CHAPITRE 8

LA DIMENSION SOCIALE

Introduction

8.1 La langue de travail

8.2 La langue d'usage

8.3 La survivance des minorités linguistiques

CHAPITRE 8

LA DIMENSION SOCIALE

Introduction

Les problèmes sociaux du bilinguisme touchent non seulement les communautés bilingues, mais également les rapports entre communautés unilingues. Avant de pouvoir planifier l'étude, il est nécessaire de bien comprendre la nature des communautés dont on peut étudier les interactions internes et externes.

Puisqu'il s'agit de communautés linguistiques bilingues ou unilingues, il faut d'abord savoir dans quelle mesure la communauté est différente de celles qui l'entourent. Autrement dit, il faudrait établir le degré de son ethnicité. L'ethnicité est l'ensemble des traits que partagent les individus d'un groupe par opposition à un autre groupe; cela peut inclure la langue, la religion, la race, les lois et les coutumes. Pour ce qui est de la langue, il faut connaître les domaines et les occasions d'usage. Il faut savoir pour quelles fins on utilise chaque langue, à quel point, quand et comment on l'utilise et quelle est la stabilité de cette utilisation.

Au préalable, il est nécessaire de situer la communauté à l'intérieur de son contexte géographique, politique, économique et culturel. Cela comporte une étude du degré d'isolement de la communauté et de son importance démographique en nombre de personnes et en densité de population. On doit ensuite étudier son statut politique, son degré d'autonomie et son degré de dépendance politique externe.

Au point de vue économique, il est nécessaire de connaître le genre d'occupations de la population, l'existence des classes sociales ou économiques, la rigidité et la stabilité de ces classes, la rivalité entre les classes, le roulement des effectifs selon le nombre et le type de personnes qui quittent la communauté et qui viennent s'y installer, le taux de chômage et le besoin de connaître une autre langue comme condition d'emploi.

Pour obtenir un profil culturel de la communauté, il faut se renseigner sur le nombre de langues utilisées par quel pourcentage de la population, le nombre d'organisations ethniques, leur importance, le type d'organisations ethniques telles que les organisations paroissiales, scolaires, sociales et politiques, le type d'emplois par groupes ethniques, le statut social et politique de ces groupes, le degré de bilinguisme des groupes et la nature et l'importance des contacts inter-ethniques. Il est également nécessaire d'obtenir des renseignements d'ordre

culturel touchant le degré d'alphabétisation de ces groupes, le nombre de bibliothèques publiques et ethniques, le nombre et la nature des postes de radio et de télévision selon les langues et le nombre de revues et de journaux dans chaque langue. En étudiant les rapports entre les groupes, que cela soit des minorités officielles ou non, il faut connaître le degré de rivalité et les préjugés qui existent entre les groupes et comment cela s'exprime. Est-ce que les membres de l'un des groupes éprouvent de la difficulté à obtenir certains emplois? Quelles sont les priorités de chaque groupe ethnique dans l'échelle des valeurs? Quelle est son attitude envers le bilinguisme et les mariages mixtes? Quels sacrifices font-ils pour conserver leur langue?

Ce sont les résultats de pareilles analyses sur la nature de la communauté qui permettraient de déterminer son autonomie linguistique dans la mesure où son interaction interne dépasse ses rapports linguistiques avec l'extérieur. En étudiant l'interaction interne d'une communauté linguistique, il est utile de concevoir la communauté comme un réseau de communications à l'intérieur duquel chaque individu représente un point d'émission et de réception d'information. Le degré d'interaction inter-personnelle est fonction de la structure de la communauté. L'interaction à l'intérieur d'une communauté hautement hiérarchisée ne sera pas la même que dans une communauté égalitaire. Dans une culture où la parenté est extensive et la cohésion familiale intense, les réseaux d'intercommunications personnelles ne seront pas les mêmes que dans une communauté de petites unités familiales où l'importance de la parenté est faible. Enfin, l'interaction inter-personnelle est également fonction de la mobilité de la population. Par exemple, l'interaction inter-personnelle dans les villes-dortoirs qui alimentent Montréal n'est pas la même que celle qui caractérise un village agricole francophone longeant la frontière entre la Saskatchewan et le Manitoba.

Une communauté linguistique comprend plusieurs types d'enchaînements entre individus et groupes permettant l'utilisation de divers codes linguistiques et non linguistiques. L'utilisation de ces divers types d'enchaînements et de codes permet à n'importe quel type d'information de se transmettre éventuellement à n'importe quel individu du groupe. Dans une communauté linguistique, le réseau de communications peut faire usage de deux langues ou plus, de dialectes, de registres ou de niveaux de langue.

Pour ce qui est de l'interaction externe, cela dépendra de la répartition fonctionnelle des langues de la communauté. Autrement dit, c'est le type de diglossie qui détermine la nature de l'interaction externe. On peut répartir les deux langues entre quatre domaines fondamentaux, à savoir, le foyer, le quartier, l'école et le travail. Cela permet de distinguer trois grands types de répartition linguistique à base de dichotomie. Il y a le type interne-externe par la répartition des deux langues entre le foyer (F) d'une part et le travail (T), l'école (E) et le quartier (Q) d'autre part (F/TEQ). Il y a la distinction entre ethnie et communauté par la répartition de deux langues entre le foyer et l'école d'une part par exemple, et le travail et le quartier de l'autre (FE/TQ). Il y a également un type de dichotomie culturelle/économique, quand il y a par exemple, une répartition diglossique entre le foyer, l'école et le quartier d'une part, et le travail de l'autre (FEQ/T).

Un tel modèle permet d'émettre et de vérifier certaines hypothèses pour découvrir les solutions à certaines questions telles que: Quelles sont les structures diglossiques qui favorisent ou qui défavorisent la survivance d'une langue à l'intérieur de tel type de communauté linguistique? Est-ce qu'un foyer unilingue parlant la langue *a* dans un quartier unilingue de la langue *x* conduit à un foyer bilingue *b* et éventuellement à l'assimilation ($Fa/Qx > Fb/Qx > Fx/Qx > x$)? Quels seront les faits si le quartier est bilingue, l'école et le travail unilingue dans une langue et le foyer unilingue dans l'autre? ($Fa/ETx + Qb >$

$Fb/ETQx = x$). C'est ainsi qu'il sera possible d'étudier la nature et le rythme d'évolution des langues à l'intérieur des communautés bilingues. Par exemple, on peut constater que, à un moment donné, les enfants parlent le français en suivant un programme anglais à la télévision tandis qu'à l'école ces mêmes enfants vont étudier en anglais, utilisent les deux langues durant la récréation, font leurs petites emplettes en anglais tout en utilisant exclusivement le français à l'église.

Toutefois, il n'est pas suffisant de décrire la structure diglossique d'une communauté bilingue, mais également d'en établir la stabilité. Une structure diglossique peut évoluer lentement ou rapidement selon les contextes dans lesquels fonctionnent les deux langues. Les familles bilingues peuvent soudainement devenir unilingues à la mort d'un grand-parent. Par contre, on peut graduellement et pendant des générations utiliser une langue plutôt que d'autres pour de plus en plus de fonctions. L'évolution elle-même peut faire partie de la structure; par exemple, dans le cas où l'école en passant de la maternelle au secondaire enseigne d'année en année de plus en plus de matières dans l'autre langue. Autrement dit, l'évolution diglossique peut se faire au hasard ou être planifiée.

Le degré de planification potentielle dépend de la mesure dans laquelle chaque domaine linguistique est structuré: il est plus facile de planifier la langue d'enseignement qu'il ne l'est de planifier la langue de la conversation. C'est donc dans des domaines tels que l'école, le gouvernement et l'église, que l'on peut décider d'avance la structure diglossique d'une communauté, tandis que la langue parlée du quartier, du travail et du foyer relève plutôt du hasard. La planification diglossique peut être fixe ou variable. On peut répartir les langues en fonction de cette répartition, ou on peut les fixer par une convention permanente. Par exemple, par convention, la langue liturgique d'une église peut être toujours le français, tandis qu'à l'école, la langue d'enseignement peut être l'anglais. Ou bien, à l'intérieur de l'école, on peut enseigner certaines matières toujours dans une langue, et d'autres matières dans l'autre.

Par opposition à une structure fixe il peut y avoir une diglossie variable. Par exemple, on peut utiliser une langue scolaire à la maternelle, et l'autre à la fin du primaire, ou bien, on peut enseigner certaines matières dans une langue durant les années paires et les mêmes matières dans l'autre langue durant les années impaires. En montant des expériences sociolinguistiques avec des groupes de contrôle, il est possible d'étudier l'effet de ces différentes structures diglossiques. A l'intérieur de chaque structure, on peut mesurer le temps consacré à l'utilisation de chaque langue, c'est-à-dire la répartition quantitative de l'utilisation des langues.

On peut également étudier dans quelle mesure le bilinguisme détermine les structures d'interaction sociale. On peut étudier la fréquence d'interaction entre les deux groupes linguistiques, le contexte de ces interactions, et les facteurs qui les déterminent. Cela touche à la question de l'attitude des unilingues vis-à-vis des bilingues à l'intérieur de chaque groupe.

Pour étudier ces problèmes, il faut d'abord faire une distinction entre les diverses communautés bilingues à l'intérieur du Canada. Il faut d'abord faire la distinction entre îlots linguistiques et frontières linguistiques. Le bilinguisme dans l'Ouest canadien et également à l'est du Nouveau-Brunswick est un bilinguisme dû à la présence d'îlots de francophones. Tandis que le bilinguisme au sud et à l'ouest du Québec est essentiellement un bilinguisme de frontières linguistiques. Dans chaque cas, il est possible de déterminer le type de bilinguisme social: bilinguisme de maintien ou bilinguisme de transition. A l'intérieur des îlots linguistiques francophones, le bilinguisme se caractérise souvent par une transition entre une génération ou l'autre, surtout dans les communautés où il y a probabilité, pour des

raisons religieuses ou autres, de taux élevés de mariages entre francophones et anglophones. Par contre, dans ces mêmes îlots francophones, le bilinguisme acquis par l'anglophone produit rarement un bilinguisme de transition vers l'unilinguisme français.

Le long des frontières linguistiques du Québec, on peut se demander dans quelle mesure l'un des groupes linguistiques plutôt que l'autre devient bilingue. Cela peut changer selon la structure sociale et démographique de la communauté. Le fait qu'il y a beaucoup de possibilités de contact entre bilingues francophones et anglophones ne conduit pas nécessairement à la réalisation de tels contacts. Le long des frontières linguistiques de la ville de Montréal, il peut exister un isolement presque total, sauf pour les interactions sociales absolument nécessaires. On peut se demander dans quelle mesure la force et l'autonomie culturelles de deux groupes linguistiques en contact empêchent l'intégration sociale et linguistique des deux communautés. Il faut également se demander la question d'une autre façon, à savoir, quels types et quels degrés de bilinguisme permet l'intégration sociale. Une connaissance linguistique d'une autre langue, quelle que soit sa perfection, n'est pas nécessairement suffisante pour atteindre l'intégration sociale. Au point de vue social, c'est plutôt le registre, le style et le type de comportement linguistique convenable dans une situation donnée qui permettent l'intégration à une communauté de l'autre langue. Cela fait partie du comportement social des groupes.

On est peu renseigné sur le comportement des bilingues face à diverses situations sociolinguistiques. Un problème connexe devra également faire l'objet d'études analytiques; il s'agit de la sélection de la langue de l'interlocuteur. Quels sont les facteurs qui déterminent que deux bilingues vont choisir une langue plutôt que l'autre? Une autre question importante sera l'attitude des deux groupes unilingues vis-à-vis des individus bilingues. Ici, on est en face du problème d'identité ethnique. Certains chercheurs ont constaté que, dans des situations inter-ethniques de conflit, le bilingue est rejeté par les deux communautés comme étant ou un traître, ou une sorte d'espion. Par contre, dans les situations de bonne entente, on a constaté que les bilingues sont bien reçus par les deux groupes. Dans la réalité, la situation est fort probablement plus complexe; la question demande la planification de recherches plus profondes et plus rigoureuses. Il faudra, par exemple, faire intervenir des mesures attitudinales de l'importance des clichés ethniques à l'intérieur de chaque communauté, la ressemblance entre l'ensemble des traits du bilingue et le cliché ethnique accepté par chaque groupe et le comportement linguistique du bilingue dans diverses situations.

Au Canada, il est important d'étudier à fond le rôle et l'attitude du bilinguisme à l'intérieur de chaque groupe unilingue. Tandis que l'un des groupes linguistiques peut considérer le bilinguisme comme un danger pour la survivance de la langue, l'autre peut le considérer simplement comme un investissement rentable. Toutefois les individus à l'intérieur de chaque groupe peuvent alimenter des ambitions contradictoires. Par exemple, le francophone en tant qu'individu peut trouver que pour lui le bilinguisme serait rentable, tout en s'opposant, en tant que francophone, à l'acquisition du bilinguisme par ses compatriotes, étant donné que plus il y a de bilingues, plus il y a d'assimilation.

Dans le contact qui peut exister entre deux groupes linguistiques, le rôle des bilingues des deux côtés peut devenir déterminant, surtout s'il y a co-occurrence entre la langue et un autre trait social tel que la fonction économique. Par exemple, quand il y a des pourparlers syndicaux entre la main-d'oeuvre francophone d'une part et une direction anglophone de l'autre, la langue devient symbole de diversité. Il est donc important d'étudier le rôle des bilingues d'un groupe qui s'identifie socialement à l'autre.

En somme, la recherche dans les aspects sociaux du contact interlinguistique suppose l'existence de communautés linguistiques. L'hypothèse que telle communauté linguistique existe doit être constamment vérifiée. Par communauté, on suppose parfois une cohésion, une intégration, un isolement ou une entente qui, en fait, n'existent pas toujours. A l'intérieur des grandes communautés urbaines où demeure la plupart de la population canadienne (on prévoit que, avant le fin du siècle, la moitié de la population se retrouvera à l'intérieur de trois villes), à l'intérieur de ces agglomérations urbaines, il peut y avoir des populations bilingues appartenant, pour fins diverses, à plusieurs communautés. Ce serait donc une erreur grossière dans la structure d'une recherche de les attribuer à une des communautés plutôt qu'à l'autre. Autrement dit, il faut établir des profils de polysocialisation des individus à l'intérieur des communautés bilingues et unilingues. Il faut déterminer dans quelle mesure cette polysocialisation évolue dans le temps. Avec la mobilité énorme de la population canadienne à l'intérieur des grandes villes et entre elles, la rapidité dans la mobilité économique et sociale de la population, il faut prévoir que les affinités linguistiques et ethniques des individus peuvent se transformer totalement dans l'espace d'une décennie. Cela peut être également fonction de la politique et de l'histoire, étant donné que les crises peuvent accentuer l'évolution dans une direction ou dans l'autre.

8. LA DIMENSION SOCIALE

Etudes

Jean Charlemagne Bracq. *L'évolution du Canada français.* Paris: Plion, 1927.

Hervé Carrier. *Le sociologue canadien.* Montréal: Editions Bellarmin, 1960.

J.C. Falardeau. *Roots and Values in Canadian Lives.* Toronto: University of Toronto Press, 1961.

Michael Oliver. *Social Purpose for Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1961.

Samuel D. Clark. *The Developing Canadian Community.* Toronto: University of Toronto Press, 1962.

Fernand Dumont. *L'analyse des structures sociales régionales: étude sociologique de la région de Saint-Jérome.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1963.

Marcel Rioux. *French Canadian Society.* Toronto: McClelland & Stewart, 1964.

Guy Sylvestre. *Structures sociales du Canada français.* Québec: Université Laval, 1966.

John Porter. *Canadian Social Structure: Statistical Profile.* Toronto: McClelland & Stewart, 1967.

G.P. de T. Glazebrook. *Life in Ontario: A Social History.* Toronto: University of Toronto Press, 1968.

B.Y. Card. *Trends and Changes in Canadian Society.* Toronto: Macmillan, 1968.

N.H. Lithwick & Gilles Paquet. *Urban Studies: A Canadian Perspective.* Toronto: Methuen, 1968.

Pierre-Yves Pépin. *Life and Poverty in the Maritimes.* Agricultural Rehabilitation and Development Agency, Research Report, 3, 1968.

Marcel Rioux. *Jeunesse et société contemporaine.* Montréal: Université de Montréal, 1969.

Naomi Elizabeth Saunders Griffits. *The Canadian Deportation: Deliberate Perfidy or Cruel Necessity?* Toronto: Copp Clarke, 1969.

W.R. Mann. *Underside of Toronto.* Toronto: McClelland & Stewart, 1970.

Leonard March. *Communities in Canada.* Toronto: McClelland & Stewart, 1970.

Ralph R. Krueger. *Urban Problems: A Canadian Reader.* Toronto: Holt, Rhinehart & Winston, 1971.

James E. Gallagher. *Social Process and Institution, the Canadian Case.* Toronto: Holt, Rhinehart & Winston, 1971.

Craig L. Boydell. *Social Problems, Deviant Behaviour and Public Policy in Canada.* Toronto: Holt, 1972.

Ben Lappin. *Community Workers and the Social Work Tradition: Their Quest for a Role Examined in Israel and Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1972.

Richard Jones. *Community in Crisis.* Toronto: Carleton Library, 1972.

Richard L. Henshel & Anne-Marie Henshel. *Perspectives on Social Problems.* Toronto: Longman of Canada, 1973.

John Macdougal. *Rural Life in Canada: Its Trend and Tasks.* Toronto: University of Toronto Press, 1973.

Yves Lamarche, Marcel Rioux & Robert Sévigny. *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones.* Montréal: Université de Montréal, 1973.

Frederick Elkin. *Rebels and Colleagues: Advertising and Social Change in French Canada.* Montreal: McGill-Queen's, 1973.

Fearn. *Canadian Social Organization.* Toronto: Holt, Rhinehart & Winston, 1973.

David Hughes & Evelyn Kallen. *The Anatomy of Racism: Canadian Dimensions.* Montreal: Harvest House, 1974.

Denis Szabo. *Police, culture et société.* Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1974.

Ronald Manzer. *Canada: A Socio-Political Report.* Toronto: McGraw-Hill, 1974.

Robert M. Pike & Ilia Zureik (eds.). *Socialization and Values in Contemporary Canada: Vol. I: Political Socialization, Vol. II: Socialization, Social Stratification and Ethnicity.* Toronto: McClelland & Stewart, 1975.

Alison Prentice, Land, Susan E. Houston. *Family, School & Society in Nineteenth Century Canada.* Toronto: Oxford University Press, 1975.

Ilia Zureik & Robert H. Pike. *Socialization and Values in Canadian Society: Political Socialization.* Toronto: McClelland & Stewart, 1975.

Samuel Clark, J. Paul Grayson & Lino Grayson (eds.). *Prophesy and Protest: Social Movements in Twentieth Century Canada.* Toronto: Gage, 1975.

H.H. Hiller. *Canadian Society: A Sociological Analysis.* Toronto: Prentice-Hall of Canada, s.d.

J.E. Curtis & W.G. Scott. *Social Stratification: Canada.* Toronto: Prentice-Hall of Canada, s.d.

T.N. Guinsburg & G.L. Reuber. *Perspectives on the Social Sciences in Canada.* Toronto: University of Toronto Press, s.d.

Richard Allen (ed.). *Religion and Society in the Prairie West.* Regina: Canadian Plains Research Centre, s.d.

Lyle E. Larsen. *The Canadian Family in Comparative Perspective.* Toronto: Prentice-Hall of Canada, s.d.

8.1 La langue de travail

Etudes

Conseil de la Vie française. Mémoire sur la situation du français au Ministère des Transports dans le Québec. *Vie française*, 15, 5, 6, 1961, pp. 136-141.

Gérard Dion. Langue du travail dans l'industrie au Québec. *Relations Industrielles*, 23, 3 juillet 1968, pp. 337-388.

G. Bibeau, A. Dugas, G. Gagné & G.R. Lefebvre. *Dossier sur l'unilinguisme.* Montréal: Association québécoise des professeurs de français, nov. 1968.

René Charbonneau. Le français dans le monde du travail. . . en court-circuit permanent. *Culture vivante*, 718, 1968, pp. 61-62.

Albert Verdoodt. *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.* (Publication B-13 du CIRB). Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1970.

Anonyme. *Le français langue de travail.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1971.

Jean-Pierre Gagnon. *Le français - langue de travail.* Présenté au Congrès des relations industrielles, Québec, 1971.

Anonyme. *Opinions juridiques sur la langue de travail et sur la langue officielle.* Rapport présenté à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Montréal, novembre 1971.

Jean-Denis Gendron. *La situation de la langue française au Québec: la langue de travail.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1972.

Jean-Claude De Brouwer. *Le français, langue de travail: ce qu'en pensent les élites économiques du Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Serge Carlos. *L'utilisation du français dans le monde du travail du Québec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

William F. Mackey & Jacob Ornstein (eds.). *Sociolinguistics Studies in Language Contact: Methods & Cases.* Québec: Presses de l'Université Laval, (to be published).

Reportages

Gilbert Athot. Priorité du français dans un secteur de la fonction publique. *Le Soleil*, 10 septembre 1968.

Presse canadienne. Priorité au français comme langue d'usage. *Le Soleil* 19 septembre 1968.

John Yorston. Tremblay hits bilingualism. *Montreal Star*, September 19, 1968.

Lewis Seale. PM expresses disappointment at Quebec plan. *Globe and Mail*, September 20, 1968.

Gérard Alarie. Le français comme langue d'usage au Québec. *L'Action*, 20 septembre 1968.

Gilbert Athot. Priorité du français au travail; l'enseignement, liberté de choix. *Le Soleil*, 20 septembre 1968.

Presse canadienne. Les propos de Tremblay ne sont pas tombés dans un désert. *Le Soleil*, 23 septembre 1968.

—— Le français doit être reconnu comme langue de travail au Québec (Masse). *Le Soleil*, 25 septembre 1968.

L.-A. Biron. Sauceuse de beignes bilingue. *Le Nouvelliste*, 28 septembre 1968.

Andrew Salwyn. Quebec to make French sole "working language". *Montreal Star*, September 29, 1968.

Presse canadienne. Pour Mackasey, la lutte pour la langue française est gagnée. *Le Soleil*, 10 mars 1969.

—— Influence de la langue de travail sur le revenu des avocats du Québec. *Le Soleil*, 10 avril 1969.

—— S'en tenir au sens commun concernant la langue de travail au Québec. *Le Soleil*, 1er mai 1969.

Hilda Kearns. Consumers' groups opts for "French only". *Montreal Star*, May 7, 1969.

Gilbert Athot. Les citoyens du Québec peuvent gagner leur vie en français (Beaulieu). *Le Soleil*, 5 juin 1969.

Steve Hendler. English advised "go west". *Montreal Star*, July 8, 1969.

Jean-Luc Duguay. La langue de travail, au Québec, doit être le français. *Le Devoir*, 17 septembre 1969.

Fernando Lemieux. Le français doit être la langue dominante au travail. *Le Soleil*, 17 septembre 1969.

Benoit Routhier. Bertrand réprouve le recours à l'extrémisme. *Le Soleil*, 23 septembre 1969.

Lise Lachance. Le Québec doit travailler en bonne partie en anglais ou perdre du terrain sur le plan économique. *Le Soleil*, 1er octobre 1969.

—— On garde le silence sur les efforts des anglophones du Québec pour devenir bilingues. *Le Soleil*, 2 octobre 1969.

Gérald Godin. La "lingua del pane". *Le Devoir*, 7 octobre 1969.

G.V. Bourbonnais. Une seule langue officielle au Québec. *Le Devoir*, 16 octobre 1969.

Jean-Luc Duguay. La CSN est divisée sur le problème linguistique. *Le Devoir*, 20 octobre 1969.

Vincent Cliche. La CSN, en faveur de l'unilinguisme français. *Le Soleil*, 22 octobre 1969.

F. Barbeau. L'unilinguisme français au Québec à tous les niveaux. *Le Devoir*, 22 octobre 1969.

Magella Soucy. La FTQ ne participera à aucun mouvement organisé par F.-A. Angers et sa clique. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

David Allnutt. "Working" French endorsed. *Montreal Star*, October 27, 1969.

Benoit Routhier. Il serait possible de faire de l'argent en français au Québec. *Le Soleil*, 30 octobre 1969.

Christine Laplante. French only doesn't pay. *Ottawa Citizen*, October 30, 1969.

Normand Fréchette. La langue de travail est plus importante que celle de l'école. *Le Soleil*, 31 octobre 1969.

Gilles Lesage. Beaucoup de gens chôment parce qu'ils sont unilingues français. *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Gilbert Athot. On chôme en français and we work in English. *Le Soleil*, 7 novembre 1969.

Robert F. Langlois. A conundrum for unilinguists. *Montreal Star*, November 8, 1969.

Jean-Luc Duguay. Un affrontement se dessine sur la politique linguistique. *Le Devoir*, 20 novembre 1969.

Alex Farrell. Labor unions seeking French as working language in Quebec. *Ottawa Citizen*, November 20, 1969.

Presse canadienne. Les leaders syndicaux du Québec semblent unanimes pour faire du français la langue de travail. *Le Soleil*, 21 novembre 1969.

Canadian Press. Quebec labor members for French at all levels. *Ottawa Citizen*, November 22, 1969.

John Robertson. Cultural blackmail game will trap little workers. *Montreal Star*, November 18, 1971.

René Harmegnies. Le problème de la langue au Québec. *Le Soleil*, 24 novembre 1969.

Pierre Harvey. Problèmes linguistiques et syndicalisme. *Le Devoir*, 28 novembre 1969.

Bernard Racine. Pour avoir un vrai bilinguisme au Québec. *L'Action*, 13 décembre 1969.

Gilles Plante. Le problème: la langue de travail. *Le Soleil*, 15 décembre 1969.

Presse canadienne. Le français doit devenir la langue de travail dans les entreprises. *Le Soleil*, 18 décembre 1969.

Terence Moore. Quebecers should work in French. *Montreal Star*, December 18, 1969.

Yves Bernier. Laporte: travailler en français dans l'ordre. *Le Soleil*, 7 janvier 1970.

Benoit Routhier. Les anglophones des autres provinces devraient apprendre le français avant même de venir travailler au Québec. *Le Soleil*, 15 janvier 1970.

Claude Ryan. La politique linguistique et les réalités de l'économie. *Le Devoir*, 26 janvier 1970.

Ian Mayer. Language briefs conflicts. *Montreal Star*, February 13, 1970.

Christopher Hopper. Le point de vue d'un Anglo-Québécois. *Le Devoir*, 5 mars 1970.

Bob Hill. Liberal aim in Quebec: French tongue for work. *Ottawa Citizen*, April 10, 1970.

Benoit Houle. Le bilinguisme constitue un rempart contre l'annexion du Canada aux Etats-Unis (Gagnon). *Le Soleil*, 15 avril 1970.

Lise Lachance. Les Canadiens-français devront entrer de plein pied dans les affaires pour que l'on puisse rêver du français comme langue de travail. *Le Soleil*, 14 mai 1970.

Normand Girard. Le gouvernement ira à la limite des pouvoirs pour faire du français la langue de travail au Québec. *Le Soleil*, 12 juin 1970.

François Cloutier. Pas de mesures coercitives. *Le Devoir*, 30 juin 1970.

Claude Ryan. Un problème qui déborde la seule question linguistique. *Le Devoir*, 30 juin 1970.

Robert Bourassa. La situation est urgente. *Le Devoir*, 30 juin 1970.

Roger Bruneau. Le français, langue de travail. *L'Action*, 2 juillet 1970.

Benoit Lavoie. Le "fait en français" pourrait valoir une prime de dix pour cent. *Le Soleil*, 4 juillet 1970.

Claude Arpin. French to get priority. *Montreal Star*, July 4, 1970.

J. Sauvé. Language and productivity. *Montreal Star*, July 4, 1970.

Benoit Lavoie. Une politique préférentielle d'achats pour inciter les compagnies à utiliser le français. *Le Soleil*, 8 juillet 1970.

René Harmegnies. Le français comme langue de travail. *Le Soleil*, 18 juillet 1970.

Jules Lebeau. Le français, langue de travail. *Le Devoir*, 24 juillet 1970.

André Sirois. Un journal anglais pour des syndiqués francophones. *Le Devoir*, 14 août 1970.

Gilles Lesage. Un premier rapport "prioritaire" portera sur la langue de travail. *Le Devoir*, 21 août 1970.

Benoit Lavoie. Un Livre Blanc sur la question linguistique. *Le Soleil*, 2 septembre 1970.

James Hanafin. Labor discusses language. *Montreal Star*, September 12, 1970.

Benoit Lavoie. Le français, langue de travail: M. Bourassa s'apprête à rendre publiques des décisions administratives. *Le Soleil*, 12 septembre 1970.

Gilles Lesage. L'enquête sur la langue: M. Bourassa propose de nouvelles orientations. *Le Devoir*, 23 septembre 1970.

—— L'enquête sur la langue: 3 questions prioritaires. *Le Devoir*, 25 septembre 1970.

Normand Girard. Bourassa poursuit ses démarches. *Le Soleil*, 28 septembre 1970.

Bob Hill. Bourassa government takes tough line. *Ottawa Citizen*, November 26, 1970.

Ken Whittingham. Teachers say French lost unless action soon. *Montreal Star*, November 28, 1970.

Paul Lachance. Le français au travail. *Le Soleil*, 30 novembre 1970.

Jean-Luc Duguay. Le français, langue de travail, serait un gage de paix sociale. *Le Devoir*, 7 décembre 1970.

Alonzo Leblanc. M. Drapeau et la francisation de Montréal. *Le Soleil*, 17 décembre 1970.

Richard Cléroux. French as working language in Quebec suffers set back. *Ottawa Citizen*, December 18, 1970.

Benoit Lavoie. Le français, langue d'usage: les anglophones n'ont pas à s'inquiéter. *Le Soleil*, 21 janvier 1971.

James Hanafin. English are minority — Cloutier. *Montreal Star*, January 23, 1971.

L. Shippey. Caution urged over language bill. *Montreal Star*, January 26, 1971.

Arnold Hart. Québec doit préciser sa politique linguistique. *Le Devoir*, 28 janvier 1971.

Tony Burman. Quebec tired of double-talk — Cournoyer. *Montreal Star*, February 2, 1971.

Alain Bouchard. Message du Comité-Canada: la politique linguistique de Québec est dangereuse. *Le Soleil*, 4 février 1971.

Lise Lachance. Première étape vers le français, langue de travail, dans les mines. *Le Soleil*, 18 février 1971.

D. MacDonald. Bourassa hazy on pollution, language. *Montreal Star*, February 24, 1971.

Claude Ryan. La langue de travail: par où commencer? *Le Devoir*, 8 mars 1971.

—— La langue de travail: comment aller au-delà des symboles? *Le Devoir*, 10 mars 1971.

Georges Tremblay. Le patronat s'oppose à toute législation sur le français au travail. *Le Devoir*, 17 mars 1971.

Conseil du patronat du Québec. Non à toute loi sur le français, langue de travail. *Le Devoir*, 17 mars 1971.

Claude Lemelin. L'organe des patrons et la langue des travailleurs. *Le Devoir*, 17 mars 1971.

Don MacPherson. Working language bid draws "non". *Ottawa Citizen*, April 8, 1971.

Paul Longpré. Le français, langue de travail: le débat doit être politique. *Le Devoir*, 20 avril 1971.

—— Léon Dion: "On n'a pas besoin de nouvelle loi". *Le Droit*, 20 avril 1971.

Presse canadienne. Un dictionnaire de la langue des relations de travail. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

Benoit Routhier. Le thème "le français, langue de travail" n'attire pas les représentants anglophones. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

—— Urgence d'une législation sur le français pour éviter d'autres bombes. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

Gilles Boivin. Le français, langue de travail. *Le Soleil*, 24 avril 1971.

Presse canadienne. Cournoyer juge plus important de garantir les droits des travailleurs que d'imposer l'usage du français. *Le Soleil*, 27 avril 1971.

Tony Burman. "Work-in-French" bill ruled out. *Montreal Star*, April 27, 1971.

Presse canadienne. Québec n'imposera pas UNE langue de travail. *La Presse*, 27 avril 1971.

Paul Longpré. Le français, langue de travail: le débat doit être politique. *Le Devoir*, 30 avril 1971.

Jean Pellerin. Le joual, [illegible]gue de travail? *La Presse*, 7 mai 1971.

Ken Windeyer. Report: working language is French. *The Report*, May 11, 1971.

James Hanafin. Cloutier forecasts language success. *Montreal Star*, May 21, 1971.

Presse canadienne. Au Québec, le français devrait être langue de travail à tous les niveaux. *La Presse*, 25 mai 1971.

André Bellemare. L'UN et le PQ dénoncent la crainte du gouvernement de faire du français la langue de travail au Québec. *Le Soleil*, 3 juin 1971.

Clément Trudel. [illegible] de travail et mises à pied créent un malaise à la Northern. *Le Devoir*, 11 juin 1971.

Pierre Vennat. Le français provoque un différend au Conseil consultatif du travail. *La Presse*, 15 juin 1971.

Roch Desgagné. La langue française se détériore aussi dans le domaine des loisirs. *Le Soleil*, 30 juillet 1971.

François Lessard. Le Québec sous la tutelle de la finance anglophone. 1) Le "français, langue de travail", rue Saint-Jacques. 2) Comment mettre fin à l'empire de l'anglais et du syndicat. *Le Devoir*, 17, 18 août 1971.

Patrick Doyle. No work unless you speak French, QFL asks. *Montreal Gazette*, September 1, 1971.

Ralph Surette. Language board urged by QFL. *Montreal Star*, September 1, 1971.

Jean Lévesque. La langue du chômage. *Le Devoir*, 4 septembre 1971.

Presse canadienne. La place du Canada français dans l'océanographie. *Le Droit*, 14 septembre 1971.

Lise Lachance. Le Québec pourrait être la scène d'une opposition étudiante massive. *Le Soleil*, 7 octobre 1971.

Lucille Tessier. Gagnon craint pour l'avenir du français, 2e langue internationale. *Le Droit*, 27 octobre 1971.

J.E. Northfield. French language policy - some questions. *Montreal Gazette*, November 23, 1971.

Dave Chenoweth. Wants special - not separate - French group. *Montreal Gazette*, November 24, 1971.

André Dionne. Le travailleur francophone et le syndicalisme nord-américain. *Le Soleil*, 26 novembre 1971.

Gilles Boivin & Vincent Cliche. La fédération des travailleurs du Québec adopte l'unilinguisme français dans son administration. *Le Soleil*, 3 décembre 1971.

Presse canadienne. Le français, langue de travail au Québec, rendrait inutile une législation sur la langue d'enseignement. *Le Soleil*, 21 décembre 1971.

Léonce Gaudreault. Le conflit linguistique risquerait de s'étendre au monde du travail. *Le Soleil*, 15 janvier 1972.

Normand Girard. Le Parti libéral forme un comité pour étudier les implications du français, langue du travail. *Le Soleil*, 24 janvier 1972.

Benoit Lavoie. Les étudiants francophones du CEGEP de Hull gagnent leur cause de faire reconnaître leur institution comme un collège où le français sera effectivement la langue de travail. *Le Soleil*, 22 mars 1972.

Jean Arsenault. La situation du français au Québec. *Le Soleil*, 21 avril 1972.

Damien Gagnon. Il est essentiel et urgent de proclamer le français comme langue de travail. *Le Soleil*, 25 avril 1972.

Eddie Labrie. Le français, langue de travail. 1) L'euphorie d'un slogan et l'épreuve de la réalité. 2) Sur qui repose le fardeau du bilinguisme? *Le Soleil*, 6, 7 juin 1972.

Gérald Godin. D'après un sondage d'ADCOM Research. . . si le français devient la langue de travail, 27% des Anglais quitteront le Québec. *La Presse*, 26 novembre 1972.

Dominique Clift. Gendron stress on industry. *Montreal Star*, January 16, 1973.

Bernard Racine. Le moment est venu de faire du français la langue du travail. *Le Soleil*, 13 décembre 1973.

—— L'élite économique pense que le moment est venu d'implanter le français comme langue de travail au Québec. *La Tribune*, 13 décembre 1973.

R. Leroux. Le français est la langue de travail officielle, mais l'anglais tient une place considérable. *Le Soleil*, 13 décembre 1973.

Bernard Racine. Les dangers du français, langue de travail. *Montréal-Matin*, 18 décembre 1973.

J. Lebeau & R. Verge. La langue du travail au Québec. *Montréal-Matin*, 1974.

Bernard Racine. Le français comme langue de travail serait extrêmement dangereux. *L'Evangéline*, 1 janvier 1974.

M. Lachance. Le français, langue de travail. *Québec-Presse*, 3 février 1974.

H. Bauch. Liberal backbencher vows fight against Quebec French-first bill. *Globe and Mail*, February 20, 1974.

Arthur Blakely. Quebec language law puts Ottawa on spot. *The Gazette*, February 25, 1974.

J. Robilliard. La langue de travail au Québec. *Le Jour*, 5 mars 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Oui à un Québec français. *Le Jour*, 6 mars 1974.

Jacques Guay. Dès 1970, le français, langue de travail. *Le Jour*, 14 mars 1974.

Gilles Paquin. L'assimilation se fait surtout par le travail. *Le Devoir*, 14 mars 1974.

R. Bull. Quebec to make French official. *Winnipeg Free Press*, 15 mars 1974.

Hubert Bauch. Laws to implement French-first policy pledged by Quebec. *Globe and Mail*, March 15, 1974.

Marcel Pépin. Une lutte ouvrière et nationale. *Le Jour*, 19 mars 1974.

Frank Slover. Quebec to aid "Quebecois" managers. *Montreal Gazette*, April 9, 1974.

Gilbert Athot. Le français comme langue de travail est irréaliste au point de vue économique. *Le Soleil*, 1 mai 1974.

Robert McKenzie. Quebeckers learning to work in French. *Toronto Star*, May 11, 1974.

Hubert Bauch. Liberal members among critics of Bourassa's language bill. *Globe and Mail*, May 22, 1974.

G. Gariepy. Langue de travail et d'affaires: pas d'obligation stricte, mais présomption en faveur du français. *La Presse*, 22 mai 1974.

R.-A. Giroux. Le maire de Hull ne doute pas du droit du conseil de traiter en français. *Le Jour*, 23 août 1974.

D. Thomas. Study skill is "average" level. *Montreal Gazette*, September 13, 1974.

Michel Guénard. Jacques Henripin souhaite une loi 22 plus énergique en matière d'immigration. *Le Devoir*, 23 avril 1975.

Claude Létourneau. Le français à l'Orchestre symphonique. *Le Soleil*, 22 octobre 1975.

François Magnan. La langue de travail à l'Orchestre symphonique de Québec. *Le Devoir*, 29 octobre 1975.

Monique Matte. Du nationalisme étroit et chattouilleux. *Le Soleil*, 5 novembre 1975.

Pierre Roy. Derrière l'affichage français à Québec. *Le Soleil*, 25 mars 1976.

Paul Lachance. En attendant le diagnostic. *Le Soleil*, 26 juin 1976.

Georges Villedary. Précisions au sujet du français au Holiday Inn, Québec centre ville. *Le Soleil*, 2 juillet 1976.

Pierre Champagne. Les consultations n'ont pas apporté de changement au règlement concernant la francisation des entreprises. *Le Soleil*, 9 septembre 1976.

Canadian Press. Sign of wider split, Diefenbaker declares. *Globe and Mail*, October 14, 1976.

Claude Tessier. Le catéchisme des partis politiques. *Le Soleil*, 30 octobre 1976.

Benoit Lavoie. Spicer estime qu'il est normal que le français ait la prédominance au Québec. *Le Soleil*, 3 novembre 1976.

Jayn Cantin et al. Le vote des Québécoises. *Le Devoir*, 5 novembre 1976.

Gilbert Athot. Lévesque rassure des ouvriers de Longueuil sur la langue de travail. *Le Soleil*, 8 novembre 1976.

Edward McWhinney. Le nouveau gouvernement du Québec et la question linguistique. *Le Devoir*, 17 décembre 1976.

8.2 La langue d'usage

Etudes

Théophile Hudon. Pour la langue française. *L'Action canadienne-française*, 4, 1920.

Anonyme. Comment on comprend le bilinguisme à Québec. *L'Action nationale*, 22, 1943, pp. 62-63.

R. Barbeau. *Le Québec bientôt unilingue?* Montréal: Les Editions de l'homme, 1961.

Roger De La Garde, Lorain Groleau & Normand Dersenault. *Utilisation de la langue française au Nouveau-Brunswick.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Alison d'Anglejan & G. Richard Tucker. *Sociolinguistic Correlates of Speech Style in Quebec: Canadian Languages in their Social Context.* Darnell, R. (ed.), Edmonton, Alb.: Linguistic Research, Inc., 1973.

—— *Language Attitudes: Current Trends and Prospects.* Shuy, R. & R. Fasold (eds.), Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1973.

Paul Lamy. *Bilingualism as an Independent Variable in Research on Multi-Ethnic Societies.* Paper presented at the American Sociology Association Meetings, Montreal, August 25th-29th 1974, Ottawa: Department of Sociology, 1974.

Irène Spilka-Vachon. *For a Study of Diglossia in French Canada.* Washington: U.S. Office of Education, n.d.

Reportages

Normand Girard & Gilbert Athot. Nécessité pour tous les québécois d'avoir une connaissance d'usage de la langue française. *Le Soleil*, 4 septembre 1968.

Normand Girard. Unionistes et libéraux sont d'accord: il faut faire du français la langue d'usage au Québec. *Le Soleil*, 19 septembre 1968.

Sylvio St-Amant. Le commencement de la sagesse. . . . *Le Nouvelliste*, 21 septembre 1968.

Roger Bruneau. La langue d'usage au Québec. *L'Action*, 23 septembre 1968.

Peter Cowan. May allay fears. *Montreal Star*, September 24, 1968.

Presse canadienne. Le jour est proche où le Québec pourra vivre pleinement en français. *Le Soleil*, 9 décembre 1968.

P.-P. Rioux. Vivre en français au Québec. 1) Le bilinguisme, vestige et véhicule du colonialisme. 2) Une seule politique possible. *Le Devoir*, 26, 27 février 1969.

J. Desilets. Il faut imposer l'unilinguisme au Québec. *Le Devoir*, 28 février 1969.

G. Colpron. La proie de l'ombre. *Le Devoir*, 3 mars 1969.

Benoit Lavoie. Loin de s'améliorer, la situation s'envenime. *Le Soleil*, 7 mars 1969.

Georges Savaria. Un monde de contradictions. *Le Devoir*, 17 mars 1969.

Monique Duval. Remédier à un manque d'efficacité des chapitres locaux en donnant priorité à la langue française. *Le Soleil*, 1 mai 1969.

A. Delage. Unilinguisme français au Québec. *Le Soleil*, 12 mai 1969.

Yves Bernier. Le français peut être prioritaire au Québec sans unilinguisme (Jean Lesage). *Le Soleil*, 24 mai 1969.

Louis Turgeon. Au sujet de l'unilinguisme. *Le Soleil*, 11 juin 1969.

B.J. Barlow. A unilingual Quebec would not really put the English at a disadvantage. *Montreal Star*, June 16, 1969.

Canadian Press. "French only" may split teachers. *Montreal Star*, June 27, 1969.

Presse canadienne. Vote en faveur de l'unilinguisme. *Le Devoir*, 2 juillet 1969.

Monique Duval. Il faut la priorité du français au Québec. *Le Soleil*, 2 juillet 1969.

Presse canadienne. Ceux qui sont contre l'unilinguisme au Québec devraient quitter cette province. *Le Soleil*, 9 juillet 1969.

S. Harris. No Language Common Market. *Ottawa Citizen*, August 26, 1969.

Tony Burman. Tide is turning says Lemieux. *Montreal Star*, September 11, 1969.

Jim Stewart. Unilingualism, unilingualisme. *Montreal Star*, September 17, 1969.

J.-M. Piotte. The case for unilingualism. *Montreal Star*, October 1, 1969.

Claude Arpin. Bertrand rejects unilingual policy. *Montreal Star*, October 2, 1969.

Bob Hill. Plebiscite on Quebec language rift sought. *Ottawa Citizen*, October 2, 1969.

Normand Girard. Bertrand confirme: opposition à l'unilinguisme français au Québec. *Le Soleil*, 2 octobre 1969.

Lise Lachance. Notre mandat reste intouché. *Le Soleil*, 3 octobre 1969.

Yves Charbonneau. Des enseignants appuient Raymond Lemieux. *Le Devoir*, 7 octobre 1969.

Canadian Press. Teachers urge French-only Quebec. *Montreal Star*, October 7, 1969.

E. Lavoie. Apprendre la langue de la majorité. *Le Devoir*, 8 octobre 1969.

G.D. Colubowska. Pour un unilinguisme intégral. *Le Devoir*, 15 octobre 1969.

Canadian Press. Societies want English limited. *Montreal Star*, October 30, 1969.

Christine Laplante. Les SSJB réaffirment leur position sur l'unilinguisme français au Québec. *Le Devoir*, 30 octobre 1969.

Steve Hendler. Half-million FQF goal. *Montreal Star*, October 30, 1969.

Richard Brancon. Le bilinguisme de masse: une utopie? *Le Soleil*, 1 novembre 1969.

Presse canadienne. Jeunes Ontariens en faveur de l'unilinguisme français au Québec. *Le Soleil*, 4 novembre 1969.

V. Bergeron. L'unilinguisme, un piège attrayant. *Le Devoir*, 7 novembre 1969.

Dominique Clift. Is English language losing out in Quebec? *Montreal Star*, November 8, 1969.

André Charbonneau. Le FQF met sut pied 14 comités régionaux. *Le Devoir*, 8 novembre 1969.

Canadian Press. English will always be vital — Beaudoin. *Montreal Star*, November 11, 1969.

Jean-Paul Lefebvre. Québec: Objectifs 1970. *Le Soleil*, 19 novembre 1969.

Adèle Lauzon. Language problem divides QFL meeting. *Montreal Star*, November 20, 1969.

Normand Girard. La première responsabilité de l'utilisation maximale de la langue française revient à l'Etat. *Le Soleil*, 3 décembre 1969.

Gilles Boyer. La promotion du français. *Le Soleil*, 5 décembre 1969.

Valérie Delisle. Propos libres. *Le Soleil*, 11 décembre 1969.

Benoit Routhier. Le français doit devenir langue prioritaire au Québec, dit la CECM. *Le Soleil*, 12 décembre 1969.

—— Faire du français la langue d'usage prédominante dans un Québec bilingue. *Le Soleil*, 13 décembre 1969.

Lise Lachance. Aucun intérêt à ce que les anglophones soient bilingues au Québec. *Le Soleil*, 23 mars 1970.

Dominique Clift. Teachers won't be partisan. *Montreal Star*, March 25, 1970.

Jean-Pierre Proulx. Le FQF veut faire de l'unilinguisme un thème majeur de la campagne. *Le Devoir*, 10 avril 1970.

Gilbert Athot. Les libéraux préconisent une "véritable" politique linguistique. *Le Soleil*, 10 avril 1970.

Marc Raboy. CEQ brief flatly rejects bilingualism. *Montreal Star*, May 5, 1970.

Bernard Racine. La CEQ propose l'unilinguisme. *L'Action*, 14 mai 1970.

Presse canadienne. Si nous décidons de parler français il nous faudra aller jusqu'au bout. *La Presse*, 14 mai 1970.

Lise Lachance. La CEQ recommande que le Québec devienne officiellement unilingue français. *Le Soleil*, 15 mai 1970.

Pierre-C. O'Neill. La CEQ se prononce pour un Québec bilingue français. *Le Devoir*, 15 mai 1970.

Lysiane Gagnon. La CEQ propose que le Québec devienne officiellement unilingue français. *La Presse*, 15 mai 1970.

Monique Brunelle. La famille, essentielle à l'application d'une politique linguistique. *Le Soleil*, 15 mai 1970.

Claude Ryan. Le Québec peut-il être conçu comme une vaste école? *Le Devoir*, 16 mai 1970.

Presse canadienne. Une priorité: la langue. *Le Devoir*, 16 mai 1970.

André Bellemare. D'ici quelques semaines, toutes les régions du Québec auront leur bureau de diffusion du français. *Le Soleil*, 2 juillet 1970.

Presse canadienne. La reine a parlé en français. *Le Devoir*, 15 juillet 1970.

Richard Cléroux. Quebec will write in French to other provinces. *Ottawa Citizen*, November 18, 1970.

Gilles Lesage. Toute communication se fera en français. *Le Devoir*, 18 novembre 1970.

Normand Girard. Bourassa confirme une "exclusivité" du Soleil. *Le Soleil*, 18 novembre 1970.

Delphis Rousselle. Le gouvernement du N.-B. doit tout mettre en oeuvre pour que tous les francophones puissent bénéficier du service français. *L'Evangéline*, 27 janvier 1971.

Michel. Français obligatoire. *L'Evangéline*, 29 janvier 1971.

D. MacDonald. Tremblay trips over French rule. *Montreal Star*, February 25, 1971.

Greta Chambers. Don't ask for quick answers. *Montreal Gazette*, February 27, 1971.

G.B. Maughan. Growing fears for language. *Montreal Star*, February 27, 1971.

François Cloutier. "Little confidence in coercive measures". *Montreal Star*, March 10, 1971.

Bruce Taylor. French Canadians are putting themselves down. *Sunday Express*, March 14, 1971.

Claude Arpin. 100,000 jobs slogan killing Bourassa. *Sunday Express*, March 14, 1971.

Canadian Press. Tetley says unilingualism not Quebec goal. *Montreal Star*, March 15, 1971.

Paul Whitelaw. Bourassa appears to have switched priorities since election. *Vancouver Sun*, March 17, 1971.

Louis O'Neill. Le langage des gens de mon pays. *Le Soleil*, 19 mars 1971.

Marcel Gingras. Les francophones dans nos conseils. *Le Droit*, 28 juin 1971.

Luc-Normand Tellier. Par-delà l'absolutisme linguistique. *Le Devoir*, 4 août 1971.

Frank M. Reckless. Sneaky Ottawa. *Telegraph*, 25 août 1971.

Pierre Bellemare. Du français seulement! *Le Droit*, 29 septembre 1971.

Damien Gagnon. Jean-Noël Tremblay craint une guerre de tribus au Québec. *Le Soleil*, 30 septembre 1971.

[François Cloutier]. Les perspectives d'avenir du français au Québec. *Le Devoir*, 8 octobre 1971.

John Robertson. The irony in a pair of Page 3 headlines. *Montreal Star*, October 22, 1971.

Jean-Claude Picard. Les libéraux rejettent un amendement visant à faire du français la langue prioritaire. *Le Soleil*, 17 décembre 1971.

Jacques Keable. Le français obligatoire. *Québec-Presse*, 26 décembre 1971.

Clément Trudel. L'exécutif des jeunes Chambres préconise un "Québec français". *Le Devoir*, 25 janvier 1972.

Jean-Claude Picard. Le "français, langue d'usage," est tributaire de l'enseignement. *Le Soleil*, 2 juin 1972.

Gabriel Loubier. La question linguistique. *Journal de Montréal*, 3 août 1972.

D. Magil. Young Liberals vote for compulsory French. *Montreal Gazette*, 21 août 1972.

Anne V. Durand. Government from the ivory tower. *Montreal Gazette*, August 24, 1972.

Derek Hill. Language issue Liberal meet key. *Montreal Gazette*, August 25, 1972.

Bertrand Genest. La langue n'est pas un facteur de tension sociale au Québec. *Le Soleil*, 18 septembre 1972.

Gilles Lesage. Bourassa résiste aux jeunes de son parti. *La Presse*, 20 novembre 1972.

R. Lebel. Liberals in Quebec demand "priority". *Toronto Star*, November 20, 1972.

Gail Scott. Immigrants: Liberals ask French-only. *Montreal Gazette*, November 20, 1972.

Paul Waters. Anglos get top treatment seminar told. *Montreal Gazette*, November 23, 1972.

C. St-Pierre. Le voeu du congrès libéral sur la langue française. *Le Devoir*, 28 novembre 1972.

Robert McKenzie. Bourassa can't dodge language issue for much longer. *Toronto Star*, December 7, 1972.

P. Rioux. Des chèques bilingues à l'unilinguisme français. *Le Soleil*, 20 janvier 1973.

Thérèse Lavoie-Roux. La CECM demande la priorité du français. *La Presse*, 19 octobre 1973.

Claude Ryan. Les clarifications de dernière étape. *Le Devoir*, 22 octobre 1973.

Réal Pelletier. Pelletier: il faut franciser le Québec. *La Presse*, 22 décembre 1973.

Bernard Racine. La question de la langue va dominer la prochaine session. *Le Droit*, 1974.

Claude Turcotte. Allmand réplique sèchement à Marchand. *La Presse*, 22 janvier 1974.

Pierre Martel. Hull s'afficherait en français d'abord. *Le Droit*, 5 février 1974.

Benoit Routhier & C. Lemieux. Hull pushes for signs in French. *Ottawa Journal*, February 6, 1974.

F. Desmarais. Un Québec français? Et après? *La Presse*, 21 février 1974.

J.J. Khan. Bourassa doit cesser sa démarche flottante. *La Presse*, 28 février 1974.

Dominique Clift. Educational system can't cope. *Montreal Star*, February 28, 1974.

W.P. Roche & V. McFall. Language policy protests. *Montreal Star*, March 2, 1974.

W.A. Lafrance. Le Québec français vue par l'ACFO. *Le Droit*, 6 mars 1974.

Richard Jackson. An Acadian Liberal warns the Quebecois: Go easy. *Ottawa Journal*, March 8, 1974.

Jacques Guay. Langue: la confusion persiste. *Le Jour*, 15 mars 1974.

Gisèle Tremblay. Le Québec devient bilingue donc anglais. *Le Jour*, 5 avril 1974.

M. Archambault. Le peuple québécois doit être unilingue français. *Montréal Matin*, 7 avril 1974.

Lise Bissonnette. Dix-neuf associations d'enseignants réclament l'unilinguisme français. *Le Devoir*, 8 avril 1974.

Mariane Favreau. Une vingtaine d'associations d'enseignants se prononcent en faveur de l'unilinguisme. *La Presse*, 8 avril 1974.

M. Nadeau. La SDI favorisera la "francophonisation". *Le Devoir*, 9 avril 1974.

—— Le public a le droit de savoir. *Le Jour*, 22 mai 1974.

Jean-Pierre Fournier. La propriété des citoyens québécois. *Le Jour*, 23 mai 1974.

Don Cook. Language and Quebec. *Montreal Gazette*, May 23, 1974.

Dan Karon. Outaouais gov't to be French-only. *Ottawa Journal*, November 13, 1974.

Dominique Clift. News and review. *Montreal Star*, February 1, 1975.

Paul-Henri Drouin. Il est accusé en "anglais" et doit quémander sa nourriture. *Le Soleil*, 8 septembre 1976.

Canadian Press. Half-baked French translations puzzle Quebec cafeteria diners. *Globe and Mail*, October 14, 1976.

Lise Lachance. Le Québécois a le droit d'ignorer une facture non rédigée en français. *Le Soleil*, 3 décembre 1976.

Léonce Gaudreault. Règlement sur la francisation des entreprises suspendu. *Le Soleil*, 18 décembre 1976.

8.3 La survivance des minorités linguistiques

Etudes

J.F. Perrault. *Moyens de conserver nos institutions, notre langue et nos lois.* Québec: L'Imprimerie de Fréchette et Cie., 1832.

Nicholas Flood Davin. *The Irishman in Canada.* Toronto: Maclean & Co., 1866.

Edmond de Nevers. *L'avenir du peuple canadien-français.* Paris: Henri Jouve, 1896.

Arthur George Doughty. *The Acadian Exiles.* Toronto: Brook & Co., 1916.

F. Charbonnier. Le Canada français: questions du bilinguisme et problèmes qui s'y rattachent. *L'Action sociale*, 20 mars 1918.

Napoléon-Antoine Belcourt. *The Status of the French Language in Canada.* Sackville, N.-B.: Mount Allison University, 1923.

Louis-D. Durand. Un peuple universellement bilingue est-il possible? *L'Action française*, 14 octobre 1925, pp. 194-214.

Lionel Adolphe Groulx. *Le français au Canada.* Paris: Delagrave, 1932.

Paul Gorin. Refrancisation de la province. *L'Action nationale*, janvier 1933.

Donetreau Fremont. Les Canadiens-français du Manitoba. *L'Action nationale*, mars 1934, pp. 31-44.

Lionel Adolphe Groulx. Langue et survivance. *L'Action nationale*, avril 1934, pp. 46-62.

Jean-Marie Laurence. La situation du français au Canada. *Le Français Moderne*, avril 1936.

Victor Barbeau. Le français, langue inférieure! *L'Action nationale*, septembre 1937, pp. 214-219.

Edward Billings Hamm. Programme de recherches franco-américains. *Le Canada français*, 25, 1937, pp. 216-224.

—— En marge de la survivance franco-américaine. *Le Canada français*, 27, 1939.

Marcel Giraud. *Le Métis canadien: son rôle dans l'histoire des Provinces de l'Ouest.* Paris: Institut d'Ethnologie, 1945.

Anonyme. Les anglo-canadiens jugés par l'un des leurs: les droits du français. *L'Action nationale*, 25, 1945, p. 239.

Gérard Tougas. La langue française au Canada: illusions et réalités. *The French Review*, 28, 1954, pp. 160-165.

Anonyme. La langue d'un peuple "endormi ou esclave". *L'Action nationale*, 45, 1955, pp. 185-191.

Jean-Marc Léger. La langue française menacée au Québec. *L'Action nationale*, 45, 1955, pp. 43-58.

Jean-Paul Vinay & Gaston Dulong. Linguistica canadiana. *Revue canadienne de linguistique*, 2 octobre 1956.

Anonyme. Le Manitoba à l'heure de la justice. *L'Action nationale*, 47, 1957, pp. 319-339.

Mary Pearl Segura. A bibliography of Acadians. *Southwestern Louisiana Journal*, 2, spring 1958, pp. 170-212.

Phillippe Garigue. *Etudes sur le Canada français.* Montréal: Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1958.

Jean-Marc Léger. Le salut de la langue française chez nous est lié à celui du Canada français comme tel. *L'Action nationale*, 49, 1959, pp. 56-63.

John Fisher. Le Québec doit conserver son vrai visage français. *L'Action nationale*, 48, 1959, pp. 297-305.

Pierre-Paul Rioux. *L'espoir du Canada français.* Québec: Les éditions de février, 1961.

Emery Le Blanc. *Les Acadiens.* Montréal: Les Editions de l'homme, 1963.

Phillippe Garigue. *L'option politique du Canada français.* Montréal: Les éditions de février, 1963.

Gaston Dulong. *L'état actuel du français au Manitoba.* Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1963.

Richard Arès. Comportement linguistique des minorités françaises au Canada. *Relations*, 280, 1964, pp. 108-110.

—— Comportement linguistique des minorités françaises au Canada. *Relations*, 1964, pp. 141-144.

A. Belleau. Notre langue comme une blessure. *Liberté*, mars-avril 1964, pp. 82-86.

A. Langevin. Une langue humiliée. *Liberté*, mars-avril 1964, pp. 119-123.

J. Hurley & T. Wilson. *Languages other than English in the Five Western Provinces.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Rudolphe Laplante. Les Français contre le français. *L'Action nationale*, 55, 1965, pp. 104-108.

Jean-Claude Corbeil. Le français au Canada. Où parle-t-on français? *Vie et langage*, 1966, pp. 46-51.

René Beaudry. *Les Acadiens d'aujourd'hui.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Jean-Marie Laurence. Au Canada, le français menacé. *Vie et langage*, 1966, pp. 97-102.

Rudolphe Laplante. La langue anglaise en danger! *L'Action nationale*, 56, 1966, pp. 44-54.

Gérard Tougas. *La francophonie en péril.* Montréal: Cercle du livre de France, 1967.

Jean-Charles Falardeau. Québec n'est plus un passé mais un avenir. *Revue de l'Institut de sociologie*, Université de Bruxelles, 1, 1968, pp. 74-78.

Jacques Brazeau. Question linguistique à Montréal. *Revue de l'Institut de sociologie*, Université Libre de Bruxelles, 1, 1968, pp. 31-52.

Gilles Bibeau. Compte-rendus de "La francophonie en péril" de G. Tougas. *Les études françaises*, 4 janvier 1968.

Marcel Rioux. Sur l'évolution des idéologies au Québec. *Revue de l'Institut de sociologie*, Université Libre de Bruxelles, 1, 1968, pp. 95-124.

G.N. Tremblay. Notre langue est un héritage national. *Québec-Amérique*, décembre 1968, pp. 1-4.

G.H. Dagneau. La langue maternelle, moyen d'identification des canadiens-français. *Québec-Amérique*, décembre 1968, pp. 7-14.

Jean-Marc Léger. L'incertitude d'un Québec mélancolique. *Dimensions*, 6 mars 1969, pp. 72-93.

Henri Wittmann. Unilingualism of Cultural Schizophrenia: A Choice for Quebec. *Edge*, 9, Spring 1969.

Richard Arès. Pour un Québec français. *Relations*, 343, 1969, p. 312.

François-Albert Angers. Deux cent dix ans après: une nouvelle capitulation de Québec. *L'Action nationale*, 59, 6, 1970, pp. 519-541.

Stanley Lieberson. Residence and language maintenance in a multilingual city. *South African Journal of Sociology*, 1, 1970, pp. 13-22.

G.V. Bourbonnais. Commentaires et réflexions. *L'Action nationale*, 59, 7, 1970, pp. 667-675.

Craig L. Boydell. *Critical Issues in Canadian Society*. New York: Holt, 1971.

H. Sinclair & P. Tremblay. *Gloucester County, New-Brunswick*. Ottawa: Information Canada, May/September 1971.

M. Renoir. Le bilinguisme est-il une menace à la survie du français? *Commerce*, septembre 1971.

Guy Bouthillier & Jean Meynaud. *Le choc des langues au Québec: 1760-1970*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 1972.

John J. Mannion. *Irish Settlements on Eastern Canada: A Study of Cultural Transfer and Adaptation*. Toronto: University of Toronto Press, 1974.

Donald H. Clairmont & Dennis W. Magill. *Africville: The Life and Death of a Canadian Black Community*. Toronto: McClelland & Stewart, 1974.

B. Schroder-Gudehus. Ecrits scientifiques: emploi croissant de l'anglais et déclin du français. *Science Forum*, 41, octobre 1974, p. 18.

L.G. Kelly. Language Maintenance in Canada: Research Problems. *Sounds Canadian: Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society*. Migus, P.M. (ed.), Toronto: Peter Martin Associates Ltd., 1975, pp. 23-29.

Léon Dion. French as an Adopted Language in Quebec. *Sounds Canadian: Languages and Cultures in Multi-Ethnic Society*. Migus, P.M. (ed.), Toronto: Peter Martin Associates Ltd., 1975, pp. 42-59.

George Woodcock. *Gabriel Dumont: The Metis Chief and his Lost World*. Edmonton: Hurtig, 1975.

Benjamin Fortin & Jean-Pierre Gaboury. *Bibliographie analytique de l'Ontario français*. Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa, 1975.

R. Mougeon & P. Hebrard. *Les chances de maintien du français en Ontario*. Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, mai 1975.

Alexander Begg. *Red River Journal and other Papers Relative to the Red River Resistance of 1869-1870*. Toronto: Champlain Society, s.d.

Reportages

Lisa Balfour. Bypass London, Johnson urges. *Ottawa Citizen*, February 7, 1968.

Ben Malkin. Quebec's plea for special status has now lost its basic appeal. *Ottawa Citizen*, February 8, 1968.

Presse canadienne. Lévesque considère les minorités francophones en dehors du Québec et du N.-B. comme des causes perdues. *Le Soleil*, septembre 1968.

Jean Duceppe. J'y suis, j'y reste. . . . *Journal de Québec*, 6 septembre 1968.

Raymond Gagné. Mieux parler le français. *La Voix de l'Est*, 20 septembre 1968.

Jacques Filteau. Le premier et le dernier. *L'Evangéline*, 21 septembre 1968.

Michel Chauveau. Appui de l'AGEL au ministre Jean-Noël Tremblay et vive opposition au "bill de la trahison". *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

Joseph MacSween. Lennoxville, exemple typique de la situation linguistique dans les Cantons de l'Est. *Le Soleil*, 5 décembre 1968.

Jean Darbelnet. Une mauvaise manière d'engager le débat linguistique. *Le Devoir*, 6 février 1969.

Jean-Jacques Bertrand. La "réprimande" d'Ottawa repose sur un malentendu. *Le Devoir*, 7 février 1969.

D. Latouche. Les francophones de Colombie Britannique: l'envers de la médaille. *Le Devoir*, 3 mars 1969.

Benoit Routhier. Trouver les capitaux nécessaires à notre progrès ou disparaître. *Le Soleil*, 7 mars 1969.

Bernard Kaplan. Minority languages fight to survive. *Montreal Star*, March 11, 1969.

A. Landry. Les canadiens-français de Terrace, C.B. *Le Devoir*, 12 mars 1969.

Paul-Emile Tremblay. Citoyens de Montréal, debout! *Le Soleil*, 17 mars 1969.

Professeurs du Collège Ste-Marie. Lettre ouverte au comité parlementaire de l'éducation. *Le Devoir*, 17 mars 1969.

Donat Valois. Vers la convocation d'états généraux des francophones vivant hors du Québec? *Le Devoir*, 21 mars 1969.

Y. Beauregard. Le bilinguisme, voie de l'assimilation. *Le Devoir*, 24 mars 1969.

Benoit Routhier. Seul moyen de soustraire les jeunes de l'ouest à l'anglicisation. *Le Soleil*, 25 mars 1969.

S. Mykytiuk. Assimilation: a double standard. *Montreal Star*, March 26, 1969.

Bernard Kaplan. French not retreating, Pelletier tells Paris. *Montreal Star*, March 27, 1969.

A. Tremblay. Du déjà vu. *Le Soleil*, 2 avril 1969.

Canadian Press. Toronto the Good Can Also Be "une bonne ville". *Montreal Star*, April 3, 1969.

Joseph MacSween. L'énigme des canadiens-français, c'est la survivance. *Le Soleil*, 10 avril 1969.

Hal Winter. Option to English, birth-rate decline, stirs apprehension. *Montreal Gazette*, April 26, 1969.

Monique Duval. L'avenir du fait français: une énigme. *Le Soleil*, 10 juillet 1969.

Presse canadienne. La survivance du français à l'honneur en Nouvelle-Ecosse. *Le Soleil*, 17 septembre 1969.

—— Congrès des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. *Le Devoir*, 17 septembre 1969.

Jean-Luc Duguay. Québec-Presse publiera à compter du 19 octobre. *Le Devoir*, 27 septembre 1969.

Lise Lachance. 15 groupes ont suivi notre exemple et il y en aura d'autres. *Le Soleil*, 2 octobre 1969.

Benoit Routhier. Bertrand demande à ses compatriotes de se laisser assimiler dans le flot anglophone. *Le Soleil*, 2 octobre 1969.

Presse canadienne. Seule l'éducation pourrait assurer aux Acadiens une place au soleil. *Le Soleil*, 14 octobre 1969.

Bernard Racine. Nous savons maintenant dans quelle mesure les Acadiens veulent demeurer français et devenir plus forts. *Le Soleil*, 14 octobre 1969.

Louis Landry. Un problème d'identité. *Le Devoir*, 16 octobre 1969.

H. Laquerre. Le programme de M. Pierre Laporte. *Le Devoir*, 16 octobre 1969.

N. Geoffroy. L'hypocrisie gouvernementale ou le référendum? *Le Devoir*, 28 octobre 1969.

[Etudiants de Tracadie au Collège de Bathurst]. Au Conseil de ville de Tracadie. *L'Evangéline*, 6 novembre 1969.

Charles Lazarus. French threat rejected. *Montreal Star*, November 11, 1969.

M. Beaudry. Ecouter les arguments de l'adversaire. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

Delphis Rousselle. La Semaine du Québec a débuté vendredi au Collège de Bathurst. *L'Evangéline*, 24 novembre 1969.

Canadian Press. N.S. to foster French. *Montreal Star*, November 25, 1969.

Lise Lachance. Pour survivre, les canadiens-français doivent viser à l'excellence. *Le Soleil*, 28 novembre 1969.

Terence Moore. French language "doomed". *Montreal Star*, December 3, 1969.

Jean-François Pelletier. Raison d'un désistement. *Le Soleil*, 8 décembre 1969.

Ian Mayer. French in danger but reasons differ. *Montreal Star*, December 13, 1969.

L. Dupont. L'avenir du français au Québec. *Maintenant*, 19 décembre 1969.

H. Laquerre. Réflexions sur la dernière conférence d'Ottawa. *Le Devoir*, 3 janvier 1970.

J.M. Jones. La France et la langue bretonne. *Le Devoir*, 20 janvier 1970.

Joseph MacSween. L'Ontario francophone. *L'Evangéline*, 9 mars 1970.

Gilles Provost. A Edouard-Montpetit, on craint l'assimilation par le bilinguisme. *Le Devoir*, 9 mai 1970.

Lise Lachance. Le français a connu une évolution extraordinaire au Québec depuis dix ans. *Le Soleil*, 13 mai 1970.

Gilles Boyer. Le français aux anglophones. *Le Soleil*, 13 juin 1970.

Joseph MacSween. Les francophones de l'Alberta. *L'Evangéline*, 15 juin 1970.

Damien Gagnon. . . . à la recherche d'une raison d'être. *Le Soleil*, 15 juin 1970.

Jules Lebeau. La langue française agonise au Québec. *Le Devoir*, 16 juin 1970.

Presse canadienne. L'existence du Canada dépend de l'épanouissement des minorités françaises hors du Québec. *Le Soleil*, 16 juin 1970.

Lucien Nadeau. A la conquête du Québec. . . . *Le Devoir*, 23 juin 1970.

Jean-Claude Picard. Les moyens choisis illustrent-ils l'importance du problème? *Le Soleil*, 2 juillet 1970.

Delphis Rousselle. La vie française à Bathurst. *L'Evangéline*, 31 juillet 1970.

Bernard Racine. L'ACELF veut jouer un rôle plus dynamique dans la francophonie. *Le Soleil*, 21 août 1970.

Lise Lachance. Le français se détériore constamment au Québec. *Le Soleil*, 17 septembre 1970.

Presse canadienne. Des enseignants préparent un "livre noir" sur le français. *Le Devoir*, 18 novembre 1970.

Bob Douglas. Support for "language" plea by minority groups. *Ottawa Citizen*, November 20, 1970.

David Allnutt. French-language apathy decried. *Montreal Star*, November 23, 1970.

Delphis Rousselle. Ceux qui prônent le bilinguisme et le biculturalisme dans le nord de la province ne sont pas sincères. *L'Evangéline*, 25 novembre 1970.

Vincent Prince. L'avenir du français au Canada et au Québec. *Le Devoir*, 30 décembre 1970.

Peter Michaelson. Les francophones de St-Boniface. *L'Evangéline*, 8 février 1971.

Germain Dion. Pour survivre, les franco-ontariens devront s'assurer la maîtrise de l'Association canadienne-française d'Ontario. *Le Soleil*, 9 février 1971.

Peter Michaelson. L'usage quotidien du français à St-Boniface demeure une utopie. *Le Soleil*, 10 février 1971.

Fulgence Charpentier. Ce pays, qui nous appartient. *Le Soleil*, 3 avril 1971.

Michel. Français à Halifax. *L'Evangéline*, 5 avril 1971.

Fulgence Charpentier. Un des nôtres à l'honneur. *Le Droit*, 12 avril 1971.

E. Ogle. The Trials of Bilingualism in Bonnyville. *Time*, April 12, 1971.

Derek Hill. Researcher sees end of French. *Ottawa Citizen*, April 20, 1971.

Michel. Misère noire. *L'Evangéline*, 23 avril 1971.

Jean-Guy Carrier. "Save Quebec from English" is aim of new Hull group. *Ottawa Citizen*, April 27, 1971.

Canadian Press. Professor fears language issue may lead to civil war. *Montreal Star*, May 5, 1971.

Jean-Paul Desbiens. La quantité de la langue. *La Presse*, 8 mai 1971.

Delphis Rousselle. Le fait français est de plus en plus menacé au Nouveau-Brunswick. *L'Evangéline*, 13 mai 1971.

Hal Winter. Buy Quebec policy pressed. *Montreal Gazette*, May 17, 1971.

Paul-François Sylvestre. L'action chez les jeunes franco-ontariens. *Le Droit*, 19 mai 1971.

—— La jeunesse francophone de l'Ontario se réveille. *L'Evangéline*, 25 mai 1971.

J. Lee. A threat of assimilation in B.C. *Montreal Star*, June 12, 1971.

Presse canadienne. L'avenir des minorités francophones sera étudié au 24e congrès de l'ACELF. *Le Soleil*, 16 août 1971.

Canadian Press. Sane impatience urged on French. *Montreal Star*, August 17, 1971.

Paul Terrien. Inquiétude de l'ACELF. *Le Droit*, 18 août 1971.

Presse canadienne. Les minorités francophones doivent s'affirmer. *La Presse*, 18 août 1971.

Paul Terrien. Les minorités francophones méfiantes devant les idées avancées des Québécois. *Le Droit*, 20 août 1971.

—— Au Manitoba, il faut chuchoter en français et parler en anglais. *Le Droit*, 20 août 1971.

André Bellemare. Les canadiens-français des provinces anglophones du Canada se demandent s'ils ne font pas face à une assimilation inévitable. *Le Soleil*, 20 août 1971.

Sylvio Saint-Amant. L'assimilation serait-elle devenue inévitable? *Le Nouvelliste*, 23 août 1971.

André Bellemare. "La Liberté et le Patriote" des franco-manitobains ne tiendra plus longtemps. *Le Soleil*, 23 août 1971.

Marcel Gingras. L'ACELF et l'avenir du Canada français. *Le Droit*, 24 août 1971.

Robert-Guy Scully. Le français à Sudbury. *Le Devoir*, 27 août 1971.

Léon-Georges Tremblay. Hull, ville d'anglicisation. *Le Droit*, 2 septembre 1971.

Paul Terrien. Opération anti-assimilation. *Le Droit*, 9 septembre 1971.

Canadian Press. "Anti-assimilation" campaign launched by group in Ontario. *Montreal Gazette*, September 9, 1971.

—— Ontario French speakers to fight assimilation. *Montreal Star*, September 9, 1971.

Presse canadienne. La survivance française ne dépend que des franco-manitobains eux-mêmes. *Le Droit*, 11 septembre 1971.

Richard Brancon. Les canadiens-français émigrés aux E.-U. sont disparus dans le "melting pot" américain. *Le Soleil*, 15 septembre 1971.

Norman Dugas. Le Québec devra assurer la survivance du français. *Le Droit*, 19 septembre 1971.

Presse canadienne. Les professeurs de français dénoncent le traitement réservé aux franco-ontariens. *La Presse*, 21 septembre 1971.

Louis Rocque. Survie assurée. *Le Droit*, 22 septembre 1971.

Dave McIntosh. Pompidou et Trudeau veulent sauvegarder le français. *Le Droit*, 29 septembre 1971.

Pierrette Robitaille. Sans coup radical, le français mourra. *Le Droit*, 2 octobre 1971.

Benoit Houle. Le combat des Québécois est celui de tous les francophones. *Le Devoir*, 7 octobre 1971.

Suzanne Plourde-Gagnon. Le français de salon. . . . *Le Droit*, 12 octobre 1971.

Damien Gagnon. C'est la faute des francophones! *Le Soleil*, 17 novembre 1971.

James Ferrabee. In linguistic policy-shaping, the focus is on Montreal. *Montreal Gazette*, January 11, 1972.

Gilles Ouellet. Intégrer n'est pas assimiler. *Le Devoir*, 13 janvier 1972.

Léonce Gaudreault. Au Nouveau-Brunswick, la majorité de la population francophone se fait assimiler. *Le Soleil*, 20 avril 1972.

Jacques Guay. Parole de ministre (16 parties). *Journal de Montréal*, 2 mai 1972.

Jean Chedaille. Le Canada en français (7 parties). *La Nouvelle République*, 13 juin 1972.

Vincent Prince. Le status du français. *La Presse*, 18 juillet 1972.

Gérald Leblanc. L'Ouest bilingue, un rêve? *Le Devoir*, 31 août 1972.

Joseph MacSween. Maxwell Cohen et le grand paradoxe social du Québec. *La Presse*, 1 septembre 1972.

Presse canadienne. Le dynamisme, plus que le nombre, assurera la survie des canadiens-français. *Le Soleil*, 21 septembre 1972.

Rhéal Bercier. Hull ne sera pas anglicisée si les francophones se battent. *Le Droit*, 17 octobre 1972.

Dan Karon. French character of Hull not in danger — Marchand. *Ottawa Citizen*, October 17, 1972.

Laurent Laplante. Une session déterminante à Québec? *Le Devoir*, 31 octobre 1972.

Claude Gravel. Les libéraux et le français. *La Presse*, 20 novembre 1972.

Pierre Vennat. Action Calgary, c'est peut-être l'espoir de survivre en français. *La Presse*, 2 avril 1973.

Uriel Lefebvre. Un petit coin perdu de Terre-Neuve où survit le français. *Le Devoir*, 18 août 1973.

L. Rémillard. La francophonie au Manitoba: un nouveau défi. *Le Droit*, 21 août 1973.

M. Fontaine. Vivre en français en Ontario! *La Presse*, 26 septembre 1973.

William Borders. English identity readily assumed by French. *Star-Phoenix*, October 11, 1973.

Paul-Emile Richard. Tout semble planifié comme si les Acadiens n'existaient pas. *L'Evangéline*, 16 octobre 1973.

Pierre Allard. Les Franco-Ontariens et l'assimilation. 1) Plus de la moitié ne parlent plus le français. 2) Le fait français en régression constante à Ottawa. 3) Une situation inquiétante à North Bay et Sudbury. 4) La francophonie agonise dans le sud de l'Ontario. *Le Droit*, 31 octobre, 1, 2, 4 novembre 1973.

Pierre G. Turgeon. Le français est devenu une langue seconde au Québec — Charbonneau. *Le Droit*, 1974.

Pierre-C. O'Neill. Lévesque refuse la vocation que Marchand propose aux Québécois. *Le Devoir*, 24 janvier 1974.

Gilles Boyer. L'intégration au français. *Le Droit*, 27 février 1974.

Alain Dexter. L'ACFO établirait un bureau permanent à Toronto. *Le Droit*, 5 mars 1974.

Don MacPherson. Magazine launched by PQ. *Montreal Star*, March 14, 1974.

Jean-Paul Gagné. Assimilation galopante des jeunes francophones. *Montréal-Matin*, 15 mars 1974.

Jim Stewart. Low birth rate, industrialization threaten French more each day. *Montreal Star*, March 20, 1974.

Giuseppe Turi. Les Québécois n'ont pas raison d'avoir peur. *Le Jour*, 22 mars 1974.

F. Dumont. Une langue entre quatre murs. *La Tribune*, 25 mars 1974.

Marc Laurendeau. Tragédie linguistique à Laval. *Montréal-Matin*, 28 mars 1974.

Charles Castonguay. Le groupe italien et l'assimilation. *Le Droit*, 30 mars 1974.

Louis O'Neill. Un pays et son langage. *Le Jour*, 30 mars 1974.

Charles Castonguay. L'assimilation des francophones dans la région de Montréal. *La Presse*, 4 avril 1974.

Alain Dexter. Les francophones veulent faire sortir l'ACFO régionale de sa torpeur. *Le Droit*, 25 avril 1974.

Charles Castonguay. La dynamique de l'assimilation au Canada. *La Presse*, 3 mai 1974.

Yves Michaud. Quel sera le fruit des entrailles libérales? *Le Jour*, 16 mai 1974.

P. Sormany. Peut-être la possibilité de sortir du giron de la capitale. *Le Jour*, 11 juillet 1974.

Gilbert Laframboise. "Les Franco-ontariens ne veulent plus du français" — Germain Lemieux. *Le Droit*, 30 septembre 1974.

R. Chatelain. L'assimilation en cours dans Ottawa-Hull. *Le Jour*, 4 décembre 1974.

Jean-François Cloutier. Les anglophones n'auront qu'à s'intégrer, au Québec. *Le Droit*, 9 décembre 1974.

P. Vallières. Impressions de Sudbury (3 parties). *Le Devoir*, 28 décembre 1974.

Robert Levacque. French needed in Manitoba. *Ottawa Journal*, January 13, 1975.

Gilbert Athot. La francophonie canadienne dépend du Québec. *Le Soleil*, 29 novembre 1975.

Frank Mackey. Notre taux de natalité menace encore le fait français. *Le Soleil*, 7 juillet 1976.

Presse canadienne. Péril pour la culture française. *Le Soleil*, 24 septembre 1976.

Angèle Dagenais. La Régie de la langue française lance une campagne d'information. *Le Devoir*, 1 octobre 1976.

Lise Lachance. Nouvel effort de francisation par la Régie de la langue. *Le Soleil*, 4 octobre 1976.

Gilbert Athot. Les Québécois ne peuvent compter que sur Québec pour leur survie culturelle. *Le Soleil*, 5 octobre 1976.

Presse canadienne. Hatfield bouleversé par le problème du bilinguisme au Canada. *Le Soleil*, 23 octobre 1976.

Denis Angers. La SSJB se prononce carrément en faveur d'un Québec français. *Le Soleil*, 25 octobre 1976.

Pierre Champagne. Apprendre l'anglais pour réussir au Québec (Biron). *Le Soleil*, 29 octobre 1976.

Barbara Yaffe. Trails council member threatens resignation on bilingualism issue. *Globe and Mail*, November 3, 1976.

CHAPITRE 9

ANALYSE ET NORMALISATION DES LANGUES

Introduction

9.1 L'anglais

9.2 Le français

9.3 Dictionnaires et glossaires

9.4 Rapport avec les langues immigrantes

CHAPITRE 9

ANALYSE ET NORMALISATION DES LANGUES

Introduction

Les problèmes linguistiques du bilinguisme canadien découlent du contact de plus en plus considérable entre la langue française et la langue anglaise au Canada. Dans l'histoire du contact des langues, il y a toujours modification linguistique. Au moins une des langues est modifiée par le contact. La modification peut être temporaire ou permanente dans la mesure où les éléments de l'autre langue sont intégrés dans le parler des unilingues. La nature et le degré d'adaptation varient d'une région à l'autre selon l'importance des différences culturelles et la pression démographique et sociale que peut exercer la langue régionale par sa puissance comme langue de civilisation. On peut analyser l'importance de ces divers degrés d'adaptation. L'adaptation culturelle se mesure en fonction de la disponibilité des concepts exprimés dans la langue; l'adaptation linguistique est fonction de la différence de degrés de disponibilité entre les formes d'une langue et les formes allogènes du même concept.

L'intégration conceptuelle et linguistique est un procédé graduel. A un moment donné, dans la vie de deux langues en contact, il y aura un nombre de concepts et d'éléments linguistiques à divers degrés d'intégration. Le degré d'intégration peut se mesurer par des tests ou inventaires de répertoires linguistiques touchant directement le code ou la langue, par opposition au discours. Par exemple, les tests d'association contrôlée peuvent être utilisés comme mesure de la disponibilité ou du potentiel des éléments dans un code, tandis que la fréquence d'occurrences textuelles mesure l'actualisation de ces éléments dans le discours. Un test de disponibilité fournit la liste des termes utilisés par le locuteur dans chaque code suivant un nombre donné de champs sémantiques. Par exemple, si un bilingue fait entrer le mot anglais *brake* au début de la liste française de mots portant sur l'automobile, et le mot *frein* à la fin de la liste, nous pouvons conclure que les deux mots font partie de son code; mais s'il mentionne seulement le mot *brake* dans son code français, il est probable que le mot *frein* ne fait pas partie de son vocabulaire d'expressions courantes en français.

Il est possible de mesurer le degré d'intégration d'éléments linguistiques dans une population bilingue en prenant un échantillon représentatif de cette population et en

demandant à chaque personne un inventaire des termes qu'elle utilise dans chaque champ conceptuel ou sémantique. Le type et le nombre de champs conceptuels dépendent de la précision et de la somme de l'information désirée. Dans un champ conceptuel donné, nous demandons à chaque personne, dans un laps de temps restreint, de fournir dans une langue donnée une liste de mots qu'elle utilise en ce qui concerne un champ sémantique. Le nombre de listes où un mot apparaît indique le nombre de personnes chez qui le mot est apparu le plus spontanément dans les limites du temps fixé. Ce nombre peut représenter un pourcentage de la population incorporant le mot dans le vocabulaire d'un champ particulier. Dans le cas d'une population bilingue, si on demande le vocabulaire particulier à une langue, il se peut qu'on obtienne certains éléments appartenant en fait au vocabulaire de l'autre langue du bilingue. Cela peut indiquer un certain nombre de possibilités. Peut-être le bilingue ne connaît-il que le terme de son autre langue; ou bien ne sait-il pas à quelle langue appartient le terme. Peut-être encore connaît-il les deux termes mais se sert-il plus souvent ou plus volontiers de l'un que de l'autre. S'il fait figurer uniquement des termes de l'autre langue, il est possible que ce soit les seuls qu'il utilise pour décrire le concept qui lui vient à l'esprit; mais les preuves restent à faire pour pouvoir affirmer que cela sera toujours son cas, quand il parle. Dans l'absence de preuves, nous devons nous contenter de constater simplement que ces termes lui viennent à l'esprit plus spontanément que les autres.

On peut donc accéder au code d'une personne en lui demandant de fournir un inventaire de ses éléments. Cependant, si cette personne n'y fait pas apparaître un certain élément, cela ne signifie pas automatiquement que l'élément ne fait pas partie de son code. Exclusion ou inclusion peuvent être fonction du nombre de réponses, qui à son tour est fonction du temps passé à produire l'inventaire, jusqu'à la limite du total d'éléments que possède l'individu dans un champ donné.

C'est à partir de ces inventaires que l'on connaît le nombre de personnes qui, dans le code de leur langue, peuvent inclure un élément venant de l'autre langue. Mais cela ne nous fournit pas le nombre de personnes qui comprennent le mot indigène en mentionnant cependant le terme étranger. Toutefois, cela peut se vérifier par un test de traduction. Ce type de test nous apprend si oui ou non une personne connaît un mot, mais il ne nous dit pas si elle le connaît bien. Avec un effort de mémoire et suffisamment de temps certaines personnes peuvent arriver à trouver le mot dans leur langue maternelle. Des interviews avec les bilingues le prouvent. Mais ce mot n'étant pas prédominant dans leur esprit, ils utilisent à la place le mot de l'autre langue. La réaction de la population varie d'un endroit à l'autre, et d'un individu à l'autre. Toutefois, on peut établir des moyennes ou des tendances pour chaque population, telle que les Québécois et les Acadiens. Dire que l'une de ces populations est plus anglicisée que l'autre n'est pas exact; il faut spécifier des domaines d'anglicisation et, à l'intérieur de chaque domaine, des degrés. Des degrés se mesurent selon les divers tests que nous venons d'évoquer, selon par exemple, la disponibilité relative des anglicismes dans le vocabulaire. Dans un champ lexical donné, les possibilités sont les suivantes: 1) le mot français est exclu, 2) le mot anglais est exclu, 3) les deux sont exclus, 4) l'un des deux est prédominant. On peut mesurer cette prédominance.

On postule que, dans tout champ sémantique, l'exclusion d'un mot plutôt que d'un autre indique que ce mot est plus en évidence que la mémoire immédiate de l'individu. Il existe sur les associations des mots toute une littérature qui semble corroborer cette hypothèse.

Si 50% de la population inclut un mot donné dans un champ sémantique, il est probable que ce mot est intégré à 50% dans le code de l'ensemble de la communauté

linguistique représentée par l'échantillon. Dans le cas où il y a rivalité entre deux mots de langues différentes, entre le mot d'emprunt et le mot indigène, il se produit parfois une répartition fonctionnelle ou stylistique de sorte que l'on utilise l'un dans un contexte et l'autre dans un autre contexte. Par exemple, il y a une répartition stylistique au Québec de chaque mot dans la série *garçons*, *gars*, *gosses*, *gang* et *boys*.

Il faut noter également que l'emprunt se fait à partir de l'anglais utilisé dans la région et se compare uniquement à l'équivalent français utilisé dans la même région. Autrement dit, dans une région francophone, on peut entendre un dialecte du français et de l'anglais qui n'est le même, ni pour une langue ni pour l'autre, que celui qui se trouve dans une autre région où l'on utilise également ces deux langues. Par exemple, pour le même concept, une région peut avoir *souliers de course* comme équivalent de l'anglais régional *running shoes*, tandis qu'une autre région utiliserait plutôt *espadrilles* comme équivalent de ce que les anglophones de cette même région appellent *sneakers*.

En étudiant ainsi le degré d'intégration d'une communauté linguistique acceptant, à divers degrés, des éléments linguistiques d'une autre communauté en tant d'emprunts linguistiques, on est dans le domaine de la langue, c'est-à-dire d'un code qui est la propriété de la communauté linguistique. Par contre, le comportement linguistique de l'individu bilingue à l'intérieur ou à l'extérieur de cette communauté relève d'un autre type d'analyse linguistique. L'individu bilingue est libre de séparer ou de mêler ses deux langues selon les pressions psycholinguistiques qu'il subit dans les diverses situations où il est obligé d'utiliser une langue plutôt que l'autre. Si, en parlant une langue, il utilise un élément provenant de l'autre langue, cela ne veut pas dire que cet élément ait été intégré à un degré quelconque dans le code de l'ensemble de la population. Car la présence d'éléments venant de l'autre langue peut être ou due au hasard ou motivée par des pressions psychologiques individuelles. Quand on trouve dans le discours d'un bilingue des éléments non intégrés provenant de l'autre langue, il faut les analyser non comme enprunts, mais comme interférences. L'intégration touche la langue; l'interférence est fonction de discours.

L'étude de l'interférence dans les discours de bilingues se fait par l'analyse de spécimens de texte, parlés ou écrits. Quand les spécimens sont représentatifs du comportement linguistique dans une situation donnée à l'intérieur d'un domaine socio-linguistique délimité, il est possible d'établir, pour chaque bilingue un profil statistique du type et du degré d'interférence probable dans cette situation. Il s'agit de classifier et de compter, dans le spécimen de discours, chaque élément provenant de l'autre langue et d'en établir le taux d'occurrence. C'est ainsi qu'on obtient des précisions sur la nature, la variété et l'intensité de l'influence de l'autre langue dans le discours du bilingue.

D'autre part, il faut faire une distinction entre interférence et alternance. Ce dernier phénomène caractérise le changement d'une langue à l'autre dans le discours du bilingue qui aura tendance à émettre certains propos dans une langue et d'autres dans l'autre langue à un rythme variable; il peut y avoir une phrase ou deux dans une langue, par exemple, et une phrase dans l'autre langue. Comme c'était le cas pour l'interférence, cette alternance peut être entièrement inconsciente; ou elle peut être structurée, comme dans le cas d'un discours bilingue où on passe consciemment d'une langue à l'autre pour satisfaire aux exigences d'un auditoire de langues maternelles différentes.

Au Canada, c'est surtout la population francophone qui s'est préoccupée de l'influence de l'autre langue. Il existe toute une littérature sur l'anglicisme dans le français canadien, et depuis longtemps, on a entrepris des campagnes d'épuration de la langue afin de pouvoir conserver l'authenticité du français canadien à l'intérieur de la francophonie. Puisque

l'anglicisme n'est pas toujours évident, surtout quand il s'agit d'anglicisme de sens ou de structure, l'étude de ce phénomène est devenue le métier du linguiste spécialisé dans l'analyse différentielle des langues. Car, avant de pouvoir supprimer les anglicismes, il faut bien les identifier. En faisant l'analyse des textes, il est indispensable de savoir lequel des éléments appartient à une langue plutôt qu'à l'autre, et cela n'est pas toujours évident.

Un bilingue peut identifier le vocabulaire de ses deux langues, et cela lui permet de faire un effort conscient pour les séparer. Il n'est pas pour autant toujours conscient des influences sémantiques et structurales, car cela suppose une analyse linguistique des deux langues en cause. Cette analyse devient primordiale dans le cas où le bilingue se propose de faire des traductions d'une langue à l'autre. C'est pour répondre à ce besoin que l'on a élaboré au Canada la science de la linguistique différentielle. Cette linguistique dépasse de loin les comparaisons d'analyse grammaticale préalable qui ont été la raison d'être d'une linguistique dite "contrastive", étude en vogue aux Etats-Unis dans les années 60, qui c'est bornée surtout au fait que certaines unités existent dans certaines langues et non pas dans d'autres.

La réalité linguistique est bien plus complexe. Elle contient plusieurs autres dimensions à l'intérieur desquelles la plupart des comparaisons donnent, non pas des contrastes, mais plutôt des degrés de différence et de ressemblance. Et il en est ainsi parce que la fonction de l'homme et de sa langue dans la société varie d'un endroit à l'autre, non pas par opposition bien tranchée, mais plutôt par nuance des degrés; la langue n'est pas uniquement une affaire de phonologie et de grammaire, mais également d'accumulation de coutumes sociales façonnées par des générations innombrables. Une science de linguistique différentielle ou d'interlinguistique se base sur toutes les caractéristiques universelles qui touchent la langue et son fonctionnement dans la société. La distinction universelle entre esprit et corps, code et discours, parole et écriture, langue maternelle et autre langue, la diversité et l'intensité de la conception que possède l'homme de son milieu, nous oblige à considérer les différences entre langues d'un certain nombre de points de vue différents. Ces considérations montrent à l'évidence que l'on peut se placer sous des angles différents pour mesurer les degrés de différences entre les langues, et que ces différences existent en plusieurs dimensions. Nous pouvons effectivement distinguer entre: 1) la différence des deux codes et la différence des discours produits grâce aux deux codes; 2) la différence relative à la communication des messages statiques dans l'espace et la différence que l'on notera dans des énoncés qui se déroulent dans le temps; 3) les différences combinées entre langues, par opposition avec la différence résultant d'un déplacement de la langue maternelle vers une autre langue; 4) la différence en tant qu'accumulation analytique d'une catégorie, en face de la différence en tant que mesure intégrée; 5) la différence en tant que mesure directe de juxtaposition des deux langues par opposition aux mesures indirectes qui font appel à une langue intermédiaire; 6) et enfin, la différence en tant que diversité, intensité et productivité des langues. De telles recherches deviennent de plus en plus techniques de sorte que le produit final n'est pas toujours immédiatement accessible au profane.

Toutefois, il y a un domaine de la linguistique différentielle qui est indispensable au fonctionnement d'un pays bilingue. Il s'agit de la lexicologie différentielle dont la fonction est de produire des dictionnaires et des glossaires bilingues pour la population. Les problèmes inhérents à la confection de dictionnaires bilingues utiles a fait l'objet de colloques entre traducteurs et lexicographes. Il s'agit de fournir au traducteur un instrument de travail qui réponde à ses demandes de la façon la plus efficace possible.

Pour toutes ces raisons, la recherche linguistique est une activité indispensable pour un pays aux prise avec les problèmes de langues en contact.

9. ANALYSE ET NORMALISATION DES LANGUES

Etudes

William Francis Mackey. Bilingualism and Linguistic Structure. *Culture*, 14, 1953, p. 143.

Jean Darbelnet. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord.* Québec: Presses de l'Université Laval, 1976.

William Francis Mackey. *Bilinguisme et contact des langues.* Paris: Klincksieck, 1976.

Reportages

Robert Le Bidois. Les deux sexes mourront chacun de leur côté. *Le Devoir*, 3 juin 1969.

9.1 L'anglais

Etudes

Anonyme. Slang and Twang. *Moose Jaw News*, February 1, 1884.

George Patterson. *Notes on the Dialect of the People of Newfoundland.* Proceeds and Transcripts of the Nova Scotia Institute of Science, 9, 1894-1898, pp. 44-77.

A.F. Chamberlain. Algonkian Words in American English. *Journal of American Folklore*, 15, 1902.

W.S. McLay. A Note on Canadian Speech. *American Speech*, 5, 1930, pp. 328-329.

E.B. Greenleaf. Newfoundland Words. *American Speech*, 6, 1931, p. 306.

T.C. Trueblood. Spoken English. *Quarterly Journal of Speech*, 19, 1933, pp. 513-521.

M.B. Emeneau. The Dialect of Lunenburg, Nova Scotia. *Language*, February 2, 1935.

J.L. Campbell. Scottish Gaelic in Canada. *American Speech*, 11, 1936, pp. 128-136.

H Alexander. Charting Canadian Speech. *Journal of Education*, 10, 1939, pp. 457-458.

H.B. Emeneau. A Further Note on the Dialect of Lunenburg, Nova Scotia. *Language*, February 6, 1940, pp. 214-215.

H. Alexander. Collecting Canadian English. *Queen's Review*, 15, 1941, pp. 45-47.

Raven I. McDavid Jr. Why Do We Talk That Way? *CBC Times*, February 11-17, 1951.

S.O. Scott & D.A. Mulligan. The Red River Dialect. *The Beaver*, 282, 1951, pp. 42-45.

G. Langenfelt. She and Her Instead of It and Its. *Anglia*, 70, 1951, pp. 90-101.

F.E.L. Priestly. Do We Talk Canadian? *Saturday Night*, May 10, 1952.

P. Daviault. L'élément canadien-français de l'anglais d'Amérique. *Transcripts of the Royal Society of Canada*, 3rd series, 46, 1952, pp. 5-18.

M.H. Scargill. A Pilot Study of Alberta Speech: Vocabulary. *Canadian Journal of Linguistics*, 1, October 1954, pp. 21-22.

Raven I. McDavid Jr. Linguistic Geography in Canada: An Introduction. *Canadian Journal of Linguistics*, 1, 1, October 1954, pp. 3-8.

Walter S. Avis. Speech Differences Along the Ontario-United States Border. *Canadian Journal of Linguistics*, 1, October 1954, pp. 13-17.

M.H. Scargill. Canadian English and Canadian Culture in Alberta. *Canadian Journal of Linguistics*, 1, March 1955, pp. 26-29.

Walter S. Avis. A Bibliography of Writings on Canadian English. *Canadian Journal of Linguistics*, 1, October 1955, pp. 19-20.

C.J. Lovell. Lexicographic Challenges of Canadian English: Part I. *Canadian Journal of Linguistics*, 1, October 1955, pp. 3-8.

M.H. Scargill. Eighteenth Century English in Nova Scotia. *Canadian Journal of Linguistics*, 2, March 1956, p. 3.

Gaston Dulong. Linguistica Canadiana (Canadian French/Franco-Canadien). *Revue canadienne de linguistique*, 2, octobre 1956, pp. 80-81.

Elna Bengtsson. The Language and Vocabulary of Sam Slick. *Uppsala Canadian Studies No. 5*, Copenhagen: Munksgaard, 1956.

Raven I. McDavid Jr. Tape Recording in Dialect Geography: A Cautionary Note. *Canadian Journal of Linguistics*, 3. March 1957, pp. 3-8.

R.G. Gregg. Notes on the Pronunciation of Canadian English as Spoken in Vancouver, B.C. *Canadian Journal of Linguistics*, 3, March 1957, pp. 20-26.

Walter S. Avis. Linguistica Canadiana (Canadian English/Anglo-Canadien). *Canadian Journal of Linguistics*, 2, October 1957.

—— Linguistics across Cultures: Applied Linguistics for Language Teachers. *Canadian Journal of Linguistics*, 3, October 1957, pp. 85-87.

G.M. Story. Dialect and Standard Usage. *Journal of the Newfoundland Teachers' Association*, 49, 1957, pp. 16-20.

D.E. Hamilton. Notes on Montreal English. *Canadian Journal of Linguistics*, 4, Fall 1958, pp. 70-79.

Lyn Harrigton. Chinook Jargon. *The Beaver*, 289, 1958, pp. 26-29.

Joseph Laliberté. L'anglais des Canadiens-français. *L'Action nationale*, 48, 1958.

Pierre Daviault. *The Evolution of the English and French Languages in Canada*. Société royale du Canada, 5, 53, (3), 1959.

M.G. Wanamaker. Canadian English: Whence? Whither? *Journal of Education*, 9, 1959, pp. 22-26.

G.M. Story & William J. Kirwin. *Linguistics Atlas of Newfoundland Dialect Questionnaire*. St. John's: Memorial University of Newfoundland, 1959.

Raven I. McDavid Jr. The Second Round in Dialectology of North American English. *Canadian Journal of Linguistics*, 6, Fall 1960, pp. 108-115.

Eric Partridge. Canada. *Slang Today and Yesterday*, 1960, pp. 292-294.

Bill Trent. They Have a Word for It. *Weekend Magazine*, May 13, 1961.

Anonyme. There Must Be a Canadian Way to Speak English. *Canada Month*, 1, December 1961, pp. 13-14.

R.A. O'Brien. The Poverty of Canadian English. *Canadian Commentator*, 5, 1961, pp. 22-23.

Barbara Moon. Does Anybody Here Speak Canadian? *McClean's*, June 2, 1962.

Anonyme. Speaking as a Canadian. *Canada Council Bulletin 13*, 1962, pp. 1-5.

J.D. Higginbotham. Western Vernacular. *Alberta Historical Review*, 10, 1962, pp. 9-17.

B.H. Porter. A Newfoundland Vocabulary. *American Speech*, 38, 1963, pp. 297-301.

Anonyme. Non-Bronco English. *Time*, September 20, 1963.

J.D.A. Widdowson. Some Items of a Central Newfoundland Dialect. *Journal of the Canadian Linguistics Association*, 10, 1964, pp. 37-46.

D.E. Hamilton. *Standard Canadian English: Pronunciation*. Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists, The Hague: Mouton, 1964, pp. 456-459.

Walter S. Avis. *Bibliography of Writings on Canadian English: 1857-1965*. Toronto: W.J. Gage, 1965.

M.G. Wanamaker. *The Language of King's County*. Unpublished Ph.D. Dissertation, University of Michigan, 1965.

G.M. Story. Newfoundland Dialect: An Historical View. *Canadian Geographical Journal*, 70, 1965, pp. 127-131.

Walter S. Avis. *Canadian English*. New York: Funk and Wagnalls Standard Dictionary, 1965, pp. xiii-xiv.

—— *Problems in the Study of Canadian English*. Communications et rapports du premier congrès international de dialectologie générale (troisième partie), Louvain, 1965, pp. 183-191.

William J. Kirwin. Lines, Coves and Squares in Newfoundland Street Names. *American Speech*, 40, 1965, pp. 163-170.

John Belanger. Where is the Cache in the Snye. *MacLean's*, January 1, 1966.

M.G. Wanamaker. Your Dialect is Showing. *Looking at Language*, M.H. Scargill & P.G. Penner (eds.), Toronto: W.J. Gage, 1966, pp. 104-113.

Walter S. Avis. Canadian Spoken Here. *Looking at Language*, M.H. Scargill & P.G. Penner (eds.), Toronto: W.J. Gage, 1966.

Joan Finnegan. Only Canada Has Beer Parlors. *The Canadian*, January 28-February 4, 1967.

Anonyme. Of Hootch, Hydro & Sweets. *Time*, November 17, 1967.

John Jordan. Induction to Dialect. *The Newfoundland Quarterly*, 65, 1967, pp. 23-26.

J.D.A. Widdowson. Settlement Patterns and Newfoundland Folklore. *The Graduate Society*, 1967, D.H. Barnes & R.J. Wiseman (eds.), St. John's: 1967, pp. 14-15.

D.L. Davies. *Glossary and Handbook of Canadian and British Words*. Vancouver, 1967.

William J. Kirwin. Either for any in Newfoundland. *Regional Language Studies. . .Newfoundland*, 1, 1968, pp. 8-10.

Anonyme. Bibliography of Writings on Newfoundland English. *Regional Language Studies. . .Newfoundland*, 1, 1968, pp. 4-7.

Virginia Dillon. *The Anglo-Irish Element in the Speech of the Southern Shore of Newfoundland*. Unpublished M.A. Thesis, Memorial University of Newfoundland, 1968.

E.R. Seary, G.M. Story & W.J. Kirwin. *The Avalon Peninsula of Newfoundland: An Ethno-Linguistic Study*. Ottawa: National Museum of Canada Bulletin No. 219, Anthropological Series No. 81, 1968.

Canadian Linguistic Society. *The Canadian Journal of Linguistics*. Toronto: University of Toronto Press, 15, 1, Fall 1969.

Association canadienne de linguistique. *La Revue canadienne de linguistique*. Toronto: University of Toronto Press, 15, 1, Automne 1969.

Reportages

J.E. Belliveau. Need Folklore Glossary. *Toronto Daily Star*, March 19, 1957.

—— Chowder, Pure Canadian. *Toronto Daily Star*, May 10, 1957.

—— Accent Indicates Caste. *Toronto Daily Star*, May 17, 1957.

—— Canadian Word Twists. *Toronto Daily Star*, October 22, 1957.

John McDade. What's This About a Canadian Accent? *Toronto Daily Star*, January 12-18, 1963.

N. Flaherty. A World of Mixed-Up English. *Calgary Herald*, November 13, 1963.

Lois Morris. Are You "Neat" or "Fink"? Teen Slang Pegs Everyone. *The Albertan*, March 3, 1964.

Fergus Cronin. Do You Speak Canadian? *Canadian Weekly*, February 27-March 5, 1965.

Wendie Kerr. We Speak Canadian .*The Mirror*, June 29, 1966.

9.2 Le français

Etudes

Hubert Larue. *Mélanges*. Québec: Garant & Trudel, 1870.

J.F. Gingras. *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*. Ottawa: MacLean-Roger & Cie, 1880.

Jules Paul Tardivel. *L'anglicisme, voilà l'ennemi*. Québec: Imprimerie du Canadien, 1880.

A.M. Elliott. Contributions to a History of the French Language of Canada. *American Journal of Philology*, February 6, 1885, pp. 135-150.

—— Speech-Mixture in French Canada: External Influences. *American Journal of Philology*, [illegible] 7, 1886.

A.M. Elliott & [illegible]. *Speech-Mixture in French Canada*. Publication of the Modern Language Association of America, 1886, pp. 156-186.

A.M. Elliott. Speech-Mixture in French Canada. *American Journal of Philology*, August 8, 1887, pp. 338-342.

Arthur Buies. *Anglicismes et canadianismes*. Québec: C. Darveau, 1888.

J. Squair. Franco-Canadian Dialect. *Proceedings of the Canadian Institute*, March 6, 1888, pp. 161-168.

A.F. Chamberlain. Words of Indian Origin in the French-Canadian Dialect and Literature. *American Notes and Queries*, 1, 2, 4, 1888-1889.

—— Notes on the Canadian-French of Granby, Province of Quebec. *Modern Language Notes*, January 7, 1892.

James Geddes, Jr. Comparison of Two Acadian French Dialects Spoken in the North-East of North America with the Franco-Canadian Dialect Spoken at Ste. Anne de Beaupré, Province of Quebec. *Modern Language Notes*, December 1893 and January 1894.

A.F. Chamberlain. The Life and Growth of Words in the French Dialect of Canada. *Modern Language Notes*, February 9, 1894.

James Geddes, Jr. American-French Dialect Comparison: Two Acadian-French Dialects Compared with Some Specimens of a Canadian-French Dialect Spoken in Maine. *Modern Language Notes*, August 12, 1897.

James Geddes, Jr. & Adjutor Rivard. *Bibliographie du parler français au Canada.*, Québec: E. Marcotte, 1906.

Adjutor Rivard. La francisation des mots anglais. *Bulletin du parler français au Canada*, 5, 1907, pp. 252-264.

Jacques Viger. Néologie canadienne ou dictionnaire des mots créés au Canada et maintenant en vogue. *Bulletin du parler français au Canada*, 8, 1909-1910.

Louis-Arthur Prud'Homme. Parler français du Nord-Ouest. *Bulletin du parler français au Canada*, 9, 1911, pp. 241-242.

Ephrem Chouinard. *Le parler français à Québec*. Québec: Laflamme, 1912.

Alphonse-T. Charron. La langue française et les petits Canadiens-français de l'Ontario. *L'Action sociale*, 1914.

James Geddes, Jr. Les langues indigènes dans le parler franco-acadien. *Bulletin du parler français au Canada*, 13, 1914-1915, pp. 67-74.

Ernest Marceau. La langue que nous parlons. *Revue canadienne*, 68, 1915, pp. 97-109.

Wilfrid Guérin. Le "patois" canadien-français. *Revue canadienne*, 70, 1916, pp. 115-134.

Pascal Poirier. Des vocables algonquins, caraibes, etc., qui sont entrés dans la langue. *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, March 10, 1916, pp. 339-364.

Louis-Arthur Richard. La langue que nous parlons. *Revue trimestrielle canadienne*, 4, 1919, pp. 411-422.

Léon Lorrain. Les trois anglicismes. *Revue trimestrielle canadienne*, 6, 1920, pp. 51-61.

Georges Duplessis. Américanisation et action française. *L'Action canadienne-française*, 4, 1920, pp. 274-281.

Joseph Dumais. *Le parler de chez-nous*. Québec: Chez l'Auteur, 1922.

Anonyme. La doctrine de l'Action française: la langue française. *L'Action canadienne-française*, 17, 1927, pp. 130-151.

Alfred Decelles. *La beauté du verbe: entretiens sur la langue française au Canada*. Ottawa: Imprimerie Beauregard, 1927.

Pascal Poirier. Comment une langue évolue. *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 21 mars 1927, pp. 239-245.

—— *Le parler franco-acadien et ses origines*. Québec: Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.

Société du parler français au Canada. *A propos d'automobile*. Québec: Université Laval, 1930-1945.

Hosea Phillips. *Etude du parler de la paroisse Evangéline*. Thèse de l'Université de Paris, 1936.

J.M. Dufrenne. Les anglicismes dans le parler canadien-français. *Idées*, 6, 1937, pp. 257-279.

Maurice Hébert. La pureté de la langue française et de la langue anglaise au Canada: un double principe de plus haute civilisation dans une nécessaire diversité. *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 32, 3, 1938, pp. 149-163.

—— Quelques instruments canadiens-français de correction de notre langue. *Le Canada français*, 26, 1938, pp. 185-192.

Victor Barbeau. *Le ramage de mon pays: "le français tel qu'on le parle au Canada"*. Montréal: B. Valiquette, 1939.

E.F. Haden & E.A. Joliat. *Le genre grammatical des substantifs en franco-canadien empruntés à l'anglais*. Publication of the Modern Language Association of America, 55, 1940, pp. 839-954.

Joseph D.H. Donnay. *La grande source de nos anglicismes*. Québec: Société du parler français, 1942.

Geneviève Massignon. Les parlers français d'Acadie. *The French Review*, 21, 1 octobre 1947, pp. 45-53.

Pierre Daviault. La grande pitié de notre français. *Liaison*, 1, 1947, pp. 411-414.

Dominique Beaudin. Notre langue. *L'Action nationale*, 34, 1948, pp. 310-313.

Pierre Daviault. Le canadien-français. *Liaison*, 2, 1948, pp. 103-107.

Geneviève Massignon. Le traitement des voyelles nasales finales dans les parlers français du sud de la Nouvelle-Ecosse. *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 45, 1949, pp. 129-134.

Pierre Daviault. Trois expressions de chez-nous. *Liaison*, 3, 1949, pp. 153-156.

Douglas Leechman. American Influence in Canadian French. *American Speech*, 25, 1950, pp. 253-258.

H.-F. Muller. Quelques remarques sur le français canadien. *Mélanges*, Albert Dauzat, Paris: d'Artrey, 1951, pp. 229-234.

Pierre Daviault. L'élément canadien-français de l'anglais de l'Amérique. *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 46, 1952, pp. 5-18.

Roland Denis. *L'anglicisme dans le parler franco-canadien de la province de Québec.* Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, 1952.

Jacques Madaule. Le français tel qu'on parle au Canada. *Vie et langage*, 5, 1952, pp. 208-210.

Pierre Daviault. L'apport anglais à la langue canadienne. *Carnets victoriens*, 17, 3 octobre 1952, pp. 102-115.

Jean-Marie Laurence. Premiers principes d'une théorie de l'anglicisme. *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 49, 1955, pp. 17-19.

Société du parler français au Canada. *Etudes sur le parler français au Canada.* Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1955.

Alexander Hull. *The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario: A Preliminary Study.* University of Washington, dissertation, 1955.

Jean-Paul Vinay. Le français au Canada. *La classe de français*, 7, 1955, pp. 312-317.

Thérèse Ferland. *Etude linguistique de l'emprunt.* Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 1955.

Jean Désy. Archaïsme français dans le parler canadien. *Vie et langage*, 36, mars 1955, pp. 98-101.

Pierre Daviault. L'anglicisme au Canada. *Vie et langage*, 36, mars 1955, p. 120.

Roch Valin. Le français canadien. *Vie et langage*, 36, mars 1955, pp. 104-110.

Jean-Denis Gendron. Quelques traits phonétiques d'une paroisse gaspésienne. *Revue canadienne de linguistique*, 1, mars 1955, pp. 6-13.

Gérard Tougas. Quelques aspects peu étudiés du français canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 2, octobre 1956, pp. 60-65.

Pierre Daviault. Problèmes de linguistique canadienne. *Modern Language Association Newsletter*, 1, 2, December 1956.

Jacques Rousseau. Les américanismes du parler canadien-français. *Cahier des dix*, 21, 1956, pp. 89-103.

Pierre Daviault. Anglicismes et canadianismes. *Vie française*, 12, 1, 1957, pp. 14-26.

Herman Prince Salomon. Le base-ball au Canada français. *Vie et langage*, 63, juin 1957, pp. 263-267.

Maurice Bricault. La corruption du français par l'anglais. *L'Instruction Publique*, 3, 1958, pp. 366-370.

Jeannot Dabray de la Hève. The Canadian's French. *Canadian Modern Language Review*, 14, 4, 1958, pp. 30-32.

Association canadienne d'éducation de langue française. *Travaux du 13e Congrès sur le français parlé au Canada*. Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 1958.

C. Meredith Jones. Notes on the Present State of Canadian French Speech. *Proceedings of the Linguistic Circle of Manitoba and North Dakota*, 1, 2, November 1959.

L.A. Belisle. Assimilation et différenciation des canadianismes. *Journal de Toronto*, 4, 1, 1959, pp. 15-20.

Jean-Denis Gendron. Désonorisation des voyelles en franco-canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 5, automne 1959, pp. 99-108.

Pierre Dagenais. *Réflexions sur nos façons d'écrire et de parler*. Montréal: Cercle du Livre de France, 1959.

Gaston Dulong. Chéticamp, îlot linguistique du Cap-Breton. *Bulletin 173 du Musée National*, 1959 pp. 11-42.

J.S. Tassie. The Use of Sacrilege in the Speech of French Canada. *American Speech*, 37, 1960, pp. 34-40.

A. D'Allemagne. Américanismes. *Cahiers linguistiques de l'Académie canadienne-française*, 5, 1960, pp. 51-57.

Gaston Dulong. Recherches sur quelques vocables franco-canadiens. *Bulletin 190 du Musée National*, 1960, pp. 157-172.

James E. La Follette. Observations sur le comportement du Schwa en franco-canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 6, printemps 1960, pp. 29-34.

Alexander Hull. The Shift from (s) to (h) in Canadian French. *Proceedings of the Linguistic Circle of Manitoba and North Dakota*, 2, 2, November 1960, pp. 20-24.

Gérard J. Brault. Canadian - French Brader, English Bother. *Romance Notes*, 2, 2, 1961, pp. 137-140.

Gaston Dulong. Le mot "sauvage" en franco-canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 6, 3, 1961, pp. 161-163.

Gérard-J. Brault. Comment doit-on enseigner le français aux jeunes Franco-américains? *Le Canado-américain*, 2, 6, 1961.

Anselme Chiasson. *Chéticamp: histoire et traditions acadiennes*. Moncton: Editions des Aboiteaux, 1961.

Pierre Daviault. *Langage et traduction*. Ottawa: Bureau fédéral de la traduction, 1961.

Emile Chartier. Adjutor Rivard. *Lectures*, 8, 3, 1961, pp. 67-68.

James E. La Follette & Roch Valin. Un curieux emploi de la négation en français canadien. *Revue canadienne de linguistique*, 6, 2, automne 1961, pp. 15-25.

Geneviève Massignon. *Les parlers français d'Acadie*. Paris: Klincksieck, 1962.

Gaston Dulong. *Problèmes de géographie linguistique du Canada français*. Strasbourg: Congrès international de linguistique et philologie romanes, 1962.

Jacques Poisson. Les anglicismes. *L'Action nationale*, 52, 1962, pp. 264-266.

Gaston Dulong. L'apport de la géographie linguistique. *Situation de la recherche sur le Canada français*, Fernand Dumont & Yves Martin (eds.), Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1962, pp. 250-252.

—— *Problèmes de géographie linguistique du Canada français*. Résumés des communications du Xe Congrès international de linguistique et philologie romanes, Université de Strasbourg, 1962, p. 55.

Gilles-R. Lefebvre. L'étude de la culture: la linguistique. *Situation de la recherche sur le Canada français*, Fernand Dumont & Yves Martin (eds.), Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1962, pp. 233-249.

Christie Rieuf. Le canadien tel qu'on le parle. *Géographia Histoire Magazine*, 127, 1962, pp. 4-9.

Louis-Edmond Hamelin & Peter Clibbon. Vocabulaire périglaciaire bilingue. *Revue de géographie de Québec*, 6, 12, avril-septembre 1962, pp. 201-226.

Jean Pellerin. Le Canada français. *Esprit*, novembre 1962, pp. 669-690.

Jean Darbelnet. *Regards sur le français actuel*. Montréal: Beauchemin, 1963.

Victor Barbeau. *Le français du Canada.* Montréal: Académie canadienne-française, 1963.

Jean Darbelnet. The French Canadian Linguistic Tradition and Canada. *Culture*, 24, 1963.

Raymond Arveiller. *Contributions à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722).* Paris: D'Artery, 1963.

Ernest Richer. Français parlé, français écrit. *Description du système de la langue française contemporaine*, Montréal: Centre pédagogique des Jésuites canadiens, 1963.

Jean-Paul Vinay. Contact linguistique au Canada et en France. *Le français dans le monde*, 23, 1964, pp. 47-52.

J.T. Stoker. Spoken French in Newfoundland. *Culture*, 25, 1964, pp. 349-359.

Lesley Jean Kelley. *Le franglais de Montréal.* Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 1964.

André Rigault & M. Willard. Coup d'oeil sur la langue du roman canadien-français. *Le français dans le monde*, 23, 1964, pp. 27-31.

Jean Darbelnet. *Le bilinguisme et les anglicismes.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

William Francis Mackey. *Disponibilité du vocabulaire au Nouveau-Brunswick.* Québec: Université Laval, 1965.

J.C. Corne. Enquête sur le français régional du Canada. *Te Reo*, 8, 1965, pp. 62-66.

Jean-Claude Corbeil. Le français au Canada: sources d'un vocabulaire. *Vie et langage*, 1965.

Gilles Colpron. *Les anglicismes au Québec: essai de classification et de numération comparative.* Thèse présentée à l'Université de Montréal, Faculté des lettres, 1965.

Patricia Ellis. Les phonèmes du français maillardvillois. *Revue canadienne de linguistique*, 11, 1, 1965, pp. 7-30.

Jean Darbelnet. The French Language in Canada. *Culture*, 27, 1966, pp. 9-27.

Jean-Denis Gendron. *Tendances phonétiques du français parlé au Canada.* Québec, Université Laval, 1966.

Gaston Dulong. *La langue des canadiens-français vers 1850.* Manuscrit 1966.

Gaston Dulong, James Geddes, Jr. & Adjutor Rivard. *Bibliographie linguistique du Canada français.* Paris: Klincksieck et Québec: Presses de l'Université Laval, 1966.

Jean-Denis Gendron. Contribution à l'étude du français rural parlé au Canada. Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Mgr. Gardette: *Travaux de linguistique et de littérature*, 4, 1, 1966, pp. 173-189.

André Dugas. *Etudes de linguistique appliquée sur les structures syntaxiques du français oral de Montréal (Canada).* Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 1966.

Gaston Dulong. *Bibliographie linguistique du Canada français.* Québec: Presses de l'Université Laval, Paris: Klincksieck, 1966.

Gilles Des Marchais. Défense et illustration du québécien. *Parti pris*, 3, 6, 1966, pp. 24-43.

Roland Lorrain. *La mort de mon joual.* Montréal: Les Editions du Jour, 1966.

Gérard Dagenais. *Des mots et des phrases.* Montréal: Les Editions du Jour, 1966.

Richard Bergeron. Déformations du franco-canadien. *Précis méthodique de grammaire française*, Houziaux, Bergeron & Laferrière, Montréal: Pédagogia, 1966, pp. 21-26.

Gilles-R. Lefebvre. Faut-il miser sur le "joual"? *Québec 66*, Québec: Ministère des Affaires culturelles, 1966.

Gilles Bibeau. *Nos enfants parleront-ils français?* Montréal: Les Editions Actualités, 1966.

Paul Chamberland. Le joual. *Les lettres nouvelles*, décembre 1966-janvier 1967, pp. 117-118.

Yvon St. Denis. *Etudes des anglicismes contenus dans une page d'un journal canadien-français de 1890.* Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 1967.

Maurice Rat. La langue française en Acadie. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1967, pp. 273-277.

Jean-Marie Laurence. La semaine du français à Montréal. *Vie et langage*, 182, mai 1967, pp. 271-277.

André Rigaud. Echos de la Nouvelle-France. *Vie et langage*, 185, août 1967, pp. 473-476.

Maurice Piron. La langue française dans le monde. *La Revue française*, 202, août-septembre 1967, pp. 55-56.

Maurice Rat. Parlure de Saintonge et parler français de Québec. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1967, pp. 292-295.

—— La langue française au Québec. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1967, pp. 292-293.

P.R. Léon & Monique Nemni. Franco-canadien et français standard: problèmes de perception des oppositions vocaliques. *La Revue canadienne de linguistique*, 12, 2, 1967, pp. 97-111.

Marie H. Roney. *A Preliminary Investigation of the Phonology of the Canadian French Dialect of Thetford Mines, Province of Québec, Canada.* Thèse, University of Rochester, New York, 1967.

P.R. Léon. H et R en patois normand et en français canadien. *Etudes de linguistique franco-canadienne*, 1967, pp. 127-142.

Robert Dubuc. La grande misère du français dans l'enseignement du Québec. *Vie et langage*, 179, 1967, pp. 106-108.

Lorenzo Côté. *Lexique ferroviaire anglais-français*. Montréal: Chemins de fer du Pacifique canadien, 1967.

Gaston Dulong. L'anglicisme du Canada français (étude historique). *Etudes de linguistique franco-canadienne*, Paris: Klincksieck, 1967, pp. 9-14.

—— La langue des canadiens-français. *Histoire de la littérature française du Québec, Tome I*, Montréal: Beauchemin, 1967, pp. 97-99.

Jean-Denis Gendron. *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*. Paris: Klincksieck, Québec: Presses de l'Université Laval, 1967.

Richard J. Joy. *Languages in Conflict*. Ottawa: Published by the author, 1967.

Ephrem Boudreau. Le parler acadien du sud du Cap-Breton. *La Société historique acadienne*, 2, 5, 1967, pp. 187-200.

Jean-Denis Gendron. Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain. *Etudes de linguistique franco-canadienne*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1967, pp. 15-67.

Michelle Morin. *Aires sémantiques et stylistiques des faux amis du franco-canadien*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 1967.

Adolphe V. Thomas. En flânant dans Québec. *Vie et langage*, 190, janvier 1968, pp. 3-32.

Henry G. Schogt. *Une "case vide": la phonologie diachronique du français canadien*. Recherches sur la structure du français canadien, Paris, Montréal, Bruxelles: Didier, 1968, pp. 1-8.

Jacques Poisson. Aux confins de l'inintelligible - la langue de l'information au Québec. *Culture vivante*, 7/8, 1968, pp. 15-19.

Anonyme. La langue française. *Culture vivante*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 7, 8, 1968.

Ministère de l'Education. *Vocabulaire de l'éducation au Québec*. Québec: Service d'information du Ministère de l'Education, 1968.

Mark M. Orkin. *Speaking Canadian French*. Toronto: General Publishing Company Ltd., 1968.

Gilles-R. Lefebvre. Telle langue, tel peuple. *Culture vivante*, 8, 8, 1968, pp. 7-14.

P.R. Léon. Observations sur une forme progressive en français canadien. *La Revue canadienne de linguistique*, 3, 2, 1968, pp. 94-98.

P.R. Desrosiers. Joual populi, joual dei. *Culture vivante*, 7, 8, 1968, pp. 21-26.

Marcel Boudreault. *Rythme et mélodie de la phrase franco-canadienne*. Paris: Klincksieck, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1968.

Anonyme. La langue de travail dans l'industrie au Québec. *Relations Industrielles*, Les Presses de l'Université Laval, 23, 3, 1968.

David Fortin. *Evolution du langage agricole franco-canadien*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1968.

Marcel Juneau. *Etude de lexicologie franco-canadienne à partir d'archives des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*. Québec: Thèse manuscrite de D&S, Faculté des Lettres de l'Université Laval, 1968.

Wallace E. Lambert, A. Rigault, Norman Segalowitz & G. Richard Tucker. A Psychological Investigation of French Speakers Skill with Grammatical Gender. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behaviour*, 7, 1968, pp. 312-318.

Norbert Lacoste. La morphologie religieuse de Montréal. *Revue de l'Institut de sociologie*, Université Libre de Bruxelles, 1968, pp. 67-72.

Comité de terminologie. *Bulletin de terminologie*. Québec: Comité de terminologie de l'Université Laval, 1968 - en cours.

R. Verrette. En aurons-nous du français au Québec? *Photo-Journal*, 4 au 11 septembre 1968.

Pierre Chantefort. *Réactions comparées du français et du franco-canadien face aux interférences dues à l'anglais*. Communication présentée au colloque sur la traduction organisé par l'Office de la langue française, Bibliothèque Nationale, Montréal, 24, 25, 26 octobre 1968.

B.L. Brown. *The Social Psychology of Variations in French Canadian Speech Styles*. Unpublished Doctoral Dissertation, McGill University, 1969.

André Miville-Dechêne & Louis Desrochers. Langue vivante: le français en Alberta. *Québec-Amérique*, avril 1969, pp. 16-19.

Irène Spilka-Vachon. Why not "sur la forme"? A Case of Linguistic Interference. *Meta*, 15, 4, 1970, pp. 212-219.

Victor Barbeau. *Le français du Canada*. Québec: Ed. Garneau, 1970.

Anonyme. Le français fait indiscutablement des progrès. *St. Boniface Courrier*, 7, 1970, p. 13.

Pierre Chantefort. *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme (Publication B-29 du CIRB), 1970.

P.R. Léon & M. Jackson. La durée vocabulique en français canadien du sud de la Saskatchewan. *revue canadienne de linguistique*, 16, 2, 1971, pp. 92-109.

Normand Beauchemin. *L'anglais des Townships a-t-il influencé la prononciation du français de l'Estrie.* 13e Congrès international de linguistiques et philologie romanes, 1971.

M. Chiasson-Lavoie & S. Laberge. Attitudes face au français parlé à Montréal et degré de conscience de variables linguistiques. *Linguistic Diversity in Canadian Society*, R. Darnell (ed.), Edmonton: Linguistic Research Inc., 1971, pp. 89-126.

Henrietta J. Cedengren, G. Sankoff & R. Sarrasin. *Quelques considérations sur la distribution sociolinguistique de la variable QUE dans le français parlé de Montréal.* Sherbrooke: Congrès de l'ACFAS, octobre 1971.

Henrietta J. Cedengren & G. Sankoff. *Recherches sociolinguistiques sur le français à Montréal.* Montréal: Institut de psychologie, section de communication, Université de Montréal, décembre 1971.

William Francis Mackey. *La distance interlinguistique.* Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971.

William Francis Mackey, Jean-Guy Savard & Pierre Ardouin. *Le vocabulaire disponible du français: Tome I. Le vocabulaire concret usuel des enfants français et acadiens: étude témoin. Tome II: vocabulaire disponible des enfants acadiens.* Paris-Bruxelles-Montréal: Didier, 1971.

Henrietta J. Cedengren. *Le contexte social de la variation et du changement linguistique.* Montréal: Education permanente, Université de Montréal, avril 1972.

Marcel Boudreault. *La qualité de la langue.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

William F. Mackey. Indices d'adaptation du français aux milieux bilingues. *Ethnopsychologie*, 28, 1973, pp. 251-275.

—— La phonologie vectorielle. *Iral (Special-Issue)*, 1974.

Henrietta J. Cedengren. *Multilinguisme et structure de la conservation chez les Montréalais d'origine italienne.* Toronto: Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, mai 1974.

Monique Héroux. *La normalisation linguistique.* Actes du colloque international de terminologie, Québec: L'éditeur officiel du Québec, septembre 1974.

Maurice Beaulieu. (Résumé). La langue que nous parlons. *Biennale de la francophonie canadienne*, Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

O. Tremblay. (Résumé). Les transferts linguistiques. *Biennale de la francophonie canadienne*, Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975.

John Hare. *Lexicologie politique du Canada français (1784-1812).* Québec: Université Laval, thèse de doctorat non publiée.

Mark Orkin & Issac Bickerstaff. *Canajan eh?* Don Mills: General Publishing, n.d.

Sinclair Robinson & Donald Smith. *Practical Handbook of Canadian French*. Toronto: MacMillan of Canada, n.d.

Gaston Dulong. *Bibliographie linguistique du Canada français*. Québec: Presses de l'Université Laval, s.d.

Reportages

Pascal Poirier. Glossaire acadien. *L'Evangéline*, 15 septembre 1927, p. 11.

Léon Lorrain. La grande pitié du français au Canada. *Le Devoir*, 18 janvier 1930.

Pascal Poirier. Le glossaire acadien. *L'Evangéline*, 12 juin 1952.

René Beaudry. Le glossaire acadien du sénateur Pascal Poirier. *L'Evangéline*, 12, 13, 14 juin 1952.

P. Audiat. L'escargot avant l'âne. *Le Figaro*, 5 décembre 1952.

Pierre Daviault. Une maladie pernicieuse, l'anglicisme volontaire. *Le Devoir*, 26, 27, 28 juin 1957.

J. David. Les canadianismes ou le français universel? *La Presse*, 9 mai 1960.

Jean Bouthillette. Le français que nous parlons. *Le Soleil*, 13 mai 1961.

M. Thivierge. L'Assemblée législative préoccupée par l'idée d'améliorer le français. . .y compris le sien. *Le Devoir*, 3 mai 1962.

Presse canadienne. Le français est corrompu au Québec. *Le Soleil*, 24 février 1968.

United Press International. Volonté collective de populariser le français bien parlé à Québec. *L'Action*, 27 août 1968.

N. Kent-Barber. La langue française envahie par des mots anglais. *La Presse*, 17 septembre 1968.

Régis Tremblay. Conduire le "joual" à l'abattoir. *Journal de Québec*, 23 septembre 1968.

Lucie Plante. L'élite et la masse participent au service de la langue française. *L'Action*, 23 novembre 1968.

Gilles Lesage. Mémoire de la SSJB sur l'usage du français dans les sports. *La Presse*, 21 février 1969.

Guy Bouthillier. L'Assemblée nationale connaîtra-t-elle les mêmes vicissitudes que celle de France? *Le Devoir*, 4 mars 1969.

Louis-Martin Tard. Tempête sur le lexique. *Le Devoir*, 18 mars 1969.

André Major. L'avenir et le joual. *Le Devoir*, 14 avril 1969.

Claude Marsolais. Congrès marqué du signe de l'autodétermination. *L'Action*, 21 avril 1969.

J. Boulay. Les tristes conséquences de notre pauvreté linguistique. 1) Petite histoire d'un texte juridique qui fait honte au Québec, 2) Un texte bourré de fautes. *Le Devoir*, 30 avril, 1 mai 1969.

Monique Brunelle. Ou nous parlerons le français universel ou nous perdrons notre identité. *Le Soleil*, 3 mai 1969.

Yves Bernier. Le député Goldbloom sert une leçon de français à ses collègues. *Le Soleil*, 4 juin 1969.

Lysiane Gagnon. Trois langues. . . et un problème d'identité. *La Presse*, 23 juin 1969.

Emile Soucy. Guerre au dialecte franglais. *L'Evangéline*, 1 août 1969.

Jean-Pierre Tadros. Rencontre avec Robert Le Bidois, grammairien du "juste milieu". *Le Devoir*, 4 août 1969.

Robert Le Bidois. Retour du Québec. *Le Monde*, 27 août 1969.

—— Retour du Québec. *Le Devoir*, 29 août 1969.

—— Le procès du bon parler au Canada. *Le Monde*, 18 au 24 septembre 1969.

J.-A. Lafrenière. "Format 60" et le bon langage. *Le Devoir*, 23 septembre 1969.

Suzan Altschul. French Quality Said Appalling. *Montreal Star*, September 30, 1969.

Lise Lachance. Le gouvernement du Québec est accusé de "faire parfois tout en son pouvoir pour bafouer le français". *Le Soleil*, 30 septembre 1969.

Jeanne L. Robert. "Format 60": une rectification. *Le Devoir*, 2 octobre 1969.

Robert Le Bidois. La francophonie et le français canadien. *Le Monde*, 9 au 15 octobre 1969.

Raymond Bilodeau. Français du Québec. . .! *Le Soleil*, 10 octobre 1969.

Jean-Pierre Tadros. Nouvelle orthographe ou nouvelle écriture? *Le Devoir*, 14 novembre 1969.

André Major. A joual donné, il faut (quand même) regarder les dents. *Le Devoir*, 14 novembre 1969.

O.M. Bazinet. Equivalence des mots anglais. *Le Devoir*, 14 novembre 1969.

Delphis Rousselle. Les misères de notre français. *L'Evangéline*, 19 novembre 1969.

Michel Chauveau. Qualitativement, la langue française se porterait assez bien au Québec. *Le Soleil*, 20 novembre 1969.

W. de Wet. Quebec Could Lead in Creating French Vocabulary. *Montreal Star*, November 22, 1969.

Gisèle Tremblay. Les réflexions d'un enseignant. *Le Devoir*, 22 novembre 1969.

Alain Guillermou. Faut-il watcher la langue française? *Argus de la Presse*, 26 novembre 1969.

Hubert Gendron. Language Program Launched. *Montreal Star*, December 2, 1969.

Marcel Dupré. Québec mettra à la disposition des citoyens des études, des vocabulaires et des lexiques. *La Presse*, 3 décembre 1969.

Benoit Routhier. Quand les jeunes contestent leur propre langue. *Le Soleil*, 3 décembre 1969.

Alex Farrell. Les anglophones du Canada pensent que les canadiens-français parlent un mauvais français. *Le Soleil*, 4 décembre 1969.

Paul Leduc. Des jeunes barbes dégèlent le français des académiciens. *Le Soleil*, 6 décembre 1969.

Emile Soucy. Défense du français. *L'Evangéline*, 10 décembre 1969.

Michel Legris. La langue française est-elle en péril? *Le Monde*, 10 décembre 1969.

F. Barbeau. Le français universel doit être la langue d'usage ici. *Le Devoir*, 13 décembre 1969.

Guy Colpron. Le mot "bill" réfère à une réalité anglaise. *Le Devoir*, 30 décembre 1969.

Victor-Lévis Beaulieu. La télévision sacrifie au dieu de la publicité. *Maintenant*, janvier 1970.

Paul Lachance. Du français. . . mais lequel? *Le Soleil*, 20 janvier 1970.

Emile Soucy. Avortement du bilinguisme. *L'Evangéline*, 23 janvier 1970.

Benoit Routhier. Projet de participation d'étudiants à la promotion du français. *Le Soleil*, 23 janvier 1970.

Monique Duval. Création d'un comité international d'historiens et de géographes de langue française. *Le Soleil*, 11 février 1970.

Normand Lassonde. Les représentants des corps de métiers donnent leur appréciation. *L'Action*, 2 mars 1970.

—— Je ne veux pas être spécialiste en joual — Michel Tremblay. *L'Action*, 2 mars 1970.

—— Même invitée, l'Education brillait par son absence. *L'Action*, 2 mars 1970.

—— Quelques commentaires entendus. *L'Action*, 2 mars 1970.

Benoit Routhier. L'indépendance du Québec ne réglera en rien notre problème linguistique. *Le Soleil*, 2 mars 1970.

—— Au colloque sur la langue française, on a parlé d'agonie pour qualifier la situation présente. *Le Soleil*, 2 mars 1970.

Gilles Léveillé. Un intéressant dictionnaire sur le langage de la prévision. *Le Devoir*, 3 mars 1970.

J. Richmond. Ici on parle français? *Montreal Star*, March 7, 1970.

J. Boulay. Le jour où nous parlerons anglais avec des mots français. . . . *Le Devoir*, 3 avril 1970.

Pierre Pamart. Parmi les mots dans le vent. *L'Evangéline*, 8 avril 1970.

Bernard Racine. Un étudiant est sévèrement rabroué lorsqu'il prend la défense du joual. *L'Action*, 14 mai 1970.

Emile Soucy. Lettre ouverte. *L'Evangéline*, 14 mai 1970.

Eveline Poirier. Réveillons notre français. *L'Evangéline*, 1 juin 1970.

Guy Colpron. Les journalistes et le franglais rendu facile *Le Devoir*, 10 juin 1970.

Emile Soucy. La pollution de l'enseignement du français. *L'Evangéline*, 10 juin 1970.

Louis-Paul Béguin. Les francophones et les anglicismes. *L'Action*, 29 juin 1970.

B. Dupriez. Encore la majuscule. *Le Devoir*, 29 juin 1970.

Jean Lévesque. Et le "joual", c'est combien? *Le Devoir*, 9 juillet 1970.

Antoni Joly. Une réplique à propos des majuscules. *Le Devoir*, 15 juillet 1970.

J. Boulay. La grande pitié du bilinguisme vécu dans certains organismes pan-canadiens. *Le Devoir*, 21 juillet 1970.

S. Harris. French, the precise language. *Ottawa Citizen*, August 6, 1970.

Jean-Guy Carrier. Québec très bon - but the language! *Ottawa Citizen*, August 8, 1970.

Robert Farley. La langue est d'abord fondée sur l'usage. *Le Devoir*, 13 août 1970.

André Rigaud. Et l'on s'imagine parler correctement. *L'Evangéline*, 28 août 1970.

Guy Constantineau. 125 heures de bon français. *Le Devoir*, 2 septembre 1970.

Michèle Paradis-Croteau. Le français à Sillery. *Le Soleil*, 8 septembre 1970.

F. Barbeau. Les professeurs de français font un constat d'appauvrissement du français. *Le Devoir*, 17 septembre 1970.

Jean Ethier-Blais. Un ouvrage de Maurice Lebel sur la langue parlée au Québec. *Le Devoir*, 26 septembre 1970.

André Rigaud. Un verbe honni des puristes. *L'Evangéline*, 13 novembre 1970.

Michel Chauveau. Il est quasi impossible d'enseigner le français dans la Belle Province. *Le Soleil*, 11 février 1971.

Emile Soucy. Le franglais dans les écoles. . . . *L'Evangéline*, 12 mai 1971.

Jacques Poisson. Le québécois langue nationale. *Le Devoir*, 19 août 1971.

Gérald LeBlanc. Les québécois sont invités à conserver les traits propres de leur langage parlé. *Le Devoir*, 24 août 1971.

Presse canadienne. Il faut détecter et conserver le langage qui s'est développé au Québec depuis le 17e siècle. *Le Soleil*, 24 août 1971.

Jacques Paquet. La phonétique, un moyen d'améliorer le français. *La Presse*, 2 septembre 1971.

M. Cornevin. Le retour à la langue natale. *Le Devoir*, 7 septembre 1971.

André Beaudet. La langue française. *Le Droit*, 11 septembre 1971.

Louis Landry. Le dynamisme des langues et le littéralisme des linguistes. *Le Devoir*, 11 septembre 1971.

Giuseppe Turi. La seule langue possible pour les québécois. *Le Devoir*, 20 septembre 1971.

Fulgence Charpentier. Demain sera trop tard. *Le Droit*, 8 octobre 1971.

Clément Trudel. Le message publicitaire passe mieux s'il est écrit en un français correct. *Le Devoir*, 14 mars 1972.

Marc Thibeault. Parlons sports. . . et pourquoi pas en français. *Le Devoir*, 4 avril 1972.

Donald Smith, Sinclair Robinson, P. Smart & J.P. Ryngaert. Le bon français n'existe-t-il qu'en France? *Le Devoir*, 24 avril 1972.

Ivanhoé Beaulieu. Langue maternelle en France, le français au Québec est à l'état de langue revendiquée. *Le Soleil*, 23 mai 1972.

G. Fortier. Pour du français. *Le Soleil*, 6 juillet 1972.

Presse canadienne. La langue de Molière est-elle si difficile? *Le Soleil*, 10 juillet 1972.

G. James. The Young Lions. *Time*, July 10, 1972.

P.C. Fregeot. The Language of Paris. *Montreal Gazette*, July 14, 1972.

J. Baroux. La langue française des sciences en péril. *La Presse*, 9 août 1972.

—— Evolution of Techno-Language. *Montreal Star*, September 23, 1972.

William Border. Literature of Quebec Causing Controversy. *Leader Post*, December 26, 1973.

A. Samson. Le Québec a sa propre langue. *Le Jour*, 1974.

A. Dugas. Un professeur prend la défense du joual. *Le Droit*, 17 janvier 1974.

J. Boulay. La langue est fonction du régime socio-politique. *Le Devoir*, 25 janvier 1974.

Jean Desclos. Le français et les québécois. *La Tribune*, 9 février 1974.

Sinclair Robinson & Donald Smith. Une critique élitiste du "joual". *Le Devoir*, 19 février 1974.

P. Stratford. Is joual a wooden cheval inside the walls of Quebec? *Globe and Mail*, March 6, 1974.

M. Lachance. Une française explique le Québec au français. *Québec-Presse*, 10 mars 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. Le "joual" met le ministre en colère. *Le Jour*, 12 mars 1974.

M. Archambault. Le français: la langue du Québec. *Montréal-Matin*, 15 mars 1974.

Paule Beaugrand-Champagne. On pourrait convaincre les "franglais" de la tragédie de leur geste. *Le Jour*, 1 avril 1974.

Charles Castonguay. L'anglicisation des francophones de Montréal un phénomène mathématiquement mesurable. *La Presse*, 4 avril 1974.

Renaude Lapointe & Réal Laberge. Sur le bout de la langue. *Québec-Presse*, 28 avril 1974.

Monique Duval. Début de l'enquête sur le français parlé au Québec. *Le Soleil*, 13 novembre 1974.

Richard Brancon. La langue française connaît sa dernière chance au Québec. *Le Soleil*, 16 novembre 1974.

Denis Lord. Les impressions d'un jeune professeur heurtent la fierté de citoyens de Hull. *La Presse*, 4 février 1975.

Canadian Press. Manitoba French "Deplorable". *Montreal Star*, April 30, 1975.

Louis-Paul Béguin. Le français et l'anglais. *Le Devoir*, 12 septembre 1975.

Arthur Picard. Le piètre français de "nos élites". *Le Soleil*, 12 septembre 1975.

Omer St-Aubin, Maurice Favreau, Gérard Bastien & Jean-Marie Gignac. Etrange français sportif des Parisiens. *Le Soleil*, 22 septembre 1975.

Louis-Paul Béguin. La langue du rock. *Le Devoir*, 26 septembre 1975.

[Pierre Bourgault]. Pierre Bourgault vilipende les "joualisants". *Le Devoir*, 26 septembre 1975.

Céline Légaré. Ces mauvaises langues de journalistes! *Dimanche-Matin*, 5 octobre 1975.

Lauréat Couture. Le joual entre dans le dictionnaire. *Le Soleil*, 24 octobre 1975.

Yvon Grenier. Un anglicisme de trop. *Le Soleil*, 19 novembre 1975.

John Richmond. A confusion of tongues. *Montreal Star*, November 22, 1975.

Mark Orkin. French Canajan, Hé? Our other unofficial language. *Montreal Star*, November 22, 1975.

André Frenette. Pitié pour le français! *Le Soleil*, 16 décembre 1975.

J.C. Beaudet. Mauvais français à Radio-Canada. *Le Soleil*, 22 mars 1976.

L.P. Pelletier. La présentation en français. *Le Soleil*, 25 mars 1976.

Catherine Breault. Des considérations linguistiques. *Le Soleil*, 7 avril 1976.

Boris V. Volkoff. Le joual, réalité qu'on ne peut nier. *Le Devoir*, 13 septembre 1976.

Edmond Robillard. Le joual et le Petit Larousse. *Le Devoir*, 14 septembre 1976.

J.A. Paquet. Pour un bon français. *Le Soleil*, 12 octobre 1976.

9.3 Dictionnaires et glossaires

Etudes

Oscar Dunn. *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada.* Québec: A. Côté & Cie., 1880.

E. Blanchard. *En garde! Termes anglais et anglicismes.* Montréal: Impr. Bilaudeau, 1912.

C.J. Lovell. Why and Hows of Collecting for the Dictionary of Canadian English? *Canadian Journal of Linguistics*, 2, March 1956, pp. 23-32.

—— A Sampling of Materials for a Dictionary of a Canadian English Based on Historical Principles. *Canadian Journal of Linguistics*, 4, Spring 1958, pp. 7-33.

Jean-Paul Vinay, Pierre Daviault & H. Alexander (eds.). *The Canadian Dictionary*. Toronto: McClelland & Stewart, 1962.

Augustin Turenne. *Petit dictionnaire du "joual" au français*. Montréal: Les Editions de l'homme, 1962.

Anonyme. New Report on the Canadian Dictionary. *Time*, March 23, 1962.

H. Wacker. *Les particularités de la langue écrite au Canada et en Australie*. Duden-Beitrage 17, Mannheim: Bibliographisches Institut - Dudenverlag, 1964.

Walter S. Avis. Why a Canadian Dictionary. *Speaking of Dictionaries*, Toronto: W.J. Gage, 1966, pp. 1-4.

Claude Falardeau. *Le dictionnaire d'un québécois ou le maudit mot dit*. Montréal: Les Editions de l'homme, 1967.

Walter S. Avis, P.D. Drysdale, R.J. Gregg & M.H. Scargill (eds.). *The Senior Dictionary*. Toronto: W.J. Gage, 1967.

R.J. Gregg (ed.). *Dictionary of Canadian English: The Senior Dictionary*. Toronto: W.J. Gage, 1967.

Walter S. Avis (ed.). *A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*. Toronto: W.J. Gage, 1967.

Gérard Dagenais. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Québec-Montréal: Editions Pedagogia, 1967.

Jacques Rousseau. Contribution au glossaire du français universel. *Vie et langage*, 190, janvier 1968, pp. 10-18.

Société du parler français au Canada. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1968.

Gaston Dulong. *Dictionnaire correctif du français au Canada*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1968.

Anonyme. *Glossaire du parler français au Canada, 1930*. Québec: Reproduction photographique par les Presses de l'Université Laval, 1968.

William Francis Mackey & Michael West. *The Canadian Reader's Dictionary*. Toronto: Longmans Canada, 1968.

Jean-Paul Vinay. Codage automatique et dictionnaire. *Mémoires de la Société royale du Canada*, 4, 7, 1969.

Monique Héroux. *Les données terminologiques*. Québec: L'éditeur officiel du Québec, juillet 1975.

Reportages

William A. Deacon. Need Canadian Dictionary. *Globe and Mail*, August 23, 1958.

Pierre Berton. A Glossary of Distinctive Canadian Terms. *Toronto Daily Star*, October 23, 1962.

—— Explaining and Expanding Our Own Canadian Glossary. *Toronto Daily Star*, October 31, 1962.

Maureen Duffus. Living History in a Dictionary. *Daily Colonist*, January 23, 1966.

P. Lombard. Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada. *L'Action*, 9 août 1968.

Gilles Pépin. Préparation d'un guide pédagogique pour l'enseignement des arts plastiques. *Le Soleil*, 14 octobre 1969.

Delphin Richard. Dictionnaire biographique du Canada. *L'Evangéline*, 2 décembre 1969.

Normand Lassonde. Une banque de terminologie. *L'Action*, 2 mars 1970.

Gilles Boivin. Des spécialistes québécois mettent la main finale à un dictionnaire unique. *Le Soleil*, 4 juillet 1970.

Christian Coutlee. Première mondiale à Québec: rédaction d'un thésaurus cardio-vasculaire. *Le Soleil*, 17 novembre 1970.

Presse canadienne. Un dictionnaire de la langue des relations de travail. *Le Soleil*, 21 avril 1971.

Monique Duval. Une médaille d'or à Louis Belisle pour son travail de diffusion du français. *Le Soleil*, 1 septembre 1971.

Vincent Prince. Le français dans les relations de travail. *La Presse*, 2 décembre 1972.

Service de linguistique. Nouveau lexique des menus. *Le Soleil*, 11 octobre 1975.

Presses de l'Université Laval. Particularismes franco-québécois. *Le Soleil*, 23 juin 1976.

Louis-Paul Béguin. Le dictionnaire universel. *Le Devoir*, 1 novembre 1976.

9.4 Rapports avec les langues immigrantes

Etudes

Joseph Vendryes & J.L. Campbell. Le gaélique d'Ecosse au Canada. *Revue Celtique*, 50, 1933, pp. 199-200.

J.L. Campbell. Scottish Gaelic in Canada. *American Speech*, 11, 1936, pp. 128-136.

Kenneth Jackson. Notes on the Gaelic of Port Hood, Nova Scotia. *Scottish Gaelic Studies*, 6, 1949, pp. 89-109.

M.J. Van Westenbrugge. De immigrant mixt zijn taal op. *De Nieuwe Taalgids*, 46, 1953, pp. 330-331.

Lawrence H. Mang. *A German Dialect Spoken in the Edenworld-Zehner-Balgonie Area of Saskatchewan, Canada.* Unpublished M.A. Thesis, University of Washington, 1954.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. Remarks on Literary Ukrainian and Dialects in Canada. *Orbis*, 3, 1954, pp. 58-61.

C.I.N. MacLeod. The Gaelic Tradition in Nova Scotia. *Lochlann*, 1, 1958, pp. 235-440.

Jack Thiessen. Studien zum Wortschatz des Kanadischen Mennoniten. *Deutsche Dialektgographie - Untersuchungenz Deutschen Sprachatlas LXIV*, Marburg: N.G. Elwert Verlag, 1963.

C. Voitsenko. Do Istorii Ukrains'Koi Dvomovnosti V Kanadi. *Word on Guard*, 5, 1968.

M.I. Surducky. English Loanwords in the Serbo-Croatian Immigrant. *Canadian Journal of Linguistics*, January 12, 1968, pp. 52-63.

Regna Darnell (éd.). *Canadian Languages in their Social Context.* Edmonton: Linguistic Research Inc., 1973.

CHAPITRE 10

L'ASPECT GEOGRAPHIQUE

Introduction

10.1 La géolinguistique

10.2 La toponymie

CHAPITRE 10

L'ASPECT GEOGRAPHIQUE

Introduction

La répartition géographique des peuples a toujours laissé sa trace dans les noms de lieux. Au Canada, le même territoire a pu être occupé au cours de son histoire par des Indiens, des Français, des immigrants européens, des anglophones, et d'autres. Ils ont souvent laissé leur trace dans les noms qu'ils ont donnés aux rivières, aux montagnes et aux villages qu'ils ont habités.

Toutefois, on a très peu étudié le processus de sélection et de répartition des noms de lieux au Canada. On a eu tendance à traiter des noms de lieux comme des phénomènes isolés et à les cataloguer. Bien qu'il existe des systèmes de classification, on a peu étudié les structures et la dynamique des procédés. On n'a guère analysé le conflit et l'interaction des noms de lieux au Canada.

Il y a non seulement l'étude des noms en soi; il y a également la comparaison des procédés culturels de toponymie. Il y a, par exemple, une différence entre les types de noms de lieux au Québec, et les types de noms de lieux dans les autres parties du Canada. Au Québec, on a nommé le pays surtout à partir de deux sources, à savoir, les noms religieux et les noms historiques. Les premiers, dans lesquels figurent de nombreux noms de saints, démontrent la primauté de l'Eglise à l'intérieur de la société franco-canadienne. Les seconds reflètent l'importance de la tradition et de l'histoire à l'intérieur de la même société. Par contre, parmi le groupe britannique, les noms de lieu reflètent plutôt l'importance de la mère-patrie, puisqu'ils sont identiques aux noms des villes du Royaume-Uni.

Il n'empêche que les premiers noms de lieux au Canada étaient des noms de langues amérindiennes. Le contact des colons français avec ces noms de lieux en langues indiennes a produit deux effets. Ou on a remplacé le nom indigène par un nom français, ou on l'a francisé. On sait, par exemple, que *Hochelaga* est devenu *Montréal* en passant par *Ville-Marie*, et que *Témiscamingue* et *Etchemin* sont des versions françaises de noms propres amérindiens.

La population anglophone qui est venue s'installer au Canada après la Conquête a rebaptisé non seulement des endroits portant des noms indiens, mais également ceux qui avaient déjà porté des noms français. C'est ainsi que *Tracadiegetche* devint *Carleton* et que le *Grand Etang* est renommé *Great Pond*. Dans certains cas, surtout dans les Cantons de l'Est, le canton porte un nom anglais, et le village un nom français. Mais puisque le mot français

est celui d'un saint dont le nom a été utilisé dans d'autres comtés du Québec, on a dû préciser l'endroit en utilisant et le nom du village et le nom du canton, le résultat de ce jumelage étant un toponyme bilingué. C'est ici que l'on trouve des noms tels que *Saint-Léon-de-Standon*, *St-Edouard-de-Frampton*, *Sainte-Marie-de-Blandford*, *Sainte-Cécile-de-Whitton*, et bien d'autres. Après la reprise de certaines terres par des francophones, on a conservé le nom anglais en le francisant. Toutefois, parmi les unilingues francophones, il y a eu tendance à créer des étymologies populaires. On a signalé, par exemple, un cas où le nom de lieu anglais *Sommerset* a été déformé en *Sainte-Morrissette*, et *Sunny Brook Point* devient *Saint-à-Brousse-Poil*. Dans un contexte de tradition orale, le procédé n'est pas rare car on trouve l'inverse dans les régions anglophones qui avaient été baptisées par des explorateurs français du dix-septième siècle. C'est ainsi que le *Purgatoire* au Colorado est devenu *Picket Wire*, que *Chemin Couvert* dans l'Arkansas devient *Smackover* et que *Low Freight* remonte au français oral *l'eau frette*.

Toutefois, les aspects géographiques du contact des langues ne se limitent pas à l'étude des toponymes. Il y a aussi l'établissement des frontières linguistiques et dialectales. Il n'existe pas encore de carte linguistique pour le Canada. La confection d'une telle carte représente un projet de recherche de grande envergure. Elle est indispensable à toute planification linguistique. Le deuxième Conseil consultatif des districts bilingues a confectionné des cartes linguistiques des minorités uniquement dans la mesure où celles-ci ont fait l'objet d'une recommandation du Conseil pour la création d'un district bilingue. Même si on avait inclus toutes les minorités officielles anglophones et francophones au Canada, cela n'aurait représenté que le pourcentage des minorités ayant l'autre langue officielle comme langue maternelle. Cela aurait été nettement insuffisant puisqu'une telle carte ne nous renseigne point sur les différences dans l'utilisation de la langue au foyer et le degré de bilinguisation de la population. Elle ne nous renseigne pas non plus sur la variété de français ou d'anglais utilisé dans la région, ni sur le degré d'anglicisation ou de francisation. Pour ce faire, il serait utile de faire appel aux techniques du géocodage.

Le codage géographique se fait à l'aide d'un programme de données à référence géographique confiées à la mémoire de l'ordinateur et destiné à la saisie et à la compilation de certaines informations recueillies lors d'un recensement pour une région donnée.* Autrefois, l'utilisateur des données était dans une large mesure limité à la hiérarchie ordinaire des régions statistiques établies par la Division du recensement: province, comté, municipalité (sous-division aux fins de recensement, région et/ou territoire d'énumération). Comme complément à ces unités géostatistiques, un système de codage géographique permet le cataloguage de l'information en fonction des régions spécifiées par l'enquêteur, comme, par exemple, celles où se parle une langue minoritaire.

En dehors de centres urbains bien définis, la région d'énumération aux fins de recensement est l'élément constitutif du système de codage géographique. Dans chacune des régions, un point désigné comme "centroid" représente à peu près le centre de gravité de la population pour cette région. Ainsi, le chercheur jouit d'une plus grande latitude quant à la description des régions qu'il choisit d'étudier. Ces possibilités ont été reliées au programme de cartographie par ordinateur de Statistiques Canada. L'impact des tableaux statistiques s'est ainsi vu renforcé par une représentation cartographique à une échelle destinée aux

---

* Cette section sur le géocodage ainsi que les figures et tableaux a été extrait d'un article intitulé "Geocoding Language Loss from Census Data" de W.F. Mackey et D.G. Cartwright à paraître dans *Sociolinguistic Studies in Language Contact: Methods and Cases* édité par W.F. Mackey et J. Ornstein.

besoins de l'utilisateur plutôt qu'à la seule hiérarchie des unités statistiques. Le système a été décrit comme suit: Auparavant, presque toutes les cartes publiées relativement aux données de recensement étaient des cartes de référence. Elles indiquaient les limites physiques des régions et certaines caractéristiques, mais en général aucune donnée socio-économique n'y apparaissait. Les données brutes étaient tenues complètement à part du cadre géographique. On peut maintenant se procurer des cartes thématiques où les données recueillies pour telle ou telle région peuvent être intégrées à son cadre géographique, de sorte qu'on puisse mieux situer ces données dans leur structure spatiale. De même qu'une image en dit parfois plus qu'un millier de mots, une carte vaut, par exemple, un millier de chiffres disposés en tableau d'après l'ordre alphabétique des régions. Toute carte thématique, qu'elle soit faite selon des techniques conventionnelles ou par ordinateur, comporte trois éléments de base: la carte elle-même, les données et les spécifications. La préparation par ordinateur de la carte de base est celle qui prend le plus de temps car une bonne partie du travail doit se faire manuellement, ou par machine semi-automatique. Mais la carte de base peut être préparée avant la publication des données requises. Elle peut alors être utilisée à volonté, pour diverses sortes de données, et à l'échelle désirée, pour produire une variété infinie de cartes thématiques.

En somme, le programme peut être adapté pour mesurer le degré de perte ou de transfert d'une langue. Il est ensuite possible d'étudier la relation de ce facteur avec les conditions géo-sociales, par exemple le degré d'urbanisation, dans une région donnée (tableau 1).

Comparons, à titre d'exemple, deux régions canadiennes habitées par des populations francophones et anglophones (voir figure 1). Il s'agit d'une zone située dans la partie sud de l'Ontario et dont l'extrémité ouest (Windsor) est très proche de la ville américaine de Détroit, tandis que l'extrémité est (Cornwall) touche au Québec francophone. Nous appellerons ces régions "Windsor-Tilbury" et "Cornwall-Hawkesbury", noms qui leur ont été donnés par le Second Conseil consultatif des districts bilingues.

1. Le district de Windsor

Aux fins de recensement, une région métropolitaine comporte par définition des critères de relations géographiques et sociales. Pour délimiter cette région métropolitaine, on a surtout considéré la zone d'emploi pour une agglomération de 100,000 habitants ou plus, répartie sur une superficie continue. Donc, la zone d'emploi correspond à une région d'où on peut aller et venir journellement, ou une région ou une zone dans laquelle un nombre considérable de personnes ont la possibilité de se rendre chaque jour à un lieu de travail situé dans l'agglomération principale (*Dictionnaire des termes utilisés pour le recensement de 1971*, Catalogue 12-540, Statistiques Canada, Ottawa, 1972, p. 47).

Puisque la zone d'emploi est l'élément déterminant d'une zone métropolitaine aux fins de recensement, il devrait être évident que dans un pays comme le Canada, par exemple, les minorités linguistiques vivant dans les secteurs ruraux des régions satellites finissent par être absorbées par la ville voisine. Les groupes de population francophones vivant sur la rive sud du lac Ste-Claire, par exemple, ont eu à subir les empiètements de populations qui, bien que travaillant à proximité ou dans la ville même de Windsor, qui est voisine de Détroit, avaient choisi de vivre en banlieue (voir figure 2). Parce que deux routes importantes et une voie ferrée traversent la partie septentrionale de la péninsule d'Essex, ces petites localités ne peuvent éviter l'absorption dans l'orbite de la ville de Windsor. Ainsi, le centre urbain de Windsor et les municipalités satellites de l'est constituent une partie de la zone intégrant le

travail de la région où bon nombre des habitants de la banlieue peuvent de façon économique se rendre tous les jours.

L'une des conséquences de cette attraction grandissante du centre urbain de Windsor, c'est la dilution de la population de langue française du comté d'Essex (voir tableau 2 et figures 3 et 4). Les groupes sont moins homogènes et la tendance aux mariages bi-ethniques s'accentue. La carte que l'ordinateur nous fourni pour le district de Windsor-Tilbury illustre ce processus d'envahissement, tandis que les statistiques sur la perte de la langue mesurent les effets dans le temps de ce phénomène. Etant donné la force d'inertie de l'urbanisation au Canada, l'histogramme de perte de langue à Windsor-Tilbury illustre la tendance de glissement en faisant voir les modèles sociolinguistiques qui se développent dans la région.

2. Le district de Cornwall

La population d'origine ethnique française de l'est de l'Ontario dépasse d'environ 14,000 celle du même groupe culturel dans l'ouest de l'Ontario (voir figure 5). Toutefois, la différence dans l'usage de la langue et dans sa conservation est beaucoup plus considérable et ne peut être attribuée à la seule disparité en nombre (voir tableau 3). Certaines caractéristiques ont aidé au maintien de la langue dans le district de Cornwall-Hawkesbury: d'abord, la plus grande proximité du Québec francophone, le potentiel d'interaction avec parents et amis qui y habitent et une plus grande exposition à la langue grâce aux moyens de communication de masse: radio, télévision, journaux, revues et magazines.

Les routes principales passent aussi par cette région, mais leur présence n'a pas provoqué de migrations de familles unilingues anglaises ou de gens d'"autres origines ethniques" vers les régions où le français prédomine. De meilleures communications ont apparemment renforcé les liens culturels avec le Québec, ont réduit le potentiel de mariages bi-ethniques et ont aidé à conserver certains éléments d'héritage culturel.

Ces caractéristiques de lieu et d'interaction ont eu une influence qui se manifeste dans la proportion de la population d'ethnie française qui constitue les degrés 1 et 2 de conservation linguistique pour le district de Cornwall-Hawkesbury (voir figures 6 et 7). Dans le district de Windsor-Tilbury, plus de soixante-dix pour cent de la population se classait dans les degrés 2 et 4 contre seulement dix-sept pour cent pour le district de Cornwall-Hawkesbury (comparez les figures 3 et 6).

En bordure du district de l'est de l'Ontario, se trouvent trois centres urbains (Ottawa, Montréal et Cornwall) où la proportion de francophones par rapport à la population totale est de beaucoup supérieure à celle des deux plus grands centres urbains de l'ouest de l'Ontario (Windsor et Chatham). Ces deux dernières villes présentent un très mince potentiel d'usage du français dans les services commerciaux, gouvernementaux ou institutionnels, en comparaison des trois premières villes, qui sont dans le district même de Cornwall-Hawkesbury, ou tout près. C'est là un autre des facteurs qui, en ce qui a trait à la population francophone minoritaire d'Essex et de Windsor, a contribué au classement dans les catégories 2 et 4. L'urbanisation provoquée par les grands centres métropolitains n'avait pas encore touché Cornwall-Hawkesbury dans la même mesure qu'elle avait affecté la région de Windsor-Tilbury.

Nous avons choisi ces exemples pour illustrer la possibilité d'étudier le degré de conservation de la langue du point de vue des régions et du point de vue des personnes. Il devient ainsi possible d'étudier une région en particulier et d'obtenir une image plus juste de la situation linguistique des populations de cette région. Le codage géographique des changements de langue dans différents segments d'une population vivant dans une région où

les langues sont en contact peut, nous l'espérons, contribuer au développement de méthodes pour l'étude des effets à long terme de diverses forces géolinguistiques sur le comportement linguistique de populations bilingues.

10. L'ASPECT GEOGRAPHIQUE

Etudes

John A. Dresser. *The Eastern Townships of Quebec: A Study in Human Geography.* Ottawa: Transactions of the Royal Society of Canada, Third Series, 1935.

Griffith Taylor. *Canada — A Study of Cool Continental Environments and their Effect on British and French Settlement.* New York: Canadiana House, 1950.

Leroy O. Stone. *Migration in Canada: Regional Aspects.* Ottawa: Census Monographs, Queen's Printer, 1969.

Roy Harvey. *Sydney, Nova Scotia: An Urban Study.* Toronto: Clarke Irwin, 1971.

Jacob Spelt. *Urban Development in South-Central Ontario.* Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

Jacques Brossard, Henriette Immosgeon et al. *Le territoire québécois.* Montréal: Université de Montréal, 1972.

Michel Verdon. *Anthropologie de la colonisation au Québec.* Montréal: Université de Montréal, 1973.

James W. Simmons. *Patterns of Residential Movements Within Metropolitan Toronto.* Toronto: University of Toronto Press, 1974.

R.C. Langman. *Patterns of Settlement in Southern Ontario.* Toronto: McClelland & Stewart, s.d.

Richard H. Leach (ed.). *Contemporary Canada.* Duke University Commonwealth Studies Center, 32, University of Toronto Press, s.d.

Julian V. Minghi (ed.). *Peoples of the Living Land: Geography of Cultural Diversity in British Columbia.* B.C. Geographical Series; s.d.

Peter Charles Newman. *Home Country: People, Places and Power Politics.* Toronto: McClelland & Stewart, s.d.

10.1 La géolinguistique

Documents

Heinz Kloss & Grant D. McConnell. *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation.* Vol. 1: *Les Amériques.* (Publication E-10 du CIRB), Québec, Presses de l'Université Laval, (sous presse).

Etudes

William F. Mackey. Géolinguistique et scolarisation bilingue. *Etudes de linguistique appliquée.* 15, 1973, p. 10-33.

—— *Three Concepts for Geolinguistics.* (Publication B-42 du CIRB), Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1973. Reprinted in *Sprachen und Staaten* vol. 2 (Nationalitäten und Sprachenfragen in weltpolitichen Perspective), Hambourg, Stiftung Europa, Kolleg, 1976, p. 167-239.

Jean-Marc Fleury. La dynamique de l'assimilation. *Québec-Science*, 13, 2, octobre 1974, p. 16-21.

Brigitte Schroeder-Gudehus. Ecrits scientifiques. *Science-Forum*, 14, 1974, p. 18-19.

William F. Mackey. Puissance, attraction et pression des langues en contact: modèles et indices. *Les états multilingues: problèmes et solutions.* Publié sous la direction de Jean-Guy Savard & Richard Vigneault, (Publication A-9 du CIRB), Québec, Presses de l'Université Laval, 1975.

Donald G. Cartwright. The Designation of Bilingual Districts in Canada Through Linguistic and Spatial Analysis. *Pijdschriff Voor Economische en Sociale Geographie*, 68, 1977.

Paul Y. Villeneuve & Christian Dufournaud. *Minorités canadiennes-française dans les villes canadiennes: conditions écologiques de leur assimilation linguistique.* Québec, Département de géographie, Université Laval, (manuscrit non publié).

H.W. Taylor & Donald G. Cartwright. *Bilingual Accommodation in Language Islands: Penetanguishene and Essex County, Ontario.* London, University of Western Ontario, (en préparation).

Reportages

A.P. Un bilan de l'anglicisation à l'Université Laval. *Le fil des événements*, 8 avril 1976.

10.2 La toponymie

Etudes

G.H. Armstrong. *Origin and Meaning of Place Names in Canada.* Toronto, 1930.

R.B. Sealock & P.A. Seely. *Bibliography of Place Name Literature: United States, Canada, Alaska and Newfoundland.* Chicago, 1948.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. Canadian Place Names of Ukrainian Origin. *Onomastica*, 2, 1952.

P.E. Palmer. The Canadian Board of Geographical Names. *Names*, 1, June 1953, pp. 79-84.

Watson Kirkconnell. *Canadian Toponymy and the Cultural Stratification of Canada.* Winnipeg: Ukrainian Free Academy of Sciences, 1954.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. *Classification of Canadian Place Names.* Quatrième Congrès International de Sciences Onomastiques, 1954.

Marc-Aimé Guérin. Quelques aspects géographiques du terme canadien-français. *Revue canadienne de géographie*, 9, 1, janvier-mars 1955.

R.B. Sealock. Place Name Literature, United States and Canada, 1952-1954, *Names*, 3, June 1955, pp. 102-116.

Robert James Miffin. Some French Place Names of Newfoundland. *American Speech*, 31, 1956.

E.R. Seary. The French Element in Newfoundland Place Names. *Canadian Journal of Linguistics*, Fall 1958, pp. 63-69.

R. Dawson. Nova Scotian Place Names. *Proceedings Linguistic Circle of Manitoba and North Dakota*, 1, 1959, pp. 10-12.

Marius Barbeau. Legend and History in the Oldest Geographical Names of the St. Lawrence. *Canadian Geographical Journal*, 61, July 1960.

Peter Stursberg. The Strange Place Names of Canada. *Saturday Night*, August 19, 1961, pp. 17-18.

Michel Brochu. Toponymie des côtes du Nouveau-Québec. *Vie française*, 9-10, 1961, pp. 276-296.

—— Toponymie esquimaude. *Vie française*, 18, 1-2, 1963, pp. 52-58.

W. Gillies Ross. Exploration and Toponymy on the Unknown River, Labrador. *Cahiers de Géographie du Québec*, 20, 1966, pp. 291-300.

Louis-Edmond Hamelin & Henri Dorion. *Problèmes et méthodes de la terminologie géographique*. Québec: Institut de Géographie de l'Université Laval, 1966.

Louis-Edmond Hamelin. *Réflexions méthodologiques sur le langage géographique*. Québec: Institut de Géographie de l'Université Laval, 1966.

Guy O.M.I. Mary-Rousselière. Toponymie esquimaude de la région de Pond Inlet. *Cahiers de Géographie de Québec*, 20, 1966, pp. 301-311.

Keith Fraser. The realistic approach to geographical names in Canada. *Cahiers de Géographie de Québec*, 20, 1966, pp. 235-240.

Louis-Edmond Hamelin. *Contribution au vocabulaire géographique des pays froids: périglaciaire et glaces flottantes*. Québec: Communication, Institut de Géographie de l'Université Laval, 1966.

—— Noms de régions. *Cahiers de Géographie de Québec*, 20, 1966, pp. 243-262.

—— Classement des noms de lieux du Canada. *Etudes de linguistique franco-canadienne*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, pp. 153-164.

Henri Dorion. Doit-on franciser la toponymie du Québec? *Etudes de linguistique franco-canadienne*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, pp. 165-174.

E.R. Seary. The Place Names of Newfoundland. *The Book of Newfoundland*, J.R. Smallwood (ed.), St. John's, 1967, pp. 257-264.

Ludger Beauregard. *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*. Québec: Commission de Géographie du Québec, Ministère des Terres et Forêts, 1968.

E.R. Seary, G.M. Story & W. Kirwin. *The Avalon Peninsula*. Ottawa: National Museum of Canada, 219, 1968.

Henri Dorion & Christian Morissonneau (éds.). *Les noms de lieu et le contact des langues*. (Publication A-4-du CIRB), Québec, Presses de l'Université Laval, 1972.

Reportages

Delphin Richard. A l'appui de Claire-Fontaine. *L'Evangéline*, 28 novembre 1969.

Hervé Richard. Le parc Claire-Fontaine de Kent. *L'Evangéline*, 4 décembre 1969.

S. Ste-Valérie de Milan. Claire-Fontaine veut mille fois mieux que . . . . *L'Evangéline*, 16 décembre 1969.

Marie-Noëlla Vautour. On préfère Claire-Fontaine. *L'Evangéline*, 16 décembre 1969.

Société Nationale des Acadiens. Claire-Fontaine: Chrétien répond à la S.N.A. *L'Evangéline*, 21 janvier 1970.

Paroissienne de Rogersville. Rogersville. *L'Evangéline*, 2 avril 1970.

TABLEAU 1

Index d'assimilation par groupe d'âge

1.1 Français

Q.15 OE	Q.5 LM	Q.17 LF	Q.18 LO	Degree	Ages: -20	Q.6 21-40	41-60	plus de 60	% de la pop. total
F	F	F	F	0	%	%	%	%	%
F	F	F	B	1	%	%	%	%	%
F	F	A	B	2	%	%	%	%	%
F	F	A	A	3	%	%	%	%	%
F	E	A	A	4	%	%	%	%	%
% total					%	%	%	%	%

1.2 Anglais

A	A	A	A	0	%	%	%	%	%
A	A	A	B	1	%	%	%	%	%
A	A	F	B	2	%	%	%	%	%
A	A	F	F	3	%	%	%	%	%
A	F	F	F	4	%	%	%	%	%
% total									

SIGLES:
F (français)
A (anglais)
B (français et anglais)
Q (question no.)

Q.15: OE (origine ethnique)
Q.5 : LM (langue maternelle)
Q.17: LF (langue du foyer)
Q.18: LO (langue officielle)

TABLEAU 2

Assimilation par groupe d'âge — 1971

OE: origine ethnique / LM: langue maternelle / LF: langue du foyer / LO: langue officielle

Windsor-Tilbury

Total de la population: 268,790

	OE	LM	LF	LO	Degré	0-20	% du degré	21-40	% du degré	41-60	% du degré	61 +	% du degré	Total	% ethnique	% total	Degrés 0 + 1	% ethnique	% total
français	F	F	F	F	0	805	54.2	305	20.5	190	12.8	185	12.5	1,485	2.7	0.6	12,500	22.8	4.7
	F	F	F	B	1	3,665	33.3	2,285	20.7	2,670	24.2	2,395	21.7	11,015	20.1	4.1			
	F	F	A	B	2	3,035	21.0	4,605	31.8	4,685	32.3	2,160	14.9	14,485	26.4	5.4			
	F	F	A	A	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	F	A	A	A	4	16,945	61.0	7,105	25.6	2,830	10.2	905	3.3	27,785	50.7	10.3			
	% de la pop. totale					24,450	9.1	14,300	5.3	10,375	3.9	5,645	2.1	54,770		20.4			

																		% ethnique	% total
anglais	A	A	A	A	0	70,240	44.7	39,160	24.9	29,995	19.1	17,755	11.3	157,150	96.9	58.5	161,995	99.9	60.3
	A	A	A	B	1	1,985	41.0	1,670	34.5	820	16.9	370	7.6	4,845	3.0	1.8			
	A	A	F	B	2	45	33.0	35	25.9	30	22.2	25	18.5	135	0.1	0.1			
	A	A	F	F	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	A	F	F	F	4	15	60.0	5	20.0	-	-	5	20.0	25	0.0	0.0			
	% de la pop. totale					72,285	26.9	40,870	15.2	30,845	11.5	18,155	6.8	162,155		60.3			

TABLEAU 3

Assimilation par groupe d'âge — 1971

OE: origine ethnique / LM: langue maternelle / LF: langue du foyer / LO: langue officielle

Cornwall-Hawkesbury

Total de la population: 121,670

	OE	LM	LF	LO	Degré	0-20	% du degré	21-40	% du degré	41-60	% du degré	61 +	% du degré	Total	% ethnique	% total	Degrés 0 + 1	% ethnique	% total
français	F	F	F	F	0	13,125	60.9	2,465	11.4	3,125	14.5	2,835	13.2	21,550	31.7	17.2	56,415	83.0	46.4
	F	F	F	B	1	12,795	36.7	10,505	30.1	8,090	23.2	3,475	10.0	34,865	51.3	28.7			
	F	F	E	B	2	1,765	29.5	2,115	35.3	1,425	23.8	685	11.4	5,990	8.8	4.9			
	F	A	A	A	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	F	A	A	A	4	3,200	57.1	1,240	22.1	835	14.9	325	5.8	5,600	8.2	4.6			
	% de la pop. totale					30,885	25.4	16,325	13.4	13,475	11.1	7,320	6.0	68,005		55.9			

																		% ethnique	% total
anglais	A	A	A	A	0	16,090	42.0	8,110	21.1	7,870	20.5	6,285	16.4	38,355	86.0	31.5	44,025	98.7	36.2
	A	A	A	B	1	2,455	43.3	1,650	29.1	1,045	18.4	520	9.2	5,670	12.7	4.7			
	A	A	F	B	2	190	42.7	125	28.1	80	18.0	50	11.2	445	1.0	0.4			
	A	A	F	F	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
	A	F	F	F	4	60	41.4	20	13.8	20	13.8	45	31.0	145	0.3	0.1			
	% de la pop. totale					18,795	15.4	9,905	8.1	9,015	7.4	6,900	5.7	44,615		36.7			

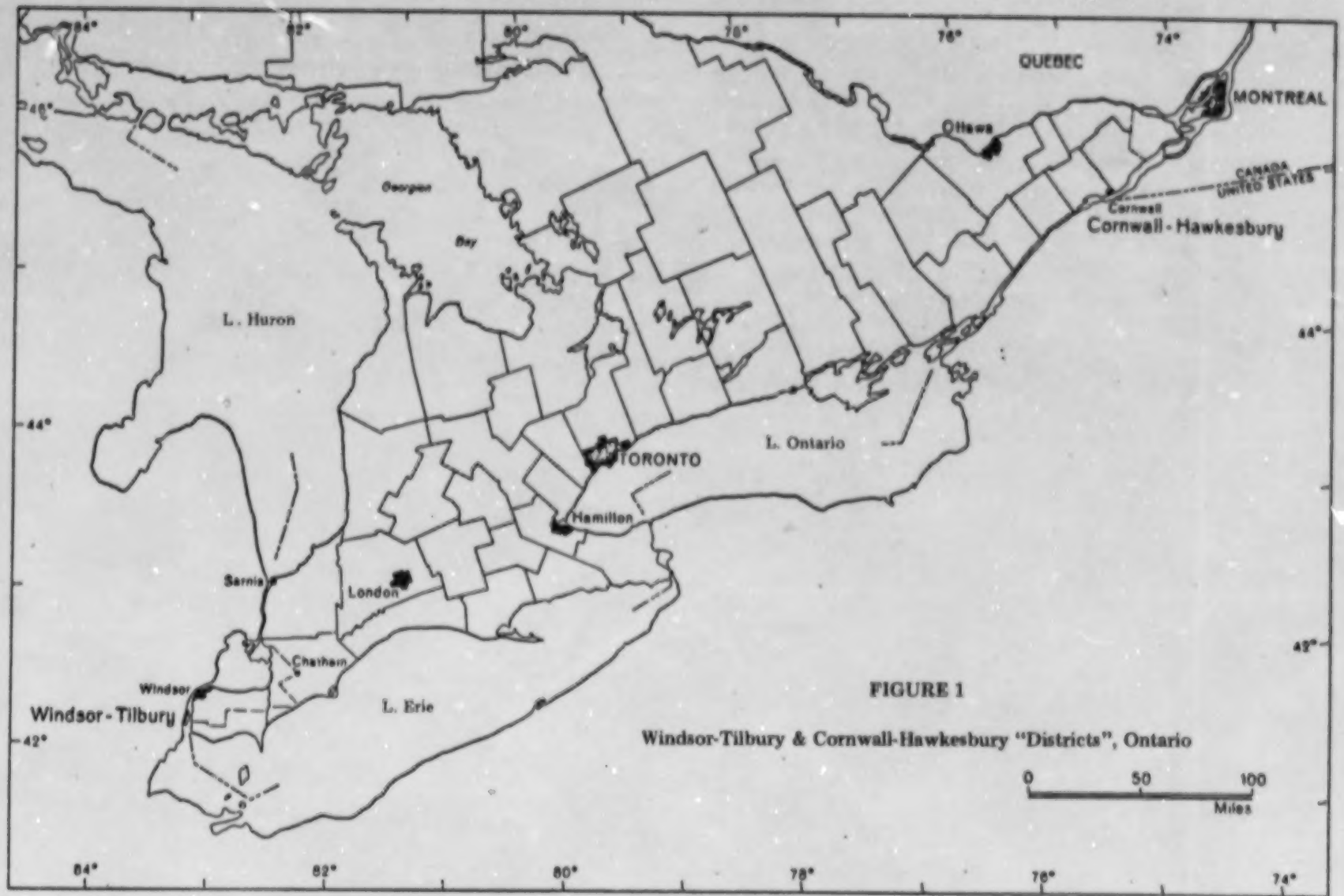

FIGURE 1

Windsor-Tilbury & Cornwall-Hawkesbury "Districts", Ontario

FIGURE 2

Essex Co. (Pt.) et Kent Co. (Pt.)

Répartition de la population de langue maternelle française en 1971

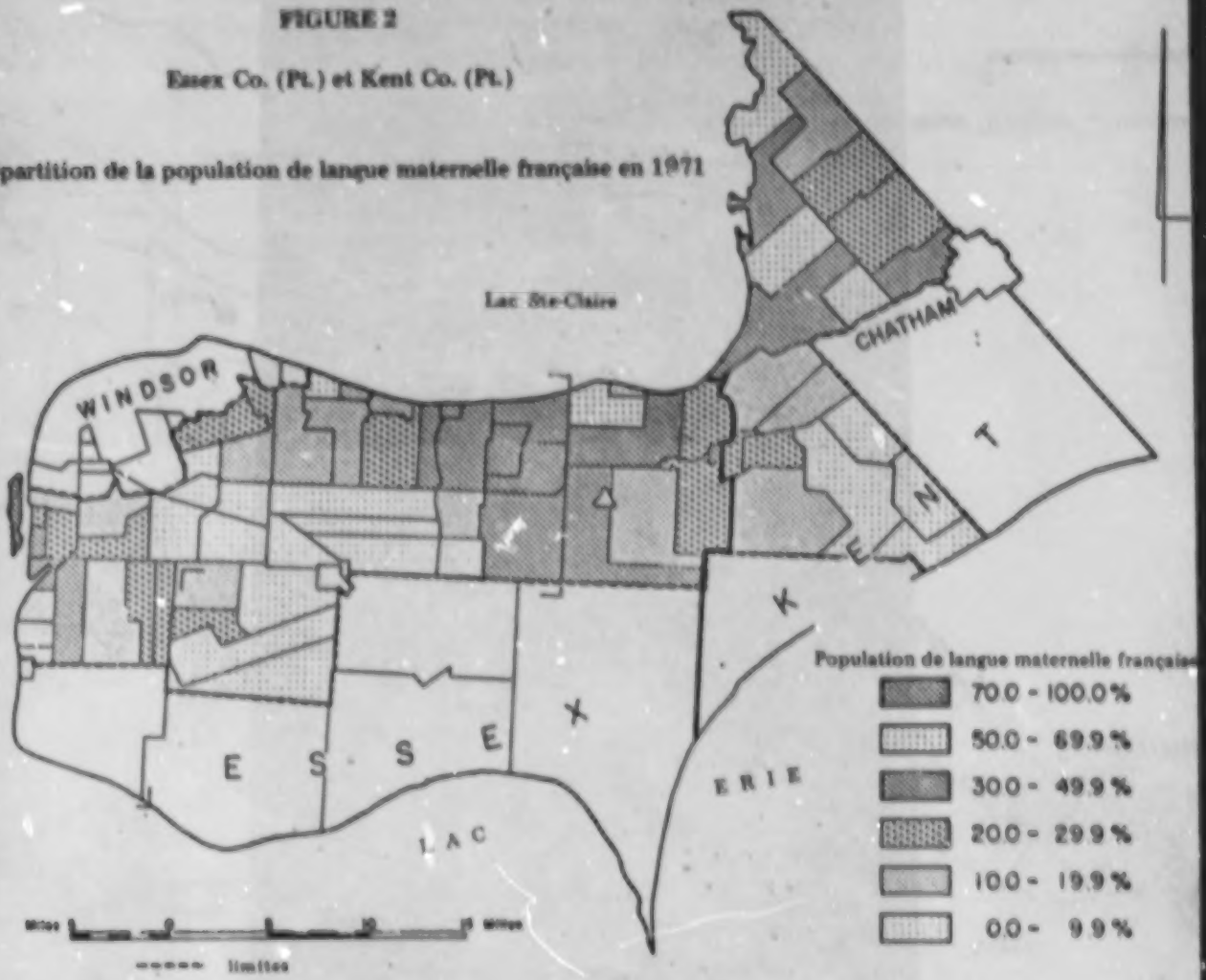

FIGURE 3

Fréquence d'assimilation dans Windsor-Tilbury en 1971

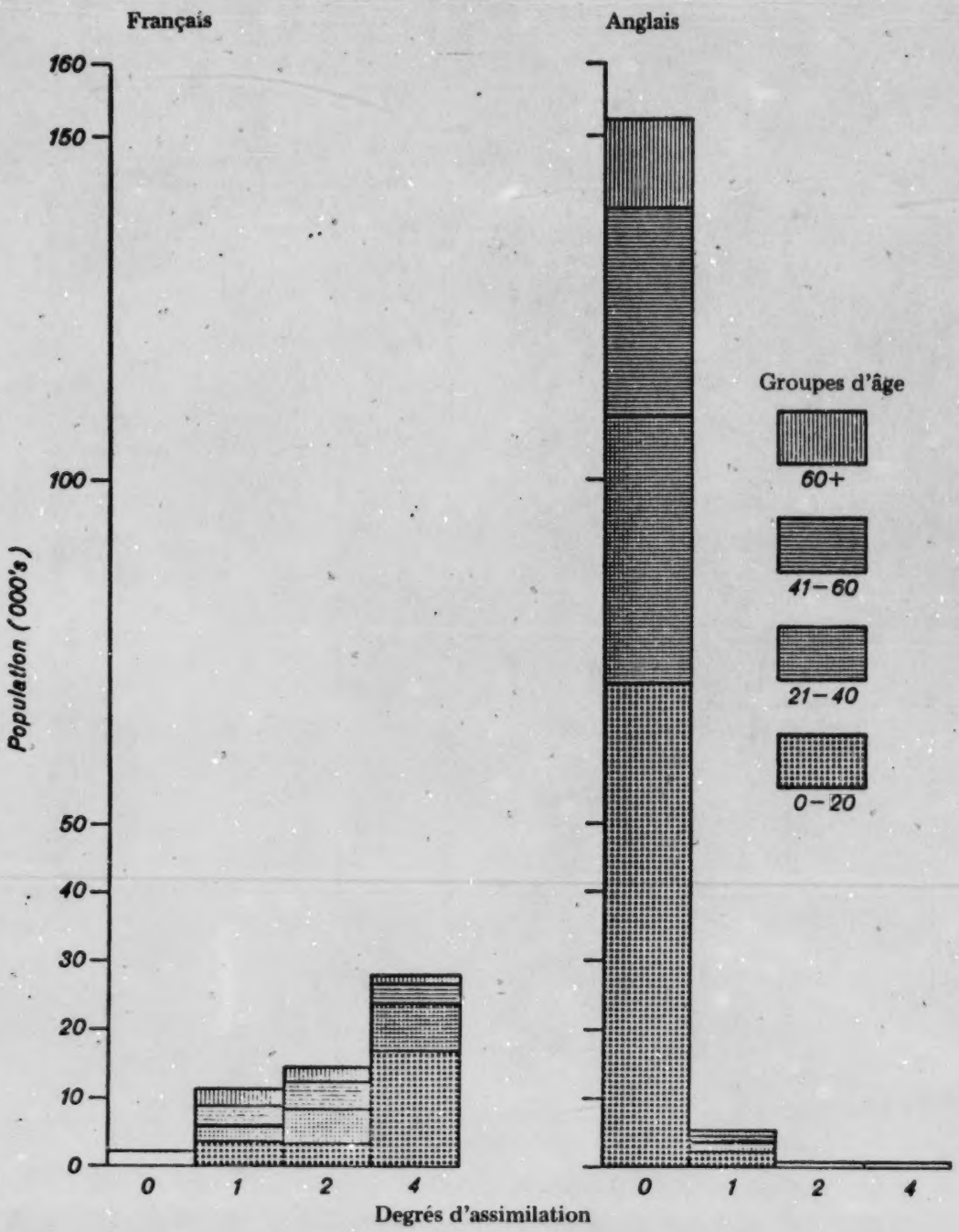

Source: Statistique Canada, tabulation spéciale

FIGURE 4

Composition des degrés d'assimilation par groupe d'âge

Windsor-Tilbury — 1971

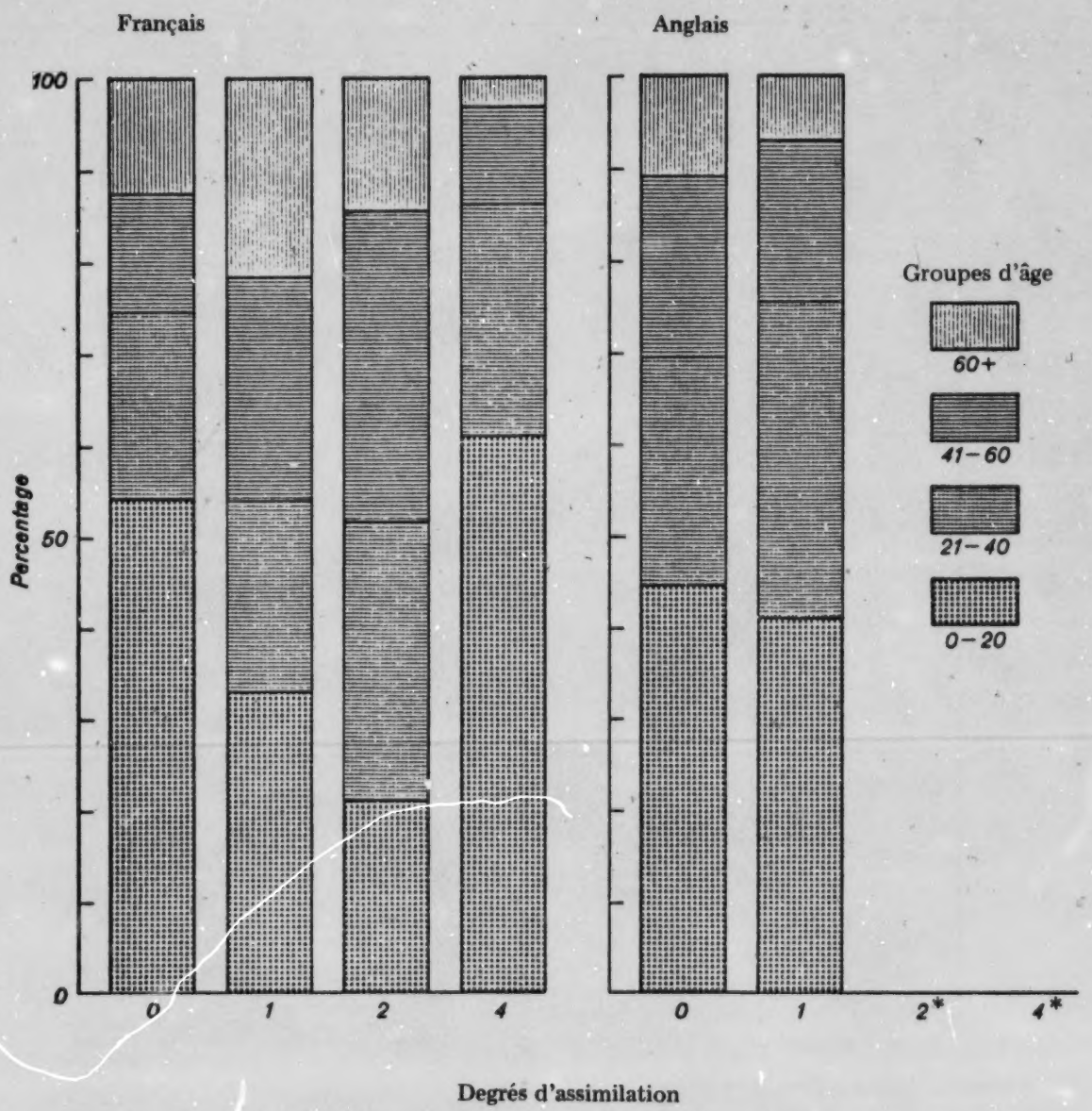

Source: Statistique Canada, tabulation spéciale

FIGURE 5

Glengarry, Prescott, Russell & Stormont
Répartition de la population de langue maternelle française en 1971

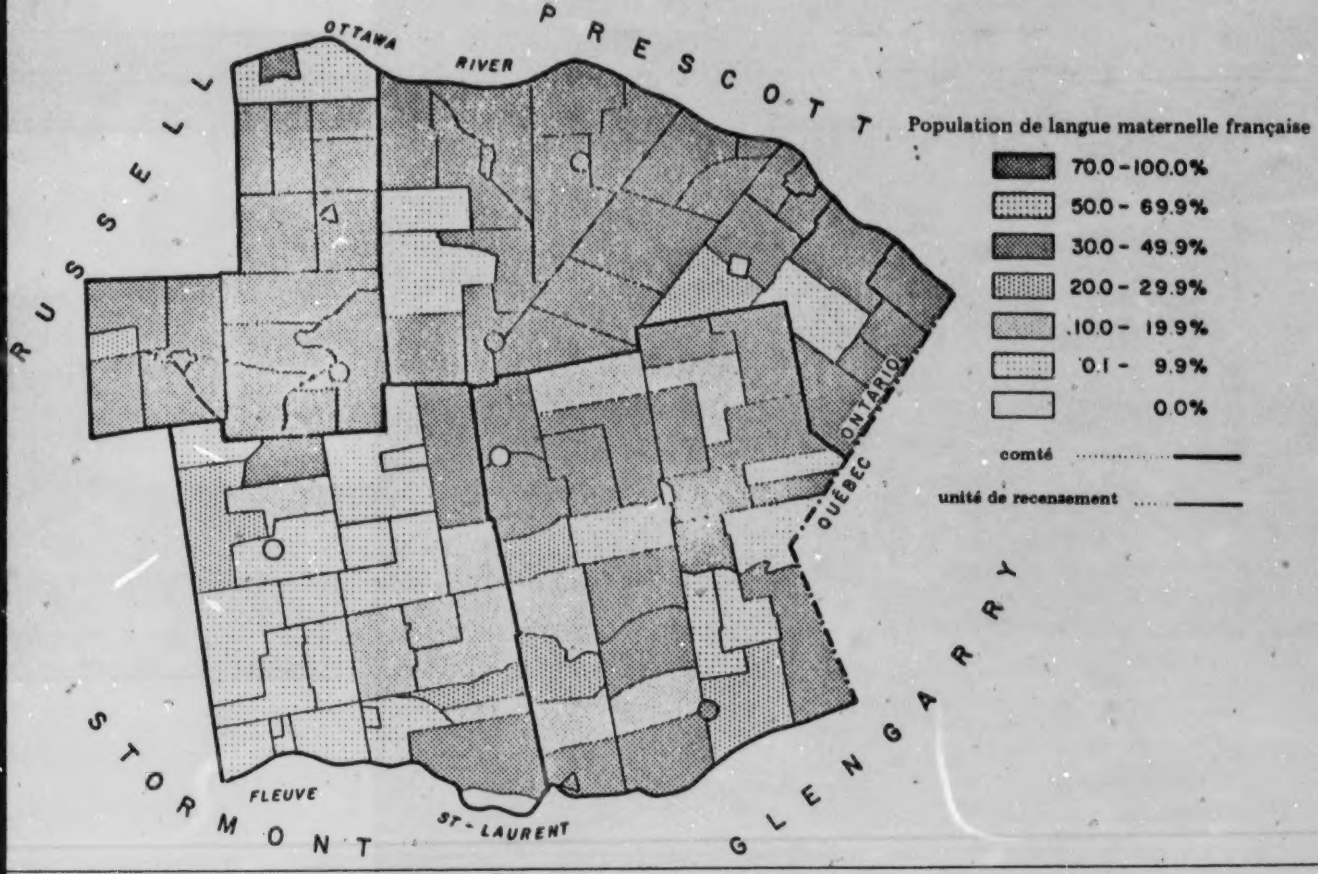

FIGURE 6

Fréquence d'assimilation dans Cornwall-Hawkesbury en 1971

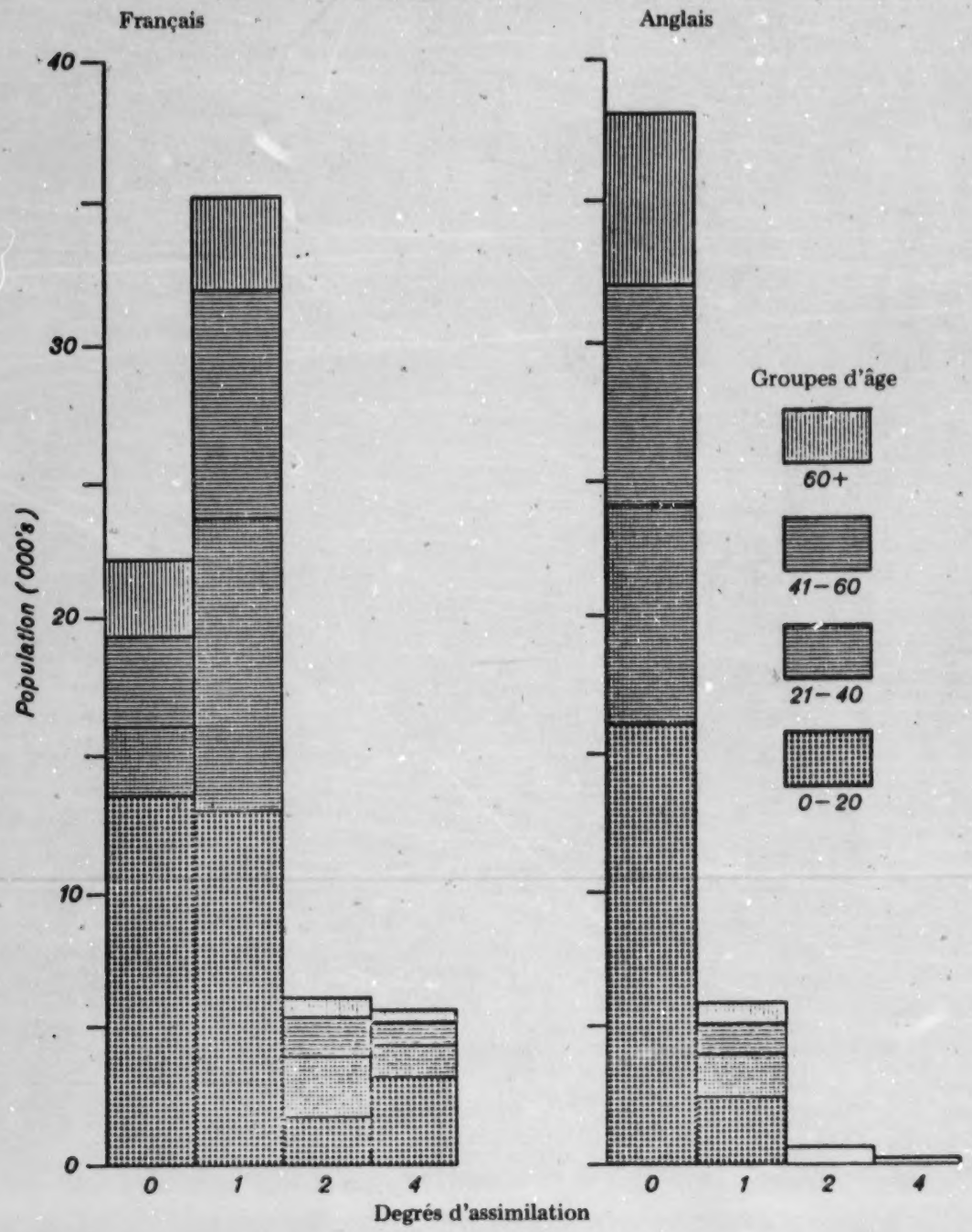

Source: Statistique Canada, tabulation spéciale

FIGURE 7

Composition des degrés d'assimilation par groupe d'âge

Cornwall-Hawkesbury — 1971

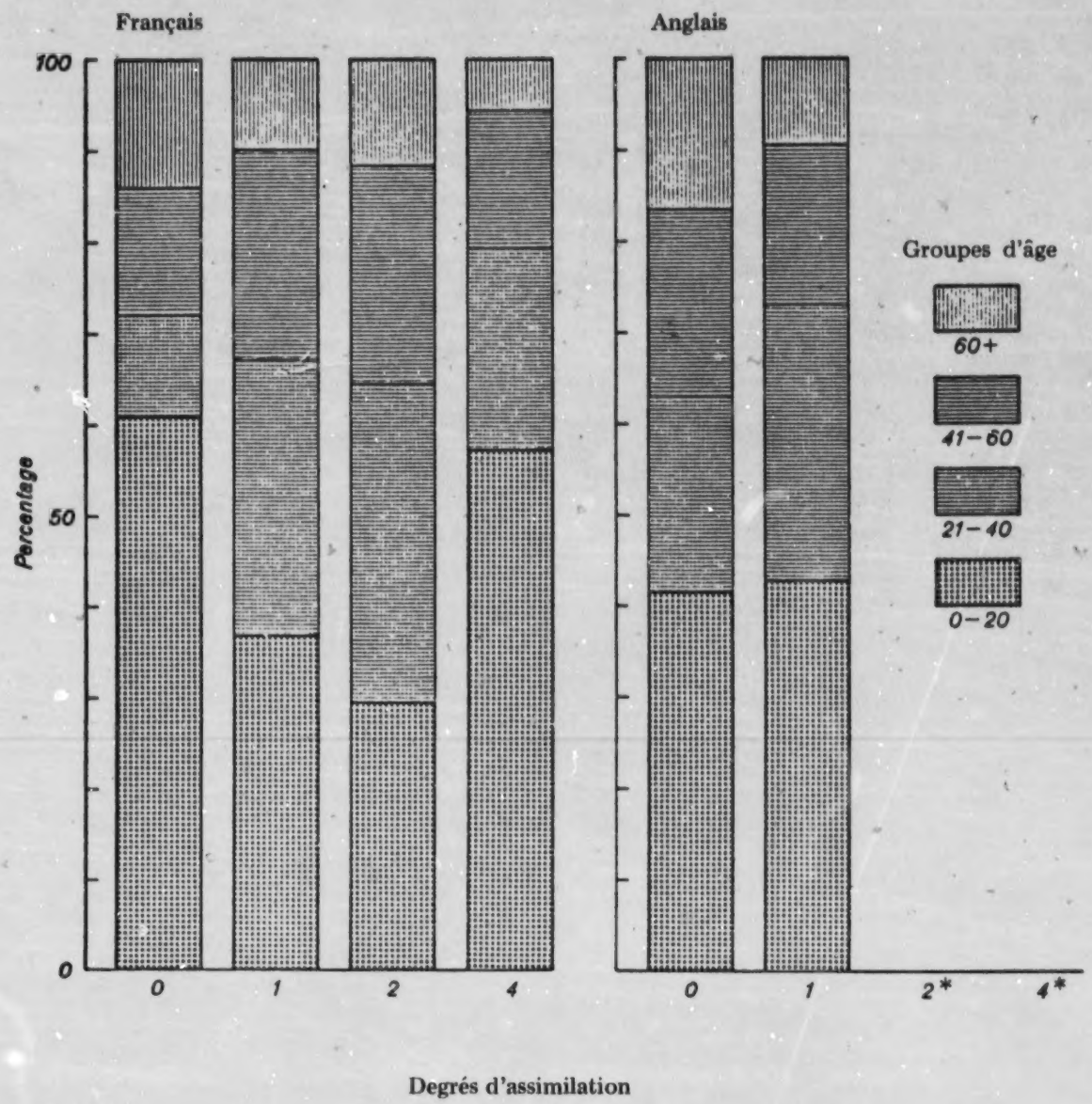

CHAPITRE 11

LES FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

Introduction

11.1 Le comportement

11.2 La motivation

11.3 Les attitudes

CHAPITRE 11

LES FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

Introduction

La recherche psychologique dans le domaine du bilinguisme se fait dans le contexte du rapport entre la pensée et la langue. Dans l'étude d'une telle recherche, il faut d'abord faire la distinction entre les études utilisant les bilingues pour les fins de la recherche psychologique et les études sur les aspects psychologiques du phénomène du bilinguisme. C'est exclusivement de ce dernier type d'études dont il s'agit ici.

La recherche psychologique dans le domaine du bilinguisme touche surtout l'individu dans son rapport intellectuel et affectif avec la ou les langues qu'il possède. Dans ce contexte, la recherche psychologique tente de répondre à trois questions fondamentales, à savoir, comment l'individu devient-il bilingue, comment demeure-t-il bilingue, et comment son bilinguisme affecte son comportement psychologique.

En étudiant la question du développement du bilinguisme chez l'individu, l'âge est sans doute l'une des variables fondamentales. En faisant abstraction de l'adolescence, on a constaté une différence marquée entre le jeune enfant et l'adulte, l'enfance étant l'âge de la forme, et l'âge adulte étant celui du sens. Autrement dit, on a constaté que tout ce qui est forme linguistique — prononciation, grammaire, lexique, tournure de phrase — est facilement assimilé par l'enfant, tandis que la compréhension des subtilités sémantiques est plutôt le propre de l'adulte. On a également fait remarquer que l'enfant a besoin, bien plus que l'adulte, d'un contexte social pour apprendre une autre langue; il est donc rendu bilingue plutôt par son milieu.

Certains prétendent que l'acquisition d'une seconde langue est essentiellement la même que l'acquisition d'une langue maternelle; d'autres chercheurs rejettent catégoriquement cette thèse. Etant donné les divergences théoriques parmi les psychologues, il serait prudent d'augmenter le nombre d'études de cas, dont nous possédons actuellement très peu d'exemples. Mais, même les études de cas utilisant toujours les mêmes techniques qu'auparavant ne peuvent guère fournir des réponses, ou même des données, pour la solution des problèmes théoriques de base. Car la plupart des données ne représentent que les sorties, c'est-à-dire les échantillons d'expression orale de l'enfant; il faudrait également un inventaire total des entrées, c'est-à-dire ses expressions linguistiques, afin de pouvoir établir le rapport entre les deux, tout en séparant également impression et perception.

Dans le contexte de l'acquisition de deux langues par l'individu, les psychologues se sont demandés s'il était préférable de les apprendre simultanément ou l'une après l'autre. Les expériences menées jusqu'à ce jour n'ont guère été concluantes étant donné la difficulté de simuler une situation réelle. Il est possible que cette question soit trop simpliste pour justifier la recherche sans tenir compte des autres dimensions capables d'infirmer les résultats. Il est possible que la supériorité de l'une ou de l'autre de ces deux formules dépende de la structure du contexte dans lequel on apprend la langue, si on utilise des dichotomies par opposition à l'alternance libre, quand et avec qui on apprend les deux langues. Il faudra d'abord comparer les effets de différentes dichotomies telles que les dichotomies de personnes, les dichotomies de classes, et les dichotomies de temps; la plupart des études sur l'enfant bilingue ont touché sur l'application de la dichotomie de personnes, selon la formule *une personne, une langue*. Il nous manque des études comparées sur les dichotomies de classes telles que langue du foyer, langue de l'école; langue de l'école, langue de travail. Ces études ne peuvent pas se faire en dehors d'un contexte linguistique dont les variables font partie de l'équation. Car une langue économiquement et démographiquement faible devrait peut-être occuper la partie forte de la dichotomie pour pouvoir effectuer un apprentissage rentable.

On a souvent fait valoir la supériorité de l'apprentissage familial par opposition à l'apprentissage scolaire; toutefois, aucune recherche ne prouve cette supériorité. Il nous faut des études pour pouvoir comparer l'apprentissage d'une seconde langue par les enfants en contact avec d'autres enfants d'une langue maternelle différente par opposition à l'apprentissage d'une seconde langue à l'école maternelle et au primaire.

Par contre, il n'est pas surprenant de constater que, dans le domaine des différences individuelles, il existe un bon nombre d'études psychologiques touchant l'acquisition du bilinguisme. On a souvent remarqué qu'une personnalité ouverte favorisait l'acquisition du bilinguisme. On a tâché d'établir des corrélations entre la spontanéité sociale et l'acquisition d'une langue seconde. On a également posé le problème du rapport entre l'anxiété et la performance à l'intérieur des situations d'apprentissage formel de la langue seconde. En somme, on a besoin encore de plusieurs types d'études pour encadrer le problème du rapport entre la personnalité et le bilinguisme.

Une autre dimension psychologique touchant la recherche dans le domaine du contact des langues comprend la question de l'influence des attitudes dans l'acquisition de différents types de bilinguisme. Il semble qu'au Canada, comme ailleurs, la création des attitudes ethniques soit fonction de l'adolescence, c'est-à-dire de l'âge où le bilingue s'intègre de plus en plus dans une communauté plutôt que dans l'autre. On a constaté qu'une attitude ethnique favorable pouvait encourager l'apprentissage de l'autre langue. On a également fait remarquer qu'une personne devenant bilingue comme adulte était capable de changer son attitude à tel point qu'elle développe un sentiment négatif pour sa propre langue et son propre groupe ethnique. On a associé ce sentiment au phénomène d'anomie, lancé au début du siècle par le sociologue français Durkeim dans son étude célèbre sur le suicide. Il nous faut d'autres études pour confirmer dans quelles conditions ce sentiment est normal dans l'acquisition du bilinguisme.

Une question préalable aux recherches psychologiques dans le domaine du bilinguisme touche les linguistes autant que les psychologues. Il s'agit de mesurer le degré de bilinguisme d'un individu. Etant donné une variabilité dans les quatre automatismes de base à l'intérieur des deux langues, chacune ayant sa phonologie, son vocabulaire, sa grammaire et sa stylistique qui engendrent un discours à la fois linéaire et temporel, il n'est pas surprenant que l'élaboration des tests dans ce domaine soit devenue chose fort complexe.

En règle générale, les linguistes ont eu tendance à utiliser des mesures directes, des éléments de langue — structure grammaticale, tel ensemble de vocabulaire, tel phonème, saisi ou exprimé, par exemple. Par contre, les psychologues ont tendance à utiliser plutôt des mesures indirectes telles que l'association des mots, la rapidité de lecture, la perception des sons, l'auto-évaluation, la flexibilité conceptuelle et des tests de dominance linguistique.

Toutefois, le problème qui intrigue depuis longtemps psychologues et linguistes devant le comportement linguistique du bilingue est celui de la coexistence à l'intérieur d'un seul cerveau de deux systèmes linguistiques. Certains psychologues ont entrepris plusieurs expériences pour établir une dichotomie entre deux types psychologiques de bilingues, à savoir, le type mixte et le type parallèle. Mais on n'a jamais, au préalable, pris les précautions nécessaires pour valider une telle distinction. Il semble qu'on ait admis la distinction saussurienne entre le signifiant et le signifié qui, chez le bilingue, pourrait comporter deux signifiés pour un seul signifiant ou deux signifiés pour deux signifiants, la distinction étant applicable à chaque signe de son répertoire linguistique. Cela n'a pas empêché certains psychologues de mal interpréter cette distinction saussurienne en supposant qu'elle était applicable à la structure intégrale de chacune des langues du bilingue. On a donc fabriqué toute une littérature dont l'objet était l'étude du bilingue mixte par opposition au bilingue parallèle. Après une génération de recherches contradictoires et peu rentables à partir de cette distinction, les psychologues semblent avoir abandonné cette hypothèse.

Un problème connexe à la coexistence de deux langues dans le cerveau de l'individu est celui de sa capacité d'alterner entre les deux langues. On s'est demandé quel était le mécanisme permettant au bilingue de changer rapidement d'un code à l'autre. Il semble que la différence de rapidité entre l'expression et la compréhension dépende du temps nécessaire pour la formulation sémantique des concepts, ce qui est essentiellement question de sélection dans l'une ou l'autre des deux langues. Pour le bilingue, il y a plus de choix et par conséquent plus d'incertitude, plus de nécessité de contrôle pour identifier le signe, le signifié et le signifiant de chaque langue, et les règles de jeu.

Dans les régions bilingues du Canada, des parents ayant des doutes sur les effets psychologiques du bilinguisme, demandent souvent au psychologue d'entreprendre des recherches sur les effets psychologiques de l'apprentissage simultané des deux langues. Dans les textes sur le bilinguisme, on peut citer des études signalant des effets nocifs du bilinguisme chez l'enfant, surtout en ce qui touche l'affectivité et l'intelligence. Les recherches menées à Montréal sur la population anglophone semblent prouver le contraire. Il n'empêche que ces conclusions ne sont pas nécessairement valables pour la population francophone. Si l'on compare l'ensemble des recherches touchant cette question, il est remarquable de constater que les résultats sont parfois contradictoires. Cela s'explique peut-être par le fait que chaque chercheur est en train de comparer deux variables indéterminées et indéfinies, à savoir, le bilinguisme et l'intelligence, ou la langue et l'affectivité. Si l'on n'est pas d'accord sur la définition du bilinguisme, ni sur la définition de l'intelligence, il n'est pas surprenant qu'il y ait si peu d'accord sur les rapports entre les deux. Dans le domaine de l'affectivité, on a beaucoup étudié les effets des attitudes et de la motivation dans le contexte du bilinguisme. La plupart des études touchant les attitudes se basent sur des tests dans lesquels on pose une question à un groupe de sujets en leur demandant de l'évaluer sur une échelle. L'erreur fondamentale dans ce genre de recherche, c'est que les questions proviennent habituellement de l'esprit du chercheur; mais le contenu des questions autant que leur forme ne font pas nécessairement partie du contexte socio-linguistique des sujets, et en dehors de ce contexte les attitudes n'ont pas de

signification. Il est donc prudent de fonder la sélection des questions attitudinales sur des analyses du contenu des enregistrements de conversations thématiques et de faire une répartition de fréquence des locutions qui pourrait ensuite servir de base à l'élaboration de questionnaires. Ensuite il y a le problème de la distance entre chaque point de l'échelle. Dans le passé on a procédé comme si cette distance était toujours la même d'un point à l'autre: mais cela n'a jamais été vérifié.

Même avec les instruments peu perfectionnés dont on dispose, la recherche dans le domaine des attitudes a pu établir une certaine corrélation entre attitude et motivation d'une part, et type de bilinguisme de l'autre.

11.1 Le comportement

Etudes

Marie de Lourdes. *Les causes d'échecs des élèves de la 7e année dans les écoles bilingues du Nouveau-Brunswick*. Campbellton, N.B., Thèse, 1949.

André D'Allemagne. *Antagonismes linguistiques chez le bilingue*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, 1952.

Wallace E. Lambert. Measurements of Linguistic Dominance of Bilinguals. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 50, January 1955, pp. 197-200.

Wallace E. Lambert, J. Havelka & Robert C. Gardner. Linguistic Manifestations of Bilingualism. *American Journal of Psychology*, 72, 1959, pp. 77-82.

Wallace E. Lambert, R.C. Hodgson, Robert C. Gardner & S. Fillenbaum. Evaluational Reactions to Spoken Languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60, 1960.

Wallace E. Lambert & C. Rawlings. Bilingual Processing of Mixed-Language Associative Networks. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60, January 1960.

J. Vernon Jensen. Effects of Childhood Bilingualism I and II. *Elementary English*, 39, 1962.

E. Peal & Wallace E. Lambert. The Relation of Bilingualism to Intelligence. *Psychological Monographs*, 76, 27, 546, 1962, pp. 1-28.

P.A. Kolers. Interlingual Word Associations. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 2, 1963, pp. 381-390.

Wallace E. Lambert, R.C. Gardner, Henri C. Barik & K. Tunstall. Attitudinal and Cognitive Aspects of Intensive Study of a Second Language. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 66, 1963, pp. 358-368.

Wallace E. Lambert. Psychological Approaches to the Study of Language: II. On Second Language Learning and Bilingualism. *Modern Language Journal*, 14, 1963, pp. 114-121.

Robert C. Gardner. A Language Aptitude Test for Blind Students. *Journal of Applied Psychology*, 43, 1965, pp. 135-141.

P.A. Kolers. Bilingualism and Bicodalism. *Language and Speech*, 8, 1965, pp. 122-126.

Robert C. Gardner & Wallace E. Lambert. Language Aptitude, Intelligence and Second-Language Achievement. *Journal of Educational Psychology*, 56, 1965, pp. 181-199.

William Francis Mackey. Bilingual Interference: Its Analysis and Measurement. *The Journal of Communication*, 15, April 1965, pp. 239-249.

R. Sirkis. *How well do French Canadian Students Know English?* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

P.A. Kolers. Reading and Talking Bilingually. *American Journal of Psychology*, 79, 1966, pp. 357-376.

—— Interlingual Facilitation of Short-Term Memory. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 5, 1966, pp. 314-319.

Wallace E. Lambert & N. Moore. Word Association Responses: Comparisons of American and French Monolinguals with Canadian Monolinguals and Bilinguals. *Journal of Personality and Social Psychology*, March 1966, pp. 313-320.

William Francis Mackey. The Measurement of Bilingual Behavior. *The Canadian Psychologist*, 7a, 2, avril 1966, pp. 75-82.

Robert C. Gardner, C. Kuehne & A.G. Reynolds. A Word Count Program for Language. *Behavioral Science*, 12, 1967, pp. 344-345.

Natela Ime Dadze. On the Psychological Nature of Child Speech Formation Under Condition of Exposure to Two Languages. *International Journal of Psychology*, 2, 1967, pp. 129-132.

Robert R. Roy. *Oral French Proficiency: Identification and Evaluation.* Edmonton: Alberta University, 1967.

E. Peal & Wallace E. Lambert. The Relation of Bilingualism to Intelligence. *Foreign Language Teaching*, Michel, G. (ed.), London: Vallier, 1967, pp. 143-191.

Wallace E. Lambert. A Social Psychology of Bilingualism. *Journal of Social Issues*, 23, 1967, pp. 91-189.

W.B. Dockrell & J.F. Brosseau. The Correlates of Second Language Learning by Young Children. *Alberta Journal of Educational Research*, 13, 1967, pp. 295-298.

D. Sydiaha, H.G. Lafave, I. Rootman & R. Duckworth. The Ethnic Community and the Definition of Mental Illness: A Comparative Attitudinal Study of French and Non-French Canadian Towns. *Psychiatric Quarterly*, 41, 2, April 1967, pp. 219-227.

Paul A. Kolers. Bilingualism and Information Processing. *Scientific American*, March 1968, pp. 78-86.

D. Sydiaha, I. Rootman & H.G. Lafave. The Ethnic Community and the Expression of Mental Illness: A Comparative Epidemiological Study of French and Non-French Canadian Towns. *Psychiatric Quarterly*, 42, April 1968, pp. 235-251.

William Francis Mackey. The Typology, Classification and Analysis of Language Tests. *Language Learning*, Special Issue 3, August 1968, pp. 163-166.

J. Dana. Des enfants bilingues. *Le nouvel observateur*, 22 septembre 1968.

Lesley Jean Kelly. *Description and Measurement of Bilingualism*. Toronto: University of Toronto Press, 1969.

G. Richard Tucker, Wallace E. Lambert & A. Rigault. Students' Acquisition of French Gender Distinctions: A Pilot Investigation. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 7, January 1969, pp. 51-55.

Norman Segalowitz & Wallace E. Lambert. Semantic Generalization in Bilinguals. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 8, 1969, pp. 559-566.

Merrill Swain. Development of Syntactic Structures in Monolingual and Bilingual Children. *Children's Language Behaviour*, Working Paper No. 15, Language Behavior Research Laboratory, University of California at Berkeley, 1969.

Wallace E. Lambert & E. Anisfeld. A Note on the Relationship of Bilingualism and Intelligence. *Canadian Journal of Behavioural Science*, January 1969, pp. 122-128.

Wallace E. Lambert. Psychological Studies of the Interdependencies of the Bilinguals Two Languages. J. Puhvel (ed.), *Substance and Structure of Language*, Berkeley: University of California Press, 1969.

C. Aellen & Wallace E. Lambert. Ethnic Identification and Personality Adjustments of Canadian Adolescents of Mixed English-French Parentage. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 1969, pp. 69-86.

L.A. Jakobovits. *Foreign Language Learning*. Rowley, Mass.; Newbury House, 1970.

G. Richard Tucker & H. Gedalof. Bilinguals as Linguistic Mediators. *Psychonomic Science*, 20, 1970, pp. 369-370.

William Francis Mackey. Interference, Integration and the Synchronic Fallacy. *Monograph Series on Languages and Linguistics*, XXIII, Washington: Georgetown University School of Languages and Linguistics, 1970, pp. 195-227.

Alison D'Anglejan & G. Richard Tucker. The St. Lambert Program of Home-School Language Switch. *Newsletter of the Council for Childhood Education*, Autumn 1970, pp. 4-5.

J.W. Berry & G.J.S. Wilde. *Social Psychology in Canada: An Annotated Bibliography*. Queen's University Duplicating Service and Canada Council, 1971.

I. Taylor. How Are Words from Two Languages Organized in Bilinguals Memory? *Canadian Journal of Psychology*, 25, 3, 1971, pp. 228-240.

M. Davine, G. Richard Tucker & Wallace E. Lambert. The Perception on Phoneme Sequences by Monolingual and Bilingual Elementary School Children. *The Canadian Journal of Behavioral Sciences*, 3, July 1971, pp. 72-76.

Merrill Swain. Bilingualism, Monolingualism and Code Acquisition. *Conference on Child Language, Reprints*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1971.

J.W. Berry & G.J.S. Wilde. *Social Psychology: The Canadian Context*. Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

S. Dutta, R.N. Kanungo & Vaira Freibergs. Retention of Affective Material: Effects of Intensity of Affect on Retrieval. *Personality & Social Psychology*, 23, 1972.

Merrill Swain. *Bilingual First-Language Acquisition*. Paper presented at the International Symposium on First-Language Acquisition, Florence, Italy, Modern Language Center mimeo, 1972.

—— *Bilingualism as a First Language*. Ph. D. thesis, University of California, Irvine, 1972.

William Francis Mackey. Dialinguistic Identification. *Studies for Einar Haugen*, Firchow, E. (ed.), Paris/La Haye: Mouton, 1972, pp. 349-360.

B. Bain. Bilingualism and Cognition. *Proceedings of Bilingualism in the West Conference*, Edmonton: University of Alberta Press, 1973.

Merrill Swain & N. Naiman. *Comments Concerning the French Oral Skills of Grade One and Two Pupils in French Immersion Classes and the Use of Elicited Imitation as a Means of Collecting the Relevant Data*. Toronto: Ontario Institute for Studies in Education mimeo, 1973.

Guy Dubreuil & E.D. Wittkower. Psychocultural Stress in Relation to Mental Illness. *Social Science and Medecine*, 7, September 1973, pp. 601-704.

B.S. Randhawa & S.M. Korpan. Assessment of Some Significant Affective Variables and the Prediction of Achievement in French. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 5, 1973, pp. 24-33.

Irène Spilka-Vachon. *On Evaluating Bilingual Students*. Communication faite aux membres du Service pour l'admission aux collèges et aux universités (SACU), Saskatoon, avril 1973.

—— *Assessing the Performance of Speakers of French as a Second Language*. Montreal: McGill University, May 1973.

Merrill Swain & Marie Wesche. Linguistic Interaction: Case Study of a Bilingual Child. *Working Papers on Bilingualism*, 1, Bilingual Education Project, Ontario Institute for Studies in Education, November 1973.

Division de la recherche/Research Division. *Les erreurs: posons le problème autrement. Errors: A New Perspective*. Québec: Université Laval, 1974.

Merrill Swain, G. Dumas & L. Selinker. *The Interlanguage Hypothesis Extended to Children*. Toronto: Ontario Institute for Studies in Education mimeo, 1974.

Merrill Swain. Monolingualism, Bilingualism and Code Acquisition. *Bilingualism in Early Childhood*, William Francis Mackey & Andersson, T. (eds.), Rowley, Mass.: Newbury House, 1974.

I. Taylor. *Bilingualism: To Speak in Two Tongues*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, document non publié, 1974.

William Francis Mackey. How Bilingualism Has Been Described and Measured. *Teaching the Bilingual*, Tucson: The University of Arizona Press, 1974.

Bruce Bain. Bilingualism and Cognition: Toward a General Theory. *Bilingualism, Biculturalism and Education*, S.T. Carey (ed.), Edmonton: University of Alberta Printing Department, 1974, pp. 119-128.

J. Cummins & M. Gulutsan. Some Effects of Bilingualism on Cognitive Functioning. *Bilingualism, Biculturalism and Education*, S.T. Carey (ed.), Edmonton: University of Alberta Printing Department, 1974, pp. 129-136.

J.W. Berry. Canadian Psychology: Some Social and Applied Emphases. *Canadian Psychologist*, 15, 1974b, pp. 132-139.

G. Neufeld. A Theoretical Perspective on the Relationship of Bilingualism and Thought: Revisted. *Working Papers on Bilingualism*, 2, 1974b, pp. 128-129.

J.B. Carroll. Aptitude in Second Language Learning. *Proceedings of the Fifth Symposium of the Canadian Association of Applied Linguistics*, 1974, pp. 8-23.

P.D. McCormack. Bilingual Linguistic Memory: Independence or Interdependence: Two Stores or One? S.T. Carey (ed.), *Bilingualism, Biculturalism and Education*, Edmonton: University of Alberta Printing Department, 1974, pp. 115-118.

J. Hamers & Wallace E. Lambert. Bilinguals' Reaction to Cross-Language Semantic Ambiguity. S.T. Carey (ed.), *Bilingualism, Biculturalism and Education*, Edmonton: University of Alberta Printing Department, 1974, pp. 101-114.

Merrill Swain. Child Bilingual Language Learning and Linguistic Interdependence. S.T. Carey (ed.), *Bilingualism, Biculturalism and Education*, Edmonton: University of Alberta Printing Department, 1974b, pp. 75-81.

Irène Spilka-Vachon. *Differential Acquisition of French Pronouns by Native Speakers and Bilinguals.* Montreal: McGill University, April 1974.

Merrill Swain, G. Dumas & N. Naiman. Alternatives to Spontaneous Speech: Elicited Translation and Imitation as Indicators of Second Language Competence. *Working Papers on Bilingualism*, 3, Bilingual Education Project, Ontario Institute for Studies in Education, May 1974.

N. Naiman, M. Frohlich & A. Todesco. *The Good Second Language Learner.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, October 1974.

A.M. Desrochers, R.C. Smythe & Robert C. Gardner. The Social Psychology of Second Language Acquisition and Bilinguality: An Annotated Bibliography. *Research Bulletin No. 340*, University of Western Ontario, 1975.

N. Lemon. Linguistic Development and Conceptualization: A Bilingual Study. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 6, 1975, pp. 173-188.

Evangelos A. Afendras & Albertina Pianarosa. *Child Bilingualism and Second Language Learning: A Descriptive Bibliography.* Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1975.

Robert C. Gardner & P.C. Smythe. Second Language Acquisition: A Social Psychological Approach. *Research Bulletin No. 232*, University of Western Ontario, 1975a.

H.H. Stern. What We Can Learn from the Good Language Learner? *Canadian Modern Language Review*, 31, 4, March 1975, pp. 304-318.

P. Hebrard & R. Mougeon. *La langue parlée entre les parents et les enfants: un facteur crucial dans l'acquisition linguistique de l'enfant dans un milieu bilingue.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, juin 1975.

R. Mougeon, P. Hebrard & S. Sugunasiri. *The Acquisition of English by French Canadians in Welland, Ontario.* Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 14 juin 1975.

William Francis Mackey & T. Andersson (eds.). *Bilingualism in Early Childhood.* Rowley, Mass.: Newbury House, 1977.

A. Boileau. L'acte de langage chez l'individu bilingue. *Mélanges de linguistique.*

Stanley C. Jones. Review of William Nemser. An Experimental Study of Phonological Interference in the English of Hungarians. To appear in *The Canadian Journal of Linguistics.*

Nicolas Ardanaz. *A Measurement of English Vocabulary-Acquisition and Lexical Borrowing, and Related Non-Formal Pedagogical Variables of 200 Francophone Children Living in the West Island Area of Montreal, Prior to Formal Instruction in English as a Second Language.* Université Laval, thèse de doctorat es lettres, non publiée.

Marie B. Wesche. *The Good Adult Language Learner: A Study of Learning Strategies and Personality Factors in an Intensive Course.* Toronto: Thesis for Doctor of Philosophy, unpublished.

W.E. Blatz, M.I. Gletcher & M. Mason. Early Development in Spoken Language of the Dionne Quintuplets. *Collected Studies on the Dionne Quintuplets*, W.E. Blatz et al. (ed.), Toronto: University of Toronto Studies, 16.

Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. *Cognitive and Attitudinal Consequences of Bilingual Schooling: the St. Lambert Project Through Grade Five.* Québec: Ministère de l'éducation.

N. Naiman. *The Use of Elicited Imitation in Second Language Acquisition Research.* Toronto: University of Toronto, unpublished Ph.D. thesis.

Reportages

Brian Moore. Bilingual Children can Learn a Third Language the Fastest. *Montreal Star*, 10 janvier 1975.

11.2 La motivation

Etudes

Ls-D. Durand. Un peuple universellement bilingue est-il possible? *L'Action canadienne-française*, 14, 1925, pp. 194-214.

Robert C. Gardner & Wallace E. Lambert. Motivational Variables in Second-Language Acquisition. *Canadian Journal of Psychology*, 13, 1959, pp. 266-272.

Robert C. Gardner. *Motivational Variables in Second Language Learning.* Pl.D. dissertation, McGill University, 1960.

—— Aptitude and Motivation: Their Role in Second Language Acquisition: Seminar Report. *Teaching Modern Languages*, Canadian Teacher's Federation, 1962.

—— Motivational Variables in Second Language Learning. *International Journal of American Linguistics*, 32, January 1966, pp. 24-42.

—— Attitudes and Motivation: Their Role in Second-Language Acquisition. *TESOL Quarterly*, February 1968, pp. 141-150.

Robert C. Gardner & Wallace E. Lambert. *Attitudes and Motivation in Second Language Learning.* Rowley, Mass.: Newbury House, 1972.

—— Motivational Variables in Second-Language Acquisition. J.W. Berry & G.J.S. Wilde (eds.), *Social Psychology: The Canadian Context.* Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

Wallace E. Lambert. Psychological Aspects of Motivation in Language Learning. W.E. Lambert (ed.), *Language, Psychology and Culture*. Stanford: Stanford University Press, 1972, pp. 291-292.

R. Mareschal, P. Boudon, & J. Lapierre. *La motivation des enseignants et des étudiants francophones face à la situation linguistique au Québec*. Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Robert C. Gardner & P.C. Smythe. The Integrative Motive in Second-Language Acquisition. *Research Bulletin No. 275*, London, Department of Psychology, University of Western Ontario, 1973.

Wallace E. Lambert. *Culture and Language as Factors in Learning and Education*. Paper presented at the 5th Annual Learning Symposium on "Cultural Factors in Learning" at Western Washington State College, Bellingham, Washington, November 1973.

Robert C. Gardner. Motivational Variables in Second-Language Learning. *Proceedings of the Fifth Symposium of the Canadian Association of Applied Linguistics*, 1974, pp. 45-73.

Robert C. Gardner & P.D. Smythe. Motivation and Second-Language Acquisition. *Canadian Modern Language Review*, 21, 1975b, pp. 218-230.

Robert C. Gardner. Attitudes and Motivation: Their Role in the Acquisition of a Second-Language. *Manitoba Modern Language Bulletin*, in press.

—— Attitude and Motivation: Their Role in Second-Language Acquisition. J.W. Oller & J.C. Richards (eds.), *Focus on the Learner: Pragmatic Perspectives for the Language Teacher*, Rowley, Mass.: Newbury House.

Reportages

Guy Fournier. La leçon d'anglais. *Perspectives*, 41, 12 octobre 1968.

S. Marksfield. Language-learning needs motivation no matter what school may do. *Montreal Star*, April 21, 1969.

Guy Deshaies. Quelles motivations pousseraient les anglophones à apprendre le français? *Le Devoir*, 15 janvier 1970.

Gérard Alarie. La majorité des francophones ne souhaite pas l'unilinguisme. *Le Devoir*, 15 mars 1971.

Dominique Clift. The evolution in language. *Montreal Star*, March 30, 1971.

Hilda Kearns. Students in strong French areas more willing to learn English. *Montreal Star*, March 7, 1972.

Yvon Charbonneau. Le sort du français passe par la prise en mains de notre économie. *Le Jour*, 16 mai 1974.

Presse canadienne. Avantages du bilinguisme. *Le Soleil*, 8 septembre 1976.

—— Exemption d'impôt pour étudier l'anglais. *Le Soleil*, 8 novembre 1976.

Wendie Kerr. Goyer promotes bilingualism as a business asset. *Globe and Mail*, December 9, 1976.

11.3 Les attitudes

Etudes

Anonyme. *Bilingualism in Ontario: Common Sense and Prejudice (Vol. 5).* Ottawa: L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, 1912.

Y. Tessier-Lavigne. Le bilinguisme dans l'Ouest Canadien. *L'Action canadienne-française*, 13, 1925, pp. 266-281, 336-345.

Véritas. Le bilinguisme à l'église du Canada. *L'Action française*, août 1925, pp. 66-78.

Anonyme. La querelle du bilinguisme. *L'Action nationale*, 16, 1940, pp. 225-231.

—— Cette question du bilinguisme. *L'Action nationale*, 17, 1941, p. 396.

Arthur Laurendeau. Le bilinguisme intégral est-il un piège? *L'Action nationale*, 33, 1948.

Guy Dubreuil. *Les stéréotypes nationaux chez les enfants canadiens-français.* Rapport soumis à l'Union Internationale de Psychologie, 1955.

Michel Brochu. La politique anglo-saxonne des contingentements du bilinguisme au Canada. *L'Action nationale*, 51, 1962, pp. 487-496.

Gwethalyn Brown & Solange Chaput-Rolland. *Dear enemies.* Toronto: Macmillan Co. of Canada, 1963.

—— *Chers ennemis.* Montréal: Editions du jour, 1963.

Wallace E. Lambert, Robert C. Gardner, Henri C. Barik & K. Tunstall. Attitudinal and Cognitive Aspects of Intensive Study of a Second Language. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 66, 1963, pp. 358-368.

M.S. Preston. *Evaluational Reactions to English, Canadian French and European French Voices.* Unpublished M.A. thesis, McGill University, 1963.

Wallace E. Lambert, Saul Frankel & G. Richard Tucker. Judging Personality through Speech: A French-Canadian Example. *The Journal of Communication*, 16, 4, 1966, pp. 305-321.

V. Zgozinski. *An Account of Modern Psychological Thinking on Language Learning and Bilingualism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Robert C. Gardner. Psychological Adjustments Demanded of the Language Learner. R.B. Caplan (ed.), *Selected Conference Papers of the Association of Teachers of English as a Second Language*, California: University of Southern California Press, Dec. 1966.

F. Chartrand-McKenzie. *Les journalistes anglo et franco-canadiens: leurs opinions et leurs comportements vis-à-vis de la coexistence des deux cultures au pays.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

J.C. Johnstone. *Young People's Images of Canadian Society.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

M. Rioux. *Attitudes des jeunes du Québec âgés de 18 à 21 ans.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Coleman Romalis. *The Attitudes of the Montreal Jewish Community Toward French Canadian Nationalism and Separatism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Michel Brunet. Les servitudes et les défis du bilinguisme. *Québec Canada Anglais.* Montréal: H.M.H., 1968.

H.J. Feenstra & Robert C. Gardner. Aptitude, Attitude and Motivation in Second Language Acquisition. *Research Bulletin No. 101*, University of Western Ontario, 1968.

Robert C. Gardner & D.M. Taylor. Ethnic Stereotypes: Their Effects on Person Perception. *Canadian Journal of Psychology*, 22, 1968, pp. 267-276.

Robert C. Gardner, E.J. Wonnacott & D.M. Taylor. Ethnic Stereotypes: A Factor Analytic Investigation. *Canadian Journal of Psychology*, 22, 1968, pp. 35-44.

François-Albert Angers. Ottawa à l'heure de Moscou. *L'Action nationale*, 58, mars 1968, pp. 284-288.

G.S. Larimer. Social Judgment Approach to the Investigation of French and English Canadian Attitudes. *Public Opinion Quarterly*, summer 1968, pp. 231-236.

Richard Arès. Le bilinguisme et le fascisme au Québec: Lemieux. *Canadian University Press*, 81, 1969, p. 1.

Anonyme. Allons-nous vers un Canada bilingue? *Relations*, 340, 1969, pp. 195-196.

Robert C. Gardner & D.M. Taylor. Ethnic Stereotypes: Meaningfulness in Ethnic Group Labels. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 1, 1969, pp. 182-192.

Robert C. Gardner, D.M. Taylor & E. Santos. Ethnic Stereotypes: The Role of Contact. *Philippine Journal of Psychology*, 2, 1969, pp. 11-24.

D.M. Taylor, Robert C. Gardner. Ethnic Stereotypes: Their Effects on the Perception of Communicators of Varying Credibility. *Canadian Journal of Psychology*, 23, 1969, pp. 161-173.

Pierre-Elliott Trudeau. *Why Are They Forcing French Down Our Throats?* Ottawa: Queen's Printer, 1969.

John C. Johnstone. *Young People's Images of Canadian Society: An Opinion Survey of Canadian Youth 13 to 20 Years of Age.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

S. Dutta, L. Norman & R. Kanungo. A Scale for the Measurement of Attitudes Towards French Canadians. *Canadian Journal of Behavioral Science*, January 1969, pp. 156-166.

H.J. Feenstra. Parent and Teacher Attitudes: Their Role in Second-Language Acquisition. *Canadian Modern Language Review*, 26, January 1969, pp. 5-13.

M. Anisfeld, E. Anisfeld & R. Semogas. Cross-Influences Between the Phonological Systems of Lithuanian-English Bilinguals. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 8, February 1969, pp. 257-281.

G.P. Allen. Ethnic Organizations in Canadian Society. *International Migration Review*, 3, 2, Spring 1969, pp. 67-73.

Robert C. Gardner, E.J. Wonnacott & D.M. Taylor. Ethnic Stereotypes: A Factor Analytic Investigation. *Readings in General Psychology: Canadian Contributions*, A.W. Pressey & J.P. Zubek (eds.), Toronto: McClelland & Stewart, 1970.

Robert C. Gardner, D.M. Taylor & H.J. Feenstra. Ethnic Stereotypes: Attitudes or Beliefs? *Canadian Journal of Psychology*, 24, 1970, pp. 321-334.

P.C. Smythe & R.G. Stennett. *The Effects of Oral French Training on Student's Attitudes and Linguistic Abilities: A Preliminary Report.* Paper presented at Ontario Educational Research Council Meeting, Toronto, 1970.

Wallace E. Lambert, M. Just & Norman Segalowitz. Some Cognitive Consequences of Following the Curricula of the Early School Grades in a Foreign Languages. *Georgetown University Monograph Lines on Language and Linguistics*, 23, 1970, pp. 229-279.

Anonyme. Ottawa, nouvelle capitale d'un pays bilingue. *L'Appel*, 6, 3-4 mars 1970.

G. Richard Tucker, Wallace E. Lambert, Alison D'Anglejan & A. Silny. *Cognitive and Attitudinal Consequences of Following the Curricula of the First Four Grades in the Second Language.* Montréal: McGill University, février 1971.

P.C. Smythe, R.G. Stennett & H.J. Feenstra. Attitude, Aptitude and Type of Instructional Program in Second Language Acquisition. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 4, 1972, pp. 307-321.

S. Dutta, L. Norman & R.N. Kanungo. A Scale for the Measurement of Attitudes Toward French Canadians. *Canadian Journal of Behavioural Sciences*, 3, 1969, and *Social Psychology: Canadian Context*, J.W. Berry & G.J.S. Wilde (eds.), Toronto: McClelland & Stewart Ltd., 1972.

M. Gagnon. *Attitude à l'égard de la langue anglaise.* Montréal: Lidec Inc., 1972.

Robert C. Gardner, D.M. Taylor & H.J. Feenstra. Ethnic Stereotypes: Attitudes or Beliefs? in J.W. Berry & G.J.S. Wilde (eds.), *Social Psychology: The Canadian Context*, Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

D.M. Taylor, L.M. Simard & Frances E. Aboud. Ethnic Identification in Canada: A Cross-Cultural Investigation. In J.W. Berry & G.J.S. Wilde (eds.), *Social Psychology: The Canadian Context*, McClelland & Stewart, Toronto, 1972.

Robert C. Gardner, D.M. Kirby, F.H. Gorospe & A.C. Villamin. Ethnic Stereotypes: An Alternative Assessment Technique, The Stereotype Differential. *Journal of Social Psychology*, 87, 1972.

H. Senior. *Orangeism: The Canadian Phase.* Toronto & Montreal: McGraw-Hill, 1972.

Robert C. Gardner & Wallace E. Lambert. *Attitudes and Motivation in Second-Language Learning.* Rowley: Newbury House, 1972.

Wallace E. Lambert, G. Richard Tucker, Alison D'Anglejan & F. Silny. *Cognitive and Attitudinal Consequences of Bilingual Schooling, The St. Lambert Project through Grade Five.* Montreal: McGill University, March 1972.

John Macnamara & John Edwards. *Attitudes to Learning French in the English-Speaking Schools of Quebec.* Québec: L'éditeur officiel du Québec, 1973.

Robert C. Gardner. Ethnic Stereotypes: Their Consequences for Second Language Acquisition. *Research Bulletin No. 262*, Dept. of Psychology, University of Western Ontario, 1973.

Alan Montefiore. *Philosophy and Personal Relations: An Anglo-French Study.* Montreal: McGill-Queens, 1973.

D.M. Taylor, J.N. Bassili & Frances E. Aboud. Dimensions of Ethnic Identity: An Example from Quebec. *Journal of Social Psychology*, 89, 1973, pp. 185-192.

D.M. Taylor & Frances E. Aboud. Ethnic Stereotypes: Is the Concept Necessary? *Canadian Psychologist*, 14, 1973, pp. 336-338.

Robert C. Gardner, D.M. Kirby & J.C. Finlay. Ethnic Stereotypes: The Significance of Consensus. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 5, 1973, pp. 4-12.

Robert C. Gardner & D.M. Kirby. Ethnic Stereotypes: A Cross-Cultural Replication of their Unitary Dimensionality. *Journal of Social Psychology*, 91, 1973, pp. 189-195.

Robert C. Gardner. Ethnic Stereotypes: Their Consequences for Second-Language Acquisition. *Manitoba Modern Language Bulletin*, 8, 1973, pp. 1-19.

—— Ethnic Stereotypes: The Traditional Approach, A New Look. *Canadian Psychologist*, 14, 1973, pp. 133-148.

Alison D'Anglejan & G. Richard Tucker. Sociolinguistic Correlates of Speech Style in Quebec. *Language Attitudes: Current Trends and Prospects*. Shuy, R. & R. Fasold (eds.), Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1973.

Norman Segalowitz. *A Sociolinguistic Study of French Quebecers' Reactions to Francophone Canadians Speaking English*. Indiana: University of Notre Dame, August 1973.

Wallace E. Lambert & G. Richard Tucker. The Benefits of Bilingualism. *Psychology Today*, September 1973.

J.W. Berry. Psychological Aspects of Cultural Pluralism: Unity and Identity Reconsidered. *Topics in Culture Learning*, 2, 1974a.

M. Gagnon. Quelques facteurs déterminant l'attitude vis-à-vis l'anglais, langue seconde. Darnell, R. (ed.), *Linguistic Diversity in Canadian Society, Vol. 2*, Edmonton: Linguistic Research Inc., 1974.

Wallace E. Lambert. Culture and Language as Factors in Learning and Education. Wolfgang, A. (ed.), *Education of Immigrant Students: Issues and Answers*, Toronto: Ontario Institute for Studies in Education, 1975.

R. Clément, Robert C. Gardner & P.C. Smythe. Inter-Ethnic Contact: Attitudinal Consequences. *Research Bulletin No. 336*, Department of Psychology, University of Western Ontario, 1975.

Pauline Lamothe. (Résumé). Le bilinguisme et la collectivité. *Biennale de la francophonie canadienne*, Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 37-38.

Réal Cloutier. (Résumé). Le bilinguisme et le francophone. *Biennale de la francophonie canadienne*, Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 15 juillet 1975, pp. 38-39.

Robert C. Gardner. *Social Factors in Second Language Acquisition and Bilinguality*. Paper presented at the Canada Council's Consultative Committee Conference on the Individual, Language and Society held in Kingston, Ontario, November 29 to December 5, 1975.

Paul Lamy. *Language and Ethnicity: A Study of Bilingualism, Ethnic Identity and Ethnic Attitudes*. Hamilton: McMaster University, 1976, unpublished document.

Group Resources Consultant Service. *Study of Attitudes of Selected Ethnic Groups in Western Canada and New-Brunswick towards Education*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

P. Regenstreif. *Elite Opinion on Biculturalism and Bilingualism*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

Wallace E. Lambert, M. Just & Norman Segalowitz. *Some Cognitive Consequences of Following the Curricula of Grades One and Two in a Foreign Language*. Montreal: McGill University, unpublished document.

Reportages

Marcel Gingras. Bilingue ou diglotte? *Le Droit*, 29 juin 1967.

C. King. This is no time to start a holy war. *Ottawa Citizen*, July 31, 1967.

Benoit Routhier. L'absence du bilinguisme dans la région de Moncton est une source de conflits. *Le Soleil*, 2 février 1968.

Voice of Canada League. One Way Bilingualism and Culture. *Ottawa Citizen*, February 5, 1968.

Presse canadienne. L'élargissement du bilinguisme est la seule chance de survie. *Le Soleil*, 26 avril 1968.

—— On tire sur un panneau de signalisation bilingue. *Le Soleil*, 26 avril 1968.

Mouvement pour l'intégration scolaire. Pourquoi. . . ? *Le Richelieu*, 20 novembre 1968.

Pierre-C. O'Neill & Michel Roy. Le problème de la fiscalité l'emporte sur les principes. *Le Devoir*, 11 février 1969.

Michel Roy. Les quatre provinces de l'Ouest accordent priorité aux problèmes économique et fiscal. *Le Devoir*, 11 février 1969.

Adélard Desjardins. Il est temps de parler franc. *Le Devoir*, 13 février 1969.

F.J. Miller. Moderate French groups have a duty to balance the vicious minority. *Montreal Star*, February 17, 1969.

G. Charette. A Canadian of French descent fed up with power-hungry leaders. *Montreal Star*, February 26, 1969.

Don Leblanc. United Church resolves to boost English-French dialogue. *Montreal Star*, March 1, 1969.

Presse canadienne. Marchand dénonce les états généraux. *Le Devoir*, 11 mars 1969.

—— Attitude comparable à celle des anglophones il y a quelques années. *Le Soleil*, 11 mars 1969.

André Gaudreault. Régionalisme et bilinguisme. *Le Soleil*, 12 mars 1969.

New York Times Service. B.C.'s Mr. Bennett would change the map of Canada. *Montreal Star*, March 12, 1969.

Presse canadienne. Le Canada devrait avoir une seule langue. *Le Soleil*, 15 mars 1969.

Pierre Flahault. Contre le bilinguisme. *Le Devoir*, 17 mars 1969.

P. Dillon. Power-hungry loud mouths not interested in sincere Canadians. *Montreal Star*, March 18, 1969.

D.G. Stanley. School language teaching reform should whittle down misunderstanding. *Montreal Star*, March 19, 1969.

Clément Trudel. Le néo-loyalisme au N.-B. *Le Devoir*, 31 mars 1969.

Susan Purcell. Prejudice against French reinforced in classroom. *Montreal Star*, March 31, 1969.

Ralph Surette. N.B. "Loyalists" cause anxiety. *Montreal Star*, April 3, 1969.

A. Plamondon. Language pretext to stir trouble. *Montreal Star*, April 15, 1969.

R. Michaud. Pro Canada Association not voice of one language group. *Montreal Star*, April 17, 1969.

Hugh B. Myers. Les clercs du formalisme français. *Le Devoir*, 30 mai 1969.

G.C.B. Baillie. Le Canada anglais de plus en plus réceptif. *Le Devoir*, 2 juin 1969.

Paul Thurston. Better quality French instruction demanded. *Montreal Gazette*, June 9, 1969.

Marie-Rollande Taillefer. Le problème des langues. *Le Devoir*, 17 juin 1969.

Louise Picard. Défendons les intérêts du Canada. *Le Soleil*, 19 juin 1969.

D.B. Armstrong. Bilingualism tears us apart. *Montreal Star*, June 28, 1969.

Benoit Houle. Des jeunes francophones préféreraient les E.-U. aux autres provinces. *Le Soleil*, 5 juillet 1969.

Southam News Services. French, English versions differ on how to succeed. *Ottawa Citizen*, July 8, 1969.

Sheila McCook. Librarian chose holiday to learn. *Ottawa Citizen*, July 10, 1969.

Claude Ryan. Deux jeunesses, deux pays? *Le Devoir*, 10 juillet 1969.

Presse canadienne. Les francophones domineront le Canada si nous n'y voyons pas. *Le Soleil*, 15 juillet 1969.

—— Le mémoire du groupe Beck sera étudié par le CRTC. *Le Soleil*, 24 juillet 1969.

John Cunningham. Une réponse à M. Claude Langlois. *Le Soleil*, 26 juillet 1969.

Charles Lynch. West's English backlash overplayed, says Schreyer. *Ottawa Citizen*, August 7, 1969.

L.W. Blair. If lack of communication is behind racial problems, unify the schools. *Montreal Star*, August 11, 1969.

M. Drouin. One true way to bilingualism. *Montreal Star*, August 14, 1969.

D. MacDonald. Secret movement in Maritimes sees bilingualism as deadly challenge to traditional way of life. *Montreal Star*, August 16, 1969.

J. Fallwood & H.C. Brisco. B & B policy bars English job applicants. *Ottawa Citizen*, August 18, 1969.

Michel Cléroux. Francophones shrug off lack of bilingualism. *Ottawa Citizen*, August 25, 1969.

Presse canadienne. Toronto n'est pas convaincu de la nécessité d'enseigner la langue française à tous les enfants. *Le Soleil*, 4 septembre 1969.

Dennis Foley. Turmoil hits Lower Town hearing. *Ottawa Citizen*, September 9, 1969.

Joseph MacSween. Ce que les Canadiens pensent de la Confédération. *L'Evangéline*, 16, 17, 18, 22, 23 septembre 1969.

E.G. Savage. Le point de vue d'un Canadien anglais. *Le Devoir*, 18 septembre 1969.

V. Bradshaw. Désireuse d'apprendre le français. *Le Devoir*, 18 septembre 1969.

Presse canadienne. L'attitude des provinces anglophones est la cause profonde de la crise scolaire de Saint-Léonard. *Le Soleil*, 2 octobre 1969.

Guy Deshaies & Jean-Luc Duguay. Le bilinguisme, une donnée indispensable au Québec. *Le Devoir*, 7 octobre 1969.

Benoit Routhier. Créer l'unilinguisme français, l'école française unique de même qu'une citoyenneté québécoise. *Le Soleil*, 7 octobre 1969.

C. Jean Pycock. Correction à une lettre. *Le Devoir*, 24 octobre 1969.

Presse canadienne. Manifestation pro-québécoise à Toronto. *Le Soleil*, 27 octobre 1969.

Canadian Press. Edmonton leads language opposition. *Montreal Star*, October 30, 1969.

Joseph MacSween. Les provinces Atlantiques. *L'Evangéline*, 7 novembre 1969.

Pierre Beaulieu. Anti-Quebec. *Ottawa Citizen*, November 7, 1969.

André Charbonneau. La rentabilité est-elle un critère valable? *Le Devoir*, 9 novembre 1969.

Claude Arpin. Bilingual person "a cripple". *Montreal Star*, November 18, 1969.

Benoit Routhier. Il ressort que le bilinguisme réciproque est de plus en plus nécessaire pour prospérer au Québec. *Le Soleil*, 22 novembre 1969.

Joseph Voisard. Unilinguisme anglais à Québec. . . . *Le Soleil*, 25 novembre 1969.

Michel Roy. Le bilinguisme n'a pas justice au Québec. *Le Devoir*, 27 novembre 1969.

Presse canadienne. En s'établissant à Toronto un Canadien français n'est plus plongé dans un enfer anglais. *Le Soleil*, 29 novembre 1969.

John Best. Bilingualism "doomed," PPs told. *Ottawa Citizen*, December 3, 1969.

Presse canadienne. Un journaliste prédit l'échec d'un Canada bilingue. *Le Soleil*, 3 décembre 1969.

W.K. Stirling. Un WASP face au Canada français. *Le Devoir*, 4 décembre 1969.

André Gaudreault. Encore le no. 3. *Le Soleil*, 24 décembre 1969.

David Allnutt. Chartrand rejects bilingual Canada. *Montreal Star*, December 30, 1969.

Giorgio La Pira. La "situation particulière" du Québec. *Le Devoir*, 5 janvier 1970.

Louis-Martin Tard. Le double exil. *Le Devoir*, 6 janvier 1970.

Benoit Routhier. Les francophones du Québec risquent d'être les dindons de la farce s'ils s'en remettent aux anglophones pour une solution. *Le Soleil*, 17 janvier 1970.

Sheila Griffiths. Quand je vous parle dans un français hésitant. *Le Devoir*, 27 janvier 1970.

A.J. Gold. Don't wait to be taught, just speak French. *Montreal Gazette*, February 3, 1970.

Richard B. Holden. Le bill 62 et l'intégration des anglophones à la communauté québécoise. *Le Devoir*, 6 février 1970.

Claude Ryan. De Paris à Montréal, en passant par la Gazette. *Le Devoir*, 11 février 1970.

Canadian Press. Hull hits language snag. *Montreal Star*, February 12, 1970.

Benoit Lavoie. Selon un des membres de la commission Gendron les anglophones réagissent commi si tout à coup les francophones étaient devenus intolérants. *Le Soleil*, 12 février 1970.

Pierre Lesage. Les exigences de l'égalité linguistique. *Le Devoir*, 23 février 1970.

Tired of Stretching. Getting Nothing in Return. *Timmins Press*, February 24, 1970.

Presse canadienne. Le Québec doit être bilingue et puissant afin que le Canada puisse s'épanouir. *Le Soleil*, 25 février 1970.

Louis-Martin Tard. Stéréotypes. *Le Devoir*, 25 février 1970.

Tony Burman. Fluency in French aim of Protestants. *Montreal Gazette*, March 13, 1970.

Ian Mayer. English paper quotes bolster French case. *Montreal Star*, March 19, 1970.

Presse canadienne. Réjean Lesage est allé dans l'Ouest pour apprendre l'anglais et obtenir une meilleure situation au Québec à son retour. *Le Soleil*, 2 avril 1970.

Lucien Nadeau. "Deux solitudes" ou deux amies. *Le Soleil*, 3 avril 1970.

Canadian Institute of Public Opinion. Forced bilingualism worsens feelings, poll told. *Ottawa Citizen*, April 4, 1970.

Canadian Press. Gagnon lauds bilingualism as bulwark against U.S. *Montreal Star*, April 15, 1970.

Bernard Racine. Les Fermières: oui au bilinguisme et oui à la gardienne du français. *L'Action*, 14 mai 1970.

Bill Carroll. For drivers: English only. *Ottawa Citizen*, May 26, 1970.

—— . . . So drive in English. *Ottawa Citizen*, May 27, 1970.

Stewart I. Crawford. Save English. *Ottawa Citizen*, May 27, 1970.

Paul-Emile Richard. District scolaire no. 15 - suite des mémoires. *L'Evangéline*, 8 juin 1970.

Joseph MacSween. Prince George, C.B. *L'Evangéline*, 9 juin 1970.

Pierre Lesage. What is it that French Canada wants? Here's a thought-provoking-run-down. *Montreal Star*, July 16, 1970.

Vincent Prince. Pas de place pour les francophones qui refusent de devenir Canadiens. *Le Devoir*, 28 juillet 1970.

C. Cartier. La pitié du bilinguisme de certains organismes pan-canadiens. *Le Devoir*, 12 août 1970.

Bob Hill. French making headway in Quebec. *Ottawa Citizen*, August 14, 1970.

Presse canadienne. Usage accru de la langue française. *Le Soleil*, 20 août 1970.

—— Parti unilingue anglais aux prochaines élections provinciales d'Ontario. *Le Devoir*, 5 septembre 1970.

Normand Girard. Trudeau invite les sans-espoir à se taire. *Le Soleil*, 26 septembre 1970.

Presse canadienne. Les Loyalistes sondent les candidats du N. B. sur l'unilinguisme anglais au Canada. *Le Soleil*, 15 octobre 1970.

Patricia Côté. Attitude of English termed key to unity. *Ottawa Citizen*, November 7, 1970.

Paul-Emile Richard. Lorne McGuigan à l'Institut de Memrancook: Le bilinguisme, c'est aussi pour les Anglais. *L'Evangéline*, 18 janvier 1971.

C. King. Don't let your daughter wed in Quebec. *Ottawa Citizen*, February 3, 1971.

Joan Fraser. French myth untrue? *Ottawa Citizen*, March 8, 1971.

Presse canadienne. Des fermiers de l'Ouest veulent le retour au "vieux système" unilingue. *Le Devoir*, 20 mars 1971.

G.G. Phillips. Don't sacrifice your children to bilingualism. *Ottawa Citizen*, March 24, 1971.

Yves Landry. La solution aux problèmes linguistiques. *La Presse*, 26 mars 1971.

P. Grondin. Separatism unrealistic in a shrinking world. *Montreal Gazette*, March 27, 1971.

A.E. Moore. Quebec could be legislated right out of existence. *Montreal Gazette*, March 29, 1971.

Tony Burman. Two Quebec cultures with one objective. *Montreal Star*, March 30, 1971.

Gail Scott. Protestant school boards may test language law. *Montreal Gazette*, March 31, 1971.

Dan Karon. "Bilingualism spoken here" - Ottawa group's aim. *Ottawa Citizen*, April 21, 1971.

Canadian Press. Quebec still fighting on Plains of Abraham and will win unless stopped — Thorson. *Montreal Star*, April 22, 1971.

Gilles Bernier. Un bilinguisme "non vécu" . . . . *Le Droit*, 12 mai 1971.

André Trudelle. Le fond du problème, un conflit de race et de langue. *La Presse*, 15 mai 1971.

Jean-Guy Carrier. Pontiac county English fear language erosion. *Ottawa Citizen*, May 19, 1971.

N.F. Steward. Trois espèces de francophones à Montréal. *Le Devoir*, 7 août 1971.

Paul-André Comeau. Toronto demeure réfractaire à certaines demandes des francophones. *Le Droit*, 19 août 1971.

Clément Marchand. Toronto n'est pas Québec. *Le Droit*, 3 septembre 1971.

Tony Burman. Law "can't aid bilingualism". *Montreal Star*, September 17, 1971.

George Radwanski. Trudeau visits Laurier's home town. *Montreal Gazette*, September 18, 1971.

Louis Roque. La présence est obligatoire. *Le Droit*, 23 septembre 1971.

Fernando Lemieux. L'éternelle problème du bilinguisme. *Le Soleil*, 4 octobre 1971.

Paul Terrien. Votez conservateur: "eux seuls veulent limiter l'usage du français". *Le Droit*, 20 octobre 1971.

Guy Béland. Le comité sur le bilinguisme en arrache: même son existence est remise en question. *Le Droit*, 21 octobre 1971.

F.H. Cooper. PSBGM: Selfish bureaucrats shaking on the pedestal where they're self-placed. *Montreal Star*, November 19, 1971.

J. Heywood. A change in attitudes is vital. *Montreal Star*, November 20, 1971.

T.G. Hanson. It's silly to say that French Canadians want to ram their language down our throats. *Toronto Star* 1972.

Tim Creery. Symposium studies language problems along with Canada. *Montreal Gazette*, January 5, 1972.

Jay Walz. Trudeau Campaign for Bilingualism is Raising Touchy Canadian Issues. *New York Times*, April 21, 1972.

Edwin Heaven. Les avatars du bilinguisme. *Le Devoir*, 25 avril 1972.

Raymond Dubé. Beaucoup de bruit, pour . . . . *Le Soleil*, 6 juillet 1972.

Canadian Institute of Public Opinion. Bilingualism backed. *Ottawa Citizen*, July 19, 1972.

Thomas Elliott. Bilingualism *Globe and Mail*, July 27, 1972.

Peter Desbarats. After the Quebec course you're a marked man. *Ottawa Journal*, August 2, 1972.

Dennis Braithwaite. Bilingualism creates a sense of grievance. *Toronto Star*, August 16, 1972.

Maurice Bédard. English in fact dominant language all must learn. *Chronicle-Herald*, August 16, 1972.

S. Mainer. Politicians sowing dissent being Canadian meaningless. *Toronto Star*, August 18, 1972.

J. Jason. I don't like to see Quebec anglicized. *Toronto Star*, August 18, 1972.

M. Lavoie. A super-patriot fights bilingualism. *Toronto Star*, August 18, 1972.

Florian Sauvageau. Le Québec vu par neuf premiers ministres. *Le Soleil*, 26 août 1972.

—— Les provinces maritimes devant les "caprices" du Québec. *Le Soleil*, 28 août 1972.

Gérald Leblanc. Les minorités revisitées. 1) La manne fédérale suscite un renouveau chez les francophones de l'Ouest. 2) Gravelbourg ne parle plus français. 3) Les jeunes préfèrent l'anglais. 4) L'Ouest bilingue, un rêve? *Le Devoir*, 28 août 1972.

Pierre Lesage. Fate of Canada's languages believed to be business of whole country. *Montreal Gazette*, November 23, 1972.

G. Charette. Order of language use shouldn't matter, he feels. *Montreal Gazette*, November 23, 1972.

François Trépanier. Les tribulations du fils unilingue d'un ministre québécois bilingue. *La Presse*, 24 novembre 1972.

J.C. MacCowan. French language. *Calgary Herald*, November 24, 1972.

Evelyn Dumas. Montreal as "English town" shocks candidates. *Montreal Star*, October 27, 1973.

Claude Bourque. Y-a-t-il un problème de bilinguisme à Moncton? *L'Evangéline*, 1974.

Richard Jackson. Cocktail bilingualism. *Ottawa Journal*, 1974.

Arthur Blakely. Allmand rebukes Marchand; says remarks outdated. *Montreal Gazette*, January 1974.

C. Lemieux. Avoid one-language cage, says Quebec minister. *Ottawa Journal*, January 15, 1974.

Donald Doyle. Le Québécois unilingue anglophone est un provocateur (Marchand). *Le Soleil*, 21 janvier 1974.

Douglas Fisher. Quebec's wise man losing stature. *Ottawa Citizen*, January 21, 1974.

V. McFall. Proposed language change termed retrograde step. *Montreal Gazette*, February 27, 1974.

A.G.R. Sweeny. Quebec. *Globe and Mail*, March 1, 1974.

R. Daignault, Jr. English-speaking win praise from Drapeau. *Mont[illegible] Star*, March 1, 1974.

W. Palen. Seek opinions of unilingual. *Ottawa Journal*, March 2, 1974.

A. Lermer. Persuasion, not coercion in language policy. *Montreal Gazette*, March 7, 1974.

W.A. Lafrance. Monsieur le maire charrie. *Le Jour*, 15 mars 1974.

M.-F. Legault. Qui paiera le bilinguisme? *Le Soleil*, 19 mars 1974.

M. Daly. Unilingual reports spark row in Lachine. *Montreal Star*, April 9, 1974.

Irwin Block. Mayor won't give an inch in tug-of-war with French. *Montreal Gazette*, April 25, 1974.

F. Kelly. French protects us all, not just Quebec. *Toronto Star*, May 20, 1974.

L. Diebel. Trudeau reassures cheering TMR crowd. *Montreal Gazette*, May 22, 1974.

Tom Van Dusen. Uninformed opposition to bilingualism could lead to chaos. *Ottawa Citizen*, May 29, 1974.

Irwin Block. Stanfield stakes future on holding language line. *Montreal Gazette*, May 30, 1974.

F. Kelly. Let's bear down on the language bigots. *Toronto Star*, June 3, 1974.

N. Waldman. Bilingualism stirs bitter exchanges. *Ottawa Journal*, June 5, 1974.

Paul Leduc. Le bilinguisme: pourquoi pas? *La Presse*, 5 juin 1974.

Lisa Bissonnette. Les risques du bilinguisme ne sont pas les mêmes pour tous. *Le Devoir*, 17 juillet 1974.

V. Carrière. A success for bilingualism. *Globe and Mail*, August 13, 1974.

G. Laurion. Le Québec est-il vraiment contraint au bilinguisme? *Le Jour*, 13 août 1974.

G. Sauvé. By comparison, Quebec is liberal on language. *Ottawa Citizen*, October 21, 1974.

N. Webster. Bilingualism: patriotic duty ignored. *Globe and Mail*, October 28, 1974.

Alain Dexter. Un succès phénoménal chez . . . les anglophones. *Le Droit*, 5 décembre 1974.

C.D. Donald. Bilingualism. *Toronto Star*, December 10, 1974.

D. La Rose. Pour que le "French Power" soit plus qu'un vain mot. *Le Devoir*, 11 janvier 1975.

W.A. Lafrance. Le Canada anglais se moque royalement du bilinguisme. *Le Jour*, 25 avril 1975.

G. Johnson. Seasick on Sea of French. *Ottawa Citizen*, August 15, 1975.

Cliff Cowan. Burning debate. *Ottawa Journal*, September 8, 1975.

Presse canadienne. L'attitude des Canadiens envers le bilinguisme s'est améliorée — Spicer. *Le Droit*, 23 septembre 1975.

A.S. Begg. English speaking Canada-pushed around and vilified. *Ottawa Journal*, September 24, 1975.

Marcel Deschamps. La mentalité du conquerant subsiste. *Le Soleil*, 21 août 1976

Claude Ryan. M. Trudeau pourra-t-il remonter la côte? *Le Devoir*, septembre 1976.

Claude Larochelle. Les Torontois préfèrent Salming au français. *Le Soleil*, 8 septembre 1976.

Norman Webster. Boo birds revealed tiny minds. *Globe and Mail*, September 9, 1976.

Canadian Press. La nécessité d'une équipe du Québec prouvée à Toronto. *Le Soleil*, 10 septembre 1976.

Hugh Winsor. Hockey boos played into hands of separatists, PM says. *Globe and Mail*, September 10, 1976.

D.M. Proctor. Hockey in French but Quebec fights bilingualism fan says. *Globe and Mail*, September 10, 1976.

Glen Jones. Team Canada. *Globe and Mail*, September 10, 1976.

Scott Young. Westerners gave birth to the boos. *Globe and Mail*, September 10, 1976.

Lyse Daniels-Cesaratto. Un Québec bilingue et un Canada anglais. *Le Soleil*, 16 septembre 1976.

Claude Larochelle. Team Canada: pour anglo-saxons seulement. *Le Soleil*, 22 septembre 1976.

Gilles Boyer. Il y a plus que la langue. *Le Soleil*, 27 septembre 1976.

Presse canadienne. Les conditions des Québécois plus difficiles que jamais. *Le Soleil*, 27 septembre 1976.

Pierre Martel. La Chambre de Commerce du Canada bloque deux résolutions "extrémistes" sur le bilinguisme. *Le Soleil*, 29 septembre 1976.

M.G. Roy. La langue ou la foi. *Le Devoir*, 30 septembre 1976.

Richard Cléroux. Quebec French is what counts to Quebecois. *Globe and Mail*, September 30, 1976.

Nicola Timmerman. Une anglophone déçue de Laval. *Le Soleil*, 12 octobre 1976.

Presse canadienne. Désastreuse politique de bilinguisme — Diefenbaker. *Le Soleil*, 13 octobre 1976.

Hugh Winsor. Language proposals for Constitution cited by Richardson in his resignation. *Globe and Mail*, October 14, 1976.

William Johnson. Resignation of Richardson over Constitution premature, Trudeau says. *Globe and Mail*, October 14, 1976.

Canadian Press. "A member for Winnipeg", Bourassa counters. *Globe and Mail*, October 14, 1976.

Presse canadienne. Trudeau est insupportable — Diefenbaker. *Le Soleil*, 14 octobre 1976.

Claude Ryan. Richardson sera-t-il suivi? *Le Devoir*, 18 octobre 1976.

Canadian Press. Richardson insists new language rights planned. *Globe and Mail*, October 18, 1976.

—— Publisher Ryan attacks spread of false views. *Globe and Mail*, October 18, 1976.

Georges Angers. Clark: le débat linguistique est un faux problème créé par les libéraux. *Le Soleil*, 18 octobre 1976.

Gilles Béliveau. Une école secondaire bilingue à Montréal. *Le Devoir*, 19 octobre 1976.

Presse canadienne. Richardson ne critique pas la politique de bilinguisme. *Le Soleil*, 21 octobre 1976.

Serge Joyal. Richardson and lost language illusions. *Globe and Mail*, October 22, 1976.

Jean-Marc Poliquin. Richardson ou le fantôme de Lord Durham. *Le Soleil*, 25 octobre 1976.

Jules Fournier. Bilinguisme à sens unique. *Le Soleil*, 26 octobre 1976.

Presse canadienne. Les conseillers de Moncton ont peur de parler français — D. Gaudet. *Le Soleil*, 27 octobre 1976.

—— Blakeney plaide pour un Canada bilingue. *Le Soleil*, 5 novembre 1976.

—— En Ontario, on a le bilinguisme bien discret. *Le Soleil*, 9 décembre 1976.

Paule Langlois-Sherman. Un paradoxe: la progression parallèle du séparatisme et du bilinguisme! *Le Devoir*, 21 décembre 1976.

CHAPITRE 12

LE CONTEXTE CULTUREL

Introduction

12.1 Le biculturalisme

12.1.1 La culture française au Canada
12.1.2 Les arts
12.1.3 Rapports avec la francophonie

12.2 Le multiculturalisme

CHAPITRE 12

LE CONTEXTE CULTUREL

Introduction

Il existe beaucoup de confusion dans l'étude des cultures à l'intérieur des communautés bilingues. Cette confusion est due au fait que le mot et la chose ne recouvrent pas la même réalité pour chacun. On confond souvent la culture avec la race, avec la langue, avec la civilisation et même avec l'éducation. Afin de pouvoir faire des études rentables sur la culture d'un pays bilingue, il faut d'abord partir d'une idée claire de son contenu. Il est utile de procéder par oppositions.

D'abord, il ne faut pas confondre culture et race, cette dernière étant purement biologique. Ainsi, la race est déterminée d'avance par l'hérédité; la culture, par l'acquisition. Il est donc normal, par exemple, qu'un Noir puisse être entièrement de culture française; car la culture est exclusivement question d'acquisition. Elle provient surtout de l'apprentissage individuel.

A l'intérieur de cet apprentissage individuel, il est nécessaire d'opérer une autre distinction, à savoir, entre ce qu'il est nécessaire de savoir pour pouvoir s'identifier à un groupe et ce que l'on apprend en surcroît, à titre individuel. Parmi les dimensions indispensables de la culture qu'il faut posséder pour s'intégrer à un groupe donné, la langue est prioritaire, parce que c'est elle qui permet la communication, indispensable aux autres éléments d'une culture. La langue est donc complémentaire à une culture et non pas en opposition avec elle.

Toutefois, il y a d'autres éléments qu'il est nécessaire d'apprendre pour s'intégrer à une culture; il y a la religion, les coutumes, les moeurs, le système de valeurs, et les traditions scientifiques, artistiques, littéraires, qui composent le patrimoine de la culture. La culture est donc un ensemble de domaines contenant des éléments et des structures qu'une personne provenant de n'importe quelle race ou de n'importe quelle autre culture est capable d'assimiler à divers degrés. Car l'acquisition culturelle est effectivement une question de degrés, et rares sont les personnes qui ont réussi à assimiler tout ce qui fait partie d'une seule culture. Ce n'est donc pas surprenant que ceux qui possèdent deux cultures les possèdent également à divers degrés.

Il ne faut donc pas opposer bilinguisme et biculturalisme, sauf si l'on exclut la langue de la culture pour n'y laisser souvent que des éléments non essentiels ou folkloriques. Il ne

faut pas non plus confondre culture et identité culturelle, cette dernière n'étant qu'une variété d'identité ethnique, ce qui peut inclure non seulement la culture, mais également la race, la territorialité, et une expérience commune.

Dans le contexte canadien, on a souvent confondu l'idée de biculturalisme avec l'élément non linguistique de l'identité ethnique, en se bornant au français et à l'anglais. S'il s'agit d'une langue ou d'une culture autre que celles-ci, cela a été classé sous la rubrique de multiculturalisme. Mais la politique de multiculturalisme ne s'est pas bornée aux éléments non linguistiques.

Parmi les objectifs de la politique de multiculturalisme, telle qu'elle est pratiquée au Canada, on a inclus à titre prioritaire, le maintien et la restauration des langues ethniques. C'est ici qu'il y a une ambivalence dans la conception canadienne du biculturalisme d'une part, et du multiculturalisme de l'autre.

Dans l'étude scientifique de ces phénomènes, il ne faut pas oublier que chaque culture constitue un système où tout se tient. Il est difficile de faire abstraction de la langue, ou des coutumes, ou du système de valeurs, car la langue est en soi un système de valeurs dont la fonction est de découper en catégories le milieu dans lequel une culture s'épanouit. Autrement dit, le système culturel se trouve d'abord dans le cerveau de chaque membre de cette culture dans la mesure qui lui est nécessaire pour concevoir au préalable tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit. Quand il y existe un contact de cultures, les influences interculturelles se trouvent donc dans l'esprit de l'individu qui, à force de concevoir dans une langue les éléments culturels de l'autre, finit par avoir des schèmes de pensée hybrides qui sont caractéristiques d'une acculturation conceptuelle.

La recherche dans le domaine de l'acculturation conceptuelle peut se faire en utilisant des tests d'association contrôlée dans chacune des deux langues et en faisant la comparaison. C'est ainsi qu'il est possible d'établir, pour un peuple bilingue donné, les domaines à l'intérieur desquels une culture domine plutôt qu'une autre. Des recherches menées en Acadie, par exemple, ont démontré que dans les secteurs de la vie matérielle, l'acculturation tendait vers l'anglais, tandis que dans les domaines de la religion et de la vie privée, c'était le français qui empiétait sur l'anglais.

Avant d'élaborer des recherches dans le domaine du biculturalisme, il est nécessaire d'établir une typologie rigoureuse; à l'intérieur de chaque type, il faut également pouvoir mesurer ses degrés de variation.

12. LE CONTEXTE CULTUREL

Etudes

Véritas. *Le bilinguisme à l'Eglise du Canada.* 14 août 1925, pp. 66-78.

Edmund Wilson. *O Canada, An American's Notes on Canadian Culture.* New York: Farrar, Strauss & Giroux, 1965.

Ian Lumsden. *Close the 49th Parallel etc. The Americanization of Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1970.

Samuel Moffet. *The Americanization of Canada.* Toronto: University of Toronto Press, 1972.

John H. Redekop (ed.). *The Star Spangled Beaver: Twenty-four Canadians Look South.* Toronto: Peter Martin, 1972.

Janet Morrichair. *Sharing a Continent: An Introduction to Canadian-American Relations.* Toronto: McGraw-Hill, 1972.

Isaiah Lituak & Christopher Maule. *Cultural Sovereignty: The Time and Readers Digest Case in Canada.* New York: Praeger, 1974.

12.1 Le biculturalisme

Etudes

François-Albert Angers. Le Canada, pays officiellement bi-ethnique? *L'Action nationale*, 19, 1942, pp. 318-323.

A.R.M. Lower. Two Ways of Life: The Primary Antithesis of Canadian History. *Canadian Historical Association Report*, 1943, pp. 5-18.

Richard Arès. Notre question nationale (le problème culturel). *L'Action nationale*, 21, 1943, pp. 302-318.

Violet Anderson. *Canadians and Canadiens.* Toronto: Ryerson Press, 1944.

Maurice Lebel. The Problems and the Advantages of Bilingual Culture in Canada. *Culture*, 12, 1951, pp. 35-42.

John J. Honigmann. Intercultural Relations at Great Whale River. *American Anthropologist*, 54, 1952, pp. 510-522.

Félix Walter. Aspects du problème linguistique et culturel au Canada. *Revue des langues vivantes*, 1, 1954, pp. 1-4.

Stewart MacNutt. *New-Brunswick and its People.* Fredericton: A.W. Trueman, 1955.

Jean-Paul Vinay. Montréal, ville bilingue. *Vie et langage*, 37, avril 1955, pp. 167-170.

Hilda Neatby. La coexistence franco-anglaise au Canada. *Les Cahiers de l'Ouest*, 20, 1957.

René de Chantal. Problèmes canadiens. *Vie et langage*, 59, février 1957, pp. 51-57.

George William Brown. *Building the Canadian Nation.* Toronto: J.M. Dent, 1958.

Irène de Buisseret. Le suicide culturel d'une nation. *L'Action nationale*, 49, 1958, pp. 251-254.

C. Bennet. *The Face of Canada*. Toronto: Clarke, Irwin, 1959.

Albert Lévesque. *La dualité culturelle au Canada, hier, aujourd'hui, demain*. Montréal: Editions, 1959, 31 p.

Mason Wade. *Canadian Dualism*. Toronto: University of Toronto Press, 1960.

Albert Lévesque. *La dualité culturelle au Canada*. Montréal: Albert Lévesque, 1960.

George F.G. Stanley. French and English in Western Canada. *Canadian Dualism*, Mason Wade (ed.), Toronto: University of Toronto Press, 1960.

Gérard Dagenais. Propos canadiens. Légitime ou pas? *Vie et langage*, 104, novembre 1960, pp. 607-609.

François-Albert Angers. Qui est responsable de folies ... bilingues? *L'Action nationale*, 51, 1961, pp. 256-261.

Alistair Horne. *Canada and the Canadians*. Toronto: Macmillan Co. of Canada, 1961.

Gilles-R. Lefebvre. L'étude de la culture: la linguistique. *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1962.

Conseil de la vie française. *Bilinguisme et biculturalisme au Canada*. Québec: Ferland, 1963.

N. Keyfitz. Canadians and Canadiens. *Queen's Quarterly*, 70, 1963.

François-Albert Angers. Et le biculturalisme? *L'Action nationale*, 53, 1963.

Patrick Allen. Our National Purpose: No; le biculturalisme: oui, mais... . *L'Action nationale*, 52, 1963, pp. 606-611.

Anonyme. *Canadian Unity, Conformity or Diversity?* Toronto: Ontario Welfare Council, 1964.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *Bilinguisme et biculturalisme au Canada*. Québec: Le Conseil de la vie française, éditions Ferland, 1964.

Anonyme. A quand le biculturalisme? *L'Action nationale*, 53, 1964, pp. 515-522.

—— Problema "Dvokul'turalizmy V Kanad". *Novii Litopis*, 4, 10, 1964.

Kenneth McNaught. *The Impact of Regional and Ethnic Differences Upon the Culture of English-Speaking Canadians*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Jean Cadieux. *Etude sur le bilinguisme et le biculturalisme dans la région de Moncton*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965.

Neil Compton. *Biculturalism and the English Language Media.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Claude Julien. *Le Canada - dernière chance de l'Europe.* Paris: Bernard Grasset, 1965.

Peter Pineo & John Porter. *French-English Differences in the Evaluation of Occupations, Industries, Ethnicities and Religions in the Montreal Metropolitan Area.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Joseph Katz. Bilingualism and Biculturalism in Canada. *Comparative Education*, 2, 2, 1966, pp. 113-118.

J. Heward. *History of Bilingualism and Biculturalism in the Canadian Public Service.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

P. Pitsiladis. *Bilingualism and Biculturalism in the Department of National Revenue (Taxation Division).* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Louis Sabourin. *L'importance et le rôle du biculturalisme dans les activités internationales du Canada.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

B. Roy & M. Fohy St-Hilaire. *Le contenu culturel des manuels de langue seconde.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

A. Stinson. *An Examination of the Use of Travel and Exchange Programs for the Development of "Better Understanding" Between Peoples in Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

John David Hoffman & N. Ward. *Bilingualism and Biculturalism in the House of Commons.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Benjamin Higgings. *A Regional Planning Approach to Economic Problems of Biculturalism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Gilles Lalande. *Le ministère des affaires extérieures et la dualité de culture au Canada.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

F. Gibson. *Cabinet Formation and Bicultural Relations: Seven Case Studies.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

Colette Carisse. *Orientation culturelle des conjoints dans les mariages biethniques.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966.

Jaroslav Bodan Rudnyckyj. *Formulas in Bilingualism and Biculturalism.* Linguistic Circle of Manitoba & North Dakota, 6, 7, 1966-67, pp. 13-19.

W. Morton. *The Equal Partnership between the Two Founding Races.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

Jacques Cotnam. Use Bilingualism and Biculturalism Nothing but a Luxe? *Culture*, 28, 1967.

Francine Chartrand-McKenzie. *Les journalistes anglo et franco-canadiens: leurs opinions et leurs comportements vis-à-vis de la coexistence des deux cultures au pays.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Terence H. Qualter. *A Statistical Analysis of the Treatment, in Selected Canadian Newspapers, of Material Relevant to the Broad Issues of Bilingualism and Biculturalism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

J. Yedid. *Galerie nationale.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

—— *Conseil des arts.* Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

Saul F. Frankel. *Political Orientation and Ethnicity in a Bicultural Society.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

John D. Peter. *Biculturalism.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

United Church of Canada. *Bilingualism and Biculturalism: Recent Statements.* Toronto: United Church of Canada, 1967.

John Meisel & V. Lemieux. *Ethnic Relations in Canadian Voluntary Associations.* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1967.

W.H. Pugsley. A Sober Look at French English Relations in Quebec. *Industrial Relations*, 23, 3, 1968, pp. 415-425.

C. Bissell. Prévisions pour le Canada: unité, assurance, autorité. *L'Action nationale*, 58, 4, 1968, pp. 301-311.

Paul Painchaud. Diplomatic Biculturalism: Doctrine or Delusion? *An Independent Foreign Policy for Canada?* Stephen Clarkson (ed.), Toronto: McClelland & Stewart Ltd., 1968, pp. 85-96.

Gilles Lalande. *The Department of External Affairs and Biculturalism: Diplomatic Personnel (1945-65) and Language Use (1964-65).* Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1969.

—— *Le Ministère des affaires extérieures et la dualité culturelle.* Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969.

G. Pelletier. Le caractère biculturel et bilingue du Canada. *The French Review*, 43, 2, 1969.

Colette Carisse. Orientations culturelles dans les mariages entre canadiens-français et canadiens-anglais. *Sociologie et Sociétés*, 1, 1, 1969, pp. 39-52.

M. Ballantyne. Les deux nations. *L'Action nationale*, 58, 7, 1969, pp. 622-632.

Anonyme. Canada: B. & B.: Liberté, fraternité, inégalité. *Time*, 94, 26, 1969, pp. 7-8.

John Porter. Bilingualism and the Myths of Culture. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 6, 1969, pp. 111-119.

Jean-Maurice Olivier. La vie française dans la région métropolitaine d'Edmonton. *Québec-Amérique*, février 1969, pp. 20-27.

P. Allen. Bilinguisme et biculturalisme en orbite. *L'Action nationale*, 59, 7, 1970, pp. 647-658.

E.M. King. *The Challenge in Canada*. Calgary: Calgary University, Faculty of Education, 1970.

F. Ouellette. La lutte des langues et la dualité du langage. *Les Actes retrouvés*, Toronto: Editions HMH, 1970, pp. 184-214.

Louis Sabourin. *La dualité culturelle dans les activités internationales du Canada*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1970.

D.M. Taylor & Robert C. Gardner. Bicultural Communication: A Study of Communication Efficiency and Person Perception. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 2, 1970, pp. 67-81.

William Francis Mackey. *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, (Publication B-30 du CIRB), 1971.

Pierre-Elliott Trudeau. *Réponse au livre IV de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Ottawa: Chambre des Communes, 8 octobre 1971.

J.E. Havel. Some Effects of the Introduction of a Policy of Bilingualism in the Polyglot Community of Sudbury *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 9, 1972, pp. 57-71.

Alfred G. Barley. *Culture and Nationality*. Toronto: McClelland & Stewart, 1972.

L. Finsten, Monique Hébert, G. Roper. *Le programme de perfectionnement biculturel - 1966-1971*. Ottawa: Conseil du Trésor, 1973.

S.T. Carey. *Bilingualism, Biculturalism and Education*. Edmonton: University of Alberta, 1974.

Robert C. Gardner, D.M. Kirby, P.C. Smythe, G. Dumas, M. Zelman & J.R. Bramwell. Bicultural Excursion Programs: Their Effects on Students Stereotypes, Attitudes and Motivation. *The Alberta Journal of Educational Research*, 20, 1974, pp. 270-277.

Public Service Commission. *Interchange Canada - Food for Thought*. Ottawa: Public Service Commission, Career Assignment Program, 3, April 1, 1974.

Commission de la fonction publique. *Echange Canada - Matière à réflexion*. Ottawa: Commission de la fonction publique, Cours et affectations de perfectionnement, 3, 1 avril 1974.

D.M. Taylor & L.M. Simard. *Social Interaction in a Bilingual Setting*. Montreal: McGill University, 1975, (mimeo).

Magazine Cités Unies. *United Towns Newsletter*. Paris: United Towns Organisation, 11, mars-avril 1975.

O. Deslauriers. (Résumé). Le francophone et les mouvements socio-culturels. *Biennale de la francophonie canadienne*. Québec: Association canadienne de éducateurs de langue française, 15 juillet 1975, pp. 58-59.

N. Bérubé. (Résumé). Le rapprochement des deux communautés linguistiques en milieu minoritairement francophone. *Biennale de la francophonie canadienne*. Québec: Association canadienne des éducateurs de langue française, 15 juillet 1975, pp. 63-64.

J.W. Berry. *Language, Culture and Cognition in Canada*. Paper presented at the Conference of the Canada Council's Consultative Group on the Individual Language and Society, November 1975.

William F. Mackey. *Langue, dialecte et diglossie littéraire*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, (Publication B-54 du CIRB), 1975.

Raymond A. Morris & Michael C. Lamphier. *Individual, Collective and Cultural Inequalities: Perspectives on French-English Relations*. Toronto: Longman of Canada, 1976.

Louis Balthazar & Michel Despland. *Relations entre culture et religion au niveau de l'éducation dans trois régions du Canada*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

John Peter. *Essay on Biculturalism: A Double View*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

W. Morton. *Biculturalism*. Ottawa: Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

Reportages

Christopher Young. Vive le Canada! *Ottawa Citizen*, July 29, 1967.

Guy Robitaille. A French-Speaking Reader Replies... . *Ottawa Citizen*, July 29, 1967.

—— ... and now in English. *Ottawa Citizen*, July 31, 1967.

Monique Duval. Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à stimuler le bilinguisme et le biculturalisme. *Le Soleil*, 6 mai 1968.

Fulgence Charpentier. Une agréable surprise. *Le Droit*, 24 août 1968.

b) au moins dix pour cent de l'ensemble des résidents de la subdivision parlent une langue maternelle qui est la langue officielle de la minorité linguistique dans la subdivision.

(3) Nonobstant le paragraphe (2), lorsque le nombre des personnes appartenant à la minorité linguistique, dans une subdivision visée au paragraphe (1), est inférieur au pourcentage requis en vertu du paragraphe (2), la subdivision peut constituer un district bilingue si, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, les services des ministères, départements et organismes du Gouvernement du Canada étaient couramment mis à la disposition des résidents de la subdivision dans les deux langues officielles.

(4) Aucune modification des limites d'un district bilingue créé en vertu de la présente loi ne sera faite à moins que ce district, en cas de réalisation de la modification proposée, ne continue à satisfaire aux exigences du présent article relatives à la constitution de districts bilingues en vertu de la présente loi.

(5) Aucune proclamation, créant un district bilingue ou modifiant ses limites, ne sera émise en vertu de la présente loi avant que le gouverneur en conseil n'ait reçu du Conseil consultatif des districts bilingues, nommé comme l'indique l'article 14, un rapport énonçant ses constatations et conclusions, et notamment, le cas échéant, les recommandations y afférentes, ni pendant les quatre-vingt-dix jours qui suivent le dépôt d'un exemplaire du rapport devant le Parlement en conformité de l'article 17.

(6) Une proclamation créant un district bilingue ou modifiant ses limites prendra effet, pour ce district, dans les douze mois de l'émission de la proclamation, à la date fixée dans cette dernière.

14. (1) Dès que possible après chaque recensement décennal ou, dans le cas du recensement décennal de 1961, immédiatement après l'entrée en vigueur de la présente loi, le statisticien fédéral dressera et enverra au greffier du Conseil privé un état certifié par lui et indiquant la population de chaque province et district de recensement du Canada, classés d'après les langues officielles qui sont, selon les résultats du recensement, les langues maternelles parlées par les résidents. Dès que possible par la suite, le gouverneur en conseil, en conformité de la Partie I de la *Loi sur les enquêtes*, nommera de cinq à dix commissaires, choisis autant que possible de façon à représenter les résidents des diverses provinces ou des principales régions du Canada, pour constituer un Conseil consultatif des districts bilingues en vue d'effectuer l'enquête visée à l'article 15.

(2) L'une des personnes nommées comme l'indique le paragraphe (1) doit être désignée dans l'acte de nomination à titre de président du Conseil.

(3) Immédiatement après la nomination d'un Conseil consultatif des districts bilingues, le greffier du Conseil privé enverra au président du Conseil un exemplaire de l'état mentionné au paragraphe (1).

15. (1) Dès que son président aura reçu un exemplaire de l'état mentionné au paragraphe (3) de l'article 14, le Conseil effectuera avec toute la diligence voulue, dans les subdivisions du Canada où l'une des langues officielles est la langue maternelle parlée par des personnes appartenant à la minorité linguistique de ces subdivisions, une enquête sur ces subdivisions et, après avoir tenu, le cas échéant, les audiences publiques qu'il estime nécessaires et après consultation avec le gouvernement de chacune des provinces comprenant de telles subdivisions, il dressera et soumettra au gouverneur en conseil un rapport énonçant ses constatations et conclusions et notamment, le cas échéant, ses recommandations relatives à la création de districts bilingues ou à la modification des limites de districts bilingues existants, conformément aux dispositions de la présente loi.

(2) Outre les fonctions et pouvoirs que lui confère la *Loi sur les enquêtes* relativement à une enquête visée au présent article, le Conseil consultatif des districts bilingues peut être chargé par le gouverneur en conseil de négocier, pour le compte de ce dernier, avec le gouvernement d'une province, un projet d'accord visant à faire coïncider, dans la mesure où cela ne présente pas trop de difficultés, les limites d'une subdivision pouvant constituer un district bilingue en vertu de la présente loi avec celles d'une subdivision dont ce gouvernement a fait ou doit faire un district bilingue dans cette province.

(3) Dans l'exercice de ses fonctions en vertu du présent article, le Conseil consultatif des districts bilingues tiendra compte, lorsque la création d'un district bilingue est proposée, de la commodité pour le public de tous les services fédéraux, provinciaux, municipaux et éducatifs qui y sont fournis. Au besoin, il recommandera au gouverneur en conseil les modifications administratives qu'il estime nécessaire d'apporter aux services fédéraux de la subdivision considérée pour les adapter à une subdivision provinciale ou municipale bilingue, afin que ces services soient plus commodes pour le public ou qu'ils contribuent davantage à la réalisation des objets de la présente loi.

16. Le statisticien fédéral et le directeur des

levés et de la cartographie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources mettront leurs services et les facilités qu'offrent leurs bureaux respectifs à la disposition du Conseil consultatif des districts bilingues et lui fourniront par ailleurs toute l'aide nécessaire pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions en vertu de la présente loi.

17. Le gouverneur en conseil fera déposer devant le Parlement un exemplaire du rapport du Conseil consultatif des districts bilingues, soumis par son président en conformité de l'article **15**, dans les quinze jours qui suivent sa réception ou, si le Parlement n'est pas alors en session, l'un des quinze premiers jours où il siège par la suite.

18. Dès que possible après l'émission d'une proclamation créant un district bilingue ou modifiant ses limites en vertu de la présente loi, le directeur des levés et de la cartographie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, conformément aux descriptions et aux définitions énoncées dans la proclamation, préparera et imprimera

a) des cartes distinctes de chaque district bilingue indiquant les limites de chacun de ces districts;

b) des cartes distinctes de chaque province, indiquant les limites de chacun des districts bilingues qui s'y trouvent; et

c) des cartes distinctes de chaque collectivité locale ou district scolaire qui s'étend sur plus d'un district bilingue.

Commissaire des langues officielles

19. (1) Est institué un poste de commissaire des langues officielles pour le Canada, dont le titulaire est ci-après appelé le Commissaire.

(2) Le Commissaire est nommé par commission sous le grand Sceau, après approbation de la nomination par résolution du Sénat et de la Chambre des communes.

(3) Sous toutes réserves prévues par le présent article, le Commissaire est nommé pour un mandat de sept ans, pendant lequel il reste en fonctions tant qu'il en est digne; il peut, à tout moment, faire l'objet d'une révocation par le gouverneur en conseil, sur adresse du Sénat et de la Chambre des communes.

(4) Le mandat du Commissaire est renouvelable pour des périodes d'au plus sept ans chacune.

(5) Le mandat du Commissaire expire lorsque son titulaire atteint l'âge de soixante-cinq ans, mais le Commissaire demeure en fonctions jusqu'à la nomination de son successeur, nonobstant l'expiration de son mandat.

(6) En cas de décès ou de démission du Commissaire alors que le Parlement n'est pas en session, ou si le Commissaire est incapable d'exercer les fonctions de sa charge ou les néglige, le gouverneur en conseil, après consultation du président du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des communes par le Premier ministre, peut nommer pour six mois au plus un commissaire intérimaire qui aura tous les pouvoirs et fonctions du Commissaire en vertu de la présente loi et percevra le traitement, ou tout autre rémunération, et les frais que peut fixer le gouverneur en conseil.

20. (1) Le Commissaire aura le rang et tous les pouvoirs d'un sous-chef de ministère ou département. Il se consacrera exclusivement aux fonctions de sa charge et il n'occupera aucune autre charge au service de Sa Majesté ni aucun autre emploi.

(2) Le Commissaire reçoit un traitement égal à celui d'un juge puîné de la Cour de l'Echiquier du Canada, y compris tout traitement supplémentaire qu'autorise l'article 20 de la *Loi sur les juges*, et il a droit de percevoir des frais raisonnables de voyage et de subsistance lorsqu'il exerce ses fonctions hors de son lieu ordinaire de résidence.

21. Les fonctionnaires et employés nécessaires au bon fonctionnement du service dirigé par le Commissaire sont nommés de la manière autorisée par la loi.

22. Pour obtenir, dans l'exercice de ses fonctions, les conseils et l'aide de personnes ayant des connaissances techniques ou spécialisées sur toute question afférente à ses travaux, le Commissaire peut retenir temporairement leurs services et il peut, avec l'approbation du conseil du Trésor, fixer et payer leur rémunération et leurs frais.

23. Le Commissaire et les fonctionnaires et employés nommés en vertu de l'article **21**, sont censés être des employés de la Fonction publique aux fins de la *Loi sur la pension du service public*.

24. Le Commissaire exerce les fonctions que lui confèrent la présente loi et toute autre loi du Parlement du Canada, et il peut accomplir ou entreprendre les autres tâches ou activités connexes que peut autoriser le gouverneur en conseil.

25. Il incombe au Commissaire de prendre, dans les limites de ses pouvoirs, toutes les mesures propres à faire reconnaître le statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur dans l'administration des affaires des institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada. A cette fin, il procédera à des instructions, soit de sa

propre initiative, soit à la suite des plaintes reçues par lui et fera les rapports et recommandations prévus en l'occurrence par la présente loi.

26. (1) Sous toutes réserves prévues par la présente loi, le Commissaire instruira toute plainte reçue par lui et énonçant que, dans un cas particulier,

a) le statut d'une langue officielle n'a pas été ou n'est pas reconnu, ou

b) l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur n'ont pas été ou ne sont pas respectés

dans l'administration des affaires de l'une des institutions du Parlement ou du Gouvernement du Canada.

(2) Une plainte peut être déposée devant le Commissaire par toute personne ou tout groupe de personnes, soit que ces personnes parlent ou non la langue officielle dont le statut ou l'emploi sont en cause, soit qu'elles représentent ou non un groupe parlant cette langue.

(3) Si, au cours de l'instruction d'une plainte, le Commissaire estime, compte tenu de toute circonstances de l'affaire, qu'il n'est pas nécessaire de poursuivre l'instruction, il peut, à sa discrétion, refuser d'instruire l'affaire plus avant.

(4) Le Commissaire peut, à sa discrétion, refuser ou cesser d'instruire une plainte si, à son avis,

a) l'objet de la plainte est sans importance,

b) la plainte est futile ou vexatoire ou n'a pas été faite de bonne foi, ou

c) l'objet de la plainte n'implique pas une contravention à la présente loi ou une chose contraire à son esprit et à l'intention du législateur ou, pour toute autre raison, ne relève pas de la compétence que lui confère la présente loi.

(5) Si le Commissaire décide de refuser ou de cesser d'instruire une plainte, il informera le plaignant de sa décision et devra donner les raisons qui la motivent.

27. Avant de procéder à une instruction en vertu de la présente loi, le Commissaire fera connaître, au sous-chef ou autre chef administratif de tout ministère ou département ou de tout autre institution en cause, son intention de procéder à l'instruction.

28. (1) Toute instruction effectuée par le Commissaire en vertu de la présente loi sera secrète.

(2) Le Commissaire n'est pas obligé de tenir d'audience, et personne ne peut, de plein droit, exiger d'être entendu par lui. Toutefois, si au cours d'une instruction, le Commissaire estime qu'il peut y avoir des motifs suffisants pour faire un rapport ou une recommandation susceptibles de nuire à un particulier ou à un ministère, un département ou une autre institution, il prendra, avant de terminer l'instruction, toute mesure raisonnable pour donner à ce particulier, ce ministère, ce département ou cette institution pleine et entière possibilité de répondre aux allégations défavorables ou aux critiques et, à cette fin, de se faire assister ou représenter par un avocat.

29. (1) Sous toutes réserves prévues par la présente loi, le Commissaire peut établir les règles de procédure qu'il suivra lors de toute instruction faite en vertu de la présente loi.

(2) Le Commissaire peut ordonner que les renseignements relatifs à une instruction faite en vertu de la présente loi soient reçus ou obtenus, en tout ou en partie, par un fonctionnaire nommé en vertu de l'article **21**. Ce fonctionnaire aura, sous réserve des restrictions ou limitations que peut spécifier le Commissaire, toutes les attributions conférées au Commissaire par la présente loi en ce qui concerne la réception ou l'obtention de ces renseignements.

(3) Le Commissaire exigera que toute personne, employée dans son bureau et à laquelle il ordonne de recevoir ou d'obtenir des renseignements concernant une instruction faite en vertu de la présente loi, se conforme aux exigences de sécurité applicables aux personnes employées dans un ministère, un département ou une autre institution que l'objet de l'instruction concerne et prête tout serment professionnel qu'elle est tenue de prêter.

30. Lorsqu'il procède à une instruction en vertu de la présente loi, le Commissaire a le pouvoir

a) de convoquer les témoins et de les obliger à comparaître et à déposer sous serment ou à fournir sous serment des preuves écrites ainsi qu'à produire les documents et autres pièces qu'il estime indispensables pour instruire et examiner à fond toute question relevant de sa compétence en vertu de la présente loi, de la même manière et dans la même mesure qu'une cour supérieure d'archives;

b) de faire prêter serment;

c) de recevoir et d'accepter, dans la mesure où il le juge à propos, les dépositions faites et les preuves et autres renseignements fournis sous serment, par affidavit ou autrement, que ces dépositions, preuves ou renseignements soient admissibles ou non devant un tribunal judiciaire; et

d) sous réserve des restrictions que peut pres-

crire le gouverneur en conseil dans l'intérêt de la défense ou de la sécurité, de pénétrer en tout lieu occupé par un ministère, un département ou une autre institution du Parlement ou du Gouvernement du Canada et d'y faire, dans les limites de la compétence que lui confère la présente loi, les enquêtes qu'il juge à propos.

31. (1) Le présent article s'applique lorsque, après avoir procédé à une instruction en vertu de la présente loi, le Commissaire est d'avis que l'acte ou l'omission qui ont fait l'objet de l'instruction sont, étaient ou paraissent être ou avoir été

a) contraires aux dispositions de la présente loi;

b) contraires à l'esprit de la présente loi et à l'intention du législateur mais conformes aux dispositions de toute autre loi du Parlement du Canada ou de tout règlement y afférent, ou conformes à une pratique qui conduit ou risque de conduire à une contravention involontaire à la présente loi; ou

c) fondés en tout ou en partie sur l'erreur ou l'inattention.

(2) Si le Commissaire est d'avis

a) que la question soulevée par l'acte ou l'omission qui ont fait l'objet de l'instruction doit être renvoyée à un ministère, un département ou une autre institution en cause pour examen et suite à donner si nécessaire,

b) qu'une loi ou des règlements y afférents, visés à l'alinéa *b*) du paragraphe (1), doivent être reconsidérés ou qu'une pratique visée dans cet alinéa doit être modifiée ou abandonnée; ou

c) qu'une autre mesure doit être prise,

le Commissaire fera, au greffier du Conseil privé et au sous-chef ou autre chef administratif du ministère, du département ou de toute autre institution en cause, un rapport dans lequel il donnera son avis et les raisons qui le motivent. Il pourra y faire les recommandations qu'il juge appropriées et, en l'occurrence, demander au ministère, au département ou à toute autre institution en cause de l'aviser, dans un délai spécifié, des mesures qu'ils se proposent de prendre, le cas échéant, pour donner effet à ses recommandations.

32. Dans le cas d'une instruction à laquelle le Commissaire a procédé à la suite d'une plainte reçue par lui, le Commissaire communiquera au plaignant, et aux particuliers, ministères, départements ou institutions par lesquels ou pour lesquels une réponse relative à la plainte a été faite en conformité du paragraphe (2) de l'article **28**, les résultats de l'instruction, de la manière et au moment qu'il estime convenables et, lorsque des recommandations ont été faite par le Commissaire en vertu de l'article **31**, mais qu'aucune mesure lui paraissant suffisante et appropriée n'est prise dans un délai raisonnable après la communication de ses recommandations, il peut communiquer au plaignant ses recommandations et faire à leur sujet les commentaires qu'il juge à propos et, en ce cas, il doit fournir une copie de ces recommandations et commentaires aux particuliers auxquels le présent article l'oblige à communiquer les résultats de l'instruction.

33. (1) Si aucune mesure lui paraissant suffisante et appropriée n'est prise dans un délai raisonnable après la communication d'un rapport contenant des recommandations faites en vertu de l'article **31**, le Commissaire, à sa discrétion et après avoir examiné toute réponse faite par un ministère, un département ou une autre institution en cause, ou pour leur compte, peut transmettre au gouverneur en conseil, un exemplaire du rapport et des recommandations et il peut, par la suite, faire à ce sujet au Parlement le rapport qu'il juge approprié.

(2) Le Commissaire peut divulguer, dans tout rapport établi par lui en vertu du présent article, ce qui, à son avis, doit être divulgué pour fonder ses conclusions et recommandations mais il doit, ce faisant, prendre toutes précautions raisonnables pour éviter toute divulgation qui porterait ou pourrait porter préjudice à la défense ou à la sécurité du Canada ou de tout Etat allié ou associé.

(3) Le Commissaire joindra à tout rapport, établi par lui en vertu du présent article, une copie des réponses faites par un ministère, un département ou une autre institution en cause, ou pour leur compte.

34. (1) Outre les rapports faits par lui en vertu de l'article **33**, le Commissaire établira et soumettra chaque année au Parlement une déclaration relative à l'exercice de ses fonctions en vertu de la présente loi au cours de l'année précédente. Il inclura, le cas échéant, les recommandations par lesquelles il propose d'apporter à la présente loi les modifications qu'il estime nécessaires ou souhaitables pour permettre de donner effet à la présente loi conformément à son esprit et à l'intention du législateur.

(2) La soumission des rapports et déclarations que le Commissaire fait au Parlement en vertu de l'article **33** ou du présent article, se fera par transmission au président du Sénat et à l'Orateur de la Chambre des communes qui les déposeront devant leurs Chambres respectives.

(3) Au lieu de faire au Parlement, en vertu de l'article **33**, un rapport sur chaque instruction à laquelle il a procédé en vertu de la présente loi, le Commissaire peut inclure ce rapport dans la déclaration annuelle qu'il fait au Parlement en vertu du présent article, sauf si, à son avis, la nature du rapport est telle qu'il y a lieu de le porter sans retard à l'attention du Parlement.

Dispositions générales

35. Le gouverneur en conseil peut établir les règlements qu'il estime nécessaires pour assurer le respect de la présente loi dans la conduite des affaires du Gouvernement du Canada et de ses ministères, départements et organismes.

Interprétation

36. (1) Dans la présente loi,

a) "cour d'archives" désigne un organisme qui, aux termes de la loi en vertu de laquelle il est créé, est, ou est déclaré être, une cour d'archives;

b) "corporation de la Couronne" désigne une corporation de la Couronne définie à la Partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*;

c) "texte législatif" désigne toute loi du Parlement du Canada, y compris la présente loi, ainsi qu'une règle, une ordonnance, un décret, un règlement ou une proclamation visés à l'article **4**; et

d) "région de la Capitale nationale" désigne la région de la Capitale nationale délimitée à l'Annexe de la *Loi sur la Capitale nationale*.

(2) Aux fins de la présente loi, la "langue maternelle" parlée par des résidents d'une subdivision du Canada désigne, dans tous les cas où la présente loi exige qu'elle soit déterminée, la langue que ces personnes ont apprise en premier lieu dans leur enfance et qu'elles comprennent encore, selon les constatations faites à l'occasion du recensement décennal immédiatement antérieur à la détermination.

(3) Aux fins de la présente loi, la mention des institutions du Parlement ou Gouvernement du Canada est censée inclure les Forces canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada.

(4) Pour plus de certitude, il est par les présentes déclaré que l'article 107 du *Code criminel* ne s'applique pas en ce qui concerne une infraction ou une infraction alléguée à toute disposition de la présente loi.

37. Dans toutes les lois du Parlement du Canada, la mention des "langues officielles" ou des "langues officielles du Canada" sera interprétée comme une mention des langues que l'article **2** de la présente loi déclare être les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du Gouvernement du Canada.

38. Aucune des dispositions de la présente loi ne sera interprétée comme affectant ou diminuant de quelque manière les droits ou privilèges acquis ou possédés en vertu de la loi ou de la coutume soit avant, soit après l'entrée en vigueur de la présente loi, en ce qui concerne les langues autres que les langues officielles.

Modifications résultantes

39. (1) Le paragraphe (1) de l'article 3 de la *Loi sur les règlements* est abrogé et remplacé par ce qui suit:

"3. (1) Dans un délai de sept jours après qu'elle a établi un règlement ou, dans le cas d'un règlement établi en premier lieu en une seule langue officielle, dans un délai de sept jours après l'avoir établi dans cette version, l'autorité réglementante doit en transmettre des copies dans les deux langues officielles au greffier du Conseil privé."

(2) Le paragraphe (1) de l'article 6 de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

"6. (1) Tout règlement doit être publié dans la *Gazette du Canada* dans les vingt-trois jours après qu'il en a été transmis copie dans les deux langues officielles au greffier du Conseil privé, en conformité du paragraphe (1) de l'article 3."

(3) Toute la partie du paragraphe (3) de l'article 6 de ladite loi qui précède l'alinéa *a*) est abrogée et remplacée par ce qui suit:

"(3) Aucun règlement n'est invalide du seul fait qu'il n'a pas été publié dans la *Gazette du Canada*; mais personne ne doit être condamné pour une infraction consistant en une violation d'un règlement qui au moment de la violation alléguée n'était pas publié dans la *Gazette du Canada* dans les deux langues officielles, sauf"

Adaptation progressive à la loi

40. (1) Lorsque, à la suite des observations d'un ministre, il est établi à la satisfaction du gouverneur en conseil que l'application immédiate d'une disposition de la présente loi à un ministère, un département ou une autre institution du Parlement ou du Gouvernement du Canada (que le présent article désigne ci-après sous le nom d'"autorité") ou à un service fourni ou offert par eux

a) nuirait indûment aux intérêts du public desservi par l'autorité, ou

b) nuirait sérieusement à l'administration de l'autorité, aux relations entre employeur et employés ou à la gestion de ses affaires,

le gouverneur en conseil peut, par décret, différer ou suspendre l'application d'une telle disposition à cette autorité ou à ce service pendant la période, comprise dans les soixante mois suivant l'entrée en vigueur de la présente loi, que le gouverneur en conseil juge nécessaire ou opportune.

(2) Un décret rendu en vertu du présent article peut contenir les directives et être assujetti aux modalités que le gouverneur en conseil estime appropriées pour faire appliquer le plus rapidement possible toute disposition différée ou suspendre par le décret. Il peut en outre prescrire, sans

jamais dépasser la période maximale prévue par le paragraphe (1), différentes périodes pour différentes opérations effectuées par l'autorité ou pour différents services rendus ou offerts par elle, lorsque l'application d'une telle disposition à ces opérations ou services est différée ou suspendue.

(3) Un exemplaire d'un décret rendu en vertu du présent article, ainsi qu'un rapport du gouverneur en conseil relatif à ce décret et énonçant brièvement les raisons pour lesquelles il a été rendu, seront déposés au Parlement dans les quinze jours de la date du décret, ou, si le Parlement n'est pas alors en session, l'un des quinze premiers jours où il siégera par la suite.

(4) En ce qui concerne la nomination et l'avancement du personnel dont les postes comportent des fonctions relatives à la fourniture de services au public par des autorités, il incombe

a) à la Commission de la Fonction publique, dans les cas où elle exerce l'autorité de faire des nominations, et,

b) dans tous les autres cas, à l'autorité intéressée,

de veiller à ce que, dans l'exercice des pouvoirs et fonctions, qui lui sont imposés ou conférés par la loi, il est dûment tenu compte des objets et des dispositions de la présente loi, mais toujours sous réserve du maintien du principe de la sélection du personnel établie au mérite comme l'exige la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*.

Entrée en vigueur

41. La présente loi entrera en vigueur le soixantième jour suivant la date de sa sanction.

ANNEXE B

Loi sur la langue officielle (Québec)

[*Sanctionnée le 31 juillet 1974*]

Attendu que la langue française constitue un patrimoine national que l'état a le devoir de préserver, et qu'il incombe au gouvernement du Québec de tout mettre en oeuvre pour en assurer la prééminence et pour en favoriser l'épanouissement et la qualité;

Attendu que la langue française doit être la langue de communication courante de l'administration publique;

Attendu que les entreprises d'utilité publique et les professions doivent l'employer pour communiquer avec la population et avec l'administration publique;

Attendu que les membres du personnel des entreprises doivent pouvoir, dans leur travail, communiquer en français entre eux et avec leurs supérieurs;

Attendu que la langue française doit être omniprésente dans le monde des affaires, particulièrement en ce qui concerne la direction des entreprises, les raisons sociales, l'affichage public, les contrats d'adhésion et les contrats conclus par les consommateurs;

Attendu qu'il importe de déterminer le statut de la langue française dans l'enseignement;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

TITRE I
La langue officielle du Québec

1. Le français est la langue officielle du Québec.

TITRE II
Dispositions d'ordre général

2. En cas de divergence que les règles ordinaires d'interprétation ne permettent pas de résoudre convenablement, le texte français des lois du Québec prévaut sur le texte anglais.

3. Dans la présente loi, on entend par:

a) "ministre", le ministre désigné par le lieutenant-gouverneur en conseil;

b) "Régie", la Régie de la langue française;

c) "règlement", tout règlement adopté en vertu de la présente loi par le lieutenant-gouverneur en conseil.

4. Sont énumérés en annexe les divers services de l'administration publique, les entreprises d'utilité publique et les corporations professionnelles visés par la présente loi.

TITRE III
Statut de la langue officielle

5. Le présent titre règle les effets juridiques de l'article 1.

CHAPITRE I
La langue de l'administration publique

6. Doivent être rédigés en français les textes et documents officiels émanant de l'administration publique.

7. Sont réputés officiels:

a) les textes et documents qui émanent de l'administration publique et que la loi déclare authentiques en raison de leur caractère public, notamment les écrits visés à l'article 1207 du *Code civil*;

b) les autorisations, les avis et les autres documents de même nature émanant de l'administration publique.

8. Les textes et documents officiels peuvent être accompagnés d'une version anglaise; en pareil cas et sauf les exceptions prévues par la présente loi, seule la version française est authentique.

9. Les organismes municipaux et scolaires dont au moins dix pour cent des administrés sont de langue anglaise et qui rédigent déjà leurs textes et documents officiels en anglais, doivent les rédiger à la fois en français et en anglais.

Le titre IV précise la façon dont sont déterminés les organismes municipaux et scolaires susvisés.

Au cas de fusion réduisant à moins de dix pour cent le pourcentage prévu au premier alinéa, le présent article continue à régir l'organisme issu de la fusion, si l'acte constatant la fusion y pourvoit, pour la période fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

10. L'administration publique doit utiliser la langue officielle pour communiquer avec les autres gouvernements du Canada et, au Québec, avec les personnes morales.

Toute personne a le droit de s'adresser à l'administration publique en français ou en anglais, à son choix.

11. Les organismes gouvernementaux sont désignés par leur seule dénomination française.

12. La langue officielle est la langue de communication interne de l'administration publique.

13. Le français et l'anglais sont les langues de communication interne des organismes municipaux et scolaires dont les administrés sont en majorité de langue anglaise.

Ces organismes communiquent en français ou en anglais avec les autres gouvernements et avec les personnes morales.

Le titre IV précise la façon dont sont déterminés les organismes municipaux susvisés.

14. Nul ne peut être nommé, muté ou promu à une fonction administrative dans l'administration publique s'il n'a de la langue officielle une connaissance appropriée à l'emploi qu'il postule.

Cette connaissance doit être prouvée suivant les normes fixées par les règlements adoptés à cet égard par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les fonctions susdites sont déterminées par les règlements visés au deuxième alinéa; ceux-ci peuvent cependant exclure de l'application du présent article les fonctions n'entraînant pas de contacts directs avec le public.

Le présent article ne s'applique pas aux organismes visés à l'article 13.

15. En assemblée délibérante dans l'administration publique, les interventions dans les débats officiels peuvent être faites en langue française ou en langue anglaise, au choix de ceux qui interviennent.

16. Le ministre de la justice doit faire en sorte que les jugements prononcés en anglais par les tribunaux soient traduits dans la langue officielle.

17. Les contrats conclus au Québec par l'administration publique ainsi que les sous-contrats qui s'y rattachent doivent être rédigés dans la langue officielle; ils peuvent aussi être rédigés à la fois en français et en anglais ou, lorsque l'administration publique contracte avec l'étranger, à la fois en français et dans la langue du pays intéressé.

CHAPITRE II
La langue des entreprises d'utilité publique et des professions

18. Les entreprises d'utilité publique et les corporations professionnelles doivent faire en sorte que leurs services soient offerts au public dans la langue officielle.

19. Les entreprises d'utilité publique et les corporations professionnelles doivent utiliser la langue officielle pour s'adresser à l'administration publique.

20. Les entreprises d'utilité publique et les corporations professionnelles doivent émettre dans la langue officielle les avis, communications, formulaires et imprimés qu'elles destinent au public; le présent article s'applique également aux titres de transport.

Les textes et documents susdits peuvent néanmoins être accompagnés d'une version anglaise.

21. Nulle corporation professionnelle ne peut délivrer un permis à une personne qui n'a pas une connaissance d'usage de la langue française déterminée suivant les normes établies à cette fin par règlement du lieutenant-gouverneur en conseil.

22. Une corporation professionnelle peut toutefois délivrer un permis temporaire valable pour une période d'un an à une personne qui n'a pas la connaissance d'usage de la langue française requise suivant l'article 21. Elle ne peut renouveler un tel permis qu'avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, lorsque l'intérêt public le requiert.

23. Une corporation professionnelle peut délivrer à un citoyen canadien qui est membre d'une semblable corporation d'une autre province et qui n'a pas la connaissance d'usage de la langue française requise suivant l'article 21 un permis restrictif, qui autorise son détenteur à exercer sa profession exclusivement pour le compte d'un seul employeur dans une fonction ne l'amenant pas à traiter directement avec le public.

CHAPITRE III
La langue du travail

24. Les employeurs doivent rédiger en français les avis, communications et directives qu'ils adressent à leur personnel.

Les textes et documents susdits peuvent cependant être accompagnés d'une version anglaise lorsque le personnel est en partie de langue anglaise.

25. Le français est la langue des relations du travail, dans la mesure et suivant les modalités prévues au Code du travail.

26. Le lieutenant-gouverneur en conseil pourvoit, par règlement, à l'émission de certificats en faveur des entreprises, attestant qu'elles ont adopté et qu'elles appliquent un programme de

francisation conformément aux articles 29 et 39 ou que la langue française y possède déjà le statut que ces programmes ont pour objet d'assurer.

Ces règlements établissent des catégories d'entreprises suivant leur genre d'activités, l'importance de leur personnel, l'ampleur des programmes à adopter et les autres éléments pertinents; ils déterminent aussi, pour chacune des catégories ainsi établies, la date à laquelle le certificat susdit devient exigible pour l'application de l'article 28.

27. La Régie peut demander à toute entreprise qui ne possède pas le certificat visé à l'article 26 de procéder à l'élaboration et à l'implantation d'un programme de francisation.

La Régie doit faire chaque année au ministre un rapport des demandes qu'elle a ainsi faites et des mesures prises par les entreprises à la suite de ses demandes.

28. Outre les exigences de toute autre loi, les entreprises doivent posséder le certificat visé à l'article 26 pour avoir le droit de recevoir de l'administration publique, à compter de la date fixée conformément audit article, les primes, subventions, concessions ou avantages déterminés par les règlements, ou pour conclure avec le gouvernement les contrats d'achat, de service, de location ou de travaux publics aussi déterminés par les règlements.

Ces règlements peuvent prévoir l'émission de certificats provisoires tenant lieu du certificat prévu au premier alinéa, en faveur d'entreprises qui se proposent d'adopter le programme de francisation susvisé, si elles démontrent qu'elles ont pris les dispositions voulues à cet effet.

29. Les programmes de francisation que doivent adopter et appliquer les entreprises désireuses d'obtenir le certificat susdit doivent, compte tenu de la situation et de la structure de chaque entreprise, de son siège social et de ses filiales et succursales, porter notamment sur:

a) la connaissance de la langue officielle que doivent posséder les dirigeants et le personnel;

b) la présence francophone dans l'administration;

c) la langue des manuels, des catalogues, des instructions écrites et des autres documents distribués au personnel;

d) les dispositions que doivent prendre les entreprises pour que les membres de leur personnel puissent, dans leur travail, communiquer en français entre eux et avec leurs supérieurs;

e) la terminologie employée.

Les programmes susdits doivent aussi rechercher les objectifs visés à l'article 39.

CHAPITRE IV
La langue des affaires

30. La personnalité juridique ne peut être conférée à moins que la raison sociale adoptée ne soit en langue française. Les raisons sociales peuvent néanmoins être accompagnées d'une version anglaise.

La modification des raisons sociales est soumise aux mêmes règles. Il en est de même de l'enregistrement des raisons sociales effectué en vertu de la *Loi des déclarations des compagnies et sociétés* (Statuts refondus, 1964, chapitre 272).

31. Peuvent figurer dans les raisons sociales, conformément aux autres lois, les noms propres ou les expressions formées de la combinaison artificielle de lettres, de syllabes ou de chiffres.

32. Les raisons sociales françaises doivent ressortir, ou à tout le moins figurer dans les textes et documents d'une manière aussi avantageuse que les versions anglaises.

33. Doivent être rédigés en français les contrats d'adhésion, les contrats où figurent des clauses-types imprimées ainsi que les bons de commande, les factures et les reçus imprimés.

Ces documents doivent cependant être rédigés en anglais lorsque le client ou la personne qui adhère au contrat l'exige.

Tout contrat rédigé en français et en anglais est conforme au présent article. Au cas de contradiction entre les deux textes, l'interprétation la plus favorable au client ou à la personne qui adhère au contrat prévaut.

34. L'étiquetage des produits doit se faire en français, sauf dans la mesure prévue par les règlements; il en est de même des certificats de garantie et des notices qui accompagnent les produits, ainsi que des menus et cartes de vins.

Quiconque contrevient au présent article est passible, sur poursuite sommaire intentée par le procureur général ou par une personne qu'il autorise, en outre des frais,

a) pour une première infraction, d'une amende d'au moins $25 et d'au plus $500, dans le cas d'un individu, et d'au moins $50 et d'au plus $1,000 dans le cas d'une corporation;

b) pour toute récidive dans les deux ans, d'une amende de $3,000 dans le cas d'un individu, et de $5,000, dans le cas d'une corporation.

La deuxième partie de la *Loi des poursuites sommaires* s'applique à ces poursuites.

35. L'affichage public doit se faire en français, ou à la fois en français et dans une autre langue, sauf dans la mesure prévue par les règlements. Le présent article s'applique également aux annonces publicitaires écrites, notamment aux panneaux-réclame et aux enseignes lumineuses.

36. L'article 35 ne s'applique pas aux annonces publicitaires paraissant dans des journaux ou périodiques publiés dans une autre langue que le français.

37. Les propriétaires de panneaux-réclame ou d'enseignes lumineuses installés avant le 31 juillet 1974 disposent, à compter de ladite date, d'un délai de cinq ans pour se conformer à l'article 35.

38. Tout tribunal de juridiction civile peut, à la demande du procureur général formulée par voie de requête, ordonner que soient enlevés ou détruits dans un délai de huit jours à compter du jugement, les annonces, notamment les panneaux-réclame et les enseignes lumineuses, contrevenant aux dispositions de la présente loi, et ce, aux frais des intimés.

La requête peut être dirigée contre l'annonceur ou contre quiconque a placé ou fait placer l'annonce.

39. Le programme de francisation adopté par toute entreprise désireuse d'obtenir le certificat visé aux articles 26 et 28 doit, compte tenu de la situation et de la structure de chaque entreprise, de son siège social et de ses filiales et succursales, porter en outre sur:

a) la raison sociale de l'entreprise;

b) la langue dans laquelle l'entreprise doit, dans le cours normal de ses affaires, répondre à ses clients et aux personnes qui s'adressent à elle;

c) la langue dans laquelle doivent être rédigés les avis, communications, certificats et formulaires destinés au public ou aux actionnaires ou membres de l'entreprise qui résident au Québec.

CHAPITRE V
La langue de l'enseignement

40. L'enseignement se donne en langue française dans les écoles régies par les commissions scolaires, les commissions scolaires régionales et les corporations de syndics.

Les commissions scolaires, les commissions scolaires régionales et les corporations de syndics continuent de donner l'enseignement en langue anglaise.

Une commission scolaire, une commission scolaire régionale ou une corporation de syndics actuelle ou future ne peut valablement prendre la décision de commencer, de cesser, d'accroître ou de réduire l'enseignement en langue anglaise à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du ministre de l'éducation, lequel ne la donne que s'il est d'avis que le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise relevant de la compétence de l'organisme le justifie; lorsqu'il s'agit de cesser ou de réduire cet enseignement, le ministre tient aussi compte, en donnant son autorisation, du nombre d'élèves autrement admissibles.

Néanmoins, la Commission scolaire du Nouveau-Québec peut donner l'enseignement, dans leurs langues, aux Indiens et aux Inuits.

41. Les élèves doivent connaître suffisamment la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue.

Les élèves qui ne connaissent suffisamment aucune des langues d'enseignement reçoivent l'enseignement en langue française.

42. Il appartient à chaque commission scolaire, commission scolaire régionale et corporation de syndics de déterminer la classe, le groupe ou le cours auquel un élève peut être intégré, eu égard à ses aptitudes dans la langue d'enseignement.

43. Le ministre de l'éducation peut cependant, conformément aux règlements, imposer des tests pour s'assurer que les élèves ont une connaissance suffisante de la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue. Il peut, le cas échéant, exiger qu'une commission scolaire, une commission scolaire régionale ou une corporation de syndics révise l'intégration des élèves conformément aux résultats de ces tests.

Ces tests doivent tenir compte des niveaux d'enseignement, y compris la maternelle, pour lesquels les demandes d'inscription sont faites, ainsi que de l'âge et du niveau de formation des candidats.

Les règlements doivent prévoir un appel au ministre qui doit, avant d'en disposer, prendre l'avis d'une commission de surveillance de la langue d'enseignement instituée à cette fin. La décision du ministre est sans appel.

44. Les programmes d'études doivent assurer la connaissance de la langue française, parlée et écrite, aux élèves qui reçoivent l'enseignement en langue anglaise, et le ministre de l'éducation doit prendre les mesures nécessaires à cet effet.

Le ministre de l'éducation doit également prendre les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement de la langue anglaise, langue seconde, aux élèves qui reçoivent l'enseignement en langue française.

CHAPITRE VI
Dispositions diverses

45. Les avis émanant de l'administration publique et dont une loi prescrit la publication en français et en anglais peuvent néanmoins être publiés uniquement en français.

De même, les avis émanant de l'administration publique et dont une loi prescrit la publication dans un journal français et dans un journal anglais peuvent être publiés uniquement dans un journal français.

Toutefois, ces règles ne s'appliquent pas aux organismes municipaux et scolaires visés à l'article 9. Au cas de fusion, le troisième alinéa dudit article 9 s'applique également au présent article.

Le titre IV précise la façon dont sont déterminés les organismes municipaux et scolaires susvisés.

46. La version française des textes et documents visés par la présente loi doit ressortir, ou à tout le moins figurer d'une manière au moins aussi avantageuse que toute version dans une autre langue.

47. Sous réserve de l'article 33, lorsque des textes peuvent ou doivent, en vertu de la loi, être rédigés à la fois en français et dans une autre langue, alors que la version française n'est pas la seule authentique, et qu'il y a divergence entre les deux versions sans qu'il soit possible de la résoudre au moyen des règles ordinaires d'interprétation, la version française prévaut sur l'autre.

48. Les articles 6, 8, 17 et 47 ne s'appliquent pas aux emprunts contractés par l'administration publique auprès de prêteurs dont le domicile ou le siège social est situé hors du Canada, ni aux documents qui les autorisent, les constatent ou s'y rattachent, sans égard au lieu de la passation, de la signature ou de l'émission de ces contrats et documents.

Rien n'empêche l'emploi d'une langue en dérogation avec la présente loi afin de se conformer aux usages internationaux.

TITRE IV
Les mécanismes de contrôle et d'exécution

CHAPITRE I
La recherche en matière linguistique — les commissions de terminologie

49. Le ministre a pour responsabilité de développer la recherche en matière linguistique et de coordonner les activités de recherche en cette matière au Québec.

50. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par règlement, instituer des commissions de terminologie, dont il détermine la composition et les modalités de fonctionnement, et les déléguer auprès des divers ministères et organismes de l'administration publique.

51. Les commissions de terminologie ont pour mission de faire l'inventaire des mots techniques employés dans le secteur qui leur est assigné, d'indiquer les lacunes qu'elles trouvent et de dresser la liste des termes qu'elles préconisent notamment en matière de néologismes et d'emprunts.

52. Dès leurs travaux terminés, les commissions de terminologie soumettent leurs conclusions à l'approbation de la Régie, qui doit veiller à la normalisation des termes employés.

Les expressions et les termes normalisés sont adressés aux ministres ou aux directions des organismes intéressés qui peuvent les entériner et en dresser la liste.

53. Sur publication de la liste visée à l'article 52 dans la *Gazette officielle du Québec*, l'emploi des expressions et termes y figurant devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'administration publique, dans les contrats dont l'administration publique est partie ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation.

CHAPITRE II
La Régie de la langue française

SECTION I
Création et fonctions de la Régie

54. Il est institué une Régie de la langue française.

55. La Régie a pour rôle:

a) de donner son avis au ministre sur les règlements prévus par la présente loi, à l'exception des règlements visés à l'article 43 qui doivent être soumis à l'examen du Conseil supérieur de l'éducation;

b) de veiller à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite;

c) de donner son avis au gouvernement sur les questions que celui-ci lui soumet;

d) de reconnaître, pour l'application des articles 9, 13 et 45, les organismes municipaux et scolaires visés à l'article 9 ou à l'article 13;

e) de mener les enquêtes prévues par la présente loi afin de vérifier si les lois et les règlements relatifs à la langue française sont observés;

f) de donner son avis au ministre sur l'attribution, par le ministre, des crédits destinés à la recherche en linguistique et à la diffusion de la langue française;

g) de collaborer avec les entreprises à l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de francisation;

h) de délivrer les certificats visés aux articles 26 et 28;

i) de normaliser le vocabulaire utilisé au Québec et d'approuver les expressions et les termes recommandés par les commissions de terminologie.

56. La Régie peut:

a) solliciter des avis, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public concernant le statut de la langue française;

b) soumettre au ministre des recommandations sur toute question concernant la langue française;

c) faire effectuer les études et recherches qu'elle juge utiles ou nécessaires à l'accomplissement de sa tâche;

d) moyennant l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, se donner des règlements internes;

e) établir par règlement les services et les comités nécessaires à l'accomplissement de sa tâche;

f) avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, conclure des ententes avec tout autre organisme ou tout gouvernement afin de faciliter l'application de la présente loi.

57. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par règlement, prescrire les mesures que les services de l'administration publique doivent prendre pour apporter leur concours à la Régie.

58. Les entreprises qui adoptent un programme visé aux articles 29 et 39 le soumettent à la Régie.

Si la Régie est d'avis que le programme est suffisant pour la réalisation des objectifs recherchés et que l'entreprise l'applique efficacement, elle transmet la demande au ministre pour son approbation.

Si elle est d'avis que le programme n'est pas suffisant ou que l'entreprise ne l'applique pas efficacement, elle doit faire des recommandations au ministre sur les améliorations qu'elle juge nécessaires.

59. La Régie délivre le certificat susvisé après approbation du ministre.

La Régie peut, avec l'accord du ministre et pour des raisons valables, retirer le certificat.

60. La Régie établit tous les trois ans, pour chaque organisme municipal et scolaire, le nombre d'administrés de langue anglaise. Elle utilise, pour ce faire, les statistiques disponibles, les archives et documents des organismes en question et les autres renseignements qu'elle peut obtenir.

Elle publie alors dans la *Gazette officielle du Québec*, en se basant sur les renseignements ainsi obtenus, une liste des corps municipaux et scolaires visés à l'article 9 et une liste de ceux visés à l'article 13.

Ces listes, qui sont incontestables, servent d'unique critère pour l'application des articles 9, 13 et 45.

La Régie peut, pour cause, réviser toute décision qu'elle a rendue en vertu du présent article, à la demande de toute personne intéressée.

SECTION II
Composition et activités de la Régie

61. La Régie est composée de neuf membres, dont le président et deux vice-présidents, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le président et les vice-présidents sont nommés pour au plus dix ans et les autres membres pour au plus cinq ans.

62. Le lieutenant-gouverneur en conseil fixe les honoraires, les allocations ou le traitement du président et des vice-présidents de la Régie ou, le cas échéant, leur traitement supplémentaire.

Les autres membres ne sont pas rémunérés. Toutefois, ils ont droit au remboursement des frais justifiables engagés par eux dans l'exercice de leurs fonctions et ils reçoivent une allocation de présence fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

63. Les membres de la Régie doivent, avant de commencer à exercer leurs fonctions, prêter les serments prévus aux annexes A et B de la *Loi de la fonction publique*.

64. La qualité de président ou de vice-président de la Régie est incompatible avec l'exercice de toute autre fonction.

65. Au cas d'incapacité d'agir du président, ses pouvoirs sont exercés par le vice-président qu'il désigne ou, si le président est incapable de faire cette désignation, par le vice-président désigné par le lieutenant-gouverneur en conseil.

66. Nonobstant l'expiration de leur mandat, les membres de la Régie restent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

67. Les membres de la Régie ne peuvent prendre part aux délibérations sur une question dans laquelle ils ont un intérêt personnel.

La Régie décide s'ils ont un intérêt personnel dans la question; les membres en cause ne peuvent participer à pareille décision.

68. Le quorum de la Régie est constitué de trois membres, dont le président ou l'un des vice-présidents.

La voix du président est prépondérante.

69. La Régie peut siéger simultanément en plusieurs divisions composées chacune d'au moins trois membres, lesquels sont désignés par le président.

La voix du président de toute division est prépondérante.

70. La Régie a son siège dans la Ville de Québec ou dans celle de Montréal selon que le décide le lieutenant-gouverneur en conseil par un arrêté qui entre en vigueur sur publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La Régie a aussi un bureau dans l'une des villes susvisées dans laquelle elle n'a pas son siège.

71. La Régie peut tenir ses séances à tout endroit du Québec.

Elle doit se réunir au moins une fois par mois.

72. Sont authentiques les procès-verbaux des séances approuvés par la Régie et certifiés par le président ou le secrétaire. Il en est de même des documents ou des copies émanant de la Régie ou faisant partie de ses archives, lorsqu'ils sont signés par le président de la Régie ou le directeur général.

73. L'administration courante de la Régie relève d'un directeur général, qui est nommé par celle-ci.

Le directeur général exerce ses fonctions conformément aux règlements adoptés par la Régie.

74. Le directeur général et les autres membres du personnel de la Régie sont nommés et rémunérés suivant la *Loi de la fonction publique* (1965, 1ère session, chapitre 14).

Le président de la Régie exerce à cet égard les pouvoirs que ladite loi attribue aux sous-chefs de ministère.

75. Les membres de la Régie et de son personnel ne peuvent être poursuivis en justice en raison d'actes officiels accomplis par eux de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions.

76. Aucun des recours extraordinaires prévus aux articles 834 à 850 du *Code de procédure civile* ne peut être exercé ni aucune injonction accordée contre la Régie ou les membres de la Régie, lorsque ceux-ci agissent en leur qualité officielle.

77. Deux juges de la Cour d'appel peuvent, sur requête, annuler sommairement tout bref et toute ordonnance ou injonction allant à l'encontre de l'article 76.

CHAPITRE III
Enquêtes

78. Un commissaire-enquêteur en chef et des commissaires-enquêteurs sont nommés à la Régie. Ces personnes ainsi que le personnel qui les seconde sont nommés et rémunérés suivant la *Loi de la fonction publique*.

Outre les attributions qui lui sont conférées ci-dessous, le commissaire-enquêteur en chef dirige, coordonne et répartit, sous l'autorité de la Régie, le travail des commissaires-enquêteurs.

79. Les articles 75 et 76 s'appliquent au commissaire-enquêteur en chef, aux commissaires-enquêteurs et à leur personnel.

80. Les commissaires-enquêteurs procèdent à des enquêtes chaque fois qu'ils ont raison de croire que la présente loi n'a pas été observée ou qu'une entreprise ne se conforme pas aux exigences d'un programme visé aux articles 29 et 39.

Doivent également, à la demande du ministre, faire l'objet d'enquêtes de la part des enquêteurs, les demandes de certificat faisant l'objet de l'article 59.

81. Toute personne ou tout groupe de personnes peut demander une enquête.

82. Les commissaires-enquêteurs doivent refuser d'enquêter dans les cas où:

a) ils n'ont pas la compétence voulue aux termes de la présente loi;

b) les requérants disposent d'un appel ou d'un recours suffisant;

c) les requérants auraient pu présenter leur demande plus d'un an auparavant;

d) la question en est une qui relève du Protecteur du citoyen.

Dans le cas prévu au paragraphe *d*), les commissaires-enquêteurs font parvenir le dossier au Protecteur du citoyen.

83. Les commissaires-enquêteurs peuvent refuser d'enquêter lorsqu'ils estiment que:

a) les requérants n'ont pas un intérêt personnel suffisant;

b) la demande est frivole, vexatoire ou de mauvaise foi;

c) les circonstances ne le justifient pas.

84. En cas de refus, les commissaires-enquêteurs doivent en informer les requérants, leur en donner les motifs et leur indiquer les éventuels droits de recours dont ils disposent.

85. Les demandes d'enquêtes doivent être faites par écrit et être accompagnées de renseignements établissant les motifs des requérants ainsi que leur identité.

86. Les requérants ont droit à l'assistance des commissaires-enquêteurs et de leur personnel pour la rédaction de leurs demandes.

87. Pour leurs enquêtes, les commissaires-enquêteurs et les membres de leur personnel qu'ils désignent sont investis des pouvoirs et de l'immunité accordés aux commissaires nommés en vertu de la *Loi des commissions d'enquête* (Statuts refondus, 1964, chapitre 11).

88. Les articles 307, 308 et 309 du *Code de procédure civile* s'appliquent aux témoins entendus par les commissaires-enquêteurs.

89. Lorsque les commissaires-enquêteurs chargés d'une enquête estiment qu'il y a manquement à un programme visé aux articles 29 et 39 ou que la présente loi n'a pas été observée, ils doivent, en terminant leur enquête, inviter les parties en cause à se faire entendre devant la Régie.

90. La Régie entend les parties en cause. Elle peut se faire communiquer tous les documents et renseignements qu'elle estime indispensables pour l'instruction de l'affaire et entendre toutes les personnes intéressées.

Les articles 87 et 88 s'appliquent à la Régie et à ses membres ainsi qu'aux témoins qu'ils entendent.

91. Si la Régie conclut que la présente loi n'a pas été observée, elle en avise le chef du ministère ou de l'organisme intéressé.

Elle peut joindre à l'avis qu'elle donne ainsi les recommandations qu'elle juge utiles et requérir d'être informée des mesures d'une part envisagées et d'autre part prises pour leur mise en application.

Lorsque la Régie est d'avis que justice a été rendue, elle doit également en aviser les personnes intéressées.

92. La Régie peut, si elle juge qu'il n'est pas donné suite à ses recommandations assez rapidement, en aviser le lieutenant-gouverneur en conseil ou, si elle le juge à propos, soumettre un rapport spécial au ministre, qui le dépose sans délai à l'Assemblée nationale; elle peut aussi choisir d'exposer la situation dans son rapport annuel.

93. Si la Régie est d'avis qu'une personne a subi une injustice en raison de la teneur d'une loi ou d'un règlement, elle peut suggérer des modifications au lieutenant-gouverneur en conseil et, si elle le juge à propos, soumettre un rapport spécial au ministre, qui le dépose sans délai à l'Assemblée nationale; elle peut aussi choisir d'exposer la situation dans son rapport annuel.

94. Le Protecteur du citoyen peut être saisi directement d'une question découlant de la présente loi et relevant de sa compétence.

95. Les commissaires-enquêteurs doivent, après avoir fait enquête sans que la Régie soit par la suite saisie de l'affaire, informer les requérants du résultat de l'enquête dans un délai raisonnable.

96. La Régie doit, au plus tard le 31 mars de chaque année, remettre au ministre un rapport de ses activités de l'année civile précédente, sur l'état de la langue française au Québec et sur les enquêtes effectuées.

Le ministre dépose ce rapport devant l'Assemblée nationale s'il le reçoit en cours de session; sinon dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante.

97. Tout membre de la Régie ou de son personnel qui se rend coupable d'indiscrétion sur des questions reliées à l'exercice de ses fonctions, commet une infraction et est passible de poursuites sommaires pouvant entraîner, outre toutes autres peines éventuellement encourues, une amende de $100 à $1,000 et le paiement des frais.

98. Nonobstant toute autre loi, ni les membres de la Régie ni son personnel ne peuvent être contraints de témoigner ou déposer des documents, relativement aux questions reliées à l'exercice de leurs fonctions.

99. Aucune action civile ne peut être intentée en raison ou en conséquence de la publication de tout ou partie des rapports faits par la Régie en vertu de la présente loi, ou de la publication, de bonne foi, de résumés desdits rapports.

TITRE V
Dispositions finales

100. Les projets de règlement ayant trait à la présente loi ne peuvent être adoptés que moyennant préavis de quatre-vingt-dix jours publié dans la *Gazette officielle du Québec* et en reproduisant le texte.

Les règlements susdits entrent en vigueur le jour de la publication dans la *Gazette officielle du Québec* soit d'un avis signalant qu'ils ont reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, soit, en cas de modification par ce dernier, de leur texte définitif.

101. Le ministre désigné par le lieutenant-gouverneur en conseil est chargé de l'application de la présente loi.

102. Dans les quinze jours de l'ouverture de chaque session, le ministre soumet à l'Assemblée nationale un rapport détaillé sur les activités de son ministère dans le domaine de la diffusion de la langue française au cours de l'année financière précédente.

103. Les articles *1682c* et *1682d* du *Code civil*, édictés par l'article 1 du chapitre 40 des *Lois de 1910*, sont abrogés.

104. L'article 3 de la *Loi du ministère des affaires culturelles* (Statuts refondus, 1964, chapitre 57), modifié par l'article 17 du chapitre 26 des *Lois de 1969*, est de nouveau modifié en retranchant le paragraphe *a*.

105. L'article 3 de ladite loi est abrogé.

106. L'article 14 de ladite loi, remplacé par l'article 4 du chapitre 9 des *Lois de 1969*, est abrogé.

107. L'article 14*a* de ladite loi, édicté par l'article 4 du chapitre 9 des *Lois de 1969*, est abrogé.

108. L'article 15 de ladite loi est abrogé.

109. L'article 203 de la *Loi de l'instruction publique* (Statuts refondus, 1964, chapitre 235), modifié par l'article 1 du chapitre 62 des *Lois de 1966/1967*, l'article 2 du chapitre 67 et l'article 2 du chapitre 9 des *Lois de 1969* et l'article 43 du chapitre 67 des *Lois de 1971*, est de nouveau modifié en remplaçant les paragraphes 3° et 4° par les suivants:

"3° De prendre les mesures nécessaires pour que les cours du niveau de la première année à celui de la onzième inclusivement, adoptés ou reconnus pour les écoles publiques catholiques ou protestantes, selon le cas, soient dispensés à tous les enfants domiciliés dans le territoire soumis à leur juridiction s'ils sont jugés aptes à suivre ces cours et désireux de s'y inscrire. A cette fin, les commissaires ou les syndics d'écoles doivent prendre l'une ou plusieurs des mesures suivantes, à savoir, organiser ces cours dans leurs écoles ou se prévaloir des dispositions des articles 469 à 495 ou de l'article 496;

"4° De s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements édictés ou approuvés pour les écoles publiques catholiques, protestantes ou autres, selon le cas;"

110. L'article 2 de la *Loi du ministère de l'éducation* (Statuts refondus, 1964, chapitre 233), modifié par l'article 1 du chapitre 9 des *Lois de 1969*, est de nouveau modifié en retranchant le deuxième alinéa.

111. L'article 3 de la *Loi du ministère de l'immigration* (1968, chapitre 68), modifié par l'article 3 du chapitre 9 des *Lois de 1969*, est de nouveau modifié en retranchant le paragraphe *e*.

112. La *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* (1969, chapitre 9) est abrogée.

113. Les articles 45 à 48 et 197 du *Code des professions* (1973, chapitre 43) sont abrogés et l'article 41 dudit *Code* est modifié en remplaçant, dans la première ligne, le chiffre "47" par ce qui suit: "22 de la *Loi sur la langue officielle*".

114. Les membres du personnel du ministère de l'éducation affectés à l'Office de la langue française demeurent en fonction au ministère de l'éducation jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur en conseil décide de les muter.

115. Dans les lois ou proclamations ainsi que dans les arrêtés en conseil, contrats ou documents:

a) les renvois aux dispositions abrogées par la présente loi sont réputés renvoyer à la présente loi;

b) l'expression "Office de la langue française" s'entend de la Régie de la langue française.

116. Les sommes mises à la disposition du ministère de l'éducation au poste de l'Office de la langue française sont affectées au paiement des dépenses engagées pour l'application de la présente loi; les dépenses supplémentaires engagées pour l'application de la présente loi sont payées, pour les exercices financiers 1974/1975 et 1975/1976, à même le fonds consolidé du revenu.

117. Les articles **6** à **9**, le premier alinéa de l'article **10** et l'article **13** s'appliquent à compter du 1er janvier 1976 dans le cas des organismes municipaux et à compter du 1er juillet 1976 dans le cas des organismes scolaires.

118. L'article **19** s'applique à compter du 1er janvier 1976.

119. L'article **21** s'applique à la délivrance d'un permis à un citoyen canadien à compter du 1er juillet 1976.

120. Les articles **33**, **35** et **36** s'appliquent à compter du 31 juillet 1974.

121. Les articles **40** à **44** s'appliquent à compter du 1er septembre 1974, mais les règlements prévus à ces articles peuvent être adoptés et publiés avant cette date, pour prendre effet à cette date.

Les articles **40** à **44** ne s'appliquent pas à l'égard des inscriptions faites pour l'année scolaire 1974/1975.

122. Les articles **26** à **29**, **34**, **39**, **78** à **99** et **111** entreront en vigueur à la date qui sera fixée par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

123. Sous réserve de l'article **122**, la présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

ANNEXE

A. *Administration publique*

1. Le gouvernement et ses ministères.

2. Les organismes gouvernementaux:

Les organismes dont le lieutenant-gouverneur en conseil ou un ministre nomme la majorité des membres, dont la loi ordonne que les fonctionnaires ou employés soient nommés ou rémunérés suivant la *Loi de la fonction publique*, ou dont les ressources proviennent, pour la moitié ou plus, du fonds consolidé du revenu.

3. Les organismes municipaux et scolaires:

a) les communautés urbaines:

La Communauté urbaine de Québec, la Communauté urbaine de Montréal et la Commu-

nauté régionale de l'Outaouais, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais, la Société d'aménagement de l'Outaouais, la Commission de transport de la Ville de Laval et la Commission de transport de la Rive Sud de Montréal;

b) les municipalités:

Les corporations de cité, de ville, de village, de campagne ou de comté, qu'elles soient constituées en corporation en vertu d'une loi générale ou d'une loi spéciale, ainsi que les autres organismes relevant de l'autorité de ces corporations et participant à l'administration de leur territoire;

c) les organismes scolaires:

Les commissions scolaires régionales, les commissions scolaires et les corporations de syndics régies par la *Loi de l'instruction publique* (Statuts refondus, 1964, chapitre 235), le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal, les collèges d'enseignement général et professionnel et les universités.

B. *Entreprises d'utilité publique*

Les établissements au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les entreprises de téléphone, de télégraphe, de transport par avion, bateau, autobus ou chemin de fer, les entreprises de production, transport, distribution ou vente de gaz, d'eau ou d'électricité, ainsi que les entreprises titulaires d'une autorisation de la Commission des transports.

C. *Corporations professionnelles*

Les corporations professionnelles dont la liste apparaît à l'annexe I du *Code des professions* (1973, chapitre 43) sous la désignation de: "corporations professionnelles", ou qui sont constituées conformément audit *Code*.

ANNEXE C

Loi sur les langues officielles (Nouveau-Brunswick)

[Sanctionné le 18 avril 1969]

Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, décrète ce qui suit:

1. La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick.*

2. Dans la présente loi,

a) "tribunal" s'entend d'un tribunal judiciaire, quasi-judiciaire et administratif; et

b) "langues officielles" désigne les langues reconnues comme telles à l'article 3.

3. Sous toutes réserves prévues par la présente loi, l'anglais et le français

a) sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick pour toutes les fins relevant de la compétence de la législature du Nouveau-Brunswick; et

b) bénéficient d'un statut équivalent de droit et de privilège, lorsqu'ils sont employés aux fins visées à l'alinéa *a*).

4. Les langues officielles peuvent être utilisées à toutes séances de l'Assemblée législative ou de l'un de ses comités.

5. Les procès-verbaux et rapports de toutes séances de l'Assemblée législative ou de l'un de ses comités doivent être imprimés dans les langues officielles.

6. (1) Les bills présentés à l'Assemblée législative doivent être imprimés dans les langues officielles.

(2) Les motions ou autres documents présentés à l'Assemblée législative ou à l'un de ses comités peuvent être imprimés dans l'une ou l'autre des langues officielles ou dans les deux.

7. Le prochain recueil des lois révisées du Nouveau-Brunswick et ceux qui suivront devront être imprimés dans les langues officielles.

8. (1) Sous réserve du paragraphe (2), les lois adoptées à la suite de l'entrée en vigueur du présent article doivent être imprimées dans les langues officielles.

(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas à la loi qui en modifie une autre imprimée dans une seule des langues officielles.

9. Sous réserve de l'article **16**, les avis, pièces, documents officiels ou écrits, dont la présente loi ou toute autre loi exige la publication par la province, l'un de ses organismes ou une société d'Etat, doivent être imprimés dans les langues officielles.

10. Sous réserve de l'article **16**, les avis, annonces et pièces de caractère officiel ou non paraissant dans la *Gazette officielle* doivent être imprimés dans les langues officielles.

11. Sous réserve de l'article **16**, lorsque quelqu'un lui en fait la demande, tout fonctionnaire ou employé public de la province, de l'un de ses organismes ou d'une société d'Etat doit veiller à ce que cette personne puisse

a) obtenir les services disponibles dont ce fonctionnaire ou employé public a la responsabilité; et

b) communiquer au sujet de ces services;

dans l'une ou l'autre des langues officielles qui est demandée.

12. Tout conseil municipal peut déclarer par résolution que l'une ou l'autre des langues officielles ou les deux peuvent être utilisées dans toute délibération ou à toute réunion de ce conseil.

13. Dans chacune des écoles publiques, écoles de métiers ou écoles techniques,

a) lorsque l'anglais est la langue maternelle des élèves, l'anglais doit être la principale langue d'enseignement et le français doit être la langue seconde;

b) lorsque le français est la langue maternelle des élèves, le français doit être la principale langue d'enseignement et l'anglais doit être la langue seconde;

c) sous réserve de la clause *d*), lorsque la langue maternelle d'une partie des élèves est l'anglais et celle de l'autre partie est le français, les classes doivent être organisées de sorte que la langue maternelle de chaque groupe soit la principale langue d'enseignement et que l'autre langue officielle soit la langue seconde;

d) lorsque le ministre de l'Education décide que le nombre rend impraticable l'application des dispositions de la clause *c*), il peut prendre d'autres mesures en vue de répondre à l'esprit de la présente loi.

14. (1) Sous réserve de l'article **16**, dans toute procédure devant un tribunal, toute personne qui comparaît ou témoigne peut être entendue dans la langue officielle de son choix et ne doit être, en fait, nullement défavorisée en raison de ce choix.

(2) Sous réserve du paragraphe (1),

a) lorsqu'une partie le demande; et

b) que le tribunal convient qu'on peut efficacement procéder ainsi;

le tribunal peut ordonner que les séances se tiennent uniquement ou partiellement dans l'une des langues officielles.

15. Dans l'interprétation des documents officiels, bills, lois, écrits, procès-verbaux, rapports, motions, avis, annonces, pièces ou autres écrits dont fait mention la présente loi, les deux versions des langues officielles font pareillement autorité.

16. Lorsque

a) le nombre des personnes en cause le justifie;

b) l'esprit de la présente loi l'exige; ou

c) si l'on juge qu'il est nécessaire de le faire pour assurer la bonne application de la présente loi;

le lieutenant-gouverneur en conseil peut édicter des règlements précisant l'application des articles **9**, **10** et **11** et du paragraphe (1) de l'article **14**.

17. La présente loi entrera en vigueur, en totalité ou en partie, à la date ou aux dates qui seront fixées par proclamation.

ANNEXE D

Projet de loi no. 101
Charte de la langue française

[Sanctionné le 26 août 1977]

NOTES EXPLICATIVES

Ce projet de loi, appelé à remplacer la Loi sur la langue officielle adoptée en 1974, affirme, à l'article premier, que le français est la langue officielle du Québec.

Au chapitre II, la Loi reconnaîtra certains droits linguistiques fondamentaux:

— à toute personne, le droit que communiquent en français avec elle, l'Administration, les organismes parapublics et les entreprises, ainsi que le droit de s'exprimer en français en assemblée délibérante;

— aux travailleurs, le droit d'exercer leurs activités en français;

— aux consommateurs, le droit d'être informés et servis en français;

— aux personnes admissibles à l'enseignement, le droit de recevoir cet enseignement en français.

Au chapitre III, la Loi consacrera la langue française comme langue de la législation et de la justice.

Les lois et les règlements seront rédigés en français et n'auront de caractère officielle que dans cette langue. Toutefois une version anglaise des projets de loi, des lois et des règlements sera imprimée et publiée par l'Administration.

Les personnes morales s'adresseront en français aux organismes judiciaires ou quasi-judiciaires. Elles plaideront devant eux dans la langue officielle, à moins que toutes les parties à l'instance ne consentent à plaider en langue anglaise.

Les pièces de procédures émanant des organismes judiciaires ou quasi-judiciaires ou expédiées par des avocats seront rédigées en français. Elles pourront l'être dans une autre langue si la personne physique à qui elles sont adressées y consent.

Les jugements rendus seront rédigés en français ou accompagnés d'une version française dûment authentifiée. Seule la version française du jugement sera officielle.

Au chapitre IV, la Loi fera du français la langue de l'Administration.

Elle prescrira l'usage exclusif de la langue officielle dans les cas suivants:

— la dénomination du gouvernement, de ses ministères, des autres organismes de l'Administration et de leurs services, sous réserve de certaines exceptions;

— les communications écrites de l'Administration avec les autres gouvernements et avec les personnes morales établies au Québec;

— les communications écrites des organismes de l'Administration entre eux;

— l'affichage de l'Administration, sous réserve de certaines exceptions;

— la signalisation routière.

Elle rendra obligatoire l'usage du français, sans toutefois interdire l'usage d'une autre langue, dans les cas suivants:

— la réduction des textes et documents de l'Administration;

— les communications écrites à l'intérieur des organismes de l'Administration;

— les contrats conclus par l'Administration au Québec.

Elle laissera facultatif l'usage soit du français, soit d'une autre langue, notamment dans les cas suivants:

— la correspondance de l'Administration avec les personnes physiques qui s'adressent à elle dans une autre langue que le français;

— les contrats conclus par l'Administration avec l'étranger;

— les communications internes des organismes scolaires dont la majorité des administrés sont d'une autre langue que le français ainsi que dans les services scolaires qui dispensent l'enseignement dans une autre langue que le français.

Pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration, il faudra avoir une connaissance appropriée de la langue officielle.

Les organismes municipaux ou scolaires, les services de santé et les services sociaux devront se conformer aux articles 15 à 23 avant la fin de l'année 1983 et prendre dès l'adoption de la loi les mesures voulues pour atteindre cet objectif.

Au chapitre V, la Loi obligera les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels et les membres des ordres professionnels à assurer que leurs services soient disponibles dans la langue officielle et qu'ils utilisent la langue officielle dans leurs textes et documents destinés au public ainsi que dans leurs communications avec l'Administration et les personnes morales.

Les ordres professionnels:

— ne seront désignés que par leur dénomination française;

— ne pourront délivrer de permis qu'à des personnes ayant de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession;

— pourront cependant délivrer des permis temporaires valables pour un an et renouvelables deux fois seulement avec l'autorisation de l'Office de la langue française, à des personnes qui ne remplissent pas les exigences de la Loi quant à la connaissance de la langue officielle;

— pourront également, avec l'autorisation préalable de l'Office, délivrer à des personnes déjà autorisées à exercer leur profession à l'extérieur du Québec, un permis restrictif autorisant son détenteur à exercer sa profession pour le compte d'un seul employeur dans une fonction ne l'amenant pas à traiter avec le public.

Au chapitre VI, la Loi obligera les employeurs à rédiger dans la langue officielle les communications adressées à leurs employés ainsi que les offres d'emploi ou de promotion.

Les conventions collectives et leurs annexes ainsi que les décisions rendues en application d'une convention collective ou en vertu du Code du travail devront être rédigées en français sous peine de nullité.

Un employeur ne pourra congédier, rétrograder ou déplacer un membre de son personnel pour la seule raison que ce dernier ne parle que le français ou qu'il ne connaît pas suffisamment une langue donnée autre que la langue officielle. Toute contravention à cette disposition, en plus de constituer une infraction, autorisera un salarié à faire valoir ses droits en vertu du Code du travail, comme s'il s'agissait d'un congédiement pour activités syndicales.

Il sera également interdit à un employeur d'exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue.

Les associations de salariés devront communiquer en français avec leurs membres.

Le chapitre sur la langue du travail sera réputé faire partie de toute convention collective.

Le chapitre VII traite de la langue du commerce et des affaires.

Les inscriptions sur un produit ou sur son emballage et les documents ou objets accompagnant ce produit devront être rédigés en français. Cette règle s'applique aux catalogues, brochures et dépliants, aux jeux et aux jouets, aux contrats d'adhésion, aux formulaires de demande d'emploi, bons de commande, aux factures, reçus et quittances, à l'affichage public et aux raisons sociales.

Seul le français sera permis dans l'affichage public et dans les raisons sociales, sous réserve de certaines exceptions.

Le chapitre prévoit les cas où l'usage d'une seule langue autre que le français sera permis:

— certains cas d'étiquetage des produits;

— les contrats d'adhésion, par exemple, si telle est la volonté expresse des parties;

— la publicité véhiculée par les organes d'information diffusant dans une autre langue;

— les messages de type religieux, humanitaire, politique ou idéologique, pourvu qu'ils soient à but non lucratif.

Au chapitre VIII, la Loi prescrira que l'enseignement doit se donner en français dans les classes maternelles et dans les écoles primaires et secondaires.

Par dérogation, pourront recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de leur père et de leur mère:

a) les enfants dont le père ou la mère a reçu au Québec l'enseignement primaire en anglais;

b) les enfants dont le père ou la mère est, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, domicilié au Québec et a reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais;

c) les enfants qui, lors de leur dernière année de scolarité avant l'entrée en vigueur de la présente loi, recevaient légalement au Québec, l'enseignement en anglais dans une classe maternelle publique ou à l'école primaire ou secondaire;

d) les frères et soeurs cadets de ces derniers.

Le ministre de l'éducation pourra conférer à des personnes désignées par lui le pouvoir de vérifier l'admissibilité des enfants à l'enseignement en anglais, même si ces enfants reçoivent l'enseignement en français.

Une déclaration d'admissibilité obtenue par fraude ou sur le fondement d'une fausse représentation sera nulle. Par ailleurs, le ministre de l'éducation pourra annuler une déclaration d'admissibilité émise par erreur.

Il y aura appel auprès d'une commission d'appel instituée à cette fin par le gouvernement des décisions des organismes scolaires et des personnes désignées par le ministre de l'éducation, concernant l'admissibilité à l'enseignement en anglais, ainsi que des décisions du ministre de l'éducation d'annuler les déclarations d'admissibilité émises par erreur.

Les organismes scolaires qui ne donnent pas déjà l'enseignement en anglais ne sont pas tenus de le donner.

L'obtention d'un certificat d'études secondaires devra impliquer la connaissance du français, parlé et écrit.

Le gouvernement pourra faire des règlements pour étendre l'application de l'article 73 aux personnes visées par une entente de réciprocité conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'une autre province.

Rien dans la loi projetée n'empêchera l'usage d'une langue amérindienne dans l'enseignement dispensé aux Amérindiens.

La loi reconnaît le Cri et l'Inutituut comme langue d'enseignement dans les territoires de la commission scolaire Crie et la commission scolaire Kativik ainsi que les autres langues d'enseignement en usage dans les communautés Cries et Inuit du Québec à la date de la signature de la Convention visée à l'article 1 de la Loi approuvant la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Les dispositions régissant les langues d'enseignement pour les communautés Cries et Inuit s'appliqueront, en y faisant les changements nécessaires, aux Naskapi de Schefferville.

Le chapitre IX contient certaines dispositions générales.

— La loi permettra d'employer une langue autre que le français dans les cas où elle ne prescrira pas l'usage exclusif de la langue officielle.

— Tout ce qu'une loi prescrit de rédiger ou de publier en français et en anglais pourra ne l'être qu'en français.

— Le français devra dominer ou à tout le moins figurer d'une façon aussi évidente que toute autre langue dans les cas de publication multilingue.

— Rien n'empêchera l'emploi d'une langue en dérogation à la loi lorsque les usages internationaux l'exigeront.

— Les Cris, les Inuit et les Naskapi de Schefferville auront droit à l'usage de leurs langues respectives et seront exemptés de l'application de la plupart des articles de la loi dans les territoires qu'ils occupent respectivement et dans leurs organismes. Ces derniers auront cependant comme objectif d'introduire graduellement le français dans leur administration. Les réserves indiennes ne sont pas soumises à la présente loi.

Le titre II institue l'Office de la langue française, composé de cinq membres, définit ses devoirs et pouvoirs, met sur pied des commissions de terminologie et rattache à l'Office la commission de géographie, qui portera désormais le nom de Commission de toponymie.

L'Office de la langue française aura notamment pour mission de vérifier si les organismes de l'Administration prennent les mesures voulues pour se conformer à la loi et de voir à ce que les entreprises de cinquante salariés ou plus adoptent et appliquent des programmes de francisation et obtiennent des certificats de francisation.

Les entreprises employant cent personnes ou plus devront, avant le 30 novembre 1977, instituer chacune un comité de francisation d'au moins six personnes dont au moins le tiers sera formé de représentants des travailleurs. Ces comités auront pour mission d'analyser la situation linguistique de l'entreprise et, le cas échéant, d'adopter et d'appliquer un programme de francisation.

L'Office pourra, au cas de contravention, suspendre ou annuler le certificat de francisation. Le projet prévoit un appel des décisions de l'Office de refuser, suspendre ou annuler le certificat de francisation.

L'Office pourra, avec l'approbation du ministre responsable de l'application de la loi, exiger d'une entreprise employant moins de cinquante personnes qu'elle procède à l'élaboration et à l'application d'un programme de francisation.

Le titre III institue une commission de surveillance de la langue française qui sera chargée de faire enquête sur les contraventions à la loi et de préparer des dossiers à l'intention du procureur général, lequel pourra intenter les poursuites prévues par la loi.

Le titre IV institue le Conseil de la langue française.

Le titre V traite des infractions et peines.

Le projet contient enfin certaines dispositions transitoires et diverses.

L'annexe énumère les diverses composantes de l'Administration et des organismes parapublics.

PREAMBULE

Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité.

L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française, elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec.

L'Assemblée nationale reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine.

Ces principes s'inscrivent dans le mouvement universel de revalorisation des cultures nationales qui confère à chaque peuple l'obligation d'apporter une contribution particulière à la communauté internationale.

Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit :

TITRE I
Le statut de la langue française

CHAPITRE I
La langue officielle du Québec

1. Le français est la langue officielle du Québec.

CHAPITRE II
Les droits linguistiques fondamentaux

2. Toute personne a le droit que communiquent en français avec elle l'Administration, les services de santé et les services sociaux, les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels, les associations de salariés et les diverses entreprises exerçant au Québec.

3. En assemblée délibérante, toute personne a le droit de s'exprimer en français.

4. Les travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français.

5. Les consommateurs de biens ou de services ont le droit d'être informés et servis en français.

6. Toute personne admissible à l'enseignement au Québec a droit de recevoir cet enseignement en français.

CHAPITRE III
La langue de la législation et de la justice

7. Le français est la langue de la législation et de la justice au Québec.

8. Les projets de loi sont rédigés dans la langue officielle. Ils sont également, en cette langue, déposés à l'Assemblée nationale, adoptés et sanctionnés.

9. Seul le texte français des lois et des règlements est officiel.

10. L'Administration imprime et publie une version anglaise des projets de loi, des lois et des règlements.

11. Les personnes morales s'adressent dans la langue officielle aux tribunaux et aux organismes exerçant des fonctions judiciaires ou quasi-judiciaires. Elles plaident devant eux dans la langue officielle, à moins que toutes les parties à l'instance ne consentent à ce qu'elles plaident en langue anglaise.

12. Les pièces de procédure émanant des tribunaux et des organismes exerçant des fonctions judiciaires ou quasi-judiciaires ou expédiées par les avocats exerçant devant eux doivent être rédigées dans la langue officielle. Ces pièces peuvent cependant être rédigées dans une autre langue si la personne physique à qui elles sont destinées y consent expressément.

13. Les jugements rendus au Québec par les tribunaux et les organismes exerçant des fonctions judiciaires ou quasi-judiciaires doivent être rédigés en français ou être accompagnés d'une version française dûment authentifiée. Seule la version française du jugement est officielle.

CHAPITRE IV
La langue de l'administration

14. Le gouvernement, ses ministères, les autres organismes de l'Administration et leurs services ne sont désignées que par leur dénomination française.

15. L'Administration rédige et publie dans la langue officielle ses textes et documents.

Le présent article ne s'applique pas aux relations avec l'extérieur du Québec, à la publicité et aux communiqués véhiculés par des organes d'information diffusant dans une langue autre que

le français ni à la correspondance de l'Administration avec les personnes physiques lorsque celles-ci s'adressent à elle dans une langue autre que le français.

16. Dans ses communications écrites avec les autres gouvernements et avec les personnes morales établies au Québec, l'Administration n'utilise que la langue officielle.

17. Le gouvernement, ses ministères et les autres organismes de l'Administration utilisent uniquement la langue officielle, dans leurs communications écrites entre eux.

18. Le français est la langue des communications écrites à l'intérieur du gouvernement, de ses ministères et des autres organismes de l'Administration.

19. Les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux de toute assemblée délibérante dans l'Administration sont rédigés dans la langue officielle.

20. Pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration, il faut avoir de la langue officielle une connaissance appropriée à cette fonction.

Pour l'application de l'alinéa précédent, chaque organisme de l'Administration établit les critères et modalités de vérification, soumis à l'approbation de l'Office de la langue française. A défaut de quoi, l'Office peut les établir lui-même. Si l'Office estime insatisfaisants les critères et modalités, il peut soit demander à l'organisme concerné de les modifier, soit les établir lui-même.

21. Les contrats conclus par l'Administration, y compris ceux qui s'y rattachent en sous-traitance, sont rédigés dans la langue officielle. Ces contrats et les documents qui s'y rattachent peuvent être rédigés dans une autre langue lorsque l'Administration contracte à l'extérieur du Québec.

22. L'Administration n'utilise que le français dans l'affichage, sauf lorsque la santé ou la sécurité publique exigent aussi l'utilisation d'une autre langue.

23. Les services de santé et les services sociaux doivent assurer que leurs services sont disponibles dans la langue officielle.

Ils doivent rédiger dans la langue officielle les avis, communications et imprimés destinés au public.

24. Les organismes municipaux ou scolaires, les services de santé et les services sociaux et les autres services reconnus en vertu du paragraphe *f*) de l'article **113** peuvent afficher à la fois en français et dans une autre langue avec prédominance du français.

25. Les organismes municipaux ou scolaires, les services de santé et les services sociaux reconnus en vertu du paragraphe *f*) de l'article **113** doivent se conformer aux articles **15** à **23** avant la fin de l'année 1983 et prendre, dès l'entrée en vigueur de la présente loi, les mesures voulues pour atteindre cet objectif.

26. Les organismes scolaires, les services de santé et les services sociaux reconnus en vertu du paragraphe *f*) de l'article **113** peuvent utiliser à la fois la langue officielle et une autre langue dans leur dénomination et leurs communications internes.

27. Dans les services de santé et les services sociaux, les pièces versées aux dossiers cliniques sont rédigées en français ou en anglais à la convenance du rédacteur. Toutefois, il est loisible à chaque service de santé ou service social d'imposer que ces pièces soient rédigées uniquement en français. Les résumés des dossiers cliniques doivent être fournis en français à la demande de toute personne autorisée à les obtenir.

28. Dans les organismes scolaires, la langue officielle et la langue d'enseignement peuvent être utilisées comme langues de communication interne des services chargés d'organiser ou de donner l'enseignement dans une langue autre que le français.

29. Seule la langue officielle peut être utilisée dans la signalisation routière. Le texte français peut être complété ou remplacé par des symboles ou des pictogrammes.

CHAPITRE V

La langue des organismes parapublics

30. Les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels et les membres des ordres professionnels doivent faire en sorte que leurs services soient disponibles dans la langue officielle.

Ils doivent rédiger en cette langue les avis, communications et imprimés destinés au public, y compris les titres de transport en commun.

31. Les entreprises d'utilité publique et les ordres professionnels utilisent la langue officielle dans leurs communications écrites avec l'Administration et les personnes morales.

32. Les ordres professionnels utilisent la langue officielle dans les communications écrites avec l'ensemble de leurs membres.

Ils peuvent toutefois répondre dans la langue de l'interlocuteur lorsqu'il s'agit d'un membre en particulier.

33. Les articles **30** et **31** ne s'appliquent pas aux communiqués ni à la publicité destinés aux organes d'information diffusant dans une langue autre que le français.

34. Les ordres professionnels ne sont désignés que par leur dénomination française.

35. Les ordres professionnels ne peuvent délivrer de permis au Québec qu'à des personnes ayant de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession.

Cette connaissance doit être prouvée suivant les règlements de l'Office de la langue française, lesquels peuvent pourvoir à la tenue d'examens et à la délivrance d'attestations.

36. Dans les deux ans précédant l'obtention d'un diplôme rendant admissible à un permis d'exercer, toute personne inscrite dans un établissement d'enseignement délivrant ce diplôme peut faire la preuve qu'elle remplit les conditions de l'article **35** quant à sa connaissance de la langue officielle.

37. Les ordres professionnels peuvent délivrer des permis temporaires valables pour une période d'au plus un an aux personnes venant de l'extérieur du Québec qui sont déclarées aptes à exercer leur profession mais qui ne remplissent pas les exigences de l'article **35** quant à la connaissance de la langue officielle.

38. Les permis visés à l'article **37** ne sont renouvelables que deux fois, avec l'autorisation de l'Office de la langue française si l'intérêt public le justifie. Pour chaque renouvellement, les intéressés doivent se présenter à des examens tenus conformément aux règlements de l'Office de la langue française.

39. Les personnes ayant obtenu au Québec un diplôme visé à l'article **36** peuvent, jusqu'à la fin de 1980, se prévaloir des dispositions des articles **37** et **38**.

40. Dans les cas où l'intérêt public le justifie, les ordres professionnels peuvent, avec l'autorisation préalable de l'Office de la langue française, délivrer un permis restrictif aux personnes déjà autorisées à exercer leur profession en vertu des lois d'une autre province ou d'un autre pays. Ce permis restrictif autorise son détenteur à exercer sa profession exclusivement pour le compte d'un seul employeur dans une fonction ne l'amenant pas à traiter avec le public.

CHAPITRE VI
La langue du travail

41. L'employeur rédige dans la langue officielle les communications qu'il adresse à son personnel. Il rédige et publie en français les offres d'emploi ou de promotion.

42. Lorsqu'une offre d'emploi concerne un emploi dans l'Administration, dans un organisme parapublic ou dans une entreprise qui, en vertu des articles **136**, **146** ou **151**, doit selon le cas, posséder un certificat de francisation, instituer un comité de francisation ou appliquer un programme de francisation, l'employeur qui publie cette offre d'emploi dans un quotidien diffusant dans une langue autre que le français doit la publier simultanément dans un quotidien diffusant en français et ce, dans une présentation au moins équivalente.

43. Les conventions collectives et leurs annexes doivent être rédigées dans la langue officielle, y compris celles qui doivent être déposées en vertu de l'article 60 du *Code du travail* (Statuts refondus, 1964, chapitre 141).

44. Lors de l'arbitrage d'un grief ou d'un différend relatif à la négociation, au renouvellement ou à la révision d'une convention collective, la sentence arbitrale doit être rédigée dans la langue officielle ou être accompagnée d'une version française dûment authentifiée. Seule la version française de la sentence est officielle.

Il en est de même des décisions rendues en vertu du *Code du travail* par les enquêteurs, les commissaires-enquêteurs et le Tribunal du travail.

45. Il est interdit à un employeur de congédier, de mettre à pied, de rétrograder ou de déplacer un membre de son personnel pour la seule raison que ce dernier ne parle que le français ou qu'il ne connaît pas suffisamment une langue donnée autre que la langue officielle.

46. Il est interdit à un employeur d'exiger pour l'accès à un emploi, ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue.

Il incombe à l'employeur de prouver à la personne intéressée, à l'association de salariés intéressée ou, le cas échéant, à l'Office de la langue française que la connaissance de l'autre langue est nécessaire. L'Office de la langue française a compétence pour trancher le litige, le cas échéant.

47. Toute contravention aux articles **45** et **46**, en plus de constituer une infraction à la présente loi, autorise un travailleur non régi par une convention collective à faire valoir ses droits auprès d'un commissaire-enquêteur nommé en vertu du *Code du travail*, au même titre que s'il s'agissait d'un congédiement pour activités syndicales. Les articles 14 à 19 du *Code du travail* s'appliquent alors, compte tenu des changements nécessaires.

6.00

Si le travailleur est régi par une convention collective, il a le droit de soumettre son grief à l'arbitrage au même titre que son association, à défaut par cette dernière de le faire. Compte tenu des changements nécessaires, l'article 15 du *Code du travail* s'applique à l'arbitrage de ce grief.

48. Sont nuls, sauf pour ce qui est des droits acquis des salariés et de leurs associations, les actes juridiques, décisions et autres documents non conformes au présent chapitre. L'usage d'une autre langue que celle prescrite par le présent chapitre ne peut être considéré comme un vice de forme visé par l'article 134 du *Code du travail*.

49. Une association de salariés utilise la langue officielle dans les communications écrites avec ses membres. Il lui est loisible d'utiliser la langue de son interlocuteur lorsqu'elle correspond avec un membre en particulier.

50. Les articles **41** à **49** de la présente loi sont réputés faire partie intégrante de toute convention collective. Une stipulation de la convention contraire à une disposition de la présente loi est nulle.

CHAPITRE VII

La langue du commerce et des affaires

51. Toute inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et les certificats de garantie, doit être rédigée en français. Cette règle s'applique également aux menus et aux cartes des vins.

Le texte français peut être assorti d'une ou plusieurs traductions, mais aucune inscription rédigée dans une autre langue ne doit l'emporter sur celle qui est rédigée en français.

52. L'Office de la langue française peut, par règlement, indiquer les dérogations à l'article **51**.

53. Les catalogues, brochures, dépliants et autres publications de même nature doivent être rédigés en français.

54. Sauf exception prévue par règlement de l'Office de la langue française, il est interdit d'offrir au public des jouets ou jeux dont le fonctionnement exige l'emploi d'un vocabulaire autre que français, à moins que le jouet ou jeu ne soit disponible en français sur le marché québécois dans des conditions au moins aussi favorables.

55. Les contrats d'adhésion, les contrats où figurent des clauses-types imprimées, ainsi que les documents qui s'y rattachent sont rédigés en français. Ils peuvent être rédigés dans une autre langue si telle est la volonté expresse des parties.

56. Les documents visés à l'article **51** qui sont imposés par une loi, un arrêté en conseil ou un règlement du gouvernement peuvent faire exception à cette règle si les langues de rédaction font l'objet d'une entente fédérale-provinciale, interprovinciale ou internationale.

57. Les formulaires de demande d'emploi, les bons de commande, les factures, les reçus et quittances sont rédigés en français.

58. Sous réserve des exceptions prévues par la loi ou par les règlements de l'Office de la langue française, l'affichage public et la publicité commerciale se font uniquement dans la langue officielle.

59. L'article **58** ne s'applique pas à la publicité véhiculée par des organes d'information diffusant dans une langue autre que le français ni aux messages de type religieux, politique, idéologique ou humanitaire, pourvu qu'ils ne soient pas à but lucratif.

60. Les entreprises employant au plus quatre personnes, y compris le patron, peuvent afficher à la fois en français et dans une autre langue dans leurs établissements. Toutefois, le français doit apparaître d'une manière au moins aussi évidente que l'autre langue.

61. Pour tout ce qui concerne les activités culturelles d'un groupe ethnique particulier, l'affichage public peut se faire à la fois en français et dans la langue de ce groupe ethnique.

62. Dans les établissements spécialisés dans la vente de produits typiques d'une nation étrangère ou d'un groupe ethnique particulier, on peut afficher à la fois en français et dans la langue de cette nation ou de ce groupe ethnique.

63. Les raisons sociales doivent être en langue française.

64. Une raison sociale en langue française est nécessaire à l'obtention de la personnalité juridique.

65. Les raisons sociales qui ne sont pas en langue française doivent être modifiées avant le 31 décembre 1980, à moins que la loi en vertu de laquelle l'entreprise est constituée ne le permette pas.

66. Les articles **63**, **64** et **65** s'appliquent également aux raisons sociales enrégistrées en vertu de la *Loi des déclarations des compagnies et sociétés* (Statuts refondus, 1964, chapitre 272).

67. Peuvent figurer, comme spécifiques, dans les raisons sociales, conformément aux autres

lois ou aux règlements de l'Office de la langue française, les patronymes et les toponymes, les expressions formées de la combinaison artificielle de lettres, de syllabes ou de chiffres ou les expressions tirées d'autres langues.

68. Les raisons sociales peuvent être assorties d'une version dans une autre langue pour utilisation hors du territoire du Québec. Elles peuvent être utilisées en même temps que la raison sociale en langue française dans les inscriptions visées à l'article 51 s'il s'agit de produits offerts à la fois au Québec et hors du Québec.

69. Sous réserve de l'article 68, seule la raison sociale en langue française peut être utilisée au Québec.

70. Les services de santé et les services sociaux dont la raison sociale, adoptée avant la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, est dans une langue autre que le français peuvent continuer à utiliser cette raison sociale à condition de lui adjoindre une version française.

71. Les associations sans but lucratif vouées exclusivement au développement culturel d'un groupe ethnique particulier ou à la défense des intérêts propres de celui-ci peuvent se donner une raison sociale dans la langue de ce groupe à condition d'y adjoindre une version française.

CHAPITRE VIII
La langue de l'enseignement

72. L'enseignement se donne en français dans les classes maternelles, dans les écoles primaires et secondaires sous réserve des exceptions au présent chapitre.

Cette disposition vaut pour les organismes scolaires au sens de l'Annexe et s'applique aussi aux enseignements subventionnés dispensés par les institutions déclarées d'intérêt public ou reconnues pour fins de subventions en vertu de la *Loi de l'enseignement privé* (1968, chapitre 67).

73. Par dérogation à l'article 72, peuvent recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de leur père et de leur mère,

a) les enfants dont le père ou la mère a reçu au Québec, l'enseignement primaire en anglais,

b) les enfants dont le père ou la mère est, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, domicilié au Québec et a reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais,

c) les enfants qui, lors de leur dernière année de scolarité au Québec avant l'entrée en vigueur de la présente loi, recevaient légalement l'enseignement en anglais dans une classe maternelle publique ou à l'école primaire ou secondaire,

d) les frères et soeurs cadets des enfants visés au paragraphe *c*).

74. Lorsqu'un enfant est à la charge d'un seul de ses parents, ou à la charge d'un tuteur, la demande prévue à l'article 73 est faite par le parent ou le tuteur.

75. Le ministre de l'éducation peut conférer à des personnes qu'il désigne le pouvoir de vérifier l'admissibilité des enfants à l'enseignement en anglais et de statuer à ce sujet.

76. Les personnes désignées par le ministre de l'éducation en vertu de l'article 75 peuvent vérifier l'admissibilité des enfants à l'enseignement primaire en anglais même si ces enfants reçoivent déjà ou sont sur le point de recevoir l'enseignement en français.

Les enfants dont l'admissibilité a été contrôlée conformément à l'alinéa précédent sont réputés recevoir l'enseignement en anglais aux fins de l'article 73.

77. Une déclaration d'admissibilité obtenue par fraude ou sur le fondement d'une fausse représentation est nulle.

78. Le ministre de l'éducation peut annuler une déclaration d'admissibilité délivrée par erreur.

79. Aucun organisme scolaire qui ne donne pas déjà dans ses écoles l'enseignement en anglais n'est tenu de le donner, ni ne peut en prendre l'initiative sans l'autorisation expresse et préalable du ministre de l'éducation.

Toutefois, tout organisme scolaire doit, le cas échéant, se prévaloir des dispositions de l'article 496 de la *Loi de l'instruction publique* pour assurer l'enseignement en anglais à tout enfant qui y aurait été déclaré admissible.

Le ministre de l'éducation accorde l'autorisation prévue au premier alinéa s'il est d'avis qu'elle est justifiée par le nombre d'élèves qui relèvent de la compétence de l'organisme et qui sont admissibles à l'enseignement en anglais en vertu de l'article 73.

80. Le gouvernement peut, par règlement, statuer sur la procédure à suivre lorsque des parents invoquent l'article 73 et sur les éléments de preuve que ces derniers doivent apporter à l'appui de leur demande.

81. Les enfants présentant des difficultés graves d'apprentissage doivent être exemptés de l'application du présent chapitre.

Le gouvernement peut, par règlement, définir les catégories d'enfants visés à l'alinéa précédent et déterminer la procédure à suivre en vue de l'obtention d'une telle exemption.

82. Il y a appel des décisions des organismes scolaires, des institutions visées au second alinéa de

l'article 72 et des personnes désignées par le ministre de l'éducation, portant sur l'application de l'article 73, ainsi que des décisions du ministre de l'éducation prises en vertu de l'article 78.

83. Une commission d'appel est instituée pour entendre l'appel prévu à l'article 82. Cette commission est formée de trois membres nommés par le gouvernement. L'appel est interjeté selon les modalités fixées par règlement. Les décisions de cette commission sont sans appel.

84. Aucun certificat de fin d'études secondaires ne peut être délivré à l'élève qui n'a du français, parlé et écrit, la connaissance exigée par les programmes du ministère de l'éducation.

85. Le gouvernement peut faire des règlements pour déterminer à quelles conditions certaines personnes ou catégories de personnes séjournant de façon temporaire au Québec ou leurs enfants peuvent être soustraites à l'application du présent chapitre.

86. Le gouvernement peut faire des règlements pour étendre l'application de l'article 73 aux personnes visées par une entente de réciprocité conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'une autre province.

Malgré l'article 94, ces règlements peuvent entrer en vigueur dès la date de leur publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

87. Rien dans la présente loi n'empêche l'usage d'une langue amérindienne dans l'enseignement dispensé aux Amérindiens.

88. Malgré les articles 72 à 86, dans les écoles relevant de la commission scolaire Crie ou de la commission scolaire Kativik, conformément à la *Loi de l'instruction publique*, les langues d'enseignement sont respectivement le Cri et l'Inutituut ainsi que les autres langues d'enseignement en usage dans les communautés cries et inuit du Québec à la date de la signature de la Convention visée à l'article 1 de la *Loi approuvant la Convention de la Baie James et du Nord québécois* (1976, chapitre 46), soit le 11 novembre 1975.

La commission scolaire Crie et la commission scolaire Kativik poursuivent comme objectif l'usage du français comme langue d'enseignement en vue de permettre aux diplômés de leurs écoles de poursuivre leurs études en français, s'ils le désirent, dans les écoles, collèges ou universités du Québec.

Les commissaires fixent le rythme d'introduction du français et de l'anglais comme langues d'enseignement après consultation des comités d'école, dans le cas des Cris, et des comités de parents, dans le cas des Inuit.

Avec l'aide du ministère de l'éducation, la commission scolaire Crie et la commission scolaire Kativik prennent les mesures nécessaires afin que les articles 72 à 86 s'appliquent aux enfants dont les parents ne sont pas des Cris ou des Inuit admissibles aux bénéfices de la Convention.

Compte tenu des changements nécessaires, le présent article s'applique aux Naskapi de Schefferville.

CHAPITRE IX
Dispositions diverses

89. Dans les cas où la présente loi n'exige pas l'usage exclusif de la langue officielle, on peut continuer à employer à la fois la langue officielle et une autre langue.

90. Sous réserve de l'article 10, tout ce qu'une loi du Québec ou une loi du parlement britannique s'appliquant au Québec dans un domaine de compétence provinciale, tout ce qu'un règlement ou un arrêté prescrit de rédiger ou de publier en français et en anglais peut être rédigé et publié uniquement en français.

De même tout ce qu'une loi, un règlement ou un arrêté prescrit de publier dans un journal de langue française et dans un journal de langue anglaise peut être publié uniquement dans un journal de langue française.

91. Dans les cas où la présente loi autorise la rédaction de textes ou de documents à la fois en français et dans une ou plusieurs autres langues, le français doit figurer d'une façon au moins aussi évidente que toute autre langue.

92. Rien n'empêche l'emploi d'une langue en dérogation avec la présente loi dans les organismes internationaux désignés par le gouvernement ou lorsque les usages internationaux l'exigent.

93. Le gouvernement peut, outre les pouvoirs de réglementation prévus à la présente loi, adopter des règlements pour en faciliter la mise en oeuvre, y compris pour préciser la portée des termes et expressions qui y sont utilisés.

94. Les règlements de l'Office de la langue française et ceux du gouvernement faits en vertu de la présente loi entrent en vigueur par leur publication à la *Gazette officielle du Québec* accompagnée d'un avis signalant la date de leur approbation ou de leur adoption par le gouvernement, selon qu'il s'agit des premiers ou des seconds.

Le gouvernement doit avant d'approuver ou d'adopter un règlement en vertu de la présente loi en publier le projet à la *Gazette officielle du Québec* au moins soixante jours auparavant, sauf s'il s'agit de règlements déposés à l'Assemblée nationale avant la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

En cas de modification d'un règlement de l'Office de la langue française ou du gouverne-

ment, le texte modifié entre en vigueur dès sa publication intégrale à la *Gazette officielle du Québec*.

Les règlements attribués par la présente loi à l'Office de la langue française et que le gouvernement aura approuvés et déposés avant la date de l'entrée en vigueur de la présente loi sont réputés être des règlements de l'Office de la langue française.

95. Ont le droit d'utiliser le Cri et l'Inutituut et sont exemptés de l'application de la présente loi à l'exception des articles **87**, **88** et **96**, les personnes et organismes suivants:

a) les personnes admissibles aux bénéfices de la Convention visée à l'article 1 de la *Loi approuvant la Convention de la Baie James et du Nord québécois* (1976, chapitre 46) et ce, dans les territoires visés à ladite Convention;

b) les organismes dont la création est prévue à ladite Convention et ce, dans les territoires visés par la Convention;

c) les organismes dont la majorité des membres est constituée de personnes visées au paragraphe *a*) et ce, dans les territoires visés à ladite Convention.

Compte tenu des changements nécessaires, le présent article s'applique aux Naskapi de Schefferville.

96. Les organismes visés à l'article **95** doivent introduire l'usage du français dans leur administration afin d'une part, de communiquer en français avec le reste du Québec et ceux de leurs administrés qui ne sont pas visés au paragraphe *a*) dudit article, et d'autre part d'assurer leurs services en français à ces derniers.

Pendant une période transitoire dont la durée est déterminée par le gouvernement après consultation des intéressés, les articles **16** et **17** de la présente loi ne s'appliquent pas aux communications de l'Administration avec les organismes visés à l'article **95**.

Compte tenu des changements nécessaires, le présent article s'applique aux Naskapi de Schefferville.

97. Les réserves indiennes ne sont pas soumises à la présente loi.

98. Sont énumérés à l'Annexe les divers organismes de l'Administration ainsi que les services de santé et les services sociaux, les entreprises d'utilité publique et les ordres professionnels visés par la présente loi.

TITRE II
L'Office de la langue française et la francisation

CHAPITRE I
Interprétation

99. Dans le présent titre, on entend par:

a) "Commission", la Commission de toponymie instituée par le présent titre;

b) "ministre", le ministre chargé de l'application de la présente loi;

c) "Office", l'Office de la langue française institué par le présent titre.

CHAPITRE II
L'Office de la langue française

100. Un Office de la langue française est institué pour définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie et pour veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises.

101. L'Office est composé de cinq membres dont un président, nommés par le gouvernement pour au plus cinq ans.

102. Le personnel de l'Office est nommé et rémunéré suivant la *Loi de la fonction publique* (1965, 1re session, chapitre 14).

103. Le président exerce à l'égard des membres du personnel de l'Office les pouvoirs que la *Loi de la fonction publique* attribue aux sous-chefs des ministères.

104. Le gouvernement fixe les honoraires, les allocations ou le traitement du président et des autres membres de l'Office ou, le cas échéant, leur traitement supplémentaire.

105. La qualité de président de l'Office est incompatible avec l'exercice de toute autre fonction.

106. En cas d'incapacité, le président est remplacé par un autre membre nommé par le gouvernement.

107. Les membres de l'Office ne peuvent prendre part aux délibérations sur une question dans laquelle ils ont un intérêt personnel.

L'Office décide s'ils ont un intérêt personnel dans la question. Les membres en cause ne peuvent participer à cette décision.

108. Le quorum de l'Office est de trois membres. En cas de partage égal des voix, le président dispose d'une voix supplémentaire.

109. A la fin de leur mandat, le président et les autres membres de l'Office restent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

110. L'Office a son siège dans la Ville de Québec ou dans celle de Montréal selon que le décide le gouvernement.

L'Office a un bureau dans chacune de ces deux villes.

L'Office peut tenir ses séances à tout endroit au Québec.

111. Sont authentiques les procès-verbaux des séances approuvés par l'Office et certifiés conformes par le président ou le secrétaire. Il en est de même des documents ou des copies émanant de l'Office ou faisant partie de ses archives, lorsqu'ils sont signés par le président ou le secrétaire de l'Office.

112. Les membres de l'Office et de son personnel ne peuvent être poursuivis en justice en raison d'actes officiels accomplis par eux de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions.

113. L'Office doit:

a) normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve;

b) établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi;

c) préparer les règlements de sa compétence qui sont nécessaires à l'application de la présente loi et les soumettre pour avis au Conseil de la langue française, conformément à l'article **188**;

d) définir, par règlement, la procédure de délivrance, de suspension ou d'annulation du certificat de francisation;

e) aider à définir et à élaborer les programmes de francisation prévus par la présente loi et en suivre l'application;

f) reconnaître d'une part les organismes municipaux, les organismes scolaires, les services de santé et les services sociaux qui fournissent leurs services à des personnes en majorité d'une langue autre que française et d'autre part, les services qui, dans les organismes scolaires, sont chargés d'organiser ou de donner l'enseignement dans une langue autre que le français.

114. L'Office peut:

a) adopter des règlements qui sont de sa compétence en vertu de la présente loi et qui seront soumis à l'examen du Conseil de la langue française;

b) instituer des commissions de terminologie, en déterminer la composition et le fonctionnement et, au besoin, les déléguer auprès des ministères et organismes de l'Administration;

c) adopter un règlement de régie interne soumis à l'approbation du gouvernement;

d) établir, par règlement, les services et les comités nécessaires à l'accomplissement de sa tâche;

e) sous réserve de la *Loi du ministère des affaires intergouvernementales* (1974, chapitre 15), conclure des ententes avec d'autres organismes ou un gouvernement en vue de faciliter l'application de la présente loi;

f) exiger de toute institution d'enseignement collégial ou universitaire un rapport sur la langue des manuels utilisés et faire état des observations en la matière dans son rapport annuel;

g) assister les organismes de l'Administration, les organismes parapublics, les entreprises, les associations diverses et les individus en matière de correction et d'enrichissement de la langue française parlée et écrite au Québec.

115. Le gouvernement peut, par règlement, prescrire les mesures que les ministères et les autres organismes de l'Administration doivent prendre pour apporter leur concours à l'Office.

116. Les commissions de terminologie instituées par l'Office ont pour mission de faire l'inventaire des mots et expressions techniques employés dans le secteur qui leur est désigné, d'indiquer les lacunes qu'elles y trouvent et de dresser la liste des mots et expressions techniques qu'elles préconisent.

117. Dès leurs travaux terminés, les commissions de terminologie soumettent leurs conclusions à l'approbation de l'Office.

118. Sur publication à la *Gazette officielle du Québec* des termes et expressions normalisés par l'Office, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation ainsi que dans l'affichage public.

119. L'Office doit, au plus tard le 31 octobre de chaque année, remettre au ministre le rapport de ses activités de l'exercice précédent.

120. Le ministre dépose le rapport de l'Office devant l'Assemblée nationale dans les trente jours qui suivent sa réception. S'il le reçoit alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il le dépose dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante ou de la reprise des travaux, selon le cas.

121. Aucune action civile ne peut être intentée du fait de la publication intégrale ou partielle des rapports de l'Office ou de résumés desdits rapports, si cette publication est faite de bonne foi.

CHAPITRE III

La Commission de toponymie

122. Une Commission de toponymie est instituée et rattachée administrativement à l'Office de la langue française.

123. La Commission est composée de sept personnes nommées par le gouvernement dont au moins quatre, y compris le président et le secrétaire, font partie du personnel permanent de l'Office. Le gouvernement fixe la rémunération et les indemnités des membres non-permanents de la Commission.

124. La Commission a compétence pour établir les critères de choix et les règles d'écriture de tous les noms de lieux et pour attribuer en dernier ressort des noms aux lieux qui n'en ont pas encore aussi bien que pour approuver tout changement de nom de lieu.

125. La Commission doit:

a) établir les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux;

b) procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux;

c) établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office;

d) officialiser les noms de lieux;

e) diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec;

f) donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de toponymie.

126. La Commission peut:

a) donner son avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie;

b) faire des règlements sur les critères de choix de noms de lieux, sur les règles d'écriture à respecter en matière de toponymie et sur la méthode à suivre pour dénommer des lieux et pour en faire approuver la dénomination;

c) dans les territoires non-organisés, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms;

d) avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente sur le nom de lieu, déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé.

Les règlements de la Commissions sont soumis aux prescriptions de l'article **94** comme s'il s'agissait des règlements de l'Office.

127. Les noms approuvés par la Commission au cours de l'année doivent faire l'objet de publication au moins une fois l'an à la *Gazette officielle du Québec*.

128. Dès la publication à la *Gazette officielle du Québec* des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation.

CHAPITRE IV
La francisation de l'Administration

129. Les organismes de l'Administration qui ont besoin d'un délai pour se conformer à certaines dispositions de la loi ou pour assurer la généralisation de l'utilisation du français dans leurs domaines doivent adopter le plus tôt possible un programme de francisation sous le contrôle et avec l'aide de l'Office.

130. Les programmes de francisation doivent tenir compte de la situation des personnes qui sont près de la retraite ou qui ont de longs états de service au sein de l'Administration.

131. Les organismes de l'Administration doivent présenter à l'Office, avant le 31 décembre 1978, un rapport comprenant une analyse de leur situation linguistique et un exposé des mesures qu'ils ont prises pour se conformer à la présente loi.

L'Office détermine la forme de ce rapport et les informations qu'il doit fournir.

132. Si l'Office juge insuffisantes les mesures prises ou envisagées, il doit entendre les intéressés et se faire communiquer les documents et renseignements qu'il estime indispensables.

Il prescrit au besoin les correctifs appropriés.

Un organisme qui refuse d'appliquer les correctifs commet une infraction.

133. Pour une période d'un an au plus, l'Office peut dispenser de l'application de toute disposition de la présente loi un service ou organisme de l'Administration qui lui en fait la demande, s'il est satisfait des mesures prises par ledit service ou organisme pour atteindre les objectifs prévus par la présente loi et par les règlements.

134. Aucune poursuite ne peut être intentée, sans l'autorisation expresse de l'Office, contre un organisme de l'Administration pour une infraction aux articles **14** à **29** et **129** à **132** commise avant le 31 décembre 1978.

CHAPITRE V
La francisation des entreprises

135. Le présent chapitre s'applique également aux entreprises d'utilité publique.

136. Les entreprises employant cinquante personnes ou plus doivent, à compter de la date déterminée conformément à l'article **152**, qui ne peut excéder le 31 décembre 1983, posséder un certificat de francisation délivré par l'Office.

137. A partir du 3 janvier 1979, une entreprise dont le certificat de francisation est exigible commet une infraction si elle ne le possède pas.

138. Le certificat de francisation atteste que l'entreprise applique un programme de francisation approuvé par l'Office ou que la langue française y possède déjà le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer.

139. L'Office peut, par règlement, prévoir la délivrance de certificats de francisation à titre provisoire en faveur des entreprises qui se proposent d'adopter un programme de francisation, si elles démontrent qu'elles ont pris les dispositions appropriées.

140. L'Office accorde le certificat de francisation à une entreprise s'il est d'avis que celle-ci remplit les conditions prévues aux articles **138** ou **139**.

141. Les programmes de francisation ont pour but la généralisation de l'utilisation du français à tous les niveaux de l'entreprise. Ce qui comporte:

a) la connaissance de la langue officielle chez les dirigeants, les membres des ordres professionnels et les autres membres du personnel;

b) l'augmentation à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au sein du conseil d'administration, du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de la langue française de manière à en assurer l'utilisation généralisée;

c) l'utilisation du français comme langue du travail et des communications internes;

d) l'utilisation du français dans les documents de travail de l'entreprise, notamment dans les manuels et les catalogues;

e) l'utilisation du français dans les communications avec la clientèle, les fournisseurs et le public;

f) l'utilisation d'une terminologie française;

g) l'utilisation du français dans la publicité;

h) une politique d'embauche, de promotion et de mutation appropriée.

142. Les programmes de francisation doivent tenir compte de la situation des personnes qui sont près de la retraite ou qui ont de longs états de service au sein de l'entreprise.

143. Les programmes de francisation doivent tenir compte des relations de l'entreprise avec l'étranger et du cas particulier des sièges sociaux établis au Québec par des entreprises dont l'activité s'étend hors du Québec.

144. L'application des programmes de francisation à l'intérieur des sièges sociaux peut faire l'objet d'ententes particulières avec l'Office. Tant qu'une telle entente est en vigueur, le siège social concerné est réputé respecter les articles **136** à **156**. L'Office, par règlement, définit ce qu'est un siège social et reconnaît les sièges sociaux qui peuvent se prévaloir du présent article.

145. Dans les entreprises produisant des biens culturels à contenu linguistique, les programmes de francisation doivent tenir compte de la situation particulière des unités de production dont le travail est directement relié à ce contenu linguistique.

146. Les entreprises employant cent personnes ou plus doivent, avant le 30 novembre 1977, instituer un comité de francisation d'au moins six personnes dont au moins le tiers est nommé conformément à l'article **147** pour représenter les travailleurs de l'entreprise.

147. S'il n'y a dans l'entreprise qu'une seule association de salariés représentant la majorité des travailleurs, celle-ci désigne les représentants des travailleurs visés à l'article **146**.

S'il y a dans l'entreprise plusieurs associations de salariés qui, ensemble, représentent la majorité des travailleurs, ces associations peuvent, par entente, désigner les représentants des travailleurs visés à l'article **146**.

S'il n'y a pas entente ou dans les autres cas, ces représentants sont élus par l'ensemble des travailleurs de l'entreprise, suivant des modalités déterminées par la direction de l'entreprise.

148. Le comité de francisation de l'entreprise peut désigner des sous-comités qui travaillent sous son autorité.

149. A l'aide de formulaires et questionnaires fournis par l'Office, le comité de francisation procède à l'analyse de la situation linguistique de l'entreprise et fait rapport à la direction de l'entreprise pour transmission à l'Office.

150. L'Office décide, après étude du rapport mentionné à l'article **149**, si l'entreprise doit adopter et appliquer un programme de francisation. Dans l'affirmative, l'entreprise charge son comité de francisation d'établir le programme approprié et d'en surveiller l'application.

151. Avec l'approbation du ministre, l'Office peut, à condition d'en publier avis à la *Gazette officielle du Québec*, exiger d'une entreprise employant moins de cinquante personnes qu'elle procède à l'analyse de sa situation linguistique, à l'élaboration et à l'apppication d'un programme de francisation.

Chaque année, l'Office doit faire au ministre un rapport des démarches qu'il a ainsi faites et des mesures prises par les entreprises.

152. L'Office peut, par règlement, établir des catégories d'entreprises suivant le genre d'activités et le nombre de personnes employées. Pour chacune des catégories ainsi établies, il peut fixer la date à laquelle les certificats de francisation

deviennent exigibles, déterminer les modalités de délivrance de ces certificats et statuer sur les obligations des entreprises qui les possèdent.

L'Office peut, de la même façon, adopter des critères permettant de reconnaître les entreprises comme appartenant aux catégories employant plus de cinquante personnes ou à celles employant plus de cent personnes et, aux fins du présent chapitre, définir l'expression "entreprise".

153. Lorsqu'il accorde un certificat de francisation, même à titre provisoire, l'Office peut exempter temporairement l'entreprise de l'application de toute disposition de la présente loi. Il en avise la Commission de surveillance de la langue française instituée par le titre III.

154. L'Office peut suspendre ou annuler le certificat de toute entreprise qui ne se conforme pas au programme de francisation qu'elle s'est engagée à réaliser ou qui ne respecte plus les obligations qui lui sont imposées par la présente loi et par les règlements.

155. Il y a appel d'une décision de l'Office de refuser, suspendre ou annuler un certificat de francisation.

L'appel est interjeté auprès d'une commission d'appel instituée à cette fin par le gouvernement et selon les modalités qu'il fixe.

La commission d'appel est formée de trois membres nommés par le gouvernement.

156. Dans son rapport annuel, l'Office signale les annulations de certificats qu'il a prononcées ainsi que les entreprises qui n'ont pas obtenu de certificat de francisation dans le délai prévu ou qui n'ont pas institué le comité de francisation prévu à l'article **146**.

TITRE III

La Commission de surveillance et les enquêtes

157. Dans le présent titre, on entend par:

a) "Commission de surveillance", la Commission de surveillance de la langue française instituée par le présent titre;

b) "ministre", le ministre chargé de l'application de la présente loi;

c) "Office", l'Office de la langue française;

d) "président", le président de la Commission de surveillance.

158. Une Commission de surveillance est instituée pour traiter des questions se rapportant au défaut de respect de la présente loi.

159. La Commission de surveillance est dirigée par un président et formée de commissaires-enquêteurs, d'inspecteurs et du personnel nécessaire.

160. Le président de la Commission de surveillance est nommé par le gouvernement pour au plus cinq ans.

161. Les commissaires-enquêteurs, les inspecteurs et les autres membres du personnel de la Commission de surveillance sont nommés et rémunérés suivant la *Loi de la fonction publique*.

162. Le président exerce, à l'égard des commissaires-enquêteurs, des inspecteurs et des autres membres du personnel de la Commission de surveillance, les pouvoirs que la *Loi de la fonction publique* attribue aux sous-chefs des ministères.

163. Le gouvernement fixe les honoraires, les allocations ou le traitement du président ou, le cas échéant, son traitement supplémentaire.

164. La qualité de président de la Commission de surveillance est incompatible avec l'exercice de toute autre fonction.

165. Au cas d'incapacité du président, ses pouvoirs sont exercés par une personne nommée par le gouvernement.

166. A la fin de son mandat, le président reste en fonction jusqu'à ce qu'il soit nommé de nouveau ou remplacé.

167. Outre les attributions qui lui sont conférées à l'article **162**, le président dirige, coordonne et répartit le travail des commissaires-enquêteurs, des inspecteurs et des autres membres du personnel de la Commission de surveillance. Il peut exercer lui-même les fonctions de commissaire-enquêteur.

168. Les commissaires-enquêteurs et le personnel de la Commission de surveillance ne peuvent être poursuivis à raison d'actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions.

169. Les commissaires-enquêteurs procèdent aux enquêtes prévues par la présente loi.

170. Les inspecteurs assistent les commissaires-enquêteurs dans l'exercice de leurs fonctions, vérifient et constatent les faits pouvant constituer des infractions à la présente loi et soumettent aux commissaires-enquêteurs des rapports assortis de recommandations sur les faits constatés.

171. Les commissaires-enquêteurs procèdent à des enquêtes chaque fois qu'ils ont des raisons de croire que la présente loi n'a pas été observée.

172. Les entreprises auxquelles l'Office a délivré ou s'apprête à délivrer un certificat de

francisation font l'objet d'enquêtes lorsque l'Office le demande.

173. Une personne ou un groupe de personnes peut demander une enquête.

174. Les demandes d'enquête doivent être faites par écrit et être accompagnées de renseignements établissant les motifs et l'identité des requérants. L'identité d'un requérant ne peut être divulguée qu'avec son autorisation expresse.

175. Les requérants ont droit à l'assistance des commissaires-enquêteurs ou de leur personnel pour la rédaction de leurs demandes.

176. Les commissaires-enquêteurs doivent refuser d'enquêter dans les cas où

a) ils n'ont pas la compétence voulue aux termes de la présente loi;

b) la question relève du Protecteur du citoyen ou de la Commission des droits de la personne;

c) le motif de la demande n'existe plus au moment où celle-ci est déposée;

d) ils ont la conviction que la demande est frivole ou faite de mauvaise foi.

Dans le cas prévu au paragraphe *b*), les commissaires-enquêteurs transmettent le dossier au Protecteur du citoyen ou à la Commission des droits de la personne, selon le cas.

177. Les commissaires-enquêteurs peuvent refuser d'enquêter, si, à leur avis,

a) le requérant dispose d'un appel ou d'un recours approprié;

b) le motif de la plainte n'existera plus au moment où pourrait débuter l'enquête;

c) les circonstances ne le justifient pas.

178. En cas de refus, les commissaires-enquêteurs doivent aviser les requérants, en leur donnant les motifs et en leur indiquant leurs éventuels droits de recours.

179. Pour les enquêtes, les commissaires-enquêteurs et les inspecteurs délégués par eux sont investis des pouvoirs et de l'immunité accordés aux commissaires nommés en vertu de la *Loi des commissions d'enquête* (Statuts refondus, 1964, chapitre 11).

180. Les commissaires-enquêteurs et les inspecteurs qu'ils délèguent doivent, sur demande, produire un certificat signé du président de la Commission de surveillance et attestant leur qualité.

181. Les articles 307, 308 et 309 du *Code de procédure civile* s'appliquent aux témoins entendus par les commissaires-enquêteurs et les inspecteurs qu'ils délèguent.

182. Lorsque, à la suite d'une enquête, un commissaire-enquêteur a la conviction qu'il y a eu contravention à la présente loi ou aux règlements adoptés conformément à la présente loi, il met en demeure le contrevenant présumé de se conformer dans un délai donné.

Si le commissaire-enquêteur estime que la contravention subsiste passé ce délai, il transmet le dossier au procureur général pour que celui-ci en fasse l'étude et intente, s'il y a lieu, les poursuites pénales appropriées.

183. La Commission de surveillance doit, au plus tard le 31 octobre de chaque année, remettre au ministre un rapport de ses activités de l'exercice précédent.

Le rapport de la Commission de surveillance signale les enquêtes menées et les poursuites intentées, ainsi que les résultats obtenus.

184. Le ministre dépose le rapport de la Commission de surveillance devant l'Assemblée nationale dans les trente jours qui suivent sa réception. S'il le reçoit alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il le dépose dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante ou de la reprise des travaux, selon le cas.

TITRE IV

Le Conseil de la langue française

185. Dans le présent titre, on entend par:

a) "Conseil", le Conseil de la langue française;

b) "ministre", le ministre chargé de l'application de la présente loi;

c) "Office", l'Office de la langue française.

186. Un Conseil de la langue française est institué pour conseiller le ministre sur la politique québécoise de la langue française et sur toute question relative à l'interprétation et à l'application de la présente loi.

187. Le Conseil est composé de douze membres, nommés par le gouvernement, comme suit:

a) le président et un secrétaire;

b) deux personnes choisies après consultation des associations socio-culturelles représentatives;

c) deux personnes choisies après consultation des organismes syndicaux représentatifs;

d) deux personnes choisies après consultation des associations patronales représentatives;

e) deux personnes choisies après consultation des milieux universitaires;

f) deux personnes choisies après consultation des associations représentatives des groupes ethniques.

188. Le Conseil doit:

a) donner son avis au ministre sur les questions

que celui-ci lui soumet touchant la situation de la langue française au Québec et l'interprétation ou l'application de la présente loi;

b) surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec quant au statut de la langue française et à sa qualité et communiquer au ministre ses constatations et ses conclusions;

c) saisir le ministre des questions relatives à la langue qui, à son avis, appellent l'attention ou l'action du gouvernement;

d) donner son avis au ministre sur les règlements préparés par l'Office.

189. Le Conseil peut:

a) recevoir et entendre les observations et suggestions des individus et des groupes sur les questions relatives au statut et à la qualité de la langue française;

b) avec l'assentiment du ministre, entreprendre l'étude de questions se rattachant à la langue et effectuer ou faire effectuer les recherches appropriées;

c) recevoir les observations des organismes de l'Administration et des entreprises sur les difficultés d'application de la présente loi et faire rapport au ministre;

d) informer le public sur les questions concernant la langue française au Québec;

e) adopter un règlement interne soumis à l'approbation du gouvernement.

190. Le président et le secrétaire sont nommés pour au plus cinq ans et les autres membres pour quatre ans.

Toutefois, trois des premiers membres autres que le président sont nommés pour un an, trois pour deux ans, deux pour trois ans et deux pour quatre ans.

Le mandat des membres du Conseil peut être renouvelé.

191. A la fin de leur mandat, les membres du Conseil demeurent en fonction, jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

192. Dans le cas où un membre ne termine pas son mandat, le gouvernement le remplace selon le mode prescrit à l'article **187**, pour le reste du mandat.

193. Le président dirige les activités du Conseil et en coordonne les travaux. Il assume la liaison entre le Conseil et le ministre.

194. La qualité de président ou de secrétaire du Conseil est incompatible avec l'exercice de toute autre fonction.

195. Le gouvernement fixe les honoraires, les allocations ou le traitement du président et du secrétaire ou, le cas échéant, leur traitement supplémentaire.

196. Les membres du Conseil autres que le président et le secrétaire ne sont pas rémunérés. Toutefois, ils ont droit au remboursement des frais engagés par eux dans l'exercice de leurs fonctions et à une allocation de présence fixée par le gouvernement.

197. Le personnel du Conseil est nommé et rémunéré suivant la *Loi de la fonction publique*.

Le président exerce à l'égard des membres du personnel du Conseil les pouvoirs que ladite loi attribue aux sous-chefs des ministères.

198. Le Conseil peut, avec l'assentiment du ministre, former des comités spéciaux pour l'étude des questions particulières et charger ces comités de recueillir les renseignements pertinents et de faire rapport au Conseil de leurs constatations et recommandations.

Ces comités peuvent, avec l'approbation préalable du ministre, être totalement ou partiellement formés de personnes qui ne sont pas membres du Conseil. Les allocations de présence et les honoraires de ces personnes sont déterminés par le Conseil conformément aux normes établies à cette fin par le gouvernement.

199. Outre le personnel visé à l'article **197**, le Conseil peut, avec l'assentiment du ministre, engager les personnes requises pour effectuer des travaux dûment autorisés.

200. Le Conseil a son siège dans une municipalité du territoire de la Communauté urbaine de Québec. Il peut tenir ses séances partout au Québec. Il doit se réunir aussi souvent que nécessaire.

201. Le quorum du Conseil est de six membres. En cas de partage égal des voix, le président dispose d'une voix supplémentaire.

202. En cas d'absence, d'empêchement ou d'incapacité temporaires du président, le secrétaire le remplace.

203. Le Conseil doit, au plus tard le 31 octobre de chaque année, remettre au ministre un rapport de ses activités de l'exercice précédent.

204. Le ministre dépose le rapport du Conseil devant l'Assemblée nationale dans les trente jours qui suivent sa réception. S'il le reçoit alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il le dépose dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante ou de la reprise des travaux, selon le cas.

TITRE V
Infractions et peines

205. Quiconque contrevient à une disposition de la présente loi autre que l'article **136** ou

des règlements adoptés en vertu de la présente loi par le gouvernement ou par l'Office de la langue française est coupable d'une infraction et passible, en plus du paiement des frais,

a) pour chaque infraction, d'une amende de $25 à $500 dans le cas d'une personne physique et de $50 à $1,000 dans le cas d'une personne morale;

b) pour toute récidive dans les deux ans suivant une infraction, d'une amende de $50 à $1,000 dans le cas d'une personne physique, et de $500 à $5,000 dans le cas d'une personne morale.

206. Une entreprise qui commet une infraction visée à l'article **136** est passible, en plus du paiement des frais, d'une amende de $100 à $2,000 pour chaque jour où elle poursuit ses activités sans certificat.

207. Le procureur général ou la personne qu'il autorise intente, par voie sommaire, les poursuites prévues à la présente loi et exerce les recours nécessaires à son application.

208. Un tribunal de juridiction civile peut, à la requête du procureur général, ordonner que soient enlevés ou détruits, dans un délai de huit jours à compter du jugement, les affiches, les annonces, les panneaux-réclame et les enseignes lumineuses qui contreviennent aux dispositions de la présente loi, et ce, aux frais des intimés.

La requête peut être dirigée contre le propriétaire du matériel publicitaire ou contre quiconque a placé ou fait placer l'affiche, l'annonce, le panneau-réclame ou l'enseigne lumineuse.

TITRE VI

Dispositions transitoires et diverses

209. L'article **11** entre en vigueur le 3 janvier 1979 et n'affecte pas les causes pendantes à cette date.

L'article **13** entre en vigueur le 3 janvier 1980 et n'affecte pas les causes pendantes à cette date.

Les articles **34**, **58** et **208** entrent en vigueur le 3 juillet 1978, sous réserve de l'article **211**.

210. Les propriétaires de panneaux-réclame ou d'enseignes lumineuses installés avant le 31 juillet 1971 doivent se conformer à l'article **58** dès son entrée en vigueur.

211. Toute personne qui s'est conformée aux exigences de l'article 35 de la *Loi sur la langue officielle* (1974, chapitre 6) en matière d'affichage public bilingue a jusqu'au 1er septembre 1981 pour faire les modifications appropriées, notamment pour modifier ses panneaux-réclame et enseignes lumineuses, afin de se conformer à la présente loi.

212. L'article 14 de la *Loi d'interprétation* (Statuts refondus, 1964, chapitre 1) est remplacé par le suivant:

"14. Dès qu'une loi est sanctionnée ou, si elle a été réservée, aussitôt que la sanction de cette loi est signifiée, le secrétaire de l'Assemblée nationale doit en fournir une copie certifiée conforme ainsi qu'une version en anglais à l'Editeur officiel du Québec, qui est tenu d'en faire l'impression."

213. L'article 40 de ladite loi est modifié par l'addition, à la fin, de l'alinéa suivant:

"Les lois doivent s'interpréter, en cas de doute, de manière à ne pas restreindre le statut du français."

214. La présente loi remplace la *Loi de la Commission de géographie* (Statuts refondus, 1964, chapitre 100).

215. L'article 51 du *Code du travail* (Statuts refondus, 1964, chapitre 141) est abrogé.

216. Les articles 127 à 131*a* du *Code municipal* sont abrogés.

217. L'article 3 de la *Loi des déclarations des compagnies et sociétés* (Statuts refondus, 1964, chapitre 272) est modifié par l'addition de l'alinéa suivant:

"Pour être enregistrée, une raison sociale doit être en langue française."

218. L'article 203 de la *Loi de l'instruction publique* (Statuts refondus, 1964, chapitre 235), modifié par l'article 1 du chapitre 62 des *Lois de 1966/1967*, par l'article 2 du chapitre 67 et par l'article 2 du chapitre 9 des *Lois de 1969*, par l'article 43 du chapitre 67 des *Lois de 1971* et par l'article 109 du chapitre 6 des *Lois de 1974*, est de nouveau modifié par le remplacement des paragraphes 3° et 4° par les suivants:

"3°. De prendre les mesures nécessaires pour que les cours du niveau de la première année à celui de la onzième inclusivement, adoptés ou reconnus pour les écoles publiques catholiques ou protestantes ou autres, selon le cas, soient dispensés à tous les enfants domiciliés dans le territoire soumis à leur compétence s'ils sont jugés aptes à suivre ces cours et désireux de s'y inscrire, en conformité des dispositions de la *Charte de la langue française* (1977, chapitre *insérer ici le numéro de chapitre du projet de loi no 101*). A cette fin, les commissaires ou les syndics d'écoles doivent prendre l'une ou plusieurs des mesures suivantes, à savoir, organiser ces cours dans leurs écoles ou se prévaloir des dispositions des articles 469 à 495 ou 496;

"4°. De s'assurer que les cours d'études dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes d'études et aux règlements édictés ou approuvés pour les écoles publiques catholiques, protestantes ou autres, selon le cas."

219. L'article 2714 du *Code civil* est abrogé.

220. La *Loi de l'enseignement privé* (1968, chapitre 67) est modifié par l'insertion, après l'article 22, du suivant:

"22*a*. Une institution déclarée d'intérêt public ou reconnue pour fins de subventions qui ne respecte pas les dispositions des articles 72 et 73 de la *Charte de la langue française* (1977, chapitre *insérer ici le numéro de chapitre du projet de loi no 101*) et des règlements prévus aux articles 80 et 81 de ladite loi n'est pas admissible, pour l'année scolaire et pour le niveau d'enseignement concernés par l'infraction, aux subventions prévues aux articles 14, 17 et 20 de la présente loi."

221. L'article 4 de la *Loi de la protection du consommateur* (1971, chapitre 74) est remplacé par le suivant:

"4. Le contrat doit être lisiblement rédigé en français, mais le consommateur peut exiger qu'il soit également rédigé en anglais. Au cas de contradiction entre les deux textes, l'interprétation la plus favorable au consommateur prévaut. Le présent article ne s'applique pas aux actes notariés."

222. L'article 1 du *Code des professions* (1973, chapitre 43), modifié par l'article 1 du chapitre 65 des *Lois de 1974* et par l'article 63 du chapitre 81 des *Lois de 1975*, est de nouveau modifié par le remplacement du paragraphe *f* par le suivant:

"*f*) "permis": un permis délivré conformément au présent code et à la *Charte de la langue française*, qui permet d'exercer la profession d'exercice exclusif qui y est mentionnée et d'utiliser un titre réservé aux personnes exerçant cette profession ou qui permet uniquement d'utiliser un titre réservé aux membres de la corporation professionnelle délivrant ce permis, sous réserve de l'inscription au tableau de cette corporation professionnelle du détenteur de ce permis."

223. L'article 41 du *Code des professions* (1973, chapitre 43), modifié par l'article 113 du chapitre 6 des *Lois de 1974*, est remplacé par le suivant:

"41. Sous réserve des articles 35, 37 et 38 de la *Charte de la langue française* (1977, chapitre *insérer ici le numéro de chapitre du projet de loi no 101*), le Bureau d'une corporation peut délivrer aux conditions qu'il détermine, à une personne légalement autorisée à exercer hors du Québec la même profession que les membres de cette corporation, un permis temporaire valable pour un an et renouvelable."

224. La présente loi remplace la *Loi sur la langue officielle* (1974, chapitre 6):

a) à compter du 3 juillet 1978 pour les articles 37 et 38 de ladite loi;

b) à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, pour les autres dispositions de ladite loi.

225. Malgré toute autre disposition législative, les articles **72** à **88**, **218** et **220** de la présente loi s'appliquent aux inscriptions faites pour l'année scolaire 1977/1978.

226. Les membres et le personnel de la Régie de la langue française sont affectés à l'Office de la langue française, à la Commission de surveillance ou au Conseil de la langue française, selon que le détermine le gouvernement sans tenir compte de l'article **187**.

De même, les membres de la Commission de géographie et le personnel du ministère des terres et forêts qui lui est attaché deviennent membres de la Commission de toponymie ou, suivant le cas, sont rattachés au personnel de l'Office de la langue française selon que le détermine le gouvernement.

227. Les crédits accordés à la Régie de la langue française sont dévolus à l'Office de la langue française, à la Commission de surveillance ou au Conseil de la langue française selon que le détermine le gouvernement.

Les sommes mises à la disposition du ministère des terres et forêts au poste de la Commission de géographie sont affectées au paiement des dépenses engagées pour l'application du chapitre III du titre II.

Les autres sommes requises pour l'application de la présente loi sont prises, pour les exercices financiers 1977/1978 et 1978/1979, à même le fonds consolidé du revenu et, pour les années subséquentes, à même les crédits votés à cette fin par l'Assemblée nationale.

228. Dans toute loi ou proclamation, dans tout arrêté en conseil, contrat ou document, on entend par l'expression "Régie de la langue française" l'Office de la langue française, la Commission de surveillance ou le Conseil de la langue française, suivant la compétence qui leur est respectivement attribuée par la présente loi; de même, par l'expression "Commission de géographie", on entend la Commission de toponymie.

229. Dans les lois, règlements ou proclamations ainsi que dans les arrêtés en conseil, contrats et documents, la désignation des corporations professionnelles dans une autre langue que la langue officielle est remplacée par leur désignation dans la langue officielle.

230. Le gouvernement charge un ministre de l'application de la présente loi. Ce ministre exerce à l'égard du personnel de l'Office de la langue française, de celui de la Commission de surveillance et de celui du Conseil de la langue française les pouvoirs d'un chef de ministère.

231. La présente loi s'applique au gouvernement.

232. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

ANNEXE

A. *L'administration*

1. Le gouvernement et ses ministères.

2. Les organismes gouvernementaux:

Les organismes dont le gouvernement ou un ministre nomme la majorité des membres, dont la loi ordonne que les fonctionnaires ou employés soient nommés ou rémunérés suivant la *Loi de la fonction publique* (1965, 1re session, chapitre 14), ou dont le capital-actions provient, pour la moitié ou plus, du fonds consolidé du revenu, à l'exception toutefois des services de santé, des services sociaux, des collèges d'enseignement général et professionnel et de l'Université du Québec.

3. Les organismes municipaux et scolaires:

a) les communautés urbaines:

La Communauté urbaine de Québec, la Communauté urbaine de Montréal et la Communauté régionale de l'Outaouais, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais, la Société d'aménagement de l'Outaouais, la Commission de transport de la Ville de Laval et la Commission de transport de la Rive Sud de Montréal;

b) les municipalités:

Les corporations de cité, de ville, de village, de campagne ou de comté, qu'elles soient constituées en corporation en vertu d'une loi générale ou d'une loi spéciale, ainsi que les autres organismes relevant de l'autorité de ces corporations et participant à l'administration de leur territoire;

c) les organismes scolaires:

Les commissions scolaires régionales, les commissions scolaires et les corporations de syndics régies par la *Loi de l'instruction publique* (Statuts refondus, 1964, chapitre 235), le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal.

4. Les services de santé et les services sociaux:

Les établissements au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (1971, chapitre 48).

B. *Les organismes parapublics*

1. Les entreprises d'utilité publique:

Si elles ne sont pas déjà des organismes gouvernementaux, les entreprises de téléphone, de télégraphe, de câblodistribution, de transport par avion, bateau, autobus ou chemin de fer, les entreprises de production, transport, distribution ou vente de gaz, d'eau ou d'électricité, ainsi que les entreprises titulaires d'une autorisation de la Commission des transports.

2. Les ordres professionnels:

Les ordres professionnels dont la liste apparaît à l'annexe I du *Code des professions* (1973, chapitre 43) sous la désignation de: "corporations professionnelles", ou qui sont constitués conformément audit *Code*.

Dans la même série:

B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en [illegible]métrie.*
Savard, Jean-Guy

B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Mepham, Michael S.

B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*
Mackey, William F.

B-4 *L'université bilingue.*
Verdoodt, Albert

B-5 *La rentabilité des mini-langues.*
Mackey, William F.

B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Chiu, Rosaline Kwan-wai

B-8 *Un test télévisé.*
Savard, Jean-Guy

B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.

B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. & Tsannes, Nicolaos S.

B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoodt, Albert

B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu & Afendras, Evangelos A.

B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richards, Jack C.

B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*
Afendras, Evangelos A.

B-17 *A Non Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.

B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*
Kloss, Heinz & Verdoodt, Albert

B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.

B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.

B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. & Zubin, David A.

B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.

B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. & Tsannes, Nicolaos S.

B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays 'unimodal' typique.*
Verdoodt, Albert

B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.

B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*
Kauffmann, Jean

B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*
Mackey, William F.

B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre

B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.*
Mackey, William F.

B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.

B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*
Plourde, Gaston

B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack C.

B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard

B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivien

B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre-Emmanuel

B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. & Paquet, D. (INRS-Education)

B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*
Micolis, Marisa

B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.

B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: diffusion, prediction and planning of change.*
Afendras, Evangelos A.

B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*
Duval, Lise & Tremblay, Jean-Pierre, recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.

B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.

B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis

B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.

B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*
Gagnon, Marc

B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*
Huot-Tremblay, Diane

B-51 *A Demographic Profile of the English Population of Quebec 1921-1971.*
Caldwell, Gary

B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*
Brann, C.M.B.

B-53 *Eléments de correction phonétique du français.*
LeBel, Jean-Guy

B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*
Mackey, William F.

B-55 *Rapport de synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)

B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*
Abou, Sélim

B-57 *Etude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*
Hardt-Dhatt, Karin

B-58 *La culture politique du mouvement Québec français.*
Turcotte, Denis

B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*
Saint-Jacques, Bernard

B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French-Canadian and Afrikaner nationalism.*
Novek, Joël

B-61 *Le Zaire: deuxième pays francophone du monde?*
Faik, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe & N'Sial, Sesep

B-62 *7e Colloque 1976 — Actes / 7th Symposium 1976 — Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics

B-63 *Les dispositions juridico-constitutionnelles de 147 Etats en matière de politique linguistique.*
Turi, Giuseppe

B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*
Ragusich, Nicolas-Christian

B-65 *Linguistic Tensions in Canadian and Belgian Labor Unions.*
Verdoodt, Albert

B-66 *Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec.*
Abou, Sélim

B-67 *L'incidence de l'âge dans l'apprentissage d'une langue seconde.*
Daigle, Monique

B-68 *The Contextual Revolt in Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-69 *La langue française en Afrique occidentale francophone.*
Kwofie, Emmanuel N.

B-70 *Motivational Characteristics of Francophones Learning English.*
Clément, Richard

B-71 *Schedules for Language Background, Behavior and Policy Profiles.*
Mackey, William F.

B-72 *Difficultés phonétiques de l'acquisition du français, langue seconde.*
Huot, France

B-73 *Multilinguisme et éducation au Nigéria.*
Brann, C.M.B.

B-74 *Les systèmes approximatifs et l'enseignement des langues secondes.*
High Locastro, Virginia

AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

Série A – Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)

*A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français.* Québec, 1970, 172 p.

A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis.* Québec, 1971, 84 p.

A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe.* Québec, 1973, 284 p.

A-4 DORION, Henri & MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/editors). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact.* Québec, 1972, 374 p.

A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique.* Québec, 1972, 383 p.

A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite.* Québec, 1973, 260 p.

A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis.* Québec, 1973, 234 p.

A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal.* Québec, 1974, 288 p.

A-9 SAVARD, Jean-Guy & VIGNEAULT, Richard (présentation/presentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions.* Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.

A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent.* Québec, 1976, 648 p.

A-11 SNYDER, Emile & VALDMAN, Albert (présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques.* Québec, 1976, 290 p.

A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord.* Québec, 1976, 146 p.

A-13 MALLEA, John R. (compiled and edited). *Quebec's Language Policies: background and response.* Québec, 1977, 309 p.

A-14 DORAIS, Louis-Jacques. *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec-Labrador.* Québec, 1978, 136 p.

A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde.* Québec, 1971, Copie échantillon/Sample copy.

A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde.* Québec, 1976, Copie échantillon/Sample copy.

*Epuisé. / Out of print.

Série C – Publications extérieures/Outside publications

C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale.* Paris, Didier, 1970, 236 p.

C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme: phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem.* Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.

C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy & ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français.* Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.

C-4 STERN, H.H. (rédacteur). *L'enseignement des langues et l'écolier. Rapport d'un colloque international.* (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.

C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States.* Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.

C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique.* (Révisé et traduit par Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.

C-7 MACKEY, William F. & VERDOODT, Albert (editors). *The Multinational Society.* Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.

C-8 GIORDAN, Henri & RICARD, Alain (sous la direction). *Diglossie et littérature.* Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.

C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme et contact des langues.* Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.

C-10 MACKEY, William F., ORNSTEIN, Jacob & al. *The Bilingual Education Movement: essays on its progress.* El Paso, Texas Western Press, 1977, 153 p.

Collection *Studies in Bilingual Education* (Newbury House, Rowley, Mass.)
W.F. Mackey – General Editor

C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation.* 1972, 185 p.

C-101 SPOLSKY, Bernard (editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings.* 1972, 200 p.

C-102 LAMBERT, Wallace E. & TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment.* 1972, 248 p.

C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest.* 1975, 352 p.

C-104 GAARDER, A. Bruce. *Bilingual Schooling and the Survival of Spanish in the United States.* 1977.

C-105 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition.* 1977, 347 p.

C-106 MACKEY, William F. & ANDERSSON, Theodore. *Bilingualism in Early Childhood.* 1977, 443 p.

C-107 MACKEY, William F. & BEEBE, Von Nieda. *Bilingual Schools for a Bicultural Community.* 1977, 223 p.

Série E – Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

E-1 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde.* Vol. I: *L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World.* Vol. I: *Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.

(en préparation/forthcoming)

E-10 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation.* Vol. I: *Les Amériques / Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use.* Vol. I: *The Americas.* Québec.

Série F – Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

*F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 1969, 372 p.

F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 2e éd., 1977, 570 p.

*F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.

F-3 MACKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.

F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.

(sous presse)

F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec.

*Epuisé. / Out of print.

620

Adresses des distributeurs / Distributors' addresses

Séries A, E, F:

PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,
C.P. 2447,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7R4

INTERNATIONAL SCHOLARLY BOOK SERVICES INC.,
P.O. Box 555,
Forest Grove,
Oregon 97116, USA

CLUF/L'ECOLE,
11, rue de Sèvres,
75006 Paris,
France

Série B:

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada G1K 7P4

B-40, B-44, B-62:

ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE,
Institut des langues vivantes,
Université d'Ottawa,
59 est, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1N 6N5

C-1, C-3, C-6:

MARCEL DIDIER LIMITEE,
2050, rue Bleury, suite 500,
Montréal, Québec,
Canada, H3A 2J4

DIDIER,
15, rue Cujas,
75005 Paris,
France

C-2:

HARVEST HOUSE LIMITED,
4795 ouest, rue Sainte-Catherine,
Montréal, Québec,
Canada, H3Z 2B9

C-4:

INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,
Feldbrunnenstrasse 70,
Hambourg 13,
West Germany

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1A 0S9

C-5:

CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,
1611 North Kent Street,
Arlington,
Virginia 22209, USA

C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105, C-106, C-107:
NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,
68 Middle Road,
Rowley,
Massachusetts 01960, USA

DIDACTA,
3465, Côte-des-Neiges, suite 61,
Montréal, Québec,
Canada, H3H 1T7

C-8:
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,
ILTAM,
Esplanade des Antilles,
Domaine universitaire,
33405 Talence,
France

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7P4

C-9:
LIBRAIRIE KLINCKSIECK,
11, rue de Lille,
75007 Paris,
France

C-10:
TEXAS WESTERN PRESS,
University of Texas,
El Paso,
Texas 79968, USA